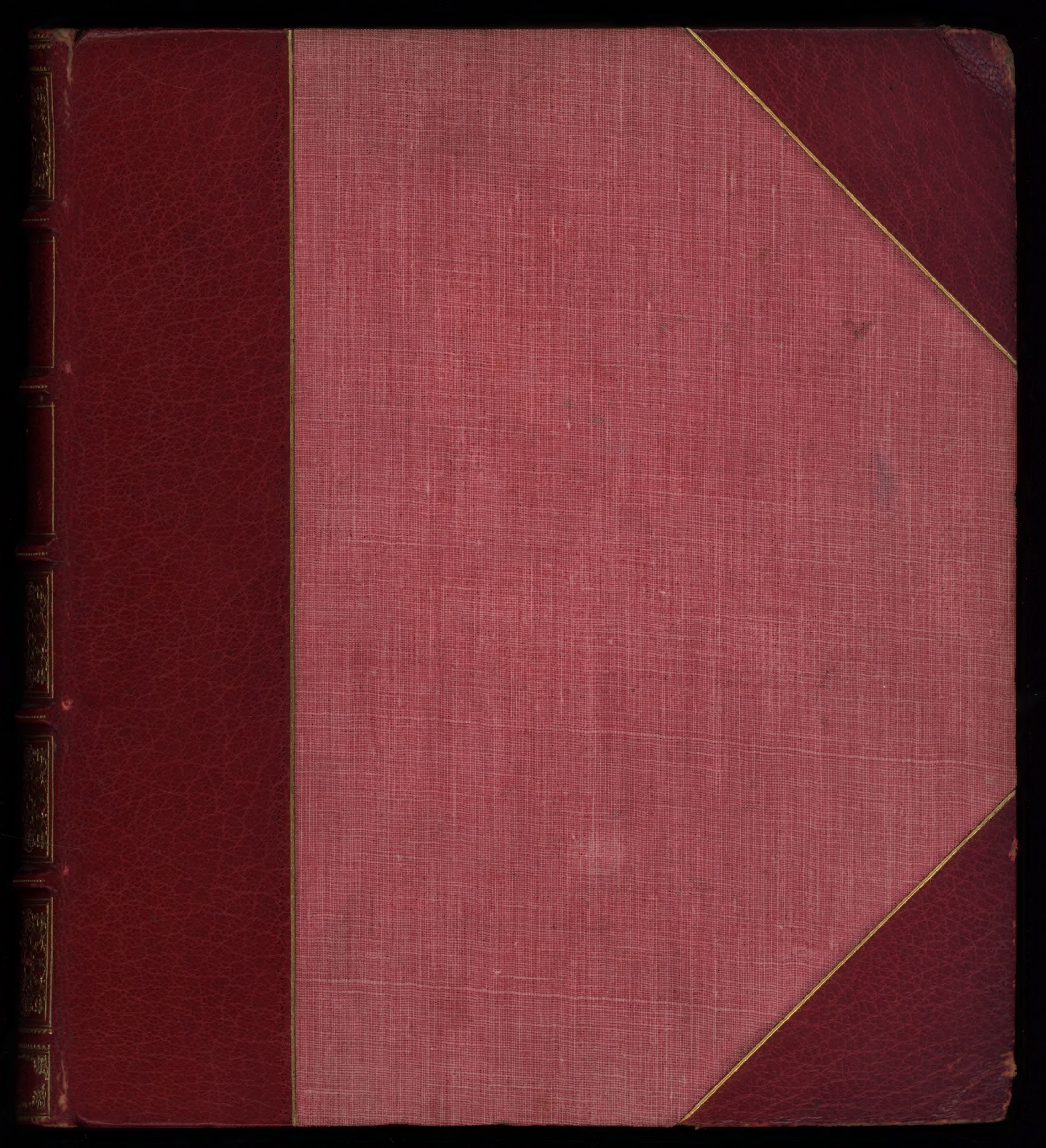
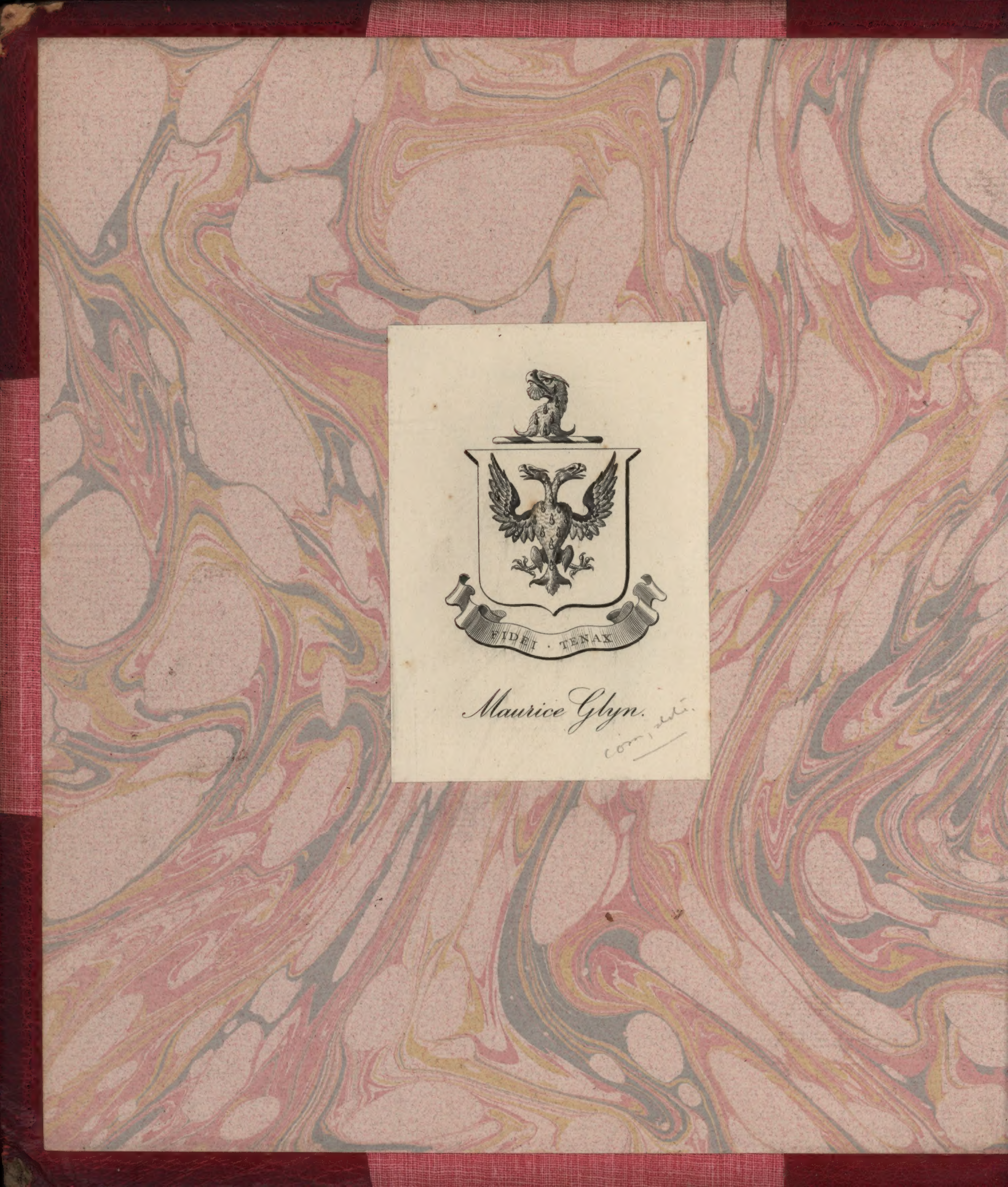
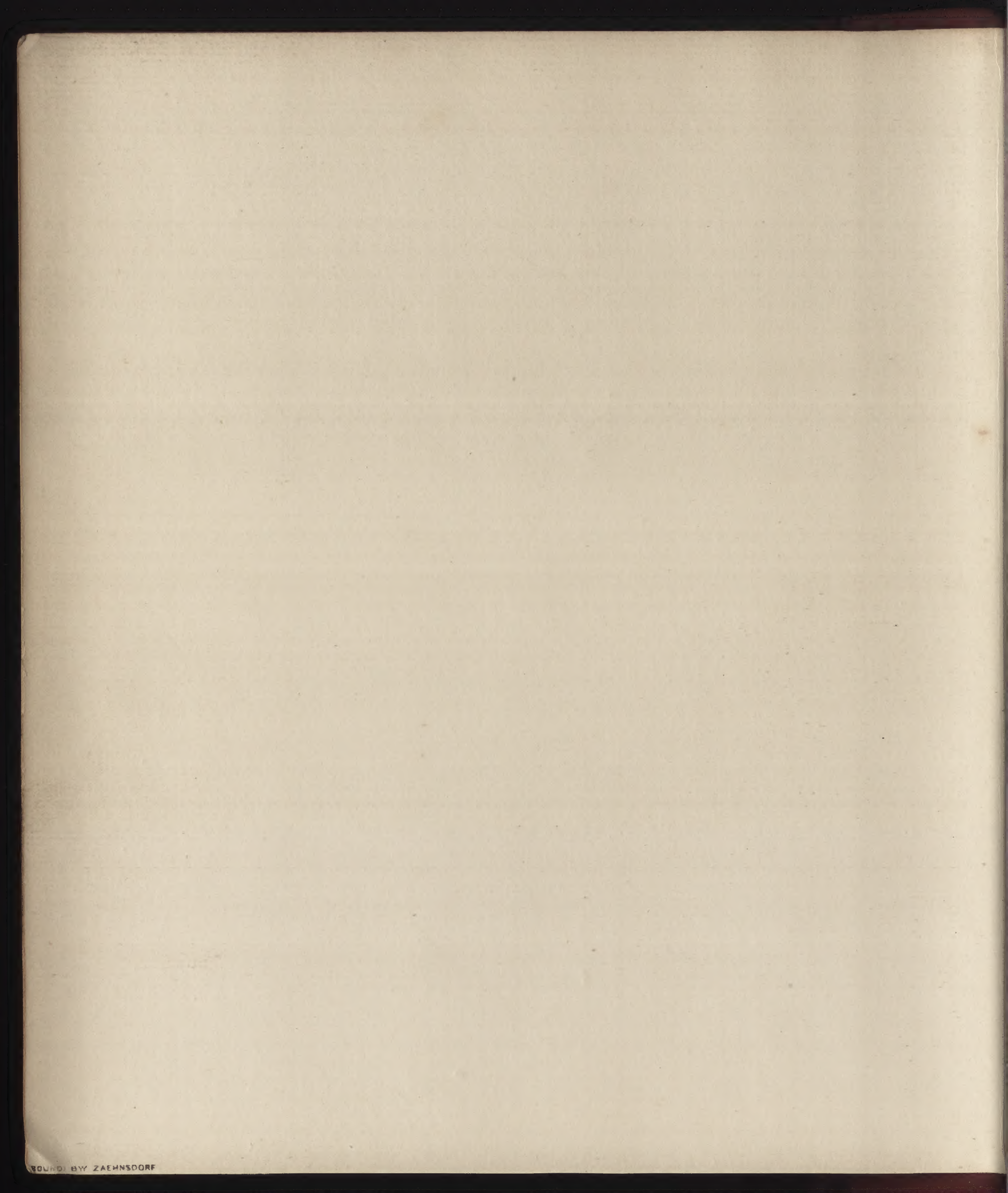



FIDEI · TENAX
Maurice Glyn.





LE

COSTUME HISTORIQUE.

Tome II.

PLANCHES ET NOTICES

1 à 100.



ÉGYPTIEN

ÉQUIPEMENTS MILITAIRES. — COIFFURES ET COSTUMES DIVERS.

1	2	3
4		5
		6
	7	
8	9	10 11

Les fragments de scènes guerrières que nous donnons sont tirés des peintures de la Thébaïde, l'Égypte supérieure des anciens. Le roi combattant sur son char est Ramsès le Grand, surnommé *Meïamoun*, qu'on connaît aussi dans l'histoire sous le nom de Sésostris (XIVe siècle avant notre ère). Il appartient à la XIXe dynastie.

Les rois guerriers commandaient eux-mêmes les expéditions, parfois lointaines. Montés sur un char de guerre, escortés par leur garde et par leurs principaux officiers, armés de pied en cap, ils lançaient des flèches contre l'ennemi ou le frappaient de la hache de bataille. Un lion apprivoisé et dressé pour les combats, suivait ordinairement ou précédait le char du roi. Ramsès porte un casque orné de l'uræus et d'incrustations en métaux ou en matières précieuses, d'où pendent par derrière de larges bandelettes; il est couvert d'une longue cuirasse formée d'écailles de bronze superposées et cousues sur un justaucorps de cuir. Son poignet gauche est enveloppé du gantelet métallique pour le tir de l'arc; il est paré d'un riche collier à six rangs et d'un pectoral suspendu en bijouterie émaillée. L'arc des Pharaons et des troupes d'élite paraît avoir été de bronze, dit M. Prisse d'Avesnes; les Hébreux emportèrent de l'Égypte l'usage de cette sorte d'arme, et le livre de Job prouve qu'elle était aussi employée par les Arabes de la même époque. L'armature de la flèche était en bronze et en fer.

Le char de guerre à deux roues, ouvert par le fond, attelé de deux chevaux, est typique. Les parois latérales de la caisse ne sont cependant pas pleines, comme cela a lieu plus fréquemment, mais elles sont garnies de fortes courroies. L'usage du bronze étant alors général pour les ustensiles et les armes, il est vraisemblable que ce char au fin profil et ses

roues aux jantes espacées étaient de ce métal. Les riches mines de cuivre d'El-Magara, en Arabie, et de Sabout et Kadin étaient alors en pleine exploitation. Aux côtés du char, sont attachés le carquois et les gaînes pour l'arc, pour les fouets et les cravaches de combat.

Les chevaux lancés au grand galop sont de la belle race qui existe encore dans le Dongolah. Salomon tirait ses chevaux des riches haras de l'Égypte. D'ordinaire, le combattant avait à côté de lui, à gauche, un cocher chargé de gouverner l'attelage : ici, le souverain est seul, les rênes sont nouées à son corps, comme on le vit plus tard, dans les luttes périlleuses du cirque romain, pour mener les quadriges. L'attelage est vigoureusement maintenu par le frein et par la tension des rênes, dont l'appareil en forme de disque fixé sur le garrot assure le jeu et la division. Ces chevaux sont garnis d'une têtière frangée, avec passage pour les oreilles, descendant à la moitié du cou; et d'une housse à glands, nouée au poitrail sans le couvrir, habillant l'animal jusqu'à la croupe, housse tissée en couleurs dans le goût babylonien, ou même peinte avec l'aiguille, comme disaient les anciens. Ces chevaux portent une légère parure en forme de bracelet à la naissance de leur queue à tous crins, et point de sousventrière.

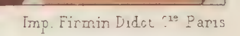
Malgré certains dénombrements des forces égyptiennes en de lointaines expéditions, l'absence constante de la représentation en corps de la cavalerie dans les peintures et les bas-reliefs où tout est figuré, depuis les combats maritimes jusqu'aux actions les plus ordinaires de la vie, a fait conclure que dans la constitution d'une armée égyptienne, il n'entrait pas de cavalerie proprement dite. Le gros de l'armée était composé de fantassins armés pesamment ou à la légère. Les marches étaient protégées par un grand nombre de chars rapides montés par les chefs, postés à l'avant, sur les flancs et à l'arrière. Les ânes servaient de bêtes de charge.

Nous n'avons point à faire la description du char et de l'attelage n° 2. Ce char est semblable à celui de Ramsès, avec cette différence que la caisse est pleine; il est garni de même du carquois pour les longues flèches et de la gaîne pour les autres armes. Les chevaux sont couverts pareillement, et leur tête est luxueusement empanachée; les rênes glissent dans des anneaux latéraux. Ce char de guerre porte une enseigne. Chaque corps avait la sienne, placée à l'extrémité d'une hampe qui, par son élévation, la rendait visible à tous les yeux. L'emblème en était emprunté à la religion. Il consistait dans la coiffure même et les insignes caractéristiques de la Divinité représentée sous forme humaine ; on substituait aussi aux traits humains la tête de l'animal qui était son emblème vivant, tel que l'épervier, le lion, et quelquefois même la figure complète de ce symbole, comme l'ibis et le chacal. L'enseigne qui surmonte notre char est probablement un étendard royal; elle porte, sur fond blanc, un vautour tenant les palmes de la victoire. Le vautour et l'épervier étaient en effet l'emblème du pouvoir souverain dans toutes les représentations des combats, le roi, sur son char ou à pied, est accompagné de vautours victorieux, planant au-dessus de sa tête. De cet étendard en demi-cercle, pend à la traverse une rangée de dents d'étoffe colorées symétriquement.

EGYPTIAN EGYPTIEN AEGYPTISCH



Vallet lith





M. Lanci a cru deviner dans le choix des couleurs adoptées par les Égyptiens pour leurs pavillons un symbole de la relation de l'homme, désigné par le rouge, avec le ciel et la terre indiqués par les deux autres couleurs. Les soldats qui accompagnent le char (n° 3), sont de ceux qui étaient pesamment armés; ils portent un bouclier qui couvre leur corps de la ceinture à la tête, une lance dans la main droite et une courte hache dans la gauche; leur blanche tunique est serrée à la taille par une ceinture nouée, aux bouts flottants; la tête est nue, les pieds sont chaussés de sandales dont la pointe avancée protége l'orteil, espèce d'espadrilles nommées *tabtebs* que l'on confectionnait en tressant des feuilles de palmier et qui s'attachaient avec des cordons. Le bouclier a cela de particulier qu'il est pourvu d'une œillère, procurant au soldat sous les armes l'avantage de voir sans se découvrir. Ces fantassins, marchant en colonne serrée et formant le gros de l'armée, se mouvaient régulièrement au son du tambour ou de la trompette. On sait que l'état militaire était héréditaire et dévolu à une caste à laquelle toute autre profession était interdite. La présence d'un noir parmi ces troupes d'élite montre qu'aucun esprit d'exclusion n'avait présidé à la composition de cette caste, partie considérable de la nation à laquelle de nombreux avantages étaient assurés.

N° 1. — Égyptien brûlant de l'encens.

N°s 5 — 6 — 7 — 8 — 9 — 10 — 11. — Coiffures diverses en cheveux libres ou tressés, en métal, en cuir, en étoffes. Quelques-unes portent l'uræus royal.

N° 1.

Bas-relief provenant du péristyle du palais de Medinet-Habou (Thèbes).

N°s 2, 3.

Bas-relief militaire d'Abo-chek, de la XIXe dynastie.

N° 4.

Fragment du combat de Ramsès Meïamoun contre les Khétas (les Scheto, les Bactriens), sur les bords de l'Oronte. Provient du Ramesseion (Thèbes).

N°s 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Détails tirés des bas-reliefs de divers édifices de Karnak (Thèbes).

Documents empruntés à la grande publication de la Commission d'Égypte (*Description de l'Égypte, etc.*, Paris, 1809-28, 22 vol. in-fol.), à celle de M. Prisse d'Avesnes (*Histoire de l'art égyptien, d'après les monuments;* Paris, 1858 et suiv., in-fol.), et à l'*Égypte ancienne*, par Champollion-Figeac (*L'Univers pittoresque*).



ÉGYPTIEN

CHARIOTS DE GUERRE ÉGYPTIENS ET ASIATIQUES. — ARMES. — RACES DIVERSES.

Le char égyptien était attelé de deux chevaux et monté par deux hommes : un guerrier d'élite, maniant l'arc, les javelots, la hache, et une espèce de servant d'armes, chargé tout à la fois, pendant l'action, des rênes et du bouclier, unique pour les deux hommes. C'est ainsi que sont représentés les chars égyptiens lancés en ligne sur les champs de bataille de Kadesh, où Ramsès II eut à combattre un nombre considérable de Syriens du nord, les Hittites, Chananéens connus des Égyptiens sous le nom de Khétas, *la plaie de Schéto*, auxquels s'étaient joints les gens d'Arad, de Mysie, de Pédase, ce qui faisait de ces confédérés une armée syrienne, troyenne, bactrienne, dont tous les chars, au nombre de deux mille cinq cents, étaient montés par trois hommes, le cocher et deux combattants, dont l'un chargé du bouclier. Les types des chars asiatiques, ouverts par le fond comme les égyptiens, varient dans leur forme ; la caisse en est plus simple, plus rustique, et n'est point chargée de gaînes ni de carquois. Les uns, qui présentent la figure d'une tour carrée, sont de la famille du char assyrien, que l'on voit dans les bas-reliefs de Ninive ; les autres ont la forme d'un tablier circulaire, aux côtés descendants, peu protecteurs, contrairement à ceux du char égyptien ; il en est d'inclinés en avant dont, pour plus de vélocité, le plancher est établi entre l'essieu et l'attelage, de façon que, penchés au-dessus d'un tel char lancé, les combattants devaient presque sembler montés sur leurs chevaux. L'habillement de guerre du cheval asiatique est du même genre, et non moins luxueux que celui du cheval égyptien ; toutefois, outre la grande housse et la têtière, les chevaux syriens portent une large garniture de poitrail, qui semble être un collier défensif. (N°s 1, 2, 4, 5, 8, 9 et 10, asiatiques. N°s 3, 6, 7 et 11, égyptiens.)

L'homme d'armes monté sur le char égyptien, n° 6, porte une cuirasse de lin, liée sur le côté et soutenue par des bretelles. Toute la partie postérieure de sa tête est rasée, le reste de la chevelure est réuni et tombe sur un côté. C'était la coiffure ordinaire des simples princes

royaux, une grosse tresse recourbée et pendante; quoique tous les Égyptiens eussent la tête et le menton rasés, peut-être les gens de chars, soldats d'élite, jouissaient-ils du privilège de conserver une partie de leur chevelure en offrant aux dieux, en or ou en argent, l'équivalent du poids des cheveux coupés, selon la coutume existante, au dire d'Hérodote et de Diodore, pour les enfants convalescents.

Les anciens Égyptiens partageaient les hommes en quatre familles distinctes, représentées dans les peintures d'Ibsamboul. Les Égyptiens (*Retou*) les hommes par excellence, les Nègres (*Nahsi*), les Asiatiques (*Aâmou*), et les peuples du Nord, à peau blanche; on voit dans ces tableaux Ramsès II, n° 20, frappant de sa hache d'armes un Nègre éthiopien vaincu (la mauvaise race de Kousch), et n° 13, Ramsès III, de proportions colossales, exterminant un groupe de captifs dont les mains sont liées, groupe dans lequel figurent les différentes races étrangères. Ramsès II, pendant la première partie de son existence royale, était associé à son père, et tout en jouissant des prérogatives suprêmes, ne portait pas toujours les insignes pharaoniques. Il est représenté ici coiffé seulement du *claft* et vêtu de la *calasiris* rayée, le vêtement militaire national; l'*uræus* seul, insigne de la souveraineté, brille à son front. Ramsès III, n° 13, porte le casque d'airain; la cuirasse qui lui couvre les épaules, la naissance des bras, la poitrine, est décorée des ailes de l'épervier victorieux. Ses reins sont ceints de la *calasiris* rayée. Les cordons de suspension du carquois, agrafés par devant, embrassent son corps; il est armé de l'arc coudé et de la hache, et son poignet est garni du gantelet métallique du tireur d'arc.

L'ancien Égyptien, qui appartenait à une race d'hommes tout à fait semblables aux habitants actuels de la Nubie, était, en général, grand, maigre, élancé; les épaules sont larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux, terminé par une main fine et longue; la hanche est peu développée, la jambe sèche; les pieds sont longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussure; la tête est souvent trop forte pour le corps. Le front, un peu bas, est carré, le nez court et rond, les yeux grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées. Tel est toujours le fellah, dit M. Maspero, en concluant que les Égyptiens, venus d'Asie par l'isthme de Suez, appartenaient aux races proto-sémitiques. Parmi les types qui se rencontrent ici, n° 12, on remarque le Nègre aux grosses lèvres, aux cheveux teints en rouge éclatant, portant une plume de chef, un large baudrier, de grands anneaux d'oreilles; c'est le même que celui que rencontrent les explorateurs modernes.

N°s 14 et 15. — Haches d'armes dont la partie métallique était engagée dans une mortaise pratiquée à l'extrémité du manche. — De fines lanières en nerfs de bœuf, ou simplement en cuir, servaient à fixer solidement le tranchant de bronze, dont le talon large adhérait au manche. — C'est la monture la plus ordinaire des haches de pierre, qui étaient encore en usage sur tant de points du vieux monde.

N° 16. — Casse-tête en bois d'acacia courbé, semblable à ceux que portent encore les Abasdehs et les Bycharys qui le nomment *lissan*. — Dans l'ancienne Égypte, cette arme con-

EGYPTIAN EGYPTIEN AEGYPTISCH



Spiegel lith

Imp Firmin Didot et Cie. Paris

tondante était surtout aux mains de l'infanterie; les archers en étaient pourvus aussi bien que les troupes légères. Cette massue est ornée d'une légende hiéroglyphique contenant le nom d'une reine : Hok-Amou, la servante d'Amou.

N°s 17 et 18. — Canne et fragment de canne en bois dur, portant des légendes hiéroglyphiques. — La canne entière a environ 1^{m},50 de longueur; elle est armée à son extrémité supérieure d'une petite saillie pour servir d'appui au pouce; cet appendice est souvent taillé en forme de corne. « Ces sortes de cannes, dit Prisse d'Avesnes, paraissent avoir été un insigne de fonctions ou une marque de commandement; Moïse qui avait tant emprunté aux usages égyptiens, donne une canne à chaque tribu, et sur cette canne devait être inscrit le nom de chacune des divisions du peuple juif. »

N° 24. — Poignard, dont la lame est cannelée dans le genre des damas d'Orient. — Le manche en corne et ivoire forme un double anneau pour recevoir le pouce et l'index, de manière que l'arme ne puisse être arrachée de la main. La lame de bronze de ce poignard est d'une trempe si sèche que la lime y mord à peine.

N°s 21, 22, 23, 25 et 26. — Pointes métalliques de flèches et de javelines en bois. — On y employait le bronze, et aussi l'os. Les armes de chasse, en jonc, étaient armées en silex.

N° 19. — Type asiatique.

(*Documents recueillis par Champollion jeune et Prisse d'Avesnes, et publiés dans les* Monuments de l'Égypte et de la Nubie, *Paris, Didot;* 1835-1847.)

ÉGYPTIEN

COSTUMES DE LA HAUTE ANTIQUITÉ.

1 2 3 4 5
6 8 9 11
7 10
13
12 14 15
16
17 18
19 20 21 22

Les monuments de l'art qui représentent l'Égypte antique ne racontent pas son histoire; mais la chronologie de ses rois établit que la civilisation dont ils sont les précieux témoignages remonte au plus lointain des âges; nous savons en effet, que, 2054 ans avant J.-C. Abraham et Sara allaient dans la basse Égypte, alors en pleine civilisation. Quant aux monuments existants, leur époque ne fixe pas sur la date de l'origine des costumes et usages représentés. Que pouvaient être les Égyptiens avant Thotmès I[er], qui fonda la brillante XVIII[e] dynastie de leurs rois ? Si, mille ans après Sésostris (Ramsès II), on les retrouve semblables à eux-mêmes, ne peut-on pas supposer qu'ils avaient été les mêmes mille ans avant lui ? Et, s'il en a été ainsi, à quelle époque remontent ces lois immuables qui s'opposaient à tout changement ? Par exemple, la figure de joueuse de mandore que nous donnons doit précéder de 16 ou 17 siècles l'ère chrétienne; mais faut-il en conclure que longtemps avant on ne nattait pas ainsi les cheveux, ou qu'on ne portait pas de bracelets ? Qui oserait tirer cette conclusion ? et n'en est-il pas de même pour bien d'autres sujets ?

La convention, la brièveté de l'art hiéroglyphique des bas-reliefs et des peintures de l'Égypte, est souvent une gêne considérable pour l'étude du costume dans le mouvement de la vie ; la netteté du procédé obvie à cet inconvénient pour bien des détails des parties du costume ou de la parure, que d'ailleurs l'œil scrutateur des voyageurs érudits parvient souvent à retrouver encore en usage dans la pratique locale.

Les coiffures égyptiennes sont celles d'un pays chaud où l'ardeur du soleil cause des maux de tête incurables; c'est un objet de nécessité devenu un élément de parure et parfois d'unique parure. Les exemples abondent où les femmes n'ont pour habillement que l'ample coiffure ordinaire, le *claft*, et une ceinture simple, très-étroite. Cette coiffure, portée par les deux sexes, consistait, en général, en un bonnet d'une étoffe épaisse couvrant la tête, ceinte sur le front, retombant en arrière et sur les épaules, tantôt cachant les oreilles, tantôt les laissant à découvert (n°s 1, 2, 3, 4, 5, 8, 17, 21). On se servait aussi de bonnets plus simples, mais très-épais, affectant en arrière la forme de la résille des Espagnols (n°s 9, 11, 12); on les portait avec ou sans cordons. D'autres (n°s 13, 14, 16, 18) étaient des bonnets ajustés sur la forme de la tête, et descendant jusque sur le front; ces premières coiffures cachaient entièrement la chevelure. Le n° 15 offre l'exemple d'une petite calotte dont l'étoffe cache seulement l'avant de la tête; mais les cheveux sont probablement postiches et font partie de la coiffure elle-même. Dans la figure n° 20, le fin bonnet retombant en pointe de capuchon est réellement indépendant de la chevelure nattée.

Les Égyptiens prenaient un grand soin de leur chevelure ; ils la divisaient en une multitude de mèches roulées en spirales, ou en nattes très-fines (n° 17); ils la disposaient en tresses étagées formant plusieurs rangs très-serrés et très-réguliers; ou encore en grosses nattes (n°s 10, 12) obtenues avec des cheveux d'emprunt ou l'adjonction d'autres matières. De pareilles coiffures demandaient un temps considérable ; aussi recourut-on aux chevelures artificielles que l'on mit comme des chapeaux. Ces perruques furent d'un usage presque général. Les pauvres confectionnaient la leur avec de la laine; les cheveux naturels étaient réservés aux riches. Le Musée britannique et celui de Berlin en possèdent d'originales.

Le n° 19, où la chevelure est lisse et tombante, montre que les Égyptiennes, dont les cheveux étaient peu longs, les coupaient carrément. Le n° 22 offre une de ces coiffures élégantes dont on trouve des exemples variés; on en portait ainsi à l'épervier, à la pintade, etc., etc.

Les Égyptiens s'oignaient tout le corps pour conserver aux membres toute leur élasticité; cette coutume est encore observée en Nubie et dans presque toute l'Afrique. Les femmes se teignaient les paupières pour faire paraître les yeux plus grands; il y avait pour cet usage deux nuances de collyre : le vert et le noir. Chez les Romains ce fût le *stibium ;* c'est encore le *kohl* chez les Orientaux. La toilette était d'ailleurs compliquée d'autres soins : après que l'aiguille d'ébène ou d'ivoire avait tracé autour des yeux le cercle noir, on mettait du blanc et du rouge sur la joue ; du bleu, pour dessiner les veines sur le front; du carmin aux lèvres et, enfin, aux doigts, le *henné* qui les teignait en rouge orangé, comme on le retrouve plus tard aux mains des dames mogoles.

Chataignon lith.

Imp. Firmin Didot. Cie Paris



Le blanc était la couleur la plus habituelle des vêtements; il y en avait de tous les tons, depuis le plus terne jusqu'au plus éclatant. Les habillements de couleur étaient en usage dès les temps les plus reculés. Les bonnets étaient d'étoffes rayées ou brodés. On se servait de coton, de lin et de laine. Quant aux anneaux des bras et des jambes, dont le goût a toujours été répandu dans l'Orient et dont l'usage, comme on le voit, remonte si haut, ils furent chez les Égyptiens, aimant l'élégance et habitués à avoir les jambes nues, l'objet d'un véritable luxe, ainsi que les colliers. On y employait l'or, le corail, les perles, les agathes, les calcédoines, les onyx, les cornalines. Il y en avait en acier damasquiné d'or; un grand nombre étaient enrichis d'émaux cloisonnés, de pierres gravées, etc., etc.

Le n° 7 représente une joueuse de mandore, un de ces *tanbours* à longs manches que l'on fait résonner avec un plectre. Elle a un collier à six rangs en perles de verre, deux bracelets à chaque avant-bras; sa robe unique, qui descend jusqu'à terre et voile si légèrement le corps, est faite d'une de ces mousselines dont la transparence est semblable à celles que fabriquaient les Indiens dès la plus haute antiquité. Les Égyptiens en fabriquaient-ils aussi ou venaient-elles d'Asie? Les deux hypothèses sont admissibles. Cette figure du temps de la XVIII[e] dynastie provient de la nécropole de Thèbes.

Le n° 10 offre un portrait de Ramsès II Méïamoun, roi de la XIX[e] dynastie; sa couronne ornée de l'*uræus* est l'insigne de la souveraineté. Le serpent est la vipère ou aspic, *hadjieh* des Égyptiens modernes. Le collier disposé comme une pèlerine est l'*oskh.* (Thèbes.)

Les n[os] 1, 2, 3, 4, 5, proviennent des bas-reliefs des grottes d'El-kab (Eilithyia). La coloration est un essai de restauration, ainsi que dans les figures suivantes.

Les n[os] 6 et 12, proviennent d'Esneh (Latopolis); les n[os] 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, de l'île de Philæ; les n[os] 19 et 20, de Thèbes.

Les exemples 7 *et* 10 *sont tirés de l'*Histoire de l'art égyptien *de M. Prisse d'Avennes; Paris,* 1863 *et suivantes, in-fol. Ouvrage publié sous les auspices du gouvernement français.* (Artus Bertrand.)

Tous les autres proviennent de la publication de la commission d'Égypte.

H

ÉGYPTIEN

PEINTURES HIÉRATIQUES DE L'ÉGYPTE ET DE LA NUBIE
DIEUX ET DÉESSES. — PHARAONS ET REINES.

LES PARURES DIVINES.

Il n'est point de renseignements authentiques sur le costume et la parure qui remontent aussi loin dans le passé que ceux fournis par les sculptures et peintures de la vieille Égypte, où la dogmatique de l'image était réglée par la loi, tout au moins par l'usage, de manière à ne laisser aucun arbitraire à l'artiste. L'uniformité constante des reproductions, dans lesquelles tous les détails sont immuables, est une affirmation de la haute antiquité des choses représentées en même temps que l'on s'est aperçu, en observant les dieux de forme humaine pure de l'olympe égyptien, que leur image se présentait, non seulement comme celle de l'homme qui a conçu ces divinités, mais aussi comme le portrait typique des hommes qui les ont successivement adorées. La race svelte et élancée qui nous est surtout connue par les monuments des Rammessides avait été précédée par un Égyptien trapu, de forme plus ronde, et de type complètement sémitique, ainsi que le montrent les photographies insérées dans l'album de Mariette, qui a reconnu dans ces portraitures un Égyptien antérieur à la IIIe dynastie, c'est-à-dire à la véritable fondation du royaume d'Égypte, dont les débuts remontent, selon les listes de Manéthon, à 5318 ans avant J.-C.

L'histoire de ces *memphites*, constructeurs des grandes pyramides, est encore presque toute légendaire ; leur ancienneté, déjà si haute, n'est cependant que relative, puisque la période de formation du sol et de la nation, qui aurait duré des myriades d'années au dire des anciens eux-mêmes (Platon parlait de dix mille ans) est évaluée aujourd'hui, d'après les calculs les plus modérés de la plupart des savants contemporains, à trois ou quatre mille années.

Les *shesou-hor*, serviteurs d'Horus, étaient des *proto-sémites* qui s'établirent sur les rives du Nil, en en chassant les Noirs à des époques préhistoriques. Les nombreuses tribus de ces Asiatiques demi- sauvages se fixèrent en fondant simultanément des petits États indépendants dont chacun avait son culte et ses lois. On attribue à ces générations la création de la plupart des noms divins et de presque tous les dogmes. C'est à elles que l'on fait aussi remonter l'établissement des premières lois civiles, la découverte des arts utiles à la vie et au plaisir de l'homme, l'invention du papier et de l'écriture, enfin, le mérite d'avoir fondé presque toutes les institutions de l'Égypte historique. Il faut indiquer ces lointaines origines, car l'ancienneté du caractère de ces documents ajoute puissamment à l'intérêt qu'ils excitent.

Rappelons que les êtres divins se reproduisaient sous trois formes, chacun ayant un type triple : 1° la forme humaine pure, avec les attributs spéciaux; 2° le corps humain avec la tête de l'animal spécialement consacré au dieu ; 3° cet animal même avec les attributs spéciaux au dieu qu'il représentait. Dans les images des dieux à figure humaine, les signes caractéristiques de chaque divinité se voient sur leur tête dont elles forment la coiffure.

Le visage et le nez sont parfois teints d'une couleur consacrée pour chaque divinité. En considérant sous sa *parure divine* une reine comme la Cléopâtre, n° 2, on peut inférer que la teinture de la peau entrait dans les toilettes des chefs qui, dans les cérémonies, portaient les insignes d'un dieu particulier, local. L'Égyptienne teinte en jaune, aurait ainsi usé du safran dont les Malaises de Java, Batavia, etc., se couvrent toujours le visage, le buste tout entier, et toutes les parties du corps qui sont en vue. L'usage du *henné* se serait étendu à tout le corps, au lieu de s'arrêter aux pieds et aux mains, comme chez les Persanes, les Indiennes et les Mauresques, ainsi qu'on en peut juger par les deux Pharaons, n°s 1 et 3, qui sont des Grecs. La teinture d'indigo, et le vert, qui sont également des couleurs de divinités indiennes, auraient été appliqués de même sur la peau humaine.

Pharaon, *fils du soleil, incarnation de Dieu sur la terre*, rouge ici (n°s 1 et 3), comme le disque du soleil, n'est point toujours représenté en *horus*, ou *soleil levant.* Et lorsqu'on voit que chaque nôme ou province de l'Égypte était spécialement consacré à l'une de ces triades divines, triades diversifiées sans être isolées qui formaient toute une série hiérarchique, dont chacune avait un temple qui lui était particulièrement affecté, on peut croire que, dans les tournées faites du nord au midi, et de l'orient à l'ouest par le souverain du royaume d'Égypte, il pouvait être de bonne politique d'empreindre sa peau même de la couleur des divinités locales. Cette teinture indiquée par le rite religieux serait une conséquence de la *parure divine* sous laquelle les souverains affectaient de se montrer dans les cérémonies publiques. Ammon-Ra régnait partout. Cnouphis et Saté trônaient à Éléphantine, à Syène et à Beghi, étendant leur juridiction sur la Nubie entière avec l'aide de Thoth, leur surintendant, dont les fiefs principaux étaient Ghebel-Àdheh et Dakkek. Chaque ville avait son patron. Osiris était seigneur de Dandour ; Isis, reine à Philœ ; Hathor était le dieu d'Ibsamboul ; Malouli, le dieu de Kalabschi. Toum régnait sur Héliopolis ; Ammon possédait Thèbes, et Phtah était venu dans les temps histo-

EGYPTIAN

EGYPTIEN

AEGYPTISCH

Vallet lith.

Imp Firmin Didot et Cie. Paris.



H

riques s'établir à Memphis. Les triades s'enchaînaient les unes aux autres par des alliances collatérales ; les dieux se donnaient une hospitalité réciproque dans leurs sanctuaires particuliers ; enfin, il y avait de grands temples consacrés à deux triades.

N° 1. — Ptolémée Philadelphe. (Temple d'Athor Évergète II, île de Philæ.)

Ce pharaon est coiffé du casque d'airain ou haute mitre portant l'urœus royal, et ayant par derrière, le long cordon descendant jusqu'aux pieds qui pend habituellement à la couronne d'Ammon-Ra —, le dieu suprême. Le vêtement est le pagne bridé sur les hanches, le *schenti*. La parure consiste en un large collier, des bracelets aux arrière-bras, et une sorte de tablier, qui paraît être de cuir, et s'avance de façon à former de profil un angle aigu par le bas. Cet appendice, lié à la taille par des cordelettes dont les bouts retombent sur le tablier même, devait être soutenu, soit par une cage de joncs, analogue aux paniers du dix-huitième siècle, soit par des bandes de métal, comme on en usait avec les crinolines. Le collier est l'insigne de la virilité au cou d'Ammon générateur. Ce tablier, qui appartient exclusivement au rang des rois, a peut-être une signification en rapport avec le sens du collier.

Rien ne prouve plus éloquemment la ténacité imperturbable des choses de la vieille Égypte que les portraits de ce pharaon étranger, dont la dynastie ne commence que 305 ans avant l'ère chrétienne, et qui, bien loin de rien modifier aux institutions nationales, se montre revêtu des insignes royaux traditionnels dans le pays ; y exerçant son autorité sous l'égide des vieilles lois, des vieilles coutumes, sous la protection des mêmes dieux.

Les Ptolémées, successeurs immédiats d'Alexandre au trône de l'Égypte, qui forment la XXXIIe dynastie souveraine, étaient des Grecs, originaires de la Macédoine.

N° 2. — Cléopâtre en parure divine. (Même provenance.)

Cette Cléopâtre est l'une des six qui ont été reines dans la famille royale des Lagides, depuis l'épouse de Ptolémée V jusqu'à Cléopâtre VI, la dernière et la plus célèbre, l'amie de César et d'Antoine, co-régente avec ses deux frères, Ptolémée XIV et XV, puis avec son fils Ptolémée XVI, *Césarion*.

Coiffure en cheveux nattés, peut-être une perruque, ceinte par un ruban portant l'urœus, qui n'est pas seulement l'insigne de la royauté, mais qui est encore l'ornement habituel de la coiffure divine. Dans le langage des hiéroglyphes, l'urœus sert à écrire le mot *déesse*.

Les deux plumes, longues et droites, de la famille de celles que l'on voit sur la tête d'Ammon-Ra, sont l'insigne caractéristique de la plus haute souveraineté. Le globe solaire, et les cornes du bélier rappelant l'ardeur génératrice, complètent cette parure de la tête dont les éléments hiéroglyphiques sont autant de symboles, et forment une des coiffures dites *sacrées, divines*. Le vêtement est une jupe fixée à la taille par une ceinture, soutenue elle-même par une paire de bretelles passant sur le buste nu.

Cette jupe est si étroitement serrée depuis la taille jusqu'au bas des cuisses, qu'il semble qu'elle ait plutôt pour but de faire valoir les formes du corps que de les cacher. L'évolution de l'étoffe, indiquée par le sens des rayures, révèle ici un stratagème produisant l'effet de ces cordons que les dames modernes emploient pour ramener la partie supérieure de leur jupe, serrée seulement à la hauteur du cordon, ce qui se concilie avec l'emploi des postiches, dont, en voyant ce stratagème, on peut soupçonner que les dames égyptiennes avaient connaissance. (Voir l'ajustement de même sorte, n° 5.)

Un large collier, des bracelets aux arrière-bras et aux poignets, des anneaux aux chevilles, complètent la parure. Le *Tau sacré*, la croix ansée, est le signe de la vie divine.

N° 3. — Ptolémée Philadelphe. (Grand temple d'Isis, île de Philæ.)

Sa coiffure est le *pschent* complet : elle se compose du casque de guerre et de la mitre ornée de plumes d'autruche ; elle est de prérogative royale. L'enroulement en S qui s'avance sur le devant, le *lituus*, est l'insigne particulier de la domination sur le nord. L'urœus brille au front du souverain; le long cordon descendant de la coiffure du chef suprême pend par derrière. L'unique vêtement est le *schenti* rayé. Large collier ; bracelets à l'arrière et à l'avant-bras. La croix ansée est tenue par la main gauche. La droite est armée du *nekkekh*, le *flagellum* ou fouet à deux lanières, insigne de souveraineté et de protec-

tion dans la main royale, et du *pedum*, une sorte de houlette ou crosse, insigne du commandement. Ainsi que le nº 1, ce Ptolémée est teint en rouge.

Nº 4. — *Osiris.* (Cette figure provient d'un temple élevé par Aménophis 11 [1720 ans environ avant J.-C.], ville de Kalabschi, en Nubie.)

Osiris, roi de l'Amenthi ou enfer égyptien, était le plus populaire des dieux rois, *Ounnovré*, l'être bon par excellence, dont le meurtrier, Set, le maudit, est le type du mal. La légende faisait d'Osiris le divin symbole de toute mort, celle de l'homme comme celle du soleil, c'est-à-dire sa disparition momentanée. On le représentait le corps en gaîne, enveloppé comme celui de la momie. Ses mains, libres, tiennent le pedum et le fléau. La peau est verte, parfois noire; sa coiffure est *l'atew*, la haute mitre flanquée de deux plumes d'autruche.

Nº 5. — Mouth, figure divine (même provenance nubienne).

Dans la triade supérieure égyptienne, Mouth, la femelle et la mère, est l'épouse d'Ammon-Ra, le mâle et le père. Khons est leur unique enfant.

Mouth porte ici le pschent, composé du casque, de la mitre et du *lituus*. Elle est coiffée du capuchon égyptien, *le klaft*, paré du plumage d'une pintade, et porte l'urœus en ferronnière.

Sa jupe n'a point les bretelles qui soutiennent la ceinture de Cléopâtre, mais elle est encore plus étroitement et surtout plus longuement serrée. Ce vêtement collant le serait au point d'entraver la marche, si les dames égyptiennes n'avaient point usé de ce stratagème que nous avons indiqué comme se rapprochant des usages modernes. Si l'on admet cette probabilité, la jupe de la divine Mouth donne ici une des plus charmantes expressions du genre, puisqu'il faut attribuer à une articulation des grandes ailes dont la jupe est embrassée, l'élasticité nécessaire pour la marche, même à petits pas, de la dame égyptienne s'avançant la canne à la main.

La canne est ici le sceptre à fleur de lotus qui est particulier aux déesses. Il n'y avait point de sceptre royal proprement dit. Les cannes égyptiennes, insignes de commandement et de distinction, n'avaient guère moins de cinq pieds de haut. Leur pommeau était souvent en forme de fleur; plus fréquemment encore, elles étaient tout simplement unies. On les faisait en bois d'acacia, et le nom du possesseur y était gravé.

Nº 6. — *Anouké*, avec les couleurs consacrées et le sceptre de la déesse. (Grand temple. Ile de Philæ.)

Cette divinité appartient à une triade nubienne, composée de Noum, Sati et Anouké. Dans un cartouche qui accompagne son image, cette dernière se donne elle-même comme étant « la *dame d'Éléphantine* ».

Elle est tantôt coiffée d'une sorte de bouquet de plumes, tantôt de la couronne blanche. Champollion, qui l'identifie avec Vesta, la montre étendant les ailes comme une déesse protectrice.

La parure est ici toute rustique, et il ne semble point qu'il y ait aucune orfèvrerie dans le collier et les bracelets de cette divinité habillée de plumes.

Nº 7. — Figure de déesse, portrait divin. (Grand temple d'Isis, île de Philæ.)

La coiffure est la haute mitre, présentant à l'avant et à l'arrière la paire de cornes du bélier; une seule bretelle, en sautoir, soutient la ceinture de la jupe.

Nº 8. — Buste de la reine Nowré-Ari, la bienfaisante *Ari*, épouse de Ramsès II, Ramsès *Meïamoun*, le Dieu.

Le titre de *royale épouse* et de *royale mère*, qui lui est donné dans le petit temple d'Ibsamboul qu'elle a fait construire, signifie, dit M. Perret, qu'elle a été la mère d'une fille épousée par l'incestueux Ramsès.

Cette figure est le fragment d'une parure divine. Le klaft, embrassé par un plumage d'oiseau agile, porte l'urœus couronnée du globe solaire entre les deux cornes du bélier. Nowré-Ari qui apportait à une dynastie nouvelle les droits héréditaires qu'elle tenait de la souche royale qui précéda les Ramessides, et consolida ainsi le trône de ces derniers, offre le type égyptien dans sa plus grande finesse; son oreille placée haut est une marque de la race. L'œil selon l'usage général, est largement agrandi par le kohl; la boucle d'oreille est un simple anneau; le collier est de ceux qui formaient des gorgerins à plusieurs rangs, dont on assurait la demeure en place par un contrepoids, le *menat*, qui les retenait sur l'épaule. Le torse paraît couvert par un de ces célèbres tissus transparents qui auraient égalé les plus fines mousselines de l'Inde.

Nº 9. — Étendard de Ramsès III, fondateur de la XXᵉ dynastie, cent ans après Ramsès II, 1279 ans avant J.-C.

Ce drapeau a cette importance historique que, entre les mains de Ramsès III, qui s'est opposé victorieuse-

ment aux envahissements et aux déprédations des Asiatiques, lesquels avaient pris, depuis plus d'un siècle et demi, l'habitude de débarquer en masse sur les côtes d'Afrique, il fut l'étendard de guerre, le signe de ralliement de ceux qui s'opposant énergiquement à l'émigration orientale tournée contre la vallée du Nil, obligèrent les migrations à reprendre la route méditerranéenne vers l'ouest, où ce courant rétabli les fit arriver à la suite des colonies phéniciennes : les *Tyrséniens,* au nord de l'embouchure du Tibre ; les *Sardanes,* dans l'île qui porte leur nom, la Sardaigne, tandis que, d'un autre côté, les *Philisti*, arrêtés, demeurèrent en Syrie.

Dans cette personnification de l'Égypte qui forme la tête de l'étendard, on observe que le capuchon rayé est fixé par un cordon en jugulaire. Les deux bras levés qui surmontent le klaft, signifient dans les hiéroglyphes, *la hauteur*, *l'exaltation*, *la joie.* Cet étendard accompagne Ramsès III dans la suite des tableaux de ses victoires qui se trouvent dans le temple d'Ibsamboul, et il est aussi auprès de ce Pharaon lorsqu'il massacre de sa hache d'armes un groupe de prisonniers asiatiques.

N° 10. — Buste d'Horus. (Temple de Kalabschi.)

Ce Dieu était adoré dans plusieurs nomes de la basse Égypte ; il symbolise l'éternel renouvellement de la divinité, et même, sous le nom de *Horœris*, il représente la préexistence divine. Le soleil meurt, mais il renaît sous la forme d'Horus, fils d'Osiris, et soleil levant il est le vengeur de l'être bon. L'avènement d'un pharaon était un lever d'Horus, un lever de soleil.

N° 11. — Buste de Moui. (Grand temple, île de Philæ.)

Moui ou *Meus*, la pensée, la raison, est une des nombreuses transformations de Thoth, l'Hermès égyptien auquel on donnait la tête de l'ibis, comme symbole du cœur et de l'intelligence. La plume que Moui porte droite sur le klaft rayé doit appartenir à cet animal.

N° 12. — Ammon-Ra. (Grand temple de Philæ.)

Ammon, qui veut dire *caché*, *mystérieux*, est le créateur du monde et le générateur ; Ra est le nom du soleil, de toute antiquité le dieu national de l'Égypte entière. C'est à partir de la XIe dynastie, c'est-à-dire aux débuts de la puissance thébaine, 3762 avant J.-C. que la dénomination d'Ammon-Ra fut adoptée à Thèbes. Les Grecs l'ont assimilé à leur Zeus.

La couronne surmontée d'un disque et de deux longues plumes droites est l'insigne caractéristique de ce dieu. Son corps est peint en bleu sur tous les monuments. Son sceptre à tête de lévier est le signe de la vie, la croix ansée est le symbole de la vie divine. Son buste est ici serré dans un corselet formant comme une cuirasse imbriquée. Ainsi qu'on le voit aux dieux mâles n°s 10, 11 et 14, on trouve à son menton un appendice en forme de barbe tressée que l'on tient pour être postiche. Le schenti rayé complète le costume.

N° 13. — Buste de Malouli. (Temple de Kalabschi.)

Ce Dieu formait avec Horus son père, et Isis, mère et femme d'Horus, la triade finale du système religieux dont Ammon, Mouth et Khons composaient la triade initiale. Ce souverain divin de Kalabschi réunissait en lui les caractères ou du moins les principaux insignes des deux grandes divinités de l'Égypte : Ammon-Ra, *Amon-Soleil* et Phé ou Phri, le *Dieu soleil.* Ce seigneur de Talmis, du nom donné à Kalabschi par les Grecs, est le *Mandou-li* des Proscynéma grecs. Il est coiffé du klaft rayé et de la haute mitre rouge ; son disque est jaune, et le dieu teint lui-même de cette couleur apparaît comme dans le rayonnement même de la lumière du disque.

N° 14. — Cneph, Chnouphis, Chnoumis, Noum ou Khnoum. Pronaos du grand temple de Philœ.

Ce dernier est encore un dieu solaire, avec ses couleurs consacrées et sous la forme d'Ammon adorée en Nubie, et particulièrement aux cataractes. Son titre le plus fréquent est celui de *fabricateur des dieux et des hommes.* Dans ce rôle, il façonne sur un tour à potier une figure d'homme ou plutôt l'œuf mystérieux d'où la légende faisait sortir le genre humain et la nature entière. Il est simplement coiffé du klaft rayé, vêtu du corselet serré soutenu par deux bretelles, et du *schenti* à raies. Il a le cordon du chef suprême, le collier et les bracelets. Il tient la croix ansée et la coupe de la vie.

Ces dieux trônent sur des sièges garnis d'une tapisserie et accompagnés du marchepied qui constitue véritablement le trône.

Documents tirés du grand ouvrage de Champollion jeune sur les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie.*

Voir pour le texte: Champollion jeune, Panthéon égyptien, *Paris;* 1823; — *Champollion Figeac*, l'Égypte ancienne, Univers pittoresque; — *M. G. Maspero*, Histoire ancienne des peuples de l'Orient, 1876, *Hachette, édit.*; — *M. Paul Perret*, Dictionnaire d'archéologie égyptienne, *Paris*, 1875; — *J. G. Wilkinson*, The Manners and custums of the ancients, *édition revue par Samuel Birch, Londres*, 1878, *J. Murray, édit.; — M. René Ménard*, La Vie privée des anciens, 1880, *Paris, Morel, édit.*

ÉGYPTIEN

MOBILIER

LITS, DIVANS ET TRÔNES

Les spécimens du mobilier égyptien contemporain de constructions qui remontent à trois et quatre mille ans ne se peuvent retrouver, dans un pays où l'habitation particulière n'a laissé aucune trace, sauf dans les peintures conservées sur les murs de certains édifices. Celles de ces peintures que nous reproduisons proviennent de Thèbes, où elles ornent le tombeau de Ramsès IV, l'un des rois de la XXe dynastie, commencée en 1279, et terminée en 1101 avant l'ère chrétienne.

Les Égyptiens avaient des lits pour la nuit et des lits de repos pour le jour, espèces de divans ou canapés de dimensions variées ; ils ne se servaient pas de lits pour les repas : c'était un usage asiatique qu'ils n'avaient pas adopté. La couchette de nuit est clairement indiquée dans nos peintures par le chevet mobile que l'on voit aux n°s 5 et 7. Elle est droite, parfois légèrement courbe, se prêtant à la flexion du corps, et montée sur quatre pieds figurant les pattes d'un quadrupède ; elle est assez élevée pour nécessiter l'emploi d'un marchepied à plusieurs degrés. La charpente est de bois ou de métal ; le fond du lit est un réseau de cordelettes attachées au châssis ; réseau épais, serré, légèrement élastique, dont on voit un fragment antique au musée du Louvre, et qui est encore en usage. La construction comporte, en outre, un battant de pied plus ou moins haut arrêtant le matelas dont la couche est garnie. Ce matelas peu épais, relevé légèrement du côté de la tête, est couvert d'une housse dont l'extrémité passe par-dessus le battant. Quant au chevet mobile servant d'oreiller, appelé *ouol,* dont on trouve une représentation pittoresque dans notre planche ayant pour signe le Pantalon, c'était un appui dur en usage dans toutes les classes ; les riches y employaient des matières précieuses finement travaillées ; l'*ouol* dont nous venons de parler, appartenant au Musée du Louvre, est en ivoire. Il y en avait

en albâtre oriental, avec un pied cannelé ou de forme simple orné d'hiéroglyphes gravés, parfois peints en bleu, portant le nom et les qualités de leur propriétaire; d'autres étaient d'un bois rare. On se servait, pour ceux d'un genre plus ordinaire, de tous les bois du pays, le sycomore, l'acacia, le tamarix, etc. — Les plus pauvres, couchant simplement sur la natte, se contentaient de l'ouol de pierre ou de terre cuite. Le climat explique l'usage de ce genre d'oreiller dur, soutenant la tête du dormeur autour de laquelle l'air circulait librement, et lui évitant tout contact échauffant, insupportable dans les contrées à haute température. On retrouve encore aujourd'hui le chevet égyptien en Nubie et en Abyssinie, et des oreillers de même genre au Japon, en Chine, en Amérique et sur quelques points de l'Océanie. La forme demi-circulaire, large, s'explique par la coutume des Égyptiens de garder leurs coiffures compliquées le plus longtemps possible ; on ne pouvait recommencer tous les jours tant de boucles et tant de tresses ; l'ouol, d'où la tête du dormeur ne pouvait glisser, était nécessaire pour conserver la chevelure intacte. Les Égyptiens, au rapport d'Hérodote, s'abritaient sous le moustiquaire, indispensable dans les pays chauds ; il est probable que le battant de pied de la couchette, beaucoup plus haut qu'il n'est utile pour retenir un matelas posé d'ailleurs sur un plan horizontal, était élevé pour servir de soutien à ce moustiquaire.

Les lits de repos pour le jour paraissent désignés par la présence du disque solaire monté comme un miroir de métal. Les n°s 3, 4 et 6 font voir que ces lits de jour étaient garnis d'un grand coussin ou matelas plus épais que celui de la couchette ; ils étaient inclinés, disposés en accotoirs, non houssés. Le quadrupède debout, faiblement ébauché dans le lit pour la nuit, se complète ici de toutes ses parties principales : outre les quatre pieds, il a la tête et la queue ; le matelas épais figure le corps. C'est, en somme, l'animal qui fait le meuble et lui donne sa physionomie particulière, selon qu'il s'agit du lion, du bélier, du chacal, de l'hyène, du singe, du bœuf, du sphinx, etc.

Le choix de ces figures n'était pas indifférent chez un peuple où les croyances et le culte étaient mêlés à la vie intime de l'homme ; où, du temps des empereurs, il était encore en usage de mettre les diverses parties de son corps sous l'influence et la protection de planètes, désignées par l'astrologie, sans compter les dieux consacrés par le culte. Les précautions à prendre étaient singulièrement étendues chez des gens qui admettaient, par exemple, ainsi que l'ont révélé les tables des constellations, que, à l'heure XIe, la tête ou couronnement du lion influe sur le cœur ; à l'heure X^e, le quadrupède *Menté*, le lion marin, sur l'œil gauche ; à l'heure IXe, les serviteurs du Menté, sur le bras gauche, etc., etc., ainsi pour chaque heure de la journée. Lorsqu'on sait que par leurs figures hiéroglyphiques les Égyptiens exprimaient jusqu'à des idées métaphysiques : le lion, la force ; l'abeille, la royauté, etc., et que la foule, déjà si considérable, des dieux de leur panthéon, êtres et choses, animal ou plante, s'augmentait encore des trois formes hiératiques propres à chacun d'eux ; telle, par exemple, que la forme humaine pure avec les attributs spéciaux au dieu ; le corps



Spiegel lith.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

humain avec la tête de l'animal spécialement consacré à ce dieu ; l'animal lui-même avec les attributs spéciaux du dieu qu'il représentait, les signes caractéristiques formant la coiffure suffisant pour préciser la divinité, on se rend compte de l'immense domaine dont disposaient les artisans égyptiens pour varier la physionomie de leurs meubles, quel que fût d'ailleurs le choix d'un client que ses craintes comme sa dévotion rendaient si attentif. Rien de plus favorable ne pouvait se rencontrer pour le développement des arts que ce polythéisme symbolique à trois thèmes. L'ingéniosité des Égyptiens en a tiré ce parti merveilleux qu'il est rare de rencontrer même parmi des choses identiques à première vue, deux objets absolument semblables. Le symbole d'un dieu sous la forme animale, adoptée par eux pour leurs lits, donne aux meubles de ce genre une tournure toute particulière, très caractéristique, absolument étrangère au décor architectonique employé chez tant d'autres peuples de toutes les époques. Parmi nos spécimens, le n° 3 offre l'exemple d'une divinité d'ordre supérieur couronnée de son symbole spécial ; la vache avec le disque et deux plumes recourbées entre les cornes : c'est la déesse Hathôr, la Vénus égyptienne, l'Aphrodite des Grecs. Tous les lits n'offraient pas cette franche unité de signification; parfois, les pieds de devant et ceux de derrière du lit ne sont point de même genre ; au devant ce sont ceux d'un lion, à l'arrière ceux d'une gazelle : anomalie apparente dont l'explication reste dans le domaine de la conjecture. Il y a encore tel de ces lits qui semble tout à la fois dédié à trois divinités, ayant la tête et la queue du lion, à l'arrière des pieds de gazelle, à l'avant des jambes humaines dans leur entier. Celui que nous citons et qui a été donné par Champollion, figure dans une scène où l'appareil funéraire est presque complet ; on y voit les quatre vases canopes ; la momie est étendue sur le châssis horizontal dont le matelas est enlevé. Le lit funèbre ne différait pas des autres. Les n°s 1 et 2 montrent que, jusque dans leurs meubles les plus simples, les Égyptiens trouvaient encore le moyen de rappeler quelqu'une de leurs divinités par la forme des supports; quoique les pieds de ce lit et de ce divan, tournés les uns vers les autres, semblent exclure l'idée de la représentation figurative d'un quadrupède, on voit par ces derniers exemples qu'il leur suffisait de peu, au besoin, pour en évoquer le souvenir.

Les meubles étaient en bois communs, en bois rares et exotiques, en métaux ornés de dorures ou ciselés. On fabriquait avec le même soin les marchepieds, les lits, les divans, les armoires à deux portes, les buffets, les tablettes, cassettes et coffrets. On incrustait le bois d'ivoire et d'ébène. Les chaises, les fauteuils à bras étaient garnis, recouverts de riches étoffes, unies, brochées, brodées, teintes et peintes, en lin, en coton ou en soie. Le tabouret était semblable pour l'étoffe au siège dont il était l'accessoire. La chaise égyptienne ordinaire, dont on se servait sans marchepied, était un siège bas, profond, à dossier renversé peu élevé, à fond canné (voir notre planche ayant pour signe le Tonneau). Les n°s 8, 9, 10 et 11, sont sensiblement différents du siège domestique. Ces quatre chaises surhaussées, sont de véritables trônes, de la famille de ceux que l'on donnait aux dieux, et sur

lesquels figurent les Pharaons dans des marches triomphales, sous le dais du palanquin ou sur son plancher nu ; l'un est un fauteuil à bras, l'autre est un pliant. Le lion, le vautour victorieux, des vaincus aux bras liés, etc., montrent la nature des emblèmes dont on décorait les meubles de ce genre, pour lesquels il n'était pas de trop grand luxe.

Documents recueillis par Champollion jeune : Monuments de l'Égypte et de la Nubie, *Firmin-Didot.*

Voir pour le texte : Champollion aîné, l'Égypte ancienne ; Univers pittoresque. — *Wilkinson*, Manners and customs of the ancient Egyptians. — *John Hungerford Pollen*, Catalogue du South Kensington Museum.

ÉGYPTIEN

USTENSILES DOMESTIQUES. — COSTUME SACERDOTAL.
LA GRANDE HARPE.

N° 1.

Boîte à parfums, dont le contenant est un vase porté par une esclave le soutenant d'une main, et tenant un sac de l'autre (allusion fréquente aux tributs d'aromates prélevés par l'Égypte sur certaines nations vaincues). — Le vase saillant s'ouvrait en évoluant sur un axe situé à sa base, ainsi qu'on en voit des exemples dans la planche dont le signe est une Idole. Cette boîte est en bois de sandal peint et doré.

N° 2.

Offertoire en cartouche régulier. — La décoration de cet ustensile montre la nature de sa destination : c'est une cuiller pour la présentation de parfums liquides. On y voit des poissons dans de l'eau courante, des plantes aquatiques. Le manche est formé d'une branche de lotus, s'épanouissant en fleurs d'un côté, de l'autre se terminant par une tête de cygne. Cet objet est marqué de noms royaux contenus dans l'encadrement ordinaire ; cette inscription avoisine l'objet représenté dans notre planche.

N° 18.

Fragment de boîte à parfums, du système évoluant décrit dans la planche au signe de l'Idole.

N° 17.

Petites pièces émaillées paraissant avoir appartenu à divers jeux; car elles sont figurées de même forme et de même grandeur, et seulement de couleurs différentes, dans les représentations peintes ou sculptées.

N° 8.

Ventouse en corne. — Bien que cet instrument ne présente aucune inscription hiéroglyphique, il paraît remonter à l'époque des anciens Égyptiens. Il a été trouvé à Memphis parmi d'autres antiquités. La partie supérieure devait porter une virole de peau et avoir une petite soupape de cuir pour fermer l'instrument après avoir fait le vide, ainsi qu'on le voit encore aux ventouses employées aujourd'hui par les barbiers arabes.

N° 7.

Vase sous les deux aspects de la statuette accroupie dont il est formé. — C'est un petit récipient servant à contenir le *stibium*, l'antimoine en poudre ou toute autre préparation analogue du *surmé* des Orientaux. On y trouve encore le *style* pour l'application du collyre sur le prolongement habituel de l'angle externe des yeux.

N° 3.

Offertoire ou cuiller à parfum, en albâtre.

N° 4.

Offertoire en ébène. — Ce chef-d'œuvre de goût et d'élégance représente une Éthiopienne au corps nu, parée seulement d'une coiffure édifiée avec soin, d'un large collier et d'une étroite ceinture, bijoux autrefois dorés. C'est encore aujourd'hui, toute semblable, fabriquée en cuir et en verroterie, la ceinture des danseuses d'Égypte, des Nubiennes et des noires.

Cette statuette au corps horizontalement étendu, en une des poses de la natation, soutient sur ses bras le récipient destiné au cosmétique. Il est fermé par un couvercle et offre la figure d'un poisson. Cet élégant ustensile, qui porte la légende royale d'un Pha-

raon de la XVIIIe dynastie égyptienne, est de dix huit cents ans environ antérieur à l'ère chrétienne.

N° 27.

Fragment d'une statuette du même genre; cette coiffure caractéristique est intéressante.

N° 10.

Miroir en métal poli, à manche d'ivoire.

N°s 13 et 22.

Boîte de toilette à compartiments avec son couvercle; celui-ci glisse sur deux raînures et devait être fixé par une espèce de loquet jouant sous la pression du bouton saillant.

N° 23.

Boîte minuscule en sapin. — Elle renfermait une bague en or portant le nom d'Amaunoph II, qualifié de fils d'Amon-Ra, *l'être suprême,* simple titre honorique.

N° 20.

Chevet appelé *ouol.* — Ces chevets en bois, destinés à supporter la tête pendant le sommeil, sont encore en usage sur les bords du Nil. Plusieurs peuples anciens employaient des chevets semblables; on en trouve au Japon, en Amérique et dans quelques îles de l'Océanie.

N° 5.

Peigne simple.

N°s 6, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 21 et 24.

Vases de matières diverses et de formes différentes servant à la toilette. — Ces petits objets sont, en général, des onguentaires ou des récipients propres à la manipulation des cosmétiques.

N° 9.

Ce numéro offre un exemple de la fermeture employée avec la disposition à plat de certains cols de vases. Elle paraît être absolument du même principe que la fermeture dite à *l'émeri* employée par les modernes. On voit par les anses des n°s 9, 12, 14, destinées à un cordonnet de suspension, que l'on portait sur soi ces flacons de petite dimension, contenant des essences subtiles ou même des sels volatils.

N°s 26 et 27.

Prêtres jouant de la harpe. — Ces prêtres étaient rasés et épilés par suite d'une prescription générale. Il leur était enjoint, suivant Hérodote de prendre ce soin tous les trois jours. Il entrait, dit-on, dans cette prescription une idée de pureté, de propreté corporelle, que paraissait exiger le commerce des prêtres avec les dieux et l'administration des choses sacrées. Le choix du tissu pour le vêtement était une conséquence directe du même principe. Les prêtres égyptiens ne devaient être habillés que de robes de lin; ces tissus procuraient des vêtements très fins, très légers, d'une blancheur éclatante, propres à toutes les saisons sous un climat doux, facilitant pour les gens du sacerdoce l'entretien de la propreté prescrite, qui exigeait des soins méticuleux; car il en était pour le prêtre égyptien comme pour le prêtre juif, qu'un insecte mort sur la peau ou trouvé dans les habillements exposait à des peines sévères. Il n'y avait guère d'autre diversité dans le costume de ces prêtres que quelques insignes caractéristiques selon le rang ou le culte desservi, car on portait suspendues au cou des figures de dieux ou de déesses ou *des images symboliques.* Le *schenti,* la courte tunique, était le vêtement habituel, vraisemblablement pour l'intérieur. La *calasiris,* plus longue et plus ample, couvrait le schenti. — Les magnifiques instruments maniés par ces deux prêtres diffèrent des harpes modernes en ce qu'ils n'ont point de soutien antérieur, on ne doute point ce pendant que la tension des cordes n'y fût parfaite. On les appelait *buni.* Les plus grandes harpes égyptiennes connues ont six pieds et demi de hauteur. Le nombre des cordes de celles représentées ici, est de onze pour l'une, de treize pour l'autre. Il existe une harpe triangulaire au musée du Louvre, en parfait état de conservation, qui possède vingt et une cordes. Ces beaux spécimens de l'art égyptien parlent d'eux-mêmes et n'ont pas besoin de commentaire; on voit qu'on les faisait résonner avec la main, sans le plectre, les doigts pinçant les cordes. Ces harpes sont représentées dans les peintures du tombeau de Rhamsès IV, le premier roi de la XIXe dynastie, commençant 1474 ans avant J.-C.

Tous ces documents proviennent des Monuments de l'Égypte et de la Nubie, *par Champollion jeune, et des* Monuments égyptiens *par Prisse d'Avesnes, qui leur font suite. (Firmin-Didot.)*

EGYPTIAN EGYPTIEN AEGYPTISCH

Vallet lith.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.





ÉGYPTIEN

USTENSILES DOMESTIQUES.

Nos 1, 7, 24, 27 et 28.

Vases figurant dans une peinture représentant l'intérieur d'un cellier. On trouve de nombreux exemples de vases en grès de ces formes diverses au musée du Louvre. Ils mesurent de 0m12 à 0m20 centimètres.

Nos 7, 25, 27 et 28.

Vases de la famille des ampoules, terme générique qui s'appliquait à des vases de petite dimension dont le corps était gonflé comme une vessie. C'étaient des onguentaires où l'on mettait surtout les huiles parfumées et les pommades.

Nos 3 et 16.

Comestibles dans des corbeilles, comme celles portées par les canéphores, figurant au milieu de tributs dont un scribe dresse la liste.

No 15.

Vases en verre émaillé (ampoules). Ceux de même nature au Louvre ont en hauteur 0m20 cent.

Nos 2, 9, 13, 14, 21 et 33.

Vases de formes variées des plus élégantes, remontant ainsi que les exemples précédents au XVIIe siècle avant l'ère chrétienne. Les Grecs, ainsi que le fait remarquer Champollion, durent connaître ces formes qui précèdent de plus de mille ans leurs plus belles productions. Ce sont encore des onguentaires, des flacons à odeurs, servant à contenir des eaux parfumées ou des huiles. Ils étaient faits d'albâtre, ou de pierres fines ou de verre; c'est de cette dernière substance que sont les originaux conservés au musée de Naples. (Le no 9 semble plutôt un bouchon qu'un vase; il se trouve au musée du Louvre un exemple de figure analogue qui est en os et mesure 0m04 cent. de hauteur.) Les albâtres employés pour ces petits objets, d'un grain fin susceptible d'un beau poli, étaient fort variés. Les Égyptiens tiraient l'albâtre *calcaire* et l'albâtre gypseux des environs de Thèbes et de la ville d'Alabastron, dans la même contrée. L'albâtre veiné ou rubané, présentant des zones plus ou moins foncées, était utilisé en même temps que les albâtres en pâte homogène plus ou moins transparente. L'albâtre onyx, le marbre agathe et l'albâtre fleuri étaient tirés des montagnes de l'Arabie.

No 34.

Petit vase, ou boîte à parfum, avec son couvercle, représenté dans une offrande faite par un chef asiatique au roi Thoutmosis IV, mort en 1687, avant l'ère chrétienne.

Nos 23 et 38.

Amphores bouchées de terre émaillée.

Les vases formaient chez les anciens la plus belle et la plus riche partie de leur ameublement. Ces deux spécimens sont de magnifiques exemples du goût que les Égyptiens apportaient dans la conception et la décoration de cette partie du mobilier.

Le n° 38 qui, sur son trépied, retrace encore aujourd'hui la forme du *bardach*, le vase d'eau de terre spongieuse servant de temps immémorial à clarifier l'eau du Nil et à la rendre fraîche, représente par excellence l'amphore *non sessile*, celle qui ne peut s'asseoir d'elle-même, se reposer. Ce vase, disposé en hauteur afin de contenir beaucoup de liquide tout en tenant peu de place, était fiché la pointe dans le sable de la cave ou du cellier, ou posé sur un trépied garni d'un cercle. L'amphore, expression grecque, *la chose à porter des deux côtés*, c'est-à-dire que l'on peut saisir par deux anses, était souvent d'une dimension qui exigeait pour son transport le concours de deux hommes; les *deux oreilles, diota*, étaient employées en ce cas pour le passage d'une courroie de suspension soulevée par une traverse dont le bois reposait sur l'épaule de chacun des porteurs. Dans le principe les amphores étaient en terre cuite. Puis il y en eut de bronze, de marbre et de différentes matières. Elles servaient à contenir des liquides, du vin, de l'huile et même du miel. On les transportait dans les salles de festin, on les y posait sur leur trépied. Les Égyptiens eux-mêmes tirèrent parti de la forme élégante de cette jarre en y ajoutant un pied, comme le montrent surabondamment les petits flacons bouchés ou non, n°s 2, 13, 14, 18, 22. C'est cette dernière forme qui fut adoptée par les Athéniens pour les amphores ornées de peintures contenant l'huile des oliviers sacrés qui se donnaient en prix aux vainqueurs des Panathénées.

Le n° 23 est une amphore dont le bas tronqué droit fait une amphore sessile. Le col court du vase se trouve largement pris entre deux encolures de chevaux disposés en *bifrons*. C'est l'attelage d'un bige égyptien, richement houssé et harnaché comme on le voit aux chars d'apparat avec son panache en plumes d'autruche. Il est à croire que ces plumes, dont la courbure empêcherait la sortie du haut et large bouchon du vase clos, devaient pivoter sur elles-mêmes. Ce vase, avec son ample fermeture a tous les caractères d'un vase *balsamaire*. Ces deux modèles proviennent des peintures des tombeaux de Kourna, à Thèbes, qui sont du XVIe siècle avant l'ère chrétienne.

N° 8. Ce vase à panse opulente, à large ouverture pour le passage de la cuiller profonde qui servait à remplir les coupes des convives, avec les tigres qui lui servent d'anses, est le vase bachique par excellence. Il était primitivement de terre, puis on le fit de bronze ou de l'un des métaux précieux. Il nous semble que le vase de poterie, appelé *lagena*, décrit par Apulée comme ayant un *corps plein qui s'enfle ainsi qu'une gourde, un col court et un pied pour le tenir*, vase qui était surtout destiné à contenir du vin, mais que l'on employait aussi à d'autres fins, comme de garder des fruits, etc., devait beaucoup se rapprocher de cette forme.

N° 32. Sac de poudre d'or, en usage pour les transactions commerciales.

Tous les objets qui précèdent ont été recueillis sur des peintures de Thèbes, d'Élethya, etc. Ceux qui suivent, et dont la plupart se trouvent au musée du Louvre, sont en nature. Nous donnons la dimension de ceux que nous avons pu mesurer sur les originaux.

Il y en a de deux sortes : les *offertoirs* ou cuillers à parfums, et les boîtes à parfums. Les

EGYPTIAN — # EGYPTIEN — AEGYPTISCH

Massias lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



premiers sont : N°s 4, 12, face et revers, long. 0^{m}25 ; 6,10, face et revers ; 17, long. 0^{m}12 ; 19, long. 0^{m}18; 20, long. 0^{m}15 ; 26, long. 0^{m}10 ; 29, long. 0^{m}20 ; 31, long. 0^{m}15 ; 35, long. 0^{m}22 ; 37, long. 0^{m}18 ; 40, long. 0^{m}20 ; ils sont tous en bois, et ont été principalement trouvés dans les tombeaux de Kourna.

Pendant longtemps les aromates ne furent employés que pour les cérémonies religieuses et les embaumements, mais les Égyptiens cherchèrent avec le temps à rendre plus agréables, plus salutaires, les fréquentes ablutions auxquelles les obligeait leur climat, et, pour obtenir les onctions parfumées, ils commencèrent par s'adresser aux prêtres qui leur vendirent les parfums confectionnés dans les laboratoires des temples. La toilette, qui était pour les riches Égyptiennes une affaire de grande importance, exigea dès lors de nombreux objets, car les parfums, les opiats, les électuaires de toute sorte étaient fort variés, et les artisans s'ingénièrent à trouver des combinaisons nouvelles en rapport avec la nature particulière de chaque espèce. Ils disposaient pour ces ustensiles domestiques d'une liberté qui leur était interdite dans les choses du culte ; leur aimable et ingénieuse fantaisie nous a valu des objets mobiliers dont le style élégant reflète toujours les principes les plus élevés de l'art. Disons, en passant, que lorsque l'on faisait usage de ces patères de bois pour y brûler quelque parfum, c'était en y posant un petit récipient de matière résistante, comme on le voit dans les sacrifices.

Les formes de cet ustensile sont variées, et affectent souvent celle d'un cartouche régulier au bout d'un manche dont le lotus des deux espèces, en boutons et en fleurs ouvertes, avec ses tiges ajourées, est pour ainsi dire le fond. C'était d'ailleurs bien la place de cette fleur élégante, car les Égyptiens qui en aimaient l'odeur devaient se plaire à en retrouver l'image. Parfois quelque figure de serviteur découpait sa silhouette dans les tiges de la fleur. — Dans le n° 26, c'est une joueuse de mandore. — Dans le n° 31, la figure d'un esclave portant un plateau chargé et monté sur un esquif semble faire allusion à la provenance éloignée des parfums qui venaient de l'Arabie et des Indes. — Quant au n° 40, c'est une servante revenant du marché rapportant des comestibles et des fleurs épanouies du lotus aimé.

Les boîtes à parfums étaient fermées pour empêcher l'évaporation. Les unes étaient des cassolettes, comme les n°s 5, 11, ce dernier donné par M. Prisse d'Avesnes, comme un de ces bouquets artificiels dont chaque fleur contenait un flacon d'essence. Celui-ci est un bijou de suspension, ainsi que le démontre l'anneau formé ingénieusement par les tiges. Parmi les autres boîtes on en trouve comme les n°s 36, 39, 41, dont le contenant, sous forme d'un vase porté par une figure humaine, s'ouvrait en évoluant sur un axe que l'on remarque à la base et se fermait avec un bouton que l'on voit n° 41. Ces trois figures, toutes de caractère asiatique, représentant des peuples vaincus, courbés sous le poids du service qui leur est imposé, sont une allusion directe aux tributs d'aromates que les Égyptiens imposaient aux nations conquises, ainsi que les prêtres l'expliquèrent à Germanicus lorsqu'il visita les ruines de Thèbes (TACITE, *Annales*).

Ces boîtes sont en bois comme les offertoirs. On y employait le plus souvent le bois de sandal, à la teinte rougeâtre, et aussi le *sandal jaune* et le *sandal blanc* qui ont l'un et l'autre une odeur fort agréable. On se servait également des diverses variétés de l'ébène. Ces bois étaient peints et dorés.

(*Documents recueillis par Champollion jeune* : Monuments de l'Égypte et de la Nubie, *Firmin-Didot.*)



ÉGYPTIEN

MOYENS DE TRANSPORT.

PALANQUINS ROYAUX. — BATEAUX.

1	2
3	4
5	6

Le jour solennel du triomphe d'un roi vainqueur n'était point celui de son retour dans la capitale. Le souverain, après s'en être approché, monté sur son char, suivi des colonnes des prisonniers pris parmi les diverses peuplades vaincues, rentrait à pied dans la ville royale, et s'en allait d'abord au temple rendre grâces aux dieux et leur faire hommage de ses captifs. Le triomphe était l'objet d'une cérémonie ultérieure. Ce jour-là, le souverain se rendait de son palais au temple, assisté par tous les grands de l'État. Un corps de musique ouvrait la marche; les parents, les familiers du roi, les pontifes, les fonctionnaires publics de divers ordres, formaient la première partie du cortège; venait ensuite, seul, le fils aîné du roi, ou l'héritier présomptif de la couronne, brûlant de l'encens devant le vainqueur; celui-ci était porté dans un *naos*, ou châsse richement décorée, par douze chefs militaires dont la tête était ornée de plumes d'autruche. Le monarque, décoré de toutes les marques de son autorité supérieure, était assis dans la châsse, sur un trône élégant, que couvraient de leurs ailes des images d'or de la Justice et de la Vérité. Un sphinx à face humaine, symbole de la sagesse unie à la force, et un lion, emblème du courage, étaient figurés auprès du trône. Des officiers, à pied, élevaient autour de la châsse les *flabella* et les éventails ordinaires. De jeunes enfants de la caste sacerdotale marchaient auprès du roi, portant son sceptre, l'étui de son arc, et ses autres armes et insignes. A la suite, venaient les autres princes de la famille royale, les hauts fonctionnaires du sacerdoce, et les principaux chefs militaires rangés sur deux lignes. Des militaires portaient les socles et les gradins de la châsse; un peloton de soldats fermait la marche; la foule était partout.

Nous réunissons ici trois exemples du palanquin royal, n°s 1, 5 et 6 ; l'un comporte le dais, le baldaquin, le *naos* ou petit temple ; un autre est surmonté de l'*umbella,* le parasol ; le troisième n'est qu'un plancher nu. C'est la chaise qui en était la partie la plus essentielle; les dieux, les ancêtres, les rois, toutes les personnes vénérables, sont représentés assis : c'est leur figure hiéroglyphique. Le siège surhaussé, le marche-pied, constituent le trône; la chaise, portée à dos d'hommes en nombre défini, tient à la prérogative ; quant à la forme même du palanquin du triomphateur, on voit qu'elle n'avait rien de régulier. Ces palanquins ne se posaient point à terre; lorsque celui que l'on portait avait à en descendre, la chaise, avec ses brancards, était posée sur un socle dont étaient chargés les gens de la suite, comme on l'a vu plus haut, ainsi que du gradin portatif que l'on mettait devant, entre les brancards (ce socle, en charpente légère, figure dans notre n° 6).

La haute taille donnée aux souverains était le symbole de la puissance. Les trois souverains représentés portent le casque militaire ; les n°s 1 et 6 avec le *pschent,* emblème du pouvoir royal; le n° 1 tient d'une main le fouet dont le manche a la forme du *pedum,* houlette : c'est le double symbole de la direction et de la modération; de l'autre main, il tient la croix ansée, la clé du Nil, le signe idéographique de la vie. Le n° 5 a le *pedum* seul; le n° 6, le sceptre simple. La justice, *Tmei,* la vérité, *Saté,* reconnaissables à la plume qui surmonte leur tête, marques de la prééminence dans le tribunal, étendent autour du souverain des bras protecteurs; le vautour, dont ces bras figurent l'aile, était l'emblème de la protection divine, etc., etc. On appelait *œris* les officiers militaires qui portaient le palanquin royal. L'*amschir,* l'encensoir en bronze dans lequel étaient brûlés les parfums offerts aux dieux et aux rois, était formé d'une tige de lotus; une tête d'épervier, ou d'un autre animal sacré, terminait la poignée qui était quelquefois en bois sculpté. Les *flabellifères* marchaient à la droite et à la gauche du souverain. L'appareil en forme de bouclier, appendu à la ceinture des porteurs du palanquin, n° 5, ne doit pas arrêter l'attention. C'est un cartouche dont usaient parfois les peintres égyptiens pour y inscrire le nom et la qualité des personnages. Enfin, on remarque que dans le groupe n° 1, le souverain, ainsi que ses porteurs, sont chargés des *tabtebs,* la sandale à bout relevé en feuille de palmier, que ces porteurs ont de longues robes et une double plume sur la tête, tandis que ceux du roi Horus, n° 5, ont les pieds nus, comme ceux de leur chef, une seule plume sur leur tête, et ne sont vêtus que de la courte calasiris. Cette différence exprime-t-elle un cérémonial de moindre importance, ou n'est-ce qu'une question de temps, Horos appartenant aux âges légendaires ?

Le palanquin n° 2, de beaucoup moins d'apparat que ceux qu'on vient de voir, a un caractère usuel qui en rend le type au moins aussi intéressant que le grand *naos.* C'est une boite peu profonde, affectant à son arrière la figure d'une chaise basse à dossier, ayant les bras d'un fauteuil. On y était assis, les jambes allongées, ce qui convient parfaitement au voyage ; quatre porteurs, dont l'agilité est indiquée, suffisaient pour ce siège suspendu ; les brancards courts en excluent un plus grand nombre. Un appareil d'assez grande dimension, ayant la

Massias del.

Imp Firmin Didot et C[ie] Paris



forme d'un van à base horizontale, assurément léger, puisque d'une seule main un homme suffisait pour le maintenir, par sa traverse, à la hauteur nécessaire, mettait le chef assis dans sa chaise à l'abri des rayons du soleil.

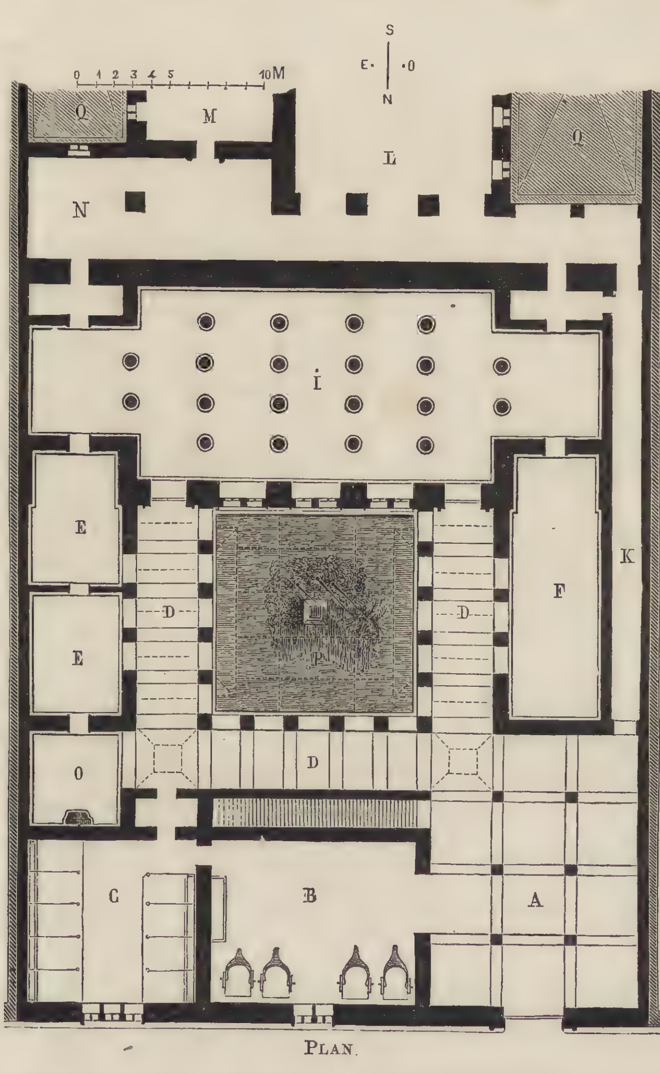
Les n°s 3 et 4 offrent des variétés du cange antique, conçu pour voguer avec la plus légère prise possible d'une eau si souvent ensablée, marchant, soit à l'aviron seul, soit avec la voile et les avirons ; l'un est une barque aménagée pour le transport des dames, que l'on voit regardant aux fenêtres ; l'autre est un bateau ponté, ayant la grande vergue conservée par la *dabieh* moderne ; son *naos* en fait une des variétés de la *bari* sacrée. Nous rapprocherons ces deux exemples de nos documents nautiques sur l'ancienne Égypte.

Nos fragments proviennent de Thèbes ou de ses environs ; le n° 1 *du palais de Ramsès IV, à Medinet-Habou; les n^os* 2 *et* 3 *du tombeau des Beni-Hassan ; le n°* 4, *de Biban-el-Molouck, le n°* 5, *de Djebel-Selseleh (Silcilis), le n°* 6, *des peintures de Gournach ; ils sont tirés des* Monuments de l'Égypte et de la Nubie *par Champollion jeune et des* Lettres écrites d'Égypte, *par le même; Paris-Didot.*



ÉGYPTIEN

INTÉRIEUR D'UNE RICHE HABITATION DE LA HAUTE ANTIQUITÉ.



PLAN.

A. — Vestibule dont le sol en terre battue permet l'entrée et la circulation des chars ; les esclaves portiers y couchent la nuit.

B. — Remise pour les chars et passage des chevaux.

C. — Écurie desservie par les palefreniers qui prennent l'eau à donner aux chevaux dans la fontaine de la pièce O.

D. — Portique ou galerie de communication.

E E. — Pièces d'habitation usuelle, garnies de nattes et de divans avec coussins, servant de salles à manger ordinaires et de chambres pour la sieste.

F. — Grande pièce pour la réception des étrangers ou pour les grandes réunions d'affaires. Là, le patron recevait ses intendants et les esclaves gérants de ses propriétés rurales.

I. — Grande pièce d'honneur où se donnaient les festins et les grandes fêtes de famille ; elle servait de *tablinum* et contenait les statues des ancêtres renfermées dans des niches creusées dans le mur et closes par des portes.

K. — Communication entre le vestibule et les communs ; le long du mur, on plaçait les jarres d'huile et de vin.

L. — Cuisine.

M. — Dépendances de la cuisine.

N. — Pièce où se tenaient les esclaves pour le service des appartements.

O. — Salle avec fontaine pour les ablutions.

P. — Cour intérieure servant de *patio ;* le plancher ajouré était garni de feuillages et de rameaux de palmiers.

Q Q. — Cours des dépendances.

(*N. B.*) — Nous donnerons, dans le texte général, la description de toute cette maison reconstruite sur le vu des dispositions intérieures que l'on trouve à chaque pas dans l'Égypte moderne, malgré les présomptions du savant égyptologue M. Mariette-bey. Guidé par les textes anciens et appuyé sur l'immutabilité du peuple égyptien, nous n'avons pas plus hésité à aborder un sujet d'étude aussi intéressant, que ne l'a fait M. Hermann Weiss, *Kostümkunde.* (Stuttgart, 1855-72, 3 vol. gr. in-8°, fig.)

Le plan d'ensemble et la vue pittoresque de la cour intérieure sont une restitution de l'habitation égyptienne, telle qu'elle nous apparaît au temps de Menéphtah (que l'on identenfie quelquefois avec le Pharaon de la Bible), XIV[e] siècle avant l'ère chrétienne.

Il ne reste en Égypte aucun vestige de l'habitation privée antique. Là où les fondations des nécropoles sont assises sous terre, sur le roc de granit ou d'albâtre, et restent intactes, tout ce qui fut construit sur le sable mobile du désert, détrempé par le limon du Nil, a totalement disparu.

La vue de la cour intérieure est prise du côté de l'entrée, à l'angle des portiques de gauche et de droite; celui de gauche, où sont suspendus les tapis, mène à la salle des ablutions; derrière celui du fond, sont les pièces d'habitation usuelle. L'avant-corps, sans portique, est celui de la grande pièce d'honneur pour les festins où aboutissent le portique du fond et celui de droite; enfin, ce dernier longe la salle de réception pour les étrangers (voir le plan annexé). Au premier étage, sont les chambres d'habitation et de travail des femmes, non séquestrées comme chez les modernes, mais occupant toujours avec leurs enfants des appartements séparés.

Tout est disposé dans cette cour pour la soustraire aux ardeurs du soleil et lui procurer de l'ombre. Les encorbellements du premier étage, du genre des *moucharabys* modernes, sont placés aux expositions sud, est et ouest, en laissant libre l'accès du vent du nord ; ils rétrécissent l'ouverture supérieure du côté où l'on peut avoir à souffrir de la chaleur. Les poutres transversales, placées sur la terrasse et formant un plancher ajouré, sont destinées à recevoir des velums, des nattes, ou simplement des branches de palmiers. — Enfin, aux piliers sont fixés des crochets de bronze pour suspendre des tapis ou des étoffes de laine ou de poils de chameau. — Un jardinet de trois ou quatre palmiers et de quelques fleurs, orné d'une statue, occupe le milieu de cette cour.

Le portique est dallé en grandes pierres blanches que dans le pays on nomme *la balatte* ; les piliers, comme toute la construction du rez-de-chaussée, sont en briques crues, recouvertes d'un enduit. — Le bois ne fait son apparition qu'au premier étage; il sert aux planchers des portiques, aux encorbellements et au treillage supérieur qui tamise le jour. — Le plafond des portiques est fait de caissons formés par deux lastres d'albâtre en pierre, posés en fronton et s'appuyant sur des poutres en bois enduites de plâtre d'albâtre — Toute la décoration est peinte sur l'enduit.

La philosophie religieuse n'attribuant à l'habitation privée qu'un caractère éphémère, les matières précieuses n'entraient point dans sa construction.

(*Restauration par M. Paul Bénard, architecte, peinte par M. Hoffbauer.*)



Charpentier lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris

ASSYRIEN

COSTUMES, MEUBLES ET OBJETS DIVERS.

1
5 6 7 10
2 3
9
8
4

La civilisation asiatique, née sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, qui eut tant d'éclat avec les empires de Ninive et de Babylone, et dont les monuments, si longtemps inconnus, inexplorés, parlent aujourd'hui si haut, paraît s'être étendue beaucoup plus au loin que celle des Égyptiens. — Outre qu'à l'époque antérieure aux colonies grecques elle fut celle des Phéniciens et de toute l'Asie Mineure, elle fut aussi celle des Hébreux, et il devient chaque jour plus évident que c'est à elle que remonte la civilisation de l'Europe entière. — L'empreinte profonde du vieil art assyrien, reconnaissable sur tous les vieux monuments de la Grèce et de l'Étrurie, dans les sculptures comme dans la peinture des vases, a confirmé aujourd'hui à tous la véritable origine de l'art des Hellènes, et déterminé le point de départ de la grande route de la civilisation européenne.

Nous croyons utile d'insister de suite sur un de ces faits généraux dont la connaissance importe aux artistes : tout fait présumer que la civilisation assyrienne, rivale en antiquité et en durée de celle des Égyptiens, a servi de type au peuple hébraïque; les savants modernes en ont trouvé la preuve en mille endroits des livres bibliques, d'un sens obscur, incompréhensible, jusqu'à la vue des objets rapportés de Ninive. — Les Hébreux, en contact avec la Phénicie et l'Assyrie, ont la même origine et presque la même langue que les Assyriens ; ils possédaient les mêmes institutions ; — ces tributaires habituels de leurs voisins, longtemps en servitude à Babylone, qu'Hérodote retrouve plus tard dans l'armée de Xerxès, emprun-

tèrent tout à leurs vainqueurs et particulièrement ce qui est du domaine des arts, dont l'exercice leur est interdit par Moïse non moins iconoclaste que Mahomet. C'est ainsi que Hiram envoie à Salomon des Phéniciens pour la sculpture des lions, des taureaux, des *keroubim* placés dans le temple de Jérusalem; non-seulement ces sculpteurs apportent leur ciseau, mais les figures qu'ils laissent ne sont que des copies dont les originaux appartiennent à la symbolique assyrienne. — Ces communications, ces affinités, autorisent donc ceux qui ont à traiter de quelque scène biblique à rechercher ce qui concerne le costume et le mobilier dans les monuments assyriens, et à les tenir comme propres aux Hébreux. — (Voir, à ce sujet, la lumineuse notice de M. Adrien de Longpérier.)

Le n° 1 est un fragment de bas-relief représentant *Assour-akh-bal,* le Sardanapale des Grecs, couché à demi sur un lit de repas, et la reine assise sur un trône composé d'un fauteuil élevé, peu profond, garni de nattes ainsi que le haut tabouret servant de marchepied. — Le roi est vêtu d'une tunique à manches courtes, étroite comme un justaucorps. La tête nue est ceinte d'un bandeau en joaillerie; de longues bandelettes frangées en descendent dans le dos; il a des bracelets et des pendants d'oreilles; une couverture, avec un gland aux angles, dont l'envers paraît garni de fourrure, couvre la partie inférieure du corps étendu. — La chevelure et la barbe sont divisées avec ce soin méticuleux que les nations asiatiques y apportaient alors et qui faisait dire au prophète Daniel parlant de Nabuchodonosor : « La chevelure de sa tête est comme de la laine mondée. » — Les Assyriens, évidemment fiers de leur chevelure et de leur barbe, les parfumaient, et, pour en égayer le noir de jais, y tissaient des fils d'or, ou les recouvraient de poudre d'or. — Le souverain efféminé était peint et fardé. Doris, cité par Athénée, raconte qu'Arbace, un de ses généraux, le trouva un jour fort occupé à se peindre les sourcils. — Sardanapale élève une coupe qui peut être de métal, d'albâtre, de porcelaine, ou même de cristal; car il existe des spécimens en verre transparent portant le nom du souverain représenté ici, ce qui les reporte à environ 2,500 ans. Ce sont les plus anciens connus.

Des esclaves aux longues robes frangées, à la tête ceinte aussi d'un bandeau, mais sans bandelettes, agitent des chasse-mouches avec un mouvement rhythmique. — Le costume de la reine sera décrit sur un exemple plus développé; elle porte un bandeau de joaillerie, comme celui du roi, mais dépourvu de bandelettes, comme celui des esclaves. Les chevelures des femmes sont disposées comme celle des hommes, mais moins volumineuses. Leurs souliers sont fermés.

Les coupes, à la hauteur de la bouche, semblent élevées pour une libation sacrée. La table est d'ailleurs un de ces trépieds en forme de cuvette, dans lesquels on mettait l'eau et le vin pour les repas et les sacrifices, et que l'on retrouve plus tard chez les Grecs et les Romains. — En avant, est le brûle-parfums que l'on allumait pour les souverains comme aux pieds

Goutzwiller lith



Imp. Firmin Didot Cie Paris

des autels. Ces voluptueux Assyriens faisaient une grande consommation des aromates les plus précieux; ils se parfumaient le corps entier; et, dans leurs festins, l'agitation des cassolettes d'or emplissait l'atmosphère de nuages odorants, pendant qu'on arrosait les vêtements des convives avec de l'eau de senteur. — Il y eut dans une de ces circonstances quinze sortes d'onguents, au safran, au cinnamome, au nard, au fenugrec, au lis, etc., offerts au choix dans des vases d'or, et les invités furent renvoyés chez eux, couronnés de fleurs. (Athénée.)

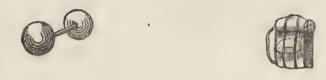
Les exemples 5, 6, 7 montrent que les simples soldats portaient la chevelure et la barbe comme leurs chefs; on les coupait parfois aux vaincus, ce qui était un suprême affront. Chefs et soldats avaient des tatouages : « Tous ils portaient, dit Lucien, à la tête et aux poignets des stigmates en l'honneur de la déesse syrienne. » — Faut-il ajouter que les Assyriens, prodiguant tant de soins à leur chevelure et y attachant tant d'importance, connurent comme les Égyptiens la fabrication des perruques et qu'ils en faisaient un large usage?

Le caractère du mobilier est dû aux principes de l'architecture assyrienne; — le lit de repas, au dossier recourbé formant table, mérite l'attention; il est finement sculpté et orné de ces animaux où la haute valeur des artisans assyriens se révèle. Ce meuble, comme le siége de la reine, comme la table d'offrande, devait être incrusté d'ivoire, de nacre, de métaux riches, etc., ainsi qu'on les vit plus tard chez les Romains lorsqu'ils s'éprirent du luxe asiatique. — On se plaçait sur ce lit élevé, appuyé sur le coude gauche, et on mangeait de la main droite, comme le firent les Grecs et les Romains.

Le nº 2 est une table d'offrande comme celle décrite ci-dessus. Les autres meubles nºs 8 et 9 représentent une table basse et un siége en forme d'escabeau garni d'un coussin et de franges pendantes avec son marchepied monté sur des pattes de lion. C'est aussi un siége royal.

Une épée longue et droite (nº 3), que l'on portait ainsi que le carquois (nº 4), sur le côté gauche, et le poignard droit (nº 10) qui se mettait dans la ceinture, appartiennent au costume militaire, ainsi que les hauts boucliers des fantassins, dont l'un est une véritable barrière mobile. — Les anciens dépeignent généralement ces boucliers (nºs 5, 6, 7) comme étant des tissus d'osier recouverts de cuir.

(*Ces fragments proviennent du palais de Nimroud, et de celui de Koyoundjik, construit sur l'emplacement de Ninive, et que l'on croit être celui de Sennachérib; — ils sont tirés des nombreuses sculptures d'albâtre que les fouilles de M. Layard et de son continuateur, M. Ormuzd Rassam, ont mises au jour et qui sont aujourd'hui au Musée britannique. — Voir aussi les ouvrages suivants : P.-E. Botta*, Monument de Ninive; *Paris*, 1849-50, 5 *vol. gr. in-fol.* — *A.-H. Layard*, The Monuments of Nineveh; *London*, 1849-53, 2 *vol. in-fol. et* Discoveries in the Ruins of Nineveh and Babylon; *London*, 1853, *in*-8. — *V. Place*, Ninive et l'Assyrie; *Paris*, 1867-70, 3 *vol. gr. in-fol.*)



ASSYRIE

COSTUMES ET ARMES. — POMPES ET CHASSES ROYALES.

L'haltère.			Le sac.			
1	4	5	6	7	8
2					
3		9		10	

Les sujets traités par les sculptures assyriennes ne comportent pas la représentation des diverses classes de la société. Les Égyptiens ont montré dans leurs reliefs et dans leurs peintures toutes leurs castes ; chaque classe, entourée de ses attributs, s'y présente dans l'activité de sa vie habituelle. Ces renseignements précis font défaut pour la vieille Assyrie. Des scènes de guerre, de chasse, de religion, dont la principale figure est toujours celle du roi, voilà l'ordinaire.

Les monuments d'où sont tirés les sujets représentés, attestent que les Perses, après avoir soumis les Mèdes, qui avaient déjà absorbé les Assyriens, s'approprièrent les usages médiques. Hérodote, comme Strabon, les montre habillés des mêmes tuniques, laissant croître leurs cheveux parfumés, coiffés de mîtres, portant chacun un anneau et un bâton travaillé artistement, terminé à son sommet par quelque insigne, une pomme, une rose, un lys, un aigle, etc....

La tiare droite entourée d'un diadème, appelée *kyrbasie*, était chez les Perses l'insigne de la souveraineté. Seuls, selon Plutarque, les rois de Perse portaient la tiare droite; les généraux, suivant Suidas, la portaient inclinée. La tiare royale était un cône tronqué au sommet et surmonté d'une pointe rigide, droite. Dans le bonnet conique ordinaire des Perses, qui était d'étoffe de laine probablement, la pointe s'inclinait en avant ou en arrière.

La robe médo-persique, allant jusqu'aux pieds, est la *candys*, χάνδυς. Cyrus l'avait empruntée aux Mèdes. Elle était en lin ou en coton (*byssus*). La stole royale était teinte de pourpre, brodée d'or, garnie de pierres précieuses. Élien compare les plumes du paon à l'habil-

lement chamarré des Mèdes et des Perses. Le roi, ses cousins, ses principaux officiers, ses eunuques, remplissant les fonctions de chambellans, de conseillers et d'aides de camp, avaient seuls le droit de porter la *candys*. Celle du roi était teinte de pourpre marine, celle des autres de rouge commun, végétal ; le bas en était frangé ou plus justement orné de glands dont la rangée avait la figure d'une frange. Les rois donnaient la candys en présent. Par-dessus la longue robe on mettait une tunique plus courte, en laine, et sur celle-ci une chemisette : c'est l'habillement que portaient les Perses à l'époque où Hérodote visita Babylone.

Le surtout à franges que l'on voit ici, nos 2 et 3, recouvrant la stole, est selon toute apparence la *caunace* dont parle Aristophane ; on l'appelait aussi la *persane*. La ceinture était une partie indispensable de ce costume. Le roi portait une ceinture d'or.

Les Grecs donnaient le nom de *persique* à la sandale à quartier dont la plupart de nos figures sont chaussées ; ils lui reprochaient son aspect mesquin, sa *misérable apparence*, contrastant avec la richesse du reste du costume. Hérodote ni Xénophon ne parlent des pendants d'oreilles que l'on voit à presque tous nos personnages, et dont plusieurs se composent de grosses perles ; c'est une mode regardée comme d'origine indienne. Quant aux colliers et bracelets, c'étaient des ornements des plus estimés chez les Perses, servant de marques distinctives aux personnes les plus honorables ; ils faisaient aussi partie des présents royaux.

Les Assyriens ont les *cheveux étagés* dont parle Xénophon, et le nom de *chevelus* qu'Hérodote donne aux Perses, leur convient parfaitement. (Voir à ce sujet la pl. assyrienne, ayant pour signe le Berceau.) La taille haute, bien faite de ces personnages, leur chevelure épaisse, leur barbe fournie, leur tête plus souvent ronde qu'ovale, une expression générale de bonhomie et de mâle vigueur, tout caractérise le type perso-germanique de la race caucasienne.

N° 1.

Chasse à courre. — Le souverain est suivi de deux pages dont l'un tient à sa portée les flèches empennées ; l'autre la lance, en menant un cheval de remonte. Tous trois portent la bottine lacée. Le roi a le diadème en bandeau orfévré d'où pendent les longues bandelettes ; son costume ne diffère de celui de ses suivants que par la richesse ; tous trois ont la double ceinture, une en courroie étroite sur une large *zona*.

La bride des chevaux est en deux parties : celle qui tient au mors énergique est double et fine ; elle aboutit à une corde épaisse et ronde, offrant des arrêts pour la main comme une corde à nœuds. Le cheval royal a un anneau de queue auquel est attaché en prolongement un long gland effiloché. Il n'y a pas de selle ; un tapis riche, épais, en tient lieu pour le roi ; ses pages sont sur des peaux d'animaux. On chasse des fauves de petite taille.

Nos 9 et 10.

Chariots, sur lesquels le souverain se livre à une chasse plus dangereuse de lions et de tigres. Le n° 10, à roues beaucoup plus fortes, ressemble cependant au char de guerre égyptien ; il est aménagé de la même façon, les carquois y sont appendus au dehors et il ne contient que le combattant et le cocher. Mais outre qu'il est fermé à l'arrière par le bouclier garni à l'avant d'une rangée en dents de scie, ce char assyrien est d'une construction plus épaisse et plus résistante ; son plancher est entièrement porté en avant de l'essieu. Le timon carré et fort ne paraît pas non plus porter le joug comme chez les Grecs ; le soutien de ce joug semble partir du haut de la caisse du véhicule et être houssé au-dessus des chevaux. Le roi, paré d'un simple diadème est vêtu de la caunace en justaucorps entourée d'une large ceinture ; dans sa seconde et étroite ceinture sont passés les







Goutzewiller del

Imp. Firmin Didot Cie Paris



Goutzewiller lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris



couteaux de chasse ; il a l'épée au côté, et sa lance est debout derrière lui ; on lui voit des bracelets métalliques aux arrière-bras nus et aux poignets, et il paraît pourvu du gantelet de tir. Pour plus de rapidité, tout en lançant une flèche, il en tient en main une seconde. Les carquois sont plats ; chacun d'eux contient une petite hache d'un seul tranchant, de forme très primitive, dont la monture n'est pas éloignée de celle des haches de pierre. Le harnois des chevaux, très beau, comporte un fort anneau latéral où passa le rêne, ce qui en assure le jeu en la maintenant en place. Cet anneau est soutenu par un collier de poitrail largement ouvert sur le garrot. Le mouvement de la queue de l'animal montre ce qui est dit plus haut, que c'est un appendice en forme de gland qui la prolonge.

Le nº 9 représente un chariot d'une construction encore plus massive que le précédent ; il est d'ailleurs de plus grande dimension et contient quatre personnes. La caisse a son cadre renforcé, elle est close à l'arrière par un tablier de hauteur qui fait de ce chariot une tour carrée dans laquelle on combat de tous les côtés. Ce tablier de clôture est même prolongé assez bas, de façon à empêcher que l'un des animaux puissants que l'on chasse ne se puisse introduire entre les roues, ce qui exposerait le char à être soulevé et renversé. La roue, de grand diamètre, est des plus fortes, le bois de son cercle épais est lié par des plaques métalliques ; elle a huit jantes fourrées de métal du côté de l'essieu. Cette roue est assujettie par des clous sur son cercle roulant, et tout annonce que l'essieu de ce char n'est pas tournant. Le plancher est en avant comme l'autre. L'attelage n'est que de deux chevaux, dont la queue se termine en une nattefaisant retour dans l'anneau en formant une boucle. Le carquois, contenant de longues flèches, n'est point appendu au char. Ce carquois est debout, et maintenu solidement en place par une courroie bouclée, horizontale, faisant retour sur la paroi de la caisse.

Le souverain porte la tiare divisée en zones, comme en parle Hérodote. Son vêtement, de caractère défensif, paraît plutôt un justaucorps piqué qu'une cuirasse. Son long poignard, ou courte épée, soutenu par un baudrier, est passé dans sa ceinture pour ne pas entraver les mouvements. Les bracelets d'arrière-bras sont des serpentins, ceux de poignet des anneaux, riches pour le roi et simples pour les autres. On voit dans le monument complet que les deux combattants de l'arrière repoussent de leurs piques un lion don le front est profondément pénétré d'une flèche, et qui se retourne contre le char en désespéré. Le cocher rend la main à ses chevaux qui passent sur un lion mort ; en arrière, un tigre, criblé de flèches, se tord dans les dernières convulsions de l'agonie.

Les palais environnés de *paradisi* à l'usage des souverains perses qui en possédaient dans toutes les provinces de leur empire, étaient de type assyrien. Le *paradisi* était un parc rempli de bêtes sauvages où le roi prenait le plaisir de la chasse. Xénophon vit un de ces châteaux dans le parc duquel Cyrus le jeune chassait à cheval.

Nº 2.

Char attelé en triga, en tout semblable à notre nº 10. Le cocher s'y trouve seul ; les chevaux menés à la main ont la tête surmontée d'un empanachement en éventail, qui semble la parure d'un léger joug de tête. Le roi à pied, coiffé de la tiare droite et du diadème, tient d'une main un arc coudé, et de l'autre des flèches ; les deux *skeptuques* σκηπτοῦχοι, porte-sceptre eunuques, qui le suivent et que les sculpteurs ninivites ont toujours soin de rendre reconnaissables, non seulement par l'absence de la barbe, mais en leur donnant des traits arrondis, un visage efféminé, portent les carquois et, en outre, l'un le sceptre ou le bâton court du roi, l'autre le parasol, procurant l'ombre *faite mécaniquement*, comme en parle Xénophon. Cet emblème du pouvoir se rattachait encore chez les Perses à leur culte du soleil. Il est vraisemblable qu'il en avait été de même chez les Assyriens ; on pense que les rosaces, les disques rayonnants qui brillaient à leur diadème, étaient une image du soleil, et qu'elles étaient pour eux comme une armoirie personnelle. Le roi, chez les Assyriens, était honoré à l'égal d'une divinité ; l'adoration était exigée de tous ceux qui étaient admis à son audience ; on le saluait dans l'attitude de la posternation, à genoux, les mains jointes par devant ; les suppliants avaient les mains jointes derrière le dos. On voit ici le salut ordinaire. Au second plan de cette scène, figure un soldat coiffé du *pileus*, portant sur son dos le bouclier avec sa défense en dents de scie ; il est armé de la pique et du carquois ; sa tunique est courte, et ses pieds sans chaussures.

Nº 3.

Le roi suivi de trois eunuques, l'un portant le parasol

les autres les carquois et le petit bâton, s'appuie d'une main sur son arc, de l'autre élève une coupe; il semble offrir en holocauste le taureau affaissé à ses pieds. « On offrait en sacrifice des taureaux à Jupiter et à diverses divinités, les chevaux au soleil, etc. » dit Xénophon; c'étaient les mages qui faisaient la désignation du Dieu, et c'est probablement selon ce choix que la libation va être faite; un eunuque agite un émouchet pour éloigner de la coupe les insectes qui pourraient en troubler le liquide, et de son autre main il tient la corde de l'entrave du taureau. On peut toutefois se demander si c'est là une offrande pour le sacrifice et si c'est un mage qui joue là le principal personnage devant le roi. Cette scène évoque aussi le souvenir d'un passage de Xénophon parlant des Perses qui avaient tant emprunté aux Assyriens. « Il ordonna, dit-il en parlant de Cyrus, une course de chars, après laquelle il distribua des bœufs et des coupes aux vainqueurs. La personne qui suit le principal personnage se tenant devant le roi, et qui, les mains l'une dans l'autre a la même attitude, pourrait bien être une femme. Cette personne n'a aucune arme et est coiffée d'une espèce de calotte, ou plutôt d'un morceau d'étoffe lié autour de la tête, que Strabon désigne un « *morceau de toile lié autour de la tête,* » qui ressemble de fort près à un léger turban. Deux musiciens, qui font résonner leurs psaltérions avec le plectre, complètent cette scène.

N°s 4 et 5.

Ces figures d'hommes paraissent appartenir à des étrangers, venant offrir des présents. Leurs bottes relevées aux orteils ressemblent à celles qui sont encore en usage en Turquie et en Perse. Le bonnet du premier est probablement en feutre, mais il peut être aussi en lin, quoique conique; les vêtements ne sont point semblables à ceux des Assyriens, et la frange n'y est point formée de glands. Les traces de couleur noire, qu'on a trouvées sur la face de celui qui conduit les singes, si elles ne sont pas un accident causé par l'eau de pluie entraînant la teinture des cheveux font penser que cet homme est un nègre, venant d'une contrée lointaine acquitter un tribut.

N° 6.

Roi portant la tiare et le diadème. Le pectoral en forme de croix byzantine porté par ce souverain, est inexpliqué. Le bâton court, orné de la pomme, offre une telle ressemblance avec la masse d'armes du moyen âge qu'il est difficile de n'en pas faire le rapprochement. Ici on voit un gland au bout opposé à la boule; mais dans l'exemple suivant, n° 6, c'est un cordon en dragonne qui termine cet instrument. Ce cordon, propre à assurer l'arme dans la main, comme aussi à l'accrocher à l'arçon de la selle, a tout le caractère de la masse d'armes du moyen âge, qui était venue d'Orient, apportée par les croisés.

N°s 7 et 8.

Eunuque portant les armes du roi et son bâton court, dont le sommet est un disque rayonnant. La figure ailée qui l'accompagne est une divinité que l'on rencontre fréquemment dans les sculptures assyriennes. Ce Dieu tient d'une main un petit panier carré à anse, de l'autre une pomme de pin, que M. Layard dit être des bourgeons, symbole du réveil de la nature. Le bonnet est un *pileus* rond; les cornes qui y sont adjointes sont probablement des attributs dont le sens n'est pas connu.

Ces monuments sont de sept à neuf siècles antérieurs au christianisme.

Documents photographiques d'après les sculptures du palais de Nimroud qui se trouvent au British-Museum.

(*Voir pour le texte : P. E. Botta,* Monuments de Ninive; *M. A. H. Layard,* the Monuments of Niniveh; *V. Place,* Ninive et l'Assyrie; *E. Flandrin,* Voyage archéologique à Ninive, Revue des Deux-Mondes, 1845; *Vivien de Saint-Martin,* Tour du Monde, 1863; *M. H. Hœfer,* Chaldée (Univers pittoresque), et le Catalogue du British-Museum.)

GK

HÉBRAIQUE

LES VÊTEMENTS SACERDOTAUX.

PARALLÉLISME DES PIÈCES DU COSTUME SACERDOTAL DES HÉBREUX AVEC LE COSTUME DE L'ANCIENNE ÉGYPTE.

Le monde des arts, qui en a eu si souvent besoin pour la peinture et le théâtre, a reçu des commentateurs des textes de Moïse la formule des costumes sacerdotaux des Hébreux. Malheureusement le commentaire des textes et leur interprétation par des gens étrangers à la connaissance des anciens monuments de cette Égypte dont le législateur biblique était sorti, ne pouvaient donner lieu qu'à la reconstitution de choses supposées, ne résultant point de la confrontation des types, offrant par leur caractère de l'analogie avec ce qu'il s'agissait de reconstituer ; de sorte que, en l'absence de documents autrement précis, et l'habitude devenant chez nous une espèce de tradition à son tour, le type des costumes sacerdotaux des Hébreux n'a que très peu varié, depuis la physionomie qu'on lui donnait au seizième siècle. Au dix-huitième siècle, de Troy était obligé de s'y conformer pour les cartons de ses tapisseries, comme Poussin l'avait fait au dix-septième siècle dans ses sujets bibliques. Enfin, aujourd'hui encore, Joad et Mardochée s'affublent sur la scène, selon ces mêmes modes, c'est-à-dire avec des costumes dont la tournure générale ainsi que les détails sont assurément restés sujets à revision. En somme, le costume sacerdotal des Hébreux demeure une question pendante. C'est pour aider à la résoudre que l'abbé Victor Ancessi a publié, en 1875, un très intéressant opuscule sur ce sujet ; et c'est de la première partie de ce travail, malheureusement interrompu par la mort de l'auteur, que proviennent nos documents égyptiens. Quant aux figures de grands prêtres et de lévites, n°s 8, 9, 10, 18, 20 et 21, la première datant de la fin du seizième siècle, les dernières de 1845, elles sont de la catégorie des restitutions faites sur les seuls textes, sur ce qu'en dit l'Exode, et ceux qui, après Josèphe, se sont appliqués à obvier à son laconisme. Le cours des siècles, les longues interruptions dans le culte qu'amenèrent la captivité de Babylone, et les malheurs de Jérusalem, la nouvelle éducation des ouvriers et des artistes juifs dans les ateliers de l'Asie, sous les influences assyriennes, puis grecques, ont-ils occasionné dans la forme des

costumes sacerdotaux des Hébreux des modifications plus ou moins profondes ? Les renseignements font défaut à cet égard. Aussi, comme il est au moins certain que l'établissement du sacerdoce remonte jusqu'à Moïse, qui seul a pu y mêler tant d'éléments égyptiens, c'est toujours en remontant à l'Exode que l'on paraît suivre la voie la plus sûre.

On sait que Moïse choisit exclusivement dans la tribu de Lévi, et en raison de la conduite de cette tribu dans l'affaire du veau d'or, les serviteurs du sanctuaire. Il divisa les enfants de cette tribu en deux classes : les *cohanim* ou *prêtres*, et les simples *lévites*. Les premiers étaient de la famille d'Aaron, qui fut le premier grand-prêtre, et dont la dignité resta héréditaire.

Le grand prêtre, qu'on appelait aussi le *prêtre oint*, parce qu'il avait reçu l'huile sainte sur sa tête, était chargé de l'administration générale du sanctuaire et du culte ; un vicaire, dont parle le Thalmud, l'assistait comme *coadjuteur*, et le remplaçait au besoin. La tradition rabbinique parle même d'un autre grand prêtre, d'une dignité égale, et qui, en temps de guerre, faisait la proclamation prescrite dans le *Deutéronome*. Celui-ci était également oint de l'huile sacrée. C'était *l'oint de la guerre*. Quant aux autres prêtres, divisés en vingt-quatre classes ayant chacune un chef, et fonctionnant à tour de rôle dans l'intérieur du sanctuaire et pour le service des autels ; allumant les parfums, versant l'huile dans les lampes ; entretenant dans le parvis le feu perpétuel sur l'autel des holocaustes ; sonnant des trompettes aux époques solennelles ; bénissant le peuple à la fin des sacrifices publics ; s'occupant, en dehors du temple, de la police sanitaire ; visitant les lépreux, et allant jusqu'à prononcer dans les cas difficiles, des décisions juridiques, on comprend qu'avec une telle variété d'attributions ils devaient avoir des tenues différentes, soit qu'ils eussent à s'occuper des aspersions du sang prescrites pour les différents sacrifices, soit qu'ils nettoyassent, comme ils le faisaient chaque matin, y étant obligés, le candélabre d'or, soit qu'ils enlevassent les cendres de l'autel des holocaustes, ou qu'enfin, comme il était d'usage de le faire chaque semaine, ils vinssent poser les pains de proposition sur la table sacrée. Enfin que l'on ajoute à ces prêtres les simples lévites, c'est-à-dire, les serviteurs des autres, porteurs du tabernacle et de ses ustensiles dans le désert ; puis gardiens du temple, chargés de l'ouvrir et de le fermer, d'avoir soin de sa propreté et de celle des vases sacrés, confectionnant les pâtisseries pour les sacrifices, pourvoyeurs de la farine, du vin, de l'huile, de l'encens, etc., et chargés, sous David, de la musique du temple ; et que, alors qu'on a quelque souci à prendre du costume que pouvaient avoir ces derniers serviteurs du sanctuaire, on a pour toute ressource d'apprendre que la loi est muette sur ce sujet et ne leur prescrit pas de costume particulier (ce ne fut que bien tard, selon Josèphe, sous le roi Agrippa II, que les lévites musiciens obtinrent de porter le costume des prêtres), et l'on sera à même d'apprécier l'étendue et la difficulté du problème à résoudre.

Les meilleurs hébraïsants constatent que les règlements qui concernent les prêtres hébreux, leur sacre, leur discipline, offrent de nombreuses analogies avec ceux des prêtres païens, surtout des Égyptiens. Dans le costume, l'analogie avec celui de ces derniers, est de toute évidence, disait en 1845 S. Munk, le savant professeur du collège de France ; du moins pour ce qui con-

cerne l'étoffe et la couleur, il ne peut y avoir de doute que Moïse n'ait suivi, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les usages des prêtres égyptiens.

Le costume des simples prêtres se composait de quatre pièces : des caleçons, une tunique, une ceinture, un haut bonnet. Les caleçons (*michnasaïm*) devaient aller des reins jusqu'aux cuisses. On y faisait entrer les pieds, on les tirait jusqu'aux reins où on les serrait.

La tunique (*chethoneth*) d'une texture particulière, probablement faite à petits carreaux, avait des manches; très serrée et presque collée sur le corps, elle allait jusqu'aux pieds. Elle était d'une seule pièce, on la passait par une ouverture large pratiquée dans le haut, et l'on fermait cette ouverture sur les deux épaules avec des cordons sortant de l'ourlet des deux côtés de la poitrine et du dos. Certains rabbins pensent que les manches étaient tissées à part et cousues sur la tunique. La ceinture (*abnet*), ouvrage de broderie de différentes couleurs, dont la largeur était, soit de trois doigts, soit de quatre. Sa longueur aurait été de trente-deux coudées, et elle entourait le corps deux ou trois fois. Les bouts, formant un nœud sur le devant, descendaient jusqu'aux pieds ; le prêtre rejetait ces bouts sur l'épaule gauche lorsqu'il faisait des sacrifices. Le bonnet (*migbaah*), turban ou plutôt haut bonnet pointu attaché à la tête, selon les étymologistes.

A ces vêtements le grand prêtre ajoutait :

1° Une tunique supérieure (*meil*) plus large que la chethoneth, et sans manches ; elle était de couleur violette. Fermée de tous les côtés, elle avait des ouvertures pour passer les bras et la tête ; en bas elle avait une bordure dans laquelle variaient des grenades de différentes couleurs, et des clochettes d'or par le son desquelles le grand prêtre s'annonçait lorsqu'il entrait dans le sanctuaire, et lorsqu'il en sortait.

2° Un vêtement plus court appelé *éphod*, tissu de lin retors entremêlé de fils d'or et de fils teints en pourpre, violet et cramoisi. L'éphod se serait composé de deux pièces, l'une suspendue sur la poitrine, l'autre sur le dos ; elles étaient jointes sur les épaules par deux agrafes ou épaulettes, surmontées chacune d'une pierre précieuse ; sur les deux pierres étaient gravés les noms des douze tribus, rangés par ordre de naissance, six à droite, et six à gauche. Les bords des deux pièces de l'éphod se joignaient par des cordons et étaient resserrés par une ceinture du même tissu.

3° Le pectoral ou rational (*hoschen*), ornement du même tissu, appliqué sur le devant de l'éphod. Il était double et carré, d'un palme en long et en large, et formait une espèce de bourse attachée à l'éphod par des anneaux d'or et des cordons violets. Sur le pectoral brillaient douze pierres précieuses, de différentes espèces, enchassées dans de l'or ; elles étaient rangées trois par trois, et les noms des douze tribus y étaient gravés. Moïse appelle le pectoral *hoschen hammischpat* (ornement de la justice), ce qui semble indiquer un ornement analogue à celui que portait le *grand juge* chez les Égyptiens, et dont parlent Diodore et Élien.

4° Une autre coiffure que le migbaah, la *misnépheth,* un turban, toujours selon Josèphe, tel

qu'en portaient les rois et les autres grands personnages ; il était de lin, comme l'autre, mais s'en distinguait par la forme, et aussi par la plaque d'or (Cic) attachée par des fils violets au turban, et sur laquelle était gravée une inscription sacramentelle קוש ריתדה, *saint à Jehovah,* c'est l'ornement appelé par Moïse « *le diadème saint* ».

Josèphe parle d'un triple diadème tout en or, dans lequel se trouvaient de petits calices d'or, comme on en voit, dit-il, dans l'herbe appelée *hyosciame* ou *jusquiame;* mais cette couronne d'or ne fut probablement adoptée que par les grands prêtres de la famille royale des Machabées.

Outre ce costume brillant, le grand prêtre avait un costume plus simple, de lin blanc, et dans lequel il fonctionnait *au jour des expiations* dans le saint des saints.

Chez les prêtres hébreux il n'est jamais question de sandales ; on affirme qu'ils n'en portaient pas dans ce temple, parce que c'eût été profaner le lieu saint. Hérodote donne cependant des sandales aux prêtres égyptiens ; elles étaient faites de l'écorce de papyrus. Toutefois les monuments les représentent nu-pieds, comme s'ils n'avaient point porté ces sandales pendant l'office.

Les Hébreux portaient les cheveux longs, comme ils venaient naturellement ; Moïse leur avait défendu d'imiter les Arabes, les Ammonites et les Moabites qui coupaient les leurs en rond. Il leur interdit aussi de faire la *fisa,* espèce de touffe formée sur le front, ou de tresser leurs cheveux à la mode égyptienne, ces diverses façons se rattachant aux cultes idolâtriques. Les prêtres se coupaient les cheveux tous les quinze jours pour rester dignes du service des autels. Les lévites se rasaient entièrement le jour de leur consécration.

Telles sont les données générales sur lesquelles sont appuyées les restitutions n°s 8, 9, 10, 18, 20 et 21. « Pénétrés, dit Victor Ancessi, par les idées, les goûts, les habitudes de l'âge où nous vivons, l'esprit hanté par les formes des objets que nous avons sans cesse sous les yeux, quand nous cherchons à nous représenter les choses d'un passé lointain, nous ne savons pas oublier celles d'un présent qui nous obsède. La différence des civilisations, des idées et des goûts, a laissé les paroles de Moïse en proie aux commentaires les plus discordants, sans qu'il parût possible de mettre un terme à ces discussions, en plaçant sous les yeux des parties un dessin ou une peinture, dont le seul témoignage aurait vidé le différend. La loi mosaïque défendait de graver sur la pierre ou le bronze une forme humaine ; aucun monument de ce genre ne se trouve dans les ruines de l'ancien temple; et les fouilles de tous les jours ne démontrent que trop combien sur ce point la loi fut fidèlement obéie. Mais ce que les débris du mont Moriah ne peuvent nous donner, il ne serait peut-être pas impossible de le trouver ailleurs. » Et c'est ainsi que le studieux abbé, après avoir comparé bien des rites mosaïques aux cérémonies égyptiennes, s'est convaincu de plus en plus que l'influence de l'Égypte, indiquée par Munk, avait profondément pénétré les mœurs, les idées, les rites, la vie tout entière des Hébreux, en laissant les traces de cette influence jusque dans le costume d'Aaron et des lévites. Nous n'avons point

à suivre dans tous leurs développements les explications fournies par l'auteur du parallélisme que nous résumons. C'est à la brochure originale qu'il faut s'adresser pour sa justification très étudiée. (*L'Égypte et Moïse,* par l'abbé Victor Ancessi, 1875 ; Paris, Ernest Leroux, éditeur.) On vient de voir l'ensemble des renseignements rabbiniques sur chacune des pièces des costumes sacerdotaux ; il est facile d'y recourir, et il serait fastidieux de les répéter à chaque occasion particulière. La matière est d'ailleurs ardue sur bien des points, le texte du législateur étant plein de lacunes ; car alors que Moïse s'étend longuement sur la manière dont le pectoral était attaché à l'éphod, il omet de décrire l'éphod même et les autres vêtements du grand prêtre et des lévites ; c'est parce que le pectoral s'éloignait des formes communes, tandis que l'éphod et les tuniques étaient de ces vêtements consacrés par l'usage, dont les formes étaient connues de tous, résultant de données traditionnelles dont les ouvriers et les artistes ne s'écartaient jamais.

La recherche de l'abbé Ancessi a eu pour but de retrouver les types dans leur véritable caractère ; et son travail, si malheureusement interrompu, marque un très grand progrès dans ce sens, que l'on peut appeler celui de l'harmonie historique, telle que l'explique saint Jean Chrysostome. « Dieu, selon ce grand docteur, en introduisant dans son temple ce que les Égyptiens avaient de plus riche dans leurs vêtements, de plus beau dans leurs sanctuaires, de plus élevé dans leurs symboles, de plus touchant dans leurs cérémonies, Dieu voulait que les Hébreux ne pussent jamais éprouver de regret, ou constater de lacune dans le culte de Jehovah, quand plus tard, devant les cérémonies nouvelles, ils repasseraient, dans leur mémoire, les souvenirs de ce qu'ils avaient vu en Égypte : la pompe des sacrifices, la majesté des temples, la splendeur du culte égyptien. »

Ce que le législateur voulut, en satisfaisant aux besoins d'un peuple grossier, de manière à ce que le culte de Jehovah ne parût point inférieur à celui des idoles, c'est en même temps l'abolition complète de tout signe idolâtrique. Pour Moïse, aucun être créé ne pouvait représenter ni même symboliser Jehovah, *celui qui est,* un esprit pur n'ayant point de forme, et qui, par sa nature, échappe à tous les sens. Le seul symbolisme qu'il admit, pour tenir la place de l'ureus égyptien, c'est l'inscription : « *Sainteté de Jehovah* » gravée sur la bande d'or ceinte en diadème sur le front d'Aaron, au bas de la tiare, afin de rendre sensible la présence et l'action de Dieu. En réalité, c'était une concession. Sans cette sage précaution, le culte aurait pu devenir un sujet de scandale aux yeux du vulgaire.

TYPES ÉGYPTIENS.

L'éphod du grand prêtre — n[os] 13 et 14.

Selon la Vulgate, l'éphod était fait d'une riche étoffe de lin, brochée de lamelles d'or ; elle était composée de fils d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate. Deux pièces séparées « qui semblent

s'attacher à ce vêtement » passaient sur les épaules, où elles étaient jointes ; c'est à cette jonction des épaulières que Moïse ordonne de placer deux gemmes sur un disque d'or.

L'éphod était un corselet, serré par une ceinture, et maintenu par deux bandelettes ou épaulières. Ce corselet, qui laissait la poitrine à découvert, ainsi que le constatent les « *Antiquités judaïques* » avait besoin des bretelles qui le soutenaient ; il ne remontait pas au-dessus des aisselles, ne descendait pas au-dessous de la ceinture; enfin la ceinture serrée autour des reins par-dessus l'éphod, était de même étoffe et de même couleur que celui-ci.

Les bandelettes de soutien n'étaient point tissées avec l'éphod, mais cousues sur ses bords, et les gemmes fixées aux bandelettes, servant d'agrafe et de motif de décoration, ayant des inscriptions, ne se trouvaient point au haut de l'épaule, mais se trouvaient exposées un peu au-dessous, en avant, ainsi que le démontrent les deux exemples.

L'éphod des Hébreux a son prototype en Égypte ; il rappelle les fameux corselets que le roi Amosis envoya à quelques sanctuaires de la Grèce. L'antiquité classique est pleine du souvenir de ces chefs-d'œuvre tissés de mille couleurs. Hérodote parle de « l'*admirable corselet de lin* » offert par Pharaon à la Minerve de Linde, dans l'île de Rhodes ; et le corselet semblable qu'il avait envoyé à Lacédémone, y était conservé comme un des plus rares trésors de la cité. « C'était, dit Hérodote, un corselet, une cuirasse ornée de dessins formés par le tissu d'or et de lin ; ce qu'il y avait de plus curieux dans cet ouvrage, c'est que chaque fil, quoique très fin lui-même, contenait 360 bouts que l'on pouvait facilement compter. » En Égypte, ce corselet précieux était réservé aux dieux principaux et aux grands personnages.

L'éphod, qui marche avec le rational, servait pour interroger Jéhovah et obtenir les oracles.

Le pectoral ou rational, n° 14.

Ce qui donnait à l'éphod un incomparable prestige c'était le pectoral, mystérieux organe des oracles divins, l'*urim* et le *tummin,* par lesquels Dieu manifestait sa sollicitude pour son peuple dans un miracle continuel.

Le pectoral du jugement était un ornement carré, grand d'une palme, enrichi de pierres précieuses, que le grand prêtre portait sur la poitrine.

« Le chef des juges égyptiens portait autour du cou, *suspendu à une chaîne d'or,* un symbole fait de pierres précieuses appelé *vérité.* »

Les personnages égyptiens, revêtus du costume dont Moïse fit l'éphod du grand prêtre, portent d'ordinaire sur la poitrine une plaque carrée ornée de pierreries. Elle est placée entre les deux bandelettes qui remontent sur les épaules, et repose sur le bord supérieur du corselet, qui est l'éphod.

Les bas-reliefs et les peintures n'ont pas reproduit dans tous leurs détails les ornements du pectoral, indiqués seulement par quelques traits ; mais il existe, en nature, des parures de ce



Waret del.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.

GK

genre. Les musées du Louvre et de Boulaq possèdent des pectoraux d'une rare beauté et, entre autres, un chef-d'œuvre d'orfévrerie en émaux cloisonnés d'une date certaine, remontant à une époque antérieure à Moïse, et faisant partie des bijoux de la reine Aa-Hotep, la mère d'Amosis, et qui a été exposé à Paris, dans les vitrines de la galerie égyptienne en 1867. Ce pectoral a le caractère religieux; le roi Amosis y est debout sur une barque de lapis et d'émail, tandis que deux divinités versent sur sa tête l'eau des purificatious.

La seule différence entre ce pectoral et celui d'Aaron serait matérielle. Les pierres fines du rational hébreu, serties dans des chatons d'or, étaient fixées sur un fond d'étoffe tissée des riches couleurs de l'éphod, au lieu d'être maintenues dans des lamelles d'or, comme les pierreries du pectoral de Boulaq. Les Égyptiens pratiquaient d'ailleurs les deux modes, et ne fixaient point toujours sur un fond de métal les diverses pièces d'un pectoral, d'un collier ou d'un bracelet. L'idée du pectoral est tout égyptienne, et la manière des Hébreux, pour l'exécuter, l'est aussi.

Tel collier égyptien se trouve parfois composé de motifs dont chacun est une pièce à part, et que l'on réunissait en les cousant sur une étoffe au moyen de petits anneaux cachés derrière chaque pièce. Ce fut sans doute par le même procédé que furent attachées, sur des lignes parallèles, les douze pierres précieuses du pectoral d'Aaron. L'expression même du texte original de l'Exode, indiquerait, paraît-il, que l'artiste israélite eut à fixer les douze pierres du pectoral, en piquant leurs chatons dans l'étoffe; c'était s'inspirer du procédé égyptien.

Le moyen de suspension du pectoral, et de son maintien en place sur la poitrine, est nettement indiqué par ces exemples. En parlant des deux gemmes qui ornaient le sommet des épaulières, « *un peu en avant, du côté de la poitrine* », dit le texte, Moïse avait ordonné de les sertir dans des montures d'or, et d'attacher à ces montures deux chaînettes de même métal, lesquelles chaînettes s'attachaient aux anneaux qui sont aux extrémités du pectoral. En même temps, Moïse ordonne de placer deux attaches pour fixer le bas du pectoral sur le bord du corselet. C'était la logique même, ces quatre liens d'angle remplaçant avec avantage la chaîne de cou qui soutient ordinairement le pectoral égyptien, le plus souvent fait de métal et de pierreries, c'est-à-dire rigide. Le fond de celui d'Aaron étant en étoffe, par conséquent souple, avait autant besoin d'être tendu que d'être soutenu, et c'était l'office des quatre chaînettes soutenant le haut de ce carré d'étoffe chargé du poids des pierres et de leur monture d'or, tandis que les liens du bas, agissant chacun en sens contraire comme ceux du haut, empêchaient le pectoral de se voiler ou se déplacer sur la poitrine du grand prêtre pendant les cérémonies du sacrifice.

Ces quatre liens étaient de deux longueurs différentes, et peut-être même de deux sortes distinctes, ceux du bas n'étant que de simples cordons. La forme des bretelles qui montent en se rétrécissant explique la différence de longueur. Quant aux chaînettes, dès ces époques reculées, on savait faire des chaînes d'or souples et fortes. Quelquefois, celles que l'on rencontre, sont tressées comme des cordes, d'autres sont composées de mailles et d'anneaux. La

plupart de ces chaînes qui sont arrivées jusqu'à nous, étaient destinées à soutenir les magnifiques pectoraux; quelques-unes sont encore attachées à ces ornements.

Une question restée obscure jusqu'à présent, c'est celle qui concerne les oracles rendus par le pectoral. « Tu placeras, dit l'*Exode,* sur le pectoral du jugement *l'urim* et le *tummin,* qui seront sur le cœur d'Aaron, lorsqu'il viendra devant l'Éternel. » — De Saulcy s'appuyant sur le mot *urim* qui, à l'origine, a dû signifier la *lumière,* et dont le radical serait dans le nom même d'Horus, le brillant, le soleil du matin, et d'un autre côté, le radical *tum* précédé de l'S causatif dans les langues sémitiques, prenant le sens de fermer, voiler, obscur, ténébreux, a émis la supposition que le *tummin* était le disque du soleil, et l'Urim, les *uræi* dont il est accosté chez les Égyptiens. L'abbé Ancessi n'admet point que, quelque frappantes que soient les ressemblances des vêtements du grand prêtre et des ornements égyptiens, l'imitation ait pu aller jusque-là, et cependant lui-même indique le langage de saint Jean Chrysostome. « Dieu, pour le salut des égarés souffrit dans son culte des choses qui avaient servi auparavant au culte des démons, en les modifiant quelque peu en un meilleur usage, afin de ramener doucement les égarés de leurs habitudes, et de les conduire à une philosophie plus élevée. » Ces égarés, qui, du temps de Moïse, se faisaient un veau d'or semblable à l'Apis adoré sur ces bords du Nil qu'ils venaient seulement de quitter, ce peuple qui regrettait l'Égypte et aimait ses symboles, et qui, pendant sa captivité, s'était adonné au culte idolâtrique, avait peut-être encore besoin de voir sur la poitrine de son grand prêtre l'image de ce soleil, si resplendissant dans tous les monuments égyptiens. Mais enfin l'objection qui nous intéresse à ce propos, c'est que sur le pectoral d'Aaron, dont l'ornementation est complète avec les douze pierres, on ne sait où trouver place pour le disque accosté des deux serpents, et que, si ce décor était placé sur un second pectoral, le texte de Moïse n'en fait aucune mention. Cependant c'est lui-même qui commande de graver sur le rational du jugement « *Doctrine et vérité* » et cette gravure était peut-être symbolique! Mais enfin, ce ne serait point en consultant le disque solaire que les oracles auraient été rendus; ce serait sur les jeux de la lumière dans les inscriptions qu'ils auraient été prononcés. Les pierres du pectoral étaient gravées des noms des tribus d'Israël, et leurs couleurs de rubis, de topazes, d'améthystes et de grenats, restaient inégalement obscures et voilées; selon l'angle d'incidence des faisceaux de lumière, les lettres s'illuminaient alors capricieusement. Ce seraient ces signes lumineux, rapprochés et groupés par le grand prêtre, d'après un système dont la clef donnait l'interprétation des volontés de Jéhovah, qui auraient fourni la réponse à faire. Le peuple ignora toujours ces secrets réservés aux grands prêtres, qui, du reste, les ont emportés dans la tombe. Ancessi conclut que Moïse pouvait bien appeler les douze pierres précieuses, les *urim* et les *tummin,* puisque, avec leurs lettres gravées, elles étaient de nature à remplir le rôle mystérieux d'organes des oracles divins, auxquels le pectoral dut la grande place qu'il occupe dans l'histoire d'Israël.

La coiffure du grand prêtre, n°s 1, 2, 11 et 12.

La coiffure, que Moïse appelle *le minezophet,* étant alors parfaitement connue de tous, elle est une de ces choses dont la description lui a semblé inutile, de sorte que les modernes cherchent encore à en déterminer la forme. Ancessi n'ose le tenter, et s'applique seulement à démontrer que les ornements qui s'attachaient à cette coiffure furent inspirés par des souvenirs dont l'Égypte fut encore la source. On sent bien que, dans son idée, le minezophet, qu'il donne comme une tiare, et non comme un bonnet, devait plus ou moins se rapprocher des hautes coiffures égyptiennes où il rencontre le bandeau de l'uræus attaché, mais, en somme, il s'arrête, et nous devons suivre cette circonspection.

Le serpent urœus qui présente sa large poitrine sur le front des Pharaons y était l'insigne de l'autorité royale. C'était un ornement d'or, de pierreries, de brillants émaux, que les chefs du sacerdoce égyptien portaient de même, sur le front, ainsi que les divinités. Ce qu'il importe de reconnaître ici, c'est la façon dont l'urœus y était présenté.

Au temps où les Hébreux habitaient la terre d'Égypte, s'était déjà faite la transformation toute graphique de ce symbole, qui a donné la *fleur de lis* gravée sur le front des rois et des sphinx, n°s 1 et 2, laquelle fleur s'y trouve être l'ornement du bandeau du klaft égyptien. De toutes les parures, et de tous les *ornements de gloire,* comme on les désignait alors, qui donnaient du prestige, en ceignant à la base la haute coiffure, tiare ou mitre, le bandeau étincelant se trouvait le plus en vue. Moïse en supprima l'urœus, et y inscrivit en place le nom de *Jéhovah,* mais la disposition du bandeau resta la même, c'est-à-dire conforme au bandeau posé sur la coiffure royale des Pharaons, et que le texte primitif indique : Tu placeras la lame d'or sur le bord de la face de la tiare,... elle sera placée sur le front d'Aaron, et y restera continuellement. Que dans la suite ce bandeau frontal ait formé le cercle d'une couronne, comme le dit Josèphe, il n'y aurait là qu'une modification du diadème primitif, la lame d'or n'embrassant d'abord que la face de la tiare, et Jarchi dit expressément que ce bandeau allait seulement de l'une à l'autre oreille, comme on le voit aux n°s 11 et 12. La largeur de cette bande répond même à celle donnée par les vieux textes, « elle était large de deux doigts ».

Quant à la forme même de la coiffure, elle reste un sujet d'embarras. Qu'elle fût haute, cela est certain, mais dans quelle mesure, et cette tiare dont on a fait un bonnet à cause de la garniture de fin lin, ce qui a amené à la présenter comme un turban, était-elle vraiment de ce dernier genre, il est difficile de l'admettre. Avec tout ce que l'on voit des imitations égyptiennes dans le costume du grand prêtre des temps mosaïques, on est porté à induire que ce sont les hautes mitres des souverains et des divinités qui durent fournir le type primitif, et que le lin de la tiare y devait être disposé dans le genre des enroulements fixés sur le kulah des Orientaux ; on retrouve encore des turbans de ce caractère dans les costumes sacerdotaux de l'Abyssinie (voir cette planche, les deux assesseurs de l'évêque, n° 6) et dans cette même réunion, la forme de la tiare grecque, à l'époque byzantine.

Le *méhil* du grand prêtre, n° 19 ; ses grenades et clochettes d'or, n°s 3, 4, 5, 6 et 7.

Aaron portait sous l'éphod une longue tunique appelée en hébreu *méhil.* Moïse ne donne pas la mesure de cette tunique longue, qui serait du genre du n° 19. Il dit que l'ouverture de ce vêtement était bordée autour du cou d'un ourlet, tissé comme le col des cuirasses, afin que ses bords ne se déchirassent pas, et toutes les tuniques égyptiennes sont généralement munies de ce large ourlet ; mais ce qui donnait à ce vêtement un caractère tout à fait original, c'était une frange composée de clochettes d'or et de grenades de couleur. « On entendra leur voix, dit le texte, quand Aaron entrera dans le lieu saint devant l'Éternel, et quand il en sortira. » Les bordures des longues toges du costume royal sont souvent frangées de glands, qui paraissent être de fils dans les peintures, et de petites pièces d'orfèvrerie. Mais ce que les représentations peintes donnent avec indécision, on l'a retrouvé en nature dans les tombeaux de la vieille Égypte. Le Louvre possède des grenades en terre émaillée, munies d'un anneau pour les suspendre et qui ont évidemment servi de bordure à un vêtement ou à un énorme collier. Elles sont bleues, jaunes, rouges, blanches, et rappellent toutes les couleurs de la frange du méhil. Ni trop grandes ni trop petites pour orner les bords d'une longue tunique, elles semblent coulées dans le moule de ces grenades qui décoraient le vêtement d'Aaron. La clochette d'or s'y retrouve de même, n° 7. Enfin, toute indécision doit cesser à propos de la nature des grenades, si elles étaient en fil ou en émail. Il fallait qu'elles fussent en une matière dure pour frapper les clochettes auxquelles elles étaient mêlées et leur faire rendre le son qui devait être entendu par l'assemblée rangée autour du tabernacle.

L'olive en or, enlacée dans un léger réseau de fil est de cette même famille, et c'est probablement par l'entourage de ce léger treillis de fil aux diverses couleurs qu'il convient de compléter la grenade en matière dure.

Les autres vêtements du grand prêtre énumérés encore par Moïse, faisaient partie du costume des lévites, et il ne paraît pas qu'aucun ornement particulier les distinguât.

Costume des lévites.

Les caleçons de lin, n°s 13, 14, 16 et 17.

C'était le premier vêtement que le lévite prenait en se revêtant du costume sacré. Dans les bas-reliefs et les peintures des Égyptiens le caleçon, descendant de la ceinture aux genoux, se trouve seul, ou apparaît souvent sous la transparence de la tunique longue. Le type du caleçon égyptien est trop connu pour insister. C'était le vêtement le plus ordinaire, souvent même le seul que gardent les ouvriers, les princes et les rois, dans le travail des champs, les cérémonies du temple ou les loisirs du palais. Toutefois les Sémites, aussi bien sur les monu-

ments de Ninive et de Babylone, que dans les peintures égyptiennes, sont la plupart du temps vêtus de la longue tunique, et le caleçon que quelques-uns portent est d'un type qui diffère de l'égyptien. Celui-ci répond surtout, par sa longueur, à ce que l'on sait du caleçon des lévites. Ce serait en raison de l'exiguité de ce vêtement que Moïse y aurait ajouté la longue tunique.

Les *koutonets* ou les tuniques, n° 19.

Moïse ne donne aucun détail sur leur forme. Saint Jérôme a écrit à ce sujet : « La tunique adhère au corps ; elle est si étroite et ses manches sont si justes qu'elle ne forme aucun pli. Elle descend jusqu'aux genoux. Les soldats portent d'ordinaire un vêtement de lin appelé *camisia* qui s'applique sur le corps comme cette tunique et leur laisse les mouvements libres pour la course et les combats. Les prêtres dans le service du temple, portent cette tunique afin de conserver sous un élégant costume, l'agilité de ceux qui vont nus. » (Lettre à Fabiola.)

Cette tunique courte explique le pluriel par lequel Moïse désigne les koutonets, et ne contredit pas autrement la définition fournie par Josèphe. La tunique descend jusqu'aux pieds, et s'applique sur le corps ; elle a des manches étroites qui serrent les bras ; enfin, elle ne forme aucun pli. »

L'*abnet* ou la ceinture, n°s 15, 16 et 17.

L'abnet est la troisième partie du costume des lévites. Moïse ne dit point clairement si cette ceinture devait être ornée de diverses couleurs, comme celle du grand prêtre, ou si elle devait être toute blanche. On infère de son silence qu'elle était blanche et unie, quoique saint Jérôme, Josèphe et les rabbins aient dit que la ceinture des enfants d'Aaron était, comme celle de leur père, tissée des quatre couleurs symboliques de l'éphod. Cette ceinture, à peu près large de quatre doigts, et faite d'un tissu tout particulier, « un tissu en boyau, » dit Josèphe, était extrêmement longue. Après avoir serré les reins dans plusieurs tours, ses bouts retombaient encore sur les jambes, et formaient un des plus gracieux ornements du costume des lévites. Pendant le sacrifice, pour ne point souiller ces longues bandelettes flottantes dans le sang des victimes, les prêtres les rejetaient sur l'épaule ; mais après le sacrifice ils les laissaient retomber sur la tunique. On trouve sur les monuments égyptiens des prêtres dont les ceintures ressemblent d'une manière frappante à celle-ci, et offrant l'aspect du tissu en boyau « en gaînes de serpent » dont parle Josèphe. Le n° 17 appartient à une figure de prêtre, et ses bandelettes montant et remontant avec grâce, dit M. Ancessi, semblent répondre exactement à la description citée. La longueur de ces bandes qui se jouent sur la tunique atteint les proportions invraisemblables que les rabbins attribuent aux ceintures des lévites. Le docteur Lévi parle de 32 aunes de long, et Maimonides qui donne ce même chiffre pour la longueur, ne croit qu'à trois doigts de largeur.

Les n°s 15 et 16 sont des exemples paraissant représenter le tissu en gaînes de serpent de certaines ceintures des prêtres égyptiens, tissées de couleurs variées, et qui au lieu de rester plates, s'arrondissent comme une gaîne de serpent et se terminent en pointe comme la queue de ces reptiles. Wilkinson a copié sur les murs de Thèbes le dessin d'un ouvrier tissant une de ces ceintures en boyau. C'était un des emprunts si nombreux faits par Moïse aux arts et aux goûts de ses contemporains. Peut-être même les Hébreux achetaient-ils ces ceintures toutes faites.

Ce qui a été dit au sujet de la coiffure du grand prêtre s'applique aux coiffures des lévites, et il faut, pour éclairer cette question, rencontrer des documents nouveaux.

A chaque page du *Lévitique,* Moïse rappelle que les vêtements des prêtres doivent être faits de lin. Aaron revêtira des *caleçons de lin, la tunique de lin,* il se ceindra *d'une ceinture de lin,* et portera sur sa tête *une tiare de lin.*

Les collèges sacerdotaux de la vieille Égypte étaient vêtus de lin, et il était défendu, par les lois et les traditions des temples, de pénétrer dans les enceintes sacrées avec des vêtements de laine. Chez les Grecs on appelle les prêtres d'Ammon et d'Isis les *linigeri.* Et lorsque le voyant de Babylone, Ezéchiel, contemple de loin le temple mystérieux que Jehovah doit bâtir dans la Jérusalem nouvelle, les prêtres de ce mirage sont encore vêtus de lin, aucune étoffe de laine ne souille les sacrificateurs dans l'enceinte du temple pendant le service divin.

La blancheur du lin était le symbole de la candeur et de la pureté, et l'on regardait la couleur blanche comme étant la plus agréable aux dieux ; ce qui n'empêchait pas d'ailleurs de teindre le lin, comme on l'a vu, de différentes couleurs également symboliques. Seuls, dans ces civilisations primitives, les prêtres, le père de famille, le chef de tribu, le roi de la nation, apparaissent avec des vêtements de laine, que l'on réservait sans doute pour les circonstances les plus solennelles de la vie, auxquelles se mêlaient toujours les rites et les cérémonies du culte.

Les n°s 1, 2, 4, 5, 6 *et* 12 *proviennent du Musée du Louvre.*

Les n°s 3, 7 *et* 14, *de* l'Art égyptien *de Prisse d'Avesnes.*

Les n°s 13, 17 *et* 19, *des* Denkmaoler *de Lepsius.*

Les documents modernes sont empruntés : n° 8, *à une* Biblia sacra *d'Anvers, édition de* 1583 ; *n^{os}* 9 *et* 10, *à une* Bible *de Royaumont,* 1694 ; *les n^{os}* 18, 20 *et* 21, *à* l'Univers pittoresque, la Palestine, *par S. Munk.*

Voir, pour le texte, ce dernier auteur, et la brochure de l'abbé Ancessi, l'Égypte et Moïse.



ASIE ANCIENNE

COSTUMES DE LA PERSE ET DE L'ASIE MINEURE. — MEUBLES. LE BONNET PHRYGIEN. — LES AMAZONES, ETC.

Nº 26. Jeune homme palmyrénien. — Costume composé d'une tunique courte, portée avec une fine ceinture, d'un manteau léger à manches étroites et courtes, probablement la *candys* des Perses ; d'*anaxyrides* ou culotte étroite descendant presque aux chevilles; de bottines. — Cette figure est tirée d'un bas-relief où elle est accompagnée d'une inscription palmyrénienne.

Nº 27. Bacchus indien, publié par Winckelmann. — (Avant-bras restaurés.)

Nº 3. Fragment de costume féminin.

Nºs 10 et 19. Perses. — Bonnet, mitre ou tiare ; large tunique retroussée par deux côtés avec une ceinture ; manches larges en forme d'entonnoir, laissant voir celles de dessous, très étroites.

Nº 17. Roi de Perse au temps du Bas-Empire. — Tiare brodée de perles ; couronne rayonnante de style architectural, fixée sur le front par un diadème. (Cabinet des antiques.)

Nº 15. Chaussure.

Nºs 4 et 13. Sièges ou trônes.

Nº 2. Chasse-mouches.

Ces dix premiers numéros se rattachent à la Perse; ceux dont l'origine n'est pas indiquée, c'est-à-dire les nºs 2, 3, 4, 10, 13, 15 et 19, proviennent des bas-reliefs de Persépolis ou des tombeaux de Naxi-Rustan qui se trouvent dans sa banlieue.

Nºs 5 et 6. Parthes. — Coiffures efféminées imitant le luxe des Mèdes et des Perses. La tiare recourbée est de mode phrygien. (Cabinet des médailles, bibliothèque nationale.)

Nº 20. Parthamaspare, roi des Parthes, tiré de l'arc de Constantin. — Il porte les deux tuniques que Strabon donne aux Perses (on les voit par les deux manches). Le manteau frangé de trois côtés, paraissant de forme rectangulaire, serait celui qui convient aux rois de Perse et de Lydie; du moins Diodore de Sicile dit que ces rois le portaient de cette forme.

Nº 14. Tiare et armes ordinaires des Parthes, l'arc et le carquois, recueillis sur une médaille. (Cabinet des antiques.)

Nº 12. Tigrane, roi d'Arménie. (Même source.)

Nº 9. Tiare arménienne avec l'arc et les flèches ; travail romain. (Même source.)

Nº 22. Figure de l'Arménie captive, implorant. — Tunique longue et à manches. La tiare posée par-dessus la mitre est à remarquer. (Tirée d'une médaille romaine.)

Nº 16. Tiare de caractère analogue, provenant aussi d'une médaille.

Nºs 1, 23 et 24. Amazones (voir plus bas). — Ces guerrières ne sont pas toujours représentées armées de la hache à deux tranchants et la mamelle droite découverte; elles n'ont pas non plus toujours la tête armée du casque de cuir. Ces trois exemples, recueillis par Tischbein et Passeri, dans les peintures de vases, sont publiés pour faire ressortir ces différences.

N° 18. Cette belle coiffure du mode phrygien, assujettie par une bandelette fort ornée, nouée avec grâce, provient d'une médaille du cabinet des antiques, qui paraît représenter la Phrygie ou la Phénicie.

N°s 11 et 15. Mitres, véritables bonnets phrygiens, garnis des bandelettes appelées *redimicula*, servant à nouer la mitre sous le menton.

N° 21. Berger phrygien. — Statue d'Atys ou Attys, le beau pasteur aimé de Cybèle; provient d'un bas-relief publié à Venise.

N° 8. Pâris, d'après une peinture d'Herculanum. — Il porte deux ceintures, l'une se trouve cachée par le vêtement, l'autre est bleu turquin. La tunique est rouge; la chlaène, bleu-clair. La mitre est d'un jaune doré, couleur de safran. Les anaxyrides sont de même couleur, mais plus claires.

N° 7. Phrygien ou plutôt Arménien. — Grande tunique longue, à manches, et par-dessus tunique courte, sans manches, semblable à celle des femmes; publié par Guattani.

Les poètes latins du siècle d'Auguste se servent indifféremment des noms de Parthes, Perses, Mèdes, pour désigner des groupes qui, tour à tour conquérants et conquis, semblent n'avoir offert à leurs yeux qu'un seul peuple formé par l'adoption successive des mêmes usages. Strabon, confirmant Xénophon, avait certifié que « les mœurs des Mèdes et des « Perses se rapprochent en beaucoup de choses. » « Les Parthes, maîtres de la Perse, selon « Justin, d'après Trogue Pompée, se vêtirent de la robe transparente et flottante des Mèdes; « avec l'opulence, leurs habits furent longs, amples, rayés, enrichis d'or. » Le petit nombre de monuments concernant ces populations ne permet pas de préciser ce qui pouvait appartenir en propre aux unes ou aux autres. En principe, tout ce qui, parmi elles, tient au faste, comme les tiares, les mîtres, les infules, les longues robes, les manteaux amples, les joyaux, les meubles finement travaillés, en matières précieuses, indiqués comme étant d'origine médique par les latins de l'empire, semble devoir être reporté aux Assyriens, à l'antique royaume qui, le premier, comprit tous ces peuples dans son orbe immense. — En regard des peuples de l'Asie antérieure, la Phrygie dont les limites varièrent aussi selon les époques, mais à laquelle sa position géographique, en dehors du grand courant des migrations, permettait de rester relativement isolée, de se concentrer sur un terrain réduit en y conservant son unité, la Phrygie, déjà mentionnée par Homère, peuplée par une race laborieuse, énergique, attachée au sol, gouvernée longtemps par des rois nationaux, quoique devant faire un jour aussi partie des empires perse, macédonien, tyro-grec, semble avoir gardé plus longtemps que les autres son originalité particulière, et le fait a son importance, puisque les poètes latins se servent toujours de l'épithète de Phrygien, comme synonyme de Troyen. (N. Theil, *Dict. de Biographie, Mythologie, Géographie anciennes.*)

La tunique simple, sous la ceinture, ou sous deux ceintures, n° 8, avec ou sans manches, n°s 1, 8, 21, 24 et 26; la tunique superposée, avec manches courtes ou sans manches, n°s 7 et 20; la robe longue, n°s 7, 22 et 27, à larges manches, n° 10, demi-longue, n° 19; le pardessus ou manteau léger, ouvert par devant, demi-long, à manches courtes, étroites, n° 26; le manteau court, sans manches, n° 21; le manteau demi-long, également sans manches, n° 8; le manteau royal, long, frangé, drapé, dégageant le bras droit, n° 20; le haut de chausses ou pantalon, descendant de la ceinture aux pieds; les anaxyrides et aussi sarabares, expression

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27

Massias lith.

Imp. Firmin Didot et Cie Paris

qui paraît s'appliquer à ceux qui étaient fermés par en bas à l'aide d'une coulisse, les autres plus ou moins étroits étant pris dans le soulier ou la bottine; le bonnet, la mitre, la tiare, et aussi la couronne et le bandeau, portés seuls, nos 1, 6, 7, 8, 10, 19, 21, 23 et 26, ou la tiare posée sur la mitre, nos 9, 12 et 22, la mitre fixée par un bandeau, n° 18, la couronne ajustée par dessus la mitre, n° 17 : telles sont les diverses pièces de ce costume asiatique, ne laissant complétement nus que le visage et les mains, ainsi qu'il est toujours d'usage dans l'Asie centrale, comme en Chine. Strabon parle de la double tunique, de la triple anaxyride usitées dans la saison froide; Xénophon révèle l'existence des étuis où les Perses étaient dans l'usage de mettre leurs doigts pendant l'hiver, ce qui indique des gants; en même temps, là où Strabon certifie que les mœurs des Mèdes et des Arméniens se rapprochent infiniment, il relève toutefois ce fait que les tiares, les tuniques à manches, les anaxyrides propres aux contrées froides, « ne sont pas en usage dans les régions plus chaudes. »

La mitre, le bonnet des Phrygiens, est un des trois types du bonnet en feutre, le *pileus*, porté exclusivement par les hommes, en opposition avec celui des femmes. Ce bonnet variait de forme chez les différents peuples de l'antiquité, tout en conservant son caractère général de bonnet sans bords, collant, ou à peu près, à la tête. Il était soit conique, en forme d'œuf, bonnet d'Ulysse et des Gémeaux : c'est celui des Grecs; soit droit, en forme de cylindre terminé par un fond plat : celui-ci était le bonnet d'affranchi chez les Romains, selon une médaille de Brutus. Le bonnet en pointe recourbée en avant, c'est le phrygien. Le pileus était la coiffure ordinaire des marins, des pêcheurs, des artisans. Chez les Grecs et les Romains on le portait d'ordinaire sans cordons, disposé de manière à laisser passer tout autour de la tête l'extrémité des cheveux. *Pileata Roma*, *pileata plebs*, *pileata turba*, sont les expressions dont on se servait pour désigner à Rome les fêtes des saturnales, parce que tout le monde portait de ces bonnets, comme emblème de la grande liberté qui régnait partout, et dont tous jouissaient pendant ces jours de festins et de réjouissances. C'était une allusion à l'usage où l'on était de présenter un pileus à l'esclave que l'on affranchissait (Mart., IX, 6; Suet., *Nero*, 57; Sen., *Épist.*, 18). Aulu-Gelle dit que l'on couvrait d'un pileus la tête de l'esclave que l'on mettait en vente, lorsque l'on voulait indiquer qu'on ne pouvait garantir sa fidélité (VII, 4). Le bonnet phrygien est la mitre que Virgile appelle méonienne : « Ce Pâris, la tête humide « de parfums et parée d'une mitre méonienne attachée sous son menton. » Celle-là n'était pas de feutre, ainsi que le montre ce passage de *l'Ane d'or*, d'Apulée : « Tel on représente « Pâris avec une chlamyde brodée de couleurs différentes, et ayant sur la tête un bonnet « d'étoffe d'or. » On lit encore dans Virgile, à propos du costume phrygien : « Pour vous, « ô Troyens, qui, sous des vêtements où éclatent le safran et la pourpre, portez des cœurs « sans courage, vous que ravissent les danses, vous dont les tuniques sont garnies de manches, « et les mitres attachées avec des bandelettes; véritables Phrygiennes, car vous n'êtes pas « même des Phrygiens..... »

Peut-être est-il permis d'inférer de ce passage qu'en Phrygie, où le bonnet n'était pas toujours le pileus de feutre, à l'usage exclusif des hommes en Grèce et chez les Latins, la mitre phrygienne était aussi portée par les femmes. Les Amazones, n°s 1 et 24, en sont coiffées. L'Amazone, n° 24, paraît porter le bonnet orné de perles, avec les bandelettes d'attache et le couvre-nuque du n° 25, par-dessus son casque; il serait employé là sans nécessité, et peut-être déjà comme un symbole de l'indépendance affectée par la nation. Cette élégante guerrière, tombant dans le combat, est peut-être la belle reine Penthésilée, qui vint au secours des Troyens après la mort d'Hector, et fut tuée par Achille, qui pleura sur la reine mourante, à cause de sa beauté, de sa jeunesse et de sa valeur. Les Amazones, race fabuleuse de femmes guerrières, étaient venues, dit-on, du Caucase s'établir dans l'Asie Mineure, aux environs de la terre du Thermodon, où elles fondèrent la ville de Thémiscyre. Sous le règne de Thésée, elles envahirent l'Attique. On les rencontre partout dans la mythologie des Grecs, mais sans trouver de détails sur leur constitution sociale; on ne sait pas ce que faisaient les maris de ces abeilles. L'habit des Amazones couvrait tout leur corps, à l'exception du côté gauche qu'elles laissaient nu jusqu'au sein. Leur robe, dont le bas ne passait pas les genoux, était retroussée avec un nœud. Elles gardaient une mamelle pour nourrir leurs filles, et se brûlaient la droite pour avoir plus de facilité à bander l'arc; elles portaient deux lances. Strabon, en confirmant ce sacrifice de la mamelle droite, brûlée dès l'enfance, ajoute qu'il permettait au bras droit de manier plus aisément la hache. Leur bouclier, appelé *pelta*, était semblable, pour la forme, à la feuille de lierre. Elles étaient dans l'usage de faire elles-mêmes leurs casques et les courroies qui servaient à les attacher sous le menton; leurs autres vêtements de guerre étaient formés de la dépouille des bêtes sauvages.

(*Documents empruntés au* Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, *par X. Willemin, Paris,* 1798-1802, 2 *vol. gr. in-folio.*)



GREC

COSTUMES ET USAGES MILITAIRES.

L'étude du costume militaire des Grecs offre cet inconvénient que les vases où on les rencontre dépeints avec beaucoup de précision, représentent presque toujours des divinités et des héros; ce sont des armures de chefs, et encore presque toujours incomplètes, parce que les artistes grecs, avec leur goût constant pour le nu de la figure humaine, laissaient généralement à découvert des parties que, dans la réalité, l'armement complet aurait cachées. Néanmoins, comme les formes les plus anciennes des diverses pièces de l'armure subsistèrent longtemps avec leurs principaux caractères, et, qu'en somme, les armes des chefs, plus ou moins luxueuses et confectionnées avec soin, sont au fond du même mode que celles portées par le soldat, on peut, malgré le manque de précision absolue, entrevoir assez clairement la physionomie originale d'une armée grecque, selon les époques, en tenant compte : de la nature des matériaux employés pour les armes aux différents âges, des progrès de la fabrication, du caractère des guerres en ce qui concerne la puissance de l'armement et de la tactique, et enfin des mœurs ou usages militaires eux-mêmes.

S'il est vrai que les Grecs d'Homère avaient déjà des armes d'une merveilleuse orfèvrerie dans laquelle le bronze était un savant alliage du cuivre et de l'étain, et qu'ils commençaient à employer, pour quelques armes seulement, il est vrai, et dans une mesure extrêmement restreinte, le fer (qu'Homère, qui le nomme rarement, ne désigne jamais sans l'épithète : difficile à travailler), néanmoins, ces Grecs, quasi-fabuleux, n'étaient pas encore bien loin de l'état sauvage où, pour armure et parure de guerre, l'homme s'affublait d'une peau de bête, pour sa défense, et attaquait avec la massue. Même dans les rangs de leurs tribus confédérées se trouvaient certains combattants qui refusaient encore de se servir de toute autre arme que la massue, la préférant aux armes pénétrantes, et qui terrassaient l'ennemi en l'écrasant dans son armure brisée. Ces guerriers primitifs, qui avaient débuté par être couverts de peaux

d'animaux féroces, à cornes, de carnivores de toutes sortes, parmi lesquelles celles des grands fauves, comme le lion, étaient particulièrement honorables pour celui qui les portait, la tête couverte par le mufle de l'animal, les pattes nouées sur la poitrine, le surplus de la dépouille flottant dans le dos, ces guerriers primitifs, avaient un aspect fantastique, que la longue et lourde massue rendait formidable, terrible. Ce fut comme une tradition suivie, donnant en quelque sorte le ton militaire; tout en perfectionnant les moyens de défense et d'attaque personnels, on tenait à ce que l'équipement de guerre fût propre à inspirer la terreur, et à jeter, dès l'abord, l'épouvante dans le cœur de l'ennemi.

Le haut casque était conçu dans ce sens, outre qu'il était disposé pour que les coups portés à la tête y fussent moins dommageables. Il était surmonté de hautes crinières hérissées, mobiles, teintes de couleur intense comme le rouge flamboyant, le noir luisant, ou la teinte dorée qui faisait resplendir la crinière à longue queue du casque d'Achille. A cette ruse de guerre, s'en ajoutait, ce nous semble, encore une autre tendant à abuser l'adversaire sur la véritable stature de l'homme qu'il avait en face de lui, ramassé sous le bouclier. Ce haut de visage simulé, avec son regard percé dans le métal, qui se trouve à l'avant de beaucoup de casques, nous paraît ressembler fort au stratagème des Néo-Calédoniens qui superposent ainsi un visage humain sur leur tête, et noient leur figure et leur regard réels dans les flots des longs poils noirs qui pendent de leur coiffure.

En général, dans les espèces de combats singuliers que se livraient, au milieu de la mêlée, ceux qui portaient des armes équivalentes, sur des chars ou à pied, on recourait à toutes les ruses pour lasser et atteindre son adversaire. Les luttes étaient farouches; la générosité rare; on combattait pour tuer, ne faisant de prisonniers que pour l'esclavage ou la rançon. Toutefois on avait le respect des morts; le cadavre d'Hector traîné, le refus même de rendre son corps mutilé, est un cas exceptionnel; en général on suspendait les hostilités pour que chaque camp prît soin de reconnaître les siens et de les inhumer. Les Grecs affichaient, en outre, dès ces premiers temps, l'horreur des armes empoisonnées que maniaient certains barbares, et paraissent s'être constamment refusés à leur usage; néanmoins, comme dans l'*Odyssée*, on voit Ilus refuser à Ulysse le poison que celui-ci lui avait demandé pour en frotter la pointe de ses flèches, il faut bien croire que sous ce rapport il y eut aussi des exceptions.

Le soldat n'avait pas de traitement. Il dépouillait les morts et pillait. Une ville prise était détruite par l'incendie. Le butin, qui était remis au chef de l'armée, et dans lequel étaient compris, le surplus étant tué, ceux réservés pour l'esclavage, était réparti par lui. On campait, non sous des tentes, mais sous des cabanes de pieux entremêlés de branchages. Si le campement devait se prolonger, les baraques étaient revêtues de terre en dehors et couvertes en jonc.

C'est avec des guerriers armés de toutes pièces, de grand poids et montés sur des chars; c'est avec des piétons ayant des armes analogues, moins lourdes, que les Grecs constituèrent d'abord la principale force de leurs armées; aux temps héroïques, les *cavaliers* ne semblent

guère avoir été que ceux qui étaient montés sur des chars. On faisait certainement usage du cheval de main, mais il n'est pas fait mention de corps de cavalerie proprement dite avant la guerre de Messène, 743 ans avant l'ère vulgaire. Ce ne serait que très tard, et à l'exemple des Romains, que la cavalerie aurait été divisée en pesante et légère. Il est fort probable que ces armées composées, dans le genre de celles de l'Égypte, d'infanterie et de chars, devaient avoir à peu près le même ordre de bataille. Les chars de guerre à l'avant, à l'arrière et sur les flancs ; au centre, les fantassins pesamment armés ; les troupes légères à l'avant-garde pour entamer l'action, se replier et se porter sur tous les points menacés.

Le commandement se faisait à haute voix, au son de la trompette, au bruit d'un bouclier, ou par la mimique du corps, de la main, en se servant de l'épée ou d'une pique. Dans le désordre et le bruit de la mêlée, dans l'éloignement, on recourait au feu de matières ligneuses ou bitumineuses, véritable télégraphie formant un langage de convention que l'on employait aussi pour la communication des nouvelles à de grandes distances et qui, selon Polybe, ne laissait rien de vague ni d'incertain.

Les enseignes levées (bouclier, casque ou cuirasse, fixés au haut d'une lance) étaient le signal du combat ; baissées, celui de la retraite. Au commandement de marche, le bois des lances tenues debout appuyées à l'épaule droite, étant alors couché, tous entonnaient l'hymne de Pan, le *Pœan*, pour régler le pas, et l'on marchait à l'ennemi au son des flûtes, auxquelles Pausanias joint la lyre et la cithare. Les trompettes, tambours et timbales qu'Homère ne nomme même pas ne vinrent que plus tard, à des époques indéterminées. La lance levée, tenue verticale, et comme immobile, était le signal pour parlementer.

On évitait les combats de nuit, et il semble qu'à cette convention, au moins tacite, devaient se rattacher des craintes superstitieuses, car elle fut longtemps rigoureusement observée par les pirates eux-mêmes.

Terminons cet aperçu sur les mœurs militaires en disant que le soldat portait ses vivres pour plusieurs jours, dans une espèce de carnassière en osier, ayant la forme d'un vase long, très étroit aux deux bouts : ils se composaient de viande salée, fromage, olives, oignons et autres choses semblables. Les Grecs ne portaient les armes, même l'épée, que dans les camps ; les armes des trophées consacrées dans les temples, et celles que le vieux guerrier, rentré à son foyer y appendait en souvenir de ses exploits, étaient mises hors de service. La massue primitive restait aux mains des esclaves, et c'est la seule arme qu'il leur fût permis de porter.

Il n'existait pas chez les Grecs, avant l'intervention romaine, de règlement ou d'ordonnance pour la tenue des gens de guerre, ayant un caractère général. Étant donnée l'affectation de l'indépendance que chacune des souverainetés ou républiques gardait pour soi, il ne put y avoir que des uniformités locales, ordonnées par un chef de troupe, ou, plus largement, par les magistrats de la cité. On n'a qu'un petit nombre de renseignements à ce sujet ; ainsi l'on sait que l'habillement du soldat lacédémonien était d'un rouge violet, tirant sur le sang

pour dissimuler celui des blessures, et l'on sait encore que le casque lacédémonien qui, dans son premier état, aurait été simplement de feutre et de la forme du bonnet des Dioscures et d'Ulysse, celle d'un œuf coupé par le milieu, ne garantissant pas suffisamment la tête contre les flèches, fut réformé par une mesure publique; on voit aussi que les Macédoniens, quoique pesamment armés, n'abandonnèrent point leur casque en cuir, bien qu'il fût peu capable de résister aux coups; mais on ne saurait dire au juste jusqu'où s'étendaient les prescriptions obligatoires, et surtout les différences existant entre les unes et les autres. Le renseignement le plus utile sous ce rapport, à défaut des enseignes, dont Homère ne parle même pas, est fourni par le signe employé par les soldats pour se distinguer entre eux. Chacun portait sur ses armes, en dehors de l'emblème personnel, véritable blason, qu'il lui était loisible d'y faire figurer, l'emblème de son pays. Ceux d'Athènes avaient sur leur bouclier une *chouette;* ceux de Mycènes, un *lion;* ceux d'Argos, un *loup;* les Macédoniens, les Thessaliens, un *cheval;* les Siciliens y portaient la *Triquetra,* figure composée de trois jambes représentant les trois caps ou promontoires de la Sicile; ceux de Corinthe, le *Pégase ailé;* et les Ioniens du pied du mont Cynthus y mettaient souvent, au lieu de la lyre d'Apollon, le *serpent* de Délos. Tous les boucliers de Sparte étaient marqués en haut du *lambda* (Λ), l'initiale du nom de la ville : Λακεδαίμων ; et en bas du *kappa,* la seconde consonne du mot. En général, on trouvait ainsi sur tous les boucliers, combinés ou non avec des emblèmes, la première lettre du nom de la cité pour laquelle le soldat combattait. Pour les chefs supérieurs, il est certain qu'ils s'arrangeaient à leur guise; Xénophon avait un bouclier d'Argos, une cuirasse d'Athènes, un casque travaillé en Béotie, etc., etc. Ce qui se rattache à la hiérarchie était à peu près de même partout; l'importance du chef semble augmenter avec le nombre des aigrettes de son casque. Agamemnon porte au sien quatre cônes pour les crinières flottantes. Ceux des simples soldats étaient sans crête ni crinière, terminés par un bouton ou une pointe, ou même en surface lisse; et ceux des jeunes gens, également sans cimier, n'ayant point de frontal, étaient simplement en cuir de taureau.

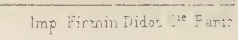
Les armes défensives étaient : le casque, la cuirasse, le ceinturon, le baudrier, les *cnémides* ou jambières, les genouillères, les talonnières, à l'usage des cavaliers, avec l'armure du pied et les éperons, les brassards, le bouclier, et aussi la chlamyde; car, lorsqu'on était surpris sans bouclier, on couvrait son bras gauche du manteau enroulé pour s'en parer en combattant.

Les armes offensives étaient : la massue, la lance, l'épée longue ou courte, la dague ou couteau de ceinture, la *harpé,* sorte d'épée qui, suivant les auteurs grecs, portait un crochet tranchant qui faisait saillie sur le taillant de la lame comme une serpe; la hache, le marteau, l'un et l'autre double ou simple; enfin l'arc, les javelots, la fronde avec les balles de plomb, et jusqu'aux pierres lourdes ou aiguisées rencontrées sur le champ de lutte, et lancées à la main. Le bouclier doit figurer aussi parmi les armes offensives; on se servait de l'*umbo,* fort et saillant, pour presser et frapper l'ennemi.





Massias & Vallet. lith.


Imp. Firmin Didot Cie Paris



Les casques étaient de métal ou de peau; ceux de métal conservèrent longtemps des oreillettes rappelant par tradition les têtes d'animaux dont on s'était coiffé jadis, en s'habillant de la dépouille entière; on fit même un large usage des casques de têtes d'animaux concurremment avec ceux de métal, et lorsque ceux-ci étaient déjà fort répandus. Les casques de métal étaient garnis à l'intérieur de cuir ou de toile rembourrée formant ourlet, ou se posaient sur une calotte de feutre. Les soldats ornaient de peintures le cuir de leur casque, comme celui de leur bouclier, ainsi qu'on le voit aux n°s 10, 12, 13 et 15. Le casque béotien, à nasal et à grandes jugulaires fixes, couvrant le visage en entier (n° 18), est le plus fréquemment porté par les guerriers représentés sur des vases grecs; le changement de cimier lui donne des physionomies fort différentes. L'emploi des plumes dans la parure des casques, dont il n'est point question dans Homère, est regardé comme moins ancien que celui du panache et de la queue flottante en crins de cheval. L'articulation des pièces du casque se rattache au progrès de l'industrie; la visière mobile paraît avoir été inconnue aux temps héroïques. Le casque était attaché avec une courroie passant sous le menton.

La cuirasse était aussi de métal ou de peau, ou bien de lin à plusieurs doublures; cette dernière semble peu capable de résister aux coups, et cependant les Athéniens y revinrent après l'avoir portée de fer ou de bronze. Elle est fort ancienne, et les Macédoniens en conservaient encore l'usage du temps d'Alexandre qui la portait lui-même. La fig. 5 représente un héros ayant la cuirasse de lin piquée, renforcée de plaques de métal; les épaulières en lames articulées sont fixées par des cordelettes tendues et nouées en bas du thorax, qui rappellent de fort près les procédés employés par les Japonais en semblable occurrence. Cet exemple montre, en outre, les lambrequins de cuir taillés carrément, quelquefois mis en double, avec lesquels on prolongeait la défense de la cuirasse arrêtée à la ceinture. La cuirasse de métal plein, qui semble coulée d'un seul morceau, est d'une construction assez difficile à comprendre. L'ouverture du col étant trop étroite, elle ne pouvait se mettre que par le côté : elle s'y ouvrait en effet en roulant sur des charnières. Cette cuirasse si caractéristique conservait dans sa forme les divisions du corps humain, et on l'ornait de dessins à la pointe, en harmonie avec les linéaments de ces divisions. La cuirasse se mettait par-dessus la tunique; celle-ci couvrant le ventre était plus ou moins prolongée sur les cuisses, par un arrangement qui varie beaucoup. Lorsque la tunique était supprimée, on la remplaçait par une jupe attachée à la hauteur des reins, très courte en général, pour plus de liberté. Homère parle de cette courte jupe que notre n° 18 semble représenter. La cuirasse de peau couvrant le ventre et passée par-dessus une de ces tuniques de mailles que les Grecs excellaient à faire (voir n° 2) constitue une défense très usitée; celle-ci est en réalité une tunique courte mise sur une autre plus longue, dont l'adhérence est assurée par une assez large ceinture. Cette ceinture qui procure la solidarité des deux pièces de l'armure, en passant par-dessus les deux tuniques de peau et de mailles, n'est pas le ceinturon de bronze du soldat, ceinturon garni en peau ou en toile, qui se mettait sous la cuirasse et comptait dans l'armement définitif. Un assez

large baudrier qui passait sur l'épaule et soutenait la longue épée portée horizontalement du côté gauche, baudrier qui était d'or ou d'argent pour les chefs, contribuait aussi à la défense, car il était assez fort pour repousser les traits.

Les cnémides ou jambières étaient moulées sur les jambes de chaque guerrier et coulées en bronze, adhérant à la jambe et ne portant pas d'agrafes (voir n° 18), ce qui se comprend difficilement; elles couvraient le genou et étaient fixées à la chaussure au moyen de bandelettes enroulées. Il y en eut de formées de plaques de métal, ne couvrant que le devant de la jambe, depuis le genou jusqu'au cou-de-pied; on les attachait par derrière avec des courroies. Homère dit en plusieurs endroits que de son temps elles étaient en étain, et que l'on se servait de boucles d'or ou d'agrafes en or et en argent pour les attacher. Sous l'armement, les jambes étaient garnies de feutre. Les cnémides étaient de deux sortes, les unes pour le cavalier, d'autres pour le piéton. Celles qui vers le bas prennent la forme du cou-de-pied, sont les jambières de la cavalerie; elles ne pouvaient convenir aux fantassins dont elles auraient entravé la marche.

Le bouclier était l'arme défensive par excellence. Il était généralement circulaire et convexe. Les *énarmes*, ou courroies nécessaires pour le tenir, étaient placées, l'une près du bord, pour la main; l'autre vers le centre, pour le bras; une *guige* servait à le porter au cou, derrière soi, ou sur l'épaule; sa concavité avait l'avantage, tout en logeant à l'aise le bras, de permettre de s'en couvrir au plus près, et sa convexité de faire facilement diverger les coups. Dans les premiers temps, le bouclier fut fait de petites branches d'osier entrelacées, puis de petites planches de figuier, de saule, de hêtre, ou de quelque autre bois léger. Enfin, on en fabriqua de cuir de bœuf, en mettant les unes sur les autres plusieurs de ces peaux; celui d'Ajax avait neuf peaux de taureau superposées; on entremêlait ces peaux de plaques de métal, et parfois même des plaques recouvraient les peaux. Le bouclier rond ou ovale avait deux parties principales : le *contour* en métal qui en était le bâti, et le centre rendu saillant, l'*umbo*, dont la résistance était la plus forte, et qui servait à heurter l'ennemi; les peaux étaient fixées au cercle par des clous, ou prises dans les lames superposées du contour. Les boucliers décrits par Homère et Hésiode, entièrement en métal, dont l'étude est utile pour reconnaître l'avancement des arts de l'époque, sont d'une dimension telle, et auraient été d'un poids si considérable, qu'ils sont considérés comme étant d'un emploi invraisemblable. Le bouclier d'Hector qui pendait sur son dos, lui battant la tête et les talons, n'est pas tenu pour réellement historique; ces armes n'auraient été inventées par le poète que pour donner l'idée de la force prodigieuse qu'il attribue à ses héros. Les boucliers des chefs portaient ordinairement en relief des figures d'aigles, de lions, et autres animaux emblématiques ou l'image de quelque divinité; ceux qui n'y pouvaient avoir de ces reliefs de métal ou d'ivoire, l'ornaient de peintures. La tête de Méduse, sous laquelle on se croyait à l'abri de tout événement sinistre, était de l'usage le plus fréquent. Le bouclier d'osier à la forme échancrée, la *pelta*, était celui d'une grande partie de l'infanterie légère, qui en reçut le nom

de *peltastes.* Il est, avec le bouclier circulaire et l'ovale, l'un des plus anciens et dont l'usage persista longtemps.

Nous ne pouvons entrer ici dans la description, même sommaire, des armes offensives qui seront d'ailleurs l'objet d'autres représentations. Dans notre planche, on peut regarder le nº 18 comme offrant le type de l'*hoplite,* le soldat de ligne armé pesamment, qui fut la principale force des armées grecques, et avec lequel fut formée la terrible phalange; l'hoplite de la phalange, ayant à porter une lance de douze à quinze pieds, l'épée, le bouclier fort, n'avait pas l'armure métallique, qui eût excédé ses forces; et avec le casque dont la visière lui cachait le visage, le grand bouclier et les jambières, il se trouvait complètement à l'abri. Il faut donc voir dans celui-ci, portant l'aigrette et la cuirasse de métal, le type d'un officier d'hoplites, car les chefs seuls étaient ainsi armés. Ce guerrier combat, et, après le bris ou le jet de sa pique. il saisit la courte épée dont les Grecs étaient si glorieux, parce qu'il fallait s'aborder de près. L'archer nº 4 serait, selon Willemin, le *psile,* l'un de ces jeunes gens appartenant à une infanterie encore plus légère que les *peltastes,* défendus seulement par leur casque et leur léger bouclier, et qui, en maniant exclusivement des armes de jet de peu de poids, le javelot, l'arc, la fronde, jusqu'aux pierres aiguës lancées à la main, faisaient l'office de troupes volantes, harcelant l'ennemi. L'arc porté par ce jeune homme est l'arc apollonien, que l'on bandait en tenant la main droite à la hauteur de l'oreille.

Le nº 2 représente un cavalier armé à la légère; il porte un casque surmonté d'un cimier de plumes, le manteau militaire, la *chlamyde,* des culottes collantes descendant à mi-jambes, et des chaussettes, ποδεῖον, que l'on mettait avec des souliers; cette chaussette adhérente et tenant bien, devait être faite d'une matière élastique. Le cheval est nu, ayant à peine un harnais de tête, et monté à poil; on n'usait alors ni de la selle ni des étriers. Les pieds ne sont pas ferrés; on n'employa d'abord ce dernier procédé que pour les mulets, dont on enfermait les pieds dans une espèce de sabot; on montait à cheval sans l'aide de personne, soit en s'élançant avec agilité, ou en montant sur une pierre, soit avec le secours de certaines lances ayant pour cet usage, un court échelon de fer. Il y avait même des chevaux dressés à se mettre à genoux pour aider le cavalier à les monter.

La figure nº 3, portant la tunique étoilée et sans manches, donnée ordinairement aux héros, est un Oreste. Son caleçon descendant au-dessous du genou était peut-être d'un usage beaucoup plus général et plus ancien que les monuments ne le font supposer, et il rappelle ce vêtement de dessous de Thersite, qu'Ulysse menace celui-ci de découvrir aux yeux de l'armée. Le bonnet est digne d'attention; sa forme, plus élevée que le bonnet marin des Dioscures, ressemble d'autant plus à la tiare catholique qu'il est étagé comme elle. Le bas des jambes est entouré de bandelettes prises dans la chaussure.

Pour s'armer, les héros d'Homère commencent par se chausser; les cnémides, la cuirasse l'épée et son baudrier par-dessus l'épaule, le casque, le bouclier, la lance et les javelots, tel est l'ordre toujours suivi. Les Grecs de l'Iliade vivaient à l'époque de transition de l'âge du

bronze à celui du fer. On ne trouve encore ce dernier métal employé que pour quelques haches et pour quelques pointes de flèches. La matière *difficile à travailler* est déjà regardée comme si précieuse, que des morceaux de fer brut sont donnés en récompense dans les jeux du camp ; mais, en somme, Homère en parle peu (trente-deux fois; on les a comptées). Armures et armes, tout à ce moment est de cuivre et d'étain. En regard des jambières d'étain d'Homère, Hésiode parle de cnémides faites de cuivre resplendissant, et, en effet, c'est surtout de bronze qu'elles furent faites dans la suite des temps.

On doit donc, en traitant du costume militaire des Grecs, tenir compte des époques diverses, selon que l'on s'éloigne des temps dits héroïques, et que l'usage du fer, appliqué naturellement d'abord aux armes pénétrantes, sera supposé avoir fait plus ou moins de progrès. Quoique déjà dans Homère on voie Euryale donner à Ulysse une épée d'un *acier très fin*, à poignée d'argent, à fourreau d'ivoire, il est probable que pour le vulgaire la plus grande partie des armes resta longtemps de bronze, et peut-être fallait-il être un chef illustre, comme Alexandre de Macédoine, pour avoir, d'après Plutarque, sept ou huit siècles après la prise de Troie, un peu plus de trois siècles avant J.-C., « *un casque de fer brillant comme de l'argent* « *pur, un collier de même métal, orné de pierreries, s'adaptant au casque, et une épée d'une* « *trempe et d'une légèreté admirables, présent d'un roi des Citiens,* » c'est-à-dire venant de l'île de Chypre. Cimon, fils de Miltiade, ne trouva que des armes d'airain dans le tombeau de son père, à Saros. Le bronze antique avait d'ailleurs le ton et l'éclat de l'or.

Les Grecs prenaient le plus grand soin de leurs armes, et les mettaient à l'abri dans des fourreaux.

N° 1.

Casque avec nasal et oreillettes, couvrant presque entièrement le visage.

N°s 6 et 17.

Casques dont les oreillettes sont relevées; ces pièces qui étaient attachées par une charnière, et qui servaient de jugulaires, se rencontrent plus fréquement dans les casques à timbre rond, que sur ceux qui sont profonds et élevés.

N° 7.

Casque de la forme dite phrygienne.

N°s 9 et 11.

Épée et son fourreau de forme ancienne. Les épées et les fourreaux étaient faits de bois, comme le lotos, ou d'ivoire.

N° 16.

Chasseur revêtu de la *chlœne;* la forme triangulaire de cette chlamyde se voit rarement sur les monuments.

(*Documents recueillis par Willemin :* Costumes des peuples de l'antiquité.)



GREC

COSTUMES MILITAIRES. — ARMES DIVERSES.
CHARIOTS DE GUERRE ET AUTRES. — HARNAIS DE CHEVAL.

N°s 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 12. — Variétés du casque grec. — Tous ces casques portent la crinière, sans parures de plumes; tous aussi ont le couvre-nuque. Les n°s 1, 4, 5, 6 et 11 sont des types de la calotte ajustée au plus près. Les n°s 2 et 3 offrent des exemples du casque haut à visière immobile, de la famille béotienne, comme on le portait hors du combat, renversé en arrière, la visière presque horizontale; le n° 6 est de ceux que leur calotte dessinée en volute fait ranger parmi les phrygiens. Les crinières sont simples ou triples. Le n° 2 porte de chaque côté un cône de petite dimension d'où s'épanouissent des crinières latérales.

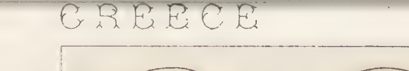
N° 15. — Chef avec son armement complet. — La crinière de son casque est fixée dans un cône qui s'avance jusque sur le front et prend toute la tête; il a la cuirasse, les cnémides, la pique, l'épée et le bouclier circulaire armorié. Ce bouclier, avec son pavillon pendant, est regardé comme un des types de ceux que l'on élevait au haut d'une pique pour donner le signal du combat. L'attitude de ce guerrier montre que l'on n'en est encore qu'au prélude; il ne lance son javelot, ni ne tire son épée; la pierre qu'il va jeter est de trop peu de poids pour que son agression soit redoutable; ce n'est qu'une provocation, une insulte, et l'on sait combien les Grecs en étaient prodigues avant d'en venir aux mains. Homère est plein des longs discours que les guerriers s'adressaient à ce moment là.

N° 17. — Soldat grec, donné par Willemin comme un hoplite. — Il a le bouclier béotien, qui était ovale et échancré à chacun des deux grands côtés, en dedans de la bordure à peine interrompue. Son casque, également du genre béotien, est surmonté d'un haut cimier recourbé de la famille des étrusques; cette analogie offre un de ces rapprochements qui font donner aux Étrusques et à certains Grecs une origine commune.

N° 14. — Soldat grec en costume de voyage. — Il porte le *pallium* ajusté de la façon la plus simple, attaché au devant du cou avec une broche; il est coiffé du *pétase* et a les jambes entourées de la jambière en bandes à l'usage des gens qui se précautionnaient contre la fatigue et voulaient être alertes; ces jambières s'arrêtaient à la cheville, d'où leur nom de *fascia cruralis*, donné par les Romains qui les pratiquèrent. Ses chaussures sont tressées.

N° 16. — *Pelta.* — Bouclier elliptique tronqué, fait de bois ou d'un treillis d'osier, mais sans cercle d'airain au pourtour ; il était à l'usage des troupes plus légèrement armées que les hoplites, et auxquelles leur bouclier fit donner le nom de peltastes. La *pelta-lunata* était une autre espèce de bouclier de même nature, dont la forme générique était celle du croissant : c'est le petit bouclier que l'on voit aux mains des amazones et de certains autres asiatiques. La pelta thrace, faite aussi de matières légères, était carrée et imbriquée comme le *scutum* romain, mais de moindre dimension.

N°s 7, 8, 9 et 10. — Chariots de guerre, de course et de triomphe. — Le n° 7 a tous les caractères du char rapide, à essieu tournant, monté par un seul homme, avec lequel on disputait le prix de la course dans les jeux du cirque, et parfois même sur un champ plus vaste que ne l'était la carrière de l'hippodrome. C'est un de ceux « qu'un écuyer habile, menant quatre chevaux des plus vigoureux et des plus vites, fait voler à toute bride par un chemin public, en présence de tout un peuple qui regarde avec admiration, jusqu'à une grande ville où on a limité la course » (*Iliade*, livre XV). Le timon de ce char tenant à l'essieu se relève en courbe et porte le joug avec courroies qui pesait sur les garrots des deux chevaux du milieu du quadrige, les autres étant attelés à la volée. L'*auriga*, ἡνίοχος, conduisait ce char en passant les rênes derrière son dos ; il en était enveloppé, de manière qu'en se penchant en arrière, il pesait des reins sur ces rênes avec tout son poids, guidant d'une main, maniant le fouet à lanière, ou la longue houssine de l'autre; l'auriga qui était exposé, en cas de heurt et de chute, a être traîné par les courroies dans lesquelles il se trouvait pris, portait un couteau recourbé pour couper rapidement les guides, au besoin. La course des chars figurait dans les jeux des fastueuses funérailles ; un beau trépied ou une belle femme y était ordinairement le prix du vainqueur. (*Iliade*, livre XXII.) — Le n° 9 est une de ces luxueuses voitures de transport que les artistes prêtaient aux dieux et sur lesquelles on voit souvent figurer les héros des marches triomphales. Ce véhicule pouvait contenir plusieurs personnes debout; mais, quoique les divinités qui montent des chars analogues soient souvent représentées emportées vivement par leur attelage « poussant vigoureusement les rapides chevaux qui volent entre la terre et le ciel parsemé d'étoiles (Homère) », ce char pompeux, à roues basses, sans essieu tournant, décrit fréquemment comme étant fait de bois recouvert de plaques de métal, et dont la construction épaisse ne semble conçue que pour une rapidité relative, ce char semble surtout propre aux marches lentes, mesurées, des défilés processionnels.




Massias lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris

Les n°s 8 et 10 représentent le char de guerre des Grecs de l'époque héroïque. L'ἅρμα était une voiture à deux roues, ouverte à l'arrière, dont l'essieu, d'où partait le timon, était tournant; le timon se relevait en courbe, comme on le voit au n° 7, pour soutenir le joug légèrement concave qui portait sur le garrot des chevaux. L'attelage ordinaire était de deux coursiers; quand il y en avait trois ou quatre, les chevaux latéraux étaient attelés en volée. A l'intérieur le char avait un degré aidant à assurer le pied; il n'y avait place que pour deux hommes debout, le conducteur et le guerrier; le devant de la caisse était surmonté d'une espèce d'anse où l'on attachait les rênes; cette anse élevée, étant divisée en deux parties facilitait le jeu des guides; de grandes poignées dépassant en arrière le cercle des roues à quatre rayons servaient à l'ascension et à la descente de ce char qui avait peu de hauteur, le tablier excédant à peine celle des chevaux. Les fouets étaient appendus à la caisse. Les côtés de cette caisse n'étaient pas des panneaux : ils étaient faits en treillis pour plus de légèreté.

Ce chariot n'ajoutait pas grand'chose aux armes défensives dont les combattants étaient couverts. Construit pour la vélocité, attelé de chevaux rapides, c'est une voiture de transport plutôt qu'une arme de combat, et, quoique ceux qui étaient montés sur des chars s'assaillissent, en général, en profitant de l'égalité du niveau pour se lancer le javelot, ou dirigeassent ce javelot contre les gens de pied en usant de l'avantage d'une position dominante, il fallait, pour se voir de près, mettre pied à terre, et c'est ce qui a lieu à chaque instant dans Homère. Comme moyen de transport, le char était indispensable à des soldats aussi lourdement armés que l'étaient les Grecs; le casque épais, le bouclier grand et fort, la cuirasse et les cnémides, ne leur auraient pas permis d'arriver avec la célérité nécessaire sur les points faiblissant d'une bataille engagée. Dans la lutte, le guerrier descend de son char et y remonte sans cesse; il saute à terre pour reprendre son javelot, pour ramasser une lourde pierre, pour assaillir même un adversaire monté; d'autres fois, on voit les deux ennemis quittant chacun le leur pour continuer un combat singulier. On en voit encore sautant du char pour atteindre un ennemi agile, comme l'était Polydore, fils de Priam, bravant Achille, « heureux d'une occasion de faire paraître la vitesse et la légèreté de ses pieds, » mais bientôt renversé par le terrible héros, « non moins léger que lui, » « plus léger qu'un aigle, » dit encore Homère. Le guerrier est-il à terre, combattant dans la mêlée, son char le suit au plus près possible, toujours prêt à lui donner assistance, selon l'habileté de l'écuyer, tantôt pour recevoir ou donner un nouvel assaut, tantôt pour fuir l'approche d'un ennemi terrifiant, enfin pour lui procurer un refuge, s'il est blessé.

Le conducteur du char était non seulement un adroit cocher, mais c'était encore un soldat d'élite; parfois même, l'*agitator equorum*, ἡνίοχος, était un second de premier ordre. Automédon, avide de carnage après la mort de Patrocle, confie la conduite du char à un tiers et, en combattant redoutable, se jette dans la mêlée; on apprend en outre par lui que Patrocle conduisait souvent lui-même le char d'Achille, et remplissait ainsi les fonctions

de cocher du héros. « Il avait, dit Automédon, reçu du ciel la force et l'adresse nécessaires pour conduire ce char et pour rendre ses chevaux obéissants et souples. » « Les chevaux d'Achille pleurent Patrocle qui avait accoutumé de les conduire. » Les cochers employaient le fouet à lanières de cuir, ou la longue cravache mince et flexible, faite d'une branche droite coupée à l'arbre, sans lanière au bout, véritable houssine cinglante.

Parmi les faits relatés par Homère, il faut signaler, quoique difficile à bien comprendre, l'assaut du camp des Grecs par les Troyens armés de piques et montés sur des chars; ces chars lancés à la volée franchissent le fossé comblé par Apollon, renversent les murailles et ne s'arrêtent qu'en vue de la flotte grecque.

Les chars étaient l'objet de soins particuliers; on les enveloppait d'une couverte et ils étaient abrités sous des remises. Les Thessaliens gardaient leurs chevaux sous leur tente, près des chars bien couverts. De préférence, on paraît avoir surtout employé les cavales pour l'attelage des chars. « Eumélus, roi de Pharès, se vantait d'avoir les plus belles cavales de toute l'armée; elles étaient vites comme des oiseaux, toutes deux de même poil, de même âge et de même taille. »

Les nos 11, 13 et 18, sont des exemples du harnais de tête et même de poitrail à l'usage des chevaux. — Le bridon, aussi bien pour les chevaux de selle que pour ceux de trait, était court; le mors était construit avec de grands ménagements pour la bouche de l'animal; il était articulé vers son milieu; son épaisseur, son roulement dans la bouche obligeaient l'animal à tenir toujours sa langue en mouvement; on y employait le bronze blanc qui ne s'oxyde pas. Le harnais de tête était enrichi de bossettes à la jonction des courroies.

Viollet-le-Duc prétend, non sans vraisemblance, que les artistes grecs ont supprimé les pièces défensives dont le cheval de guerre était armé (*Dictionnaire raisonné du mobilier français;* Armes de guerre). Pour appuyer son dire, il a reproduit une têtière-chanfrein de cheval, en bronze repoussé, disposée pour recevoir une doublure de peau d'étoffe, à laquelle il assigne une date ancienne, 600 ans avant notre ère. Cette têtière grecque se trouve au musée de Naples, mais ne figure sur aucun cheval de l'art antique. En même temps il a donné une plaque de poitrail décorée de la tête de Méduse comme celle de notre planche, mais beaucoup plus large, et qu'il tient pour contemporaine de la têtière-chanfrein. Il a conclu de l'existence de ces pièces défensives à la très grande probabilité d'un système général de préservation des parties exposées du cheval de guerre. Cette hypothèse expliquerait cette phrase d'Homère : « La plaine brille de l'éclat de l'airain qui couvre les hommes et les chevaux, et retentit de leur marche. » (*Iliade,* livre XX.)

(*Nos exemples sont tirés de Willemin :* Costumes des peuples de l'antiquité.)

GREC

VÊTEMENTS DIVERS. — CASQUES.

Nos 1 et 6.

Grecs vêtus de la *chlamys* ou *chlaène*, manteau léger et court qui paraît avoir été d'abord porté en Thessalie et en Macédoine avant d'être adopté par tous les Grecs. — Il était le vêtement ordinaire des jeunes gens d'Athènes. Nous donnerons la coupe de ce carré oblong d'étoffe, additionné des deux côtés d'un morceau triangulaire rectangle, parfois obtusangle. On y mettait ordinairement des glands d'un certain poids aux quatre coins pour en assurer la tension. Ce manteau s'ajustait de différentes manières. Tantôt, comme au nº 1, la chlaène était agrafée au devant de l'épaule droite, enveloppant le bras gauche, laissant à découvert le côté et le bras droit, ayant les quatre coins pendants, deux à l'avant, deux par derrière, les deux pans de longueur égale ou inégale, selon qu'ils étaient plus ou moins ramenés; tantôt la chlamys était agrafée au haut de la poitrine, presque à la base du cou, et était entièrement rejetée en arrière par-dessus les épaules qu'elle couvrait en dégageant les deux bras, (voir nº 6); ou bien encore le manteau attaché comme il se trouve nº 1, on ramenait sur le devant le pan de l'arrière et on le jetait sur l'épaule gauche, soit en conservant le bras droit dégagé, soit en le couvrant, les deux mains se faisant jour par le bas du manteau rendu court par le croisement, lorsque les deux pans étaient rejetés des deux parts. Cette disposition était surtout adoptée pour aller à cheval, comme le montrent les frises des Panathénées. Ces deux Grecs portent tous deux le chapeau thessalien suspendu dans le dos, ce qui indique le voyageur; l'un est un héros qui porte la chaussure de feutre montant à mi-jambe, l'*impilia*, ἐμπίλια; l'autre, qui tient un caducée, l'insigne du messager, n'a que des jambières étroitement fixées, propres aux marcheurs alertes, semblables à celles qui se portent encore actuellement dans la Kabylie.

Nº 2.

Femme enveloppée du léger *pallium*.

Nº 3.

Homme vêtu de la *podère*, ποδήρης, la robe tombant jusqu'aux pieds, et, par dessus, du pallium.

Nº 4.

Femme ayant les deux ceintures extérieures : le *strophion* et la *zona*.

Nº 5.

Femme vêtue du *catastictos* ou *zodiote*. — « Il paraît, « dit de Clarac, que c'était une robe de différentes « couleurs et qui était mouchetée comme la peau de « la panthère. Aussi l'appelait-on encore *zôotes* ou « *zôdiotes*, ce qui indique que l'on avait imité la bi- « garrure du pelage de quelque animal, *zôon* en grec. » (*Des Costumes antiques.*)

Nº 7.

Homme portant le *pallium*, le grand manteau qu'Homère donne aux divinités et aux héros, qui faisait partie des costumes les plus riches, et qu'il nomme le *pharos*. — Dans ses poèmes, le pharos est tantôt

d'une blancheur éclatante, tantôt brillant des plus vives couleurs. On s'en enveloppait par-dessus la tunique. C'était un carré, ou un carré long, fait de laine et attaché autour du cou ou sur l'épaule par une broche. Quelquefois on portait ce manteau comme unique vêtement. On le drapait de façons fort différentes et chaque disposition du pallium avait, parmi les Grecs, sa désignation particulière. Quand il était porté comme dans l'exemple présent, jeté par-dessus l'épaule gauche de manière à pendre sur le dos, à peu près ajusté comme la toge romaine, on le disait ἀναβολή, ce qui veut dire : rejeté en haut. En ce cas, on ne se servait pas de broche.

Nos 8, 10, 12, 13, 16 et 18.

Ces numéros désignent, parmi les casques représentés ici, les plus anciens et les plus conformes aux descriptions données par Homère. Le nº 8 provient du cabinet des médailles de la Bibl. nat. de Paris ; le nº 10, du musée du Vatican.

Nº 20.

Casque, dit de Ménélas, trouvé à Tivoli dans la villa d'Adrien. — Il est à visière mobile. On y voit l'attache de la jugulaire.

Nº 15.

Casque faisant partie d'un trophée d'Auguste, au Capitole. — Ces exemples 20 et 15 sont avec le nº 9, tiré d'un vase, au nombre des casques considérés comme ayant la forme phrygienne.

Nos 11 et 22.

Ces armes, au timbre arrondi, sont conformes aux casques figurés sur les médailles grecques les plus anciennes, à l'exception de l'avant-toit qui protège la visière. Ce sont des armes de bronze trouvées à Pompéi, où l'on en a découvert plusieurs de forme et de caractère semblables. Le casque des légionnaires romains laissait le visage découvert ; il n'en était pas de même des armures de tête de certains corps, surtout parmi les gladiateurs. Les coiffures adoptées par les combattants du cirque paraissent avoir été une importation (M. Viollet le Duc, *Dict. raisonné du mobilier français.* Armes de guerre offensives et défensives). Leur variété fait supposer qu'elles provenaient de peuples d'origines différentes. On croit d'ailleurs que les Romains firent combattre les vaincus sous le costume militaire et avec les armes qu'ils portaient. Il en fut au moins ainsi pendant un certain temps. C'est ainsi que se seraient conservées des armures étrangères, admises depuis, et particulièrement pour les combats de gladiateurs. C'est en suivant l'opinion de Willemin que nous donnons ici ces casques avec les casques grecs. Le haut cimier de cette coiffure de combat servait à attacher une aigrette de plumes ou une crinière de cheval. On y voit les trous pratiqués pour cet usage. La saillie en avant et en arrière protégeait le front et la nuque. Ces casques ont des mentonnières par lesquelles l'arme était attachée sous le menton, et une visière couvrant la figure comme le ferait un masque, percée de trous pour la visée. La visière est légèrement séparée dans le bas pour aider à la respiration. Le petit ornement latéral qui se trouve sur la calotte était destiné à tenir une plume.

Nos 14, 17, 19 et 21.

Ces numéros offrent des variantes du casque grec ; certains sont à oreillettes relevées ; ces pièces rabattues sur les joues servaient à les défendre et à attacher le casque sous le menton. C'est un agencement qui se rencontre plus fréquemment sur les casques de forme ronde que sur ceux qui sont profonds et élevés.

(*Documents recueillis par Willemin*, Costumes des peuples de l'antiquité.)



Massias lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris



GREC

OBJETS A L'USAGE DES FEMMES. — TOILETTE DU CORPS.

On ne saurait parler de la toilette des femmes grecques sans s'occuper des apprêts de cette toilette, c'est-à-dire des soins du corps. En dehors de l'usage journalier du bain, considéré par les anciens comme le moyen d'hygiène le plus approprié à leur organisation, les femmes avaient l'habitude de s'oindre le corps entier avec des parfums denses ou liquides, des pommades ou des huiles.

Cette hygiène cosmétique, difficile à concilier avec l'extrême propreté des Grecs, exigeait les plus grands soins. Quoique ce fût là l'objet d'une toilette secrète, s'effectuant en un endroit retiré de la maison, où l'époux lui-même n'était pas admis, « les Dieux ne pouvaient assister à cette partie de la toilette des Déesses » (Homère), il est indispensable d'en parler; car cette coutume du bain suivi de l'onction dura longtemps et entrait dans l'attirail compliqué de cette toilette, appelé *mundus muliebris* par les Latins, dont Lucien a laissé une si élégante description dans son *Dialogue des amours*.

Le véritable apprêt de la toilette consistait en ablutions puisées dans la cuve sur pied, comme on la voit dans nos n°s 1, 2 et 16; c'est dans ce bassin typique, d'une forme consacrée, où se versait l'eau pure, que se faisaient les mélanges procurant les eaux de senteur, et les liquides aux vertus ambrosiaques, électuaires plus ou moins puissants auxquels succédaient les onguents tirés de vases de toutes sortes, *alabastron*, *lecythus*, *phyale*, récipients d'albâtre, de métal, de verre, de porphyre, d'albâtre doré, etc., etc.

L'énumération fournie par Apollonius d'Hérophile, dans son *Traité des parfums*, cité par Athénée, montre que la cosmétique des Grecs était déjà fort étendue, et que la fabrication s'en faisait sur des points très divers. On y trouve l'iris d'Élis ou de Cyzique; l'extrait de roses de Phasélis, de Naples et de Capoue; celui de safran, de Soli en Cilicie et de Rhodes; l'essence de nard de Tarse, et l'extrait de feuilles de vigne provenant de l'île de Chypre et d'Adramyttium; le parfum de marjolaine et de pomme tiré de Cos; l'essence de Chypre, faite en Égypte; celles de Phénicie et de Sidon; le *panathénaïcon*, qui ne se fabriquait qu'à

Athènes; l'onguent métopien, extrait d'amandes amères, dont les Égyptiens entendaient le mieux la préparation, etc., etc.

C'était, suivant Lucien, presqu'au sortir du lit et avant d'avoir été vues par personne, que les femmes procédaient à leur toilette secrète. Lorsqu'elle était achevée, l'édifice de la chevelure était complet, les yeux étaient agrandis par le kohl, la joue était enluminée par le vermillon, *pour obvier*, dit-il encore, *à la paleur excessive de la peau.* Les pieds étaient chaussés, soit du fin et riche cothurne, étroitement ajusté, soit du soulier, ayant jusqu'à quatre semelles que l'on mettait pour paraître plus grande, soit de la sandale ou pantoufle à légère semelle d'un usage général dans l'intérieur de la maison. Les seins, que l'on voulait proéminents, étaient soutenus par le *mastodeton*, bandeau mamillaire. Quant à la ceinture placée sur la peau à la hauteur des hanches, et qu'Anacréon appelle *tænia*, elle était réservée aux jeunes filles.

Les figures 16, 1 et 2, 19 et 20, représentent trois des phases de cette toilette. La première, debout, lave elle-même sa chevelure pour en enlever la teinture ou la poudre de la veille : teinture en noir d'ébène, ou en couleurs mobiles, aux reflets changeants comme ceux du cou de la colombe, ou *azurée* comme les cieux et les ondes, ou blonde comme le miel de l'Attique ou de la Sicile, dit Apulée; ou bien poudre d'or, de blanc, de rouge; alliées dans tous les cas, teintures ou poudres, aux sourcils noirs naturels ou peints, car sans eux pour les femmes grecques il n'était point de beauté.

A part la coquetterie naturelle, une des raisons originelles des soins prodigués à la chevelure provenait de l'opinion très répandue chez les anciens que dans les cheveux il y avait une espèce de sort; qu'ils étaient une force atteignant parfois au pouvoir magique. Il suffit de rappeler l'histoire de Samson. Les juges faisaient couper les cheveux aux magiciennes. On en usa de même avec les martyrs chrétiens pour leur retirer le pouvoir de faire des miracles. Les Grecs estimaient la chevelure de leurs épouses au point de jurer par elle; chez eux, une tresse de cheveux donnée pour gage d'amour et de fidélité par la femme aimée était gardée jusqu'à la mort. Seules les vieilles femmes renfermaient leur cheveux pour se montrer en public; aussi les maris jaloux coupaient-ils la chevelure de leurs femmes afin de les empêcher de sortir de la maison. A Athènes, un certain nombre de courtisanes ne conservaient pas la leur et leurs cheveux étaient même coupés très courts; mais c'était pour faciliter l'emploi des chevelures postiches en les variant, comme l'usage s'en établit en Europe pendant les deux derniers siècles.

Les Grecques qui, sauf dans l'affliction, conservaient leur chevelure, aimaient à la faire valoir, à s'en parer, et lui consacraient de minutieux soins : « elles y épuisaient leur savoir, dit Lucien, rendant leurs cheveux aussi brillants que le soleil dans son midi, les teignant comme de la laine, employant pour les parfumer toutes les odeurs de l'Arabie. » Parmi les moyens dont on usait pour se procurer le faux blond, le plus usité du temps de cet auteur,



Massias & Vallet lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris

était de laver les cheveux avec de l'eau de lessive; on les frottait ensuite avec une espèce de pommade faite avec des fleurs jaunes, puis on les faisait sécher. Les nombreuses statuettes antiques du musée rétrospectif de l'Exposition universelle de 1878, dont une bonne partie conserve des traces de coloration, témoignent que c'est le rouge saturnin qui était habituellement préféré, pour la couleur factice imprimée aux cheveux féminins.

Les nos 1 et 2 offrent l'exemple de la toilette au moment où les cheveux asséchés, rendus à leur ondulation naturelle, sont prêts pour la frisure au fer chaud. La servante ajoute à l'eau d'ablution un nouvel électuaire, tandis que la dame dont le bras droit est orné de stigmates gravés ou peints tient à la main un objet qui est, ou un miroir convexe, ou un morceau de cette composition argileuse, le *sapo*, dont on se frottait le corps et qui remplaçait le savon, d'invention gauloise ignorée des Grecs, ou, ce que ce nom indique plutôt, une de ces compositions compactes avec lesquelles on donne du lustre aux cheveux « pour en faire jaillir de brillants reflets, lorsque leurs tresses sont opposées aux rayons du soleil » (Apulée). Le *diapasma*, la poudre fine dont on se frottait le corps comme d'un parfum, au dire de Pline et de Martial, est figuré ici par les herbes et les baies de fleurs avec lesquelles on le faisait.

Le groupe nos 19 et 20 représente l'ablution huileuse qui suivait l'édification de la coiffure.

On prenait ensuite l'habillement du jour, conservant à peu près la même forme que celui des temps héroïques. Le luxe et la richesse des vêtements devinrent surtout sensibles après le contact avec l'Asie à la suite de l'invasion de Xerxès. Quant aux tissus fins et légers, tissus transparents auxquels, dit Lucien, on donne vainement le nom de vêtement, et que l'on n'emploie que pour ne pas paraître nue, quoiqu'ils fussent usités en Égypte bien antérieurement, et connus des Grecs depuis longtemps, ce ne fut qu'à la suite du relâchement des mœurs que l'on en vit s'étendre l'usage pour les tuniques. C'est à Athènes, sous l'influence de Périclès et d'Aspasie, et aussi à Syracuse, son émule, que se fit sentir d'abord ce relâchement de mœurs, dont les Spartiates eux-mêmes furent atteints après la prise d'Athènes. Ces tissus légers semblent surtout avoir été affectés auparavant aux pièces supplémentaires du costume, aux voiles, dont on se couvrait la tête, aux écharpes, que l'on nouait sur la poitrine, et dont, profitant de leur souplesse, on entortillait quelquefois ses cheveux, ou qui servaient aussi, coutume familière aux Grecques de bonnes mœurs, à se couvrir le visage. Ces pièces détachées n'étaient pas toujours d'étoffe légère. Le voile était parfois de lin cru, semblable au linge avec lequel les gens riches essuyaient leurs mains, d'où vint le nom de ce voile, dit Mongez, essuie-main, en grec. Le voile, de forme rectangulaire, était généralement blanc. Clément d'Alexandrie dit que de son temps les femmes avaient coutume de le porter couleur de pourpre. Parmi nos exemples, aux nos 3 et 4, se trouve la large bandelette ou voile flottant, le *krêdemnon*, offert par la servante à sa maîtresse qui retire son bonnet pour s'en affubler.

Les autres bandelettes, nos 9, 11, 12, 13 et 22, ainsi que celle offerte par la servante, no 18, sont de celles qui se mettaient par-dessus les vêtements ou dans la coiffure. Il y en avait de

trois sortes pour l'habit : le *strophion*, différent du diadème, était, selon Isidore, une ceinture d'or garnie de pierreries, mise au-dessous des mamelles; la *zona*, large et plate, était la ceinture du ventre; enfin, il y avait aussi une ceinture qui se mettait sous les aisselles, passant par-dessus l'épaule, d'un usage moins fréquent, que Pollux appelle l'*anamaskhalister*. Comme on peut le remarquer à la fig. 17, la tunique formant jupe était liée en dessous par des cordons à la hauteur de la taille. La ceinture principale ne se serrait donc pas, et cela explique l'usage qu'en faisaient les femmes grecques auxquelles ces ceintures servaient de poches. C'est là, en effet, que l'on enserrait les choses intimes, les tablettes, les missives, les souvenirs, etc.

Le miroir et la cassette à bijoux tiennent le premier rang parmi les autres objets. Il y avait des miroirs planes, il y en avait de concaves, de circulaires et d'elliptiques. Les plus anciens furent en cuivre; nous en reparlerons ailleurs. Faisons seulement remarquer ici que les n°s 4, 5 et 21 montrent que les miroirs à la main étaient souvent conçus non seulement pour être suspendus, mais aussi pour pivoter sur deux axes, comme on le pratique encore sur nos tables de toilette. Quant à la *pyxis*, la petite boîte en buis, servant originairement d'écrin pour les bijoux, et qui conserva ce nom lorsqu'on la fit en bois précieux, en ivoire, etc., et même en or et en argent ciselé, elle était ordinairement en carré long, avec un couvercle ouvrant dans le sens de la longueur, et pourvue parfois d'une attache servant à la porter (voir n° 21).

L'éventail, le *flabellum* des dames grecques et romaines, n°s 6, 7, 8, 10, 14, 15 et 23, ne se fermait pas; il était raide et pourvu d'un manche plus ou moins long, selon qu'il était destiné à l'usage personnel, ou destiné à éventer une autre personne. On le faisait souvent de plumes de paon disposées en dessin rayonnant, peintes de brillantes couleurs; certains affectaient la forme légèrement capricieuse de la feuille du lotus, et d'autres contenaient peut-être à leur centre un petit miroir, comme semble l'indiquer le n° 23. L'*umbella*, le parasol, s'ouvrait et se fermait comme les nôtres. Il était formé d'une pièce ronde tendue sur un certain nombre de baguettes convergentes. Une esclave le tenait ordinairement au-dessus de la tête de sa maîtresse. Ainsi porté, c'était un signe de distinction, une enseigne d'honneur, ayant aussi un caractère hiératique. Il a été le principal ornement du trône des rois de Perse, et son usage subsiste encore en Chine aux Indes, au Maroc; on y peut voir aussi l'origine des dais de nos rois ou de nos évêques.

Une des fêtes traditionnelles de la Grèce, la fête renommée des parasols, qui se célébrait en l'honneur de Minerve, avait lieu au mois de *chiroforion*, appelé ainsi du nom même de l'instrument. Les jeunes filles, dans les Panathénées, portaient des parasols. On les faisait de diverses étoffes; Apulée parle du parasol de soie. Quant à celui que tient en main notre figure 17, il indique que la toilette à laquelle il est procédé, est une toilette de jour, et non de nuit.

(*Documents provenant des peintures de vases antiques publiés par Willemin dans son bel ouvrage :* Costumes des peuples de l'antiquité.)

GREC

COSTUMES DES FEMMES.

12	11	13	10	6	9
8	3	5	4	7	1	2

Les Grecques portaient des vêtements qui ne s'ouvraient pas sur le devant comme les nôtres, ne s'appliquant au corps et n'en marquant les formes que lorsqu'ils en étaient rapprochés par une ceinture ou que la souplesse de l'étoffe leur en faisait suivre les contours; la coupe n'y avait nulle part. Pour couvrir la partie inférieure du corps, on n'avait pas d'abord de vêtement distinct comme le jupon ; ce ne fut qu'assez tard que la *castula,* qui prenait au-dessous du sein, fut mise en usage, remplaçant la seconde tunique. La base du costume était le *chitôn,* tunique de lin ou de laine, selon sa destination.

Après la toilette du corps et l'édification de la chevelure et, dit Antiphane dans ses *Thoriciennes,* après s'être parfumé les pieds et les mains avec du parfum d'Égypte, les cheveux avec de la marjolaine, les genoux et le cou avec du serpolet, la première pièce du vêtement que prenait une dame grecque, soucieuse de sa beauté, était une ceinture placée sous le sein (voir n°s 1-2). C'était un des soins particuliers dont il était l'objet; car, outre le blanc et le rouge pour le visage, le noir pour les yeux, la poudre pour les cheveux, on se servait, selon Nomachius, du pinceau pour donner du lustre au sein, en nuançant sa blancheur avec le pourpre de l'hyacinthe, avec le beau vert ou jaspe de l'Inde. Cette bandelette était appelée *apodesme* du temps d'Aristote; depuis on la nomma *stêthodesme,* lien du sein. — En général, on mettait cette ceinture par-dessus la tunique, c'est le *strophion.* Dans ce dernier cas, la première pièce du costume était la tunique intime, mise sur la peau, tenant lieu de chemise; elle était courte et étroite, c'est l'*esophorium ;* on se couchait avec (n°s 3-4).

Les tuniques étaient de plusieurs sortes :

La tunique longue, à manches étroites descendant jusqu'aux poignets, portée sans cein-

ture par la fig. nº 5, est l'*ionienne*, d'origine asiatique. C'est une véritable robe ; entièrement close, elle n'avait d'ouverture que pour le passage de la tête et se mettait comme une blouse ; les manches furent plus ou moins larges et plus ou moins longues. On la portait avec ou sans ceinture ; plus large en bas qu'en haut, cette tunique traînait à terre. La robe de la figure représentée est bordée largement en bas et aussi aux poignets. Ces tuniques de lin n'exigeaient aucune agrafe. Il y en avait en étoffes transparentes.

La seconde classe de ce genre de vêtements comporte la tunique courte. Elle se passait aussi comme une blouse, ayant une ouverture pour le passage de la tête ; elle est sans manches, couvrant plus ou moins l'épaule et même la naissance du bras. On la portait avec ou sans ceinture (voir nºˢ 6-7-8). Hésychius dit que l'on appelait *pentectènes* les vêtements diversifiés tout autour en forme de dents de scie (nº 6), et *catastictos* la tunique ornée d'animaux ou de fleurs entrelacées (nº 7). On la nommait aussi *zoote* ou *zodiote*.

Le troisième genre comporte les tuniques drapées, s'attachant avec des broches sur les épaules. Les types en sont très-divers et s'étendent depuis la tunique droite, d'un seul morceau coupé carrément, tombant à terre, jusqu'aux légères tuniques couvrant à peine la ceinture.

La *palla* est une grande tunique de cérémonie tombant jusqu'aux pieds, composée d'une pièce d'étoffe rectangulaire dont la partie supérieure était repliée en partie, et dont on s'enveloppait en reliant l'avant à l'arrière sur les deux épaules, à l'aide de broches. Ce vêtement est de la famille de la chlamyde, mais d'apparence plus régulière, puisqu'au lieu de couvrir une épaule et un bras, et de se relier ou d'être rejeté sur l'autre épaule, il contourne en dessous le bras nu et s'accroche aux deux épaules, retombant sur la poitrine en plis également répartis. Les nºˢ 9-10 représentent sous deux aspects une femme accrochant la *palla ;* c'est le repli de l'unique pièce d'étoffe qui double le vêtement sur le buste.

La figure nº 12 porte une réduction de la palla, ne couvrant que la partie supérieure du corps ; la manœuvre en était semblable. Lorsque cet anabole replié sur lui-même est double, comme celui de cette figure, c'est l'*anabole diploïdion* ; lorsqu'il est simple, ne se doublant pas c'est l'*hémidiploïdion* (fig. 11).

Le nº 13 a un vêtement du même genre, plus long et retenu par une ceinture. C'est une réduction de la tunique dorienne, toute en laine, dont la ceinture était à la hauteur des hanches, et qui descendait jusqu'aux genoux.

(*Exemples empruntés à la statuaire et à la peinture des vases, recueillis par Villemin,* Costumes des peuples de l'antiquité.)

Massias lith

Imp Firmin Didot et Cie. Paris



GREC

COSTUMES DES FEMMES.

Avant de parler des vêtements qui se mettaient par-dessus le *chitôn* ou tunique, des manteaux comme la *chlamys*, la *chlæne*, le *pallium*, il est utile de compléter la description de la *palla*, longtemps confondue avec le pallium sous une appellation commune, le PÉPLON. Les latins ont composé l'expression de *tunico-pallium* pour désigner la palla, parce qu'en effet ce vêtement réunit le double caractère de la tunique et du manteau. Cependant, c'est un manteau incomplet, et en certains cas on voit la palla recouverte par le pallium qui, lui, n'a qu'un caractère franc d'enveloppe supérieure, et est véritablement l'*amictus* de toutes les pièces du costume. D'après les exemples et la description de la planche sur le costume féminin qui précède celle-ci, on a vu que la palla, agrafée sur l'épaule droite et sur la gauche, laisse les bras à nu, tombe droit et n'est pas close du côté par lequel les deux parties du vêtement se rencontrent. Pour obvier à cet inconvénient on eut recours à la ceinture attachée autour de la taille, sous le repli supérieur de la palla; ce qui donna alors au bas du vêtement l'aspect d'une tunique. Puis, on compléta encore ce système en cousant les deux parties rapprochées jusqu'à la hauteur des hanches, ce qui acheva de lui donner la tournure d'une tunique ou au moins d'une *castula* liée par une ceinture au-dessous des seins. C'est la *palla succincta* dont parle Horace, et qui à première vue ressemble à une, ou plutôt à deux tuniques, car les plis de la partie inférieure ne répondent pas aux plis supérieurs. La grande palla est le type de vêtements plus réduits tels que : la *pallula* prêtée par Valérius Flaccus aux nymphes de Diane et à Diane elle-même, se terminant au-dessus des genoux. Il y avait des *pallulæ* qui s'arrêtaient à la hauteur de la ceinture (voir les n°s 1, 4, 6, 14, offrant des variantes). Quoique la palla ait été portée sur la scène par les musiciens et les acteurs, quoiqu'on la prêtât à des dieux, c'est un costume resté éminemment féminin, tandis que le pallium était un manteau, une enveloppe, une couverture commune aux deux sexes.

Notre fig. n° 8, de haute antiquité, porte le *chlamydion*, chlamyde réduite; les grandes chlamydes traînaient à terre, et ce sont celles-ci, qui, par les Étrusques, devinrent le *paludamentum* des Romains. Le patron offre la figure d'un carré long, additionné aux deux bouts

de côtés en pointe. On croit ce vêtement, devenu manteau militaire, originaire de la Macédoine ou de la Thessalie. On le portait de beaucoup de manières, en s'attachant à lui donner une bonne tournure et de la grâce. On peut remarquer comment celui-ci est élégamment attaché sur l'épaule et le bras, par des agrafes réunissant les deux extrémités, et comment les plis réguliers sont distribués et fixés par un coulisseau sur lequel retombe le bord supérieur également plissé. Ces plis formés et arrêtés sont un des caractères essentiels de ce vêtement. La tunique sur laquelle est passé le manteau est d'une étoffe crépée ou gaufrée remarquable. C'est peut-être l'un de ces tricots sans couture, n'ayant d'ouverture que pour le passage de la tête, dont les Romains firent la tunique royale, la *regilla*, qu'ils portaient pour leur mariage. La jupe est ornée d'un méandre.

Les n°s 7 et 11 représentent des femmes portant la *chlæne*, de dimension restreinte. C'est le manteau dont il est le plus question dans Homère. Il est d'une simplicité primitive ; c'est un morceau carré d'étoffe chaude. A une certaine distance des coins supérieurs on plaçait des agrafes pour l'attacher sur l'épaule ; aux quatre coins on mettait un gland en métal pour l'assujettir et lui faire faire de beaux plis. La chlæne était parfois fort grande. On l'étendait pour se coucher dessus; on s'en servait comme d'une couverture pour le lit; on s'en enveloppait pour se défendre du froid, de la pluie ou du vent.

Les figures 2, 7, 11 portent la *tunica talaris*, commune en Grèce aux deux sexes. Elle avait des manches plus ou moins longues, flottant autour des bras, quelquefois fort larges; elle était de lin, se portait avec une ceinture et descendait jusqu'aux pieds. Venue, dit-on, de l'Ionie elle fut introduite à Athènes et portée jusqu'au siècle de Périclès. Les Romains la regardaient comme indigne d'un homme et ne l'adoptèrent jamais. — La fig. n° 9 porte la tunique *podère* dorienne. Cet habit orné d'étoiles brodées est de ceux qu'à cause de ces broderies on appelait *paryphès;* le tissu en est transparent. La femme qui en est revêtue porte un collier de perles, et ses poignets sont ornés de lames élastiques figurant un serpent et formant un bracelet. Les *périscélides* qui se trouvent au bas de la jambe, sont de même figure et de même métal. Le léger manteau, brodé comme la tunique, est le *pharos :* c'était un vêtement riche dont les couleurs étaient éclatantes ; en général, on l'attachait avec une fibule. Il était à l'usage des femmes et des enfants, selon Homère. — La fig. n° 6 met une espèce de mantelet qui, semble être de la même famille. — Le n° 12 porte une tunique longue, avec ceinture que l'absence de manches rapproche du caractère dorien; elle est ouverte sur le côté au-dessus de la ceinture. — Le n° 15 porte une chitônique de même caractère, mais plus simple, fermée tout autour et assujettie aussi par une ceinture.

Exemples fournis par Willemin : *Costumes de l'antiquité,* et par Mongez : *Encyclopédie méthodique.*



Massias & Chataignon lith.

Imp. Firmin Didot Cie Paris

ℵ

GREC

COIFFURES DE L'ANTIQUITÉ

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28			

Les femmes grecques mirent beaucoup de variété dans l'arrangement de leur chevelure ; si les hommes coupaient la leur, elles la conservaient abondante (excepté dans le chagrin et le deuil, cas où les deux sexes la coupaient très-court) et ne négligèrent rien pour relever cette parure naturelle.

Les voiles d'étoffes riches ou légères, les bandelettes de différentes couleurs, l'or, les pierres fines, les fleurs et les parfums furent tour à tour ou à la fois mis en usage; on frisait, on teignait les chevelures. — « Elle était blonde, dit Lucien (*Dialogue des courtisanes*); ses cheveux devaient cette couleur à la nature, non à l'art ni aux drogues dont les femmes savent faire usage pour se la procurer. » On portait aussi des perruques : *Entrichon*, *pênikê* et *procomion* étaient les noms des coiffures en faux cheveux portées par les hommes et les femmes; la *pênikê* était la partie la plus avancée du tour de cheveux ou *procomion*, et l'*entrichon* consistait en des parties de cheveux, en mouches que l'on plaçait aux endroits dépourvus. (Pollux.)

Les jeunes gens des deux sexes laissaient croître leur chevelure jusqu'à leur adolescence; ils la consacraient alors aux dieux. — Les jeunes filles, en général, séparaient leurs cheveux sur le front, les rassemblaient et les nouaient sur le haut de la tête. — Les femmes les séparaient également et formaient sur le derrière de la tête une touffe ou un nœud, parfois assujetti par des nattes. — Les figures d'ancien style montrent que, dès les premiers temps, on

n'y mettait qu'une simplicité apparente; — la chevelure était, comme au fronton du temple d'Égine, divisée en petites boucles d'une grande régularité, allongées tout autour de la tête. — Elle était maintenue par une bandelette étroite et tombait en pointe dans le dos; mais, pour obtenir ce résultat elle avait été passée au fer. (Voir n° 2.) — On donnait en général le nom d'*anadêmata, anadesmê* à toutes les bandelettes ou à tous les liens qui servaient à contenir et à orner la chevelure; celui de *mitre* leur fut donné aussi plus tard, sans que l'on sache bien la raison.

Le *nimbus* était une bande de lin, ornée de broderies d'or, que les femmes portaient autour du front pour le rétrécir et se rajeunir ; dans Pétrone, *frons minima* est donné comme une marque de beauté ; le front élevé est un attribut de la vieillesse qui dénude les tempes.

La *sphendonê* est un bandeau pour contenir les cheveux : large au milieu, il va en se rétrécissant comme la fronde, d'où son nom. — La partie large se mettait d'abord en avant et les extrémités étroites se liaient derrière la tête ; mais, lorsque avec le temps on plaça la partie large en arrière, où elle contint et soutint les cheveux comme un réseau ou *cécryphale*, on lui donna le nom d'*opisthosphendonê*. — On portait souvent les deux ensemble (voir les n°s 4, 6, 8, 17, 21, 22, 23); le n° 14 offre un exemple dans le sens primitif. — Le filet ou réseau servant à contenir la masse des cheveux sur le derrière de la tête, n°s 6, 17, 21, était appelé *cécryphale* par les Athéniens ; ce fut le *reticulum* des Romains. — Les femmes se servaient de la *vesica* (vessie) et avaient l'habitude de s'en couvrir toute la tête pour conserver leurs cheveux propres et en ordre, en attendant qu'elles se coiffassent (voir n°s 13, 26 et aussi le n° 25, qui, en ayant la forme des deux autres coiffes, a, de plus qu'elles, un air de parure).

Le n° 10 représente un bonnet ayant un certain rapport avec ces dernières coiffures; mais la femme qui le porte est parée, elle a un collier de perles et aux oreilles les *triglènes* que les Athéniens appelaient les *triottides*, ce qui s'oppose à l'assimilation de cette coiffure à la *vesica;* on y reconnaîtrait plutôt la *mitella* (petite mitre), cette coiffe en forme de pointe portée aussi par les hommes dans l'intérieur de la maison et à table, que Cicéron racontait avoir vu porter à Naples, en pleine rue, par des jeunes gens et des vieillards de la première qualité.

Le n° 16 représente un jeune Grec portant à la fois un réseau qui renferme les cheveux comme en une bourse, et un capuchon serré, prolongé et retombant; c'est une coiffure que l'on retrouve encore en Italie, et Mongez dit en connaître plusieurs exemples sur des vases étrusques.

Le n° 9 porte le chapeau de feutre appelé *pétase*, si utile contre le soleil et la pluie. — On ne le portait pas à la main, on le nouait sous le col ou on en lâchait les cordons pour qu'il se tînt derrière la tête.



Lestel lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris

Le n° 5 a une coiffure dont une partie est nattée, enroulée, et capricieusement ramenée sur un côté où un nœud la termine; le reste est à l'aventure, et ce serait, d'après Pollux, un de ces nœuds appelés *hypospeiron* et *speira*, qui avaient un caractère bachique.

Le n° 24 est le type d'une parure conservée encore aujourd'hui dans la campagne grecque, où les paysannes, n'y pouvant mettre l'or des sequins, se couvrent toujours le front avec des drachmes. — Athénée dit que les Athéniennes portaient dans leurs cheveux des cigales d'or et qu'elles en suspendaient aux anneaux qui tombaient sur leur front.

La couronne pleine, terminée en radiale, du n° 12, est intéressante. — Cette sorte de parure n'était pas toujours métallique, non plus que le diadème ou *strophion*. — Les sculpteurs antiques ont parfois indiqué, par des plis larges et peu saillants, l'emploi d'une étoffe épaisse, cintrée pour prendre la forme de la tête; la Diane à la biche du musée du Louvre fournit l'un de ces exemples.

Les Grecques portaient des voiles flottants, n° 27; elles en entortillaient quelquefois leurs cheveux, n° 28. — Pour voyager ou aller longtemps au soleil elles prenaient le pétase thessalien (voir n° 9), qui avait très-peu de fond et était ordinairement blanc.

(Ces fragments proviennent des peintures de vases grecs recueillies par Gerhard (Monuments antiques inédits) *et Mongez* (Encyclopédie méthodique). — *Renseignements d'après Winckelmann, Ferrari, le comte de Clarac, etc., etc.)*



GREC

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. — LA LYRE, LE LUTH, LES FLUTES.

Quoique la fable attribuât à Apollon l'invention du luth, et à Mercure celle de la lyre, les noms des instruments à cordes des Grecs dérivant presque tous du phénicien, du syriaque, du thrace et de l'hébreu, indiquent qu'ils venaient de l'étranger. Dès la plus haute antiquité, chez toutes les nations, ces instruments furent employés pour accompagner les hymnes aux Dieux; chez les Grecs, considérés comme nobles par excellence, ils figurent toujours dans les danses et les chants sacrés. On les retrouve dans les fêtes publiques, aux festins d'apparât et, avec le temps, dans toutes les occasions d'allégresse publique et privée. Platon, qui bannit les flûtes de sa république et n'y permet que l'usage de la lyre, dit que c'était un instrument grave, utile, et propre à inspirer l'amour de la vertu. Son accompagnement faisait éprouver au moins aux Grecs des sensations de sérénité; un chant qui en était dépourvu leur semblait empreint de tristesse : *il chante un hymne sans lyre,* dit Eschyle, pour exprimer un chant plaintif.

La lyre est un instrument à cordes que l'on touchait des deux mains par les deux côtés à la fois, la main droite armée d'un plectre, la gauche pinçant les cordes. A l'origine, elle était sans table d'harmonie, et la partie inférieure, concave, affectait la forme d'une carapace de tortue, en souvenir, disait-on, de Mercure qui, rencontrant sur les sables de l'Égypte une tortue desséchée, aux membranes durcis, tendus, résonnants, en avait conçu l'idée de son instrument; on en faisait alors les montants avec les cornes de certains animaux, notamment de l'antilope sauvage; l'expression de cornes de la lyre en était restée, même plus tard, lorsqu'on les fit de toute autre matière. Les deux cornes étaient reliées par une traverse sur laquelle on tendait les cordes; en somme, ainsi que l'a remarqué Scaliger, la lyre ressemblait à l'espèce de Scarabée qu'on appelle cerf-volant. Les latins l'appelaient dans un sens général, *testudo,* tortue.

Les cordes étaient ordinairement faites de boyaux de mouton, et aussi de fil de lin, au dire d'un ancien scoliaste; avec le temps on en fit de métal; le nombre en varia beaucoup. Le joueur posait sa lyre sur ses genoux, quand il jouait assis; debout, il la portait suspendue

par une courroie portée en sautoir, ou même simplement suspendue à son cou. Lorsqu'elle était de trop grande taille et d'un poids trop excessif, comme le *barbitos* ou *barbiton* aux fortes cordes, qui, par la sonorité et la dimension était à la lyre ordinaire ce que le violoncelle est au violon, elle avait au-dessous de sa base un bouton d'isolement pour reposer, sans que le corps de résonnance fût affaibli. On voit que les proportions de l'instrument ne varièrent pas moins que le nombre des cordes. Si la *forminga* ou *phorminga*, de l'Apollon citharède ou musagète, est haute comme la moitié de la figure entière, il y a des exemples de lyres qui en atteignent les deux tiers. Quant au nombre des cordes, il y en eut jusqu'à vingt et même jusqu'à quarante; le *magadis*, nom d'origine hébraïque (*meged, megedin*, chose précieuse) dont parle Anacréon, avait vingt cordes. Quand leur nombre s'élevait ainsi, elles étaient couplées à l'unisson, le magadis ne rendant que dix sons, la lyre de quarante cordes en produisant vingt. On jouait de ces instruments compliqués avec les doigts seuls, sans le plectre; c'était la perfection de l'art. La triple lyre, qui aurait été plus compliquée encore, et serait le plus étendu des instruments à cordes des anciens, inventée dit-on par Pythagore de Zacinthe et disparue avec lui, ne semble avoir jamais pu être en usage. Athénée, qui en a donné la description, dit qu'elle était construite de manière à rappeler le trépied du temple de Delphes.

Le plectre, dans son sens primitif : ce qui sert à frapper, faisait de la lyre un instrument de percussion; c'était un bâton court, rond, souvent légèrement arqué, affilé à l'un de ses bouts, arrondi de l'autre, variant d'ailleurs dans le détail selon la diversité des instruments et la main du musicien. Le plectre, selon Pollux, fut d'abord l'ongle ou la corne de quelque animal, généralement de la chèvre; on le fit ensuite de matières précieuses et surtout d'ivoire. Il devait, à l'origine, être assez lourd; puisque Hercule tua avec le sien le poète Linus qui lui enseignait la musique. Le plectre courait d'une corde à l'autre : on l'insérait entre elles, ou on les en frappait.

La lyre fut l'objet de nombreux perfectionnements; on se servit de chevilles pour la tension des cordes, et la simple concavité inférieure aboutit, avec le temps, à l'établissement d'un corps de résonnance, ajouré, portant un chevalet pour tendre les cordes comme on le voit dans la basse de viole.

Le luth primitif aurait été de bois, et non composé de matières osseuses; il n'avait pas à sa base la concavité procurée par la carapace de la tortue ou le crâne de quelque animal. Cette matière était remplacée par une traverse creuse, rectangulaire, véritable premier corps de résonnance, sur laquelle les cordes étaient montées en sens contraire des cordes de la lyre, c'est-à-dire qu'elles étaient rapprochées par le haut et s'espaçaient sur la base creuse, produisant évidemment des sons plus puissants que ceux de la lyre osseuse; deux montants et une traverse supérieure de jonc lui donnaient aussi une apparence plus simple, mais ce système, décrit en entier par Hésychius, semble avoir abouti à la fusion des deux principes; fusion dont les cordes verticales des instruments les plus avancés seraient la résultante di-

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

12 13 14 15 16 17 18 19 20 21

Massias lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris



recte. Pollux et Homère, tout en employant l'expression de lyre et de luth, ne semblent d'ailleurs les considérer que comme un seul et même instrument.

On fit de la lyre un objet de luxe à toutes les époques. On voit dans l'Iliade que les envoyés d'Agamemnon pénétrant sous la tente d'Achille, trouvèrent le héros occupé à relever son âme agitée avec les sons d'une lyre *d'un beau travail, ornée d'un joug d'argent.* Avec le temps on rendit les lyres précieuses par la matière et par le travail; un seul exemple suffira pour montrer jusqu'où put aller ce genre de luxe. Lucien raconte qu'un certain Evangelus de Tarente, se présentant aux jeux pythiques, avait une lyre en or le plus fin, enrichie d'anneaux, de pierreries, et de belles sculptures représentant Apollon, les Muses et Orphée. Or, ce concurrent, dont le jeu fut bafoué, n'était qu'un simple citoyen.

Les modernes sont d'accord pour reconnaître dans la cithare la mandore égyptienne; les poètes grecs l'ont nommée dans un sens indéterminé : on en retrouve le nom dans la guitare à laquelle l'instrument ressemble; on en jouait en la portant en bandoulière, et en employant souvent le plectre de roseau ou de plume.

L'usage des flûtes était si commun en Grèce, qu'il rentrait dans toutes les cérémonies sacrées ou profanes, publiques ou privés. Le nombre, la variété en était considérable (voir Pl. au signe du *violon*, sous la rubrique romaine, les n°s 1-3-4-7-8-9-10, et aussi n° 19, la musette, tous instruments grecs.) Les flûtes les plus remarquables sont les doubles, disposées de manière à être jouées ensemble par la même personne; elles étaient ou parfaitement égales, résonnant à l'unisson, ou différaient en longueur et en grosseur, rendant alors deux sons différents, l'un grave, l'autre aigu. On les fit de bronze, de fer, d'os, d'or, d'argent, de laiton, de cuivre, d'ivoire, de bois rares et précieux. On avait longtemps fait de préférence les flûtes doubles d'une seule pièce divisée, avec le jonc sans nœuds du lac Orcomène, en Béotie : la partie supérieure, la plus grosse, était pour la main gauche; la supérieure, plus fine, était pour la droite.

N° 2.

Portant la lyre, jouant de la double flûte à embouchure unique, et cheminant accompagné de son chien, c'est un de ces musiciens et danseurs ambulants qui apportaient dans les petites bourgades, les villages, la gaieté des banquets. C'étaient les descendants de ces anciens musiciens errants comparables aux bardes des Celtes, aux scaldes de l'Irlande et de la Scandinavie, aux troubadours du moyen âge, qui étaient eux-mêmes les auteurs des compositions musicales et poétiques qu'ils récitaient en s'accompagnant de la lyre. Les Grecs qui accordaient tant de puissance à la musique, qu'ils lui attribuaient le pouvoir de guérir certaines maladies, accueillirent longtemps avec plaisir ce passant annonçant sa venue avec sa flûte aiguë, éveillée comme un fifre; ce chanteur et danseur rhythmait la poésie en s'accompagnant, et, comme les bacchants dansant le *sicinnium*, dansait en jouant lui-même de son instrument. La liberté du costume, l'allure faunesque du personnage, son chien, dénonçant ou annonçant le cynique, disent assez ce que ces aventuriers étaient devenus sur le sol hellénique, où ils finirent par être aussi déconsidérés que le *cinædus* et le *saltator* le furent à Rome.

N° 13.

Femme accordant sa lyre, l'éprouvant d'une main, de l'autre tenant une corde de rechange. Cette musicienne est une *psaltria*, de celles dont la profession, en Grèce, était d'aller avec leur instrument danser et chanter dans les festins. Elle porte une de ces robes qui faisaient reconnaître les courtisanes à Athè-

nes, où elles étaient obligées par la loi de porter des étoffes à fleurs et de diverses couleurs ; ces robes étaient souvent en coton (il n'y avait que les femmes et les enfants qui en fissent usage); parfois elles étaient transparentes comme la Tarentine, si célèbre dans l'antiquité. L'habitude de l'admission des *psaltriæ* dans les réunions des maisons particulières ne fut contractée à Rome qu'après les défaite d'Antiochus. C'est l'armée revenant d'Asie qui en introduisit l'usage.

N° 1.

Lyre avec table d'harmonie.

N° 3.

Cithare.

N°s 4 et 6.

Syrinx, la flûte champêtre inventée par Pan, est composée d'ordinaire de sept tiges creuses de roseau de longueur inégale; ces deux exemples, provenant d'Herculanum, en offrent un plus grand nombre, car on compte huit tuyaux, d'une part, et onze de l'autre.

N° 5.

L'instrument tenu par cette figure, dont malheureusement on ne voit pas la partie inférieure, a été considéré à cause de la disposition des cordes, contraire à celles de la lyre, comme offrant l'image du luth primitif.

N° 7.

Lyre.

N° 8.

Trigone ou harpe, que des cordes, de longueur inégale, rangent dans la famille des Sambuques.

N° 9.

Lyre d'une forme particulière, provenant d'une peinture d'Herculanum, où elle se trouve entre les mains de Chiron ; elle a onze cordes verticales dont les bouts sont flottants au bas de l'instrument, et, sur la traverse supérieure, onze tuyaux couchés horizontalement ; le plectre est à côté.

N° 10.

Lyre avec cordes montées sur chevalet. Celui-ci manque, mais la direction des cordes l'indique.

N° 11.

Lyre à deux cordes très-fortes.

N° 12.

Femme serrant les chevilles du haut de sa lyre.

N° 13.

Psaltria accordant une lyre dont les cordes sont montées sur cheville, par en bas.

N° 14.

Lyre, avec son cordon de suspension.

N° 15.

Lyre d'un système complet où l'on peut voir comment se posait le plectre, lorsque l'instrument était au repos.

N°s 16 et 17.

Lyres avec leur plectre.

N° 18.

Cette femme tient une lyre du genre de celles qu'Hésychius appelle *phorminges*, parce que leur plénitude et leur forme avaient quelque rapport avec la poitrine humaine (les n°s 10, 13, 15, 20 se rapprochent plus ou moins de ce type).

N°s 19, 20 et 21.

Lyres de diverses formes ; on retrouve au n° 21 la particularité signalée au n° 9, des cordes à bouts flottants.

Exemples fournis par Willemin : *Costumes de l'Antiquité.* — Texte d'après Ferrari et Mongez.



GREC

REPAS ET BANQUETS. — MOBILIER ET USTENSILES.

Le repas, proprement dit, avait lieu, chez les Grecs, le soir seulement; il était toujours précédé de libations et de l'offrande aux dieux d'une partie de la viande et de la boisson. La première libation se faisait en l'honneur de Vesta. Les convives furent d'abord assis autour de la table, sur des siéges de deux sortes, les uns riches, avec dossier et marchepied pour les gens de distinction; les autres simples, moins élevés, sans marchepied. La table était un carré long, à quatre pieds, d'un bois lisse, sans nappe. La place d'honneur était à l'un des bouts; la décence ne permettait d'y prendre place qu'après l'ablution des mains et du visage. Les coupes des personnages de considération étaient plus grandes que les autres; souvent elles passaient de main en main en commençant par la droite, et chacun y buvait à son tour. Les aliments n'étant pas liquides, on ne se servait pas de cuillers; on prenait les viandes avec la main. Il n'y avait qu'une cuiller profonde, avec laquelle on versait la sauce sur les mets, et celle servant à prendre le vin dans le cratère et à le verser dans les coupes. A l'époque où, au sortir du bain, on venait s'étendre sur le lit pour prendre part au repas, la manière de vivre s'était considérablement modifiée. Si le souper restait le vrai repas, le seul qui fût prolongé et se fît avec appareil, la composition de ce repas était beaucoup plus étendue, plus variée et l'on y comptait trois services : 1° légumes, choux-fleurs (particulièrement chers aux Athéniens), huîtres, œufs à la coque, mets liquide fait de vin et de miel; 2° volaille, gibier, poisson; 3° pâtisserie, sucreries, fruits.

C'est de l'orient que vint l'usage du lit de repas, mais on ignore le moment de son introduction en Grèce. Ce qui est certain, c'est que l'on s'en servait pour les repas publics au temps d'Aristote. Dans la maison ils étaient, en général, au nombre de trois, faisant face à trois des côtés de la table à quatre pieds; sur chacun d'eux il y avait place pour trois ou cinq personnes. C'est cette disposition qui fit donner le nom de *triclinium* à la salle à manger. Les convives à demi couchés, appuyés sur le bras gauche, étaient séparés entr'eux par un coussin. Quelques-uns préféraient s'asseoir sur des chaises ou même rester debout.

Les femmes n'étaient pas toujours admises dans les banquets. Lorsqu'elles y prenaient place, elles s'asseyaient au bout du lit sur lequel était leur mari, ou même sur une chaise; ce n'était

que dans les soupers d'apparat et de fête, ceux en l'honneur de Bacchus particulièrement, qu'elles s'y couchaient comme les hommes. Nous parlerons de la *synthèse*, vêtement affecté au repas; car la nudité est une convention artistique. Tous s'habillaient de blanc, regardé comme la couleur de la gaieté et de l'allégresse. C'était aussi l'usage dans ces festins, qui avaient lieu à la lumière des lampes et des torches, de se mettre autour du corps, sur la poitrine, des herbes odoriférantes et des fleurs. Si la saison était contraire, on en employait d'artificielles. La table et le pavé étaient jonchés de même. On se couronnait de laurier, considéré comme un spécifique contre les fumées du vin.

C'est au moment du troisième service, ce que nous appelons le dessert, qu'avait lieu l'introduction des musiciens. Dans ce divertissement, appelé *acroama* par les Grecs comme par les Romains, on voyait paraître des joueuses de flûte, des citharistes, des danseuses, et aussi des bouffons venant égayer les intermèdes.

N° 1. — *Cratère*, grand vase pour mettre l'eau avec le vin.

N° 2. — *Kantharos*, gobelet à deux anses.

N° 3. — Convive couronné de lierre, tenant d'une main une grande coupe et de l'autre un rhyton en forme de corne. Les premiers rhytons étaient de véritables cornes d'animaux, dont par la suite on reproduisit la forme en matières diverses. Ces vases en forme de corne étaient appelés par les Grecs : *keras*.

N° 4. — Grecque portant sur un plateau un rayon de miel et un vase à boire; *karkhêsion* ou *kantharos*. La forme du plateau semble carrée : c'est celle qu'Homère donne à tous les plats de son temps.

N° 5. — Vase à boire, dont la main qui le tient donne la proportion.

N° 6. — *Kylix*, gobelet peu profond, circulaire, à deux anses, sur pied.

N° 7. — *Capis*, pot à vin avec anse.

N° 8. — *Hydria*, vase à eau.

N° 9. — Coupe. Les noms variaient avec les formes. Celles qui étaient évasées étaient appelées : *phialé*, *kratanion*, *kyathos*, *kylix*, *etc.*, *etc.*

N° 10. — Lit, orné d'étoffes riches et de coussins à dessins variés.

N°s 11, 12, 13, 14. — *Rhytons* de différentes figures et de capacités diverses. Souvent ils étaient percés par le bas, et le buveur recevait dans sa bouche le jet liquide, en tenant le vase élevé au devant de lui.

N°s 15 et 16. — Attitude différente des deux sexes sur le lit de repas. L'homme est couché, la femme assise.

N° 17. — *Acroama*, festin de ceux où les femmes étaient couchées sur le lit comme les hommes. La joueuse de flûte accompagne une danseuse. La table basse, carrée, est à tiroirs. La colombe indique probablement que le banquet est en l'honneur de Vénus.

N° 18. — Vase bouché, étiqueté, comme il convient à un vase pour les conserves.

N° 19. — Sac ou bourse, également étiqueté.

N°s 20 et 21. — Vases de verre, contenant des fruits. On en décorait la table, et il n'est pas inutile de savoir qu'à défaut de naturels, on en faisait en cire, d'artificiels, pour figurer. Bœtiger dit que les Grecs produisaient ainsi des ouvrages merveilleux occupant toute une classe d'artisans appelés *faiseurs de marmousets*.

N° 22. — Panier pour servir le pain.

Ces documents provenant en grande partie de monuments céramographiques ont été fournis par Willemin; Costumes des peuples de l'antiquité. *C'est aux textes de Ferrari, Monyez et au* Dictionnaire de l'Académie des Beaux-arts *(Paris, Firmin-Didot), que sont dus les divers renseignements.*



Massias & Brandin lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris

EE

GRÈCE

LES DAMES, SELON LES FIGURINES DE TANAGRA ET D'ASIE MINEURE.

NOTA. — Nous avons représenté, dans une suite de peintures des vases, les pièces diverses du costume féminin depuis la ceinture du sein jusqu'au majestueux peplos; nous renvoyons donc pour ces détails aux planches ayant pour signes la Fontaine, la Plume et l'Écritoire.

Nº 1. — Jeune femme se drapant dans un peplos ou *himation* bleu. — Longs cheveux bouclés formant un *krobyle* au-dessus du front; *chitôn* blanc ou tunique talaire, sans manches, dont l'épaulette glisse le long du bras droit.

Les terres cuites du *pays des Tanagréens* sont toutes empruntées à la vie journalière, et la plupart du temps à la vie féminine. Avec ces figurines, originairement destinées, sans aucun doute, à embellir les habitations, puis à être mises dans la tombe avec le défunt, on a en réalité l'expression la plus vivante de la société antique. Il serait difficile, ainsi que le dit M. O. Rayet, d'imaginer documents plus authentiques et plus instructifs pour l'histoire du costume et de la vie familière des anciens Grecs.

La partie fondamentale du costume que l'on voit sur les terres cuites de Tanagra, est le *chitôn* ou tunique talaire (χιτὼν ποδήρης); c'est une robe intime, une chemise longue. Tantôt cette chemise n'a que de petites manches couvrant la naissance du bras; tantôt elle est ouverte par en haut sur les deux côtés et s'attache sur les épaules au moyen d'agrafes. D'une majestueuse ampleur chez les femmes mariées, la tunique talaire, chez les jeunes filles, était assez étroite pour dessiner les formes.

La manière d'attacher la ceinture en varie aussi l'effet; les courtisanes la remontaient aussi haut que possible, de manière à faire valoir la proéminence de la gorge.

Cette tunique était le seul vêtement de la femme dans l'intérieur de la maison. Pour sortir, la dame grecque y ajoutait l'*himation* (ἱμάτιον), nom générique sous lequel on comprenait le peplos (πέπλος) et aussi la calyptra (καλύπτρα) qui ne paraît différer du peplos que par la légèreté du tissu et par la petitesse relative de ses dimensions. Les petits plis de la calyptra font supposer qu'elle était en lin.

Toutes les variétés de l'himation sont des pièces d'étoffe rectangulaires. A Thèbes, à l'époque de Dicéarque, cette pièce d'étoffe était toujours blanche; à Tanagra, au contraire, ville riche et luxueuse, on la voit presque toujours rose; elle est quelque fois, en outre, brodée sur tout son pourtour d'une couleur différente, jaune, pourpre ou noire.

Lorsqu'il faisait chaud, la dame grecque, pour se mettre à l'aise, laissait la calyptra flotter par derrière à la hauteur de sa taille en la soutenant seulement sur les deux bras à demi repliés et laissant les bouts pendre de chaque côté; ou bien en-

core elle rassemblait un de ces bouts et le rejetait négligemment sur son épaule gauche.

Par les temps froids, ou lorsque la dame voulait se vêtir d'une manière plus majestueuse, elle portait un des bords de la calyptra, à peu près au milieu de sa longueur, sur le sommet de la tête de manière que ses cheveux et une partie du front fussent couverts. Lorsque l'extrémité de la calyptra avait été préalablement bien étalée sur la poitrine et l'extrémité droite entièrement rejetée sur l'épaule gauche, l'intersection des bords supérieurs de ces deux parties se faisait sur la bouche; on ne voyait plus du visage que les yeux et le nez. Cet arrangement était surtout en usage chez les Thébaines.

Nº 2. — Tanagréenne enveloppée dans un himation rose et tenant de la main gauche, cachée sous la draperie, un éventail en forme de feuille de lotus. — L'ajustement du manteau qui recouvre le bas du visage est un chef-d'œuvre d'art et de goût.

Les figurines de terre cuite dont on a recueilli des quantités considérables et qui ont souvent le mérite d'être des œuvres authentiques des époques les plus belles de l'art, ainsi qu'en témoigne M. L. Heuzey, offrent l'avantage précieux, au point de vue du costume, de représenter celui-ci porté avec la tournure que, selon le goût, le besoin, la mode, les femmes savaient lui donner. Que le peplos ou l'himation prenne ou non l'appellation de calyptra, qu'il soit ou non une variété du châle des dames grecques, qu'il ait avant tout un caractère nuptial, qu'il soit particulièrement l'emblême de la pudeur des femmes mariées et qu'il serve à les distinguer des jeunes filles, ce qu'il importe surtout d'observer, ce sont les mille façons de draper ce vêtement, devenu dans quelques villes de la Grèce un voile presque aussi sévère pour les femmes que le feredjé l'est encore dans la vie orientale. Les statuettes des *coroplastes* ou *modeleurs de poupées* montrent avec plénitude que sous le voile du manteau le plus pudique, les dames grecques savaient conserver une tournure personnelle, malgré l'incognito que semblait assurer ce manteau lorsque la plus grande partie du visage en était couverte.

Nº 3. — Jeune fille de Tanagra portant également l'éventail. — Le peplos rose, avec une large bordure bleue, pittoresquement ajusté, laisse le bras droit à découvert et couvre le bras gauche posé sur la hanche. Cheveux peints en rouge et noués en chignon.

Nº 4. — Jeune fille de Tanagra. — Les mains se tiennent sous l'ample draperie. Souliers jaunes à semelles rouges.

L'himation sert de voile et le chapeau à larges bords galonnés est posé par-dessus. Cette coiffure pointue est la *causia* thessalienne; les dames grecques la portaient pour sortir ou pour voyager; sur la scène, ainsi qu'on le voit par un passage de Sophocle, le chapeau thessalien, qualifié de ἡλιοστερής (*héliostérès*) caractérisait aux yeux des spectateurs une femme venant de faire une route longue et pénible. L'immense chapeau de paille de jonc que les paysans de la Thessalie portent encore sous le nom de σκιαδί (*schiadi*), dont ils font usage pour les travaux des champs et qu'ils suspendent derrière leur dos, comme les anciens, est toujours l'antique *causia* nationale.

Nº 5. — Jeune fille portant à la main gauche une boîte à miroir ouverte et peinte en rouge. Son peplos forme voile et un large bandeau entoure le front.

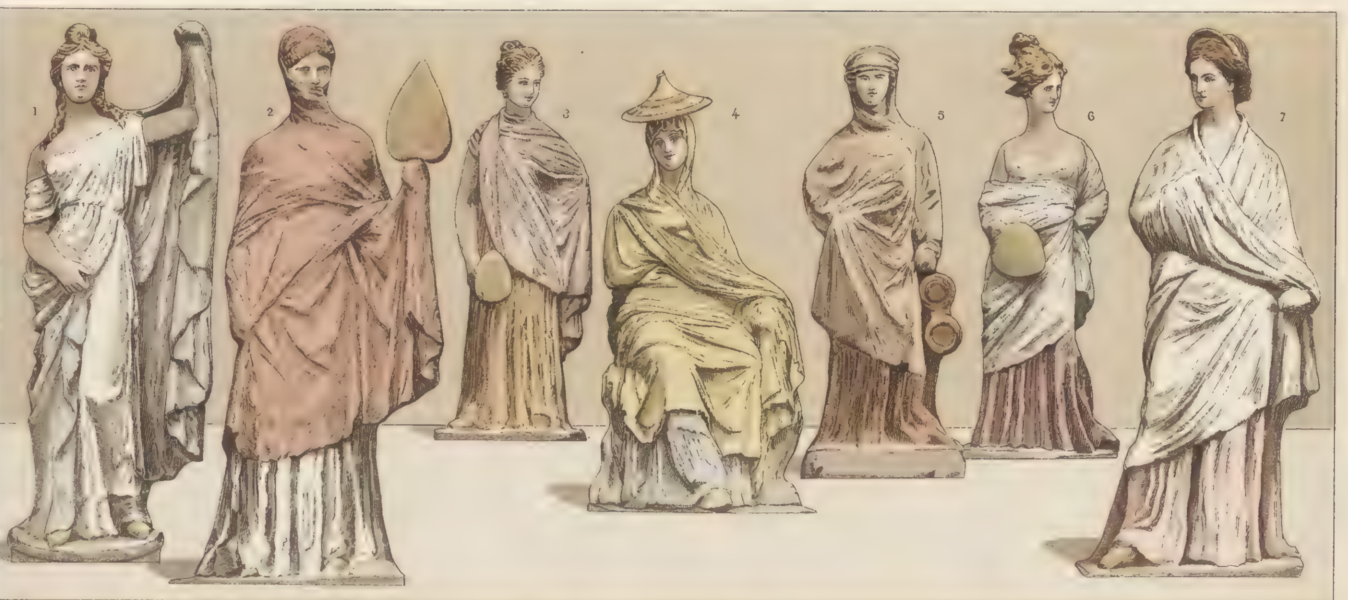
Nº 6. — Jeune Tanagréenne dont la chevelure rouge est couronnée de lierre et de korimbes. — La main droite tient un éventail de même type que les précédents. Manteau bleu tendre drapé de manière à n'envelopper que la moitié du corps. Souliers jaunes à semelles rouges.

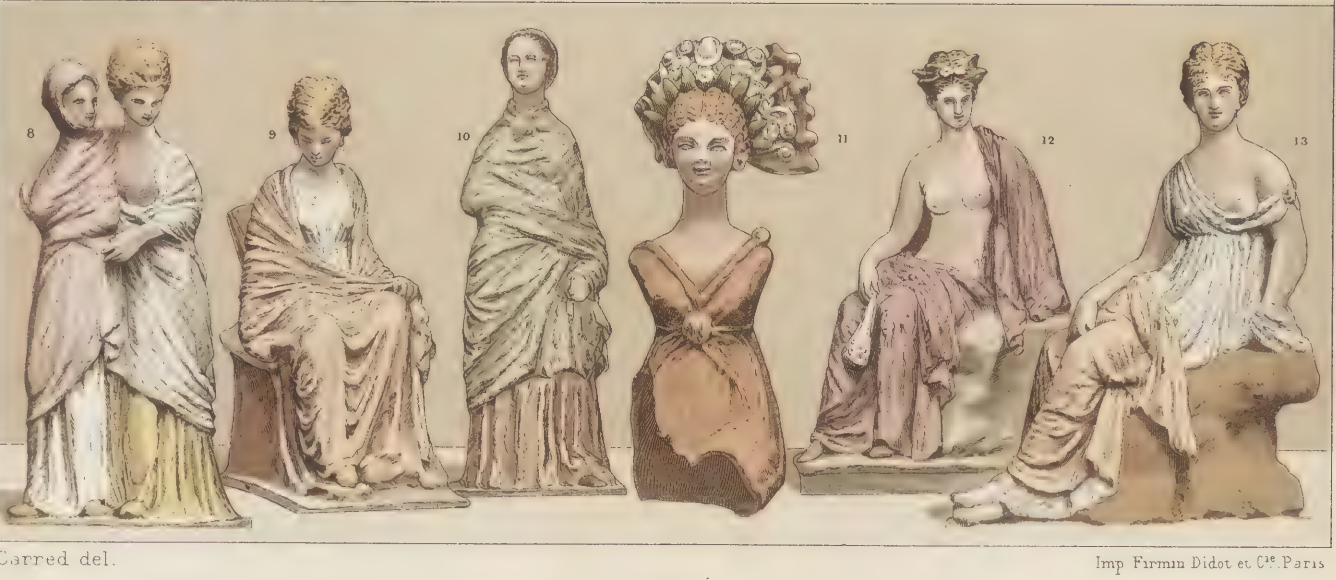
Nº 7. — Jeune fille de Tanagra portant un diadème. — Le corps est majestueusement drapé dans un chiton et un himation. Lèvres rouges. Cheveux bruns.

Nº 8. — Groupe de deux jeunes filles se tenant enlacées. — Celle de gauche, la tête enveloppée d'un himation rose qu'elle retient sous le menton, a les yeux tournés vers sa compagne; celle-ci, drapée dans un himation bleu qui laisse la gorge à découvert, tient une balle de la main gauche. Ses cheveux sont nattés et disposés en couronne autour du chignon. Toutes deux ont les lèvres peintes en rouge.

Nº 9. — Jeune fille assise sur un siège à dossier (sans accoudoirs) recouvert d'un coussin bleu de ciel. — Ses bras, cachés sous l'himation, reposent sur le coussin; le pied droit repose sur un petit







Carred del.

Imp Firmin Didot et Cie. Paris

EE

tabouret, l'autre sur la traverse qui relie les deux montants du fauteuil. Cheveux et lèvres rouges.

Nº 10. — Jeune fille coiffée d'un bonnet, drapée dans un chitôn et un himation qui recouvre les deux bras l'un pendant, l'autre replié et retenant la draperie sur la poitrine. Souliers jaunes à semelles rouges. Cheveux roux.

Nº 11. — Déesse chypriote coiffée d'un diadème énorme. — Cette parure, travaillée à jour, se compose de quatre rangs étagés de feuilles, de disques et de perles, entremêlés de fruits rappelant par leur nature les pâtes vitreuses serties d'or.

La déesse a des cheveux ondés qui semblent préparés par le fer; les oreilles sont percées pour recevoir des boucles d'or; un collier à pendeloque tombe des épaules. Agrafé sur l'épaule gauche, le chitôn est échancré sur la poitrine et retenu audessous du sein par une ceinture ornée de gros boutons.

Ce fragment a tous les caractères d'un jouet auquel manquent les bras mobiles de la poupée antique.

Nº 12. — Jeune fille assise sur un rocher. — Sa poitrine est nue; couronne de fleurs et de fruits: sa main droite, posée sur le genou, tient un petit sac à jouets. L'himation, rose tendre, recouvre les jambes et passe sur l'épaule et le bras gauche. Cheveux bruns.

Nº 13. — Jeune fille de la Béotie. — Chiton sans manches, himation rose tendre enveloppant le bas du corps. Les yeux sont colorés de blanc et de noir; cheveux bruns.

Dans ces terres cuites, les cheveux sont souvent peints en rouge brun, plus souvent encore en rouge ardent ou en jaune; parfois même ils sont poudrés d'or. Le châtain serait la couleur naturelle de la chevelure des Béotiennes, que Dicéarque appelle un châtain brillant et doré, chevelure encore aujourd'hui si fréquente dans les parties de la Grèce où la race a conservé sa pureté.

Les pieds sont toujours finement chaussés. Les femmes de Thèbes portaient des bottines minces, basses et étroites, de couleur rouge; des bottines, si « bien lacées que le pied semblait presque nu », dit encore Dicéarque. Dans les figurines de Tanagra la mode est un peu différente : la semelle seule est rouge, la chaussure toujours jaune, comme le sont encore aujourd'hui les babouches des Turques.

Les yeux peints de ces statuettes révèlent l'usage général du kohl et l'emploi non moins général du carmin posé au pinceau sur les lèvres.

Les terres cuites antiques que nous reproduisons d'après les photographies publiées par M. Camille Lécuyer, conservaient des traces de coloration que le collectionneur indique d'ailleurs dans son intéressant recueil. Ce guide direct et nos souvenirs personnels de l'exposition du Trocadéro sur la teinture ardente si générale et même sur la poudre d'or de certaines chevelures (un mode assyrien), nous permettent de donner ici ce qui n'est plus dans les originaux qu'à un état de faible indice.

Voir, pour le texte : M. L. Heuzey, Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec. — *M. O. Rayet,* les Figurines de Tanagra (Gazette des Beaux-Arts, 1875). — Terres cuites de Tanagra et d'Asie mineure, *catalogue de la collection de M. Camille Lécuyer, Paris,* 1883.

EB

GRÈCE

GUERRIERS DE L'ÉPOQUE HÉROIQUE ET DES TEMPS HISTORIQUES. — CHEFS ET SOLDATS. — L'HOPLITE, LE PELTASTE, LE CAVALIER, LE PHALANGITE, LE SOLDAT VICTORIEUX, L'ARCHER. — LES GRANDES DÉESSES DE LA GUERRE ET DE LA CHASSE, MINERVE ET DIANE. — LES POURPRES. — PARURES CIVILES DU TEMPS DES PTOLÉMÉES.

PLANCHE DOUBLE.

Les difficultés que l'on rencontre dans l'étude du costume de guerre des Grecs se compliquent de la distinction qu'il importe de faire, selon les âges, sinon de la nature, au moins de la dimension des armes, telles que le bouclier, la pique, l'épée.

Le grand bouclier argien, la pique n'ayant que la longueur du javelot, la courte épée, sont des temps dits héroïques.

La réduction du bouclier et son allègement, la pique allongée au moins du double, ainsi que l'épée, marquent ce que l'on peut vraiment appeler l'armement des temps historiques.

La distinction est de sérieuse importance, puisque ces réformes devaient enfanter toute une tactique militaire nouvelle pour les Grecs. Les gros bataillons des phalangites intervinrent sur des champs de bataille qui, jusqu'alors, n'avaient guère vu que des séries de combats singuliers; on comprend le changement total qui dut s'ensuivre dans le calcul des généraux. De pareils changements sont de ceux qui modifient l'histoire.

Les réformes qui devaient avoir des conséquences si importantes s'étaient sans doute présentées à plus d'un esprit supérieur avant de pouvoir être accomplies. On pressent quelques tentatives en ce sens dans les récits de Xénophon, qui dut recourir à tant d'expédients pendant la retraite des dix-mille. — Par le fait, c'est peu d'années après que les réformes con-

cernant l'armement du soldat furent réalisées par Iphicrate, général athénien des plus expérimentés qui, à la tête de ses nouveaux peltastes, démontra les avantages de son système d'allègement des armes défensives et d'augmentation de la portée des armes offensives, en défaisant les Spartiates dans une brillante journée, vers 370 avant l'ère vulgaire. Iphicrate, dont les soucis de réformateur s'étendirent jusqu'à s'occuper de la chaussure du soldat, paraît avoir imaginé la phalange, ainsi qu'on peut le reconnaître ci-dessous, à l'article concernant le phalangite.

Les soldats grecs restitués par M. le colonel Leclercq qui, étant directeur du Musée d'artillerie de Paris, a consacré tant de remarquables travaux aux restitutions historiques, appuyées sur les bons documents formant la belle collection ethnographique et guerrière du musée d'artillerie, les soldats grecs de M. Leclercq sont au nombre de sept, nos n°s 18, 20, 23, 39, 41, 46 et 50. Ces types comblent heureusement une lacune dont les artistes avaient jusqu'alors ressenti les inconvénients. Ces soldats appartiennent surtout aux époques qui ont suivi les réformes d'Iphicrate; ce sont au plus des contemporains de ce réformateur. Si parfois on sent encore dans leur accoutrement quelques traits qui les rapprocheraient des combattants de Marathon, d'une bataille livrée en 490 avant J.-C., on ne saurait s'en étonner en songeant combien cette action si glorieuse pour les Athéniens, et d'une mémoire si durable parmi eux, dut laisser longtemps de ces souvenirs qui entretiennent les vieilles routines. Au surplus, les vieilles formes restées chères aux Grecs se maintinrent avec une curieuse persistance dans toutes les parties de l'armement qu'il ne fut pas nécessaire de modifier.

Iphicrate mourut vers 348 avant J.-C., et, d'après les dates certaines de ses réformes, on peut raisonnablement déterminer l'époque où l'on abandonna l'armement des temps héroïques, pour employer des armes nouvelles qui, dès leur origine appartiennent aux temps que les écrits des contemporains rendent véritablement historiques.

En rapprochant ici des armes de la première et de la seconde période, nous avons pour but de faciliter l'étude de nos principaux spécimens du guerrier grec, de rendre d'autant plus sensible le caractère des réformes apportées à l'armement, et même, par plus d'un exemple fragmentaire, d'aider à la compréhension du maniement de certaines armes, montré dans les peintures des vases et sur les médailles. Les grandes divinités de la guerre et de la chasse que nous faisons figurer parmi nos soldats, sont des fictions qui, sous plus d'un rapport importent à la réalité. L'Athéné des Grecs est le guerrier des anciens âges qui voulait avoir un aspect terrifiant; la tête coupée de l'horrible Gorgone révèle des mœurs guerrières implacables, et la hideuse exhibition de ce trophée indique une sauvagerie fort rapprochée de celle du guerrier des Sandwich pourvu de son filet pour rapporter la tête conquise sur le champ de bataille. N'était-ce là qu'un idéal pour le vieux soldat grec? Le lourd bouclier de bronze au bras d'une femme indique encore que la principale force du guerrier des temps héroïques consistait surtout dans la résistance de ses armes.

La chasse était l'école de la guerre ; la jeunesse s'y formait aux combats et à la fatigue ; — avec les luttes gymniques elle était la base de toute éducation guerrière. — L'Artémis des Grecs a d'ailleurs une double signification très directe ; car la chasse était un des exercices des vierges, et de ceux recommandés pour que les femmes fussent en état d'enfanter des hommes forts.

N° 18. — Le guerrier.

N°s 6 et 25. — Détails de son armement.

Ce soldat est un chef, στρατηγὸς, celui qui a le pas sur les autres, qui exerce un commandement sur des subordonnés.

Ce costume de guerre est restitué d'après la statue de Mars du Vatican. L'armure se compose de plaquettes de bronze maintenues les unes sur les autres par des cordes recouvertes de cuir ; elle se prolonge par un double jeu de lambrequins de cuir. Les épaulières sont de même sorte que le corps de la cuirasse, et s'y relient en la soutenant comme de fortes bretelles. — Cette espèce de brigandine est posée sur une tunique de laine à manches écourtées, de manière à ne point gêner l'action du bras armé, ni l'usage du bouclier. — Casque à timbre arrondi, à crête basse, dont la visière est relevée ainsi que les jugulaires doublées de cuir. — Crinière s'écartant en éventail. — Baudrier en cuir travaillé (voir l'épée à poignée d'ivoire, n° 25) ; cnémides en bronze ; — crépides à lanières, *amentum* et semelles rouges. — Hache en fer dont le talon est en pointe (voir son profil, n° 6). Le bras qui tient cette hache a un bracelet de bronze. Le manche de l'arme est garni de cuir à l'arrière-poignée. — Le bouclier rond, et dont la convexité forme un umbo, est fait d'un bois double recouvert d'une mince plaque de bronze ornementé. — Ce bouclier a sa guige pour le porter ; la grande énarme, appelée l'anse, pour le passage du bras ; la poignée pour la main près du bord. — On aperçoit à l'intérieur un certain nombre de glands rouges dont l'exemple n° 48 fournit ici l'explication. — Dans ce fragment, provenant d'une peinture de vase, on voit le bras du combattant, et comment il lui était loisible dans l'action de faire évoluer son bouclier en passant la main de l'une à l'autre des poignées dont le bouclier était garni tout autour, les glands y marquant les divisions.

Le n° 32 montre l'une des façons dont on portait le bouclier lorsqu'on était sous les armes, mais non au combat, et alors que le bouclier n'avait pas encore sa guige. Le n° 12, emprunté à la statuaire, offre aussi un exemple d'une autre façon, le bouclier étant de petite dimension. — Ce serait aux Cariens que les Grecs auraient emprunté l'usage de la guige.

Les similaires du casque de ce chef se rencontrent parmi les armes du caractère héroïque. — Le n° 5 offre l'exemple des jugulaires relevées, formant oreillettes, de la calotte de guerre

se terminant en couvre-nuque, de la crête basse épousant étroitement le timbre du casque, enfin de la crinière s'élargissant en éventail et se terminant en queue flottante. Le casque du n° 55 est également du même genre, et il est à croire que sa jugulaire abaissée était mobile. Ce seraient encore les Cariens, selon Hérodote, qui auraient les premiers peint des figures sur leurs boucliers.

N° 10. — L'*hoplite,* c'est-à-dire *lourdement armé,* soldat d'infanterie de ligne.

Casque en bronze avec une large et forte jugulaire en même matière, articulée et passée sous le menton. Ce casque est une assez haute calotte unie que surmonte une crête de métal soutenue en ajouré, et d'où s'épanouit le cimier en crins qui le termine en flottant librement à l'arrière. Cuirasse, cuissards, cnémides et bouclier également en bronze. La cuirasse est passée sur la tunique, laquelle est relevée des deux côtés, vers les hanches, de manière à ne jamais entraver le mouvement des jambes. Le plastron et la dossière sont modelés sur la forme humaine, affirmée en outre par le dessin des grandes divisions du torse. Cette cuirasse à charnières se laçait sur le côté, et de plus était liée par une ceinture de cuir. Des épaulières, et un prolongement de la cuirasse, consistant en lambrequins de cuir, taillés carrément, ici mis en double, complétaient la défense de la partie supérieure du corps, à laquelle s'ajoute encore, pour la protection de l'arrière-bras de l'homme d'épée, une demi-manche de petites lames articulées en écrevisse. Les cnémides, coulées en bronze, se moulaient sur les jambes de chaque guerrier; elles ne portaient point d'agrafes et adhéraient à la jambe par leur forme et l'élasticité du métal. Le bouclier rond, très légèrement bombé, sans umbo ni insigne, est pourvu de ses énarmes et de sa guige. La chaussure est la forte crépide militaire.

L'arme offensive est l'épée grecque à poignée de bronze, dont la lame en fer a deux tranchants; elle est légèrement renflée avant de former la pointe. Son fourreau en bois, recouvert de cuir et renforcé d'armatures en bronze, est suspendu par un baudrier de cuir passé sous la ceinture pour en assurer la fixité dans une position presque horizontale. Le manteau léger et court que conservait le combattant était rejeté en arrière pour l'action. Celui-ci est en toile blanche. Lorsque par une circonstance fortuite, le guerrier se trouvait sans bouclier, ce manteau lui était utile pour sa défense; il l'enroulait autour de son bras gauche pour parer les coups. D'après certains passages de Xénophon, les simples soldats parmi les hoplites ne portaient point la cuirasse. Les cavaliers et les chefs seuls en auraient été armés. L'hoplite avec son casque fort, le plus souvent le casque béotien à joues fixes et nasal, son bouclier garni d'airain d'un poids considérable, son vêtement de peau, sa ceinture de bronze et les cnémides était déjà lourdement chargé et suffisamment défendu. Il convient donc de voir dans le soldat représenté un officier d'hoplites.

Le casque à timbre arrondi, à crête haute, sans visière et avec des joues, mobiles ou non, et

formant un couvre-nuque peu prolongé a ici des similaires plus ou moins proches dans les nos 5, 10, 29 et 55, dont le caractère est héroïque. Le no 29 a sa crête enlevée, en signe de défaite; il se trouve sur la tête d'Ajax, fils de Télamon, se donnant la mort en vaincu, sous les yeux d'Ulysse, no 10, et de Diomède, no 55, lesquels conservent au contraire leur cimier triomphant.

Diodore de Sicile dit que c'est à Iphicrate que fut due la réduction de l'*aspès*, le grand bouclier dont les Grecs auraient fait usage jusqu'à lui. Quant à la pique et à l'épée dont l'hoplite était armé, il les fit, au contraire, prolonger presque du double.

Les nos 1 et 16, peints à la manière héroïque, confirment ce qui a été dit au sujet du manteau couvrant le bras gauche, lorsque, sans bouclier, on combattait avec l'épée. Dans les premiers temps de la civilisation, ainsi que l'attestent plusieurs monuments, c'était une peau entortillée autour du bras qui remplissait l'office du bouclier, le manteau étant à la fois protecteur et abusif, comme le savent très bien les combattants espagnols qui en ont conservé l'usage dans le duel à la navaja. C'est armé de cette façon contre les géants que Jupiter paraît sur une belle intaille gravée par Nisus. Ulysse et Diomède qui, dans la scène à laquelle nous les empruntons, ont tiré l'épée pour assaillir et tuer Dolon, l'espion d'Hector, n'auraient point une autre attitude s'ils combattaient l'un contre l'autre. Pour le soldat grec, cette ressource extrême était une tradition.

Les petites figures, nos 21 et 22, fournissent des exemples précieux du pas militaire du soldat pesamment armé, tel qu'il se trouve représenté sur un vase de Vulci. Le pas allongé et sans flexion de la jambe était obligé par la crépide à semelle de bois fortement cloutée. Dans la suite des guerriers marchant uniformément de cette manière, il s'en trouve quelques-uns qui sautent à la fois des deux pieds, sans en être empêchés par le poids de leurs armes. Les Lacédémoniens voulaient que les gymnastes sussent aussi la tactique; leur concours était une préparation aux stratagèmes de guerre. Il faut voir dans l'homme sautant à la fois des deux pieds l'un de ces stratagèmes qui permettait au guerrier sous les armes, et ne se découvrant pas, de franchir rapidement les obstacles sur le champ de bataille, et même d'user de tout le poids de son corps et de ses armes pour en accabler d'un coup l'adversaire renversé, les lourdes chaussures ferrées étant elles-mêmes une arme redoutable.

Dans son histoire de la guerre du Péloponnèse, Thucydides donne aux officiers commandant les hoplites le nom de *Taxiarques*, ταξίαρχοι; ils étaient au nombre de dix, un par tribu, et subordonnés aux généraux ou stratèges.

No 50. — Le *peltaste*, πελταστής. Détails, nos 34 et 49. Soldat d'infanterie légère.

Peltæ était une ancienne et florissante ville du nord de la Phrygie; le nom de Pelta donné au petit bouclier des amazones indique l'origine de cette arme défensive, faite de bois ou d'un

treillage d'osier couvert de cuir, et sans qu'un cercle d'airain l'entourât. Chez les Grecs, ce nom prit un sens générique ; on appelait peltastes tous ceux qui portaient le bouclier léger, quelle que fût d'ailleurs sa forme. Dans leurs armées, le nom de peltastes fut particulièrement donné aux soldats de certains corps pourvus du bouclier léger, et qui furent d'abord des mercenaires thraces. C'est sous Iphicrate que les peltastes commencèrent à faire partie des troupes régulières d'Athènes. Ils y tenaient le milieu entre les soldats pesamment armés et ceux qui étaient complètement dépourvus d'armes défensives.

Le peltaste n'avait point d'autre cuirasse qu'une cotte d'armes faite de tissus croisés, doublés et feutrés. Les Grecs avaient si bien reconnu la forte résistance des cottes de ce genre que l'usage paraît s'en être très étendu, puisque Thucydides, parlant des *pili*, les feutres, les vêtements en laine foulée, les appelle « les petites cuirasses dont nous nous revêtons. »

Le soldat représenté porte une cotte d'armes en laine et cuir, dont le type est emprunté à une fresque de Florence (on en trouve un autre exemple en notre pl. ayant pour signe la Poupée, n° 5). Cette cotte est soutenue par de puissantes bretelles, et elle se termine en lanières ; une ceinture en bronze martelé la fait adhérer à la taille (voir la double agrafe de cette ceinture, n° 49). La cotte d'armes est posée par-dessus la tunique qui est drapée en petits plis pour en faciliter l'élasticité, plis semblables à ceux du bas-relief connu sous le nom du guerrier de Marathon. Les cnémides en étain épousent la forme de la jambe et sont lacées sur des jambières en laine. Au poignet, un bracelet de bronze. Le bouclier rond, en bois, est très légèrement cintré (voir son profil montrant l'anse, au-dessous de l'arme) ; il est peint ; le poisson servant d'insigne est en argent. Le casque en bronze, à larges joues fixes et à nasal immobile est du genre dit *béotien;* il est surmonté du haut cimier droit terminé en crosse qui portait la crinière flottante. L'épée, soutenue par un étroit et court baudrier passé en sautoir, est en fer, ainsi que la pointe des javelots ; les armes de jet sont pourvues du lien de cuir, l'*amentum*, que l'on fixait au bois des lances et des javelines vers leur centre de gravité, et dans lequel on engageait les deux doigts de la main droite au moment de lancer l'arme, de manière à augmenter la force d'impulsion, en même temps qu'on assurait la justesse du tir. La chaussure est une sandale à lanières de cuir, maintenues par cet autre *amentum* de la crépide, la *ligula*, soutenant les liens entrecroisés dans un solide ajustement ; langue de cuir ou agrafe dont la présence sur le cou-de-pied indiquait l'homme libre, l'usage en étant interdit à l'esclave. (Voir pl. B A, les chaussures antiques.)

Le haut cimier du casque à crinière flottante de ce guerrier (en voir le profil, n° 34) a plusieurs similaires dans notre planche ; les n°s 52, 57 et 59, qui proviennent des peintures des vases. Le haut cimier de ce caractère se rencontre souvent sur le casque de Minerve, l'Athena des Grecs, la Menerta des Étrusques. Le n° 52 est une Athena, que Diomède et Ulysse, les deux autres, associés pour l'enlèvement du Palladium, supplient de se laisser transporter dans le camp des Grecs. En voyant sur le casque de ces héros le haut cimier de la déesse, qui leur donne une physionomie exceptionnelle, il semble que l'on puisse en inférer que, selon les circonstances,

les Grecs variaient le cimier mobile de leur coiffure de guerre, et qu'ils savaient en user, en certains cas, pour faire leur cour. On rencontre surtout les cimiers de ce genre sur les vases considérés comme étrusques (voir nos pl. ayant pour signes le Bec de gaz et le Scorpion, n°s 17 et 20 de la première, n° 17 de la seconde, où il se trouve avec le bouclier échancré, une des variétés de la pelta).

N° 23. — Le cavalier, ἱππεύς. — Détails de son armement, n°s 35 et 36.

Restitution d'après un vase grec. L'armure originale est au musée de Naples.

Les Grecs montaient sans étriers et à poil. Ils ne paraissent guère avoir recouru à la couverture dont usait l'*eques* romain qui, parfois, se montre même avec un coussin tenu sous la pièce d'étoffe. En tous cas, le Grec antique n'a jamais une selle régulière faite de bois ; cette invention paraît contemporaine de la décadence de l'empire romain.

La cuirasse se compose d'un justaucorps en cuir, se terminant en un double et court lambrequin, et serré fortement à la taille par une large ceinture en bronze à double agrafe. Les épaulières, également en cuir, recouvrent la naissance du bras à l'extérieur, et ne peuvent contrarier les mouvements. Le renfort de cette cuirasse de peau consiste en une série de larges disques en bronze formant un poitrinal très résistant ; la forme bombée de ces disques avait pour effet de faire dériver le coup porté, s'il n'était pas très droit ; dans tous les cas, le disque offrait l'avantage de répartir le choc du coup contondant, si dangereux lorsqu'il est immédiat.

La tunique de laine sur laquelle est passé le justaucorps se trouve ici massée en plis réguliers et nombreux ayant pour effet de procurer de l'élasticité au vêtement, dans le genre de la tunique du soldat de Marathon, n° 50. La manche courte de notre cavalier est aussi disposée sur ce principe; l'arrière en est ramené en avant, et de façon à dégager entièrement l'action du bras.

La coiffure est le casque étrusque à grandes antennes, souvenir de ces coiffures de guerre faites avec des têtes d'animaux dont on conservait les cornes. Le haut cimier de cette arme porte la grande crinière blanche et flottante en retombée. Ce casque en bronze, de forme conique et avec jugulaires, est tout à fait du genre du n° 15 qui l'avoisine, que l'on voit au Musée du Louvre, et qui est en bronze vert. L'un et l'autre sont ornés d'une couronne de laurier d'or. A en juger par l'original du Louvre, cette haute coiffure militaire qui n'est point un casque fort, a surtout le caractère d'une arme de parade.

Ce cavalier n'a pas les cnémides d'airain, mais des jambières de cuir ; son petit bouclier a sa guige ; sa crépide est additionnée d'un éperon (voir ce détail, n° 36). Cet éperon, dont il existe plusieurs types au musée d'artillerie de Paris, entre autres quelques-uns avec une pointe et un crochet en forme d'hameçon à l'extrémité d'une longue tige, notre cavalier ne le porte qu'au pied droit.

Ce soldat est armé de l'épée (en voir la poignée, n° 36) et il tient une masse d'armes de bronze, en rainures à têtes de clous. Le bras est orné d'un bracelet. Selon le temps, l'armement de ce

cavalier devrait se compléter par les deux javelots dont l'un était lancé comme arme de trait, l'autre conservé comme arme d'hast ; ou bien ce serait la longue pique qui remplaça les deux javelots, et à laquelle ses dimensions firent donner le nom de *contus*, la longue perche.

Le *contus*, sans toutefois être aussi long que la sarisse macédonienne, était l'arme nationale des Sarmates, lorsque les Grecs l'adoptèrent. La sarisse était propre à l'infanterie ; le *contus* était la lance de la cavalerie. C'est cette dernière arme que l'on voit aux mains d'Alexandre à la bataille d'Issus, dans la grande mosaïque de Pompéï ; cet exemple en donne les proportions. On ne voit le cavalier grec apparaître sûrement que dans les récits de Xénophon, 400 ans avant notre ère, lorsque les Grecs après la bataille où ils venaient de donner inutilement la victoire à Cyrus eurent à organiser leur retraite, et sans auxiliaires. Ils créèrent alors un corps de frondeurs avec des Rhodiens, habiles à se servir de pierres et de balles de plomb, et qui *tissèrent* eux-mêmes leurs frondes. Ceux qui furent choisis pour la cavalerie reçurent un équipement de peau et des cuirasses.

Il paraît que du temps d'Homère il n'y avait point encore de terme pour désigner l'action de monter à cheval, et qu'il faut entendre des chevaux, dont il parle toujours au pluriel, même lorsqu'ils sont au service d'un seul homme, l'attelage du char. Ce serait la seule cavalerie de combat des âges antiques.

N° 39. — Le phalangite, φαλαγγίτης.

N°s 28 et 38. — Détails de son armement. Restitution d'après un tombeau à Florence.

Ce soldat porte le casque dit de Minerve, dont la visière, ici relevée, représentant la partie supérieure d'un visage humain, se rabattait pour couvrir la figure au moment du combat. Le guerrier voyait par les yeux percés. Ce casque est posé sur une coiffure de cuir, se prolongeant en un large couvre-nuque divisé en lambrequins. (Voir ce détail, n° 38.)

La cuirasse, du genre dit *imbriqué*, est formée d'écailles en bronze, posées à recouvrement, et cousues sur un vêtement de peau. Cette cuirasse, d'une seule pièce, se passait comme une chemise sur la tunique de laine; elle est serrée à la taille par une ceinture en bronze à double agrafe (détail n° 28), et elle a des épaulières également imbriquées, ne tenant au corps de l'armure que par le haut. De larges bretelles de cuir soutiennent le tout.

Cnémides en bronze. Crépides à lanières de cuir. Baudrier de même nature, mais dont le cuir est teint et travaillé, portant l'épée à poignée de bois, à fourreau de cuir. Grand bouclier à surface de bronze, de forme ronde, légèrement convexe, sans *umbo*, et dont la guige est passée au cou du soldat.

La pique, munie d'un long fer de lance à douille et d'un talon en pointe, également en fer, pour ficher l'arme en terre, n'a point la dimension de la *sarisse* macédonienne, dont la lon-

gueur n'avait pas moins de cinq à six mètres, et qui fut la plus longue et la plus lourde des lances en usage chez les anciens.

Le nom de phalange avait été appliqué à l'arme même, et venait de la dimension de la hampe et aussi de la façon dont les fantassins en partageaient le poids, *phalangæ* ou *palangæ,* était la longue perche qu'on employait pour porter plus aisément les fardeaux, les deux bouts de cette perche reposant sur les épaules des porteurs, qui se partageaient ainsi la charge suspendue entre eux. Dans la phalange macédonienne, d'une épaisseur de seize files, selon Polybe, les cinq premières entrecroisaient en avant leurs piques de quatorze coudées. Les onze autres appuyaient la leur sur l'épaule de l'homme rangé devant.

Dans cet ordre, cinq pointes de pique sortaient en avant du premier rang ; la première de dix coudées, et les autres, en retraite chacune de deux coudées, jusqu'à la cinquième, dépassant l'alignement seulement de deux coudées. Les onze autres piques, par leur disposition, arrêtaient les traits de l'ennemi ; et les onze files dans leur mouvement, augmentaient la force d'impulsion de la phalange.

On formait la phalange en bataillon carré, et l'ordre donné est celui qui valut à Philippe et à Alexandre tant d'avantages. Outre le carré, on appelait phalange de biais, ou phalange en écharpe, celle où l'une des ailes, fortifiée des meilleures troupes, s'avançait obliquement vers l'ennemi, dit Plutarque, dans la vie de Pélopidas.

L'origine de la phalange remonte véritablement aux réformes de l'armement du soldat, faites par Iphicrate, général athénien qui, le premier, fit allonger la pique grecque. Le premier avantage marqué de la tactique nouvelle que cette réforme devait enfanter fut remporté en 378 par Chabrias, un des lieutenants d'Iphicrate, qui, envoyé au secours de Thèbes contre Agésilas, fit mettre un genou en terre à ses soldats, appuyant fortement leur lance l'un sur l'autre, en couvrant leur corps avec leur bouclier, pour recevoir l'assaut de l'ennemi. Cette manœuvre rendit Chabrias si célèbre de son temps, qu'à Athènes on lui éleva une statue dans la posture de combat qu'il avait imaginée.

La victoire de Chabrias fut remportée 378 ans avant J.-C. Philippe, qui organisa son armée sur le plan de la phalange, était né en 282 ; Alexandre, son fils, naquit en 356. Les origines de la tactique nouvelle sont donc très clairement indiquées par ces dates. Seulement Philippe, en défaisant les Athéniens, alliés aux Thébains à Chéronée, en 338, bataille si décisive qu'elle mit fin à l'indépendance de la Grèce, a en quelque sorte confisqué la gloire de l'arme pour le phalangite macédonien, le triomphant soldat qu'Alexandre devait mener victorieusement jusque dans l'Inde. Le défaut de la phalange était sa lourdeur, la difficulté de la faire manœuvrer, et de rétablir son alignement quand une fois il était rompu. C'est ce qu'observèrent très judicieusement les Romains, ainsi que le constate Polybe, et après lui Tite-Live. Pour vaincre la phalange, qui ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, ils divisèrent leurs armées en petits corps, plus prompts et plus disposés à toutes sortes de mouvements.

Le phalangite représenté paraît surtout être un soldat de Chabrias. Son casque, dit de Mi-

nerve, convient particulièrement à un Athénien : c'est celui que l'on trouve à côté, nº 27, sur la tête de Périclès, du musée du Vatican. Le soldat macédonien avait pour coiffure de combat le bonnet national ou casque simple, la *causia,* ainsi que le constatent un grand nombre de médailles.

A propos du casque dit de Minerve, dont la visière simule une figure humaine, et dont les analogues, plus ou moins proches, se rencontrent dans les fragments nos 2, 4, 8, 9, 11, 14, et aussi au nº 33, sur le casque phrygien d'un Ajax du musée de Florence, nous croyons utile de rappeler l'observation consignée dans la notice de la planche ayant pour signe la Poupée. Si, selon les exemples, il est sensible qu'un certain nombre des visières simulant un visage humain étaient mobiles et qu'on les pouvait abaisser en les faisant évoluer sur pivots (tels sont les nos 8, 9 et 33, en outre du casque du phalangite et de Périclès), il est non moins sensible que cette évolution ne pouvait s'accomplir avec le grand heaume fortement incliné en arrière des nos 4, 11 et 14, heaumes de la famille du fameux casque à bombe, dont la forme élégante a été si souvent adoptée dans les arts pour caractériser le casque grec, quoique en réalité, cette forme ne soit point plus grecque que celle du casque rond, avec ou sans cimier, dont les Romains ont fait leur *cassis*.

Le grand heaume, portant à son avant une visière simulée, immobile, ayant figure de visage humain, paraît surtout une arme propre à l'ancienne tactique, alors que le champ de bataille offrait une série de duels. La ruse était licite, dans des luttes où l'on ne s'abordait que pour tuer. Le grand heaume avec sa fausse visière paraît avoir été conçu dans ce sens. L'homme étant ramassé sous le grand bouclier argien, ne montrant du grand heaume que la partie supérieure répondant à la hauteur normale d'un casque en calotte dont la visière serait abaissée, il devait être assez facile de se méprendre aux yeux percés sous lesquels l'adversaire, au moins indécis, cherchait le regard réel, tandis qu'à la faveur du mouvement du bouclier le guerrier découvrait tout à coup ce regard qui avait choisi la place pour porter les coups.

Cette fausse visière à visage humain, on peut la voir encore ici dans le fragment nº 2, sur la tête d'un assyrien provenant de Sélinonte ; peut-être faut-il inférer de cet exemple que la ruse de combat dont il est question remonte aux Asiatiques. Quant aux Grecs, qui ont orné le casque de leur *Athêna* de la visière à visage humain, ils considéraient probablement les ressources de la ruse aidant à l'erreur mortelle, comme un fruit de la sagesse.

Nº 46. — Le soldat victorieux. — Détail de son armement, nº 48.

Guerrier restitué d'après une fresque trouvée à Pœstum.

Casque à couvre-nuque, dont la visière relevée est dessinée par des saillies repoussées dans le bronze. Petits cônes porte-aigrettes dans chacun desquels est fichée une plume droite. Généralement, le nombre des cônes semble augmenter avec l'importance du chef. Agamemnon met un casque à *quatre cônes* et à crinière flottante. Les porte-plumets, qui se retrouvent à

une époque de beaucoup postérieure, semblent avoir conservé leur signification. Ils sont ici au nombre de quatre, placés à droite et à gauche du timbre qui forme une crête légère. Les jugulaires sont reliées au casque par des charnières à goupille. Cette coiffure de guerre, d'une belle élégance de forme, est un type des plus caractéristiques du casque grec, et le musée d'artillerie de Paris en possède plusieurs spécimens d'un véritable mérite artistique. Celui-ci est d'ailleurs l'un d'eux.

La cuirasse se compose d'un plastron en bronze serré plus haut que la taille par une étroite ceinture en cuir sur un fort buffletin affectant par en bas la figure d'un tablier circulaire soutaché ou brodé d'ornements en bordure. Cette forme arrondie convient à l'équitation, et le casque au cavalier grec; enfin l'armement de la jambe détermine le caractère de ce soldat. Cet armement consiste en une jambière de cuir teint en rouge, montant jusqu'au-dessus du genou, et recouverte elle-même en grande partie par le bronze d'une demi-cnémide, et par celui d'une talonnière qui ne pouvait convenir à un fantassin dont elle aurait brisé la marche. (Voir la demi-cnémide de face, n° 48.) Les courtes épaulières de la cuirasse sont en cuir.

La tunique sur laquelle le buffletin est passé se trouve massée en petits plis, dans le genre de ceux du soldat de Marathon, mais avec cette différence qu'un seul mouvement la ramène en avant, et de façon à en dégager si complètement les hanches du cavalier, qu'on y aperçoit le caleçon de cuir qui protégeait cette partie du corps.

Le bouclier est d'un assez grand format, mais il est en bois et peu épais; des rosettes en fer, disposées en semis, et formant autant de croisillons, lui servent de renfort. L'homme a la main passée dans la guige de l'arme.

Le manteau militaire est la chlamyde que, pour combattre, le cavalier rejetait en arrière, de manière à dégager complètement le bras droit.

Parmi les réformes d'Iphicrate, on compte celle de la chaussure du soldat. Il rendit les crépides plus faciles à dénouer et plus légères. L'allègement de la crépide dut être surtout agréable au cavalier, dont les pieds pendants étaient exposés à souffrir rapidement d'un poids trop lourd. La simplification des lanières de la crépide de ce cavalier permet de voir dans cette chaussure militaire l'un des types de la sandale que, du temps de Diodore de Sicile, on appelait encore des *iphicratides*.

Les armes offensives sont l'épée longue et la pique haute. L'épée est suspendue à un baudrier court, en cuir travaillé, et la poignée de l'arme, très en avant, est facile à saisir. Son fourreau en cuir est solidement maintenu par une succession d'anneaux de bronze.

Ce soldat porte en signe de triomphe, attachées au haut de sa lance, la cuirasse et la ceinture de l'ennemi qu'il a vaincu. La cuirasse est en cuir peint, avec quelques parties de bronze; la ceinture en cuir naturel.

Le casque à timbre arrondi en calotte ajustée de plus ou moins près, avec ou sans crête avec ou sans visière, avec ou sans jugulaires, et se terminant en un couvre-nuque, se rencontre

ici dans les exemples de tous les âges, nos 5, 7, 13, 31, 47, 53 et 58, et l'on y doit comprendre les nos 10, 29 et 55, déjà signalés, ainsi que les nos 52, 57 et 59, auxquels le haut cimier en crosse donne une physionomie si particulière.

Les nos 5 et 7, proviennent des sculptures du temple de Jupiter Panhellénien, à Égine. Le no 10 coiffe un Ulysse et le no 13, l'un des compagnons de Nestor, dans des peintures de vases. Le no 31, qui est un marbre du Vatican, est, par excellence, un casque de cavalerie; avec sa crête faite pour recevoir le haut cimier, et les chevaux en haut relief sur son timbre, il convient au guerrier monté sur le char de guerre ou à cheval. Ce casque, qui attend la triple aigrette est une *triphaleia* du plus grand luxe, dont le timbre et la visière sont des plus richement ornés. Les épithètes d'*hippouris,* d'*hippocomos* (*hippos,* cheval, *oura,* queue) convenaient à ces casques dont les crêtes étaient quelquefois au nombre de deux ou trois, ce qui les faisait alors appeler *amphiphalos*, *triphaleia* au *trisphaleia*, à deux ou trois *phaloi*, ou crêtes. Les crêtes qui accompagnaient celle du milieu étaient courtes, dressées et raides. Quelquefois elles étaient faites de fils en or, enfin souvent les panaches étaient soutenus par des figures en relief comme on en voit ici, des chevaux, des sphinx, des *scyllæ,* rappelant le phare de Messine, des griffons, des serpents, etc. Au luxe de ces reliefs s'ajoutait celui des ciselures, des repoussés, l'emploi de divers métaux. Le cimier était fait de crins de cheval de plusieurs couleurs, surtout blancs ou couleur pourpre. Enfin on ornait aussi les casques avec des ailes ou des plumes élevées qui s'adaptaient de chaque côté dans des coulisses, comme aujourd'hui nos plumets ; elles étaient de diverses couleurs et jusqu'au nombre de quatre, comme il s'en trouve au musée de Naples, ces exemples provenant des peintures des tombeaux découverts à Pœstum.

Le no 47 est un guerrier de l'époque héroïque. Le no 53 se trouve sur une pièce de monnaie macédonienne représentant Athéné. Le no 55 est un Diomède ; le no 58, une tête d'Alexandre sur une monnaie macédonienne. Enfin la très jolie calotte en pointe, no 56, dont l'original fait partie de la collection du Louvre, et qui est décorée de filigranes d'or, est un casque étrusque.

Le principe de la calotte se terminant en couvre-nuque découle si nettement de la première coiffure de guerre, faite avec la peau d'une tête d'animal, que l'on retrouve assez fréquemment la figure de la tête du fauve conservée dans le bronze du casque. Tel est le no 30, coiffant un archer grec sur le fronton du temple d'Égine.

Le voisin de notre soldat victorieux, le no 47, provenant d'une peinture de vase, et de caractère héroïque, est un cavalier dont l'accoutrement se rapproche sensiblement de celui qui a été décrit. Ce guerrier antique n'a aussi qu'un plastron en bronze, une ceinture placée haut, et la forme arrondie donnée au bas du buffletin ou de la tunique, commode pour l'équitation, est de même principe. Ce guerrier à pied, armé seulement d'un javelot, est d'ailleurs un cavalier assurément; les avances prononcées sur le cou-de-pied, que n'aurait pu supporter le fantassin, indiquent toujours les cnémides du cavalier.

91-7

[illegible]



Nordmann lith.

E



Imp Firmin Didot Cie Paris

N° 41. — *L'archer*, τοζευτής. — Détails de son armement, n°s 43 et 44.

Cette figure est restituée d'après les renseignements fournis par le fronton du temple d'Égine.

Coiffure en cuir avec long couvre-nuque (voir le détail n° 43). Brigandine en cuir ceinte par dessus la tunique de laine. Jambière de cuir en deux parties fortement reliées et prises dans les lanières de la sandale. L'arc, *le sinuosus,* se compose de deux branches en corne qui restent courbées en sens inverse de la flexion lorsque l'arme est détendue. Un brassard en bronze sert à éviter le choc de la corde de l'arc sur le bras. Le carquois en cuir est suspendu sur le côté et attaché en arrière. La pointe des flèches, légèrement empennées, est en fer. Ce tireur d'arc porte l'épée et se trouve de plus muni de la hache de fer, qui était donnée en prix aux archers.

Les arcs des Grecs avaient deux formes différentes, celle que l'on voit ici ; l'autre offrait la figure d'un C ; quand ce dernier était tendu, le bois se renversait en arrière dans le sens inverse de sa courbe, ce qui devait lui donner la force terrible qui lui valut l'épithète homérique, παλίντονον.

On portait le carquois de trois manières : 1° suspendu presque horizontalement sur le dos, entre les deux épaules ; on retirait la flèche du carquois par dessus l'épaule droite. 2° suspendu au bas du dos, de manière que le bout ouvert fût au niveau de la hanche gauche, de sorte qu'on retirait la flèche en faisant passer la main droite devant le ventre. 3° suspendu en travers du dos, le haut tourné vers le coude droit ; dans ce cas, on retirait les flèches en passant la main droite derrière le dos.

En outre du brassard protégeant l'avant-bras gauche, l'archer se servait de doigtiers en bronze pour le tir de son arme.

L'arc et les flèches jouent un rôle important dans l'*Iliade* et l'*Odyssée.* Le Lycien Pandaros porte un arc formé des cornes d'une chèvre sauvage, et deux étuis, l'un pour cet arc, l'autre pour les flèches. Celles-ci ont la pointe en fer (c'est la seule fois où le fer y est mentionné pour les armes); la flèche est barbelée et liée au bois par des nerfs. Teucer se montre le plus habile des archers argiens. Dans les funérailles de Patrocle, il y a un prix pour les archers. Avec le temps, l'usage de l'arc fut généralement restreint aux plaisirs de la chasse et aux luttes d'adresse. Le plus souvent, dans les armées, l'arc ne se trouvait plus qu'aux mains des auxiliaires. Les Lacédémoniens, qui n'estimaient que le combat corps à corps, méprisaient l'arc qu'ils tenaient pour une arme indigne d'un Spartiate. Thucydides assure que dans toute la guerre du Péloponnèse on ne vit point figurer d'archers parmi eux. Après le combat de Sphactérie où, au nombre de sept cents contre de très nombreux Athéniens, les Spartiates eurent tant à souffrir des coups portés de loin, dans l'aveuglement causé par la poussière et la cendre, ils désignent leurs adversaires sous le nom de απορώτατοι, mot qui signifie aussi bien les *misérables*, que ceux qui n'attaquent que de loin, par des traits, des javelots, des pierres et des frondes.

Le n° 42 montre l'arc tendu dans un combat par un Phrygien du fronton du temple d'Égine.

N° 19. — Pallas Athéné, sculpture de Dresde. Restauration.

Pour les anciens, cette déesse, protégeant les empires contre les ennemis du dehors, était surtout une divinité guerrière. Vierge inaccessible à l'amour, elle était la patronne spéciale d'Athènes et de l'Attique. Sous ce caractère Athéné paraît toujours armée, portant l'égide et une lance d'or. Au centre de son pectoral ou sur son bouclier, apparaît la tête terrifiante de la Gorgone.

Nous ne nous arrêterons point sur l'habillement de cette guerrière fabuleuse, dont l'attitude est celle du combat. Ce n'est qu'à propos de son égide, faite de la peau de la chèvre Amalthée, qu'il est utile de rappeler que, selon Hérodote, c'est de l'habillement des femmes lybiennes que les Grecs ont emprunté l'égide, mais avec cette différence que chez les Lybiennes, ce vêtement était de peau, et non de cuir fort, et que les franges qui pendaient de l'égide lybienne consistaient en simples courroies, et n'étaient point façonnées en serpents. « D'ailleurs tout est semblable ; l'*égée* de la Lybie, que toutes les femmes de cette contrée portent par-dessus leurs vêtements, est une peau de chèvre unie, ornée de franges et colorée en rouge. C'est du nom de l'*égée* que les Grecs ont tiré celui de l'*égide*.

Malgré la fiction, on peut certainement considérer l'égide d'Athéné comme une sorte de cuirasse qui a dû être en usage. Les capuces de mailles de notre moyen âge ne formaient point une défense aussi étendue que cette cuirasse de peau d'une seule pièce couvrant les seins et descendant si bas dans le dos où elle est serrée par une ceinture comme le cuir d'un mineur.

Le casque d'Athéné paraît avoir varié selon les localités. Selon la peinture étrusque, n° 52, le casque en calotte et à haut cimier en crosse serait celui du Palladium enlevé par Ulysse et Diomède. Mais, selon la version relatant qu'Énée aurait apporté en Italie une seconde Palladia, on peut supposer que le haut et beau casque à forme phrygienne, n° 54, aurait été la coiffure guerrière de cette seconde Palladia, la véritable pour les Troyens. Ce dernier fragment provient d'une peinture de vase représentant la victoire de Béllérophon sur la Chimère, à laquelle assiste Pallas.

Le lourd et profond bouclier d'airain a ici des analogues, soit comme dimension, soit pour la forme. Ulysse, n° 10, porte le plus grand d'entre eux ; son décor, en hélice très voyante, est de ceux qui, par le mouvement imprimé dans le combat, devaient troubler l'adversaire. L'ingénieuse *triquetra,* que les Grecs de la Sicile mettaient sur leur bouclier et qui rappelait la forme triangulaire de leur pays, semble avoir été conçue pour ce même but ; les trois jambes y étaient disposées en hélice. On voit que le bronze de ces boucliers était recouvert de cuir, les peaux y étant même en plusieurs doubles, et clouées sur le cercle de l'arme.

Les formats du bouclier d'airain étaient d'ailleurs fort différents, et on en peut juger par le

n° 12, qui se trouve au bras de l'un des compagnons de Nestor, dans une scène où le rôle de ce guerrier paraît celui d'une sentinelle. Enfin, c'est encore un de ces boucliers de dimension réduite que montre le n° 24, glorieux bouclier portant un insigne peint et dont l'airain déformé prouve qu'il a figuré dans les batailles. C'est celui dont sont armés Ulysse et Diomède, nos 52 et 59.

N° 17. — Artémis, dite la Diane d'Herculanum.

La Diana des Romains est l'Artémis des Grecs. Sœur jumelle d'Apollon, et comme lui armée d'un arc, d'un carquois et de flèches, cette autre vierge est la chasseresse par excellence.

Cette sculpture est un exemple complet de la pratique de dorer, de peindre et de vernir les statues, pratique qui remonte à la haute antiquité grecque. Winckelmann, qui la vit avec une fraîcheur aujourd'hui bien affaiblie, en a laissé une description très détaillée, des plus utiles dans un ouvrage sur le costume.

Chevelure dorée, large bandeau blanc en diadème, orné de rosettes dorées. Tunique bordée d'une bande de couleur rose. Peplus dont la bordure se compose d'un mince filet de couleur d'or, et d'une large bande de couleur rouge, pourpre ou écarlate, et où étaient peintes des palmestes blanches figurant des broderies. Les courroies de la chaussure, celle qui retient le carquois, sont peintes en rose et en pourpre; la bretelle du carquois avec des points blancs, imitant les clous d'argent. Selon Raoul Rochette, cette figure de marbre, avec ses broderies peintes sur les bords, représente toute une pratique grecque, qui dut être dérivée de l'usage de revêtir d'habillements d'étoffes réelles les simulacres sacrés : usage qui, né avec la société grecque, se continua à travers toutes les formes qu'elle avait prises, et sans doute jusqu'à son dernier âge.

La chasse étant une image de la guerre, on y faisait exercer les jeunes gens, en considérant ce prélude comme utile pour former l'éducation du guerrier. Les filles furent d'autant plus encouragées à se livrer aussi à cet exercice que, selon les visées du Spartiate Lycurgue, des vierges habituées à la vivacité de poursuites souvent longues, parfois dangereuses, devaient faire des femmes vigoureuses, capables de fournir Lacédémone d'athlètes propres à la guerre. Les filles chassaient donc, comme elles étaient exercées à courir en public, afin, dit Philostrate dans son *Traité de Gymnastique,* qu'elles aient des enfants bien faits, et qu'elles mettent au monde une progéniture d'autant meilleure que leur propre corps sera fort. Après le mariage, elles n'éprouveront point de répugnance à porter de l'eau ou à moudre. Si, de plus, leurs maris sont également jeunes et habitués aux exercices, le résultat sera parfait. Les enfants auront une taille élancée, ils seront robustes et exempts de maladies. C'est en observant ces règles pour le mariage que Lacédémone devint si puissante dans la guerre.

Telles étaient ces mères qui, fût-il mort, ne voulaient point revoir leur enfant sans son bouclier, et tels étaient ces fils qui portaient à la guerre des tuniques rouges pour que le

sang y parût moins. Le Lacédémonien mettait la tunique *russata* la veille du combat, dont elle était l'annonce.

N° 40. — Main armée du *cæstus*, ἱμάντες, μύρμης.

Cet armement consiste en courroies de cuir attachées autour de la main et du poignet, de manière à former une espèce de gantelet pour la lutte. Les courroies montaient quelquefois jusqu'au coude, et parfois elles étaient garnies de plomb ou de clous de métal.

La lutte avec le *cæstus*, et le *pancrace*, le pugilat à main nue, étaient des combats gymniques inventés à cause de leur utilité pour la guerre ; utilité démontrée, dit Philostrate, par le combat des Thermopyles, dans lequel les Lacédémoniens, voyant leurs épées et leurs lances brisées, luttèrent cependant longtemps encore avec leurs mains désarmées.

Le blanc était chez les anciens, en général, la couleur la plus habituelle des vêtements ; il y en avait de plusieurs nuances, depuis l'ordinaire jusqu'au blanc le plus éclatant comparé par Homère « à la splendeur du soleil ». Des diverses colorations de l'étoffe ou du cuir de nos divers harnais de guerre, nous croyons qu'il n'est guère utile de s'arrêter ici que sur ce qui concerne le rouge, si fréquent sur les grandes crinières des casques, et dont on teignait jusqu'aux lanières et les côtés de la semelle de la crépide.

M. Dubois Maisonneuve dit que les peuples civilisés teignent ordinairement en rouge les objets qu'ils veulent rendre effrayants, parce que c'est la couleur du sang. Sans examiner autrement cette assertion, et notamment sans considérer si la pourpre des rois n'avait point surtout le caractère pompeux, il est intéressant de distinguer la nature des rouges du harnais militaire, selon les époques.

La pourpre, qui était du nombre des couleurs les plus riches et les plus précieuses, avait, chez les Grecs et les Romains, un caractère sacré. Il n'était pas permis à tout le monde d'en porter. On la réservait aux dieux, aux rois, aux magistrats. Il y eut des époques où il ne fut pas permis aux femmes, même d'un haut rang, de la faire entrer dans leur parure.

Il y en avait de deux espèces, la pourpre marine et la pourpre végétale. La première, la plus estimée, était d'un rouge violet, la seconde était écarlate.

Il semble que c'est cette seconde, la pourpre végétale, qui ait été la première employée. L'écarlate était la couleur de la *phœnicis*, la robe d'un rouge vif, dont Homère parle souvent comme étant celle des chloènes et d'autres parties de l'habillement des héros.

La pourpre végétale, κόκκος, *coccos*, mots qui signifient proprement une graine, ainsi qu'en parle Pline, disant du *coccus* qu'il était la baie d'un arbrisseau (ce serait la graine du nopal, nommée graine d'écarlate) paraît plutôt avoir été fournie par un insecte, la *cochenille*, qui sert toujours à teindre en cramoisi et en écarlate. C'est du moins l'opinion le plus généralement adoptée. Pline compare la couleur du beau coccus au vermillon et à la peau d'un rouge

vif qui entoure les yeux du coq de bruyère, ce qui convient très bien à l'écarlate que produit la cochenille.

Le nom de la phœnicis indique très clairement l'origine des teintures rouges. Hérodote confirme que les Phéniciens, qui ont commercé de toute antiquité avec la Grèce, y ont été les premiers importateurs des étoffes teintes en rouge. Les Grecs, qui appelaient les Phéniciens « hommes rouges », désignaient ainsi ceux qui, non seulement leur apportaient des étoffes rouges, mais encore ceux qui en faisaient usage dans leurs propres vêtements. Pollux nomme *tunique phénicienne*, *manteau phénicien*, les tuniques et les manteaux rouges. Toutefois on doit consigner ici que la pourpre pélagienne, dont le qualificatif indique la haute antiquité, n'était point du ton de l'écarlate. Sa pourpre n'était point la végétale ; et les rapports de sa couleur auraient été ceux qui existent entre la laque, ou l'amaranthe et le vermillon.

La *porphyra* était pêchée sur les côtes d'Afrique, de la Laconie, et surtout dans la mer qui baignait l'antique ville de Tyr, dont les teintures furent de tout temps très célèbres.

La *purpura pelagia* était la plus belle pourpre marine, la plus intense de couleur, et la plus solide.

La *tæniensis* était plus claire ; son nom semble indiquer qu'elle servait principalement à teindre les bandelettes ou *tæniæ*.

La pourpre *calculensis* (*calcul,* cailloux), pêchée dans les fonds de mer caillouteux, était comptée parmi celles de bonne qualité. Celles dont on faisait le moins de cas, étaient la pourpre *lutensis* et l'*algensis*, dont on pêchait le coquillage dans la vase et dans les algues marines. La pourpre marine la plus foncée avait une couleur qui, vue de face, approchait de celle du sang caillé ; les reflets étaient d'un rouge violet brillant.

Le *buccin*, coquillage plus petit que la pourpre pélagienne, fournissait un rouge plus clair; en le mélangeant avec la pourpre foncée, on obtenait une couleur très brillante, l'*incarnat* ou le *rouge de cerise*.

En teignant avec la pourpre de Tyr une étoffe déjà teinte en *coccus*, on obtenait la couleur nommée *hysginus*, qui devait être une sorte de ponceau.

La *pourpre noire*, ou *melamporphyron*, était la couleur de la tunique que portaient les vieillards dans la comédie. On appelait *coccobaphès* les étoffes teintes avec le *coccus* et on désignait sous les noms de *hydrobaphès* et *psychrobaphès*, l'étoffe teinte à froid, selon la méthode encore employée aux Indes pour les plus belles teintures.

La robe à bandes de pourpre se nommait *porphyrosémos*, et la tunique *mesoporphyra* était celle qui était ornée sur le devant, du haut en bas, d'une bande de pourpre. La καλλή, *la belle* par excellence, était une robe de pourpre.

Nos 25 et 32. — Parures civiles. — Grecs du temps des Ptolémées, momifiés à l'égyptienne.

En plaçant ces deux précieuses figures en tête du remarquable livre de G. Becker, conte-

nant la représentation et la description des monuments antiques qui se trouvent à Dresde, l'éditeur en a judicieusement fait ressortir toute l'importance. Ces deux momies sont celles rapportées par Piétro della Valla, qui les trouva en Égypte.

Les rois Lagides, les Ptolémées, d'origine macédonienne, restèrent des Grecs qui, comme Ptolémée Philopator, le plus distingué d'entre eux, demeurèrent tout à la fois fidèles à la religion de leur patrie originelle et à celle du pays qu'ils gouvernaient.

On les momifiait donc en Égypte, comme on y momifiait d'ailleurs tout étranger qui y mourait; la momification des corps, institution à la fois politique et religieuse, était surtout un principe d'hygiène publique.

Nous n'avons point à nous occuper autrement de la momification que pour faire remarquer que la magnificence des personnages qui figurent ici permet de croire qu'ils ont été embaumés selon le mode le plus cher en usage à leur époque, que l'on fixe à peu près au temps de Diodore de Sicile, contemporain de Jules César et d'Auguste.

Cet homme et cette femme étaient des personnages de haut rang. La robe de coton, de byssus, n'est point une contradiction du luxe qui les entoure. L'Égyptien vêtu de lin, et qui n'entrait point dans les temples avec son manteau de laine blanche, ne voulait point non plus être enterré dans la laine. Ce dernier usage se retrouvait dans les mystères orphiques ou bachiques qui, dit Hérodote, sont les mêmes que ceux des Égyptiens et des Pythagoriciens, où il est défendu d'ensevelir les initiés dans un linceul de laine, et l'on donne de cette défense une raison religieuse.

L'homme, jeune encore, a sa chevelure frisée, un collier de barbe et des moustaches. Sa tête repose sur un coussin orné d'une bordure élégante. Un diadème formé par un cordon d'orfèvrerie descend de chaque côté jusqu'à la hauteur des oreilles; il est garni de pierres précieuses.

Le vêtement est une robe longue se prolongeant jusqu'à la hauteur des chevilles du pied; elle est rayée de rouge, de gris et de blanc — et bordée à l'encolure et en bas par une bande étroite divisée régulièrement. A la hauteur du sternum figure une couronne de lauriers, indiquée par la rencontre des feuilles, et qui semble une broderie.

La ceinture large, formant une espèce de tablier, entrait dans le costume des Égyptiens. Les Grecs des deux sexes en portaient aussi sur leur tunique, et la position que l'on voit ici donnée à la ceinture vraie ou figurée se rapporte assez à celle du *cingulum*, que l'on portait bas, sur les reins, et de façon à dégager le diaphragme.

La ceinture, dont la forme de tablier est nettement accusée dans le costume de la femme, est, dans l'habillement de l'homme, décorée par une scène emblématique qui occupe toute la largeur du corps. Au centre, le buste d'Osiris, le souverain du monde visible et invisible; à droite et à gauche, les ailes éployées d'une Iris dont le profil, tourné en dehors de chaque côté, annonce que la déesse, souveraine de la nature, symbole de la force puissante et active, veut défendre le mort contre Typhon, le mauvais génie. Toute cette scène est,

en outre, peuplée des symboles ordinaires d'Harpocrate, d'Anubis, etc., génies de la sagesse et de la fécondité. S'il est vrai, comme l'affirme Hérodote, que les croyances des Égyptiens eussent tant de rapports avec celles des pythagoriciens, ces détails ne sont point indifférents sur le linceul d'un Grec.

La traverse dans laquelle on plaçait l'inscription ne doit pas être confondue avec la ceinture. Cet espace, réservé pour l'inscription, était de règle. On le laissait d'ordinaire sans ornements. On a cherché, sous l'altération des caractères incomplets, le nom du mort, mais Becker dit que si l'on avait pu déchiffrer cette inscription, on y aurait vu l'expression des vœux adressés au mort : « *Sois heureux, ne crains rien.* »

La tunique supérieure, celle qui est passée sur la robe blanche et ceinte du tablier, est un vêtement des plus luxueux, enveloppant l'homme depuis le bas des épaules et descendant presque aussi bas que la robe. Cette tunique, ouverte sans doute sur le côté pour le passage des bras, paraît être de la famille des dalmatiques. Son décor offre une série de compartiments rectangulaires, ayant uniformément la forme allongée en travers. Les divisions sont formées par des bandes d'orfèvrerie cousues sur le tissu, à l'aide de fils de couleur passés dans les trous du métal, procédé très apparent, les liens de fil se montrant de chaque côté du relief central de la bande métallique, enrichie à son milieu par des perles, aux angles de rencontre par une pierre de couleur. Les compartiments couvrent toute la tunique supérieure ; chacun d'eux contient quelque figure symbolique du panthéon égyptien : un oiseau, le globe terrestre, des figures ailées, une branche d'arbre, une plante, etc.

Les pieds sont ce qu'on appelait *nus ;* les liens de la chaussure sont des fibres végétales ; la sandale est en papyrus, conformément aux recommandations de Pythagore qui éprouvait le même scrupule que les prêtres égyptiens ne voulant point se chausser de cuir, dans la crainte de se souiller au contact des dépouilles d'un animal.

La joaillerie, en outre du cordon d'orfèvrerie en diadème, consiste en colliers et en bagues : la main droite n'a point de bagues, mais la main gauche en a deux : un anneau d'or à la première phalange de l'index, le second en même position, passé au petit doigt. Des deux colliers l'un est un *torquis,* le στρεπτὸς des Perses, régulièrement divisé par des articulations en or ; celui-là fait le tour du cou ; le second est en réalité un grand croissant d'or dont chaque extrémité est attachée à l'épaule, et qui porte à son centre, sous forme d'écusson, l'épervier sacré.

La main droite tient un vase d'or entr'ouvert, auquel son couvercle carré, à demi levé, donne les apparences d'une boîte à parfumer, d'une sorte d'encensoir, c'est le λιβανωτρὶς des Grecs, l'*acerra* des Romains.

La main gauche présente, paraît-il, un phallus dans la position verticale.

Cet homme a cinq pieds trois pouces de longueur, la femme a trois pouces et demi de moins.

Cette femme a la tête posée sur un coussin orné de perles. Sa chevelure peu abondante est

travaillée au petit fer. Le cordon d'orfèvrerie, dont la tête est entourée jusqu'à la hauteur des oreilles, accuse encore plus le caractère du diadème que celui de l'homme. Ce diadème féminin porte à son sommet une pierre de couleur, au centre d'un écusson en forme de fleur de lotus, écusson d'où tombent en pendentifs sur la chevelure, trois autres pierres à jeu libre, indépendantes les unes des autres, répondant à ces *triopis, triottis* et *triottium,* les noms divers par lesquels, selon Pollux, les Athéniens désignaient la *triglène,* ou la boucle d'oreille de *gléné,* la pupille de l'œil, et faite de trois de ces yeux, en or brillant ou en pierres fines.

Les boucles d'oreille sont des pendants qui paraissent de la famille des *elenchi* et *tutulati,* perles longues ayant la forme des vases nommés *alabastra,* très allongés et comme il s'en trouve beaucoup parmi les vases égyptiens en albâtre oriental ou en verre coloré. Parmi les pendants d'oreille du genre des *elenchi,* que l'on voit sur les médailles de la Grande-Grèce et de la Sicile, on voit souvent ces perles réunies par deux ou trois.

La robe à manches est ici posée sur une tunique intime, dont on voit l'encolure. Cette espèce de chemisette est blanche. La robe est d'une couleur pourprée et plissée régulièrement. Sur chacun de ses côtés se trouve une bande verte dans le sens vertical qui semble devoir faire rentrer cette robe dans le genre des vêtements dits *paralourgis* et *paryphès,* robe bordée des deux côtés d'une bande de couleur. L'ouverture de la robe est plus grande et dégage mieux le cou que dans l'exemple précédent.

Les colliers portés par cette femme sont nombreux; ils recevaient, outre le nom d'*hormos* dont se sert Homère en les désignant généralement, plusieurs autres dénominations indépendantes de la matière dont ils étaient faits, et qui indiquaient la partie du corps qu'ils occupaient.

Les *deraia* ornaient la partie supérieure; les *hypoderaia,* les *hypodarides,* l'inférieure; les *perideraia,* les *peritrachelia,* entouraient le cou; les *isthmia* et les *maschalistères* se plaçaient sur le haut de la poitrine; enfin, selon Pollux, il y avait des colliers d'orfèvrerie, probablement très grands, auxquels les femmes qui s'en paraient donnèrent le nom d'*égides,* par une analogie sur laquelle il n'est point nécessaire d'insister.

Les colliers portant sur la peau sont ici au nombre de trois. Le premier est un cordon d'or assez épais, dont le centre est orné de quelque grenat. Le second se compose d'une double et légère rangée de perles, alternativement longues et rondes, dont la pierre centrale est une émeraude; le troisième collier, à la hauteur du bord de la chemisette, et en partie recouvert par elle, est fait d'une suite de petite plaquettes d'or rectangulaires, d'où descendent à la partie centrale, et s'étalant sur la blancheur du lin, trois pendeloques, celle du milieu ornée d'un grenat, celles des côtés, d'émeraudes.

Le grand collier si riche et se présentant si largement sur le devant de la poitrine, paraît devoir être, entre tous, l'égide dont il vient d'être parlé. C'est une parure du plus grand luxe, ciselée, bordée de perles, et dont les pierres en cabochons sont en relief, montées à griffes.

Enfin, au-dessous de ce grand collier se trouve encore un cordon d'or qui semble un cinquième collier, et dont la partie centrale est un Horus enfant, un soleil rayonnant.

Les poignets portent chacun deux bracelets de modèles différents, posés à nu. Ils sont semblables aux deux bras, et sont par conséquent en paires, ce qui ne se rencontre pas toujours.

La main droite n'a que deux bagues au doigt annulaire, un anneau simple, une bague avec un chaton de pierre. Mais la main gauche, sauf le pouce, a des bagues à tous les doigts, et même l'indicateur en a deux pour lui seul, l'une à sa base, l'autre à sa dernière phalange.

La main droite tient un petit vase à anse, servant aux sacrifices, et tel que les Grecs les employaient pour les libations. La feuille verte et tachetée que l'on voit dans la main gauche provient de quelque plante sacrée dont le petit fruit apparaît entre le pouce et l'index.

La ceinture en tablier est ici d'une forme décisive. Son décor est de même sens que l'autre, les figures symboliques tournées de chaque côté vers le dehors, le sont dans la même intention, la défense du mort. La tunique supérieure est divisée, comme l'autre, en compartiments réguliers couvrant tout le vêtement. La chaussure consiste en une sandale dont les liens enveloppent le pied d'un double contour. Il semble y avoir, outre ces liens, un de ces anneaux de jambe en tortil, se rapprochant du genre de ceux que nombre de femmes indiennes portent encore sur le cou-de-pied.

Les nos 18, 20, 23, 39, 41, 46, 50, et les détails qui s'y rattachent immédiatement, nos 3, 25, 28, 34, 35, 36, 38, 43, 44, 48 et 49, provenant de la collection du musée d'artillerie de Paris, sont des documents photographiques coloriés en regard des originaux.

Les nos 17, 27, 31 et 33 sont également reproduits d'après des photographies.

Les nos 8, 12, 19, 25 et 37 sont empruntés au bel ouvrage sur les monuments antiques de Dresde, publié à Leipzig.

Les nos 15 et 56, sont dessinés d'après les originaux qui se trouvent au musée du Louvre.

Les nos 5, 7, 11, 14, 30 et 42, sculptures du temple d'Égine, sont coloriés d'après la restauration de M. Charles Garnier, comme aussi la Palla Athéné no 19, qui a tant de rapports avec celle d'Égine.

Le no 2 est un fragment de sculpture du temple de Sélinonte.

Les nos 1, 4, 10, 13, 16, 21, 22, 24, 29, 32, 45, 52, 54, 55 et 59 sont des fragments de la peinture des vases recueillis dans de bons ouvrages comme le *Musée Napoléon III*, d'Adrien de Longpérier, *les Monuments inédits d'antiquité grecque*, par Raoul-Rochette; ou encore sont puisés dans les gravures des Willemin, des O. Muller, et de leur continuateur Wieseler, etc.

Les nos 3, 9, 40, 53 et 58 sont empruntés à des médailles reproduites dans ces mêmes recueils.

Voir, pour le texte, les écrivains de l'antiquité, particulièrement : Philostrate, Traité sur la Gymnastique. — *Plutarque,* la Vie des hommes illustres. — *Thucydides*, Histoire de la guerre du Péloponèse ; *traduction de M. Ambroise Didot,* 1868-1879.



GREC

PIÈCE PRINCIPALE D'UNE RICHE MAISON ATHÉNIENNE. RESTAURATION.

Ve SIÈCLE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

(PLANCHE DOUBLE.)

Il ne s'agit point ici de l'antique habitation grecque telle qu'Homère l'a décrite en parlant, entre autres, du palais d'Alcinoüs, roi des Phéaciens. Malgré les points de ressemblance qui existent entre cette description et les vues cavalières d'un palais égyptien trouvées dans les hypogées d'El-Amarna : même avant-cour, même enceinte plantée d'arbres entourant le palais, arrosée par de l'eau vive, le manque de précision de ce récit poétique ne permet pas d'essayer de reconstituer le palais qui en est l'objet; quant aux murailles d'airain, c'est-à-dire ce semble, à un revêtement de fortes plaques d'airain, dont le soubassement de l'habitation et les murailles de son enceinte auraient été blindés, elles donnent à cette demeure luxueuse, aux portes d'or, aux linteaux d'argent, à ce palais *inébranlable*, dépeint plusieurs fois par Homère comme l'habitation des rois grecs, le double aspect d'une maison de plaisance et d'un château fort, conçu pour résister aux efforts du bélier d'airain, la seule machine de siège employée par les anciens pour battre les murailles.

En avançant beaucoup plus près dans le temps, il faut encore, pour établir la distribution du plan d'une habitation grecque, se contenter de le baser sur des analogies. La maison elle-même n'a laissé que des traces insuffisantes dans des fondations creusées dans le roc, à l'acropole d'Athènes; les quelques caniveaux d'eau que l'on y trouve ne peuvent servir à la constitution d'un plan. Les restes de construction ne sont d'aucun secours pour montrer ce que pouvait être l'élévation des bâtiments.

L'importance et le luxe des maisons des particuliers furent tardifs en Grèce; la vie de ses peuples primitifs, la vie cyclopéenne, qu'Homère a fait connaître, a plus d'un rapport avec celle des sauvages de l'Amérique. Divisés en tribus se disputant la suprématie, ils n'ont d'abord ni villes, ni gouvernement. Parmi les diverses colonies qui apportèrent là les premiers

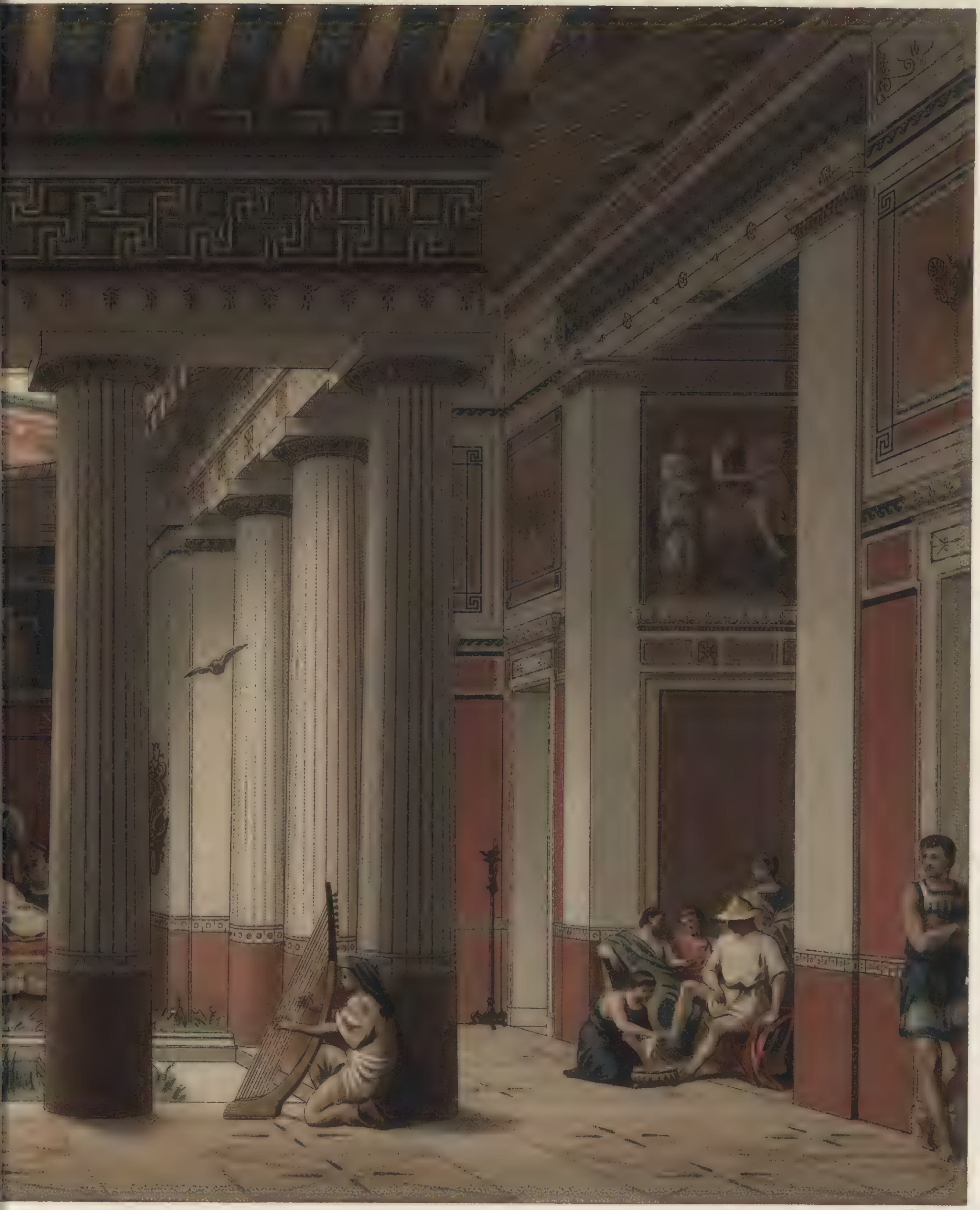
germes de civilisation, la seule colonie certaine est celle de Pélops, venue de l'Asie Mineure, donnant son nom au Péloponèse. Les premières villes fondées le furent au sommet des montagnes; c'étaient des forteresses entourées d'épaisses murailles, formées de blocs énormes de pierres ajustées à la manière dite cyclopéenne ou pélasgique; mais ce n'est qu'aux temples, aux citadelles, aux trésors enfermés sous des voûtes, que l'on semble avoir longtemps employé les divers appareils de la construction en pierre. Les premières habitations des peuplades grecques consistaient en cavernes, ou en de simples cabanes de chaume ou de briques séchées au soleil. (Voir Batissier, *Histoire de l'art monumental.*)

Pendant les quatre ou cinq siècles qui suivirent la guerre de Troie, les monuments construits dans les divers pays occupés par les Grecs paraissent avoir été en bois. Ils employaient au moins simultanément les arbres de leurs forêts et les pierres de leurs riches carrières; c'est de cette simultanéité qu'est né le système générateur de leur architecture, ainsi que Vitruve en a le premier fait la remarque. L'ordre dorique, l'ordre par excellence des Grecs, est une imitation exacte de toutes les parties de charpente qui avaient servi dans les édifices en bois dès les premiers temps. La colonne est l'arbre enfoncé en terre, diminuant de grosseur de bas en haut, couronné d'un ou plusieurs plateaux pour donner plus d'assise aux poutres transversales, de là le chapiteau, simple tailloir d'abord qui, avec une échine, devient le dorique, etc., etc. C'est ainsi que le toit en charpente à double inclinaison indique la forme du fronton. L'analyse du temple grec a son origine dans le squelette de la cabane. L'architecture dorique et celle des Ioniens d'Asie se développèrent parallèlement et ne différaient que dans les proportions et la décoration des parties dont se compose un édifice.

Notre restauration appartient à l'époque qui suivit la victoire des Grecs sur les Perses, et précéda la soumission de la Hellade à la domination macédonienne. C'est le moment où la Grèce plus puissante et plus prospère que jamais produisit dans les sciences, les lettres, les arts, la philosophie, ses œuvres les plus admirables. Athènes obtint alors la prééminence et s'enrichit sous Périclès des plus parfaits édifices que l'on puisse citer; cependant comme la culture des arts conservait encore son caractère traditionnel qui était en Grèce tout politique, comme leurs productions étaient principalement consacrées à la religion, à la cité, les maisons d'habitation restaient relativement modestes en regard de l'agora, des palestres, des gymnases, de tous les bâtiments publics; à l'extérieur, la maison de ville la plus riche n'offrait pas l'aspect d'un palais, le luxe était tout intérieur comme on le voit encore en beaucoup de villes orientales; c'est pourquoi l'on trouve maintenues ici, comme à Pompéï, les boutiques qui se trouvaient sur la rue et lui donnaient l'animation, ne laissant entre elles qu'un passage sans apparât servant à pénétrer dans la maison. Par sa décoration d'ordre dorique, cette restauration se rattache aux temps les plus purs de l'art perfectionné des Grecs, à ce moment où les ordres dorique et ionique recevaient l'un et l'autre leurs plus élégantes proportions. A une époque plus reculée, le dorique est beaucoup plus trapu, et les plus anciennes colonnes doriques connues, celles du sanctuaire de Minerve à Syracuse, celles des deux temples à

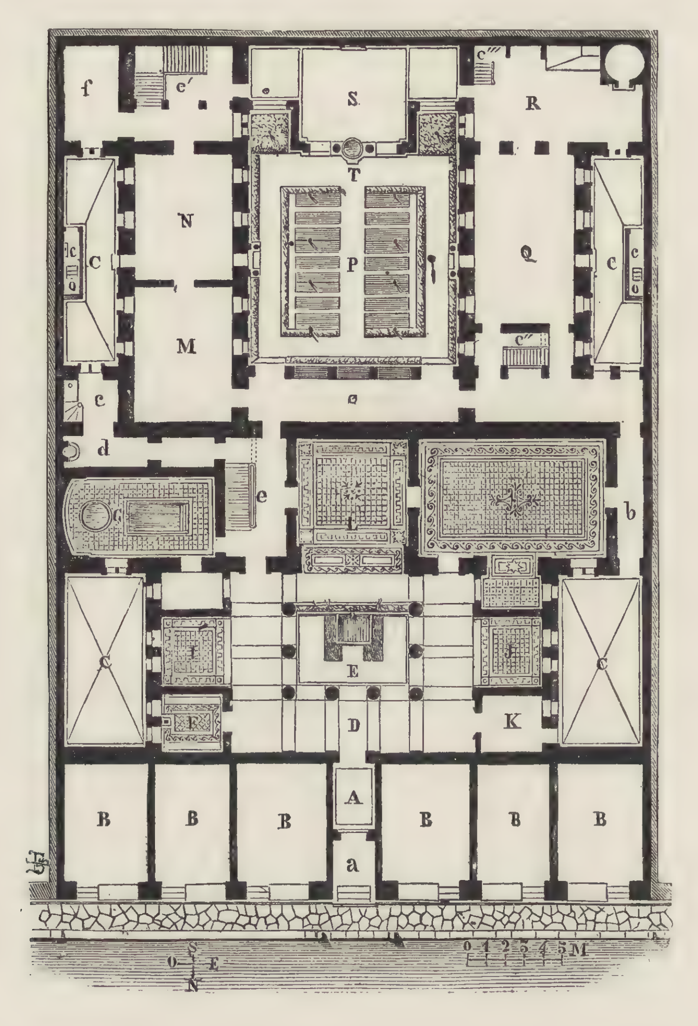


Nordmann lith.



Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

Voici maintenant la description du plan de la maison reconstituée, avec la désignation et l'usage des pièces.



a. — Αὔλειος θύρα. — Porche ouvert servant d'entrée principale à la maison.

A. — Πρόθυρον. — Vestibule ou plutôt passage d'entrée après la première porte.

B B B B B B. — Οἴκηματα, ἐργαστήρια. — Boutiques, ateliers.

C C C C. — Cours intérieures servant à l'aération et à la ventilation.

c c c. — Cabinets d'aisance.

d. — Pièce près des cabinets, avec une fontaine.

Corinthe et à Ségeste, ont une hauteur égale à un peu plus de quatre fois la longueur de leur diamètre inférieur. Nous donnons ce renseignement parce qu'il peut être utile à ceux qui auraient à faire usage de notre restauration, en l'appliquant à des époques antérieures à celle désignée; à ce moment précis plusieurs ordres étaient en vigueur, tels que le persique et le cariatide, dans lesquels les colonnes sont remplacées par des statues de barbares ou de femmes, enfin l'ordre corinthien commençait aussi à être en honneur; on peut donc varier considérablement la décoration architectonique de l'intérieur représenté en avançant dans le temps, surtout à partir de la domination macédonienne, époque où le goût se modifie, où le relâchement du lien social suivant l'affaiblissement de la cité laisse prédominer le luxe des particuliers.

Ce que Vitruve dit de la maison grecque, des grandes dispositions de son intérieur et des divers usages des salles, offre de frappantes analogies avec les palais musulmans; toutefois sa description ne peut s'appliquer à la véritable maison de ville, mais convient à l'habitation de plaisance située en pleine campagne ou dans des faubourgs élégants. « Les Grecs, dit « l'architecte latin, bâtissent autrement que nous, car ils n'ont pas de vestibule; mais de la « première porte on entre dans un passage qui n'est pas fort large, où, d'un côté, il y a des « écuries, de l'autre la loge du portier. Au bout de ce passage que l'on appelle *thyrorion*, « il y a une autre porte d'où l'on entre dans le péristyle ayant des portiques de trois côtés : « au côté qui regarde le midi, il y a deux antes fort éloignées l'une de l'autre qui soutiennent « un poitrail... Elle est appelée par quelques-uns *prostas*, par d'autres *parastas*. Au dedans « de ce lieu il y a de grandes salles où les mères de famille filent avec leurs servantes. Dans « le passage qui s'appelle prostas il y a, à droite et à gauche, des chambres dont l'une est « nommée *thalamus*, l'autre *antithalamus*. (Pline, parlant de son antichambre, placée près de « sa chambre, l'appelle *procation*.) Autour des portiques il y a des salles à manger, des cham- « bres, des garde-robes, et cette partie de la maison s'appelle *gyneconitis* : il y est joint une « portion plus grande, plus ample, qui a des péristyles plus larges... » C'est dans cette dernière partie que Vitruve place les appartements de réception des hommes, les bibliothèques, pinacothèques, les salles à manger d'apparât, nommées *cyzicènes* et, à proprement parler l'*andron*, ἀνδρών, partie réservée aux hommes. Il parle également de passages, *mesaules*, qui séparaient les appartements du maître de la maison des logements destinés à loger les hôtes connus ou recommandés; car les autres étrangers, tout en étant logés gratis, l'étaient dans un bâtiment à part.

L'archéologue Becker émet une opinion différente sur la disposition générale de l'habitation grecque, se basant sur les habitations des Pompéïens, qui, par suite de l'analogie d'existence des anciens Italiens et des Grecs, devaient avoir emprunté les dispositions générales de leurs demeures à la Grèce; il place la partie destinée aux hommes, l'*andron*, avant celle destinée aux femmes. Tout semble militer en faveur de cette opinion, à laquelle nous nous sommes rangés.

D. — Portique sur les trois côtés de la cour intérieure principale, formant le péristyle. C'est la vue perspective de cette cour intérieure dont nous donnons la représentation; la vue est prise du vestibule d'entrée.

E. — Αὐλή. — Cour. Espace découvert entre les bâtiments.

e. — Escalier du maître et de la maîtresse de la maison, pour monter à l'étage supérieur où se trouvaient leurs chambres à coucher, adossées à l'étage des esclaves; le premier étage à cet endroit ayant la forme d'un ⊔.

F. — Pièce destinée à renfermer les archives ou papiers de la famille, la bibliothèque, les objets précieux, les divinités protectrices, correspondant au *sacrarium* des Romains.

G. — Salle de bains avec piscine. Cette pièce doit être considérée comme un luxe chez les Grecs et particulièrement à Athènes, où les puits et les citernes de l'acropole étaient nécessaires pour l'alimentation des maisons du bas de la ville, la fontaine Callirhoé, située à mi-côte du rocher, ne fournissant qu'une eau insuffisante.

I. — Chambre de repos ou de sieste. Le maître de la maison se tenait dans cette pièce pendant le jour. Il y pouvait lire, s'y faire servir les repas habituels, y faire la sieste, selon les us et coutumes de l'Orient moderne où, en dehors des repas priés, le maître comme la maîtresse de la maison se font servir leurs repas sur des tables portatives, dans la pièce où ils se trouvent installés, sans se déranger pour aller dans la salle à manger proprement dite.

J. — Πρόληψις, οἴκημα. — Antichambre et chambre servant aux réceptions des hôtes. Dans la première, on faisait la cérémonie du lavement des pieds avant d'introduire l'hôte dans la grande salle voisine, où il était reçu solennellement; c'était la pièce de la famille; c'est là que se donnaient les festins, ainsi que dans la salle voisine L. Cette salle L, que sa configuration très ouverte permet de considérer comme une salle à manger d'été, servait comme l'autre aux repas conviés et à la réception des hôtes. Elle occupe le fond de notre vue perspective : les chambres I et J s'y trouvent également, à droite et à gauche.

K. — Pièce où se tenait l'esclave servant de portier; c'est lui que l'on voit adossé sur le seuil. Cette pièce donnait passage aux autres esclaves de la maison pour se rendre, par la cour de service C et le passage B, à la partie des cuisines et des différents services. C'est le long des murs de ce passage qu'étaient rangées les jarres d'huile et de vin.

M. N. — Pièces où les femmes travaillent au métier.

e'. — Escalier de service montant au logement des femmes esclaves, situé à l'étage supérieur.

f. — Dépôt.

O. — Portique de communication entre les deux parties réservées aux femmes et aux esclaves, formant le gynécée et donnant sur le jardin potager P.

Q. R. — Cuisine et ses dépendances, avec four pour la cuisson du pain.

e''. — Escalier pour monter à l'habitation des esclaves.

e'''. — Petit escalier pour monter au grenier à provisions.

S. — Salle à manger des esclaves.

T. — Puits ou citerne.

Les maisons furent d'abord construites sur le roc, sans régularité, sans alignement; ce n'est que plus tard qu'aux rues étroites, tortueuses et montantes, comme on en voit encore en Italie, succédèrent des rues tirées au cordeau, plus larges que les anciennes. On dit que c'est à Hippodamus, fils d'Euryphon, architecte de Milet, que fut due cette amélioration. Au siècle de Pisistrate (mort en 527 avant J.-C.), on s'en tenait encore au vieux système, qui offrait des avantages pour la défense en cas de guerre et offrait une protection efficace contre les ardeurs du soleil. Dès le temps de Périclès, la prospérité publique, la paix, permirent la recherche de la régularité et celle du confort.

En somme, ainsi que l'a judicieusement constaté M. Beulé, « les anciens ne demandaient « à leurs demeures qu'un abri pour la nuit, pour la sieste et le repas du soir; la vie se passait « en plein air, dans l'agora, sous les portiques; on mangeait au tribunal ou au théâtre, et « pendant tant d'admirables nuits d'été, le peuple dormait au seuil de sa porte ou sur sa « petite terrasse, ainsi que le font les Grecs d'aujourd'hui. Plus tard les Ioniens, gagnés à « leur tour par la mollesse asiatique, entraînés par leur rapide prospérité, inventèrent des « maisons spacieuses, élégantes, richement décorées; aussi disait-on : bâtir une maison à la « mode ionienne! Les Alexandrins ajoutèrent encore de nouveaux raffinements; mais au siècle « de Pisistrate, la demeure privée est encore pauvre et la demeure commune restreinte. Ainsi « qu'il arrive dans les places fortifiées, le terrain est compté à chacun. Si la population aug- « mente, les maisons doublent de hauteur. Le rez-de-chaussée est habité par l'homme, le pre- « mier étage par la femme, c'est le gynécée. L'un des discours de Démosthène fait clairement « comprendre que cette disposition existait déjà de son temps. »

Notre salle à manger est meublée en *triclinium*, τρίκλινον, c'est-à-dire par la réunion de trois lits de table disposés de manière à former trois côtés d'un carré, avec un espace au milieu occupé par la table. En général, le triclinium était destiné à la réception de neuf personnes, trois sur chaque lit. On ne devait pas être moins nombreux que les trois Grâces, ni plus nombreux que les neuf Muses. Cet usage de manger à demi-couché, qui vint de l'Asie, était passé en Grèce plus de six cents ans avant l'ère vulgaire. Les places d'honneur étaient le lit du milieu, ensuite le lit de la gauche; le maître se plaçait sur celui de la droite.

Il y avait des colombes dans toutes les maisons grecques. L'oiseau de Vénus était chéri par tous, et sa présence toujours considérée comme de bon augure. Les paons jouissaient du même privilège de circuler partout.

Les *psaltriæ*, joueuses d'un instrument à cordes, étaient de toutes les réceptions où il fallait amuser les convives. Elles dansaient et chantaient dans les festins.

(*Restauration par M. Paul Bénard, architecte. — Aquarelle par M. Sabatier.*)



ÉTRUSQUE

COSTUMES DE GUERRE ET AUTRES. — CHARIOTS DIVERS.

N°s 1 et 5.

Amazones se retirant d'un combat. — Elles portent des tuniques plissées et festonnées, à larges manches tombantes; l'une est coiffée d'un casque empenné, l'autre du casque à double cimier.

N° 4.

Persée, coiffé du casque ailé de Hadès (Pluton) qui rendait invisible celui qui le portait; son arc a le caractère scythique.

N°s 2 et 3.

Achille; son char de guerre conduit par Automédon, et sur lequel monte Patrocle. — Cette peinture est conforme au récit de l'Iliade; nous renvoyons, pour ce qui concerne le char des temps héroïques, à ce que nous en disons dans le texte de la planche grecque, au signe du Scorpion; nous ferons seulement remarquer combien ce char était de petite dimension. Celui d'Achille, à ce moment de l'action antique, était attelé en *triga;* le cheval de volée était Pédasus qui fut tué dans la bataille.

N° 6.

Iris, messagère des dieux. — Elle porte le caducée, insigne de sa fonction.

N°s 7, 9, 11 et 12.

Ménélas; Hélène poursuivie par lui; jeunes filles faisant partie de la scène. — Les costumes de ces figures sont complètement grecs; les mouvements, vigoureusement accentués, sont de goût étrusque.

N° 8.

Musicien jouant de la double flûte. — Ce sont les Étrusques qui avaient, de la Lydie, apporté cet instrument en Italie, en même temps que la trompette d'airain.

N° 10.

Mercure. — Ce messager portant la barbe est vêtu d'une tunique à ceinture, son manteau est un palliolum disposé de manière à ne pas entraver la marche. Son chapeau n'est pas le thessalien; il est chaussé de bottines.

N° 13.

Gymnasiarque assistant à une lutte.

N° 14.

Guerrier coiffé d'un casque à pointe comme on le portait chez les Thraces. — Cette arme défensive dont la physionomie rappelle celle du casque mongol ou circassien, semble recouverte du bonnet de feutre, souvent en usage, en dehors du combat. Ce soldat porte la chaussure lacée, la *tyrrhénienne*, célèbre dans l'antiquité et qui fut donnée à la muse tragique.

N° 15.

Quadrige.— Cette voiture est conduite par un Phrygien, et sa roue épaisse, au cercle clouté, à huit jantes, est exactement celle du char assyrien que l'on voit dans les sculptures de Ninive. La scène d'enlèvement de cette jeune fille jetant son regard en arrière est souvent figurée sur les monuments de l'antiquité; on lui donne un sens funéraire.

N°s 16 et 18.

Modes de la chevelure masculine.

N° 17.

Casque à haut cimier ondoyant.

N° 19.

Personnage revêtu de la tunique et du manteau; il est coiffé du *pétase* et ses jambes, jusqu'à mi-hauteur, sont entourées de la jambière en bandes. C'est un

véritable type de paysan ; il tient en main le bâton fourchu, le *bidens* rudimentaire du laboureur.

N° 20.

Guerrier étrusque. — Son casque est le béotien auquel le cimier élevé et en crosse donne son caractère particulier.

N° 21.

Casque ou bonnet.

Aux yeux de tous les historiens de l'antiquité, à commencer par Hérodote, les Étrusques étaient d'origine asiatique, si l'on en excepte Denys d'Halicarnasse, qui les voulait autochtones, mais ne l'a rien moins que prouvé. Les Étrusques eux-mêmes n'avaient qu'une voix sur ce sujet, et, à l'époque où ils possédaient encore leurs annales, ils se disaient venus de la Lydie. Sénèque affirmait que « l'Asie revendique les Toscans. » Une opinion moderne qui a soutenu que les Étrusques étaient un peuple de Rhésie, nommé *Rasénia*, descendu des Alpes par la vallée du Pô, ne paraît pas avoir obtenu grande créance. — Tous les témoignages fournis par l'archéologie abondent, selon des Vergers, dans le sens de l'origine asiatique, et M. le baron de Witte dit qu'il suffit de visiter le musée Grégorien pour être convaincu que les arts des peuples italiotes ont une origine purement orientale. En somme, selon les dernières données, cette origine remonterait en propre aux Perso-Assyriens; et ceux qui sont partis de la Lydie, comme l'affirme Hérodote et comme le répétaient les Étrusques, n'auraient occupé cette contrée que comme un sol transitoire où leur marche fut suspendue pendant un temps qui n'est pas mesuré. Quant au chemin suivi, non seulement par les Tyrrhéniens, mais encore par ceux de même souche qui traversèrent l'Asie mineure, quoique de nombreux jalons marquent dans les îles de la Méditerranée leur route maritime, on pense qu'ils ont dû passer aussi, en l'occupant pendant un certain temps, par le sol grec.

Les monuments laissés en Toscane par les Étrusques consistent en nécropoles, peintures, sculptures, vases, meubles, bijoux et instruments de toutes sortes. Des analogies frappantes sont signalées, particulièrement entre les nécropoles, avec ce que l'on trouve en Lydie et, dans les contrées qui l'avoisinent. Malgré la part immense que le génie des Hellènes devait prendre dans la civilisation étrusque, en marquant à son coin la plupart des productions de ses voisins de l'Adriatique, que Schlegel tient pour des congénères, les archéologues discernent assez facilement aujourd'hui des différences longtemps inaperçues qui se rattachent, en général, à la haute origine asiatique du groupe étrusque.

(*Tous nos exemples sont tirés de la belle publication* l'Étrurie et les Étrusques, *par A. Noël des Vergers ; Paris, Didot,* 1862-64. *C'est à l'érudition de l'auteur de ce livre que nous devons aussi la plupart de nos renseignements.*)



Massias lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



GRÉCO-ROMAIN

ÉTRURIE

---

1 2
3 4 5 6 7

N° 1.

Un quadrige. Le costume du conducteur est phrygien, le sujet étant l'enlèvement d'Hélène. Cette voiture est un de ces chars de guerre dont se servaient les Grecs de l'époque héroïque, construit légèrement et destiné à contenir deux personnes seulement. Les côtés, au lieu d'être des panneaux pleins, étaient souvent en treillage. L'attelage était tantôt de deux, trois et quatre chevaux et parfois même d'un plus grand nombre. (Cette terre-cuite est en Angleterre.)

N° 2.

L'une des Muses d'un bas-relief de l'ancienne collection Piranesi.

N°s 3, 4, 5, 6, 7.

Junon, Vulcain, Vénus, Mars, Diane. (Sculptures du musée du Capitole.)

(*Ces exemples sont tirés de l'ouvrage de Lorenzo Roccheggiani :* Raccolta di cento tavole rappresentanti i costumi religiosi, civili e militari degli antichi Egizziani, Etruschi, Greci e Romani, tratti di antichi bassirilievi. *Roma*, 1804, in-4°.)



Massias et Gaulard lith.
Imp Firmin Didot et Cie. Paris



GRÉCO-ROMAIN

ORFÈVRERIE-JOAILLERIE.

PARURES.

Couronnes, Colliers, Pendants d'oreilles, Bagues, Bracelets, Fibules, etc. (1).

Nota. — Les bijoux composant cette planche sont réduits au tiers de leur grandeur en nature, sauf la couronne qui l'est au sixième.

Les bijoux individuels étaient considérés, dans l'antiquité, comme unis à la personne; on avait soin qu'ils fussent à la fois des ornements et des amulettes.

La plupart des bijoux antiques possédés par nos musées sont dus à l'usage qu'avaient les anciens d'environner leurs morts de tout ce qui leur avait été cher pendant la vie, et de tout ce qui avait pu servir à les distinguer. Beaucoup de ces objets, formés de minces feuilles de métal, creux par conséquent, parfois même en terre cuite dorée, n'ont pas la consistance nécessaire pour l'usage; c'était par économie que l'on fabriquait ainsi ces ornements funèbres.

N° 6.

Couronne funéraire étrusque en or.

La couronne de feuillages en or était une des coiffures des femmes de rang élevé, chez les Grecs et les Romains; elle était aussi une récompense militaire décernée par leur ville natale, ou par la patrie commune, à des guerriers ou à des citoyens illustres. Des monnaies de la Sicile et de la Grande Grèce, un casque de bronze très bien conservé, montrent que, sous les armes, on portait la couronne d'or. Il y avait aussi des couronnes de feuillage en or pour les enfants. Les feuilles de fève, d'olivier, de vigne, de lierre, de laurier, avec ou sans fruit, sont les plus

(1) Dans *l'Ornement polychrome*, sous la rubrique : *Étrusque*, nous avons réuni une quarantaine de bijoux ou fragments, la plupart coloriés, reproduits dans leur grandeur originale; nous engageons à les consulter pour embrasser dans leur ensemble les caractères généraux du genre. — Ces quarante motifs joints au soixante-dix-huit qui figurent ici, font entrevoir la richesse et la variété de l'écrin antique.

fréquemment employées; quelquefois les couronnes sont des guirlandes composées d'une suite très serrée de feuilles entremêlées de grains d'or, portant à leur milieu une rosace en or. Le motif du milieu n'existe pas toujours; l'ornement en est fort varié : c'est souvent un masque de Gorgone, parfois un bas-relief où se voient deux ou trois figures.

Notre couronne funéraire est, dans son développement, d'une longueur de 46 centimètres. Sa branche de laurier est garnie de feuilles estampées, si minces qu'on a dû les fixer sur une bande de carton; la tête barbue à cornes de taureau est traitée en bas-relief. On regarde comme étant moderne l'adjonction des feuilles de lierre qui courent sur la branche et de celles qui couronnent la figure centrale.

Nos 9, 10, 11, 16, 20, 21, 25, 26, 34.

Colliers.

Les colliers se composaient de simples fils d'or, tressés ou contournés, en nœuds ou en agrafes, soit d'une série de grains d'ambre, de grenats, ou d'émeraudes (auxquels on supposait des vertus particulières); soit de perles fines, de pâtes de verre, ou d'émaux entremêlés par groupe, ou encore alternant avec des boules, des amphores, des glands, des coquilles, des têtes d'hommes ou d'animaux, en or ciselé ou estampé. Quelquefois cette première série est accompagnée d'une seconde rangée (voir n° 20) et même de deux qui descendent jusqu'à la poitrine; mais plus fréquemment, c'est un nombre variable de chaînettes qui viennent se suspendre à la chaîne principale, ou s'y attacher en festons. Le milieu du collier porte généralement un pendant de dimensions plus grandes : tantôt une fleur, une tête d'animal, un scarabée; parfois un morceau de silex taillé en pointe de flèche ou de foudre. Ces sortes de pierres étaient des amulettes ayant une signification particulière dans la céraunoscopie, c'est-à-dire dans la science fulgurale des augures étrusques. Souvent le pendant du milieu est formé par une *bulle* d'or ornée de bas-reliefs ciselés ou estampés. Ce nom de *bulle* s'applique à un ornement de forme ronde, plat ou lenticulaire, dont l'intérieur creux renfermait ordinairement quelque amulette; la bulle, suspendue au collier, était toujours surmontée d'une large belière lui permettant de glisser le long de la chaîne principale; tandis que les autres pendants restaient fixes. Chez les Romains, la bulle d'or était la marque distinctive des jeunes patriciens, qui la portaient jusqu'à l'âge où ils quittaient la *prætexta* pour prendre la *toga*, vers treize ou quatorze ans. Les enfants des classes inférieures et ceux des affranchis portaient une bulle en cuir. L'usage en existait chez les Étrusques, auxquels les Romains l'ont peut-être empruntée. Le père la donnait à son fils en bas âge, à l'anniversaire de sa naissance.

Le *torques*, ou collier d'homme, forme une classe particulière et bien distincte. Le torques romain est un cercle d'or massif, d'une épaisseur variable, ciselé en torsade (voir les bracelets de ce mode, nos 57 et 68), et terminé par deux bouts qui se croisent en formant agrafe. C'était une récompense militaire. Il y en avait de fort légers pour les enfants. Ce collier était en usage en Étrurie, comme il l'était parmi les Gaulois et les Perses. Il y a, au Musée du Louvre, un grand torques en or massif qui pèse 248 grammes. — Le collier radié est de forme particulièrement étrusque. — Notre n° 10 est un grand collier mortuaire étrusque en or; il se compose, 1° de deux chevaux ailés placés aux extrémités; 2° de quatre têtes de chevaux, chacune ornée d'une boule suspendue en pendant; 3° de deux bas-reliefs représentant un vieillard couché, et au-dessus une figure ailée; 4° de deux rectangles, ornés de deux têtes humaines placées aux angles supérieurs, et d'une figure de femme occupant la surface. Le pendant du milieu est formé par une grosse bulle, ornée de la copie d'un bas-relief représentant Pélée luttant avec Thétis, en présence de deux autres personnages. On croit cette bulle moderne. Toutes les autres pièces de ce collier mortuaire sont estampées en feuilles tellement minces, qu'on les a doublées de nacre avant de les réunir en un seul collier. — Le n° 20, est un fragment de grand collier étrusque en or, genre radié à double rangée; première série : demi-olives séparées les unes des autres par des boules et par des belières cordelées qui portent des vases de forme très arrondie; seconde série : têtes ciselées munies de petites cornes (peut-être Io) séparées et reliées entre elles par des boules et une rosette à pétales en fils cordelés, d'où pend une sorte de pomme de pin; une autre rosette plus simple, pendant au-dessous de chaque figure, supporte un gland qui alterne avec les pommes de pin. — Le collier d'or, n° 21, se compose de disques estampés, à surface radiée, ornés à leur centre d'une pierre fine ou d'un émail, et alternant avec des demi-boules surmontées d'un petit disque plat, en

spirale cordelée, orné de cinq grains; à chacun des disques principaux est suspendu un ornement en forme de lyre, terminé par une demi-boule. — Le nº 26 est aussi un collier étrusque en or, formé d'une série de boules alternant avec des demi-cylindres. La demi-boule du milieu supporte un pendant en forme d'ancre renversée et terminé par un morceau de silex en pointe de flèche; presque toutes les pièces sont couvertes de cordelé et de granulé. — Le nº 34 est un collier grec en or : de petites amphores avec belière alternant avec de petites boules unies; le milieu est une amphore plus grande et d'un modèle différent. — Le nº 9 est la partie centrale d'un collier de même genre, où alternent des boules allongées en pierre; le pendant du milieu est un scarabée.

Nos 27, 33, 38, 40, 43, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54.

Pendants d'oreilles.

Il y a peu d'objets naturels ou artificiels, animés ou inanimés, que les ouvriers de l'Italie centrale n'aient mis à contribution pour l'ornement de ces bijoux leur triomphe. Des fleurs, des fruits, des animaux réels ou fantastiques, des amphores et autres vases de toutes formes, des disques, des cornes d'abondance en spirale, s'entremêlent à des rosaces, à des chaînettes de tout travail et de toute grosseur. Le chapiteau y joue aussi son rôle. D'autres fois, ce sont des têtes d'hommes ou d'animaux, des amours, des génies, assis, debout, couchés, sur un cygne, un dauphin, une colombe. On y voit le cygne, le coq, la tête de lion, la grappe de raisin, des fleurs émaillées; le paon en verre bleu transparent, la queue et les ailes ornées d'émaux; là, c'est une colombe sur laquelle un enfant joue de la syrinx; ici, c'est un amour ailé à cheval sur une colombe qu'il tient en bride. Parfois c'est un disque concave, une rosace en fil cordelé, un simple anneau en fil d'or à surface unie, une corne d'abondance terminée en tête de loup, ou encore le disque garni de mamelons, l'anneau couvert de grains d'or. Des grenats, des topazes montées, des émeraudes opaques, de l'ambre, des perles fines, des boules de pâte de verre, des émaux, relèvent encore ces bijoux, où les fils d'or sont souvent en astragales, où le métal reçoit, fréquemment aussi, la forme prismatique. Ceux de l'époque carlovingienne se composent assez généralement d'une petite corbeille hémisphérique façonnée à jour, suspendue à un grand anneau. Les pendants d'oreilles romains sont moins variés de forme, moins soignés, moins délicats, que ceux des Étrusques. La profusion de pierres, de perles, de pâtes de verre, y masque la pauvreté du travail et le manque d'élégance. Les pendants d'oreilles funéraires se distinguent par leurs très grandes dimensions; ils ne sont jamais massifs, et sont formés de lames d'or excessivement minces.

Ce n'est cependant pas un bijou mortuaire que ce grand pendant d'oreille, nº 48, qui ne mesure pas moins de onze centimètres dans sa hauteur. Celui-ci est un modèle d'ancien style étrusque, dont l'anneau principal est couvert, à sa surface antérieure, de dessins estampés et ciselés, et bordé de deux petits tubes creux en fil uni et en astragale; à sa base, une fleur à six pétales en relief porte un petit anneau formé de deux agrafes en fil d'or entrelacées; un anneau plus grand, passe dans l'intérieur du premier, et porte à son tour un petit vase à anses surmonté de deux belières et orné de grains d'or, de godrons en fil plat, et, à sa face antérieure, de six petites fleurs en relief. Ces pendants d'oreilles ont été portés; le bord des petits anneaux et des belières est usé par le frottement du grand cercle qui passe dans leur intérieur. Parmi nos exemples, on peut remarquer le nº 27, représentant l'enlèvement de Ganymède par l'aigle aux ailes déployées; le nº 33, de style gréco-étrusque, où, au-dessous de la *pelta* des amazones, brille une pyramide triangulaire renversée, terminée par une petite pomme; le nº 38, dont la forme fut le plus à la mode parmi les dames de Pompéï, où on le rencontre fréquemment avec le type, nº 54, dont le nº 49 est une variante. Les nos 50 et 51 sont de même provenance et de types analogues. — Quant au nº 40, il semble qu'il soit de goût oriental, quoiqu'il puisse aussi n'être qu'une des variantes de la triglène que les Athéniennes se plaisaient à porter; elles aimaient le petit cliquetis résultant du frottement des petites perles suspendues, comme on les voit, nº 54, ou plus nombreuses encore, au bout du pendant en forme de fleur de fuchsia, nº 47.

Nos 8, 32, 37, 42, 44, 53, 59, 60, 67.

Bagues.

En Égypte et en Orient, soit comme cachet, soit comme simple ornement, l'usage des bagues remonte à une haute antiquité. Pline assure cependant que les

bagues étaientencore inconnues en Grèce du temps d'Homère ; il n'en est fait mention ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Odyssée*. Leur usage dut pénétrer de bonne heure en Étrurie. A Rome, les bagues d'or étaient réservées, dans l'origine, aux sénateurs, aux premiers magistrats et aux chevaliers. (Dans les premiers siècles, les chevaliers et les sénateurs ne portaient habituellement que des anneaux de fer, et ne mettaient des bagues d'or que lorsqu'ils étaient en mission à l'étranger. Marius, dans son triomphe sur Jugurtha, portait encore avec affectation l'antique bague de fer.) Les bagues d'or étaient massives, lourdes, de forme très simple, et se portaient au doigt annulaire de la main gauche. A mesure que le luxe augmenta, la mode s'en répandit, surtout parmi les femmes. Leurs formes, leur ornementation, devinrent plus riches et plus variées. Sous les empereurs, on finit par porter une ou plusieurs bagues aux divers doigts des deux mains, excepté au doigt du milieu. Les dames, et quelques hommes efféminés, avaient des garnitures de bagues, toutes différentes, suivant la saison (chez les Étrusques, les bagues sont portées à la main gauche). Généralement, chez les hommes, elles sont en évidence au petit doigt, et chez les femmes au quatrième, mais on en voit souvent aux autres doigts, et quelquefois à toutes les phalanges.

A une époque où l'usage des petites serrures était encore très peu répandu, on cachetait généralement les cassettes et les coffres qui renfermaient des objets précieux. Les bagues, avec des initiales ou des noms complets, gravés en creux en sens inverse, servaient de cachet; une foule d'autres bagues gravées, sans inscription, remplissaient le même but; certaines bagues étaient la clé de la serrure. Dans les familles romaines, la femme semble avoir été le dépositaire du cachet particulier de la maison. Saint Clément d'Alexandrie, qui défend aux chrétiens l'usage des bijoux d'or, leur permet cependant celui des bagues à cachet.

Les Grecs, aux belles époques de leur art, avaient une prédilection marquée pour les *intailles;* les figures humaines qu'ils y gravaient sont généralement nues. Les Romains se servaient d'intailles et de camées; ces derniers semblent avoir été apportés de l'Orient à l'époque des Séleucides. Les figures des intailles romaines sont presque toujours drapées. Dans l'ornementation de leurs bijoux, les Étrusques faisaient peu usage des camées; ils conservaient aux pierres précieuses, et même aux opales et aux agates, leur forme brute, ou du moins une surface unie. On imitait les intailles et les camées avec des pâtes de verre il s'en faisait de cette manière un nombre considérable. Les bagues ornées de deux mains jointes, de figures de l'Amour et Psyché, etc., étaient probablement des bagues nuptiales (à Rome, cependant, le fiancé n'envoyait à sa future épouse qu'une simple bague en fer sans ornement; c'était encore l'usage du temps de Pline). Celles où l'on voit des chars, des cavaliers, des animaux féroces, passent pour être des bagues d'athlètes, mais ce n'est qu'une hypothèse.

On prêtait souvent aux bagues des vertus magiques et miraculeuses, à cause des pierres qui les ornaient, ou de la manière dont elles étaient faites. L'origine de ces superstitions était orientale, égyptienne. Les Abraxas qu'on y gravait (voir notre planche : *Romain*, ayant pour signe : le Dé) et d'autres pierres servant de talisman, sont souvent ornés d'une étoile. Lucien cite une bague magique faite avec un morceau de fer arraché d'une potence, c'est-à-dire, d'une croix. Il semble, à moins qu'elles n'aient été portées à des petits doigts de femmes très fluets, qu'il y eût des bagues d'enfant. En raison de leur élasticité, les bagues en forme de bracelet non fermé pouvaient se porter à des doigts de grosseurs diverses. Le chaton en forme d'œil est un des plus typiques. On portait des bagues de bronze, de plomb, d'ivoire, en outre de l'or, de l'argent et du fer; on gravait le grenat, l'onyx, l'agate blanche et noire, la cornaline brûlée ou non, la pâte de verre, le jaspe vert ou rouge; on en faisait des scarabées, sculptés par dessus, gravés en dessous; mais les gravures de cette dernière partie plate n'étaient point des hiéroglyphes égyptiens : c'étaient, chez les Étrusques, des animaux, des objets inanimés, ou l'oiseau à tête humaine qui jouait un si grand rôle dans les représentations symboliques de l'Égypte et de l'Étrurie; le plus souvent on y voit des guerriers, des sujets de mythologie ou de l'histoire héroïque des Grecs. L'*ateuchus* étrusque a moins de relief que l'égyptien. Les bagues étaient quelquefois ornées avec une figurine en haut-relief.

Notre n° 8 est un anneau massif ciselé, terminé de chaque côté par une tête de serpent; le reste de l'anneau figure le corps écaillé du reptile; c'est un bijou romain. — Le n° 32 est un anneau de la famille des bagues dont le chaton était en clé. — Le n° 37 est une bague d'or étrusque, ciselée en forme de serpent enroulé. — Le n° 44 est de même un serpent, mais replié en triple spirale et levant la tête comme pour se détacher du doigt. — Le n° 42 est un type massif de la bague à cachet, et le n° 53 de la bague à chaton

GREEK-ROMAN

GRECO-ROMAIN

GRIECHISH-ROMISCH

Spiegel lith.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



en forme d'œil contenant un grenat. — Le n° 59 est un bijou étrusco-romain en or; l'anneau en grosse torsade se termine par un nœud herculéen, formé de deux gros fils, orné de grains d'or. — Le n° 60 est encore une bague à cachet, mais d'un léger modèle; l'anneau est assez fin, l'intaille est un lion. Enfin le n° 67, de la famille des bagues élastiques que l'on mettait indifféremment à des doigts de différentes grosseurs, est un anneau de gros fil contourné en nœud, terminé sur le devant par deux bustes de femmes, l'une coiffée du *modius*, l'autre de deux feuilles ou de deux plumes dressées : probablement Cérès et Proserpine.

Nos 35, 39, 57, 64, 65, 68, 71, 76.

Bracelets.

Les bracelets antiques sont, en général, d'un travail assez simple; ils sont formés soit d'un fil en or, en argent ou en bronze, soit de bandes ou de plaques réunies, plus ou moins ornées de fils appliqués, de cordelés ou de granulé, terminées de diverses manières, surtout en têtes de serpents. Ces objets ne portent presque jamais, ni les pâtes de verre, ni les émaux qui entrent si fréquemment dans les colliers, pendants d'oreilles et anneaux; le travail du métal fait tous les frais de leur ornementation. On ne rencontre pas un très grand nombre de bracelets sur les vases peints et les monuments sculptés. Cependant les fresques de Pompéi en présentent une assez notable quantité. L'usage en serait devenu fréquent en Italie à une époque relativement moderne.

Les anciens distinguaient plusieurs sortes de bracelets, et chacune d'elles avait son usage déterminé; ceux de ces bijoux qui se mettaient au-dessus du poignet étaient, de beaucoup, les moins nombreux. — *L'armilla* et le *torques brachialis*, en général formés de fils, ou de lames d'or ou d'argent tordus en hélice, paraissent avoir été d'abord portés par les Perses et par les Gaulois; chez ces peuples, ils marquaient le rang de la personne, qui s'en parait comme d'une sorte d'insigne ou de décoration; on les mettait au bras gauche, entre le poignet et le coude, et souvent leurs dimensions étaient assez grandes pour couvrir une partie considérable de l'avant-bras. (L'histoire de Tarpeïa prouve que ce bracelet était en usage chez les Sabins.) Les Romains les donnaient aux soldats qui s'étaient distingués, ainsi qu'à des chefs de grades inférieurs, jusque et y compris les centurions; en ce cas, on les plaçait soit au-dessus des deux poignets, soit sur la poitrine; ils n'étaient souvent formés que d'un cercle unique en bronze ou en argent. Ils se composent généralement d'un simple anneau massif de profil rond, triangulaire ou rhomboïdal, complètement fermé ou à peine ouvert; parfois d'une bande plate, ou d'un gros fil roulé en spirale faisant deux ou un plus grand nombre de tours. Quelle que soit leur forme, la surface est généralement unie ou façonnée aux extrémités seulement.

Le nom de bracelet, ψέλλιον, *brachiale*, si impropre lorsqu'il s'agit de l'anneau de jambe, ne pouvait suffire aux anciens; on appelait les bracelets selon leur destination : brachionies, βραχιόνια, *peribrachionies*, περιβραχιόνια, en latin *brachialia* et *armillæ;* pour le poignet, *pericarpies*, περικάρπια; pour la jambe, *periscelides*, περισκελίδες; pour la cheville, *péripezides*, περιπεζίδες, περιπέζια, πέδαι, αἴγλαι, περισφόρια, et en latin, *compedes*.

En ce qui touche les bracelets de femme, les *péricarpes* des Grecs se portaient généralement aux deux poignets; le *dextrale*, ordinairement formé d'un fil, ou d'une bande de métal faisant un seul tour, se mettait au bras droit, entre le poignet et le coude; le *spinther* entourait le bras gauche entre le coude et l'épaule; il était composé de plusieurs fils d'or tellement élastiques qu'il n'avait pas de fermoir, la pression qu'il exerçait suffisant pour le faire rester en place; le *périscélis*, anneau massif d'or ou d'argent, dont les peintures de Pompéi offrent de nombreux exemples, s'attachait à la jambe au-dessus de la cheville; les femmes grecques le portaient, mais surtout les courtisanes et les danseuses; il paraît avoir été emprunté à l'Orient.

Chez les Étrusques, les femmes portaient très généralement une sorte de *dextrale*, formé d'une lame contournée en hélice, et, presque toujours, terminée par deux têtes de serpents; il a souvent plusieurs tours; on le trouve quelquefois placé à gauche, et aussi aux deux bras; il en est de même pour le *spinther*.

Le n° 76, est un bracelet en or de style grec, composé d'une bande plate tournée en spirale, se terminant d'une part en queue, de l'autre en corps et en tête de serpent ciselés; les écailles de la tête sont en fils d'or; deux rubis étincelants formaient souvent la tête du reptile, et une petite lame de métal, fixée dans la gueule, imitait la langue vibrante. Le corps était travaillé au marteau, c'était le seul moyen de rendre le bracelet élastique et dilatable à volonté. Un grand

nombre de statues montrent que les Grecs et les Latins adaptaient ces ornements aux bras, aux jambes, et même au-dessus du poignet; cette dernière manière signalait particulièrement les adorateurs de la Fortune, la déesse d'Antium. — Le n° 64, en forme de croissant presque fermé, semble un bracelet d'enfant. — Quant au n° 62, divisé en huit panneaux rectangulaires, le style en est oriental, et on trouve dans son voisinage, au Musée du Louvre, les fragments d'une ceinture en or, façonnée à jour en feuilles et en fleurs avec quelques restes d'émail, attribuée aux Arabes d'Espagne, dont la disposition est fort proche de celle de ce bracelet. — Les n°s 67 et 68 sont des *torques brachiales*, de caractère militaire.

Nos 3, 4, 13, 14, 15, 17, 18, 23, 24, 28, 29, 31.

Fibules.

Les fibules sont des espèces de broches ou d'agrafes servant aux hommes à retenir, soit, sur le haut de la poitrine, les extrémités de la *chlamyde* ou du *pallium* grecs, soit, sur l'épaule droite, un coin du manteau italien ou gaulois (*paludamentum* ou *sagum*), partie principale et caractéristique du costume primitif des Étrusques et des Romains, qui, propre d'abord aux militaires, finit par remplacer complètement l'ancienne *toga*. Dans la toilette féminine, les fibules, quoique généralement plus petites, jouaient aussi un rôle très important; on s'en servait pour attacher sur la poitrine les extrémités du long voile, surtout pour retenir sur chaque épaule le bord supérieur du *peplum* ou de la *palla*. Souvent on en plaçait le long des manches fendues de la tunique.

Les fibules se composent d'une épingle plus ou moins longue, fixée par une charnière à une pièce dont la forme et la grandeur variaient beaucoup. Les monuments antiques, peints ou sculptés, ne présentent guère que des fibules rondes ou ovales, mais il est certain qu'à une époque indéterminée on leur donnait, de préférence, la forme d'un arc renflé vers son milieu; l'épingle est alors recouverte, en plus ou moins grande partie, par une sorte d'étui à surface rectangulaire qui aboutit à l'une des extrémités de l'arc, auquel on donne le nom de fermoir. La fibule la plus simple et la plus généralement employée se composait d'une forte épingle qu'on entrait dans un crochet d'arrêt après avoir piqué l'étoffe du vêtement. (Voir n° 3.) On employait pour la fibule l'or massif, le fil d'or, l'or estampé et ciselé, l'argent, l'argent plaqué, le bronze, les émaux cloisonnés, etc., etc.

Parmi nos exemples, les fibules en arc avec fermoir offrent des types variés; on y voit, n°s 4 et 15, la corne d'abondance, n° 13, le croissant, qui se retrouve avec la même forme renflée, ornée de grains d'or ou de ciselures aux n°s 17, 18, 23, 29. — Le n° 31, un des grands types du genre, d'une longueur de quatorze centimètres, provenant de Pompéi, offre cette particularité intéressante que cette fibule porte en suspension une grosse bulle sans belière. — Les n°s 36 et 41 montrent l'extension que les anciens ont donnée au principe de la fibule en arc. Le fermoir du n° 36, orné de palmettes à sa surface supérieure, représente un char à quatre roues, muni de son timon. Les roues sont ornées de disques estampés, à face humaine. L'arc est formé par un lion au repos qui pose ses pattes de devant sur les deux roues antérieures du char. Au n° 41, l'étui n'est pas un char: il porte un petit sphinx, et le lion est ailé; le n° 24 est une courte agrafe. — Quant au n° 28, elle est considérée comme celtique. — Enfin la fibule avec étui en pointe, n° 14, est un de ces arcs que l'on appelle en S.

Nos 5, 12, 19, 22, près de celui-ci et du n° 41, l'exemple dont le numéro est omis, 63, 69, 72, 74.

Épingles à cheveux.

Ces épingles servaient à retenir les tresses et les ornements de la chevelure; elles préservaient aussi, suivant Martial, les étoffes précieuses qui entouraient le cou des dames, du contact des cheveux fraîchement parfumés d'essences. Leur forme, leurs dimensions, la matière dont elles se composaient, variaient suivant le rang, l'âge, le costume, les circonstances particulières du moment, le goût ou le caprice. L'extrémité supérieure de ces épingles était quelquefois percée d'un trou, où se passait le lacet destiné à séparer les cheveux de derrière arrangés en tresses, de ceux de devant ordinairement frisés et accommodés au moyen du fer chaud. D'autres fois, elles servaient à retenir sur le sommet de la tête l'échafaudage plus ou moins élevé de la coiffure; plus rarement enfin, elles s'attachaient d'avant en arrière, de manière à séparer les cheveux en deux bandeaux semblables. La tête de ces épingles était

formée tantôt par un simple bouton de métal estampé ou ciselé, tantôt par un gland, une grenade, une fleur, une tête d'animal, un buste humain, souvent par un chapiteau qui supporte un génie, un amour, une figure quelconque, ou même un groupe complet. La tige des épingles à cheveux est souvent creuse ; dans ce cas, elle renfermait des parfums, et quelquefois du poison. Suivant Dion Cassius, Cléopâtre se serait donné la mort, au moyen du poison qu'elle conservait dans une de ses épingles. — Parfois l'épingle était en crochet ; souvent la tige était contournée en spirale. — Nous ne donnons que les exemples d'épingles métalliques, mais l'épingle à cheveux était fréquemment en ivoire dans son entier. On teignait cette matière de diverses couleurs. Les Grecques affectionnaient la main de Vénus tenant la pomme, la pomme seule, le thyrse, type très répandu, la fleur de lotus à tige cannelée. Une épingle à cheveux, de style romain, a pour tête un chapiteau surmonté d'une Vénus nue, arrangeant sa chevelure de la main droite, appuyant le bras gauche sur un hermès ithyphallique. D'autres représentent : la main ouverte, une poupe de vaisseau, une boule ornée de fils cordelés, une figurine d'Harpocrate, assez fréquente, un petit coq. C'est encore sur une épingle romaine en or que l'on voit un chapiteau sur lequel un amour ailé joue de la flûte de Pan ; et sur un autre, en argent, une Vénus nue avec une draperie qui flotte au-dessus de sa tête, la main gauche s'appuyant sur un sceptre, le bras droit s'étendant au-dessus d'un amour ailé qui tient d'une main un miroir, de l'autre une patère en forme de feuille. Le thyrse en forme de balustre est gréco-romain. Chez les Étrusques, on voit la tige d'or avec une tête en terre cuite dorée. Ces habiles manieurs de métaux savaient obtenir de brillantes décorations avec des moyens simples : témoin cette tête d'épingle en argent, n° 12, dont le disque de trois centimètres de diamètre, ayant à son milieu un gland unique en saillie, devait faire un si large effet lorsque le disque se présentait de face ; ou encore le n° 19, dont le disque moindre, bordé d'un astragale, est surmonté d'une base sur laquelle sont fixés quatre glands en or estampé, formant un groupe de lumière irradiante. Les belles filles de l'Ombrie, avec leur fière tournure, particulière à la race ombrienne, portent encore dans leur noire chevelure l'épingle antique, et aussi les longues boucles d'oreilles qu'elles appellent *navicella*. La tradition de l'art lui-même, et celle de l'usage, se sont conservées dans ce coin perdu de l'Italie, éloigné des routes suivies par les invasions.

Nos 1, 2, 58, 62, 66, 73.

Agrafes, boucles de courroie.

Le n° 2 est en fer argenté ; le n° 62 est une agrafe simple ; le n° 73, une agrafe double complète. Le n° 66, qui est en bronze, représente un des côtés de la forte boucle, composée d'une plaque solidement fixée par des rivures à l'un des bouts de cuir, reliée par son crochet à la plaque en regard, avec une ouverture ou porte établie pour le recevoir. Notre exemple réunit tous les caractères de l'agrafe du ceinturon militaire romain ; c'est la forte boucle du *cingulum* qui s'attachait sur les reins, comme celui de Ménélas. Les clous, dont on a fait ici une décoration, étaient rivés sur le cuir. La plaque du *cingulum* des chefs militaires était ornée plus richement, et on y voit souvent de fins bas-reliefs de figures humaines ; cette boucle est le grand type des boucles de courroie dont le module variait, et dont on se servait pour les diverses pièces d'une cuirasse, comme pour toutes les parties d'un vêtement civil ou militaire qui, par leur nature et la place qu'elles occupaient, exigeaient dans l'attache une grande force de résistance.

Nos 7, 30, 55, 56, 61, 70, 75, 77.

Pièces détachées.

Parmi ces pièces détachées, on trouve, n° 75, une tortue de près de dix centimètres de longueur, dont la carapace est ornée de rinceaux en filigrane, et de grains d'or posés en quinconce dans ses bandes verticales. L'usage de ce bijou n'est pas signalé. La tortue était consacrée à l'Hermès grec. Est-ce une de ces figures que la dévotion suspendait dans les temples ? est-ce une de ces parures spéciales dont il a été parlé plus haut, et cette tortue a-t-elle figuré dans l'une de ces fêtes de Mercure que l'on appelait les *hermea* ? — Le n° 55, rosace radiée à la grecque, dont la tête d'Apollon occupe le centre, s'il n'est pas une partie détachée d'un autre objet, pourrait bien appartenir aux bijoux de la nature des ferrets d'orfèvrerie, des boutons, dont on égayait les vêtements. Il en est de même, et sous la même réserve, des nos 56, 70, 77. — Les nos 7 et 30, en feuilles d'or estampé, paraissent être des joujoux d'enfant.

Le n° 61, conçu pour la suspension, est composé d'une boule ovale d'ambre strié, surmontée d'une belière

en argent. Par luxe, les dames romaines remplaçaient quelquefois par des boules d'ambre ou succin les boules de cristal de roche ou de pâtes de verre dont on se servait pour se rafraîchir les mains durant les chaleurs de l'été ; Martial parle de la bonne odeur que répand, suivant lui, l'ambre ainsi chauffé. Les anciens attribuaient de grandes vertus médicales au seul contact de cette substance. Les mères faisaient porter à leurs petits enfants des colliers d'ambre, dans l'idée qu'ils facilitaient la dentition et préservaient des accidents qui l'accompagnent souvent ; c'était un usage assez commun du temps de Pline.

Les scarabées, dont nous avons parlé à propos des bagues, entraient dans la composition de toutes les sortes de bijoux ; il y en avait de toutes les dimensions, depuis quelques millimètres jusqu'à huit et dix centimètres et on en ornait les vêtements, les ustensiles; selon Plutarque, les guerriers en garnissaient la poignée de leur épée. C'étaient aussi des amulettes et des emblèmes consacrés au culte religieux, surtout au culte des morts. Nous avons indiqué la variété des pierres dont on les faisait; on y employait aussi l'argile blanche ou grisâtre, légèrement cuite ou même simplement séchée au soleil, l'ivoire, et même le bois, sans compter une foule de pierres indéterminées.

Nos documents proviennent :

Les nos 31, 35, 38, 39, 41, 43, 50, 51, *de la* Description générale de Pompéi, *par Nicolini.*

Les nos 8, 54, 76, *d'*Herculanum et Pompéï, *par Roux aîné; Paris, Didot.*

Les nos 1, 2, 7, 24, 28, 30, 56, 57, 58, 66, 68, *du Musée de Cluny.*

Les cinquante-six autres sont tirés du Musée du Louvre.

C'est à un remarquable opuscule, sans nom de l'auteur, qui est M. Ch. Clément, publié en 1862 *sous le titre de* Catalogue des bijoux du Musée Napoléon III (*Paris, Didot*) *que nous avons emprunté la majeure partie de nos renseignements. Nous en devons le surplus au* Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts, *et à* l'Étrurie et les Étrusques, par *A. Noël des Vergers; Paris, Didot.*



GRÉCO-ROMAIN

MOBILIER. — SIÉGES DIVERS.

Nos 4 et 12.

Trônes. — Le mot signifie un siége magnifique ; c'était un fauteuil de cérémonie de forme carrée, ayant un dossier et des bras, et dont la hauteur variait selon le marchepied posé devant. Il était fait de matières précieuses, garni d'un coussin et couvert de riches draperies. Homère semble en avoir réservé la magnificence aux dieux seuls ; ce n'est que tard, postérieurement aux conquêtes d'Alexandre, qu'il devint un attribut de la royauté. Le trône, chez les Grecs, n'était pas propre seulement aux rois, mais encore à toutes les personnes distinguées par leur naissance ou leurs richesses.

Les anciens rois de la Grèce écoutaient leur peuple et rendaient la justice, assis sur un banc de pierre qui portait également le nom de *trône*. Il y avait de ces siéges à la porte des princes et des grands. Les uns étaient de la plus grande simplicité, le marbre des autres était orné de sculptures; chez les premiers Romains le fauteuil royal, le *solium*, contient sous sa forme abrupte, semblant taillée à même un bloc de bois, tout ce qui constitue le trône des dieux mêmes : le siége carré, le dossier, les bras. Le marchepied, *thrênys*, selon Athénée, *suppedaneum*, chez les Romains, se montre toujours comme un attribut de dignité. Il y en avait à deux degrés, et Suidas rapporte que parfois le marchepied des femmes était percé de plusieurs trous et qu'on l'employait comme une chaufferette (Mongez). En réalité, il semble que la présence du marchepied, déterminant l'élévation du siége au-dessus de la moyenne, faisait donner la qualification de trône à tout siége dont l'emploi était lié à celui du marchepied. Les poëtes grecs appellent souvent du nom de trônes des chaises simples comme nos nos 9, 10, 11, et des tabourets, comme les nos 1 et 6, lorsqu'ils sont accompagnés de l'escabeau.

N° 1.

Bisellium, siége sans dossier ni bras, avec coussin et draperie, employé chez les Romains pour les personnes de marque, particulièrement les Augustales, dans les provinces, au théâtre, et dans les autres lieux publics, de la même façon que la chaise curule à Rome. Il est habituellement accompagné d'un marchepied. Il figure avec son nom latin, dans les peintures de Pompéï, mais il était certainement d'origine grecque.

N° 5.

Siége en forme de banquette, avec dossier et bras; c'est le type d'un de ces bancs de bois rangés autour de la pièce de réception où s'effectuait l'ablution des pieds des hôtes et des voyageurs ; on sait que c'était la première manifestation de l'hospitalité grecque. Les femmes apportaient avant toute chose le *deinos*, ou *delnos* contenant l'eau limpide, avec le linge pour essuyer. Le bassin large et plat, dans lequel le pied fatigué peut poser à l'aise, semble des plus heureusement entendus.

Nos 2, 3, 7, 9, 10 et 11.

Klismos ou *clismos*, siége à dossier. — Le n° 2 est la chaise basse, au siége profond, au dos peu élevé, très-renversé, que les philosophes grecs, les maîtres de rhétorique avaient adoptée pour faire leurs leçons ; c'était aussi la chaise du professeur chez les Romains,

la *cathedra strata.* — On la garnissait souvent d'un coussin, comme on le voit nos 3, 7.

N° 6.

Tabouret à quatre pieds, garni de draperies. La figure assise représente Junon habillée à l'ionienne et le sceptre en main.

N° 8.

Groupe dans lequel on remarque un siége de même genre que le précédent, mais plus léger et sans draperie, sur lequel est assise une femme voilée à demi et une autre femme assise plus bas, sur un tabouret dont le tracé est absent, mais dont il est aisé de reconnaître le peu de hauteur. Ces siéges bas, sans dossier ni bras, du genre tabouret, étaient ceux dont se servaient habituellement les femmes et les artisans qui avaient des occupations sédentaires. Ce groupe appartient à la haute antiquité et tout y retrace les anciens usages des Grecs orientaux. La chevelure coupée indique la qualité de l'esclave agitant l'éventail de plumes; sa robe close, sans ceinture, aux manches étroites, fermées au poignet est l'ionienne dans la pureté de son origine asiatique. Quant au grand voile dont s'enveloppe le personnage principal, voile couvrant presque entièrement les traits du visage, il offre une preuve de plus de l'ancienneté de cet usage oriental, et aussi de la sévérité du costume de la vierge grecque.

N° 13.

Diphros, pliant, siége simple, sans ornements, aux pieds droits et non courbés, que l'on ouvrait et fermait. Ce fut la *sella castrensis* des Romains. Les Athéniens allant au dehors se faisaient accompagner d'esclaves portant ce pliant, pour n'être pas obligés de s'asseoir à l'aventure.

N° 14.

Siége avec dossier droit, sans bras, dont le marchepied paraît faire partie du meuble. La coiffure de la figure assise sur ce siége est peu commune. C'est un compromis du *pileus*, la coiffure ordinaire des marins des pêcheurs, des artisans, portée sans cordons, disposée de manière à laisser passer tout autour de la tête l'extrémité des cheveux. Le bonnet de feutre que portaient exclusivement les hommes variait de forme chez les différentes nations de l'antiquité, tout en conservant le même caractère général de bonnet sans bord. Le bonnet phrygien et le bonnet grec en forme d'œuf sont de ce genre, auquel appartient également le bonnet d'affranchi romain dont la forme est celle qui se trouve représentée ici. Le voile ajoute encore de l'intérêt à cet exemple.

Les nos 1, 4, 12, *sont tirés de bas-reliefs provenant du palais Mattei à Rome, de Vérone, et du musée du Louvre. Les autres exemples sont des peintures, presque toutes céramographiques, recueillies par Willemin* (Costumes des peuples de l'antiquité).

GREEK-ROMAN

GRECO-ROMAIN

GRIECHISH-ROMISCH

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

Massias lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris





GRÉCO-ROMAIN

LA MAISON POMPÉIENNE.

L'ATRIUM. — (RESTAURATION DE JULES BOUCHET.)
PLAN ET PROFIL DE LA MAISON DE PANSA.

La *Domus*, l'habitation particulière, la demeure du Romain, était une maison disposée d'ordinaire sur un plan invariable; les différences ne consistaient que dans la grandeur, le nombre et la distribution des appartements. Le principe de cette maison est la division en deux parties principales : *l'atrium* ou *cavædium*, entouré de ses dépendances, avant-corps du logis, endroit public, en quelque sorte, que l'étranger ne devait pas dépasser, et le *peristylium*, arrière-corps, répondant au *gynæconitis* de la maison grecque, affecté à la vie privée de la famille. Le *tablinum*, pièce intermédiaire et ouverte, ayant vue sur les deux parties de l'habitation, reliait l'ensemble et en était, pour ainsi dire, le noyau.

On donnait le nom d'*insula* à la maison construite pour recevoir un certain nombre de familles différentes qui se la partageaient. Elle était louée, dans ce cas, en chambres, en appartements ou en étages. Soit que cette maison ainsi divisée fût une construction unique, ou une agglomération de constructions formant un corps, le bâtiment, entouré de rues autant que possible pour multiplier les façades, prenait une figure d'îlot, d'où le nom *d'insula* affecté à la maison de rapport.

A Pompéi, les maisons mêmes de la classe supérieure réunissent, en général, le double caractère de la *domus* et de l'*insula*. Ce qu'était cette ville explique le fait. Pompéi, miniature de Rome sous le rapport politique, dont les bourgeois, citoyens romains, nommaient eux-mêmes leurs gouvernants, consuls, édiles, questeur, etc., Pompéi, qui avait son sénat et ses chevaliers y formant une aristocratie peu nombreuse, n'était, en définitive, qu'une ville de province, habitée surtout par des gens de petit état. Au moment de son dramatique enfouissement, cette cité prospère, ancienne place forte déclassée, comptait de trente à qua-

rante mille habitants, à l'étroit dans le mur des fortifications qui l'enserraient, excepté du côté du port. Entrepôt de Nola, de Nocera et d'Atella et plage de bains de mer, Pompéi était, tout à la fois, une ville de négoce et un lieu de plaisance; son double caractère reste empreint dans ses maisons. La plus riche qu'on y ait découverte jusqu'à présent était celle d'un marchand de vin, et pour les Romains de haute volée qui y avaient des propriétés, leur maison n'avait que l'importance de ces villas où l'on passe la belle saison. Dans cette ville de négociants, quelque opulent que l'on fût, il était d'usage général de tirer de certains produits de la propriété même que l'on habitait. C'est pour lui assurer cet avantage mercantile que la maison pompéienne est aménagée de façon à avoir des *tavernæ* ou boutiques sur la rue, et aussi quelques appartements occupés par des locataires, *inquilini*, qui, pas plus que les boutiquiers, n'avaient de correspondance avec l'intérieur de la demeure principale. Dans les parties centrales de la ville, il n'y avait peut-être pas une seule maison conçue différemment; le revenu des îles, le *merces insularum*, ainsi que l'appelle Cicéron dans une lettre à Atticus, séduisait tout le monde, y compris le grand orateur lui-même que Catilina, le raillant de ce métier, qualifie de loueur en garni, *civis inquilinus*. Le résultat de cette combinaison était de resserrer le propriétaire d'une façon telle, que l'étroitesse de l'espace qui lui était réservé est l'une des choses qui frappent d'abord les visiteurs de Pompéi; les boutiques, ouvertes pour la plupart, et il en était entouré, c'était en quelque sorte la rue dont le bruit pénétrait jusqu'à lui; Pline se plaint d'en être troublé; et quel bruit que celui de la rue pompéienne où le marchand ne se contentait pas de *l'oculifarium*, de la montre, de l'étalage de sa marchandise, mais la prônait à haute voix en provoquant le passant! Chaque vendeur avait son cri, et c'était à qui hurlerait le plus fort avec cette ardeur méridionale que l'on connaît au sang napolitain.

Telle qu'elle est, cependant, cette maison pompéienne, avec ses mesquineries et malgré ses inégalités de style, on ne saurait trop l'étudier dans sa merveilleuse exhumation. Pour en compléter l'examen sommaire, il est même indispensable, avant d'y pénétrer, d'en signaler le caractère extérieur et de reconstituer le milieu dans lequel elle a vécu; car tout se lie, et si l'on veut savoir, par exemple, pourquoi l'on ne trouve pas de traces d'écuries et de remises dans une riche demeure, comme l'était celle dite de Pansa et aussi celle de Paratus, il faut, pour s'en rendre compte, considérer ce qu'étaient les voies publiques dans Pompéi. Les rues de cette ville, généralement étroites (leur plus grande largeur ne dépasse pas sept mètres, et il en est qui n'ont que deux mètres et demi), étaient bordées de trottoirs exigus, de soixante à soixante-cinq centimètres; entre ces *margines* élevées, la chaussée dallée de lave était comme un sentier enfoncé; l'élévation des trottoirs tenait à ce que, malgré les rigoles installées tout au long, et les trous percés de distance en distance pour l'absorption des eaux pluviales dans des égouts qui la portaient jusqu'à la mer, lorsque la pluie grossissait, son écoulement devenait insuffisant, au point de changer la voie en torrent, et cela si fréquemment que pour traverser ce torrent et passer d'un trottoir à l'autre, on laissait

à demeure sur la voie des pierres de niveau y faisant office de passerelles. Il faut ajouter à cet encombrement permanent les bornes qui bordaient les trottoirs, bornes parfois percées pour permettre aux paysans qui, chaque matin, apportaient le lait et les paniers de légumes, d'y attacher leur âne ou leur vache. Des voies sans ampleur et de cette nature n'étaient pas faites pour une locomotion active; en fait d'attelages, on ne voyait guère circuler dans les plus larges que les chariots lentement traînés par quatre bœufs. Les anciens considéraient l'étroitesse des rues comme une cause de salubrité; ils y voulaient de l'ombre et pour soustraire aux vivacités du soleil méridional celles que leur position y exposait le plus, ils y tendaient des toiles, d'une maison à l'autre. Le Pompéien allait à pied dans sa ville et ne se faisait voiturer que dans la campagne; il n'y avait donc réellement lieu d'établir des écuries et des remises que dans les habitations du faubourg ou de la banlieue.

Les trottoirs étaient de matières diverses, selon l'opulence du propriétaire : tantôt en belles dalles, tantôt en asphalte et même en simple terre battue, et parfois aussi en mosaïque rudimentaire, l'*opus signinum*. Quant aux boutiques, c'étaient pour la plupart des dépôts ou des débits de denrées alimentaires : *thermopoles, œnopoles, popinæ;* dans les premiers, cabarets d'un certain ordre qu'on assimile à nos cafés, on vendait des boissons chaudes, du vin cuit et parfumé; les seconds étaient des débits de vins de qualité inférieure; les troisièmes étaient des gargotes où l'on mangeait les restes des sacrifices dont les valets des prêtres, les *popæ,* faisaient le trafic, ce qui fit donner leur nom à ces tavernes à bas-prix. Les pressoirs et les moulins (il n'y en avait pas d'autres à Pompéi) étaient dans les boutiques, dont un certain nombre, converties en laboratoires ou en ateliers, servaient aux chimistes, aux orfèvres et à ceux qu'on appelait les *faiseurs de dieux,* les statuaires, etc., etc.

Toute l'animation extérieure de la maison était au rez-de-chaussée, quoique cette maison eût ordinairement deux étages, rarement trois. Les façades avaient, en général, peu de brillant, les fenêtres de l'habitation étant communément tournées vers la cour et les jardins; à l'exception près de quelques ouvertures aux étages supérieurs donnant discrètement sur la rue et de quelques balcons suspendus, les *mœniana,* consistant en longs corridors couverts construits en encorbellement, et percés de croisées d'où la Pompéienne pouvait prendre quelque part à la vie du dehors, on ne voyait rien à l'extérieur de la maison que le haut des quelques treilles de verdure procurant de l'ombre au *solarium* ou terrasse, sur laquelle on tendait aussi des courtines teintes en rouge. Les terrasses remplaçaient habituellement les toitures. Le propriétaire réservait la richesse du décor pour l'intérieur de sa maison.

Les matériaux employés étaient surtout la lave, le tuf, les briques, de plus de surface et de moins d'épaisseur que les nôtres, excellemment préparées, le péperin, la pierre de Sarno, quelquefois le travertin, même le marbre dans les ornements; le solide mortier romain était le lien, et le stuc, à la croûte unie et polie, servait de revêtement bariolé à la ville entière, car on le mettait partout, le peignant de tons variés, parfois intenses. L'art à Pompéi, au moment de la catastrophe de cette ville, y était en pleine décadence; la peinture se substituait à la

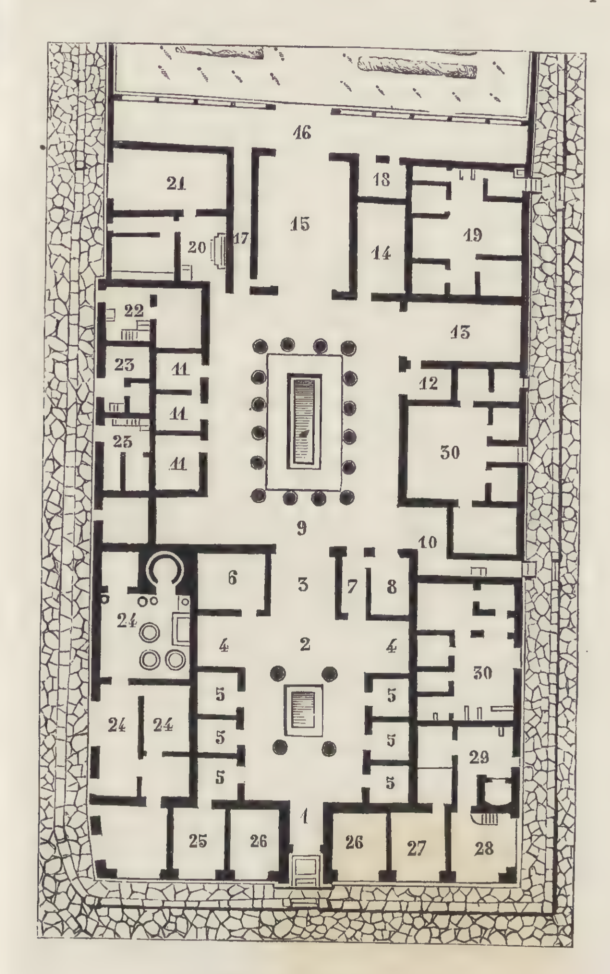
sculpture décorative dans tous les endroits où elle pouvait la remplacer, non seulement dans les constructions privées, mais encore sur les édifices publics ; les colonnes cannelées du temple d'Isis, revêtues de stuc, étaient peintes.

Si les conditions dans lesquelles étaient établies les habitations de Pompéi donnent à toutes ses maisons un air de ressemblance, il n'en faut pas inférer qu'il y eût un style pompéien, empreint d'une originalité locale; un éclectisme facile, adoptant toutes les formes, sans unité de mode, allié à un penchant marqué pour le luxe à bon marché, voilà pour le fond, qui est celui d'une époque de décadence et de stérilité. La cité, dont *Venus physica* était la patronne, n'était après tout qu'une ville de province aux mains de négociants sacrifiant d'habitude à Mercure, pour que le dieu des voleurs les aidât à tromper leurs pratiques. La population y était mélangée ; on y parlait l'osque, le grec et le samnite ; les goûts étaient fort divers, et dans ce lieu de plaisirs et d'argent, le niveau en était généralement peu relevé. L'architecte, pour satisfaire le bourgeois de Pompeï, devait agir avec de petits moyens et de faibles ressources; il avait à tailler les pièces par vingtaine dans un espace où nous ne saurions les concevoir (une chambre à coucher ne servait qu'à y dormir, et ne contenait strictement que le lit); le constructeur tirait parti de tout, profitant des inégalités, des accidents du terrain pour étager les maisons en amphithéâtre, comme on le voit sur nos côtes balnéaires, et, semblables encore en ceci aux modernes qui s'embarrassent peu d'y entremêler les chalets suisses aux maisons persanes et aux donjons gothiques, les Pompéiens décoraient leur maison avec le caprice qui semble de tradition pour la villa. Elle était à l'égyptienne, à l'étrusque, à la grecque, avec un goût souvent peu châtié, où les grotesques, les caricatures, figurent dans le cadre d'un style parfois singulièrement proche du genre auquel reste attaché le nom de rococo. Plus d'une fontaine en petites rocailles et enjolivée de coquillages faisait à Pompéi le bonheur de bien des propriétaires, admirant ces chinoiseries avec l'œil ravi que leur conservent encore certaines gens.

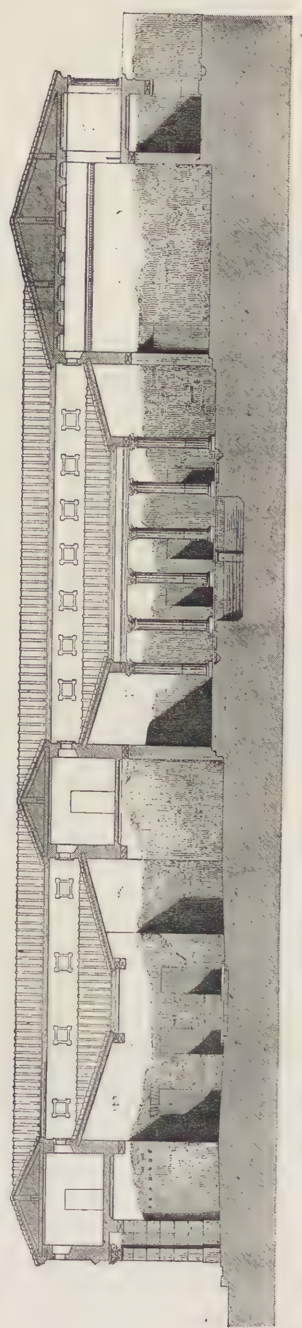
C'est cependant à travers le mélange de ces maisons capricieuses, reflet le plus certain des choses de l'antiquité, que le type de l'habitation romaine disposée à la grecque, de beaucoup le plus intéressant, et heureusement aussi le plus fréquent, a été dégagé nettement. La décoration intérieure des maisons de ce genre, dans le goût considéré comme athénien, d'une contagion facile à expliquer sur les rives orientales de l'Italie, reste l'exemple le plus authentique de ce qui concerne bien des usages communs aux Hellènes et aux Latins.

La maison de Pansa, découverte de 1811 à 1814, est généralement indiquée par les antiquaires comme le type de l'habitation romaine. Son importance et sa régularité ont décidé ce choix; quoiqu'elle ne soit pas la plus luxueuse des maisons exhumées à Pompéi, tout y indique l'opulence, et elle était assurément la demeure de l'un des premiers citoyens de la ville. L'îlot formé par cette seule maison donnait sur quatre rues (notre plan s'arrêtant au commencement du jardin n'en montre que trois). La façade principale donnait sur la rue de la Fortune, l'une des voies centrales les plus larges et les plus actives de la ville.

La façade principale présente six boutiques entre lesquelles l'entrée de la maison, proprement dite, ne consiste que dans la réserve d'un passage nécessaire pour



PLAN DE LA MAISON DE PANSA.



PROFIL RESTAURÉ DE LA MAISON DE PANSA, d'après Léveil. (Tiré des *Monuments anciens et modernes* de Gailhabaud.)

des piétons ; on y accédait d'ailleurs par deux marches. Parmi les six boutiques, celle portant le n° 25, près de la porte, offre cette particularité d'être seule en correspondance avec l'intérieur de la maison. Selon toute apparence, c'était l'endroit où le propriétaire

faisait débiter le vin et l'huile récoltés dans ses domaines; cet usage existe encore en Italie, principalement à Florence, où les plus somptueux palais conservent toujours un petit guichet où se vendent au détail les vins du propriétaire. Chez le Romain, le *dispensator*, l'esclave chargé de cette vente, couchait dans l'arrière-boutique en correspondance avec la maison dont il faisait partie. La porte de la demeure de Pansa n'existe plus, mais de nombreux exemples fournis par les peintures montrent ce qu'elle était : un objet de luxe, solide, en chêne, à deux battants dont les maigres panneaux étaient ornés de clous dorés, parfois de sculptures; cette porte avait son marteau et sa sonnette; son imposte haute et ajourée éclairait l'allée; elle s'ouvrait en dedans, et on la fermait au moyen d'un verrou vertical s'enfonçant dans le sol. On illuminait et on enguirlandait la porte, les jours de fête; quatre divinités la protégeaient : Janus gardait l'ensemble, *janua;* Foculus les battants; *fores;* Cardea les gonds, *cardines;* et Limentinus le seuil, *limen.* Ce seuil où le *salve* cordial est souvent inscrit, n'annonça pas toujours au visiteur l'accueil passé dans les mœurs adoucies par la suite des temps. Le *cave canem,* gare au chien, dont on riait au temps de Pétrone et qui s'inscrivait aussi en mosaïque, avec ou sans la figure du chien enchaîné, était un souvenir des époques où il était d'habitude chez les Latins de placer à la porte du logis un portier fort incommode, c'est-à-dire un véritable chien dont la férocité naturelle était, dit-on, entretenue avec soin. Le langage du seuil était souvent employé; on en trouve des exemples jusqu'aux entrées des boutiques; à Pompéi, un marchand avait fait inscrire sur le seuil de la sienne un salut caractéristique : *salve, lucru,* salut, gain.

N° 1. — *Ostium* ou *prothyrum.*

Le *prothyrum* est le vestibule de la maison romaine; ici, c'est un couloir allant de la porte de la rue à la porte intérieure, l'*ostium,* qui donnait dans l'atrium. La porte extérieure restait probablement ouverte pendant le jour, comme cela se fait encore en Italie. La *cella ostiarii,* la loge du portier, était dans le prothyrum, ou au plus proche, quand l'espace ne permettait pas de l'y disposer. Chez Pansa, ce devait être la chambre en regard de celle du dispensator, n° 5. Le portier se tenait dans le prothyrum; il eut longtemps avec lui un de ces énormes chiens, venus ordinairement d'Épire, que rappellent les mosaïques; lui-même fut aussi enchaîné, pour l'empêcher, disait-on, de quitter la porte et d'aller faire des commérages. Pétrone, sans indiquer cette captivité, montre un portier habillé en vert, avec une ceinture d'un rouge cerise, écossant des pois dans un bassin d'argent, en compagnie d'une pie chantant dans une cage d'or suspendue à l'entrée de la maison. *Quis-tu?* demandait le portier au visiteur pour le faire annoncer.

N° 2. — *Atrium.*

On y arrivait directement du vestibule au passage d'entrée. C'était une grande pièce, une cour couverte d'un toit qui, le plus souvent, avait une ouverture au centre, procurant de la lumière et de l'air; un bassin, correspondant dans le parquet à l'ouverture du toit, servait à la réception de l'eau pluviale qui y tombait en plus ou moins grande quantité, selon la disposition de la toiture. Dans l'*atrium tuscanicum*, le plus simple et probablement le plus ancien en Italie, le plafond était horizontal, sans colonnes de support; c'étaient des poutres traversières qui la soutenaient, et deux poutrelles mortaisées dans ces poutres formaient l'ouverture du centre. Les Romains avaient emprunté le plafond toscan aux Étrusques; on ne continuait à l'employer que dans les appartements de petite dimension.

L'*atrium tetrastylum* tenait son nom des quatre



Charpentier lith. Imp. Firmin Didot, Cie Paris

colonnes, une à chaque angle de l'*impluvium* ou bassin, qui supportaient la toiture. Les quatre côtés de la couverture s'inclinaient vers le centre, formant ce qu'on appelle le *compluvium*. Jules Bouchet a choisi l'atrium tetrastylum pour sa restauration, ainsi que Leveil dans le profil ci-joint de la maison de Pansa. Quelques architectes ont donné à l'atrium de cette maison le plafond horizontal sans support, n'ayant pas, paraît-il, trouvé de traces de l'existence des colonnes. On a pu constater depuis quelques années que les supports ne laissent souvent sur le sol aucune indication ; les colonnes étaient fréquemment posées simplement sur le parquet, sans aucune fondation. Il en était ainsi dans la maison dite de Championnet, et même en de certains édifices publics, tels que à Pompéi même, le petit temple d'Esculape, à Pouzzoles, celui de Sérapis. Le tétrastyle est de genre grec et c'est sur cette construction qu'est basée principalement la rubrique Greco-Romain, sous laquelle nous produisons l'habitation romaine.

L'*atrium displuviatum* était celui dont le toit avait une pente d'une direction opposée à celle du compluvium ; au lieu d'incliner vers le centre, ce toit en talus au milieu, tout en conservant l'ouverture, envoyait l'eau dans les gouttières du dehors.

Enfin il y avait encore un atrium dit *testudinatum*, en dôme, sans ouverture, couvert entièrement. On présume que les pièces de cette sorte avaient une hauteur de deux étages, et qu'elles recevaient le jour par des fenêtres pratiquées à l'étage supérieur.

Nous n'avons rien à dire ici de l'atrium *corinthien*, le plus grand et le plus magnifique de tous ; ses proportions et ses nombreuses colonnes appartiennent à un autre ordre d'habitations, et conviennent au palais (voir notre planche ayant pour signe le Chapiteau).

L'atrium servait, dans l'origine, de lieu de réunion à la famille ; les femmes y travaillaient à leurs métiers ; les images des ancêtres y étaient exposées ; cette pièce contenait en même temps les dieux domestiques avec leur autel, ainsi que le foyer de la cuisine. Puis, la vie privée s'étant transportée au péristyle, l'atrium, partie publique de la maison, se trouva, tout en conservant le principe d'une certaine unité, divisé en un certain nombre de compartiments, pour ainsi dire réglementaires. Le *tablinum* ou *tabulinum*, la grande pièce du fond, nº 3, appartient encore plus à l'atrium qu'au péristyle. Dans les premiers temps de Rome, elle contenait les archives de la famille, puis elle servit de salle à manger ; on l'ornait des portraits ou bustes des ancêtres illustres, des *imagines majorum ;* ouverte des deux parts, le regard y pouvait parcourir les deux divisions principales de la maison, et c'était un des charmes de l'habitation romaine que cette pénétration du regard allant dès l'entrée jusqu'aux limites extrêmes du péristyle, c'est-à-dire jusqu'à l'œcus servant en quelque sorte de décor de fond. Lorsqu'on le voulait, cette chambre était close au moyen de cloisons mobiles faisant office de paravents, ou encore on en fermait un côté avec des rideaux. Le tablinum était de niveau avec l'atrium ; de cette pièce, pour aborder le péristyle, on montait deux ou trois marches. On trouvait, longeant l'une des parois du tablinum un passage, nº 7, qui permettait d'aller de l'atrium au péristyle sans traverser la pièce centrale. C'est ce genre de corridors de dégagement, dont il se trouve ici un second exemple, nº 17, allant du péristyle au jardin, que l'on appelait les *fauces*. On assigne la chambre nº 8, ayant une porte sur le passage nº 7, comme logement à l'*atriensis,* l'esclave auquel le soin de l'atrium était spécialement confié. Il avait sous son contrôle les autres esclaves auxquels incombait le soin de cette partie de la maison ; il veillait à ce que tout y fût propre et en bon état.

L'*atriensis,* une des variantes du *vicarius*, le vicaire de l'esclave, appartenant à la *familia urbana,* existait dans toutes les grandes maisons romaines.

La chambre nº 6, de l'autre côté du tablinum, était la bibliothèque. Les livres étaient là rangés dans des buffets de cèdre, l'*armarium;* chez Pansa on en a retrouvé quelques-uns.

L'atrium, pièce d'arrivée et d'attente, se complétait par deux salons munis de sièges et fermés par des rideaux. Ces deux pièces étaient le lieu de réception des visiteurs ; c'étaient des salons de conversation, et le maître y recevait chaque jour ses clients ; on les appelait *alæ,* les ailes ; ce sont les deux nºs 4 dans notre plan.

Les chambres nºs 5, pratiquées de chaque côté de l'atrium, étaient destinées, les deux premières, près de la porte, au *dispensator* et à l'*ostiarius* ou portier. Les autres servaient au logement des étrangers, *hospitium,* et à celui des esclaves, *ergastulum ;* ce n'étaient guère que des cabines, des alcôves, *zotheca,* n'ayant de place que pour un lit. Ces *cubicula* ne recevaient le jour et l'air que par la porte que l'on devait laisser ouverte pour y dormir. Le lit n'était qu'un simple exhaussement en maçonnerie sur

lequel on étendait des matelas ou des peaux de mouton. Régulièrement, l'impluvium de l'atrium était un bassin rectangulaire mais non à côtés égaux; sa longueur était de une fois et demie sa largeur. Avant de passer au péristyle, le véritable *buen-retiro* du Romain, on doit signaler la communication, n° 10, ayant issue sur l'une des rues latérales. Le maître se réservait la clef de cette porte dérobée qui lui permettait de se soustraire aux importunités des clients. Elle lui garantissait aussi le secret de certaines sorties.

N° 9. — *Peristylium.*

Le *peristylium* était formé d'un espace découvert, entouré de tous côtés d'une colonnade disposée en galerie couverte; le milieu, à ciel ouvert, était quelquefois embelli d'un jardin, avec une fontaine et un impluvium au centre. Les appartements, distribués sur les côtés du péristyle, s'ouvraient sous la colonnade ou sur les terrasses soutenues par cette colonnade, ceux de l'étage supérieur étant le plus généralement à l'usage des femmes. Ceux du rez-de-chaussée étaient les plus recherchés et les mieux habités.

Le bassin ou *piscina* de la maison de Pansa est d'environ deux mètres de profondeur; toute la paroi intérieure de ce bassin est décorée de peintures représentant des roseaux; une espèce de piédestal situé au centre supportait probablement une vasque d'où s'échappaient quelques filets d'eau. Les chambres, n°s 11, ne sont guère d'autre dimension que celles si exiguës, servant pour le coucher dans l'atrium; il n'y avait place que pour un lit, et on ne s'y tenait que pour dormir. Les parents et les amis intimes avaient seuls l'accès du péristyle. La salle à manger, le *triclinium*, où les trois lits étaient disposés en fer à cheval autour de la table, est le n° 13 de notre plan. Le n° 12 qui l'avoisine était l'office où on déposait les plats avant de les servir.

N° 15. — *Œcus ou salle cyzicène.*

Cette salle d'origine et d'invention grecques fut adoptée par les Romains avec des perfectionnements. Elle ressemblait fort à l'atrium, sauf que le toit qui le recouvrait entièrement était sans ouverture au milieu; elle servait surtout aux festins, et dépassait en hauteur, en largeur, en éclat le triclinium ordinaire. Les différentes manières de le construire font distinguer l'*œcus* ou *œcos* en *tetrastylos*, *corinthius, œgyptius* et *cyzicenus.* Ce dernier était fréquent en Grèce, et fut une nouveauté en Italie du temps de Vitruve. Il était particulièrement fait pour l'été; son caractère propre était d'avoir des portes ou fenêtres en verre descendant jusqu'à terre, de manière que les personnes couchées à table pussent jouir de tous côtés de la vue qui s'étendait alentour. Du côté du jardin régnait, au devant de l'œcus, un portique, n° 16, occupant toute la largeur du jardin, dont les plates-bandes ont été trouvées sous la cendre. Le passage, n° 17, permettait, ainsi qu'on l'a vu, d'aller du péristyle au jardin, sans passer par l'œcus qu'il desservait en même temps. De l'autre côté de l'œcus, se trouve une pièce, n° 14, désignée comme étant le *lararium* ou *sacrarium*, la chapelle des dieux domestiques. Le n° 18, contigu au lararium, est, on le suppose, une petite chambre, une espèce de boudoir ouvrant sur le portique et servant à faire la sieste.

La *pinacotheca*, la galerie de tableaux, que comprenaient habituellement les maisons des riches Grecs et celles des Romains, dont la pratique constante fut celle des Grecs, après qu'ils eurent reçu de ces derniers le goût des arts, existait assurément dans la maison de Pansa. Chez les Romains, les *portraits peints* d'hommes célèbres, étrangers à Rome, dont on formait des galeries, des *pinacothèques*, et qui étaient des peintures sur bois, avaient leur véritable place dans la bibliothèque, dont elles étaient l'ornement ordinaire; les manuscrits sur peaux, *in membranis*, y étaient accompagnés des portraits peints des auteurs; c'était aussi dans cette partie de sa *curie* (la bibliothèque est une des pièces appartenant à l'atrium) que le maître faisait placer les images des triomphateurs, les tableaux héroïques, peints sur bois ou sur toile et encastrés dans le mur, avec des incriptions courtes et concises, les *tituli;* mais il existait dans les maisons grecques et romaines une autre galerie de tableaux que ceux de la pinacothèque. On peut supposer que l'espèce de boudoir, n° 18, que l'on vient de voir, était le *venereum* où étaient placées les peintures licencieuces, *libidines*, que l'on faisait surtout de petite dimension, et qu'il était de coutume d'avoir dans la partie la plus secrète de l'habitation.

Le complément de la maison de Pansa se compose des n°s 20 et 21. Le n° 21 est la salle où se tenaient les esclaves; elle a une porte sur la rue, et ce *porticum* ou sortie de derrière était indispensable pour que le service intérieur pût se faire sans traverser

les appartements. Le n° 20 comporte la cuisine et ses divisions ou dépendances : l'*horreum*, où l'on gardait les provisions d'hiver; l'*olearium*, où était l'huile dans des jarres déposées sur des bancs ; les *cellæ vinariæ*, où on laissait le vin vieillir ; le *carnarium* avec ses crocs de suspension pour la viande. La déesse *Fornax*, de four, fournaise, présidait à la cuisine, et comme cette divinité n'était pas de mince importance à Pompéi, elle avait souvent son autel dans la cuisine même de la maison.

Toutes les parties suivantes, sans correspondance avec l'intérieur, sont des logements ou des boutiques en location, ayant leur sortie particulière sur la rue.

Nos 22 et 23. — Boutique avec une petite cour particulière. Les traces de l'escalier prouvent qu'il existait là un étage qu'habitait le marchand, probablement un affranchi.

N° 24. — Cette importante boutique était une boulangerie avec toutes ses dépendances. Le débit du pain avait lieu à l'angle de la rue ; le four, les moulins à farine, le pétrin, étaient dans la pièce du fond ; dans l'intervalle se trouvaient les différents vases de terre cuite contenant les grains.

Nos 26, 27, 28 et 29. — Boutiques.

Nos 19 et 30. — Logements sous-loués.

La restauration de l'atrium pompéien faite par Jules Bouchet et gravée de sa main est d'une sincérité qui lui donne une valeur exceptionnelle. Cet atrium est exactement mesuré sur celui de la maison de Pansa. Pour la décoration, l'architecte s'est appuyé sur la description que Pline a faite avec tant d'amour de son habitation.

Les dieux sur leurs piédestaux, les philosophes en *hermæ* disposés le long des murs, sont du choix d'un homme de lettres, ou au moins d'un amateur de la littérature. Selon l'usage, près de l'impluvium, se trouve l'autel où la famille sacrifiait aux Pénates (cette *ara* était quelquefois sur l'impluvium même). La construction répond bien aux besoins du climat et garantit contre les intempéries autrement qu'en Grèce où il ne pleut pas. Le plan direct de la maison de Pansa, son élévation en profil, dont les combles ont été nécessairement restaurés par Leveil, puisqu'ils sont tous détruits, forment un ensemble architectural auquel il n'y a vraiment rien à reprendre. Il n'en est pas tout à fait de même pour le choix des figures que l'on remarque dans cet intérieur. L'auteur ne les a placées là, selon l'habitude, que pour établir leurs rapports avec les proportions de la construction; il eût été mieux inspiré, s'il avait poussé son étude si consciencieuse jusqu'à rechercher le personnel que, de coutume, on rencontrait dans l'atrium. Ce n'étaient pas des femmes qu'il y fallait mettre presque uniquement ; n'y eût-il montré que quelques valets, le *scoparius*, armé de son balai de bouleau, cela aurait mieux valu. Il eût été plus naturel d'y voir l'atriensis, des clients, quelqu'un de ces savants que la Grèce fournissait. La véritable place des femmes était dans le *gynæceum*, et quoiqu'il fût défendu aux filles esclaves d'avoir de la pudeur, selon Sénèque, il n'est pas vraisemblable que femmes et enfants se trouvassent ainsi dans l'atrium.

A Pompéi, la mosaïque, composée de lave grise et de marbre formant les dessins les plus simples, servait de pavé aux moindres maisons. Ce pavage avait d'abord consisté en une pâte d'une sorte de mortier, saupoudrée de briques pilées ; cette composition durcie ressemble à du granit rouge : c'est l'*opus signinum*. Dans cette croute, on aligna d'abord de petits cubes de marbre, de verre, de pierre calcaire, d'émaux colorés, et progressivement,

en compliquant les lignes et en y traçant des méandres, des arabesques et enfin des figures, on finit par faire du pavage de véritables tapisseries de pierre.

Les peintures, ainsi qu'il a été dit, couvraient le stuc soigneusement préparé, enduit du mortier le plus fin, saupoudré de poussière luisante, repoli, rebattu avec des rouleaux de bois; elles finissaient par imiter et valoir le marbre. Qu'elles aient été faites à fresque, à sec ou à l'encaustique, elles étaient une fête pour les yeux. D'ordinaire, elles partageaient le mur en trois ou cinq panneaux, se développant entre un socle et une frise. Le socle était plus foncé, la frise plus claire, l'entre-deux plus vif (rouge et jaune, par exemple, la frise étant blanche et le socle noir). Dans les maisons simples, ces panneaux noirs étaient partagés par de simples lignes ; puis, peu à peu, la maison s'enrichissant, ces lignes devinrent des cadres ornés, des guirlandes, des pilastres, bientôt des pavillons fantastiques où l'imagination du décorateur prend souvent un essor peu mesuré. Les socles se couvrirent de feuillages, les frises d'arabesques, et après s'être contenté d'abord de motifs simples pour meubler les panneaux, d'une fleur, d'un fruit, d'un paysage, puis d'une figure, d'un groupe, on aborda les grands sujets historiques ou religieux qui couvraient parfois tout un pan de muraille. Le socle et la frise servaient d'encadrement à ces tableaux où la fantaisie s'élève jusqu'à l'épopée. De ce genre élevé jusqu'à la caricature, les Pompéiens épuisèrent tous les genres; ils excellaient surtout dans la peinture de fantaisie.

Tous les tableaux que l'on voyait aux murailles, en faisant partie, n'étaient pas exécutés sur l'enduit du mur. Souvent, peints originairement sur le chevalet, transportés sur un enduit, ils étaient encastrés dans le bois à l'intérieur des chambres, où ils servaient d'ornements à demeure. Pline explique ce mode, à propos des travaux de Gargasus et de Damophilus. On a recueilli bon nombre de ces peintures encastrées à Pompéi. Le cadre qu'on y ajoutait en pareil cas était ce qui s'appelait proprement *margo ;* il était en bois ou en métal; et c'est cette même bordure qui, dans la plupart des peintures antiques, est figurée de manière à rappeler le tableau encastré. Un grand nombre de ces peintures fixées au mur et bordées en bronze étaient faites sur le verre.

L'atrium de la maison pompéienne, tel que nous le donnons, permet d'entrevoir comment, avec leurs peintures murales, les mosaïques, les tentures, la variété des matériaux, les anciens réalisaient ce qui leur était cher : l'art dans la vie. Pompéi, la ville riante, mais ville de négociants et de luxe à bon marché, paraît s'être contentée surtout de la peinture décorative sur mur, effectuée, en général, par des mains de capacité moyenne, et tenue pour ce fait en médiocre estime dans la capitale de l'empire, aux époques contemporaines. Les plaques de marbre, les peintures sur panneau, sur ivoire ou sur verre y étaient plus goûtées. Le verre, de temps immémorial usité en Phénicie, en Perse et en Égypte, introduit chez les Romains à la suite de leurs conquêtes d'Asie, vers l'époque de Cicéron, remplaça les tablettes de stuc peint ou les plaques de marbre incrustées. Les *specla domûs* devinrent partie du mobilier des maisons romaines; ils étaient insérés dans les murs ou dans les meubles. Sénè-

que constate de quelle faveur ils furent l'objet en parlant de l'abus incroyable du verre, non seulement travaillé sous toutes ses formes, mais encore distribué dans toute la hauteur des appartements, sur les murs et sur les plafonds. Tablette de verre peint de figures et d'arabesques, ou cristal de roche traité de la même manière, on les scellait au moyen de matières bitumineuses. Les fragments de verre peint qu'on recueille en quantité partout aux portes de Rome, proviennent du revêtement des murs et des plafonds des *thermes* et des *villas*. Jusqu'au pavé de verre en mosaïque, jusqu'au pavé formé d'une masse compacte de verre, les exemples abondent. Pour ce qui concerne Pompéi, si sa destruction précède l'époque où l'industrie du *spécularius* prit tout son essor, et si les *vitreæ quadraturæ* n'y sont pas aussi communs qu'ils le devinrent par la suite, il est au moins fort probable que les portraits peints sur verre en forme de petits boucliers entourés d'un cercle d'or, dont le type se rencontre à Herculanum, y étaient en usage; il importe de les signaler, car les portraits de famille en médaillons, ainsi confectionnés ou sur panneaux de bois, étaient une des décorations appartenant en propre à l'atrium. Ces images dont les Romains étaient si fiers lorsqu'elles offraient quelque effigie triomphale, se plaçaient là pour frapper l'étranger, et augmenter le respect du visiteur pour la maison; on ne doit pas les confondre avec les effigies de cire des ancêtres qui, logées dans le tablinum, y étaient renfermées dans des armoires ouvertes seulement les jours de solennité et de fête, pour recevoir l'hommage d'un culte domestique.

Vraisemblablement les effigies triomphales devaient être peu communes à Pompéi où les demeures les plus riches, rétrécies comme on le voit dans la maison de Pansa par la combinaison mercantile, n'ont pas l'ampleur et le caractère net de la véritable *domus* des illustres Romains. Si le principe de la division est le même, les proportions diffèrent et surtout l'importance morale acquise par l'habitation des gens de l'aristocratie romaine qui comptaient des triomphateurs dans leur famille. Pline explique en termes formels ce qu'était la maison en ce dernier cas. Les *triumphales effigies*, avec les images peintes des nations vaincues et les trophées d'armes et d'autres dépouilles ennemies attachées comme elles à la muraille dans l'atrium, sans compter les portraits personnifiés des villes conquises qui se plaçaient à l'extérieur, dans le mur, de chaque côté de la porte, images et dépouilles provenant, en général, de la pompe même du triomphe, donnaient à la *domus* le caractère d'un monument sacré; même avec des maîtres nouveaux ces maisons triomphaient encore, car il n'était pas permis à un obscur acquéreur d'abattre ou d'enlever les images triomphales placées sur les murs. « C'était là, ajoute énergiquement le Latin, un vif et puissant aiguillon pour la vertu, quand il sortait de tous les murs un reproche de chaque instant contre l'indigne possesseur d'un triomphe étranger. »

DOCUMENTS.

Plan annoté de la maison de Pansa, communiqué par M. Paul Bénard, architecte.
Profil restauré de cette maison, d'après Leveil.

Restauration de l'atrium pompéien, tirée du Laurentin, maison de campagne de Pline le Consul, restitué d'après sa lettre à Gallus, gravé et publié par Jules Bouchet, architecte ; Paris, 1852.

Nous devons à M. Bouchet fils la communication de la gravure même de notre atrium qui est la première page du recueil peu volumineux et si estimé, imprimé malheureusement en si petit nombre, connu sous son nom du Laurentin. Pour le public, comme pour nous-mêmes, nous remercions hautement M. Bouchet pour cette communication toute gracieuse.

La mosaïque de seuil représentant le *Cave canem*, provient de la maison dite d'Homère.

Aquarelle de M. Hoffbauer, architecte.

Voir pour le texte: les Ruines de Pompéi, *par Ch. Fr. Mazois, Paris, Firmin-Didot*, 1812-1838 ; — la Maison de Scaurus, *par le même; Didot;* — le Case ed i monumenti di Pompeï, *par Faust et Fel. Nicolini, Naples*, 1854 ; — Peintures antiques inédites, *par Raoul-Rochette, Paris*, 1836 ; — Pompéi et les Pompéiens, *par M. Marc Monnier*, Tour du monde, 1864 ; — Herculanum et Pompéi, *par MM. Roux aîné et Barré, Paris, Firmin-Didot*, 1837-1840 ; — Pompéi, les Catacombes et l'Alhambra, *par M. G. B. de Lagrèze, Firmin-Didot*, 1872 ; — Monuments anciens et modernes, *par M. J. Gailhabaud*, 1850, *Didot*.

I

ROMAIN

LE SOLDAT LÉGIONNAIRE

1 2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12

Les monuments font défaut pendant la période républicaine et le soldat romain ne se trouve réellement représenté qu'à l'époque de l'empire. On sait, par Tite-Live, que Servius Tullius donna à ses soldats un casque, un bouclier, des enseignes, des armes d'airain, et aussi des bottines. Nos savants modernes reconnaissent dans ce fait leur âge de bronze; mais quand et comment se firent les transformations, on ne le saurait dire. Les commentateurs sont cependant assez d'accord pour faire remonter haut le costume du soldat romain tel qu'on le trouve à l'époque de l'empire; on estime qu'il était celui des légionnaires de Marius et que, lorsque celui-ci s'occupa de renforcer la légion et de faire porter à ses soldats des provisions dont on ne les avait pas encore chargés, il ne fit pas, concernant l'équipement, de modifications qui valussent d'être signalées, puisqu'elles ne l'ont pas été. Le soldat de Marius, tel qu'il apparaît sur les colonnes Trajane et Antonine, serait donc le légionnaire d'un certain nombre de ses prédécesseurs.

Pour faire partie de la légion romaine il fallait être citoyen romain; elle fut composée de trois, cinq et six mille hommes, pesamment armés; un corps d'auxiliaires et une aile de cavalerie de trois cents hommes qui l'accompagnait toujours portaient le nombre total des soldats de la légion au moins à 10,000 hommes. Les légionnaires avaient de 17 à 46 ans; les jeunes gens n'étaient pas censés soldats et ne pouvaient combattre tant qu'ils n'avaient pas prêté le serment; ils sont souvent représentés sans armes et portant pour tout vêtement le court jupon appelé *campestre.*

Le légionnaire équipé porte :

Une tunique en laine, le *subarmale,* descendant jusqu'au-dessus des genoux, ou la *tunicula,* ne descendant que jusqu'aux hanches.

Des culottes étroites, *bracæ, feminalia* ou *femoralia,* attachées à la ceinture et venant jusqu'au haut du mollet.

Des brodequins, la *caliga,* recouvrant le pied jusqu'au-dessus de la cheville.

Une cuirasse, la *lorica,* mise par-dessus la tunique; elle est formée de deux plaques de métal couvrant la poitrine et de bandes d'acier couvrant les épaules et entourant la taille à partir de l'estomac. Ces bandes, ajustées au corps et agrafées seulement à leur extrémité, au milieu du dos et du devant du torse, glissaient les unes dans les autres de manière à permettre tous les mouvements.

Un ceinturon en cuir, le *cingulum,* porté autour des reins pour assurer le bas de la cuirasse.

Un casque de métal, la *cassis,* ayant des mentonnières et point de visière, et au sommet un anneau ou un nœud.

Une cravate, le *focale.*

Un bouclier carré, *scutum*, ou elliptique, *pelta.* Le *scutum* qui se présentait convexe était de bois habillé de drap et recouvert de cuir pris dans un rebord métallique; on en peignait la surface d'images variées.

Les armes offensives sont:

L'épée, le *gladius,* arme d'estoc et de taille, suspendue à un baudrier, *balteus* ou *balteum.* Cette épée était plus longue pour la cavalerie que pour l'infanterie; elle se portait ordinairement sur la cuisse droite, mais quelques-uns la mettaient du côté gauche. On appelait cette arme l'*espagnole;* elle était, en effet, d'origine celtibérienne.

Le poignard, *clunaculum,* qui se mettait dans la ceinture.

La lance ou le dard, *hasta,* pique pour percer ou lancer comme un javelot.

Enfin le simple légionnaire a pour manteau de guerre le *sagum* ou *sagulum,* selon la dimension. Il était fait de laine grossière ou de poil de chèvre, et s'attachait sur l'épaule avec une fibule ou un simple nœud; sa forme rectangulaire permettait qu'il fût employé comme un drap. En marche le *sagum* était enroulé, ficelé et porté au haut de la pique, ainsi qu'un pot à boire, une cuiller, une tasse et la provision consistant en biscuit, fromage, lard ou chair salée et vinaigre pour mettre dans l'eau à boire; charge pesant de cinquante à soixante livres.



Massias lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris

On allait tête nue, le casque suspendu à l'épaule, sur le devant.

Les semelles de la *caliga* étaient garnies d'une grande quantité de clous très-forts, en fer ou en bronze, à tête très-pointue, dont l'entretien était à la charge des soldats ; il y eut des occasions où ils employèrent pour cet usage l'or qu'ils avaient pillé.

Le général en chef, l'Imperator, portait le *paludamentum*, ample habit de guerre dont le *sagum* était une réduction. C'était la chlamyde grecque, mais avec un caractère si exclusivement militaire qu'il était interdit aux triomphateurs mêmes de le porter dans Rome où ils devaient reprendre la toge.

Aucun des officiers ne portait le baudrier du soldat ; leur épée était suspendue à un ceinturon, le *cinctorium*. On les reconnaît à ceci et aux bandelettes en cuir qui, tombant de la ceinture, recouvrent le bas de la tunique.

L'enseigne de la légion, l'aigle, était entre les mains du principal porte-enseigne appelé *aquilifer;* les noms des autres variaient selon l'espèce du *signum* qu'ils portaient.

Le nº 12 représente un *aquilifer*, les nºs 9 et 11 représentent l'un et l'autre le *signifer* d'une cohorte. Ces porte-enseigne recouvraient leur casque avec la tête d'une bête fauve dont la peau retombait sur les épaules et dans le dos.

Nous avons fait remarquer la difficulté qui existe pour déterminer l'époque où peut remonter l'ensemble de ce costume. Parmi les pièces qui le composent il en est une dont la non-antiquité paraît certaine. Ce sont les culottes portées alors par tous les soldats; partie du costume des peuples de l'Orient et du Nord, adoptées par les Grecs, elles ne s'introduisirent que tard à Rome; on n'en portait pas du temps de César et l'on pense que l'adoption des *bracæ*, en écossais *breeks*, en anglais *breeches* et en français *braies*, eut lieu par suite des guerres en Germanie, en Belgique, etc.

Voir *Montfaucon*, *de Clarac*, *Mongez*, *Rich*, etc., etc.

Nºs 1 et 2.
Officier et général.

Nºs 3, 4, 5, 6.
Soldats combattant.

Nºs 7 et 8.
Soldats au camp.

Nºs 9, 11 et 12.
Deux Porte-enseigne.

Nº 10.
Légionnaires en marche, traversant un pont de bateaux.

(*Ces exemples proviennent de la colonne Trajane.*)



ROMAIN

ENSEIGNES MILITAIRES.

Les Romains n'eurent d'abord pour enseigne militaire qu'une poignée d'herbe (*manipulus*) attachée à une perche et portée devant les troupes. C'est pour en rappeler le souvenir que l'on plaça plus tard au haut de certains étendards, une main humaine. De là aussi le nom de *manipules*, donné aux petits corps, subdivisions des cohortes dont se composait la légion.

L'aigle devint l'enseigne distinctive de la légion. Chacune avait la sienne, et si la légion comptait plusieurs *signiferi* ou porte-enseignes, il n'y avait qu'un *aquilifer* portant l'aigle. Cette enseigne principale était faite d'or, d'argent ou de bronze; l'aigle, de la grosseur d'un petit pigeon, était éployée, souvent posée sur un foudre. Ce fut Marius, selon Pline, qui, conservant l'aigle seule comme enseigne légionnaire, fit délaisser l'usage des sangliers, chevaux, minotaures, louves, dont on se servait indifféremment jusqu'à lui. Au-dessous de l'aigle, on attachait divers ornements de métal, tels que de grands médaillons, des bustes des empereurs, des récompenses militaires et d'autres signes de distinction, qui, ajoutant encore à son poids, rendaient cette enseigne fort lourde. Celui qui la portait devait être très fort, car, en voyage même, il en était chargé. Quand les images des empereurs étaient attachées aux aigles, on leur rendait un culte; on les parfumait, on les couronnait de fleurs et l'on faisait des libations en leur honneur. Celui qui portait cette enseigne était désigné par le nom d'*imaginarius*.

A l'aigle, ainsi qu'au bouclier de chaque légion, était attaché un symbole particulier permettant de distinguer les corps militaires les uns des autres: le foudre pour la légion *fulminatrix* et pour la jovienne, la massue pour l'herculéenne, etc., etc.

La cohorte, qui était la dixième partie de la légion, avait une enseigne. Chacun des

trois manipules qui la formaient avait aussi la sienne. On n'a pu que conjecturer jusqu'à présent la différence qui existait de l'une à l'autre. On suppose que l'enseigne dépourvue de l'aigle, surchargée d'ornements, appartient à la cohorte et que celle où se retrouve la représentation d'animaux ou d'êtres fantastiques doit être attribuée au manipule. Ces différentes espèces d'enseignes, formées d'une hampe surmontée d'un aigle, d'un cheval, etc., étaient le *signum* proprement dit, enseigne de l'infanterie; mais ce nom, qui comprenait les aigles des légions, demeura surtout appliqué aux différents étendards appartenant à chaque manipule, à chaque cohorte séparée. (Voir les n°s 1, 3, 4, 5, 32, 35.)

Le *vexillum*, étendard ou drapeau, fut toujours l'enseigne unique et particulière de la cavalerie. C'était une pièce d'étoffe de forme rectangulaire, attachée par le haut à une traverse horizontale, flottant dans les airs, au milieu de laquelle étaient peints ou brodés le nom et le symbole de la légion, et le nom ou le chiffre des cohortes et des centuries, afin que chaque soldat pût reconnaître la sienne. (Il en était du moins ainsi à l'époque du bas-empire, au rapport de Végèce.) Le vexillum était quelquefois surmonté d'une aigle (voir n° 7); tantôt il était frangé par le bas et orné de rubans latéraux, tantôt on se contentait de l'attacher au haut d'une pique, ou plus simplement encore d'une hampe, sans autre ornement.

Dans l'origine, ce drapeau servait aussi à l'infanterie; puis il devint la bannière distinctive des auxiliaires, comme le *signum* l'était des légions. Il existe des spécimens originaux en bronze de la monture du vexillum. Le drapeau de la cavalerie était de couleur bleue; celui de l'infanterie était rouge; celui du consul était blanc. (Voir les n°s 2, 6, 7, 8, 17, 25, 30, 33.)

La *flammula*, n°s 23 et 34, était une bannière dont se servaient quelques troupes de cavalerie des armées romaines à une époque avancée : ce n'est qu'une variante du vexillum traditionnel. On ne sait si son nom lui vint de ce qu'elle était jaune, comme le voile des fiancées (*flammeum*) ou de ce qu'elle était découpée à son bord inférieur en langues pointues comme une flamme.

Le *labarum*, qui fut l'étendard impérial porté devant les empereurs romains depuis le temps de Constantin, n'était aussi qu'une autre variante du *vexillum* de la cavalerie. Il n'en différait qu'en ce qu'il était tendu, conservant sa forme rectangulaire, semblable en celà à ce que l'on peut voir ici, n° 4. Il se composait d'une pièce de soie, attachée au bois par une barre transversale; l'étoffe était richement ornée d'or et de broderies et portait la figure d'une croix et un monogramme du Christ.

Le *draco* ou dragon était une enseigne des barbares, Daces, Scythes, Parthes qui fut introduite dans l'armée romaine du temps de Trajan. Il y devint une enseigne de cohorte. Le dragon était formé de deux parties fort différentes : la tête était de métal, d'argent ou d'argent doré; à cette tête, étaient attachés un corps et une queue de dragon, figurées avec des toiles de lin, des étoffes de soie, des peaux flexibles, peintes ou teintes en pourpre,

ROMAN — ROMAIN — ROMISCH

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35

SPQR

Massias lith — Imp. Firmin Didot Cie Paris



que le vent agitait en s'engouffrant dans la gueule béante. C'est du nom de cette enseigne que proviendrait, dit-on, le nom moderne de dragon, signifiant dans son sens primitif : soldat de cavalerie suivant l'enseigne du dragon.

Plusieurs des enseignes ici représentées ont, soit en haut, soit en bas, un fer de pique. Les porte-drapeaux les convertissaient en armes défensives quand ils étaient serrés de près dans la mêlée. Les crochets que l'on voit à quelques-unes des hampes, servaient à les supporter. Les enseignes représentées sur les monuments sont communément ornées de couronnes et chargées de petits boucliers, *clipei*, sur lesquels il y avait probablement des portraits ou d'autres emblèmes relatifs aux événements particuliers de chaque légion. On y remarque aussi des créneaux, n°s 1, 10, 14, 27, comme trophée des villes prises, ou des becs de galère, n° 30 : ils rappelaient d'anciens exploits. Parmi les symboles de ces enseignes, la main qui s'y rencontre fréquemment avait, outre la signification traditionnelle que nous avons signalée, celle du souvenir du serment de fidélité qu'on faisait en élevant la main droite étendue; elle était aussi un signe de concorde et d'union, soit entre les différentes armées, soit entre les troupes et leur chef. Elle avait fait donner à l'enseigne le nom particulier : *concordia*.

L'exemple n° 1 a fait conjecturer que l'on plaçait les torches au haut des enseignes dans les marches nocturnes.

En temps de deuil, de calamités publiques, on supprimait pour un temps tous les ornements des enseignes; c'est ce que firent du moins les légions après la mort de Germanicus, et cet exemple certain semble concluant.

(*Ces spécimens, recueillis sur les monuments romains, sont reproduits d'après Montfaucon et Mongez.*)

EC

ROMAIN

L'ARMEMENT DES GENS DE GUERRE ET DES COMBATTANTS DU CIRQUE DEPUIS LES DERNIERS TEMPS DE LA RÉPUBLIQUE.

Les légionnaires : les *triarii,* les *impediti,* l'*eques,* le centurion, le *phaleratus,* tribun militaire. — *Cæsar imperator.* — Le *signifer,* le *vexillarius.* Les combattants du cirque : le mirmillon, l'hoplomaque, le rétiaire. — L'aigle romaine, etc.

PLANCHE DOUBLE.

N° 24. — Le *triaire,* légionnaire, soldat d'infanterie de ligne ; restitution d'après un bas-relief du Louvre.

N° 25. — Détail de l'équipement.

Le harnais de guerre de ce soldat est presque entièrement encore celui du guerrier grec. Les *triarii,* corps de fantassins pesamment armés, formaient la troisième division de l'ancienne légion romaine sous le nom de *pilani.* Cette désignation venait du lourd javelot, le *pilum,* dont ils étaient armés ; mais lorsque cette arme fut donnée aux deux autres divisions, aux *hastati* et aux *principes,* ils changèrent leur ancien nom contre celui de *triarii,* soit à cause de la position qu'ils occupaient dans l'ordre de bataille où ils formaient la troisième ligne, soit parce que ce corps était composé d'hommes d'élite pris dans les trois classes de

la population romaine. Vers les derniers temps de la République, ces distinctions furent abandonnées par suite du nouveau système qui consistait à ranger l'armée en bataille par cohortes et qui réduisit tous les soldats de la légion à l'uniformité de rang et d'équipement.

Casque de bronze avec jugulaires et cimier orné d'une crinière flottante. — Cotte d'armes rappelant la cuirasse de peau ou de lin en usage chez les Grecs; fortes bretelles, lambrequins taillés carrément et prolongeant la défense de la cotte. — *Subarmale* de laine, à larges manches courtes recouvertes par les épaulières de la cotte. — *Pectoral* en bronze. A l'époque où le service militaire était comme un privilège fondé sur l'état de fortune de chacun, les citoyens qui possédaient moins de cent mille as ne portaient sur leur poitrine que cette plaque de métal de la largeur d'une palme. Le mot de pectoral sert quelquefois aussi à désigner une cuirasse tout entière. — *Gladius,* épée de bronze toujours portée au côté droit chez les Romains, contrairement à l'usage le plus constant chez les Grecs (voir sa poignée et son fourreau en ivoire, nº 25). — Le baudrier (*balteus*) est en cuir peint et travaillé. — *Cinctorium* également de cuir, avec boucles de bronze. — *Cnémides* dont le fer n'enveloppe pas les jambes; ces jambières sont cousues sur une doublure de cuir qui, bouclée, entoure la jambe sans monter par derrière jusqu'à l'articulation. — *Pilum,* arme nationale des Romains, servant comme arme de jet et employée aussi comme pique pour charger l'ennemi. Le fer de cette lance était creux dans les deux tiers de sa longueur et le manche entrait dans la douille fixée par des clous; la pointe massive avait environ $0^{m}\,22$ de longueur. — *Parma,* bouclier rond particulièrement réservé à l'infanterie pesamment armée, avant l'emploi du *scutum;* c'était encore un reste de l'armement grec. — *Crépides* en cuir.

Nº 1. — Le salut militaire du soldat romain sous les armes; l'épée nue est tenue droite devant lui. D'après une médaille portant l'inscription *C. Servil.*

Nºˢ 9 et 22. — L'*impeditus,* autre légionnaire, soldat d'infanterie de ligne, restitué d'après la colonne Trajane, et vu sous deux aspects.

Ce soldat en marche et en tenue de campagne est un de ceux auxquels on donnait le nom d'*impediti,* c'est-à-dire chargés.

Les légionnaires ne sont plus distingués en *hastati, principes* et *triarii;* il n'y a plus dans la légion que les soldats pesamment armés et, depuis Marius, les cohortes remplacent les anciennes divisions.

Casque de fer, le *cassis,* muni d'un anneau servant à le suspendre, pour la marche, au côté droit de la cuirasse, en avant. — *Subarmale* en laine. — *Femoralia,* culottes courtes imitées des braies gauloises. Ces culottes furent surtout adoptées par les troupes qui faisaient campagne dans les climats du nord. Elles étaient aussi portées par les officiers de tous grades

et même par l'empereur (voir les nos 8, 10, 23, 30 et 34). — *Focale*, cravate en laine, que l'on voit chez tous les soldats des armées de Trajan, de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. — *Caligæ;* cette chaussure militaire a ordinairement sa semelle garnie de clous. — *Lorica* formée de deux larges plaques couvrant la poitrine et de larges bandes d'acier (*laminæ*) couvrant les épaules et entourant la taille; ces bandes étaient arrangées de telle sorte que, tout en s'adaptant exactement aux formes et à la taille du soldat, elles pouvaient glisser les unes sur les autres quand les bras étaient levés ou le corps courbé. Cette cuirasse paraît avoir constitué l'armure habituelle du soldat légionnaire sous l'empire. — Petite ceinture de cuir, ornée de lanières retombant sur la tunique. — *Balteus*, baudrier en cuir. Comme punition, les généraux romains ôtaient quelquefois le baudrier aux soldats qui s'étaient mal comportés sur le champ de bataille; ceux-ci se trouvaient donc obligés de porter leur épée nue, privés qu'ils étaient du fourreau toujours attaché au balteus. — *Gladius* de la forme dite *ibérique*. Les Romains se servirent longtemps d'une épée semblable à celle des Grecs; c'est vers le temps d'Annibal qu'ils adoptèrent la lame espagnole ou celtibérienne possédant un tranchant droit, et qui était plus longue et plus pesante que l'épée grecque. — Le fourreau de l'épée, la *vagina*, est en cuir; on en faisait aussi de buis, d'orme, de chêne, de frêne, etc. — *Scutum* de bois peint, en forme de carré long, convexe pour mieux envelopper et défendre le corps. Il se posait à terre, l'homme agenouillé derrière, comme le pavois du moyen âge; la forme de ces boucliers, qui était celle de la tuile qui s'emboîte, permettait aux soldats qui les tenaient les uns dans les autres en s'en abritant, de faire ce qu'on appelait *l'écrevisse* (voir la planche ayant pour signe la Tour). Le *scutum* était fait de planches solidement jointes; à l'extérieur se trouvait une enveloppe de cuir qu'assurait et que fortifiait tout autour un rebord métallique destiné à parer les coups d'estoc et de taille. Les soldats avaient leurs boucliers peints de couleurs différentes, selon la légion, et chargés de divers ornements de bronze. Celui du légionnaire ici représenté est décoré d'un foudre avec deux ailes étendues. — *Pilum*, lance à longue pointe.

Le bagage du fantassin, dont toutes les pièces sont ici rendues ostensibles, était paqueté et, pour la marche, porté au bout d'un long bâton (voir la planche ayant pour signe la Tour). Ce bagage se composait du *sagulum*, manteau court, enroulé et ficelé; d'une outre en peau de bœuf remplie d'eau; d'un sac en cuir; d'une puisette et d'une marmite en fer; et enfin d'un filet contenant le pain et la viande.

C'est Marius qui imagina, pour parer aux inconvénients résultant de l'immense convoi de bagages qui accompagnait une armée en marche, de faire porter à chaque soldat son bagage personnel et les ustensiles nécessaires à la préparation de ses aliments. Cette nouveauté qui fit rire à l'époque, donna lieu au sobriquet de *muli mariani* décerné aux soldats, parce qu'ils portaient leurs charges sur le dos comme des bêtes de somme.

En langage militaire, le nom d'*impeditus* donné au soldat chargé de ses bagages, était opposé à celui d'*expeditus*, soldat équipé pour une marche rapide. Les parties les plus embarrassantes du costume et du bagage des *expediti* étaient transportées dans des chars.

N° 33. — Soldat légionnaire des provinces orientales de l'empire romain ; restitution d'après les bas-reliefs de l'arc de Trajan ensuite placés sur l'arc de Constantin. Ce légionnaire figure parmi les soldats en campagne contre les Daces.

N° 37. — Détail de l'armement.

Ce fantassin est équipé de façon à éprouver moins de gêne que le légionnaire portant la lorica. La souplesse était nécessaire pour combattre un ennemi impétueux et agile comme le guerrier Dace ; le corselet de fer est donc remplacé par une dalmatique composée de plusieurs doubles de cuir piqués et garnis d'œillets en bronze; espèce de grande cotte d'armes que l'expérience avait fait emprunter aux adversaires qui, en la portant, avaient démontré aux Romains les avantages de la liberté du costume de guerre. — *Cassis* formant couvre-nuque, avec jugulaires nouées sous le menton, et pourvu au sommet de l'anneau fixe servant à suspendre l'arme pendant la marche ; la tête était alors nue ou couverte de quelque bonnet. — *Focale*, la cravate réglementaire. — *Subarmale* et *femoralia* de même couleur. — *Sagum*, vêtement militaire porté par les officiers et les soldats, pièce d'étoffe rectangulaire qui, détachée du corps, pouvait être étendue comme drap. Pour se couvrir, on pliait le sagum en deux; une fibule ou un nœud le fixait sur l'épaule gauche. Les citoyens prenaient généralement le sagum quand le *tumultus* était proclamé, c'est-à-dire dans le cas d'une invasion ou de désordres intérieurs. — *Balteus* de cuir; poignée d'épée et fourreau de même nature (voir le détail n° 37). — Deux javelots dont l'un, le *veru*, a une pointe de fer ronde, effilée et plus aiguë que l'autre. — *Scutum* avec lanière de cuir. — *Caligæ* formées de deux quartiers tailladés à jour, sans empeignes, lacées sur le cou-de-pied et laissant les doigts nus.

N° 15. — Cavalier chargeant la lance horizontale et abaissée, représenté sur une médaille, commémorative des campagnes en Espagne, portant les inscriptions *Segovia* et *Hispania*.

N° 21. — L'*eques*, le cavalier ; restitution d'après la colonne Trajane.

La cotte d'armes en forme de dalmatique, portée par ce cavalier, annonce encore l'équipement en usage lors de la campagne de Trajan contre les Daces. Cette cotte d'armes est formée de petites mailles réunies en un lacet serré sur une autre cotte de cuir épais. — *Balteus* en cuir, auquel est suspendue une épée dont le fourreau est renforcé de bronze. L'épée des cavaliers était plus longue que celle des fantassins, afin qu'ils pussent atteindre l'ennemi du haut de leurs chevaux. — *Parma* en bois peint, garnie d'un cercle de bronze ; ce bouclier de forme circulaire était celui de la cavalerie et des troupes armées à la légère. — *Lancea* longue et solide dont le fer est en forme de feuille de sauge. — *Caligæ* de cuir. — Éperon seulement au pied droit.

ROMAN ROMAIN RÖMISCH

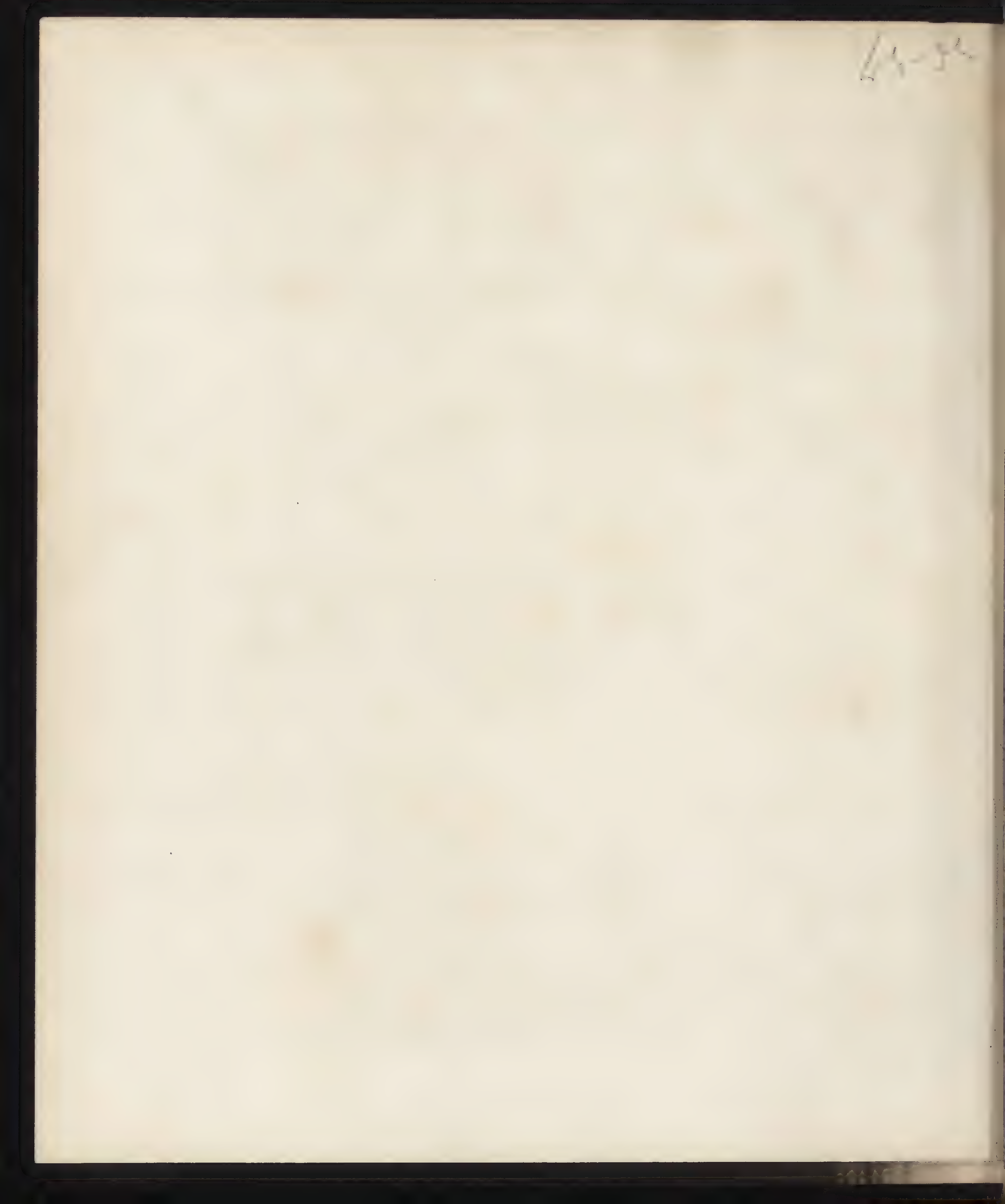
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25



Nordmann lith.

Imp Firmin Didot et Cie. Paris

EC



N° 8. — Le centurion.

Le centurion, commandant de la manipule, était un officier d'un rang inférieur à celui du tribun, par lequel il était nommé. Son poste sur le champ de bataille, se trouvait immédiatement devant l'enseigne.

Casque surmonté d'un cimier argenté, signe du grade, et d'une *crista* de plumes sombres. — *Bucculæ* (jugulaires) attachées par des charnières et qu'on pouvait lever et baisser à volonté. Pour combattre, ces *bucculæ* se fixaient sous le menton et pendant le repos, elles étaient maintenues au-dessus du casque. — *Subarmale* et braies, ou *femoralia*, de même étoffe et de même couleur. — Cotte d'armes en cuir, à double rang de lambrequins.— Cuirasse et épaulières articulées en fer bleui. — *Balteus* en cuir teint et brodé d'argent. — Fourreau d'épée garni de têtes de clous et d'ornements en argent, d'après l'original du musée de Naples. — Ceinture avec lanières pendantes servant d'ornement. — *Campagus*, demi-brodequin de cuir, lacé, laissant les orteils à découvert, propre aux officiers, et dont la hauteur était une marque du grade. — Ce centurion tient à la main l'insigne distinctif de son rang : un cep de vigne (*vitis*) sous forme de baguette, dont le commandant faisait usage pour corriger le soldat négligent ou insubordonné.

N° 10. — Le *phaleratus;* celui-ci est un tribun militaire de l'armée du Rhin, restitué d'après une pierre tumulaire.

N°s 3 et 4. — Détails de l'équipement.

La légion avait un nombre de tribuns militaires qui varia suivant le temps; on en comptait ordinairement six, placés à la tête des cohortes. Immédiatement au-dessus de ces officiers supérieurs se trouvait le commandant de la légion, le *legatus*, ou le *præfectus legionis*.

Les *phaleræ*, d'origine grecque, étaient des plaques rondes, d'or, d'argent ou d'autres métaux, sur lesquelles on voyait la tête d'un dieu, l'image d'un chef, de l'empereur, ou quelque emblème commémoratif gravé ou ciselé souvent en relief sur le disque. C'était pour les soldats romains (car il ne paraît pas que les Grecs aient eu des récompenses militaires), une décoration que décernaient les chefs qui, d'ailleurs, et comme on le voit ici, portaient eux-mêmes des phalères, les accumulant et s'en couvrant le devant du corps, presque jusqu'à la hauteur de la ceinture.

Les *torquis*, dont l'origine est considérée comme gauloise, le surnom de *Torquatus* ayant été donné à Manlius après la conquête qu'il fit du collier en torquis d'un chef gaulois, servait également de récompense pour la bravoure du soldat. Le *phaleratus* ici représenté porte, en outre de ses nombreuses phalères, deux torquis formés de fils d'or roulés en spirale.

Casque doré avec *crista* de plumes de couleur pourpre et noire.— Cotte d'armes à double rang

de lambrequins. — *Cinctorium* ou ceinturon. Les consuls, les tribuns et les officiers supérieurs de l'armée romaine sont toujours représentés avec leurs épées suspendues au cinctorium. — Épée celtibérienne à poignée d'ivoire (détail n° 4), avec fourreau cerclé de bagues ornées de portraits d'empereurs (voir n° 3). — *Parazonium*, glaive court attenant au ceinturon et porté du côté gauche ; cette arme est une dague dont l'usage devait se rapprocher de celui de la *miséricorde* du moyen âge ; elle était considérée comme une marque de distinction pour celui qui la portait. — *Scutum* en bois peint garni de bronze et dont les côtés verticaux sont en ligne brisée, faisant un angle d'ailleurs peu ouvert. — *Caligœ* de chef, brodequin fermé ayant le caractère du *campagus*.

N° 23. — Cesar *imperator* de l'époque des Antonins.

N°s 19, 26 et 27. — Détails de son costume de guerre.

L'*imperator*, sous la vieille république, c'était le général en chef ; le titre de *Cœsar imperator* fut celui des empereurs.

Vêtement de pourpre, couleur exclusivement réservée aux empereurs du bas-empire, qui avaient repris la vieille tradition des rois d'Albe.

Casque en bronze doré avec crista de plumes pourpres. — Cotte d'armes en cuir, à épaulières brodées et à manches garnies de bandelettes déchiquetées (voir n° 19) ; cette cotte d'armes prend la forme du corps et se prolonge au-dessous de la ceinture par un triple rang de lambrequins. — Ceinture de cuir bordée d'or, posée à la hauteur du thorax. — *Cinctorium* en plaquettes de bronze doré (détail n° 37). — Épée à lame dorée et à poignée d'ivoire. — *Parazonium* à fourreau de cuir orné de bronze (n° 26, détail de la poignée). — Bâton de commandement en ivoire. — *Paludamentum*, manteau militaire porté par les généraux et les officiers supérieurs, plus ample que le sagum ; une fibule le fixait sur l'épaule. — La chaussure impériale est le plus haut des campagus ; celui-ci ne laisse pas les doigts à découvert, comme on le voit sur beaucoup de monuments ; c'est un brodequin fermé teint en pourpre. — Au centre du plastron de la cotte d'armes on aperçoit une tête de Gorgone ; comme signes distinctifs, des foudres ailés sur les épaulières, sur le fourreau du parazonium et aux jugulaires du casque.

N° 30. — Le *signifer*, porte-enseigne de l'infanterie ; restitution d'après la colonne Trajane.

N° 35. — Détail de son armement.

La légion, depuis Marius, et selon Pline, n'avait qu'une aigle et un seul porteur de cet insigne principal, l'*aquilifer*.

Dix cohortes la composaient, et chacune d'elles avait son enseigne et son *signifer*.

Le manipule n'était qu'une subdivision de la cohorte ; le nom de ce petit corps lui venait

de l'unique *signum* surmontant l'étendard qui lui était propre : c'est la main ouverte que l'on voit ici. Le *manipulus* rappela longtemps les premières enseignes des Romains, une poignée d'herbe attachée à une perche et portée devant les troupes. Puis, la main droite ouverte, étendue dans la position du serment de fidélité dont elle était comme le souvenir, perdit sa première signification traditionnelle et devint même un signe de concorde et d'union qui fit donner à l'enseigne surmontée de la main ouverte, le nom particulier de *concordia* (voir sur les enseignes militaires des Romains, la planche ayant pour signe le Gantelet).

La *concordia*, le *signum* que l'on voit ici, est composée de patères, de l'une de ces images qui caractérisent la médaille de triomphe, de la main humaine ouverte et enfin d'une couronne de lauriers.

Cassis de bronze recouvert par une peau de panthère dont la mâchoire, largement ouverte, semble contenir le casque qui disparaît presque entièrement. Cet emploi de la tête des fauves était général parmi les porte-enseignes de l'infanterie. — *Subarmale* et braies de couleur rouge ainsi que le sagum. — *Lorica squamata* formée de petites plaques de métal imbriquées, c'est-à-dire posées en recouvrement, cousues sur un fond de cuir ou de toile, disposées de manière à imiter les écailles du poisson. — Gladius à poignée d'ivoire ; fourreau de cuir garni de bronze doré (voir le détail n° 35). — *Balteus* en cuir orné de bronze. — *Caligæ* laissant les doigts à découvert.

N° 34. — Le *vexillarius*, porte-étendard de la cavalerie.

N° 29. — Détail du vexillum. Restitution d'après la colonne de Théodose, à Constantinople.

Le *vexillum* est un véritable étendard ou drapeau ; une pièce d'étoffe carrée est attachée à une traverse horizontale surmontée ici de deux aigles en bronze (voir ce détail n° 29) ; la hampe de ce drapeau est en bois. Le vexillum fut toujours l'enseigne unique et particulière de la cavalerie romaine.

A l'époque du bas-empire, le casque en bronze et à cimier en crin a repris la forme du casque grec. — Cuirasse en cuir à deux rangs de lambrequins. — *Focale*. — *Sagum*, *subarmale* et *femoralia* ou braie de même étoffe et de même couleur. — *Parazonium* fixé au cinctorium à l'aide d'une chaînette. — Épée à fourreau de cuir suspendue au *balteus*. Brodequins hauts, lacés simplement et laissant les orteils à découvert. — *Parma* en bois peint avec *umbo* conique, à forte pointe en fer. L'*umbo* aidait à faire glisser les flèches, mais c'était surtout une arme offensive.

N° 11. — Le mirmillon, gladiateur armé *à la gauloise* et en partie *à la samnite*.

N° 6. — Détail de son harnais de combat. Les différentes pièces sont tirées du musée de Naples.

Les *mirmillones*, qui dans l'origine auraient été des Gaulois, formaient une classe de gladia-

teurs que l'on faisait ordinairement combattre contre les hoplomaques (voir n° 17) ou contre les rétiaires (voir n° 32).

Ils portèrent le casque gaulois. Celui à grille, doublé de laine, qui figure ici, est d'importation samnite ; saillie en avant et derrière pour protéger le front et la nuque ; masque fixe percé de trous servant pour la vue (voir n° 6). — Sangles de cuir traversant la poitrine et se reliant à des bretelles. — Ceinture rouge comprimant le torse. — Cinctorium de cuir orné de *bulles* de bronze. — *Campestra* plissée sur les hanches, sorte de jupon attaché autour des reins et descendant environ jusqu'aux deux tiers des cuisses. Les gladiateurs et les soldats, après s'être dépouillés de leurs autres vêtements, gardaient le campestre pour s'exercer ; il tirait son nom de ce que les exercices avaient ordinairement lieu dans le champ de Mars. — Brassard consistant en lames de fer articulées *en écrevisse.* — Épée droite. — A la jambe gauche, une cnémide de bronze attachée sur une grande jambière de cuir, suivant la mode samnite ; courte jambière de laine à l'autre jambe. — *Scutum* en bois peint. — Le pied gauche est chaussé du *calceus,* le soulier fermé ; le pied droit chaussé de la *caliga* laissant les orteils à découvert.

Le mirmillon n'avait guère conservé des Gaulois que son torse nu pour le combat.

N° 12. — Le *thrax*, *thraex* ou *threx;* le gladiateur armé *à la thracienne.*

N°s 7 et 14. — Détails de son armement.

Casque fermé et seulement percé de deux trous pour la vue, à nasal mobile garantissant la visière ; cimier arrondi ; saillie en avant et en arrière (détail n° 7). — Espèce de baudrier relié à une épaulette en lanière de cuir. — Campestre de cuir peint. — Ceinture de cuir à boucles de bronze. — La grande et forte jambière de bronze est probablement l'*ocrea* qui couvrait le tibia depuis la cheville et montait jusqu'au-dessus du genou. Des boucles servaient à attacher l'ocréa à la jambe. Cette jambière avait ses bords garnis de petits trous servant à piquer la doublure. Les Grecs et les Étrusques portèrent l'ocréa ; les Samnites n'en garantissaient que la jambe gauche. — Brodequins lacés, découvrant les orteils. Ces brodequins se rapprochent de l'*endromis* grec, chaussure faite pour des gens qui avaient besoin de déployer beaucoup d'agilité et de vigueur. — *Sica,* épée dite *de Thrace,* espèce de dague très pointue et à lame recourbée ; la poignée de cette dague est protégée par une espèce de garde cylindrique qui l'entoure et qui fait partie de l'arme (voir le n° 14) ; le gantelet de fer de la main qui tient la sica est relié par des bandelettes à la manche de mailles. La sica était l'arme nationale des Thraces ; aussi l'employait-on beaucoup chez les gladiateurs qui empruntaient à ces peuples plusieurs détails de leur équipement. — *Parma threcidica*, bouclier thrace qui n'était pas rond comme la parma ordinaire, mais de la même forme que le *scutum*, seulement un peu plus étroit et plus court. Ainsi que le mirmillon armé à la samnite, ce gladiateur thrace, sous les armes pour le combat, a la *guige* de son bouclier passée sur son torse nu.

On donnait le nom de *pinnirapus* à tout gladiateur opposé comme adversaire à un Samnite ou à un Thrace qui tous deux portaient des plumes à leurs casques, plumes que le but de leurs adversaires était de saisir et d'enlever, d'où ce nom de *pinnirapus*.

N° 17. — L'*hoplomachus;* figure tirée du recueil de lampes de terre cuite de Passeri.

Sous l'empire, on donna le nom d'*hoplomachus* aux anciens gladiateurs dits *Samnites* ou armés de pied en cap. Cet hoplomaque porte une cuirasse et des chausses de mailles; *scutum* long et bombé ; casque entièrement fermé par une visière fixe percée de trous, comme dans le n° 11 ; cnémide ou *ocrea* à la jambe gauche et brodequins sur lesquels s'arrêtent les longues chausses. Il tient une épée droite.

N° 32. — Le *rétiaire.*

N° 36. — Détail de son armement.

Le rétiaire est ainsi nommé du filet (*rete*) qui constituait son arme particulière et distinctive. Le *rete* était entre ses mains une arme offensive complétée par la *fuscina* ou *tridens.*

Son art était de bien lancer le filet sur la tête du Thrace ou du Samnite avec lequel on le mettait aux prises, généralement un *secutor* ou poursuiveur, armé du bouclier et de l'épée. S'il réussissait à envelopper le *secutor*, il l'attaquait avec son trident; mais si ce coup manquait, le rétiaire prenait immédiatement la fuite, en s'efforçant toutefois de rattraper son filet pour le lancer de nouveau avant que son adversaire l'eût rejoint.

Bras gauche armé d'une forte épaulière en bronze, relevée pour protéger la tête, et d'une manche de mailles à gantelet, serrée au poignet par une lanière de cuir (voir le profil de l'épaulière, n° 36). — *Campestra* plissée sur les hanches. — Ceinture en cuir avec *bulle* de bronze. — Jambières en cuir fort maintenues par des lanières. — *Caligæ* laissant voir les orteils.

A dater de l'établissement du christianisme, les combats de gladiateurs devinrent rares. Constantin les interdit et ils furent entièrement abolis par Honorius.

L'origine des combats de gladiateurs, devenus un amusement pour le peuple romain, remonte aux époques où l'on faisait des sacrifices humains aux dieux, et particulièrement à l'usage général dans la haute antiquité, d'immoler des esclaves aux funérailles des riches et des puissants. Les Étrusques et les Campaniens, au lieu d'égorger silencieusement les victimes, avaient pour coutume de les armer, et de faire combattre ces esclaves pour qu'ils s'entretuassent autour du bûcher. C'est de ces malheureux *bustuarii* qu'est né le *gladiator,* l'homme du *gladius.*

Ce seraient Decimus et Marcus Brutus qui, en l'an 488 de Rome, auraient été les premiers à faire combattre en public des gladiateurs aux funérailles de leur père.

Le caractère religieux de ces combats, qui furent primitivement des sacrifices, explique la présence des vestales dans les arènes publiques; leur place y fut toujours réservée; place d'honneur, et au premier degré de l'amphithéâtre.

Les combats du cirque furent fort variés, les *essedarii* combattaient sur des chariots ; les *andabatæ*, à cheval et les yeux bandés ; les *dimachæri*, avec une épée dans chaque main ; les *catervarii* combattaient par troupes.

Les *fiscales* ou *cæsariani* étaient ceux qui étaient entretenus aux frais du trésor public ; les *auctorati* étaient les gladiateurs libres.

Hercule était le dieu particulier des gladiateurs ; les *rudiarii*, ceux qui avaient quitté le métier, ayant reçu la baguette, le *rudiarius*, pour marque de leur liberté, suspendaient leurs armes dans son temple.

C'est sous l'empire que la passion des combats de gladiateurs atteignit son apogée. L'empereur donnait de ces jeux au jour de sa naissance; à l'occasion des dédicaces des édifices publics; aux triomphes, avant le départ pour la guerre ; au retour, après les victoires, etc. Suétone rapporte que Tibère donna deux combats de gladiateurs, l'un en l'honneur de son père, l'autre en celui de son aïeul Drusus.

Commode exerça lui-même le métier de gladiateur, et descendit dans l'arène.

Enfin, et après que les premiers gladiateurs avaient été des esclaves, des prisonniers de guerre, ou des criminels condamnés à mort, Constantin défendit de faire combattre les criminels et les fit envoyer aux mines.

Malgré l'abolition par Honorius de la sanglante coutume de ces combats, ils ne cessèrent complètement qu'à la destruction de l'empire d'Occident par Théodoric, roi des Goths.

Les Grecs, si passionnés pour les luttes des athlètes, ne se familiarisèrent avec les combats des gladiateurs qu'à la suite de la domination romaine. Les Athéniens, seuls, ne voulurent jamais admettre de gladiateurs dans leur ville.

N°s 2 et 13. — Aigles de légion; d'après des médailles commémoratives, l'une portant l'inscription *Caes. Aug.* et l'autre *Q. F. Catus Sex. Allius.*

Pour distinguer les légions, les aigles avaient des formes différentes ; tantôt on les représentait debout, tantôt assises; on leur mettait parfois des foudres aux serres (voir n° 13), mais les ailes étaient toujours déployées comme symbole d'une activité permanente. Les aigles romaines étaient entourées d'une grande vénération ; on jurait par elles et ces serments avaient l'importance de ceux qu'on fit plus tard sur la croix.

Malgré tous ces prestiges de sainteté, si les aigles avaient été coulées en un métal aussi précieux que l'or, elles auraient pu tenter d'autres ennemis que les *barbares.* Il est donc permis de supposer que les aigles étaient seulement dorées ou argentées; les médailles romaines prouvent à quel point de perfection les Romains possédaient l'art de plaquer, dorer et argenter les métaux.

N° 16. — *Pinea,* la pomme du pin; figure que l'on rencontre très fréquemment au sommet du *signum.* Cette pomme de pin représente à elle seule l'étendard sur le revers d'une médaille dont l'autre face porte un char de triomphe.

N° 18. — *Victoria* personnifiant la gloire acquise par la cavalerie dont elle porte le *vexillum,* sous un César *imperator.* D'après une médaille avec inscription.

Nos 5, 20 et 28. — Personnifications de *Roma.*

Le nos 5 est casqué de la tête d'un animal cornu dont la peau sert de couvre-nuque; cette figure semble rappeler les origines de Rome. D'après une médaille portant les inscriptions *C. Licin. Varus* et *Numa Pompili.*

Le n° 20 a un casque à visière de principe phrygien; le timbre est orné d'une chimère et d'ailes placées de chaque côté; médaille commémorative de la guerre contre Jugurtha.

Le n° 28 rappelle aussi par sa forme phrygienne les origines de Rome et le débarquement d'Énée. Médaille commémorative des guerres de Pompée.

N° 31. — Horus, figure en bronze de la dernière période romaine,
environ 350 après J.-C.

Costume de chef militaire séjournant en Égypte. Les Romains se pliaient, selon les exigences du climat, aux coutumes des pays dont ils faisaient la conquête : on l'a vu pour l'usage des braies devenu général, mais qui paraît avoir pris naissance dans les guerres des Gaules; on l'a également reconnu chez les légionnaires de Trajan, lequel, dans les campagnes contre les Daces plus agiles que les Romains, fit adopter à ses fantassins et à sa cavalerie la dalmatique de ses ennemis. Sous le soleil de l'Égypte, nous retrouvons le harnais de guerre d'un chef romain portant le haut *campagus* des Césars, complété par le *klaft* local dont l'emploi rappelle ici celui du haïk des Arabes dont les officiers français se coiffent en Algérie, selon la coutume indigène.

Les n°s 1, 2, 5, 13, 15, 16, 18, 20 et 28 sont tirés des *Romanæ et Græcæ antiquitatis monumenta*, par H. Goltzius ; Anvers, 1608.

Les n°s 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, proviennent de la collection des costumes de guerre organisée au Musée d'artillerie de Paris, sous la direction de M. le colonel Leclercq.

Le n° 17 est emprunté aux *Antiquités* de Mongez.

Le n° 31 est une statuette en bronze du British Museum.

Voir, pour le texte : l'Italie ancienne, *par MM. Duruy, Filon, Lacroix et Yanoski.*
Univers pittoresque, 1862.



ROMAIN

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES. — LES SACRIFICES.

		1	
2		3	4
5	6	7	8

Le n° 1 représente un sacrifice de purification, *suovetaurilia*, dédié à Mars, où l'on immolait trois victimes mâles, un porc, un mouton, un taureau. On promenait processionnellement les trois animaux autour de l'endroit à purifier, puis on les égorgeait. La procession se fait ici autour d'un camp; l'empereur remplit le rôle du *Martialis* et pontifie en versant le vin de la patère sur le feu de l'autel en briques. D'un côté de la tente impériale, sont les insignes militaires; de l'autre, l'*augurale* où l'on prenait les auspices. Le *camillus* tient le pot à vin, et le *spondaules* joue de la double flûte, *tibia longa*. Les *victimarii*, précédés de musiciens, conduisent les *immolatus* saupoudrés de farine, cérémonie préliminaire qui a donné son nom aux sacrifices (*mola*, farine sacrée) : on fait ainsi trois fois le tour du camp. Le taureau porte la bandelette à franges, la *vitta* sacrée; le porc est enguirlandé de la *serta*. Excepté le prêtre, le *flamen*, et le camille, tous sont couronnés de laurier.

Le *popa*, qui doit abattre le taureau, en est le conducteur; sa hache est la *scena*, ou *sacena*, arme à deux tranchants qui a d'un côté la large lame de la *securis* et de l'autre, la petite lame de la *dolabra*. Le suivant est le *cultrarius*, qui achève les victimes avec le couteau sacré. Ces deux sacrificateurs portent le *limus*, qui était une sorte de jupon tombant de la ceinture aux pieds, bordé dans le bas, tout autour, d'une bande de pourpre : c'est le vêtement propre au *popa* qui frappe l'animal offert aux dieux ; quand il était plus court, comme ici, on lui donnait l'épithète de *succinctus*. Parmi ceux qui suivent le *cultrarius*, l'un semble porter le *libum*, sorte de gâteau, fait de fleur de farine, de lait, d'œufs et d'huile, dont on faisait offrande aux dieux.

Au n° 2 le sacrifice est fait d'un seul taureau et de fruits dont une pomme de pin, d'ordinaire dédiée à Cybèle : c'est encore l'empereur qui fait le sacrifice ; le camille tient l'*acerra*, boîte contenant l'encens des sacrifices ; l'autel bas est orné de la *serta* de fleurs.

Le n° 3 représente encore Trajan sacrifiant ; on voit par la diversité des costumes portés par l'empereur que sous ce rapport il y avait pleine liberté ; l'autel est carré, comme tous ceux qui figurent dans ces fragments, mais on en faisait de circulaires ; on construisait l'*ara* en gazon, en pierre, en briques, en marbre sculpté : il y avait une cavité au sommet pour le feu et un orifice de côté ou en bas par lequel s'échappaient les libations de vin ou le jus des offrandes consumées.

Le n° 4 donne l'attitude des *victimarii*, proprement serviteurs ou ministres employés aux sacrifices, tenant la victime ; elle va recevoir du *popa* le coup qui doit l'abattre : c'est du dos de la hache que ce coup est porté. Ils sont tous couronnés de laurier.

Le n° 5 est un fragment d'un sacrifice à Neptune ; le taureau était noir, comme ceux que l'on sacrifiait à Pluton.

Le n° 6 représente un *popa* armé du *malleus*, maillet, autre instrument qui servait à assommer les victimes.

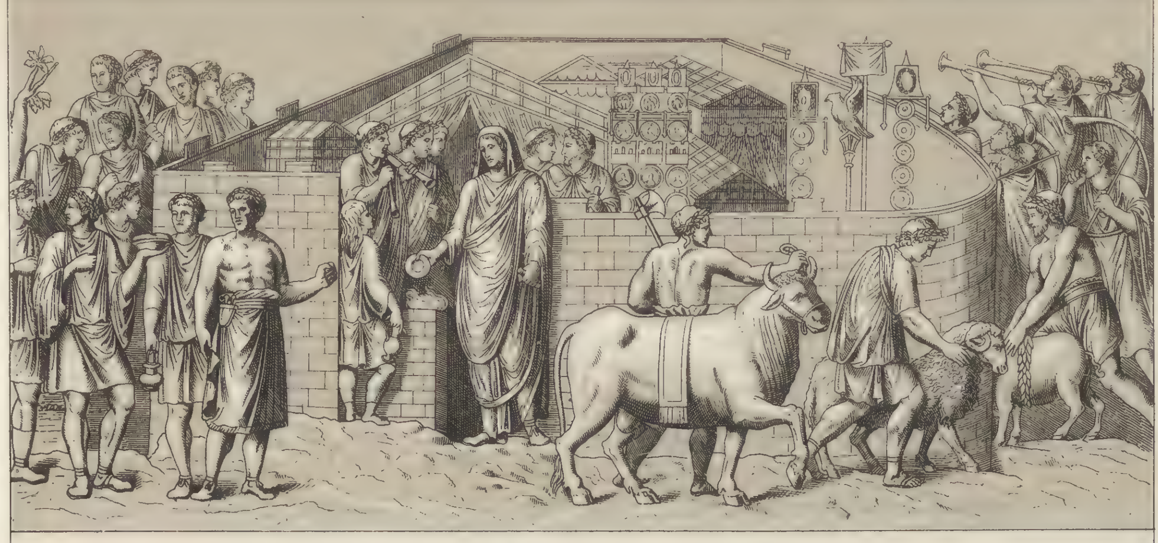
Le n° 7 représente un sacrifice non sanglant ; les deux hermès du fond qui soutiennent le fronton d'un temple font croire que ce sacrifice est dédié à Mercure. L'autel qui ne contient que de la flamme est l'*ara thuricrema* sur lequel on répandait et on brûlait de l'encens : cette épithète pouvait être appliquée d'ailleurs à tous les autels, car on y brûlait toujours de l'encens. C'est une femme qui sacrifie assistée d'une petite fille.

Le n° 8 est un sacrifice soit à Cybèle, soit à Bacchus. Il semble qu'on y puisse reconnaître l'*ignispicium*, la pyromancie, cette branche de l'art de la divination où l'on s'exerçait à prédire l'avenir par l'observation des matières enflammées. Le *tympanum*, et le *lituus*, la trompette d'airain à bout recourbé, figurent dans ce sacrifice.

Les nos 1, 2, 3, 5, 6 *proviennent de la colonne Trajane.*

Les nos 4, 8 *sont des marbres romains, et le n°* 7, *un ivoire également romain ; on les trouve reproduits dans* l'Antiquité expliquée de Montfaucon.

C'est le Dictionnaire des antiquités romaines et grecques d'Anthony Rich *qui a été notre principal guide.*















Massias lith

Imp. Firmin Didot et Cie Paris





ROMAIN

INSTRUMENTS DES SACRIFICES RELIGIEUX.

A, B, C. — Trépieds. — On les faisait de bronze, de marbre, de métaux précieux. C'était un souvenir du trépied sacré de la pythie, à Delphes. On les offrait aux dieux et ils étaient consacrés dans les temples. — Le trépied servait parfois aux sacrifices ; on le donnait aussi aux particuliers comme marque d'honneur et comme récompense du courage.

D, E. — *Acerra*, boîte où l'on prenait l'encens pour le brûler. En général il était de bronze.

F. — *Thuribulum* ou encensoir. Cet instrument, connu des anciens, servait aux usages sacrés et était aussi d'un usage public.

G. — *Præfericulum*, vase pour le vin sacré, servant à le verser dans les patères.

H. — Pot à vin en poterie avec une seule anse servant au même usage, de la plus haute antiquité, et toujours conservé pour les besoins du culte.

I. — Vase que l'on conjecture avoir servi de bénitier.

J, K, L, M. N, O. — Patères avec ou sans manches, servant à recueillir le sang des victimes ou à recevoir le vin sacré, ou encore à présenter des offrandes de diverses natures. L'inscription du disque L a fait douter que cette patère ait été destinée aux mystères du paganisme ; elle aurait été fabriquée par des chrétiens.

P. — Cage pullaire contenant les poulets dont on tirait l'augure. On sait que s'ils refusaient de manger le grain, cet augure était des plus mauvais.

Q. — *Simpulum*, grande cuiller à long manche, servant dans les sacrifices à puiser le vin dans le cratère.

R. — Bâton augural, dont la forme a donné celle de la crosse des évêques chrétiens.

S. — *Aspersoir*, composé d'un pied de chèvre et de crins de cheval.

T. — *Malleus*, maillet pour abattre les taureaux.

U. — Couteaux pour découper les victimes.

V. — Haches de cuivre, *acieres*, qu'on appelait aussi *secures;* elles n'avaient qu'un large tranchant, l'autre côté faisait masse, à la différence de la *dolabra* qui y avait une petite lame.

X. — Couteau pour égorger.

Y. — Instruments divers, fourchettes et spatules en usage.

Z. — *Secespita*, couteau à lame de fer très-pointue et à manche rond, qui devait pendre à la ceinture. Sa forme étant la même que celle des fusils des bouchers, servant à aiguiser les couteaux, il est vraisemblable que cet instrument était employé pour le même usage.

Z. Z. — Cuillers en argent de très-petite dimension, que Montfaucon conjecture avoir servi à prendre l'encens dans l'acerra.

(*Documents tirés de l'*Antiquité expliquée, *de Montfaucon.*)



Massias lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

GM

ROMAIN

COSTUMES CIVILS. — LES VÊTEMENTS DRAPÉS. — LE *TOGATUS* ET LES DAMES ROMAINES A L'ÉPOQUE IMPÉRIALE. — UN CAVALIER COMBATTANT.

Le vêtement romain fut, de tout temps, grave, sévère, et c'est surtout par la majesté qui se dégage des amples plis du vêtement drapé, c'est-à-dire la toge, disposée sans l'agrafe du manteau militaire, le *paludamentum*, que le costume romain prend sa plus belle physionomie. La *palla* dont s'enveloppaient les dames romaines était également un vêtement drapé, ayant ce même caractère grave et sévère ; mais malgré le nombre des œuvres d'art qui les représentent, les costumes des femmes romaines nous sont cependant peu connus, parce que la plupart des statues leur donnent les attributs et même les costumes des divinités grecques. Tout porte d'ailleurs à croire que le costume des dames romaines se rapprochait du caractère ionien, et l'on peut, pour les détails, se renseigner à cet égard dans nos planches grecques. Les Romaines avaient une grande tunique et un manteau ; les femmes mariées portaient un grand voile ; les jeunes filles attachaient leur manteau sur l'épaule. Les étoffes étaient riches, brodées de pourpre et d'or, mais on n'a aucun renseignement précis sur l'*instita*, par exemple, l'étoffe qui allongeait la tunique et qui tombait sur les pieds. On suppose que c'était une sorte de bande large, semblable aux *falbalas* ou *volants* modernes, cousue au bas du pan de la tunique de dessus, laquelle, avec cet accessoire devenait une *stola;* mais, en définitive, aucune œuvre de la peinture ou de la sculpture qui nous soit parvenue ne représente cet ornement d'une façon certaine.

La *toga* était le principal vêtement de dessus du citoyen romain, et le *togatus*, le Romain portant la toge, était un nom opposé à celui du grec, le *palliatus*, portant le *pallium*. La toge était un costume civil ; à l'armée on lui substituait le manteau militaire, le *sagum* et le *paluda-*

mentum. Sous l'empire, l'épithète de *togatus* n'appartint plus proprement aux classes ouvrières ; la toge, dont l'ampleur s'était accrue, et qui complétait la grande tenue d'un Romain, n'était portée par les citoyens des classes populaires que les jours de fête ; les artisans la déposaient pour leurs travaux, ne conservant que la blouse ou tunique, ce qui les fit désigner sous le nom de *tunicatus*. La toge des hautes classes se distinguait d'ailleurs de celle des autres ; excepté dans les cas de deuils privés, elle était ordinairement en laine blanche, de belle qualité, ce qui en faisait un vêtement de prix ; c'était la laine de couleur sombre et foncée qui était surtout employée pour la toge des artisans et des pauvres. Tout citoyen romain, quelle que fut sa position sociale, portait donc ce vêtement national par excellence, et il était fier d'un privilège qui affirmait sa qualité. Un étranger ne pouvait s'en vêtir ; et quand le Romain banni avait perdu le droit de cité, il devait quitter cette toge que le citoyen romain gardait même en pays étranger. Les esclaves, n'étant point citoyens, ne portaient point la toge ; mais on autorisa les affranchis à en faire usage.

La toge blanche dont se couvraient ceux qui, briguant une charge, se présentaient à l'élection du peuple, fit appeler ces gens *vêtus de blanc, candidati*, d'où notre mot *candidat*. La toge de l'empereur était de pourpre.

La toge primitive ne différait peut-être point du pallium des Grecs ; on la mettait sur la peau et sans tunique, comme le font voir des statuettes étrusques, qui la présentent bordée d'une broderie plus ou moins large et riche. Cette toge était relativement petite, et, soit qu'on la drapât sur une épaule de manière à dégager le bras droit, soit qu'on s'en enveloppât comme d'un manteau, elle ne pouvait donner les beaux et amples plis de la toge à l'époque impériale, et, en définitive, il est difficile d'affirmer que ce vêtement des Étrusques, de forme rectangulaire, fut bien une toge, du genre connu, le drap de celle-ci ne paraissant point avoir été jamais coupé sur un rectangle. Si ce vêtement est cependant celui qui fut désigné communément sous le nom de *toga restricta*, il faut en inférer que les coupes de la toge différèrent, ce qui d'ailleurs paraît certain, et est une cause de complication dans l'étude de ce vêtement, à propos duquel les archéologues ont, en quelque sorte, proposé chacun un système plus ou moins discutable.

Et d'abord comment le vêtement étriqué des premiers âges, est-il devenu l'ample toge des sénateurs romains. On manque absolument d'exemples transitoires. Sous la république, il est certain que la toge n'était point telle que la montrent les statues qui datent presque toutes de la Rome des empereurs, et alors que la toge devint le long vêtement traînant jusqu'à terre, exigeait l'emploi fréquent de la litière, et prenait un caractère éminemment aristocratique ; mais, faute de monuments, ce sont les textes seuls qui ont fourni aux érudits la marche des transformations qui se sont produites.

On s'arrête à peu près à croire que l'augmentation de la surface de la draperie, qui commença sous la république, n'altéra pas d'abord le caractère de ses contours. Étendue à plat, et ayant la forme d'un croissant, elle se composa d'un segment de cercle plus grand que le

demi-cercle primitif, de manière à tenir le milieu entre la toge archaïque et celle qui prévalut en dernier lieu. Dans cette mesure, ce serait la toge portée habituellement par Auguste, *neque restricta, neque fusa,* ni étriquée, ni très ample. Ce que cette augmentation de surface rendit nécessaire ce fut la modification apportée à la façon de draper la toge, à laquelle, en l'adaptant au corps, on fit faire sur le devant du torse un pli lâche auquel on donna le nom de *sinus*, qui fut d'abord court, mais devint double et de beaucoup plus d'importance dans la *rotonda,* la toge ample qui prévalut sous les successeurs d'Auguste, et qui est celle qu'on connaît le mieux.

La *toga fusa*, ou la toge ample aurait reçu le nom de *rotonda*, parce que, étendue à terre, elle formait un cercle complet; on la disait, *bien coupée,* lorsque la partie de cette toge que l'on fixait à la base du cou était échancrée, mais de façon seulement que le vêtement tînt mieux, et offrît, pour entourer la personne, de plus larges plis.

L'arrangement de cette toge agrandie nécessitait toute une éducation; les élégants de Rome consacraient un temps infini à en ajuster les plis; on commençait par poser un pan de la toge sur l'épaule gauche, de manière qu'un tiers environ de la longueur totale du vêtement couvrît le côté gauche de la personne et tombât par devant jusque entre les pieds, on passait ensuite le reste de la draperie derrière le dos, puis sous le bras droit; on la pliait alors en deux, à peu près par le milieu; on en couvrait ainsi le devant du corps, puis on la rejetait par-dessus l'épaule gauche, de sorte qu'elle tombait jusqu'aux talons. Nos deux exemples, n°s 2 et 5 montrent la rotonda sous ses deux aspects, et drapée de cette façon. Le n° 5 présente cet arrangement produisant le double *sinus*. L'un est formé par la partie de la draperie qui est rejetée en dehors par-dessus l'autre, en offrant l'envers du vêtement par une large ouverture descendant près du genou, et dans bien des statues se prolongeant plus bas encore, à très peu de distance au-dessus du bord inférieur de la draperie, disposition que Quintilien considère comme la plus convenable. L'autre *sinus* est formé par le pli même de la partie supérieure de celui qu'on vient de voir. Cette partie supérieure est en oblique, le pli allant de dessous le bras droit sur l'épaule gauche avec le travers d'un baudrier. Ce pli, le *balteus*, devait s'arrondir avec aisance sur la poitrine. et n'être ni raide ni tendu, sans cependant être trop lâche. Enfin, comme le bout du pan de la toge que l'on commençait par poser sur l'épaule gauche aurait traîné à terre et embarrassé la marche à cause de la grande longueur de cette draperie, on en relevait une partie de dessous cette espèce de baudrier ou *sinus* supérieur, autour duquel on en formait un petit pli rond, appelé *umbo,* et ce pli en maintenait l'extrémité inférieure à une hauteur convenable.

Le sénateur siégeant conservait sa toge, mais sans qu'elle fût drapée de cette façon, faite pour la marche. Une statue antique, que l'on pense représenter Caton d'Utique, le montre assis; la toge n'a plus ses grands replis; posée droit comme un manteau dégageant les épaules, les deux pans ramenés en avant couvrent les bras; les jambes sont croisées l'une sur l'autre, et du côté droit le pan de la toge couvre entièrement les jambes; le pied droit qui est celui de la jambe posée sur l'autre se dégage des plis tombant à terre, mais la main droite est prise sous

le manteau. De l'autre côté, le bras gauche étant relevé, la main est dégagée. Cette draperie du magistrat assis conserve toute sa majesté, et la beauté des plis plus libres est plus grande encore que celle de l'espèce de ligotage du *togatus* en marche. Il était d'ailleurs nécessaire que, pour siéger, on se dégageât d'une pareille enveloppe, et qu'on en allégeât le poids en laissant tomber la draperie, en partie sur le siège, ou à terre. Le sénateur debout à la tribune devait naturellement se présenter avec la toge drapée sur les épaules, et les mains dégagées, comme le montre le n° 5.

La physionomie, sinon la plus solennelle, au moins la plus grave de la toge, serait celle de la *toge voilée*. On donnait le nom de *velatus* à celui qui, en drapant sa toge, en disposait une partie de manière à s'en couvrir la tête. Les hommes suivant un enterrement se voilaient la tête avec leur toge, et c'était un signe de deuil, mais ce n'était pas de la même façon que celle représentée ici par le n° 13, laissant le visage à découvert, et qui est celle de la toge voilée portée par le principal sacrificateur dans les monuments romains. La statue n° 13 représente un orateur en plein discours, et la toge voilée indique la gravité des paroles prononcées. Les orateurs prenaient un soin particulier d'arranger leur toge pour parler en public ; ce vêtement était d'un grand effet à la tribune, et la disposition qu'on lui donnait n'était pas indifférente. Quintilien, dans l'*Institution de l'orateur* appelle son attention sur ce point. Le *velatus*, tenant ici un discours dont la gravité est indiquée par la tournure donnée à sa toge, était un orateur éloquent, sénateur et tribun du peuple en 91 : M. Livius Drusus, fils d'un autre Drusus, tribun du peuple avec Caïus Gracchus en 122 av. J.-C. Lorsqu'un orateur prenait la parole dans l'assemblée du sénat, il avait le droit de parler aussi longtemps qu'il voulait sans qu'on pût l'interrompre, ni la lui ôter. Un jour que César voulait faire passer un décret, Caton parla toute une journée pour empêcher ce décret de passer. Le soir, César le fit arrêter et conduire en prison. Mais le sénat tout entier se leva et l'y suivit ; César dût se hâter de relâcher son prisonnier. On peut dire que cette belle statue indique, de toutes les façons, l'inviolabilité de celui qui, dans la forte quiétude de son droit, expose au sénat des choses graves en un langage que l'orateur s'applique à rendre persuasif, mais qu'il impose avec une mâle fermeté. M. Livius Drusus, quoiqu'il appartînt, comme son père, au parti aristocratique, médita les plus grands changements dans la constitution romaine. Il proposa et fit adopter une partie de ses plans ; mais, par des circonstances particulières, ses mesures devinrent très impopulaires. Le sénat décréta alors que toutes les lois de Drusus, adoptées contre les auspices, étaient nulles et sans effet. Drusus se mit à ourdir une formidable conspiration contre le gouvernement ; mais un soir, comme il entrait dans sa propre maison, il fut assassiné et mourut quelques jours après. La mort de Drusus anéantit les espérances des *socii*, à qui il avait promis le droit de cité, et fut immédiatement suivie de la guerre sociale. La toge voilée de l'orateur, reprenant un rôle analogue à celui des Tibérius et Caïus Gracchus, et périssant de la même fin tragique, est donc parfaitement bien dans le rôle qui convient à cette figure historique. Le n° 10 offre un autre exemple de la physionomie de la toge disposée aussi par un orateur. Les sénateurs

avaient pour costume une longue tunique blanche décorée sur le devant par une large bande de pourpre verticale, le *laticlave.* On voit cette bande sur la poitrine du nº 5.

Leur toge, la *prætexte,* était aussi ornée d'une large bande de pourpre, empruntée aux Étrusques, et fut portée par les principaux magistrats, les dictateurs, les préteurs, les édiles, les rois, tant qu'il y en eut, quelques collèges de prêtres, et enfin, les empereurs, qui eurent à en maintenir l'usage, aux temps où la toge trop incommode se trouvait généralement remplacée par la lacerne et la pénule. Adrien, renouvelant un édit d'Auguste, ordonna aux sénateurs et aux chevaliers de ne paraître en public que vêtus de la toge, et ne permit qu'au préfet de Rome, qui devait être toujours prêt à se porter partout, de porter en ville la *penula,* qui était un vêtement militaire. La toge fut, en définitive, portée presque toujours à Rome jusqu'à Constantin. La bande de pourpre, cousue ou brochée sur le bord inférieur de la toge, et qui la fit appeler *prætexte,* figurait sur la toge des enfants jusqu'à leur puberté. Ils la portaient avec la *bulla,* et la remplaçaient à dix-sept ans par la *toga pura* ou *virilis*, la toga toute simple, faite en laine blanche, sans ornement ni couleur.

La toge de deuil était de couleur obscure.

La *toga picta,* toute ornée de broderies, était celle des triomphateurs; sous l'empire, les consuls et les préteurs quand ils célébraient les jeux du cirque, comme on les reconnaît sur les diptyques consulaires des derniers temps de Rome, où leur main levée tenant le mouchoir (mappa) donne le signal du commencement des courses, adoptèrent cette toge brillante, ornée de bandes de pourpre, de morceaux d'étoffes à fond d'or et d'argent, découpés sous différentes formes; on donna aussi à ce vêtement d'apparat le nom de *toga palmata.*

La toge d'été, *toga rasa*, était d'une étoffe légère. Il y avait même des toges transparentes, *togæ vitreæ.* Enfin, la *toga trita* était une toge usée, et l'on donnait le nom de *togatulus* à la personne pauvre qui portait une toge très grossière, râpée, ou trop courte.

Pendant longtemps la toge fut commune aux deux sexes; mais les femmes honnêtes la quittèrent et l'abandonnèrent aux courtisanes, de sorte que le nom de *togata* devint une flétrissure: on l'appliquait aux prostituées, et aussi aux femmes mariées renvoyées pour cause d'adultère, auxquelles la toge était imposée; mais il est difficile d'admettre que cette dernière toge fut la même que celle dont le citoyen était fier.

Quoique la toge fût un vêtement civil, on eut souvent l'occasion de la voir figurer dans les tumultes et les séditions actives. Les gens du peuple la disposaient alors pour le combat, et l'on disait cette façon de la ceindre, à la *Gabienne,* en raison d'un vieux souvenir relaté par Servius. Les Gabiens étant occupés à la célébration d'un sacrifice, se trouvèrent inopinément assaillis par leurs ennemis; ils se ceignirent sur-le-champ de leurs toges, marchèrent au combat d'où ils revinrent vainqueurs, et conservèrent l'usage de combattre ainsi. Dans le calme, le *cinctus gabinus* se présente comme une manière particulière d'ajuster la toge; on en jetait un pan sur la tête, et l'on passait l'autre par derrière autour des reins, de façon à former pour l'œil comme une ceinture. Dans l'action du combat, la tête est découverte, le

pan de la toge qui la couvrait est enroulé au bras gauche pour la défensive, et le bras droit est armé d'un bâton. Les jambes sont suffisamment dégagées par le relèvement des pans de la toge dans la ceinture formée par celle-ci au-dessus de la taille.

Il était d'usage de relever avec ses bras les pans de la toge pour la marche; cela était d'ailleurs nécessaire, car la longueur démesurée de la toge ample était si embarrassante qu'elle exposait à des chutes en cas de précipitation. Suétone rapporte que « Caïus sortit si brusquement de l'assemblée, qu'en marchant sur un pan de sa robe, il tomba du haut des degrés ».

Rentrés dans leurs maisons, les Romains s'empressaient de quitter la toge pour prendre la *domestica vestis :* ce vêtement, ou cet habillement composé de plusieurs pièces, car on ne sait au juste ce qu'était le *synthesis* que portaient les Romains aux heures des repas, mais jamais dans d'autres moments, ni en public, excepté pendant les saturnales, où tous les rangs étaient confondus, et où personne ne portait la toge.

Les suppliants rejetaient la toge sur l'épaule; les condamnés et les bannis la quittaient, comme on l'a vu. Enfin, on conservait, sous l'empire, la coutume de couvrir le lit nuptial avec une toge.

Il est parlé ci-dessus du laticlave, le *clavus latus,* large raie ou bande de couleur pourpre, courant le long de la tunique, dans une direction verticale, sur le devant de la poitrine. Le droit de la porter était un des privilèges exclusifs des sénateurs romains, et, par une faveur spéciale, il semble avoir été accordé à des chevaliers. La marque distinctive de l'ordre équestre était le *clavus angustus,* la bande étroite ou *angusticlave*, également de couleur pourpre, mais d'un caractère différent. Cette marque se composait de deux bandes étroites, descendant parallèlement sur le devant de la tunique, l'une à droite et l'autre à gauche. Cependant cette disposition n'a point le caractère exclusif d'une marque de distinction, ou le perdit avec le temps; car, aux époques impériales, on retrouve cette double bande étroite de couleur pourpre dans les vêtements des domestiques, des échansons, des valets servant à table; c'est une livrée qui a passé aux laquais. On rencontre fréquemment dans les peintures des catacombes l'angusticlave, dont la double bande est unie, et parfois même découpée comme une broderie d'ornement. De la part de ces premiers chrétiens qui, quelle que fût leur condition, s'honoraient du titre de serviteurs de Dieu, l'angusticlave pouvait être orné avec une sorte d'ostentation; c'est le luxe de cette humilité, caractérisée par les inscriptions : « Ici repose dans le sommeil de la paix Agel Perga, servante de Jésus-Christ, qui vécut dix-huit ans »... « Ce courageux martyr fut le fidèle serviteur de Dieu », etc. Il semble donc bien que l'angusticlave fût devenue comme une marque de la servitude que les hommes ainsi que les femmes ont fréquemment dans ces peintures, généralement symboliques.

Le nº 3 est un exemple de l'empereur la tête laurée et portant la toge de couleur pourpre. Ce type se trouve sur un bas-relief enclavé dans l'arc de triomphe de Titus.

Le nº 4 représente Néron, dont on connaît assez la vie licencieuse, et qui fut un de ces



Vierne del

Imp Firmin Didot et Cie Paris

G M.

empereurs qui délaissèrent la toge. Il est encore à l'âge du *monstre naissant* dont parle Racine, et son ajustement, d'ordre composite, est celui que Levacher de Charnois a proposé pour la tragédie de *Britannicus*. Il est d'ailleurs bien raisonné, et rendu probant par l'érudit.

Néron, qui chanta en public sous le costume d'un musicien, et qui fit même placer dans sa chambre une statue qui le représentait dans ce rôle, était un fantaisiste. Suétone dit qu'il ne portait pas deux fois le même vêtement; dans tous les cas celui dont il se servait le moins, ce fut la toge. Sévère se présentant aux portes de Rome à la tête de ses troupes, et en tenue militaire, descend de cheval, quitte la chlamyde ou paludamentum pour revêtir la toge et entrer dans la ville où il chemine à pied. Néron revenant de la Grèce, et se décernant lui-même le triomphe, entre dans Rome sur le char dont Auguste s'était servi, et s'y montre revêtu d'une tunique de pourpre et d'une chlamyde ornée d'étoiles d'or. Enfin Suétone peint cet empereur par un trait général : Il osait se montrer en public, revêtu d'un vêtement domestique, qu'on appelait *synthesina*, portant au cou le *sudarium*, une sorte de cravate ou de mouchoir, sans ceinture et sans chaussure. C'est sur ces données que cet empereur est représenté, la tête laurée, en tunique aussi bien grecque que romaine, un *colobium*, une blouse ceinte d'un cordon, descendant à peine aux genoux, avec deux demi-manches très amples donnant à ce vêtement un caractère de mollesse, complété par la cravate; les caleçons ou culottes courtes, *feminalia* ou *femoralia*, qui paraissent avoir été adoptés surtout lorsque la toge ne fut plus de mode; les *fascia*, la bande d'étoffe longue et étroite enroulée à la jambe, et qui se trouve ici à la hauteur de l'espèce de bas porté par les danseuses de Pompéi, et qui était surtout à l'usage des femmes, quoique Auguste en eût pris l'habitude. Enfin à ce costume civil, mais tout efféminé, s'ajoute le manteau du chef militaire, le *paludamentum* ou la *chlamyde* agrafée; aux pieds, le *calceus patricius*. Le tout, richement orné, fin et léger.

Le nº 6 offre un type du cavalier combattant. N'ayant point alors la photographie de ce bronze, nous n'avions pu faire entrer cet exemple dans la composition de notre planche concernant les costumes militaires des Romains. Le personnage, qui est Alexandre le Grand, n'appartient point d'ailleurs étroitement à la série par son costume. Mais le bronze est romain, et l'attitude du cavalier sans étrier et dans l'action du combat est toute générique ; et c'est à ce titre que nous l'insérons ici.

Les dames romaines. Le *pallium* ou la *palla*.

La dame romaine en tenue de ville porte un habillement en rapport avec la gravité que a toge ample et la tunique longue donnaient aux citoyens des hautes classes. Cet habillement est d'une extrême pudicité, et, soit que la dame fît usage d'un voile spécial et tombant pour se couvrir la tête, soit que ce fût avec la *palla* que cette tête fût couverte, les plis en étant ramenés en avant des deux côtés, cette dame à la ville apparaît le plus généralement comme une femme voilée, c'est-à-dire cachée de toutes parts, sauf le visage et les mains, plus ou moins

dégagées de la draperie servant d'enveloppe supérieure, et qui, avec la robe longue, partant de la base du cou pour descendre jusque sur les pieds, se présente sous le mystère d'un costume dont rien ne décèle les formes qu'il recouvre. Car, sous ce rapport, l'habitude des sculpteurs, mouillant les draperies pour les rendre plus adhérentes au corps qu'elles semblent mouler en produisant un plus grand nombre de plis délicats, fait dire aux statues beaucoup plus de choses que les vêtements d'usage n'en exprimaient dans la réalité; et, en principe, on doit considérer la dame romaine enveloppée dans sa palla, comme ayant plus d'un rapport avec les dames empaquetées de l'Orient. Seulement, les Romaines y mettaient plus de goût, guidées qu'elles étaient par la belle statuaire grecque.

La palla des dames romaines n'est point la *palla* des Hellènes : celle-ci est une tunique agrafée sur l'épaule et dont les plis, qu'elle soit ceinte ou non, tombent droit; la palla romaine est le pallium, vêtement à la grecque, particulier aux philosophes qui s'en drapaient, mais sans l'agrafer. Au fond, cet habit, grec comme la toge était l'habit romain, n'était qu'une couverture drapée de forme simple, et qui n'atteignit jamais, étant dépliée, les dimensions de la toge longue, qui mesurait jusqu'à trois fois la hauteur totale de l'homme. Sa coupe devait être rectangulaire. Suétone appelle le pallium « une couverture de lit », et Apulée qui dit que l'on voilait avec le pallium le visage des morts, indique la sévérité de la palla, dont la *Pudicitia patricia* et la *plebeia* étaient enveloppées dans leurs sanctuaires à Rome, et probablement avec moins de grâce que le chef-d'œuvre représentant *Polymnia* ou *Polyhymnia,* la muse de l'hymne sublime, inclinée, s'appuyant et dans cette attitude pensive qui fait de cette figure le plus bel exemple du pallium porté par les femmes, c'est-à-dire beaucoup plus ample et long que celui des philosophes. Les dames romaines elles-mêmes ne laissaient point leur palla tomber aussi bas, car elles prenaient le soin de laisser à découvert le bas de la robe, pour qu'on en pût voir cet *instita*, si important dans la toilette, bordure, frange ou falbalas, mais dont on ne sait au juste la nature, et qui peut-être comporte ces diverses variétés, sans compter encore celle-ci que nous devons indiquer comme une solution assez probable. La *stola*, ou la robe de femme, vêtement caractéristique de la nationalité romaine, était une tunique très large, quelquefois à longues manches, d'autres fois à manches courtes, serrées au bras par des agrafes; on la mettait par-dessus la chemise, la tunique intime, et elle était fixée au corps par deux ceintures, dont l'une passait sous le sein, l'autre au-dessous des hanches, de manière à présenter entre ces deux liens qui la comprimaient, un grand nombre de petits plis irréguliers. Ce qui constituait le caractère distinctif de la *stola*, c'était *l'instita.* D'après une fresque des thermes de Titus, représentant, à ce que l'on croit, Véturie, la mère de Coriolan, on aurait enfin l'*instita longa*, dont parle Ovide. La figure se présente de profil, et l'*instita* serait une pièce d'étoffe additionnelle cousue sous la ceinture la plus basse, et se prolongeant en arrière de manière à former une traîne, que l'on faisait plus ou moins longue. Cette pièce qui, dans l'origine, aurait eu pour but de cacher les talons, serait ainsi devenue la queue des robes portées par nos dames, et les archéologues

qui ont observé de près cette peinture, affirment que cet ornement est accessoire, et ne fait point partie de la robe, qui lui doit son nom de *stola*, la robe traînante.

Nous n'insisterons pas sur l'examen de chacune de ces figures de femmes, ces statues parlent d'elles-mêmes, on en a vu le caractère général, et il suffit d'indiquer le caractère particulier qu'elles peuvent avoir par le vocable sous lequel ces dames sont connues.

Le n° 8 est une *Pudicitia* du musée du Vatican. Sa palla est relativement assez étroite, et comme la tête en est voilée, elle est un peu plus remontée que les autres; le diadème est tout aussi grec que romain, et la chaussure est de ce genre des crépides à haute semelle que les dames romaines ont portées avec la plus grande exagération.

Le n° 9 est une Calliope, la muse de la poésie épique; sa palla ample est disposée avec une de ces préméditations qui rappellent le soin qu'exigeait le drapé de la grande toge; soulier plein et sans épaisse semelle.

Le n° 12 est une *Sibylla*, une de ces femmes douées du don de prophétie, et que, communément, on croit avoir été au nombre de dix, personnages légendaires, du reste. La disposition de la palla dont sa tête est couverte, et qui retombe à peu près également sur ses deux bras, convient à la matrone romaine; statue du musée de Naples.

Le n° 7 est également la représentation d'une sculpture antique. La dame assise est enveloppée de sa palla si entièrement que ses deux bras restent cachés, en même temps que la main droite en relève les plis de façon à voiler une partie du visage. Cette belle figure, dont on a fait une Agrippine pour le théâtre, en modifiant la chevelure et en y ajoutant un diadème, donne assurément une des plus nobles expressions de la palla. Cette statue, en marbre de Paros, se trouvait dans les jardins de Marly.

Le n° 4 est une jeune fille de qualité, reproduite d'après un antique de la villa Médici. Le principe de son costume est celui qui a été décrit; seulement la palla moins ample est plus simple; on voit à celle-ci le repli que la double ceinture faisait faire à la stola; chaussures pleines, sans apparence de semelle.

Le n° 1, composé surtout d'après la Noce Aldobrandine, a une tournure plus populaire; la robe n'est point la robe traînante, la chaussure est une simple sandale, enfin la palla moins ample est drapée avec moins de soin, et voile moins que les autres.

Les modèles originaux concernant les hommes proviennent : n° 2, de la villa Médici; n° 5, de la villa Panfili; n° 6, du musée de Naples; n° 10, d'un antique du jardin de Marly, auquel on donnait le nom de Britannicus, et le n° 13, du musée de Naples.

Le n° 11, désigné comme étant d'ordre composite, est emprunté au recueil formé par Levacher de Charnois, et publié à Paris en 1790. C'est l'ouvrage d'un véritable érudit, et les dessins de Chery, gravés en taille-douce par Alix et imprimés en couleurs, sont de très bons documents en ce qui concerne surtout les Romains que l'école de David a connus le mieux;

c'est à ce recueil que nous devons les colorations de ces costumes, qui ne sont, au reste, que très sommaires.

Quant au texte, nous n'en saurions recommander aucun spécialement. La question du costume romain n'est pas d'hier, et dans notre résumé sur les principales pièces qui donnent à ce costume sa physionomie historique, chacun dit son mot, fournit un renseignement, depuis Ferrario jusqu'à Rich, depuis l'encyclopédie de Mongez jusqu'à M. René Ménard dans sa *Vie privée des anciens,* et depuis les vieux Latins jusqu'à M. Heuzey, donnant à l'École des beaux-arts des leçons qui méritent d'être sténographiées par ses élèves. Cette matière du costume est bien singulière, et l'on ne saurait trop s'étonner du manque de précision descriptive de la part des anciens en ce qui le concerne. Quel parti un artiste peut-il tirer de ce que dit, par exemple, Suétone de la *domestica vestis,* le deshabillé du Romain rentré chez lui ? « C'était un habillement simple, que l'on conservait sans soin, et que l'on prenait sans inquiétude. » C'est tout, mais comme le moindre brin de mil, c'est-à-dire le plus léger croquis, ferait bien mieux l'affaire.

Sans les satiriques, les poètes, ou un savant comme Pline, on ignorerait presque tout de ces vieilles mœurs ; mais malheureusement les railleurs comme Juvénal et Martial, les poètes comme Horace, Ovide, Catulle, parlent beaucoup plus des parfums et des onguents, des maquillages, de tous les artifices de la toilette, qu'ils ne parlent du costume même, et surtout qu'ils ne le décrivent. S'agit-il des perruques, de la teinture des chevelures naturelles ou de celle des étoffes, les documents abondent ; mais à propos de la coupe des costumes, c'est presque le néant ; et cependant combien tout indique l'activité que devaient avoir les caprices de la mode, si exigeante, vieillissant si rapidement en devenant ridicule, que l'on eut le singulier usage de faire des perruques dont on ornait les statues, et que l'on changeait à volonté pour les rajeunir. Le buste de Lucille au Capitole est de cette sorte, il a une perruque de marbre noir qui s'enlève, de façon à céder la place à quelque perruque, blonde, rouge, peut-être bleue comme celle que Properce reproche à Cynthia de porter, ou encore dorée, en imitation de Galba, qui alla jusqu'a se faire dorer les cheveux, et sans compter la mode sur la façon de les tresser ou de les friser.

D

ROMAIN

COIFFURES.

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23

Ces exemples provenant en général d'œuvres d'art romain, nous les avons classés sous cette rubrique, quoiqu'il y en ait quelques-uns d'origine grecque.

GREC.

Nos 1, 8, 9.

Coiffures d'après des peintures et bronzes d'Herculanum.

No 2.

Personnage coiffé de la *causia*, bonnet des marins; d'après Caylus.

Nos 20, 21.

Figure sous deux aspects; statue découverte à Apt, en Provence.

No 22.

Femme voilée; pierre gravée.

ROMAIN.

No 3.

Provient d'Herculanum.

Nos 4, 5.

Pierres gravées, musée Florentin.

No 6.

Julie, fille de Titus; Cab. des médailles, B. N.

No 7.

Hélène, mère de Constantin; médaille.

No 10.

Julie, fille d'Auguste.

No 11.

Femme, d'après Caylus.

No 12.

Femme coiffée du *caliendrum*, sorte de perruque; d'après Caylus.

N° 13.

Perruque.

N° 14.

Faustine, épouse d'Antonin ; pierre gravée.

N° 15.

Plotine, épouse de Trajan ; pierre gravée.

N° 16.

Julie, fille de Titus.

N° 17.

Femme, d'après Caylus.

N° 19.

Livie, femme d'Auguste.

N° 23.

Faustine, jeune fille d'Antonine, épouse de Marc-Aurèle; pierre gravée, musée du Louvre.

N° 18.

Zénobie, reine de Palmyre ; médaille frappée en Égypte. (Recueil de Banduri.)

Massias lith

Imp. Firmin Didot et Cie Paris





ROMAIN

L'AMULETTE. — LES ABRAXAS.

Les amulettes sont des images, figures ou objets que l'on porte sur soi comme un préservatif contre les maladies et les maléfices. Ce n'est pas une pièce de costume, et on ne peut non plus considérer l'amulette comme un objet de parure, quoiqu'elle puisse en avoir l'apparence. Dans certaines régions, et il semble que ce dut être l'état primitif, l'amulette prend le caractère, l'importance d'une espèce d'insigne national qui, comme le manitou de l'Américain du Nord, et surtout comme le gris-gris de l'Africain de la haute Égypte, que les anciens Israélites ont porté, accuse nettement l'origine de celui sur lequel on le trouve.

Les Grecs connaissaient ces préservatifs. Les Latins leur donnaient les noms de *probra*, *servatoria*, *amolimenta*. Ils étaient persuadés que les athlètes qui portaient de ces phylactères, remporteraient la victoire, ou du moins triompheraient des charmes que leurs antagonistes pouvaient porter sur eux. Ils les nommaient encore *præfiscini*, préservatifs contre la fascination. Ceux qu'ils pendaient au cou des enfants étaient d'ambre ou de corail, représentant des figures de diverses natures. Les chrétiens n'ont pas été exempts de ces superstitions. Saint Jean Chrysostome reproche à ceux de son temps de se servir de charmes, de ligatures, et de porter sur eux des pièces d'or représentant Alexandre le Grand (voir nº 7) regardées comme des préservatifs. Le concile de Laodicée interdit aux ecclésiastiques de porter des amulettes ou phylactères sous peine de dégradation. Charlemagne les défendit dans ses Capitulaires. Mais il n'était pas facile de détruire ces vagues croyances, propagées par les Arabes, répandues dans les Gaules, mélangeant les anciens cultes avec le nouveau culte chrétien, comme le firent les Gnostiques, les Basilidiens et les Valentiniens du second siècle. C'est de cette époque que datent les pierres gravées connues sous le nom *d'abraxas*, à cause de la fréquence de ce nom donné alors au Dieu suprême sur un grand nombre d'entre elles.

Ces préservatifs ont passé aussi pour des talismans, avec le dérivatif *abracadabra*, dont on se servait comme d'un terme magique guérissant la fièvre double, tierce et autres maladies. Voici une ordonnance générale d'un médecin basilidien, Quintus Serenus Samonicus : « Écrire « plusieurs fois sur un papier le mot *abracadabra*, en retranchant toujours une lettre jusqu'à ce

« que le tout se termine en cône; l'attacher au cou du malade. » Dans ses vers ce médecin préconise l'excellence et l'efficace de ce talisman. Les empiriques, les femmes ont contribué à maintenir ces erreurs, et les pierres basilidiennes, les abraxas, figurent naturellement dans le bagage de la magie noire. Il est probable que même aujourd'hui, sous plus d'un fichu de Provençale, sous la mante de plus d'une Espagnole, on trouverait encore l'amulette basilidienne.

Ces croyances bizares ont enfanté des pierres gravées de peu de valeur, en général. Montfaucon en a publié un très-grand nombre, divisé par lui en sept classes.

1° Abraxas à tête de coq : La tête de coq, c'est le soleil, c'est l'animal qui l'annonce; le fouet est pour animer les chevaux. L'inscription du n° 2 est en grec : *Donnez-moi la grâce et la victoire, puisque j'ai prononcé votre nom caché et ineffable.* Ce nom caché est Jao, le Jehovah des Hébreux. — N°s 2. Face et revers. — 3. Face et revers. — 25. Face et revers.

2° Ceux qui ont la tête ou tout le corps du lion, dont l'inscription est quelquefois Mithra. — N°s 4. Face et revers. — 8. Face. — 28. Face et revers. — 32. Face (l'inscription du n° 28 fait voir que c'est la tête du traître Judas que tient en main le lion victorieux de la tribu de Juda.)

3° Ceux qui ont l'inscription ou la figure de Sérapis : N°s 5. Face. — 11. Face. — 14. Face et revers. — 23. Face et revers. — 33 et 34. Faces.

4° Ceux qui représentent des Anubis, escarbots, serpents, sphinx et singes : N°s 17. Face. — 18. Face et revers. — 20. Face. — 29. Face et revers.

5° Ceux qui donnent l'image de la figure humaine, avec ou sans ailes : N°s 1. Face. — 6. Face. — 9. Face et revers. — 12, 21. Faces. — 26, 27, 30, 35. Faces et revers. — 36. Face.

6° Les inscriptions sans figures et les inscriptions hébraïques : N°s 7. Face et revers. — 13, 15. Faces. — 16, 19, 22, 24. Faces et revers. — 31. Face.

7° Les abraxas qui sont d'une espèce extraordinaire et plus bizarres : N° 10. Face et revers.

On portait ces pierres ou plaques métalliques pendues au cou, ou on les introduisait dans les parures comme les colliers et les coiffures; parfois elles étaient le *signum* monté en bague, dont les Romains faisaient usage comme d'un cachet; en ce cas le caractère est gravé à l'envers, pour se trouver à l'endroit sur l'empreinte (voir n° 36).

Parmi les inscriptions déterminant clairement le caractère de ces préservatifs, on remarque celle du n° 27 qui dit : *gardez-moi*, au revers : *Sabao;* celle du n° 24 : *Jao, Abraxas, Adonaï, saint nom, puissances favorables, gardez Vibie Pauline de tout mauvais démon.* Enfin, les serpents, comme ceux des n°s 5 et 11, étaient considérés par les Égyptiens comme de bons démons. Le n° 1 serait le Christ couronné; le n° 8 est une pierre, jaspe sanguin, provenant du cabinet des antiques de la Bibl. nat. de Paris.

Montfaucon, l'*Antiquité expliquée*, et le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, Paris, Firmin-Didot, vol. I, 1858.

ROMAN — ROMAIN — ROMISCH

Massias lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris





ROMAIN

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

INSTRUMENTS A VENT.

Nº 1. — *Flûte*, employée dans les chœurs, les sacrifices, les théâtres, dans les champs et les villes. On l'appelait *avena*, *fistula*, *tibia*, selon la matière. L'avena était un chalumeau fait de la tige de folle avoine; ce devait être la plus ancienne des flûtes. C'est la fistula qui a donné son nom à la flûte.

Nº 2. — *Tibia*, est un nom générique donné à plusieurs instruments à vent que l'on fit d'abord de quelque os de jambe d'animal. Minerve fit des flûtes d'os de cerf, dont elle joua au festin des Dieux. On se servait aussi de l'os de la jambe d'un cheval, d'un chien, d'une grue; aussi étaient-elles souvent un peu tortues. On en fit de buis, de corne et de métal : ce qui les caractérise, c'est la présence de trous que fermaient à volonté les doigts, et leur embouchure que l'on introduisait entre les lèvres pour souffler.

Nº 3. — *Tibia gingrina*, petite flûte en usage en Phénicie et en Égypte faite d'un roseau de petit diamètre, produisant un son aigu comme notre *fifre*.

Nº 4. — Trompette d'airain, dont le bout recourbé rappelle la forme du *lituus*, clairon des Romains.

Nº 6. — *Tibia longa*, longue flûte que l'on employait dans les temples, pendant les sacrifices, au moment de la libation. Sa taille égalait presque celle du joueur.

Nº 7. — *Tibiæ pares*, paire de flûtes dans lesquelles le musicien soufflait à la fois. Chacune était un instrument séparé et complet; elles étaient toutes deux dans le même ton, basse et haute. Il a été trouvé un de ces instruments dont l'intérieur était d'ivoire; il était recouvert en dehors d'une lame d'argent.

Nº 8. — On ne sait, dit Montfaucon, si cet instrument est une flûte.

Nº 9. — *Tibiæ conjunctæ*, instrument de mode phrygien dont les sons ont reçu l'épithète de *biforis*. L'embouchure unique évitait l'inconvénient de souffler dans deux flûtes séparées. On s'en servait surtout dans les cérémonies du culte de Cybèle. Il y en avait dont les deux bouts recourbés en forme de cornes leur ont valu le nom de *tibiæ curvæ*.

Nº 10. — *Tibiæ impares*, paire de flûtes de diamètre inégal, ayant chacune un diapason et des sons différents, dans lesquelles soufflait en même temps un seul musicien; très-commune dans les monuments antiques.

Nº 11. — Flûte ou trompette.

Nº 12. — Trompette faite d'une coquille percée, inventée, dit Montfaucon d'après Hygin, par Tyrrhenus, dont le son retint le nom de chant tyrrhénien. On s'en servait chez les Romains pour convoquer les amis d'un défunt, afin qu'ils vinssent rendre témoignage qu'il n'était mort ni par le fer ni par le poison.

Nº 13. — Trompette droite, fréquente sur les monuments romains; sa présence sur l'arc de Titus, parmi les dépouilles conquises, montre qu'elle était en usage chez les Juifs.

Nº 15. — *Tibia obliqua*, flûte fourchée assez semblable à notre basson; l'embouchure, placée sur le côté

du tube, permet de tenir, en jouant, l'instrument dans une position oblique ; les sept trous sont sur le côté. On prétend que ce fut Midas qui l'inventa, et on en attribuait l'usage aux satyres et aux bacchants.

N° 16. — Instrument non fourché, à embouchure disposée comme la précédente.

N° 17. — *Cornu*, grand cor circulaire, trompette de guerre et de chasse. Celui qui en jouait à l'armée était appelé *cornicen*. La traverse que l'on voit à cet instrument servait à le soutenir sur l'épaule. Un cornicen de l'arc de Constantin joue ainsi de ce cor ; le bras gauche est passé sous la traverse, la main et le coude se reposent sur la partie courbe. La main droite tient l'instrument, qui doit être fort peu incliné, au-dessus de la traverse, près de l'embouchure.

N° 18. — Grande corne plus simple, servant à des usages analogues à ceux dont il vient d'être parlé.

N° 19. — *Tibia utricularis*, musette connue des Grecs.

N° 20. — Musette combinée avec neuf tuyaux disposés en flûte de Pan et ayant un soufflet pour donner du vent ; cet instrument extraordinaire est tiré des médailles contourniates de Néron.

N° 24. — Espèce de flûte ou trompette qui s'enflait et rendait des sons par les trous ronds et les taillades.

N° 22. — Grande corne, traversée par une autre corne.

INSTRUMENTS A CORDES.

N°s 14 et 38. — *Monocordes* : l'un a la forme d'un arc ; on prendrait plus volontiers l'autre pour un archet de violon que pour un instrument de musique. Aristide Quintilien dit que ce fut en pesant que l'on inventa les sons du monocorde ; de là le poids que l'on remarque au n° 14 ; il assure et règle la tension.

N° 28. — *Dicorde*, guitare à deux cordes.

N° 26. — *Trigonum*, triangle à cordes dont on jouait en le portant sur l'épaule. La *pandura* était un instrument à trois cordes, dont la nature n'est pas bien connue.

N° 27. — Lyre à sept cordes, avec le plectre.

N° 36. — Harpe, figurant dans les anciens monuments.

N° 32. — Autre *trigonum* à trente-cinq cordes établies sur un corps résonnant.

N° 33. — *Cithara*. Instrument à cordes de haute antiquité, se rapprochant de la guitare moderne.

INSTRUMENTS DE PERCUSSION.

N° 5. — *Cymbalum*, composé de deux demi-globes creux, en métal de cloche, avec un anneau à chaque sommet pour les tenir entre les doigts et les frapper l'un contre l'autre des deux mains. Les cymbales servaient principalement au culte de Cybèle et de Bacchus.

N° 21. — *Tintinnabulum*, clochette-sonnette. Les sonnettes étaient de même forme et servaient aux mêmes usages que de nos jours.

N° 29. — Timbres ou cloches pendus à l'entrée des thermes pour sonner les heures d'entrée et de sortie.

N° 23. — Instrument, en triangle isocèle, ayant un anneau de suspension.

N°s 25 et 31. — *Tympanons* avec des grelots.

N° 30. *Tympanon*, fait d'un cercle de bois avec une peau tendue que l'on frappait avec les doigts ou avec la baguette, véritable tambour de basque, connu des Grecs et usité dans les fêtes bachiques.

N° 34. — Tambour et cymbale, faits d'airain, avec une peau tendue.

N° 37. — *Crotalum*. On s'en servait pour accompagner la danse. On tenait un de ces crotales dans chaque main, et on les faisait claquer comme on fait des castagnettes La partie mobile en revenant frapper produisait un bruit vif. Ils étaient en bois ou en métal.

Documents provenant d'Italie, empruntés à *l'Antiquité expliquée* de Montfaucon.

ROMAN — ROMAIN — ROMISCH

Massias lith — Imp. Firmin Didot et Cie. Paris





ROMAIN

OBJETS MOBILIERS.

2		12		3
		5		
1	6		7	4
	9		8	
10				11

Nº 1.

Chaise curule de marbre, retrouvée au forum romain sur l'emplacement du tribunal antique, au temps de Paul III.

Nos 2, 3.

Dessin géométral de ce même siége sous ses deux faces, sans le marche-pied, d'après Piranesi.

Nº 4.

Lit retrouvé à Pompéi en 1868.

Nº 5.

Coffre-fort de terre, même provenance.

Nos 6, 7, 8, 9.

Clefs et cadenas ou serrure mobile, tirés d'une pierre gravée antique de la galerie de Florence.

Nos 10, 11.

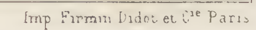
Table à quatre pieds, armoire ou buffet, provenant des peintures d'Herculanum.

Nº 12.

Vase de repas en terre cuite. — Collection Hamilton.

ROMAIN

Massias et Dorie lit

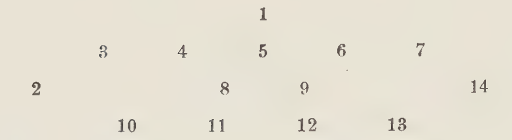






ROMAIN

LES BAINS PARTICULIERS.



Les Romains empruntèrent aux Grecs l'usage des bains artificiels. Au dire de Pline, ce fut du temps de Pompée que l'on en installa à Rome. La plupart des maisons riches en étaient pourvues. Cet avantage fut assuré au peuple sous les empereurs par les Césars qui le courtisaient. Selon Dion, Mécène aurait fait construire le premier bain public. Agrippa, dans l'année de son édilité, en érigea cent soixante et dix. Au total, on a évalué à huit cents au moins le nombre des étuves et des bains qui fonctionnèrent simultanément à Rome.

Dans les bains publics, comme dans les maisons particulières, les deux sexes prenaient le bain séparément. Les gens de service étaient du sexe auquel le bain était destiné. La décence y était observée à ce point que l'enfant pubère ne se baignait pas avec son père, ni le gendre avec son beau-père. Nous n'avons pas à parler ici des infractions aux lois qui se commirent dans les établissements publics, où des femmes vinrent se mêler aux hommes, où le maître des bains attirait les chalands par la beauté de ses servantes. L'empereur Adrien dut défendre ce mélange sous des peines rigoureuses. En abordant la description du bain particulier, faisons remarquer qu'il n'est qu'une réduction de l'installation plus ou moins vaste des thermes publics, et que ce bain, à différents degrés thermométriques, a une analogie frappante avec ceux qui sont encore pratiqués en Orient.

On établissait l'appartement des bains dans la partie la plus reculée de la maison. C'était une suite de pièces où l'on prenait : le bain froid, soit en plein air, soit dans une chambre close ;

le bain tiède; le bain de vapeur ; le bain chaud. Dans les demeures des riches, il y avait un second appartement de bains dans le gynécée. Les anciens prenaient ordinairement le bain avant le souper; il n'y avait guère que les voluptueux qui se baignassent à la suite de ce repas. Les empereurs Commode et Galien prenaient le bain cinq ou six fois le jour. Inutile d'ajouter que ce n'était pas le bain complet dont nous allons parler.

Le bain froid que l'on prenait en plein air était un bain d'immersion, dans la *piscina in area*, bassin couvert d'une toiture supportée par des colonnettes. Il y en avait d'assez grands pour qu'on pût y nager. La salle des parfums, l'*elæothesium*, où l'on venait se faire oindre au sortir du bain, est située entre celui de la cour et le bain froid de l'intérieur ; c'est la pièce qui commence par le fond le plan de la *cella*, ensemble des chambres de bains fourni par un monument romain.

N° 1. — La première salle de bain est le *frigidarium*, pièce close, voûtée, éclairée par le haut, où l'on s'immergeait dans le *baptisterium*, bassin creusé dans le sol, ayant un ou deux gradins de pourtour sur lesquels on pouvait s'asseoir pour se laver; parfois aussi, le bain froid consistait en de simples lotions que l'on se faisait debout, autour d'un bassin sur pied ou d'une cuve de dimension restreinte. De la *cella frigidaria*, on passait au *tepidarium*, dont la construction était semblable à celle de la première pièce, mais le bain tiède était toujours un bain d'immersion, et souvent même de natation. Il y avait là du linge sur des rayons, maintenu à l'atmosphère de la salle, que l'on prenait, pour s'éponger, à la sortie de l'eau. Le *caldarium*, disposé pour le bain de vapeur, était une étuve construite avec beaucoup de soin. Les ouvertures de la voûte qui donnaient de la lumière étaient closes avec des carreaux de verre ou de talc, le *lapis specularis*. Il n'y pouvait entrer d'air extérieur que lorsque, l'atmosphère devenant par trop suffocante, on faisait descendre légèrement, à l'aide d'une chaîne tirée d'en bas, un disque mobile qui, remonté, bouchait hermétiquement le plafond à son sommet. Ce *sudatorium* était en général, de forme circulaire, à voûte hémisphérique. Lorsque les murs de cette étuve étaient chauffés comme le parquet, on l'appelait *sudatio concamerata*. Avec le *laconicum* qui ne fut inventé qu'en avançant dans le temps et le *clipeus*, appareil qui en réglait la température, on parvint à modérer l'affusion de la vapeur de manière à éviter les inconvénients que l'on éprouva d'abord, lorsqu'elle s'élevait directement d'un plancher ajouré. Au pourtour de la salle étaient établis trois gradins aboutissant à des niches circulaires, contenant chacune un fauteuil de marbre. On n'arrivait à ce fauteuil qu'après avoir séjourné successivement sur les gradins en commençant par le plus bas pour s'habituer à la température de plus en plus intense à mesure que l'on s'élevait. Avant de s'asseoir, en entrant, les uns soulevaient des poids qu'ils trouvaient sur le parquet à la partie centrale, les autres se livraient à quelque exercice gymnastique, pour provoquer la transpiration. Du *caldarium* on passait au bain chaud, qui servait de première transition pour revenir à la température normale. C'était là que le patient avait alors affaire aux *tractatores*, masseurs ; aux *alipili*, épileurs, chargés aussi de couper les ongles ; aux *aliptes* qui au moyen des *strigiles* grattaient la peau dans toutes les

ROMAN ROMAIN ROMISCH

1

ELEO THESIVM

FRIGIDARIVM

TEPIDARIVM

CONCAMERATA SVDATIO

BALNEVM

FRIGIDARIVM

TEPIDARIVM

CALDARIVM

CLIPEVS

LACONICVM

LABRVM

HYPO CAVS TVM

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

LABRVM

Massias & Durin lith. Imp. Firmin Didot Cie Paris



parties pour en faire sortir la sueur; puis venait le tour des esclaves qui vous frottaient d'un liniment pour faire disparaître les démangeaisons et les échauboulures; de ceux qui vous essuyaient avec du linge fin en lin ou en coton; de ceux qui vous couvraient de la *pænula* de laine fine, à longs poils d'un côté, la *gausape*, écarlate ou bleue; et enfin des *unctores* qui enduisaient la peau d'huiles et d'essences parfumées avant la reprise des vêtements. On jouissait alors d'un véritable bien-être.

Nous n'avons point à parler ici de l'*hypocaustum*, où étaient les fourneaux et les conduits en maçonnerie qui alimentaient et distribuaient la chaleur. Les secrets de la construction n'appartiennent pas à notre sujet, et, si nous avions de la place, nous parlerions plus volontiers du luxe des salles de bains, de la nature, de la richesse des matériaux qu'on y employait, que des tuiles creuses dont on faisait les murs pour la circulation de la chaleur. Mais ce qui rentre directement dans notre cadre, c'est de montrer le raffinement des habitudes d'exquise propreté contractées par les Grecs et les Romains. L'usage fréquent du bain devenu national est tout à fait caractéristique, et explique la nature de l'habillement, conçu d'ailleurs en vue du climat. Or, le raffinement était extrême; on en jugera par la variété des parfums dont on usait. Il y en avait de liquides tels que : le *rhodinum*, composé de roses; le *lirinum*, de lis; le *cyprinum*, d'un arbre que l'on croit être le troène; le *baccarin*, de l'herbe appelée *baccar*, la gantelée de nos bois; le *gleucin*, que l'on croit avoir été fait de moust; le myrrhin; l'huile de lavande, qu'on appelait *nardicum;* la fleur de vigne sauvage, l'*œnanthinum;* il y avait encore le *cinnamominum*, dont la composition était des plus coûteuses; l'huile narcissin; l'iris; l'huile de ben, faite d'une espèce de gland; le *serpyllin*, fait de serpolet, dont on se frottait les sourcils, les cheveux, le cou, la tête, et aussi les genoux; pour les bras, on employait l'huile de sisymbre, qui est la menthe aquatique, et pour les nerfs, on appliquait l'huile de cresson, d'amaricin et celle de la marjolaine. On se faisait frotter les jambes de parfum d'Égypte; les joues et les mamelles de celui de Phénicie, etc., etc. On n'en finirait pas s'il fallait faire la liste complète des huiles de senteur, des onguents simples et des onguents composés, comme l'onguent royal, par exemple, préparé dans l'origine pour un roi des Parthes, et ne contenant pas moins de vingt sept aromates différents. C'était les Grecs qui, en Italie, fabriquaient ces cosmétiques dont les rayons de l'*elæothesium* étaient garnis.

N° 1.

Peinture murale trouvée dans les Thermes de Titus, à Rome.

Nos 3, 4, 6, 7.

Strigille. Elle était faite de fer ou de bronze. La lame recourbée était creusée en un canal pour l'écoulement de la sueur que l'instrument exprimait de la peau. Afin d'en adoucir l'action, on y mettait de temps en temps une goutte d'huile, extraite d'un vase de petite dimension, à col étroit et à petite bouche qui lui valurent le nom de *guttus :* c'est le n° 12; un de ces instruments, le n° 4, a la figure d'une étrille et non d'un racloir.

N° 8.

Bassin bâti de briques, de quatre pieds de largeur, donné par Montfaucon comme ayant dû servir pour le bain.

Nos 5 et 9.

Pincettes servant à arracher le poil.

Nos 10, 11, 13.

Flacons et ampoules pour les parfums.

N° 14.

Hémicycle de la salle du bain chaud. Les deux jeunes gens qui manient la strigille sont dans la baignoire avec le baigneur.

N° 2.

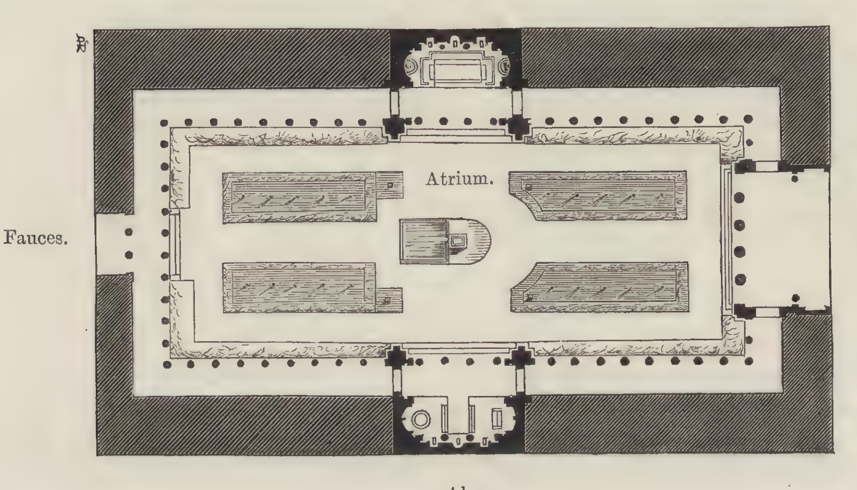
Statue antique de marbre noir représentant Sénèque dans le bain où il s'est donné la mort.



ROMAIN

RESTAURATION DE L'INTÉRIEUR D'UN PALAIS.

Plan d'ensemble.



Point de vue de la restauration.

L'*atrium* était une vaste cour, avec bassin au milieu, entourée de colonnes de marbre d'un seul morceau. Parmi les pièces qui donnaient sur les portiques, trois méritent l'attention : la première, dans l'axe principal, en face des couloirs d'entrée (*fauces*), se nommait le *Tablinum* et contenait les archives de la famille ; les deux autres, flanquées dans les axes transver-

saux, étaient les *ailes,* espèces de complément des archives ; elles renfermaient les portraits de famille, rangés chacun dans une niche ou *armarium* séparée, au bas de laquelle une inscription rappelait les titres, les honneurs et les belles actions de celui dont elle contenait l'image ; on y voyait en outre des trophées militaires et maritimes, et des tables d'offrande aux dieux Lares. C'est l'intérieur de l'une de ces pièces que nous représentons d'après les auteurs anciens. Les murs sont revêtus de marbre jusqu'à la hauteur d'appui ; le reste est orné de peintures, telles que figures d'hommes et d'animaux, terminées par des ornements capricieux, des fleurs et des feuillages en volute, du milieu desquels s'élancent de petites figures.

Cette description est extraite presque textuellement de Vitruve et de Pline.

(Restauration de M. Paul Bénard, architecte, peinte par M. Hoffbauer.)

Charpentier lith.

Imp. Firmin Didot et Cie Paris



BA

ANTIQUE

CHAUSSURES. — MODES ET USAGES, PARTICULIÈREMENT CHEZ LES GRECS ET LES ROMAINS.

Nº 1. — Chaussure d'empereur romain; d'après Baudouin (*de Calceo antiquo et mystico*).

Nºs 2 et 11. — Sandale et babouche des femmes de l'ancienne Égypte.

Nº 3. — *Solea* ou *crepida* légère; pied droit et pied gauche de la Diane à la biche du Musée du Louvre.

Nº 4. — *Crepida* de la Pallas de Velletri. Musée du Louvre.

Nº 5. — *Ocrea* rustique, brodequin de la famille des *perones;* d'après Willemin.

Nºs 6 et 6 *bis.* — Lampe romaine en forme de pied chaussé, du temps de Juvénal. Le nº 6 *bis* est la semelle; d'après Baudouin.

Nº 7. *Sandale* liturgique de Honoré Ier, pape en 638, publiée par Rocca. (*Thesaurus sacrarum antiquitatum*, tome II.)

Nº 8. — *Sandale* liturgique de Sylvestre Ier, pape en 314. Les petites rosaces qui y sont semées, se dessinent en croix. Même source.

Nºs 9 et 10. — Chaussure militaire grecque, sous deux aspects; publiée par Borioni.

Nº 12. — *Mulleus*, statue de César. Musée du Louvre.

Nº 13. — Chaussure militaire romaine; d'après Baudouin.

Nº 14. — Chaussure grecque; d'après Willemin.

Nº 15. — Très ancienne chaussure gauloise, en cordes de papyrus; d'après Baudouin.

Nºs 16, 28 et 35. — Chaussures de cérémonial, ayant appartenu à Charlemagne, et conservées au musée impérial de Vienne.

Nº 17. — *Sandale* liturgique de Martin Ier, pape en 649, publiée par Rocca.

Nº 18. — *Campagus,* statue de Marc-Aurèle. Musée du Louvre.

Nºs 19 et 40. Chaussure grecque militaire sous deux aspects. Statue de Mars, vulgairement appelée Pyrrhus; d'après Willemin.

Nº 20. — *Caliga* portée par C. Maccenius, centurion du *primipile* ou première cohorte prétorienne. Bas-relief du Musée du Louvre.

Nº 21. — *Caliga;* d'après Montfaucon.

Nº 22. — Chaussure des Huns; d'après Baudouin.

Nº 23. — Chaussure d'empereur romain; même source.

Nº 24. — *Crepida;* d'après Willemin.

Nº 25. — *Calceus*, statue d'Auguste, empereur. Musée du Louvre.

Nº 26. — *Calceus* des magistrats romains siégeant sur leur chaise curule; d'après Baudouin.

Nº 27. — *Calceus*, statue de Caninius ou Canius, magistrat romain de la province d'Afrique. Musée du Louvre.

Nos 29 et 34. — Chaussons des Perses; d'après les bas-reliefs de Persépolis.

No 30. — *Crepida;* d'après Willemin.

No 31. — *Trochade*, bottine du coureur, provenant de la tour des Vents, à Athènes.

No 32. — *Solea* en bois avec sa courroie de cuir, à l'usage du peuple romain; d'après Baudouin.

No 33. — *Caliga*, tirée d'un bas-relief de l'arc de Constantin, à Rome.

No 36. — Chaussure des anciens Lombards. Statue du Musée du Louvre.

No 37. — Chaussure de Posidonius, philosophe romain, mort en 51 avant Jésus-Christ. Musée du Louvre.

No 38. — *Crepida;* d'après Willemin.

No 39. — *Ocrea* ajustée; bas-relief d'Antiope, Zethus et Amphion. Musée du Louvre.

No 41. — *Carbatine*, relevée par Heemskerk, à Rome.

No 42. — *Crepida*, même source.

No 43. — *Pero;* statue d'Antinoüs Aristée. Musée du Louvre.

No 44. — *Crepida*, provenant de la villa Albani.

Nos 45 et 49. — Chaussure grecque sous deux aspects; d'après Willemin.

Nos 46 et 51. — *Carbatinæ* du paysan italien moderne.

No 50. — Fragment d'une riche chaussure grecque, d'après Willemin.

Les chaussures primitives sont de deux principes différents; l'un a pour objet la protection, l'autre le renfort du pied. La protection seule consiste en une enveloppe plus ou moins recouvrante, du genre dit des *carbatines* (le nom de la peau de bête fraîchement écorchée). Cette chaussure était faite d'un seul morceau de cuir sur lequel on posait le pied; les parties débordantes étaient rabattues tout autour et maintenues en place par un lien entrecroisé sur le cou-de-pied pour aller ensuite s'enrouler au bas de la jambe. La carbatine, qui paraît la plus ancienne de toutes les chaussures, est encore en usage parmi quelques populations agraires, en Italie particulièrement. Le *mocassin* ou *mocasin*, fait des parties dures de la peau du daim, du chevreuil, que chausse le Peau-rouge de l'Amérique du Nord, ce chasseur infatigable, est une carbatine.

Le renfort pour la marche, au moyen de la doublure de la plante du pied par une semelle épaisse et résistante fixée avec des lanières d'attache laissant, sauf ces lanières, le dessus du pied à découvert, paraît être le second expédient auquel l'homme a recouru.

C'est de l'alliance des deux systèmes que ce que l'on appelle la sandale antique, c'est-à-dire la principale chaussure des Grecs et des Romains à leur origine, s'est trouvée formée. On y rencontre, en effet, une partie des bords relevés percés d'œillets servant au passage des lanières s'entrecroisant sur le cou-de-pied, en même temps que la sandale ou semelle, assurant à la chaussure même un plus long usage.

Cette combinaison fut loin de rester le type unique de la chaussure habituelle chez les Grecs, ainsi que chez les Romains qui les ont imités. Il est même probable que la sandale antique recouvrant imparfaitement le pied, laissant au moins les orteils à nu, aurait disparu d'assez bonne heure, si les anciens n'avaient attaché aux chaussures plus ou moins découvertes, d'un caractère remontant aux temps héroïques, de certains préjugés de noblesse et d'élégance, que secondèrent encore des législations basées sur le privilège.

La *cordouannerie,* ou le tannage des peaux assouplissant le cuir, faisant le cuir doux, l'*aluta,*

du nom de l'*alumen,* l'alun avec lequel on le préparait, permit aux anciens de faire leurs souliers pleins. Le secret de ces préparations était connu des Asiatiques, alors que la chaussure de cuir non préparé restait encore commune, en Europe, à toutes les conditions.

Quoiqu'il y ait loin des carbatines qu'Eumée, gardant les troupeaux, se confectionne de ses propres mains lorsque Ulysse l'aborde dans l'Odyssée, ou encore de la simple sandale, doublure du pied fixée par des liens, aux chaussures pleines, teintes de noir, de rouge, de jaune, de vert, brillantes comme les nôtres, cirées avec tant de soin, que Eustathe les montrant dans son roman grec d'*Isménie,* a pu dire en parlant d'un jeune homme élégamment vêtu « que le pré sur lequel il marchait se peignait dans sa chaussure comme dans un miroir, » cependant un dernier principe commun, celui des bandelettes, rapproche, dans leur généralité, les divers modes de la chaussure antique.

En s'occupant de la chaussure des anciens, il n'est guère possible de sortir des noms génériques. Les nomenclatures, qui révèlent l'existence de nombreuses variétés, n'apprennent rien ou presque rien sur la nature des dissemblances. L'historien, le poète, s'adressant à des contemporains, à des compatriotes, n'ont pas à leur faire une description étroite des choses dont ils leur parlent, surtout lorsqu'il s'agit d'un objet en vue comme la chaussure ; il suffit à l'écrivain, ainsi que le fait Pollux sans les analyser aucunement, de nommer la grossière *thessalienne,* ou les *trochades*, la légère chaussure des coureurs. Cette concision était aussi claire pour les lecteurs du temps, que l'est aujourd'hui pour les modernes la seule dénomination du soulier *Molière*, de la mule *Pompadour,* ou du *Godillot,* le soulier du fantassin français.

Mais nous, et si le hasard fait que cette chaussure figure parmi nos exemples, à quoi reconnaîtrons-nous l'*Alcibiade,* imaginée par le célèbre Athénien, et adoptée par tous les élégants ? Non seulement on n'en connait point la forme, mais on ignore même si cette forme était recherchée ou de la dernière simplicité. Pollux énumère vingt-deux chaussures de femmes ; qu'étaient-ce que les *ambracides,* la chaussure usitée par les femmes d'Ambracie, capitale de l'Épire, seulement nommées ? A cela près qu'il est dit que c'était une chaussure élégante, très riche, ordinairement couleur de safran, qu'étaient-ce que les *baucides* ou *caucides,* « les délicieuses, » portées par les Ioniennes ? Et les blanches *persiques* et *mesopersiques,* signalées comme particulièrement légères, élégantes, à la mode parmi les courtisanes, étaient-elles décidément des chaussures, comme l'indique Aristophane, ou, comme plusieurs l'ont cru, étaient-ce des pantalons du genre des *anaxyride*s et de la *sarabara* des Hongrois ? Mynacus donne son nom aux *mynacides ;* de quelle sorte était cette chaussure ? En quoi les *opisthocrépides* différaient-elles de la *crépide ?* qu'étaient les *nymphides,* chaussées par les femmes le jour de leur noce ? Enfin, et sans pousser plus loin des évocations désespérantes, en quoi consistaient les *smyndirides,* inventées, portées par le sybarite Smyndiris, adoptées par les femmes, et signalées comme une chaussure de la dernière élégance, souple, commode, autant qu'on le pouvait désirer ?

Lors même que l'on rencontre des affirmations, il convient de distinguer et d'éviter de les prendre dans un sens trop absolu. Selon la législation antique, l'esclave devait avoir les pieds

nus. C'était, dit Plutarque, le signe de sa dégradation ; c'était cela qui faisait appeler les esclaves *cretati,* parce qu'on leur marquait le pied à la craie pour les mettre en vente, ou encore *gypsati,* parce qu'ils avaient nécessairement les pieds poudreux. Il paraît cependant que le mot ἀνοποδήσια, usage de marcher nu-pieds, ne doit pas toujours être pris dans un sens très précis; il convient de sous-entendre quelquefois ce mot de chaussures très légères, telles que de simples semelles attachées avec un lien plus ou moins étroit, de sorte que les pieds, à ce lien près, étaient entièrement découverts, nus par dessus. C'est ce que disent expressément Pindare et Héliodore. Apollonius, montré par Philostrate comme ayant adopté l'usage de marcher nu-pieds, portait une chaussure faite avec des substances végétales, probablement selon les recommandations de Pythagore, et en raison du scrupule éprouvé par les prêtres égyptiens se chaussant de papyrus et non de cuir, dans la crainte de se souiller au contact des dépouilles d'un animal. Les *sculponeæ,* κρούπεζαι, étaient chez les Grecs une espèce de soulier ou de sandale ayant une épaisse semelle de bois à l'usage des esclaves, qui les portaient à la campagne. Il est certain que dans le Latium les esclaves et les pauvres se servaient de chaussures de bois, de sabots, de la *galoche* ou gauloise, de la *solea,* simple semelle.

Enfin, certains des noms ou de leurs dérivés qui nous sont restés comme des génériques nécessitent aussi quelques observations. Il ne saurait suffire de désigner les chaussures anciennes selon les grandes divisions : botte ou bottine ; soulier ou chaussure fermée; sandale ou semelle simple. Il est indispensable que les exemples fournis par les monuments plastiques conservent quelque rapport avec les documents écrits. Cette nécessité est parfois de nature à produire des confusions, lorsqu'il s'agit, par exemple, et pour ne parler que de ces appellations, du nom du *sandalium,* qui n'est point la sandale simple au sens moderne, mais qui était le nom d'une pantoufle à l'usage des dames hellènes auxquelles les Romains l'empruntèrent, et du nom de la *solea,* d'où nous est resté le mot de soulier, quoique de sa nature première, la *solea* fut la véritable sandale, un patin, une semelle attachée par des liens, une chaussure ouverte. Avec le temps, d'ailleurs, chez les anciens eux-mêmes, des confusions analogues se sont produites, et particulièrement pour ce qui concerne la *solea,* le *soccus,* etc.

Dans les sociétés anciennes, surtout chez les Grecs et les Romains, la chaussure du pied fut le privilège de l'homme libre ; celui-ci se serait bien gardé de se montrer en public sans avoir les pieds chaussés, dans la crainte d'être pris pour un esclave. Des lois spéciales, restrictives, réglaient le caractère de la chaussure, selon le rang et les circonstances ; ce fut même une question d'âge : il était défendu aux jeunes Spartiates de porter des souliers (les rouges *laconiques* ou *amycléides,* d'Amyclée, la ville où on les faisait) avant d'avoir pris les armes. Il y avait presque autant d'espèces de chaussures, non seulement que de classes, mais encore que de professions diverses. La marque hiérarchique de la chaussure permettait à l'étranger même de reconnaître, infailliblement, à la seule inspection des pieds, le rang, la fortune, la qualité des gens qu'il rencontrait. L'emploi de telle ou telle chaussure était si bien réglementé selon l'élévation sociale, qu'il était passé en proverbe, à Rome, de dire « *calceos*

Renaux del.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

mutare » pour « changer de condition. » Le privilège s'étendait à la chaussure des femmes; chez les Grecs, les *péribarides* avec leur forme en bateau, étaient des souliers dont les femmes libres et nobles avaient seules la prérogative. Les *persiques,* de couleur blanche, étaient à peu près exclusivement réservées aux courtisanes d'Athènes; c'est par là qu'on les reconnaissait. A Rome, le *calceus* était, en principe, la chaussure des personnes distinguées.

Le sentiment des premiers Romains et de quelques philosophes grecs, était qu'il y avait plus de dignité pour les hommes d'avoir les pieds nus et libres, que de les garrotter dans les liens de la chaussure (Tertullien était encore de cet avis); cette opinion ne concernait que le sexe fort. Ce que l'on trouvait convenable pour les hommes, ne paraissait pas décent pour les femmes; on exigeait d'elles qu'elles fussent étroitement chaussées. C'était, d'ailleurs, un des caractères de la véritable élégance pour les deux sexes; il fallait que les attaches des chaussures emboîtassent bien le pied; qu'elles ne fussent pas lâches, ce qui était le signe d'une grande négligence dans la toilette. Quant aux libertés de la mode, les anciens les jugeaient d'un œil plus ou moins indulgent. La vierge ayant aux pieds une chaussure noire très ornée, montrée par Eustathe dans son Isménie, « chaussure, dit-il, ne convenant pas à son rôle de vierge, » commettait, aux yeux de ses contemporains, une faute de convenance. A Rome, il y avait telle chaussure qu'on pardonnait à la jeunesse, mais qu'on n'excusait point dans un âge plus avancé. César commettait une faute de goût en portant, sur le retour de l'âge, une chaussure haute et rouge qui était celle des jeunes gens. Aux règlements déjà si étendus sur l'emploi de la chaussure, les mœurs ajoutaient encore leurs restrictions; c'est ce dont témoigne la curieuse argumentation de Cicéron au sujet de la *sycionia,* un soulier de femme importé de Grèce à Rome, dont on ne sait guère qu'une chose, c'est que c'était une chaussure légère et délicatement travaillée, laisant le pied à découvert. La *sycionia* était devenue à Rome l'apanage des jeunes oisifs connus par la mollesse de leur vie voluptueuse; il n'y avait qu'eux pour s'en servir publiquement. Or, Cicéron, tout en reconnaissant la commodité du soulier sycionien, le trouve une chaussure trop efféminée, indécente, dont il ne se permettrait jamais l'usage.

Les noms des chaussures antiques formeraient, à eux seuls, une liste incroyablement longue, témoignant de leur étonnante diversité et du luxe dont elles furent l'objet. On inventa pour la chaussure des raffinements, des coquetteries de la recherche la plus outrée. Celle des femmes, d'abord à peu près la même que celle des hommes, et ordinairement blanche, perdit peu à peu de sa première simplicité; on la teignit en noir, vert, jaune, rouge et écarlate. Les souliers féminins surtout, furent ornés de perles et de broderies. Virgile parle de bottines légères garnies d'or et d'ambre; des ornements d'argent niellé, brillaient sur les chaussures; on ne se contenta pas de souliers chargés de feuilles et de lames d'or, on en voulut dont les semelles fussent d'or massif. Les cuirs, plongés dans certaines teintures, coûtèrent des prix si fabuleux, que ce genre de somptuosité dépassa encore les autres; telles étaient ces bottines teintes en pourpre, d'une forme, d'une élégance si exquise, brodées d'un travail si parfait

que l'estime publique les plaçait au-dessus des chaussures qu'enrichissaient l'or, les diamants, les camées. Le dernier mot sur ce genre de prodigalité, chez les Romains, appartint à cet Elagabale, qui n'admit jamais deux fois la même femme à l'honneur de sa couche, et ne mit jamais non plus deux fois la même chaussure.

Ce dédain de l'emploi répété de chaussures ordinairement couvertes de pierres précieuses était d'un goût tout oriental. Le luxe en ce genre se trouva porté à un tel point en Égypte et en Perse que, parmi les revenus entiers des villes assignées aux reines pour subvenir aux différentes parties de leur toilette, on voit figurer les frais de leur chaussure, désignés spécialement.

Partie essentielle de la parure, ayant perdu son caractère de chose vile, la chaussure se trouva élevée presque au rang de bijou. Des amants conservent la *solea* de leurs maîtresses, comme on garde aujourd'hui un ruban ou une mèche de cheveux; les courroies d'une sandale deviennent une pieuse relique. Lucius, raconte Suétone, pour gagner les bonnes grâces de l'empereur Claudius, demande à Messaline, comme une faveur toute particulière, la permission de la déchausser; et lui ayant ôté le soulier du pied droit, il le porte continuellement entre sa robe et sa tunique, le baisant souvent.

Leur chaussure servait aux dames romaines de petite poste aux galanteries. Pour rendre inutiles les perquisitions d'un mari jaloux et de ses argus, la dame plaçait ses amoureuses missives entre sa sandale et la plante de son pied. Ovide approuve fort cet expédient.

Il était d'usage, chez les Francs, de baiser la jambe et le pied du chef lorsqu'on lui adressait une demande, qu'on implorait une grâce. C'est par une tradition de ces coutumes d'origine asiatique que s'est perpétué le baiser de la mule des papes, moyennant un compromis que signale le père Cahier. Le sentiment moderne ayant répugné de bonne heure au baisement des pieds, éprouvant qu'il y avait là une prostration trop servile dans sa forme abjecte, on traçait assez généralement sur la chaussure liturgique, dès les hautes époques, le dessin d'une ou de plusieurs croix, de manière à faire de l'action du baiser du pied autre chose qu'une platitude. En baisant une croix, l'hommage si humble s'adresse au représentant de Jésus-Christ, au serviteur de Dieu, et « *servir Dieu, c'est remplir fonction royale.* »

La chaussure des enfants n'offre rien de particulier pendant l'antiquité. Quand ils portent des chaussures, ce sont les mêmes que celles de leurs parents.

Carbatine. — Nos 41, 46 et 51. χαρϐάτιναι ou χαρπάτιναι.

Cette chaussure, le *monodermon* des Grecs, dont la semelle et l'empeigne ne forment qu'un, ainsi que la définit Hesychius, c'est-à-dire faite d'un seul morceau de cuir cru, est la plus commune de toutes les espèces de chaussures en usage chez les anciens. Elle était particulière aux paysans des contrées méridionales, aux Asiatiques, aux Grecs qui en attribuaient l'invention aux Cariens. Les Paphlagoniens et les Hyperboréens dont parle Xénophon, portaient la carbatine. Les barbares, pris en général, sont toujours représentés par les anciens, avec des chaussures fermées de ce genre, liées par dessus leurs longues chausses (voir nº 41). Dans la retraite des dix mille, les Grecs remplacèrent leurs chaussures fermées par des *carbatinæ*.

Sandale simple. — Nos 2 et 32.

Quoique la sandale, simple semelle, doive être très an-

cienne, elle n'est pas plus désignée par Homère que par Hésiode. Sous les noms de *hypodêma* et de *pedilon*, les seuls qu'il emploie, Homère ne spécifie d'ailleurs aucune chaussure. *Hypodêma* désigne contradictoirement, tantôt la crépide ouverte, tantôt des chaussures fermées; le *pedilon*, sans souci du genre, paraît surtout s'appliquer aux chaussures enrichies de quelques ornements; les divinités, les héros, sont toujours chaussés de *beaux pédila*.

Chez les peuples actifs et guerriers on éprouva de bonne heure le besoin de renforcer le pied, de le consolider pour la marche, à l'aide d'une doublure ou semelle attachée au pied. On fit de ces semelles en cuir et en bois, et elles étaient parfois, pour plus d'usage, garnies de clous. Les Égyptiens confectionnaient les leurs avec des nattes de feuillage et de paille, ou les faisaient encore de cordons tressés; le pied se prenait dans des liens fixes qui n'avaient pas besoin d'être noués, ces liens prenant le talon des deux côtés et passant entre les deux grands orteils, comme en usent les Japonais (voir nº 2). La sandale de bois, nº 32, se liait par une lanière qui, après ses entrecroisements sur le pied, s'enroulait au bas de la jambe.

Sandale, chaussure plus ou moins ouverte.

Nºs 1, 3, 4, 6, 9 et 10, 14, 18, 19 et 40, 20, 21, 24, 30, 33, 37, 38, 42, 44, 45, 47, 48 et 49.

Crepida, *baxea*, *solea*, *caliga*, *campagus*, *sandalium*, *soccus*, *cothurne*, etc., consistant essentiellement en une semelle plus ou moins épaisse, fixée par des bandelettes ou courroies laissant le pied plus ou moins à découvert.

Crépida. — La *crepida*, κρηπὶς, de *crepido*, base, appui, et de *crepo*, *crepito*, craquer, crépiter, faire du bruit, appartenait proprement au costume national des Grecs; elle était adoptée par les deux sexes et considérée comme la chaussure que l'on devait porter avec le pallium et la chlamys. C'est une chaussure des temps héroïques, restée de style héroïque; l'Apollon du Belvédère porteur de la chlamys, l'est aussi de la crépide; sur les vases grecs, lorsque les héros ne sont pas pieds nus, c'est de la crépide que, généralement, ils sont chaussés. Il faut, en principe, voir la crépide comme une chaussure ayant une semelle avec des bords saillants de la largeur d'un doigt, pourvue par derrière d'un talon en peau, et s'attachant sur le cou-de-pied avec une courroie; une pièce de cuir, fixée à la semelle, servant d'empeigne, et s'avançant plus ou moins vers l'avant du pied, occupe généralement les côtés de la crépide. Ce cuir ainsi que celui du talon est fréquemment découpé en larges ajourés pour la légèreté; ces ouvertures, les *ansæ*, servent de brides pour le passage des liens fixant la chaussure, ou bien les bords sont garnis d'œillets pour le même office. Une pièce centrale, indépendante de la chaussure même, occupe le dessus du pied et sert, soit à préserver le cou-de-pied contre la pression immédiate des liens entrecroisés, soit d'agrafe pour ces liens, en maintenant le tout dans un solide ajustement, sans qu'il soit besoin de multiplier les liens en les enroulant autour de la jambe. Cette pièce essentielle de la crépide, et dont les dimensions sont caractéristiques dans la chaussure grecque, est celle à laquelle les Romains donnaient, dans son ensemble, le nom de *ligula*, de *lingua*, langue, dont elle avait souvent la forme et la souplesse, et de *ligo*, lier, attacher. Les bandelettes plates; les courroies ou lanières s'entrecroisant sur *la ligula* ou s'y attachant, sont proprement les *obstragula*. Les ligules, que l'on faisait en argent, en ivoire, quelquefois en or, étaient d'ordinaire la partie la plus ornée de la chaussure. La ligule recouvrant le dessus du pied, il semble que, de principe fondamental, ce fut surtout par elle qu'était établie la différence de la sandale de l'homme libre, du citoyen, à la sandale de l'esclave qui, ainsi qu'on l'a vu, devait avoir, au moins, le dessus du pied découvert, à nu.

Cette sandale des héros fut aussi une chaussure commune et de bas prix, pour laquelle on employait des semelles en bois, et qui, de même que le cothurne allait indifféremment aux deux pieds. La semelle de cuir, ordinairement très épaisse ou double, se composait de deux épaisseurs, l'*emblêma* et le *cattuma*. Quelquefois elle était faite de trois épaisseurs de cuir. Le nom des *quadrisoleæ* indique même quatre épaisseurs. La crépide à la semelle fortement cloutée portée, par le soldat grec, s'appelait *arpidès*, ἀρπίδες.

L'épaisseur de la semelle était un des caractères de la crépide noble. Les crépides de la Pallas de la ville Albani ont une semelle haute de deux doigts, formée de cinq couches cousues ensemble, dont deux de liège. Cette haute semelle, parfois toute de liège, *phellos*, faisait appeler la chaussure *pantophellos*, d'où, vraisemblablement est resté le terme de pantoufle. Les dames grecques dans le but de s'agrandir usèrent du privilège de la chaussure surhaussée avec une exagération si extrême, que Negroni les rapproche des Vénitiennes juchées sur leurs hautes et

incroyables semelles de la fin du seizième siècle; il fallait à la dame grecque hissée non moins haut, des suivantes qui soutinssent sa marche.

Baxea. — Les *baxeæ* étaient une sorte de chaussure légère, patin ou sandale, que l'on faisait, chez les Romains, de fibres, de feuilles, de petites bandes de saule tressées, de corde même, comme on en a retrouvé bon nombre à Herculanum, où on les voit à l'usage des hommes et des enfants. Les Égyptiens faisaient les leurs de la feuille du palmier ou du papyrus; aux pieds de leurs statues, les *baxeæ* ont quelquefois un quartier fermé, et une empeigne comme un soulier; d'autres sont faites avec une feuille qui forme un simple lien placé sur le cou-de-pied. Les philosophes affectant la simplicité du costume portaient des *baxeæ*. On leur donnait cette chaussure sur la scène comique.

Solea. — Les Romains nommaient *solum* la plante du pied, d'où le mot *solea* appliqué chez eux à la crépide grecque; car, à plus de légèreté près, la première *solea* ne paraît point autre; c'est-à-dire qu'elle se composait d'une semelle plus ou moins épaisse fixée par des courroies ou des bandelettes, et formait une chaussure laissant le pied plus ou moins à découvert. La *solea*, quoique son nom soit l'origine de celui du soulier, chaussure fermée, était si peu considérée comme une chaussure de ce dernier genre par les Latins eux-mêmes, qu'ils disaient *discalceatus*, « déchaussé, » celui qui portait la *solea*. C'est ainsi que les carmes, avec leur simple sandale, se sont dits depuis « déchaussés. »

Cependant, par la suite du temps, on voit appliquer le nom de *soleæ* à des chaussures plus ou moins enveloppantes. Cette modification d'acception eut peut-être pour cause principale le fait suivant. Les Grecs et les Romains ne ferraient pas leurs bêtes en clouant sous le sabot une pièce de fer; ils se servaient d'une sorte de soulier tressé de brins de genêt pour protéger les pieds des bestiaux, des bêtes de somme, des montures, dans le genre des souliers de paille de riz dont les Japonais usent pour leurs chevaux. Les *soleas jumentis inducere*, ainsi que les appelle Suétone, étaient de petits paniers ayant la forme du pied de l'animal et s'y attachant par des cordons noués autour du fanon. Cet appareil, ayant pour but de préserver le dessous du sabot par une semelle, tenait de cette semelle son nom de *solea*. *Solea spartea*, quand elle était faite de sparte, de jonc, de genêt; *solea ferrea*, lorsque la semelle fut de fer; *solea argentea*, *solea ex-auro*, quand au lieu de la plaque de fer on employa l'argent et l'or, comme on le voit des mules de Poppée.

Que ce soit l'habitude d'appliquer à cet appareil, d'usage courant, le nom de *solea*, ou que la cause soit autre, ce qui est certain c'est qu'avec le temps ce nom est employé chez les Romains pour désigner des chaussures ayant tout le caractère de la pantoufle, la *solea* finissant par faire confusion avec le *sandalium*. Les femmes pouvaient, sans s'exposer au blâme, sortir chaussées de cette *solea*; un homme, s'il la portait en public, faisait preuve de mollesse, affichait des mœurs grecques, s'attirait des railleries; par une épithète empreinte de mépris on l'appelait *soleatus*.

Caliga. — La *caliga*, la chaussure du soldat romain, y compris le centurion, mais non les officiers supérieurs, tenait son nom des nombreuses courroies, les *ligulæ*, qui la retenaient et qu'on tournait autour de la jambe, les enroulements formant un réseau qui montait parfois jusqu'au genou. La *caliga* devint un soulier fermé, couvrant entièrement le pied; mais pendant un temps indéterminé, elle apparaît comme une chaussure qui, laissant le jeu libre aux orteils, le rapproche plus ou moins de la crépide du soldat grec.

La *caliga* était taillée sur le patron du pied; la semelle était garnie d'une grande quantité de clous très forts, en fer ou en bronze, à tête pyramidale et très pointue, les *clavi caligares*. Ces *clavi* faisaient donner à la chaussure le nom de *clavata*; les clous étaient une dépense au compte du soldat. Quelquefois les empereurs en faisaient distribuer gratuitement; ce genre de largesse se nommait *clavarium*. La *caliga speculatoria* était une chaussure de soldats armés à la légère; elle semble avoir été propre aux *speculatores* que l'on envoyait à la découverte, ou pour espionner l'ennemi.

La *caliga*, qui était le symbole de la vie militaire, comme la toge l'était de la vie civile, ne se portait pas à Rome.

La chaussure des chefs supérieurs tout en n'étant point la *clavata*, n'en était pas moins des *caligæ*, et les auteurs lui donnent souvent ce nom générique. Les prétoriens étaient chaussés de *caligæ* plus soignées que celles des autres soldats, garnies entre les deux premiers doigts d'une attache ou d'une courroie que n'avait point la *caliga* ordinaire.

L'exemple de Caius, devant son nom césarien à la *caligule* ou *caliga* légère qui chaussait ses pieds d'enfant, montre assez que le soulier du soldat fut aussi porté par les hauts chefs.

Gallica. — La *gallica*, tenant son nom de son origine, était un sabot de bois imité d'une chaussure dont les Gaulois se servaient en temps de pluie; elle était à l'usage des deux sexes. La *gallica* ne fut connue à Rome que peu de temps avant Cicéron; elle ne se portait qu'à la campagne; et ce sabot, qui n'eût pas été de mise à la ville avec la toge, allait bien avec la *penula* ou casaque.

Le nom de *gallica* est quelquefois attribué à des chaussures qui ne consistent qu'en une semelle de bois, fixée au pied par des courroies.

Campagus. — Le nom donné à la *caliga* des empereurs et des premiers officiers fut celui de *campagus*, *campagium*, de *campa*, jambe. Chaussure militaire très ornée, ses courroies formaient sur la jambe un réseau qui la faisait surnommer *reticulatus;* souvent le *campagus* était garni de fourrures; ce soulier lacé laisait les doigts à découvert. Celui des empereurs était fréquemment en pourpre, et il n'était pas rare qu'il fût brodé d'or, et enrichi de pierres fines et de perles; parfois on y voit l'aigle romaine. Dans le bas-empire, c'est cette *caliga* qui devint la chaussure des sénateurs.

Sandalium. — Le *sandalium*, le σανδάλιον grec, consistait en une pantoufle très ornée qui, chez les Romains, paraît avoir tenu le milieu entre le *calceolus* et la *solea*. Cette pantoufle avait une empeigne qui couvrait les doigts et la partie antérieure du pied, laissant le cou-de-pied à découvert, ainsi que l'était le talon, non protégé par un quartier de derrière; assez généralement, des cordons l'attachaient au pied.

Les chaussures de ce genre, celui des *blaoutai*, βλαῦται, et des *coniopodes*, κονιόποδες, dont les Grecs n'usaient que dans l'intérieur de la maison, offrent beaucoup de variétés. Elles furent de celles où l'on appliqua tous les raffinements du luxe, y employant la soie, les étoffes précieuses, les bandelettes brodées en or, couvertes de perles, etc., etc.

La pantoufle adoptée par les papes comme leur chaussure liturgique, *sandalium* auquel la couleur rouge paraît avoir valu son nom de *mule,* provenant de *mulleus*, offre des variétés de nature à faire ressortir toute l'élasticité du genre. Le sandalium nº 7 se rapproche de la galoche. Le nº 8 se présente comme un soulier plein, couvrant modérément le dessus du pied. Le nº 17 n'est qu'une sandale sans quartier.

Soccus, *socellus*, *socculus.* — Les *socci*, socques, sont une de ces appellations dont le sens est bien variable chez les anciens. Le *soccus* fut aussi chez eux une chaussure de bois et de cuir s'adaptant à la chaussure ordinaire et servant à la préserver de l'humidité; mais on trouve ce même nom appliqué tour à tour à une espèce de chaussons qui se mettaient dans la *crepida* et dans toutes les variétés de la sandale; puis, à une chaussure dont usaient seulement les femmes et les hommes efféminés; enfin le *soccus* est le brodequin des acteurs comiques et, comme tel, devient le symbole de la comédie; l'auteur comique en avait reçu le nom de *soccifer*. Le *soccus* scénique était un brodequin très bas, le contraire du cothurne. Sa place est parmi les chaussures ouvertes, parce que le pied n'y entrait pas en entier, le talon restant, généralement, à découvert; on mettait les *socci* sans bandelettes; il y en avait qui servaient ainsi que des babouches, par-dessus d'autres chaussures.

Cothurne. — Cette chaussure, d'un nom emprunté au dialecte crétois, était un brodequin de cuir. Il y avait des cothurnes très larges et fermés; mais, généralement, celui des voyageurs, des chasseurs, des militaires, celui que l'on voit aux héros, ne renfermait pas entièrement le pied, laissait les doigts à découvert, et était à semelle épaisse. C'était une espèce de bottine montant jusqu'au milieu de la jambe et, depuis le cou-de-pied, lacé sur le devant avec des bandelettes. On portait le cothurne sur la scène tragique (Sophocle aurait été le premier à l'y introduire), et il est resté le symbole de la tragédie. Destinée à faire paraître les acteurs d'une taille héroïque, la chaussure tragique avait des semelles de quatre doigts d'épaisseur qui allaient en se rétrécissant vers la terre. L'usage des cothurnes surhaussés ne se borna point à la scène; les dames romaines s'en servaient, et avec tant d'exagération que les satiriques qui les en raillent, prétendent qu'il y avait des cothurnes si élevés « que la chaussure semblait faire la moitié de toute la personne. »

Une des particularités caractéristiques des cothurnes du genre de celui du théâtre, c'est que cette bottine se mettait indifféremment au pied droit ou gauche, contrairement à ce qui se faisait pour les

autres chaussures, taillées, d'ordinaire, sur le patron du pied. C'est pour cette raison que l'on donnait le nom de *cothurne* à l'homme inconstant, versatile, changeant d'opinion selon les circonstances : *cothurno versatilior* « plus changeant qu'un cothurne, » disait-on à Rome.

Chaussures fermées, n°s 5, 12, 16, 22, 25, 26, 27, 29, 31, 34, 35, 36, 39, 43 et 50.

Ocrea, pero, calceus, mulleus, phæcasium, pilos, udo, chaussons et chausses. (La *caliga*, traitée ci-dessus.)

Ocrea, pero. — Les bas-reliefs grecs montrent des Asiatiques portant des chaussures fermées en peau molle, délicate, mise en couleur ; petites bottines liées au-dessus de la cheville du pied, soutenues derrière le talon par une bande de cuir très fort, et plissées sur le cou-le-pied pour en faciliter les mouvements. Somptueuses et sensuelles, ces bottines étaient faites de cette peau préparée à l'alun, l'*aluta luxior* que les Romains empruntèrent d'abord à l'Orient.

Les vases peints représentent encore une autre espèce de bottine que l'on suppose être la *scythique*, nommée, mais sans détails, par Pollux. Celle-ci paraît être de peau crue conservant tout son poil. Cette bottine monte au milieu de la jambe des Amazones qui la portent ; le haut est garni d'appendices très longs, détachés, découpés, voltigeant ; elle se renouait avec des cordons ou des lanières. Son caractère est celui des chaussures des jeunes cavaliers du Parthénon ; les Athéniens auraient adopté cette bottine équestre après leurs guerres contre les amazones. Les *ocreæ*, bottes, bottines et guêtres, étaient d'ailleurs en usage dès la guerre de Troie ; on les faisait de fer, de cuivre, d'étain ou d'oripeau.

Notre n° 39 est un exemple de bottine à haute tige, très ajustée au pied et à la jambe sur laquelle, dans la partie supérieure, elle est lacée ; c'est une chaussure élégante, propre à la chasse. Le n° 31 est une bottine à semelle épaisse, dont la tige moins haute, et comme la précédente maintenue par une espèce de jarretière, se replie en un revers orné ; celle-ci est lacée sur le cou-de-pied, et se termine carrément de façon à ce que les doigts y puissent jouer à l'aise ; c'est une bottine de coureur, une *trochade,* de τρέχω, courir.

Le n° 5 est une paire de brodequins rustiques de la famille du *pero*, ἀρβύλη. Les *perones*, guêtres et bottines, selon Virgile, dont certains atteignaient le genou, mais qui, généralement ne montaient guère que jusqu'au mollet, étaient souvent aussi un brodequin bas. On laçait cette chaussure par devant, et elle était faite de cuir cru, de peau non tannée garnie de ses poils. Le n° 43 paraît surtout un *pero* de ce genre — c'est la chaussure caractéristique des gens travaillant aux champs, des laboureurs et des pâtres. Les *perones* étaient à l'usage des habitants de l'ancien Latium. Le citoyen sortant de Rome quittait le *calceus* avec la toge, pour prendre le brodequin, le *pero*.

Calceus. — Chez les Romains, le type principal de la chaussure de ville du citoyen, celle qui se portait avec la toge, le *calceus*, soulier ou brodequin considéré comme étant d'origine étrusque, était une chaussure fermée. Les Grecs, qui l'empruntèrent aux Latins, l'appelaient *caltios. Calceus* est d'ailleurs un nom tout générique, tiré de *calx*, talon, et servant à désigner toute espèce de chaussures ou de *calceamenti.* On appelait *calcearium* la somme légère que l'on donnait au soldat pour l'entretien de ses *caligæ.* Le *calceolarius*, c'était le cordonnier.

Le *calceus*, chaussure fermée telle que nos souliers, et du genre de celles que les Grecs nommaient κοῖλα, les Romains *cava*, creuses, montait jusqu'à la cheville du pied, où il était fixé par des courroies qui entouraient la jambe plus ou moins haut. Il est à croire que les premiers *calcei* furent sans semelle de cuir épais ; que ce n'étaient que des morceaux de peau crue dont on enveloppait le pied et que l'on y fixait avec des lanières. Puis on y employa la peau préparée, assouplie, y mettant de plus en plus de recherche et d'élégance. Quand l'*aluta* noire ou blanche ne suffit plus, on la teignit avec de la pourpre, et aussi de toutes les couleurs, en y ajoutant l'éclat d'ornements d'ivoire ou de divers métaux.

Il y eut des *calcei* de bien des sortes. Le *ligneus calceus* était un soulier de bois, un sabot. — On donnait le nom de *calcei talares, subtalares*, à des chaussures qui ne renfermaient pas le pied, n'ayant qu'un quartier élevé pour contenir le talon et, vers le milieu, une courroie attachée des deux côtés pour maintenir le pied. La lampe, n°s 6 et 6 *bis*, avec les clous en bordure de sa semelle (celle de la *caliga* était remplie de ces clous) paraît être un *calceus* de cette sorte. De plus, cette semelle en pointe recourbée en dessous, annonce la chaussure noble, privilé-

giée, le *calceus repandus*, l'*uncinatus*, de *uncus*, crochet, l'épithète donnée aux souliers se terminant ainsi, soit que leur pointe fût recourbée en dessous, soit qu'elle le fût en dessus, comme on la voit au *calceus repandus*, n° 26, du magistrat curule, tel que l'a donné Baudouin.

Ce crochet de la chaussure est un mode de haute antiquité; il se dessine dans le soulier chinois; les *tabtebs* des anciens Égyptiens le présentent souvent; les Grecs, qui les appelaient *campyla*, avaient des souliers crochus. Les Romains semblent avoit dû le leur aux Étrusques.

L'*uncus* était un des caractères du *calceus patricius*, la chaussure sénatoriale, dont la pointe assez longue était aiguë et recourbée en haut. Le *calceus patricius*, différent de celui du reste des citoyens, se distinguait encore par la hauteur de sa tige montant jusqu'au bas du mollet, et par les quatre courroies qui se croisaient sur la jambe, les particuliers n'en ayant qu'une pour l'entourer; sans compter l'ornement en forme de croissant, la *lunula*, privilège des seuls sénateurs patriciens, à l'exclusion des sénateurs plébéiens. Ce croissant dont la forme en C a été signalée comme l'initiale de *centum*, rappelant le nombre des premiers sénateurs nommés par Romulus, et que l'on tient généralement pour un ornement brillant, en métal ou en ivoire, ayant pu faire office d'agrafe, de la nature de la *lunula* dont usaient les riches citoyens d'Athènes, reste cependant, faute de monuments, d'une nature indécise chez les Romains. Selon Juvénal, les *calcei lunati* étaient brodés : *Adpositam nigræ lunam subtexit alutæ*. « Il fait broder une lune sur sa chaussure noire. » Longtemps de peau blanche avec des courroies noires, le *calceus* des sénateurs fut ensuite en peau rouge, ou dorée, ou brodée.

Le *calceolus*, diminutif de *calceus*, était le petit soulier ou brodequin des femmes. Les peintures de Pompei le montrent ayant une semelle et un talon bas; il n'allait que jusqu'à la cheville; l'empeigne n'en est pas divisée en deux parties comme pour les souliers d'hommes, et ceux qui sont attachés par des cordons, le sont au moyen d'une corde tirée dans l'ourlet dont le haut du talon est entouré; ou encore, sur le cou-de-pied, ce soulier a simplement une fente, dans les côtés de laquelle passe le lacet.

On quittait habituellement les *calcei* dans l'intérieur des maisons; particulièrement lorsqu'on se mettait à table, pour ne pas salir les lits, les remplaçant par des chaussures plus légères.

Mulleus. — Le *mulleus*, soulier ou brodequin comme le *calceus*, ne paraît pas en différer au fond. Ainsi que ce dernier il avait deux formes, l'une ne couvrant que le pied, l'autre enveloppant une partie de la jambe; on le faisait de même, de cuir préparé et teint. Brodequin habituel des anciens rois d'Albe, de Romulus et de ses successeurs, le *mulleus calceus*, ainsi que le nomme Pline, aurait dû son nom à sa couleur de pourpre. Rouge ou violette, cette bottine, assimilée par quelques-uns au *calceus patricius* et au *calceus repandus*, était portée par les patriciens de Rome, mais seulement dans les jours de cérémonie (d'ordinaire leur chaussure était noire et par ceux-là seuls qui avaient exercé une magistrature curule, la dictature, le consulat, la préture, la censure, ou l'édilité curule.

Les enfants des sénateurs chaussaient le *mulleus*. Celui des magistrats curules, de couleur rouge, était remarquable par la lettre R qui se trouvait dessus.

Le soulier rouge, en totalité ou en partie, fut longtemps tenu à l'index par les honnêtes matrones; il était porté à Rome par les femmes galantes, qui en faisaient montre, comme elles le firent, au moyen âge, de la ceinture dorée. Peu à peu cependant, les femmes les plus recommandables par leurs mœurs s'enhardirent à porter des souliers rouges. Cette mode, commune aux deux sexes, était pour ainsi dire devenue générale, lorsque l'empereur Aurélien s'avisa d'autoriser authentiquement la chaussure rouge pour les femmes, en l'interdisant, du même coup, aux hommes. Il se la réservait pour lui-même, ainsi que pour ses successeurs, à l'exemple des anciens rois d'Italie.

Phæcasium, *udo*, *pilos*, chaussons et chaussettes. Le nom du *phæcasium* semble indiquer une haute antiquité; les gens de l'île Scheria que, dans l'Odyssée, gouverne le roi Alcinoüs sont des *phæces*. Chaussure non moins noble que la crépide, le phæcasium était comme celle-ci de mise avec le pallium et la chlamys. Il est porté par des divinités qui reçurent du caractère de leur chaussure le nom de *phæcasiennes*. Pétrone appelle *phæcasium*, une chaussure de courtisan; cependant l'emploi en fut si général en Grèce qu'il ne paraît point y avoir été l'objet d'un privilège étroit.

Celui dont on chaussait les dieux était un soulier fait de cuir blanc et léger; ce soulier à la grecque était porté par les prêtres, les sacrificateurs, dans les cérémonies du culte. Le *phæcasium* des prêtres d'A-

thènes et d'Alexandrie, celui qui leur servait dans l'intérieur des temples pour éviter le bruit, et qui était utile pour conserver dans toute la beauté de leur lustre les pavés en marbre et en mosaïque, était d'une peau douce et blanche, et même de coton, ce qui le rapproche du chausson. D'autre part, le *phæcasium* apparaît comme étant une chaussette de laine plus ou moins feutrée marchant avec la crépide. Enfin, selon Hesychius, le *phæcasium*, à l'usage des gens de la campagne, devint une chaussure recherchée par les élégants d'Athènes, en même temps qu'il était porté par le philosophe pythagoricien, se procurant de simples phæcasia, en peau noire probablement, moyennant la modique somme de quatre deniers, 3 francs 30 centimes. Les Grecs usaient si communément des *phæcasia* que l'antique nom de *crepidatus*, porteur de la crépide, qui pendant si longtemps avait désigné le grec, était tombé en désuétude à l'époque de Sénèque. *Phæcaciatus*, porteur du *phæcasium*, était passé dans l'usage, et désignait le Grec non moins expressément.

L'*udo*, c'est l'opinion de Baudouin, était à peu près la même chose que le *phæcasium* porté dans l'intérieur des temples. Il y en avait de peau de bouc, avec ou sans le poil; d'autres étaient en toile de lin; d'autres encore étaient des chaussons de laine. Les Grecs du bas-empire appelaient leurs chaussons, *odonia*, *odonaria*. (Ceux de Cilicie avaient de la réputation.) Le nom latin des *udones* indique qu'ils préservaient de l'humidité, *udum*, humide. C'est surtout de *l'udo*, chausson ou chaussette, qu'il nous reste à nous occuper. L'usage en est fort ancien.

Les chaussures des Perses, n°s 29 et 34, qui sont peut-être des souliers de cuir, sont traitées de chaussons par les antiquaires. L'un se termine en une pointe allongée dans le genre des poulaines, l'autre a des fentes pratiquées sur le cou-de-pied qui semblent de la famille des crevés de seizième siècle. Les Grecs eurent leur *pilos*, *pileus* ou *pileum*, du nom de la matière, *pêlos*, qui faisait appeler de même le bonnet de feutre. Le pilos, chaussure, était un chausson de laine feutrée qu'Hésiode recommande de mettre dans les chaussures pour se préserver du froid et de l'humidité. Ordinairement il était de laine blanche. La *podeia* ou *pelyntra* était faite de bandes de feutre, et peut-être confectionnée dans le genre de nos chaussons de lisière. Théophraste dit que l'on faisait de ces chaussures avec les fibres d'une espèce de racine bulbeuse et chevelue. Les noms de : *artar*, *artaria*, *pilos*, *pilia*, *pilôta*, *embades*, *empilion*, *podeia*, indiquent qu'il y en avait de nombreuses variétés. Chez les Romains, l'*udo* devint une chaussette gantant le pied, s'arrêtant à la cheville, ou montant jusqu'à mi-jambe, au gré de celui qui la portait; c'est sous cette forme que, vers la fin de la république, on voit l'*udo* devenir d'un usage général à Rome, on peut dire que la chaussette y est alors à peu près inséparable de la chaussure élégante.

Les bas, proprement dits, n'apparaissent en toute certitude que du temps d'Auguste. Suétone relate que dans les souliers à semelle épaisse dont usait cet empereur pour grandir sa taille exiguë, il portait des *bas*, en même temps qu'il se servait de caleçons.

Voir pour le texte : Montfaucon, l'Antiquité expliquée. — *Mongez,* Encyclopédie méthodique. — *De Clarac,* des Costumes antiques. — *Pouqueville,* Grèce (Univers pittoresque). — *M. Paul Lacroix, Alp. Duchesne et F. Séré,* Histoire de la Chaussure. — *Le Père Cahier,* Nouveaux Mélanges d'archéologie, 1874, *Didot.*

ES

EUROPE BARBARE

LES HABITANTS PRIMITIFS. — TYPES FOSSILES.
GUERRIERS DU MONDE BARBARE, C'EST-A-DIRE PLACÉ EN DEHORS DE LA CIVILISATION GRÉCO-LATINE.
AGES DE LA PIERRE, DU BRONZE ET DU FER.

PLANCHE DOUBLE.

Les hommes qui figurent dans cette planche sont loin d'être contemporains les uns des autres. Les guerriers armés de bronze et de fer sont de la famille de ceux qui ont détruit l'empir romain, Celtes ou Gaulois, Germains ou Teutons, Slaves ou Sarmates, Scythes, Finnois e Tartares, tous asiatiques, se retrouvant lors de la grande invasion des barbares du Nord aux quatrième et cinquième siècles de notre ère sous les noms de Visigoths, Suèves, Alains, Vandales, Burgondes ou Bourguignons, Francs, Huns, Hérules, Rugiens, etc., dont les attaques successives amenèrent la chute définitive du vieil empire d'Occident, cinq cent sept ans après la bataille d'Actium, douze cent vingt-neuf ans après Romulus. Mais Rome était encore loin d'exister alors que certains des hommes de l'âge de la pierre, représentés ici, s'agitaient sur le vieux sol européen, dans les profondeurs duquel l'investigation moderne les retrouve aujourd'hui gisants.

Avec les anthropologues, et ce qu'ils appellent pittoresquement la *chronométrie préhistorique,* basée sur les étages géologiques, on se trouve reporté maintenant bien au delà de toutes les antiquités classiques. Qu'est-ce que l'ancienneté des Grecs et des Romains, d'une ère des olympiades remontant à l'an 776 avant notre ère, de la guerre de Troie datant du onzième ou douzième siècle ? Le déluge de Noé, selon l'estimation généralement reçue, date d'environ trente siècles ; les temps historiques de la vieille Égypte, selon les listes de Manéthon, vont jusqu'à l'an 5004 avant notre ère ; les légendes des Chinois et des Indous elles-mêmes ne paraissent guère re-

monter beaucoup plus loin. Que deviennent de semblables antiquités en regard des chiffres donnés par les géologues et les naturalistes ?

Certes la science de ces investigateurs du passé, et malgré le nom de leur chronométrie, n'en est point encore à posséder les instruments de précision étroite qui servent à mesurer le temps en toute certitude. On peut bien, à l'aide d'un chronomètre marchant par l'action d'un ressort comme les montres ordinaires, mesurer le temps qui s'écoule ; mais il n'en va pas de même pour marquer le temps écoulé dans l'inconnu du monde préhistorique ; aussi les évaluations données offrent-elles de grands écarts entre elles, et là où les darwinistes parlent de millions d'années qui nous sépareraient des temps glaciaires dont l'homme fut contemporain, d'autres ne comptent que par centaines de mille années pour la formation des couches géologiques étagées depuis ces mêmes temps. En s'en tenant au *minima*, que deviennent les chiffres des temps historiques ?

Selon les données les plus récentes, l'homme primitif date de ce que, en géologie, on appelle les temps *tertiaires,* et peut-être même des temps *secondaires.* Il a précédé les temps *glaciaires,* et les races *quaternaires* appartenant à ces derniers temps, regardées d'abord comme les aînées, ont eu des prédécesseurs.

Nous ne pouvons que renvoyer aux ouvrages spéciaux traitant de ces matières, et dans lesquels une science née d'hier, et marchant à grands pas, *l'archéologie préhistorique,* a pris à tâche de faire pour l'histoire de l'homme ce que de Buch, Élie de Beaumont et Cuvier ont fait jadis pour l'histoire du globe. La consultation de ces études spéciales est indispensable à cause du lexique particulier que toute science nouvelle forme à son usage. C'est dans les livres de géologie qu'il faut apprendre à distinguer, par exemple, les terrains *d'alluvion* de l'époque quaternaire, le *diluvium* et le *postdiluvium*, où, selon l'étage, on rencontre les mastodontes, des rhinocéros, le mégathérium, les mylodons, le scelidothérium, des tatous, des glyptodons, etc., et c'est avec l'anthropologie que l'on voit, parmi ces monstres et dans ces mêmes couches de terrain, les débris du squelette humain, les haches et les outils de silex taillés par la main du chasseur et de l'ouvrier, et que l'on apprend comment on est parvenu à reconstituer nos premiers ancêtres avec tous les principaux traits de leurs caractères ethniques.

L'homme aurait traversé deux époques géologiques, et en serait maintenant à la troisième. Rien n'autorise à regarder l'Europe comme le point de départ de *l'espèce,* ni comme le lieu de formation des races primitives. C'est en Asie qu'il faudrait surtout les chercher. Dès les temps quaternaires, l'homme ne présente pas l'uniformité de caractères qui supposerait une origine récente. L'espèce est déjà composée de plusieurs races distinctes, et peut-être, dit M. de Quatrefages qui nous sert de guide en tout ceci, peut-être la guerre des races remonte-t-elle jusque-là.

Le type le plus primitif, que l'on ne connaît réellement point, semble avoir dû s'effacer et

disparaître. On le rencontrerait, d'ailleurs, que, faute de renseignements, il serait impossible de le reconnaître. Ce que l'on en sait, c'est que cet homme connaissait le feu et taillait le silex ; qu'il avait une espèce d'industrie, et que, selon toute apparence, il se nourrissait en partie d'aliments cuits. Avec ses petites flèches en losange taillées d'un seul côté et ses haches grossières il savait attaquer et vaincre les grands mammifères, ses contemporains ; il possédait des *racloirs* servant sans doute à préparer les peaux ; des *perçoirs* qui peut-être remplaçaient nos aiguilles. Toutes les industries *tertiaires* sont inférieures à celles des *quaternaires*. L'espèce humaine de ces premiers âges, avant même de recourir à la pierre, avait eu à traverser des temps plus misérables encore, ceux de l'âge du bois, — on admet assez généralement que le teint de ces primitifs se rapprochait plus ou moins de la couleur jaune, et que leur chevelure, non laineuse, tirait sur le roux. La tête devait présenter un certain *prognatisme,* et le langage semble s'être borné à un monosyllabisme plus ou moins accusé. Inutile d'ajouter que ces malheureux n'habitaient que des cavernes; les hommes tertiaires et quaternaires étaient tous des *troglodytes.*

Les anthropologues qui amassent aujourd'hui les éléments d'une classification définitive en agissant avec une grande circonspection, ont pris pour habitude de désigner les types divers par le nom des localités où ont été faites les trouvailles les plus significatives ou les plus importantes en nombre. Le type *magdalénéen*, le type *solutréen,* qui figurent dans notre planche, sont des désignations de types observés scientifiquement, celui-ci provenant de la Madeleine, dans le département de la Dordogne ; celui-là de Solutré, dans Saône-et-Loire. Parfois cependant on commence à généraliser ; c'est ainsi que se dégage le type *laponoïde,* tiré des races de Furfooz, en Belgique, de la race, dite de Grenelle, aux environs de Paris, etc. Ici, c'est le *trou de* Chaleur, « *une petite Pompéi quaternaire* » de la vallée de la Lesse, en Belgique, qui fournit le type laponoïde, là, c'est la race de la Truchère trouvée sur les bords de la Seille, etc.

Dans l'épaisseur de huit kilomètres environ des terrains sédimentaires, amassés sur la première pellicule qui a recouvert de ses trois étages le globe incandescent, terrains de transition, renfermant au moins dix terrains particuliers, partagés eux-mêmes en beaucoup d'étages, et où chaque terrain de sédiment est une véritable période géognostique, pendant laquelle les forces de la nature produisirent des effets particuliers et un âge spécial organique, le type de l'homme le plus ancien, dégagé par la science, appartient à la race, dite de Canstadt, du nom d'un village dans les environs de Stuttgard, où en 1700 fut trouvé le premier fragment d'un fossile humain. En 1857, dans une petite caverne des environs de Dusseldorf, on trouvait le squelette entier de ce même homme, dit de Néanderthal, dont les traits simiens parurent d'abord avoir appartenu à une sorte d'être à part, et dont, en somme, on a retrouvé les traces sur nombre de points. Cette race, que décèle partout son *infériorité typique,* et que l'on suppose avoir suivi en Europe les grands mammifères sibériens chassés par le froid vers des contrées plus méridionales, appartient au moins aux premiers temps de l'époque quaternaire ; pour quelques-uns, elle remonterait plus haut encore, et représente l'homme tertiaire ayant survécu à la

dernière révolution géologique. C'est incontestablement la race européenne la plus ancienne. Pendant l'époque quaternaire elle paraît avoir occupé surtout les bassins du Rhin et de la Seine, l'Italie centrale, la Bohême; elle s'étendait jusqu'aux Pyrénées, en France, et probablement jusqu'à Gibraltar.

Elle n'est point, d'ailleurs, confinée dans les temps géologiques, et le crâne de Néanderthal, avec ses caractères étranges, se retrouve, plus ou moins altéré par les croisements, dans les dolmens, dans les cimetières des temps gallo-romains, dans ceux du moyen âge et dans les tombes modernes, depuis la Scandinavie jusqu'en Espagne, en Portugal et en Italie; depuis l'Écosse et l'Irlande jusque dans la vallée du Danube, en Crimée, à Minsk, et jusqu'à Orenbourg, en Russie. En somme, cet *habitat* comprend l'Europe tout entière. En outre, en allant jusqu'en Australie, on retrouve ce même type, qui persiste aussi probablement dans l'Inde, au milieu de populations refoulées par l'invasion aryane. Enfin la race de Canstadt a eu aussi des représentants en Amérique, dans la province de Ceara, au Brésil.

La race, dite de Cro-Magnon, encore un nom local, dont on a trouvé les premiers ossements en 1858 dans la vallée de la Vézère, département de la Dordogne, et qui, dans les alluvions se montre immédiatement au-dessus de celle de Canstadt, et par conséquent plus rapprochée de nous, offre avec la première de grandes dissemblances. Au lieu du front bas et fuyant qui fait penser aux singes, on trouve chez elle un front large, s'élevant au-dessus de *sinus* frontaux assez peu accusés, et une voûte présentant les plus belles proportions. Ce crâne est tout à fait remarquable par sa capacité, dont les nombres en centimètres cubes, selon le mode des naturalistes pour la jauge du crâne humain, sont très supérieurs à la moyenne des races européennes actuelles.

Avant de nous arrêter particulièrement sur le sauvage des temps quaternaires dont nous avons ici des représentations, rappelons avec quelle certitude la science moderne procède, depuis que, sur l'initiative des antiquaires du nord, on s'est mis à explorer les *kjœkkenmœddings,* les débris alimentaires laissés en monceaux par des populations vivant d'abord à l'état tout à fait sauvage, ayant acquis plus tard une certaine civilisation, et les *skovmoses,* les *marais à forêts,* du Danemark, qui, parmi les marais tourbeux, offrent des certitudes chronologiques toutes particulières.

L'homme fréquentait les *skovmoses* qui se présentent généralement comme des espèces d'entonnoirs de forme irrégulière; les chênes et les pins tombés dans l'intérieur de ces marais, abattus par la vieillesse, par accident ou par la main de l'homme, y mêlent leurs branches entrelacées en maintenant et consolidant la tourbe, qui se trouve ainsi dans les conditions les meilleures pour garder en place tout corps solide tombé ou jeté dans le marécage. L'homme, ainsi que le dit M. de Quatrefages, ne sachant habiter quelque part sans égarer autour de lui une foule d'objets, ceux-là même souvent auxquels il tient le plus, il en résulte qu'il a perdu dans ces marais, des armes, des outils, des instruments de toute sorte, restés là où ils sont

tombés. Chaque génération a ainsi laissé sa trace dans la tourbe contemporaine, de manière qu'en en exploitant les lits successifs, couche par couche, on est parvenu à acquérir la foule des notions précises qui ont amené la rationnelle conception des âges du fer, du bronze et de la pierre, et la subdivision même de ces âges, comme celle qui concerne l'usage du silex, *taillé* seulement d'abord, *poli* ensuite. Par l'observation des milieux, on a pu se convaincre, par exemple, qu'à telle station où la présence de l'homme était attestée par des silex taillés de diverses façons, par des armes et des instruments en os, par des phalanges de renne transformées en sifflets, cet homme vivait avec le renne, le renard polaire, et cueillait certaines mousses sous des latitudes tout autres que le nord de l'Europe, où ces espèces sont aujourd'hui confinées. Des grandes données géologiques et paléontologiques auxquelles se rallient le naturaliste, l'anthropologue, et dont la chronométrie offre encore tant d'élasticité, il résulte ainsi des faits d'une date indécise, mais d'une succession certaine, telle que celle en Danemark de trois espèces végétales, le hêtre, le chêne et le pin, en France, la disparition également successive de quatre espèces animales, l'ours, le mammouth, le renne et l'aurochs, existant d'abord ensemble sur notre sol, et chacun de ces animaux y caractérisant autant d'époques embrassant toute la période quaternaire. L'homme les a vus vivre chez nous à côté les uns des autres ; il s'est nourri de leur chair, il nous en a laissé des représentations dessinées et sculptées.

Les *âges* de la pierre, du bronze et du fer, ne sont point proprement des âges ; car, si des traces de l'emploi de la pierre, utilisée pour faire des armes et des outils, existent dans presque tous les pays du monde, cet emploi est loin de concerner les mêmes époques. Les archéologues du nord ont dû créer un âge spécial de la pierre au sujet des Lapons qui, hier encore, en faisaient usage. L'âge du bois, qui a précédé celui de la pierre, persiste de nos jours dans les profondeurs forestières de Singapour, où le timide *Binua* menant la vie errante s'obstine dans son isolement. (Voir la notice Océanie, pl. B K, fig. n° 15.) Le bronze n'aurait été importé en Scandinavie qu'environ 1000 ans avant l'ère chrétienne ; le fer y serait à peu près contemporain de cette ère, et il y avait à ce moment plus de deux mille années qu'il figurait dans les peintures égyptiennes. Ces âges ou périodes sont donc, en réalité, d'époques fort variables, selon le degré de civilisation des populations qui en ont, chronologiquement, traversé les phases. Le caractère des monuments funéraires sert, en Europe, à établir la gradation sous ce rapport ; les renseignements nécessaires à leur sujet, se trouvent dans la notice de la planche AT, particulièrement, et dans la série des planches celtico-scandinaves, où les exemples abondent.

AGE DE LA PIERRE. — PÉRIODE DES SILEX TAILLÉS.

La race de Cro-Magnon.

N[os] 5 et 8. — Types moustiérien et magdalénéen, département de la Dordogne.

N° 7. — Type solutréen, département de Saône-et-Loire.

Pendant l'époque quaternaire la race, dite de Cro-Magnon, avait en Europe son principal centre de population. Ses colonies s'étendaient jusqu'en Italie, dans le nord de la France, dans la vallée de la Meuse, etc. Peut-être n'était-elle qu'un rameau de population africaine, émigré chez nous avec les hyènes, le lion, l'hippopotame, etc. Une partie de ses tribus, lancée à la poursuite du renne, aurait conservé dans les Alpes scandinaves la haute taille, les cheveux noirs et le teint brun qui distinguent les Dalécarliens des populations voisines. Les autres se sont mêlés à toutes les races qui ont successivement envahi notre sol.

Les indices céphaliques de la race de Cro-Magnon ont été l'objet de bien des commentaires. L'élongation d'avant en arrière a d'abord fait rapprocher cet homme plutôt de l'Éthiopien que de l'Européen, et selon cette théorie le nègre aurait été le point de départ d'une race encore représentée chez nous, par des populations généralement peu nombreuses, ou par des individus isolés, chez lesquels l'atavisme reproduit les traits de ces ancêtres reculés. Cette doctrine n'a pas prévalu, et le crâne si remarquable par ses belles proportions et sa capacité de la race de Cro-Magnon, l'exagération en largeur qui se retrouve dans tout le haut et les parties moyennes de la face, sans atteindre la région médiane, ni la portion inférieure, le nez dont les os projetés en avant font une forte saillie, la mâchoire supérieure rétrécie, la mâchoire inférieure, remarquable par la largeur de sa branche montante, qui dépasse sur ce point toutes les mâchoires humaines connues, enfin, le menton, légèrement triangulaire et avancé, restent définitivement les traits d'une race belle et intelligente qui semble présenter surtout de grandes analogies avec la race Algonquine, telle que la font connaître les premiers voyageurs, et, entre tous, les missionnaires ayant vécu longtemps parmi les Peaux-Rouges.

C'était une race robuste, de haute stature, aux os épais et solides, aux muscles puissants, d'une constitution athlétique, semblant faite, à tous égards, pour lutter contre les difficultés et les périls de la vie sauvage. Ces hommes habitaient des cavernes, et ils ensevelissaient leurs morts sous des abris où on les a retrouvés. Les stations diverses où ils ont été étudiés ont fourni les éléments essentiels d'une histoire de la race de Cro-Magnon, que l'on est parvenu à suivre, en quelque sorte, pas à pas, et presque sans sortir de la vallée de la Vézère. La plus ancienne de ces stations, celle du Moustier, date au moins de la fin de l'âge de l'ours ; celle de la Madeleine ne doit remonter que peu au delà de ce que en géologie on appelle l'époque actuelle. Entre ces deux extrêmes, l'ensemble des autres jalonne, pour ainsi dire, les deux dernières périodes des temps quaternaires. On complète ces documents en étendant l'étude de cette même race à d'autres localités, dans les grottes et les abris de Bruniquel, département de Tarn-et-Garonne, dans les sépultures de Solutré, dans les grottes de Gourdan, de Duruty, de l'homme mort, etc.

N°s 5 et 10. — Type du Moustier.

Couteau ou poignard en silex; sac contenant des silex taillés; lance et massue en bois. Chaussure de peau, poils à l'intérieur (voir ce détail, n° 10).

Cet homme à la longue chevelure est vêtu d'abord d'une peau de renard enveloppant les bras et les jambes, la coiffure est de cette même peau. Le pardessus est en peau de loup à longs poils, serré à la taille par une ceinture en peau de renne ainsi que le sac qui y est suspendu. La massue de bois y est également accrochée. La parure consiste en un collier de pierres.

Les hommes qui hantaient la caverne du Moustier ne semblent pas s'être élevés beaucoup au-dessus de la race de Canstadt. Les conditions d'existence étaient pour eux à peu près les mêmes que dans l'âge précédent. Ils vivaient au milieu des grands mammifères dont ils avaient à se nourrir. Le cheval et l'aurochs étaient leur gibier habituel ; le mammout, l'ours, le lion et l'hyène des cavernes servaient aussi à leurs repas. Pour lutter contre de pareils ennemis, ils employaient des espèces de têtes d'épieux et de lances minces, planes d'un côté, retaillées sur une seule face, tranchantes sur les bords, et qui devaient constituer une arme formidable. Les flèches étaient taillées sur ce même modèle, mais à cette époque on semble en avoir fait un assez rare usage. On dédaignait les oiseaux, le petit gibier. L'outillage restait à peu près le même que par le passé.

N° 7. — Type de Solutré.

Lance et javelot à dard en silex. Bonnet et veste sans manches en peau de renne ; tunique ceinte en fourrure d'ours. Massue en bois.

A Solutré et dans les stations contemporaines, la taille du silex atteint un degré de perfection vraiment merveilleux. Essentiellement chasseurs, guerriers à coup sûr, les hommes de cette époque s'occupaient avant tout de leurs armes. Le fini du travail avait surtout pour but de les rendre plus redoutables en accroissant leur pouvoir de pénétration. Ces armes de silex maniées par des mains robustes, ne laissaient rien à désirer sous ce rapport. Les types anciens reparaissaient ainsi à côté des formes modifiées par une expérience raisonnée, par une industrie perfectionnée. Les pointes des lances et des javelots, effilées plus ou moins en forme de feuille de noyer, de laurier, de plantain, s'amincissent et deviennent parfaitement symétriques. Le poids de la flèche, l'angle d'ouverture de l'arc étaient calculés de manière à s'adapter aux diverses distances du tir, aux nécessités de la chasse. Ces armes retaillées à petits coups sur leurs deux faces, d'un fini si remarquable, ont mérité d'être prises pour un des termes de comparaison qui, constituent le type solutréen.

Malgré la bonté de ces armes, on voit cependant que parmi les gens de la race de Cro-Magnon le silex ne servait plus qu'à fabriquer des outils. Au moment où se déposèrent les niveaux fluviatiles supérieurs et où s'accentua la prédominance du renne, l'industrie subit une transformation remarquable. Les os, les bois de cerf ou de renne, utilisés de tout temps, mais d'une façon presqu'insignifiante jusqu'alors, prirent une importance croissante, et fournirent à peu près seuls la matière des armes. Le silex servait à les travailler ; avec lui, on sciait et sculptait les

bois de renne pour en faire de robustes harpons, et c'est avec lui qu'on effilait des aiguilles pas beaucoup plus grosses que les nôtres, qu'on en forait le sas.

Nos 8, 9 et 11. — Type de la Madeleine, portant les insignes du chef.

Harpon barbelé ; lance à hampe de bois, poignard en ivoire de mammouth passé dans la ceinture (détail nº 11); bâton de commandement en bois de cerf sur lequel sont sculptés des chevaux (détail nº 9). Le vêtement intime dont on voit les manches et le pantalon est d'une peau souple dont le poil est à l'intérieur. La tunique supérieure ainsi que le capuchon sont en peau d'ours. La gibecière est en peau de renard, le soulier est une carbatine de peau. Le collier est fait avec des dents et des griffes d'ours. On considère les armes et les instruments du type magdalénéen comme antérieurs à ceux du type solutréen.

Mais la succession des industries dans ces divers milieux n'a rien d'absolu. On reconnaît de plus en plus que les colonies de cette race, obéissant à des nécessités locales ou entraînées par les hasards de leur développement, ne présentent nullement entre elles une véritable uniformité. Les armes plus légères, plus sûres, plus variées, annoncent un changement dans le régime de ces troglodytes. On continue à chasser la grosse bête quand elle se présente ; quelques rares mammouths, survivant aux modifications climatériques qui s'accentuent, tombent encore sous les coups ; le cheval contribue souvent aux repas. Mais c'est le renne qui prédomine de beaucoup dans les débris de la cuisine, où il est associé aux restes de petits mammifères, comme le lièvre et l'écureuil. Les oiseaux entraient pour une part assez considérable dans l'alimentation. Enfin, les hommes de cet âge se nourrissaient aussi de poisson. Ils n'employaient pas de filet, et ne harponnaient que les grandes espèces, le saumon dans le Périgord, le brochet dans les Pyrénées.

Il eût été trop pénible de transporter les grands animaux tombés sous les coups. On les dépeçait sur place, abandonnant au moins le squelette du tronc. On ne trouve guère dans les cavernes que les os de la tête et des membres. Friands de cervelle et de moelle comme tous les sauvages, ceux de la Vézère savaient fendre d'une manière méthodique les longs os à moelle ; ils avaient même un ustensile pour manger ce mets délicat, une *cuiller à moelle*, sorte de spatule en bois de renne, à manche conique richement sculpté, creusée et arrondie à son extrémité.

On n'a trouvé aucune trace de poterie chez ces chasseurs, et rien n'indique qu'ils aient connu le *four* des Polynésiens. Ils faisaient cependant cuire leurs aliments, ainsi que l'atteste la quantité considérable de charbons et de cendres restés sur place. Ils devaient agir comme les peuplades sibériennes qui, à la fin du dernier siècle, n'avaient encore que de la vaisselle de cuir ou de bois, et n'en faisaient pas moins bouillir l'eau qu'elle contenait en y jetant des cailloux fortement chauffés.

L'homme de Cro-Magnon n'aurait point été cannibale. On ne trouve que par exception des

os humains parmi les débris culinaires. Ce que l'on rencontre sur certains points, ce sont des crânes brisés par des couteaux de silex, des axis, des atlas en grand nombre, des mâchoires fracassées ou entières. On présume que le guerrier, après avoir tué un ennemi, en rapportait la tête dans sa demeure, la scalpait, et peut-être mêlait la cervelle à quelque breuvage, comme en usent toujours quelques tribus des îles Philippines. Mais on ne mangeait pas la chair du vaincu, dont le cadavre décapité était probablement abandonné sur le champ de bataille.

L'art de préparer les peaux doit avoir été porté loin chez les tribus de cet âge, à en juger par les nombreux *grattoirs* et *lissoirs* qu'on trouve dans leurs stations. Les traces laissées par les couteaux de silex sur les points où s'insèrent les longs tendons des membres chez le renne, montrent comment on se procurait le fil. Les vêtements, une fois cousus, devaient être ornés de diverses manières, comme ils le sont chez les sauvages de nos jours. On a trouvé, sur plusieurs squelettes, une vingtaine de coquilles percées, disposées par paires sur diverses parties du corps. On les tient pour des ornements qui devaient être distribués d'une manière à peu près symétrique sur un vêtement. Dans une foule de stations on a recueilli les éléments de colliers, de bracelets, etc. Le plus souvent des coquilles marines, parfois fossiles et empruntées aux couches tertiaires, composaient ces ornements. On y joignait des dents de grands carnassiers. On taillait aussi dans le même but des plaques d'ivoire, certaines pierres tendres ou dures; on façonnait en argile des grains qu'il suffisait de laisser durcir au soleil. Enfin, on se tatouait, ou tout au moins on se peignait avec les oxydes de fer ou de manganèse, dont on a souvent rencontré de petites provisions, et dont on a reconnu l'action sur les os de quelques squelettes.

Enfin, il y eut un art magdalénéen. L'adoucissement relatif des conditions climatériques, la diminution des grands animaux féroces amenant la multiplication des espèces utiles et surtout celle du renne, placèrent à cette époque l'homme de Cro-Magnon dans des conditions de bien-être inconnues à ses prédécesseurs. Il eut quelques loisirs, et en profita pour développer ses aptitudes les plus élevées.

Les instincts artistiques manifestés par la gravure et la sculpture des hommes de l'âge de la Madeleine, leur font une place tout exceptionnelle parmi les populations dont l'évolution s'est arrêtée au degré le plus inférieur de l'état social. Certes, leurs productions sont inégales, mais il est tels manches de poignard, représentant le renne accroupi, les jambes repliées, la tête allongée et les bois couchés le long du corps de manière à ne pas gêner la main qui tient cette poignée, où, par le naturel des attitudes, et l'exactitude des proportions, on sent se revéler les plus heureuses facultés. On sculptait le bois du renne, et, armé de la pointe à silex, on burinait surtout ce bois, et tour à tour l'os, l'ivoire du mammouth, les pierres de diverses natures. Le dessin représentatif consistait à tracer les traits du bœuf, de l'aurochs, du cheval, du renne, de l'élan, du cerf, du bouquetin; de cétacés, de certains poissons, etc. Parfois c'était l'ours des cavernes, trouvé sur un schiste, ou encore le mammouth, donnant une idée fort exacte de ce géant de l'ancien monde, depuis si longtemps disparu, mais ayant laissé son portrait dans une caverne du Périgord. Lorsque ce n'étaient point les animaux que la pointe gravait, c'étaient les plantes,

le monde végétal, et lorsque ce n'étaient ni les uns ni les autres des objets qui frappaient le regard, c'étaient des caprices d'imagination, des dessins d'ornementation, dans lesquels se rencontrent, dit-on, presque tous les motifs réinventés tant de siècles après.

L'image de l'homme ne figure que très rarement parmi ces dessins ou ces sculptures. Elle est inférieure, sans vérité sincère ; on suppose que la cause de cette abstention a dû tenir à quelque idée superstitieuse, analogue à la crainte que fit éprouver Catlin en terminant son premier portrait de Peau-Rouge ; une partie de la tribu le regarda comme un sorcier qui venait d'enlever à son modèle quelque chose de son individu.

Quelque imparfaits que soient ces dessins, ils fournissent pourtant quelques renseignements sur le genre de vie des chasseurs. On y apprend que ces hommes poursuivaient les plus gros gibiers, nus comme font souvent les Peaux-Rouges, les cheveux relevés en touffe sur la tête, et armés seulement de la lance ou du javelot. En voyant un homme aussi nu, étendant son bras vers une baleine, probablement échouée, qu'il a combattue et vaincue, on y apprend encore que l'homme quaternaire des montagnes en descendait parfois et allait jusqu'au bord de la mer pour y chercher sa subsistance. Les tribus de la Madeleine, de Bruniquel, devaient reconnaître des chefs. C'est sans doute pour eux que l'on sculptait les poignards en ivoire de mammouth, comme celui que porte à la ceinture notre n° 8, qui semble n'être qu'une arme de parade. Existait-il dans la tribu une véritable hiérarchie dont chaque grade était reconnaissable à certains insignes ? On croit en trouver la preuve dans des pièces en bois de renne, présentant un type assez uniforme, volontairement amincies et habituellement décorées avec un soin tout particulier. Tantôt elles sont pleines, tantôt, vers l'une de leurs extrémités, elles sont percées de un à quatre trous ronds, qui parfois entament le dessin primitivement tracé. Ce ne sont pas des armes, et on les tient pour des *bâtons de commandement,* dans lesquels le nombre de trous indiquait le grade hiérarchique.

A la figure de certaines parures de cou portées par ces gens, parures ayant tout le caractère d'amulettes, qui consistaient en une plaque percée au centre d'où partent des rayons divergents, emblème analogue répété trois fois sur un bâton de commandement, et dans lequel on voit autant d'images du soleil, on incline à croire que le soleil était adoré par ces hommes, qui auraient ainsi inventé le *dieu solaire,* retrouvé plus tard par les Égyptiens et les Gaulois.

PÉRIODE DE LA PIERRE POLIE.

N°s 1, 4 et 6. — Type de l'époque des dolmens (sépultures formées de pierres colossales).

N° 2. — Type de l'époque des stations lacustres.

Pendant toute la première partie de l'âge du renne dans les parties moyennes de l'Europe, la race de Cro-Magnon se maintint dans l'état qui vient d'être indiqué. Mais à partir de la

seconde moitié de cet âge, il se manifeste chez elle une véritable décadence qui s'accentue de plus en plus. Le travail de l'os et du bois de renne diminue, redevient plus grossier. La taille du silex, au contraire, reprend faveur ; sur quelques points elle atteint un fini des plus remarquables, qui accuse l'approche de temps nouveaux, et décèle l'influence d'un élément étranger.

Le sol européen achevait alors de sortir des flots, le climat maritime faisait place au climat continental ; les glaciers reculaient et se renfermaient dans leurs limites actuelles. Les animaux amis du froid et organisés pour la vie des montagnes se cantonnèrent ou émigrèrent ; le chamois et le bouquetin se firent montagnards, les autres, comme le renne, qui n'est nullement grimpeur, se dirigèrent vers le nord. La société humaine qui vivait de cet animal, tirant de lui ses vêtements, ses armes, ses outils, dût être profondément ébranlée. L'homme émigra lui-même en suivant l'animal qui lui était devenu nécessaire, et les vallées du Périgord, du Mâconnais, des Pyrénées restèrent à peu près désertes. Après la fin de l'âge du renne, et le temps de misère qui s'ensuivit, il se produisit ainsi un grand hiatus qui se termina par la brusque apparition d'une nouvelle race d'hommes qui polissaient la pierre au lieu de la tailler, et qui s'entouraient d'animaux domestiques.

Ceux de la race de Cro-Magnon qui étaient restés sur place dûrent adopter les mœurs des populations immigrantes avec lesquelles ils se confondirent. Leur type primitif s'en trouva fort altéré ; quoique en plein temps de la pierre polie on les reconnaît toujours, leur taille a sensiblement diminué, la largeur du haut de leur face s'est atténuée. Ces simples chasseurs paraissent avoir été absorbés par une population plus dense, qui possédait des bestiaux et élevait des dolmens. Le métissage résultait des rapports qui s'étaient établis sur le littoral méditerranéen comme dans les Cévennes, où les nouvelles races, parmi lesquelles on doit comprendre celles des stations lacustres, apportaient les premiers éléments de la civilisation moderne.

En anthropologie, on donne à l'ensemble de ces races nouvelles le nom de races de Furfooz. Ici, le crâne est large et court, tandis que la face s'allonge. Vu de face, le crâne présente un aspect pentagonal très marqué ; tous les os en sont très développés dans le sens transversal, à l'exception de la moitié inférieure du coronal, qui se rétrécit brusquement pour former un front assez étroit. L'ensemble de la face est relativement petit et étroit. Le nez très grand et long ; les pommettes massives sont peu marquées ; la mâchoire supérieure est légèrement prognathe. Chez d'autres, le crâne vu de face apparaît aussi bien proportionné que de profil, la face s'harmonise avec lui ; les pommettes sont rugueuses et bien accusées. Pour la plupart la stature est presque exactement la taille moyenne des Lapons. Cette exiguité n'exclut, d'ailleurs, ni la vigueur ni l'agilité nécessaire aux populations sauvages. Les os des membres et du tronc sont robustes, et les saillies, les dépressions de leur surface accusent un développement musculaire très prononcé. A part cette vigueur générale, supérieure à ce qu'on rencontre habituellement, le squelette des hommes de Furfooz et de Grenelle ressemble fort à celui des hommes d'aujourd'hui.

Le type laponoïde est ressorti, en définitive, comme celui d'un grand nombre de populations échelonnées dans le temps et répandues à peu près dans l'Europe entière. On le trouve presque à l'état de pureté dans les Alpes du Dauphiné. Dernières venues de l'époque quaternaire, ces races se sont rencontrées pendant les temps glaciaires avec les races dolichocéphales qui les avaient précédées. Elles ont eu le même sort. Ayant assisté à la transformation du sol et du climat, et éprouvé les mêmes vicissitudes dans la modification successive des conditions d'existence, un certain nombre de leurs tribus ont marché vers le nord en y suivant le renne et d'autres espèces animales. D'autres ont émigré en latitude; d'autres en altitude, avec le bouquetin et le chamois. D'autres enfin, sont restées en place.

Les hommes de ce type que l'on rencontre en Belgique, aux époques où le renne qui a dû remonter lentement s'y trouvait encore, continuaient à habiter des cavernes, ou du moins à s'en faire des refuges. Ainsi que leurs aînés ils employaient la peau des animaux abattus pour en faire des vêtements; comme ceux du Périgord, dont ils n'avaient point, au reste, les aptitudes artistiques, ils se peignaient la figure, et peut-être le corps. Leurs principaux ornements étaient des coquilles fossiles. Ils fabriquaient une grossière poterie d'argile que n'avaient point leurs devanciers.

L'armement qui leur suffisait pour chasser le gros gibier et atteindre le petit, était beaucoup moins puissant que celui des gens de la Vézère ou de Solutré. Ces Laponoïdes auraient été éminemment pacifiques, et comme on ne rencontre, ni dans leurs grottes ni dans leurs sépultures aucune arme de combat, proprement dite, il semble que l'on puisse leur appliquer ce que Ross rapporte des Esquimaux de la baie de Baffin « qui ne pouvaient comprendre ce qu'on entendait par la guerre ».

On a de fortes raisons pour présumer que deux populations de souches différentes auraient été juxtaposées dans les contrées dont il s'agit pendant l'époque quaternaire, et que, entre la race de ces nains, et celle des hommes d'une stature plus élevée et d'habitudes guerrières, aurait existé une de ces haines instinctives, pareille à celle qui règne entre les Peaux-Rouges et les Esquimaux, et dont l'écho s'est répercuté dans les *runots* des vieux Lapons, lorsqu'ils se trouvèrent en contact avec le Scandinave, le géant fort et bien armé.

C'est à ces nains de la race jaune, et de mœurs si peu belliqueuses, que de Gobineau n'hésite pas à attribuer l'érection des pierres levées, et la juxtaposition des monolithes sans lien de maçonnerie, qui, selon lui, marquent leurs stationnements dans l'ancien et dans le nouveau monde. Pour que les pierres branlantes soient demeurées en équilibre, il faut que ces étranges monuments soient postérieurs aux dernières évolutions géologiques, et qu'ils n'aient été érigés que depuis que le ciel et la terre sont restés les mêmes dans notre monde; si ce n'est à ces races nouvelles, et en les faisant remonter aux premiers temps de la pierre polie, on ne sait à qui attribuer des constructions si différentes de celles du genre cyclopéen.

Le type laponoïde a laissé chez nous les traces les plus profondes; et c'est encore la race, dite de Grenelle, qui ressort avec le plus de persistance dans les populations actuelles.



Nordmann lith.



Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.

Notre type de l'époque des dolmens, n°s 1, 4 et 6, se présente vêtu d'une blouse et d'un pantalon en laine grossière; ceinture en cuir, soutenant un sac en fourrure; chaussure de peau. Bonnet et manteau en pelure d'ours. Collier en grains de pierre, ou d'argile durcie au feu, portant un croissant en pendeloque. Poignard en os passé dans la ceinture. La main gauche tient une lance et un javelot à pointe de silex; la main droite une hache de travail, pierre percée pour l'emmanchure (détail n° 4). Le n° 6, de la même époque, est une autre pierre polie encastrée dans un bois de cerf traversé par le manche de bois.

Le n° 2 est de la période où l'homme vivait dans des cabanes construites au-dessus de la surface des lacs. Depuis les hivers des années 1853-1854, pendant lesquelles un abaissement soudain et extraordinaire de l'eau des lacs d'Unter et de Genève, a mis au jour les cités lacustres contenues dans leur sein, on en a découvert dans presque tous les lacs de la Suisse. On en a trouvé fréquemment aussi dans les rivières et les lacs de l'Italie, et encore dans le Mecklembourg, la Poméranie, le lac de Potzlow, en Brandebourg, ainsi que dans les lacs salés de la Valachie.

Les constructions sur pilotis s'élevaient dans les lieux abrités des grands vents ou dans les baies, là surtout où des collines submergées permettaient de planter à une moindre profondeur les piquets destinés à supporter les cabanes. Ces pieux dépassaient le niveau des hautes eaux, et dans le lac du Bourget, en Savoie, on les voit supportant des traverses qui soutiennent un plancher recouvert d'un béton en terre battue, mêlée de cailloux et fortement tassée. Les groupes des cabanes étaient reliés par des ponts mobiles et non par un plancher stable; des interstices ou des trappes devaient aussi exister auprès de chaque cabane, ainsi que l'indique Hérodote en parlant des Péoniens et des habitants du lac Prusias; car le système paludéen a longtemps duré. Aujourd'hui encore on voit des constructions analogues chez les Mélanésiens du Havre-Dorez.

Celles que l'on rencontre en Europe témoignent généralement d'une haute antiquité, se rapportant aux âges de la pierre, du bronze, et parfois du fer. Les découvertes les plus intéressantes, ont été faites là où ces constructions ont été détruites par le feu, sans qu'on sache, d'ailleurs, si l'incendie a été un fait de guerre, ou une simple catastrophe. L'abandon rapide permet d'y retrouver les choses en place, et de plus, les fruits carbonisés enfermés dans de grands vases d'argile, ont, par le fait de la carbonisation, échappé à la décomposition par les eaux. Différentes espèces de blés, des noisettes, des faines, des pommes, des poires et des cerises ont été ainsi reconnus. On a trouvé dans les habitations des fils de chanvre, des cordons de filets, des câbles de différentes grosseurs, gisant non pas pêle-mêle, mais arrangés avec ordre et par provisions considérables. Puis des tissus de chanvre et de lin, des objets en silex bien travaillés, d'autres en bronze. Sous le sol de l'une des maisons d'un lac suisse, on a aperçu une grande quantité de déchets de cuir, prouvant que l'on s'y occupait de la confection d'ustensiles de peau de tout genre. Autre part, c'étaient de gros tas de lin, depuis le lin sérancé ou brisé jusqu'au lin tordu de différentes manières, tressé et tissé sous forme de

ceintures et même d'étoffes. On y remarquait un tel talent de confection, une telle adresse, qu'on a lieu de s'en étonner en considérant l'outillage ; car à côté de ces travaux on n'aperçoit que des instruments de pierre, et ce n'est qu'à une époque beaucoup plus rapprochée que l'on voit apparaître le métal coulé sous diverses formes. Les dessins des objets tressés, du temps de la pierre, offraient une variété qui, pourrait-on dire, s'est perdue chez nous.

La position sur les eaux et à proximité de la terre rendait l'existence matérielle facile, offrant à la fois les ressources de la chasse, de la pêche et de l'agriculture, que ne pouvait avoir le pauvre habitant des grottes et des cavernes, obligé de suivre le gibier de canton en canton. Une cité lacustre était une réunion de familles vivant sous la conduite d'un ou de plusieurs chefs ; et avec les hommes de l'âge de la pierre polie qui ont conçu, pour leur sécurité, ces demeures sur pilotis, et qui ont su en tirer un si beau parti, par la domestication des animaux, la culture des céréales, le tressage des tissus, etc., commence véritablement le monde actuel. Ce sont les races de cette époque qui ont fait le pas le plus décisif vers la civilisation ; ce sont elles qui en ont posé les premiers fondements. Ce sont les efforts d'une race supérieure, dont l'intelligence vive et créatrice se révèle dans les formes et le travail de ses instruments qui ont produit une civilisation, encore incomplète et grossière, sans doute, mais qui n'en devait pas moins aboutir, après une longue évolution, aux civilisations des âges historiques.

Les hommes qui ont occupé les stations lacustres de la Suisse étaient disparus si longtemps avant l'époque romaine, que les historiens romains n'en font aucune mention ; et Pline, le curieux investigateur, n'a rien soupçonné des stations lacustres qui sommeillaient à ses pieds dans le lac de Côme.

La destruction des bourgades lacustres du Bourget qui prospéraient à l'âge du bronze remonterait à l'arrivée des peuples envahisseurs, les Helvètes et les Allobroges, qui occupaient la Suisse et la Savoie bien avant que les Romains n'y parussent.

C'est de tous ces éléments brassés par la guerre, fusionnés par les habitudes de la paix, que sont sorties les populations européennes.

Notre type de l'époque des stations lacustres, n° 2, montre cet homme portant un capuchon, une blouse et un pantalon en laine grossière. Veste de fourrure ; bottines en cuir de veau. Collier de dents de sanglier. A la ceinture est suspendue une hache en pierre polie, ayant le caractère d'un marteau. Le carquois en cuir et fermé est porté en sautoir; la main gauche tient le grand arc et une paire de flèches à pointe d'os ; la main droite une massue en bois à tête façonnée.

On peut se rendre compte de l'importance d'une station lacustre, en voyant, comme au Bourget, que l'hivernage du bétail avait lieu sur le lac, ce qui nécessitait le séchage et la conservation du fourrage. Dans cette localité la parure et les ornements, épingles, bracelets, agrafes, boutons en bronze, étaient en très grand nombre.

N° 3. — Type restitué d'après des vestiges trouvés dans la région des Alpes.
L'Ibère ou les Slaves, les Rasènes ou les Étrusques.

Ce type appartient aux nations de moins en moins mongolisées qui furent les avant-gardes de la race blanche en marche vers l'Europe, et dont les premiers établissements seraient bien antérieurs à l'an 2000 avant J.-C. : Thraces, Illyriens, Étrusques et Ibères; la haute antiquité grecque et romaine les a connus et révérés, en les honorant parfois de mythes religieux.

La famille ibérique a couvert la péninsule, habité la Sardaigne, la Corse, les îles Baléares, une grande partie de la côte occidentale de l'Italie. Ses enfants ont possédé le sol de la Gaule jusqu'à l'embouchure de la Garonne, couvrant ainsi l'Aquitaine et une partie du Languedoc. — Ce sont les *Euskaras* ou *Aquitains,* bruns de peau et de petite taille, d'humeur taciturne, aux habitudes sombres, qui allaient vêtus de noir ou de couleurs ternes, qui furent chassés de l'Italie, auxquels on attribue une origine slave, et dont la présence parmi nous marque un point capital historique : *ils se livraient avec succès au travail des mines.*

« Ce labeur difficile, cette science compliquée qui consiste à extraire les métaux du sein de la terre et à leur faire subir des manipulations assez nombreuses, est incontestablement une des manifestations, un des emplois les plus raffinés de la pensée humaine. » C'est ce travailleur aux mines que l'Ibère des Alpes, chassé depuis jusqu'aux Pyrénées, venait installer chez nous, et que les Rasènes ou Étrusques de première formation, reculant devant les invasions pélasgiques, à une époque antérieure au dixième siècle avant notre ère, et se présentant en masses beaucoup plus épaisses que ne le furent celles de leurs civilisateurs, devaient remplacer dans leur première aire européenne.

Les Rasènes eux-mêmes, selon de Gobineau, auraient été un peuple métissé presque entièrement jaune, ou, si l'on veut, une tribu slave médiocrement blanche.

Le n° 3 est coiffé d'un bonnet de fourrure orné d'une aigrette en plume, et maintenu par une jugulaire en cordons de cuir noués sous le menton. La tunique est en laine, et un corselet en fourrure de fauve est ceint par-dessus. L'épée en fer et à manche de bois est soutenue par un double lien partant du ceinturon, lequel, ainsi que ces attaches, est en cuir teint en rouge orné d'agrafes de bronze. Les jambes sont étroitement serrées par un cuir souple pris dans le soulier embrassant finement le pied, et de manière à n'en point gêner l'action, tout en en assurant la fermeté, particulièrement nécessaire au montagnard. L'armement est celui d'un archer; chacun des brassards couvrant presqu'entièrement les avant-bras, se compose de la suite en spirale élastique d'une espèce de fort fil de laiton, que des cordons de cuir dans le sens vertical maintiennent en un certain espacement. Un baudrier en cuir, clouté de bronze, soutient le carquois fermé en peau de sanglier. L'arc est en bois ainsi que

la flèche, fine, non empennée et à pointe de fer. Enfin le collier de cet archer, à la longue chevelure et au menton rasé, de physionomie surtout slave, se compose d'une série de pierres travaillées régulièrement en perles, et tour à tour, grosses et petites.

AGES DU BRONZE ET DU FER.

La race blanche, les temps historiques.

N°s 35, 41, 43 et 44. Guerrier de la période des armes de bronze.

N°s 37, 36, 38 et 42. — Guerrier de la même période, type restitué d'après les découvertes de M. l'abbé Bourgeois.

N°s 30 et 39. — Autre type de guerrier, restitué d'après les armes trouvées dans le sud-est de la France, également de la période des armes de bronze.

N° 22. — Soldat, provenant des sépultures de la Marne.

N°s 33, 31, 32 et 40. — Type de chef. Période des tumuli, contemporaine d'une série de sépultures trouvées dans le département de la Marne.

N°s 25 et 27. — Autre guerrier de la période des tumuli.

N°s 26, 28, 29 et 34. — Type restitué, d'après les armes découvertes dans la nécropole d'Hallstadt, en Autriche. — L'époque de Hallstadt est considérée comme répondant à l'âge gaulois des Français.

Le fer entre dans l'ornement des quatre derniers exemples.

A l'époque des immigrations des Ibères et des Rasènes, que, avec les Illyriens et les Thraces, on tient pour avoir précédé tout autre établissement des familles blanches dans le sud de l'Europe, de grandes multitudes de Slaves étaient déjà établies dans le nord du continent, où elles se trouvèrent harcelées en plus d'un lieu par d'autres nations parentes, les Galls. On ne détermine que vaguement le temps de l'acheminement de ces nouvelles tribus vers le nord et l'ouest de l'Europe, et on fixe à l'an 2000 environ avant notre ère leur apparition dans l'ouest. Le plus ancien récit des annales de l'Occident montre les Galls, Celtes ou Kymris, occupés, au dix-septième siècle avant notre ère, à forcer le passage des Pyrénées, défendu par les Ibères.

Nous représentons les Gaulois, descendants des nations galliques, dans la planche double EU, et ce que nous avons à dire à leur sujet se trouve en la notice spéciale qui les concerne.

Dans la planche présente les éléments sont mélangés, et ce qui y provient des Kymris, des Sarmates, ou des Germains ne permet point des distinctions assez certaines pour que l'on puisse assigner sûrement la nationalité de chacun des guerriers représentés. Arioviste, au mo-

ment où César prévoyant les périls de Rome, s'appliquait à la conquête de la Grande Gaule pour reculer les frontières de la vieille république latine, Ariovist était campé en maître au centre même du pays gaulois. Il y fut, comme il le dit à César, quatorze ans sans que lui ni ses hommes aient couché dans un lit. On sait ce que furent depuis les incursions des tribus germaines, depuis les Visigoths jusqu'aux Francs, dont la tribu royale, les Mérowings, venait de la Scandinavie, et ce que durent être les temps où la France eut le patrice Théodorik et le patrice Khlodowig. Il convient donc d'user ici de la plus grande circonspection, et nous nous contenterons d'y rappeler, au sujet de l'emploi du bronze et du fer, que les Galls venaient de la terre classique, de la terre natale des forgerons, et que, quoique le cuivre fût longtemps le métal le plus en usage pour la fabrication de leurs épées, ils s'entendaient fort bien au travail du minerai.

Période des armes en bronze.

N° 35. — Guerrier, nos 41, 43 et 44; détails de sa parure et de son armement. Casque en bronze à ailes de plumes (profil, n° 44). Ce casque est posé sur un capuchon de cuir. Corselet et culotte de fourrure, passés sur la tunique et les braies en laine. Manteau de même étoffe plus épaisse, se boutonnant sur la poitrine, et laissant voir le pendentif du collier orné de perles (détail n° 41). Baudrier avec ornements en bronze auquel est suspendue l'épée de bronze à fourreau de bois peint. Ceinturon garni de rondelles de bronze, d'où pend un couteau-poignard en bronze, à manche en bois de cerf. Lance à pointe de bronze. Bracelets de la même matière. Ce guerrier maniait l'arc; la flèche à pointe de bronze et empennée, n° 43, entrait dans son armement, ainsi que le celt à douille, du genre n° 12. La chaussure formant bottine est serrée sur la jambe par des lanières de cuir. Le disque de la pendeloque du collier, divisé en quatre rayons formant la croix, serait une image du soleil, se rattachant au culte.

N° 37.

Guerrier.

Nos 36, 38 et 42.

Détails de son armement et de sa parure.

Casque en bronze (profil n° 42) manteau, tunique et braies en grosse étoffe de laine. Tunique de cuir formant cuirasse et serrée par un ceinturon renforcé, orné de pendentifs en bronze, dont une paire, plus grands que les autres, et plats comme eux (voir la fig. n° 38), remplissait l'office du fusil des bouchers pour l'affûtage des lames. Le baudrier soutient le

fourreau en bois peint de l'épée en bronze. Le manteau frangé est attaché par une fibule en bronze. La pointe de la lame est en bronze. Enfin le bracelet en S (voir n° 36) est de même, en bronze. La chaussure est en cuir, ainsi que les lanières montant jusqu'au-dessus des genoux.

N° 30. — Guerrier.

Nos 31 et 39. — Détails de son armement.

Casque en bronze, posé sur une calotte de peau (profil n° 39) ; manteau de laine fixé sur l'épaule par une fibule en bronze ; tunique de laine recouverte par un corselet de cuir fort. Baudrier étroit, auquel est suspendue une épée en bronze assez courte. Large ceinturon en cuir avec une gibecière en fourrure. Bracelets à l'arrière-bras et au poignet, en simples anneaux de bronze. Guêtres de cuir composées de deux pièces ; celle qui enveloppe le derrière de la jambe est maintenue au moyen de lacets qui se croisent sur la pièce du devant. Le soulier, également en cuir, est fixé par des cordons noués sur le cou-de-pied.

La pointe de la lance est en bronze ainsi que le talon servant à ficher l'arme en terre (voir la pointe de cette arme, n° 31).

Période des armes en bronze et en fer.

N° 22. — Soldat.

Casque en cuir épais formant couvre-nuque, et orné de plumes retombant de manière à couvrir le timbre élevé. Tunique et braies en laine, serrées par le cordon noué d'une jarretière. Cuirasse en gros tissu de chanvre, dont le ceinturon, agrafé sur le devant, soutient en même temps que le couteau, à manche de bois, à gaîne en cuir, la double chaîne de bronze qui suspend l'épée en fer dans son fourreau en bronze. L'épée est tout entière en fer ; la poignée est garnie de bois, mais le pommeau et la garde restent en fer apparent. Le haut du fourreau, où se relient les chaînes de suspension, est garni de cuir. Le haut bouclier de forme elliptique est en bois peint, renforcé par une armature en bronze, ainsi que l'umbo saillant fortement clouté sur le bois. Les deux piques sont armées de fers à douille. Les liens du soulier de cuir couvrant le cou-de-pied, assurent étroitement la chaussure. Ce soldat a les cheveux tressés, divisés en épaisses nattes tombant de chaque côté du visage, jusque sur la poitrine. — Son collier se compose de corail et de perles en pierre.

N° 33. — Type du chef de ce soldat.

Nos 32 et 40. — Détails de son armement.

Casque en bronze, à timbre en pointe surmonté d'une aigrette et recouvrant une calotte en

cuir formant couvre-nuque ; manteau, tunique et braies, en laine blanche ; jarretières en cuir ; cuirasse prolongée en fort cuir piqué, clouté de bronze ; ceinturon à agrafe de bronze supportant la chaîne de suspension de l'épée, le couteau et le poignard ; les lames sont en fer ; la poignée de l'épée est en ivoire ainsi que le manche du couteau ; la poignée du poignard est en bois. Le bouclier en bois peint, est d'une forme ovalaire tronquée en haut et en bas ; l'umbo saillant et fortement clouté sur le bois, est, de plus, assujetti par un lien de bronze, attaché dans le sens vertical. (Voir le profil de ce bouclier, n° 40 ; et n° 32, le poignard dans son fourreau de bronze, dont la bouterolle est renforcée.) La pointe de la lance est en fer à douille. Le bois de la hampe forme des nœuds vers la partie inférieure pour la sûreté de la main. La chaussure est un soulier lacé dont les liens sont noués au bas de la jambe. Ce guerrier porte les longues nattes des races chevelues. Les quatre tresses blondes descendent au delà de sa ceinture.

N° 25. — Guerrier.

N° 27. — Détail de son armement.

Casque en cuir fort, clouté de bronze, à crête surmontée d'un plumail, et à jugulaires en cuir. Le manteau, attaché par une fibule de bronze, et la tunique sont en laine grossière. La cuirasse prolongée, se croisant par-devant, est de cuir piqué. Le large ceinturon est également en cuir, renforcé par des lamelles de bronze. Le baudrier, qui se subdivise, soutient le fourreau en bois de l'épée, le poignard et le couteau, dont les lames sont en fer, les poignées en os. Jambières de cuir recouvrant les braies jusqu'au-dessus du genou. Brodequins de cuir plein, sans lanières. Chaque avant-bras de cet homme d'épée est protégé par un brassard en bronze dont on voit la forme n° 27.

N° 26. — Guerrier, type de chef.

N°s 28, 29 et 34. — Détails de son armement et de sa parure.

Casque en bronze doré, avec crête et cimier en crins (profil n° 28). Le manteau militaire est de laine rouge ainsi que la tunique, et ce manteau est attaché de chaque côté du haut de la poitrine par une riche fibule en bronze, dont la partie pleine est un segment de cercle décoré en pointes de diamants, et d'où pendent de fines chaînettes supportant de petites plaques métalliques que le mouvement fait briller tour à tour comme des sequins. (Voir cette agrafe, n° 29.) L'armure est une brigandine de cuir recouverte d'étoffe piquée, le fil rouge montrant à l'extérieur ses points en quinconce. Le large ceinturon est en bronze, et sa fabrication rappelle les ceintures du soldat grec ; il est orné de pendentifs en chaînettes et en ajourés d'un travail

délicat, dont la longueur varie de deux en deux ; un large et simple baudrier de cuir soutient le fourreau en bois peint et à bouterolle de bronze de l'épée longue. En travers du baudrier, sur la poitrine, est placé le poignard dans son étui de bronze, et en position oblique. L'épée, dont la lame a la forme de la feuille du sauge, adoptée par les Grecs, a une haute et riche poignée d'ivoire incrusté d'émaux. Ce guerrier tient de la main droite une hachette en bronze de la plus petite dimension. Le manche de l'arme traverse le montant perforé dans son entier ; et le talon de cette hachette est un petit quadrupède en haut-relief dans le goût scythique. Des guêtres de cuir s'avançant sur le soulier à forte semelle complètent le costume de ce guerrier à la chevelure et à la barbe noires.

ARMES DIVERSES EN BRONZE.

N°s 23 et 24. — Cuirasses gauloises, trouvées dans un champ près de Grenoble.

Le plastron et la dossière de cette cuirasse s'assemblaient du côté gauche par une charnière, du côté droit par des courroies et des agrafes. Les cercles concentriques ponctués et les boutons repoussés dans le métal sont le genre d'ornements qui caractérise les objets gaulois.

N° 12. — Hache connue sous le nom de *celt,* trouvée au pont Saint-Michel, à Paris.

Cette arme est le *celt* par excellence; il est en forme de coin et coulé à noyau vide. Il présente une douille dans le sens de sa longueur et un anneau placé à sa partie inférieure. Le manche, court et en forme de 7, mais évitant l'angle droit, entre dans la douille, et se trouve maintenu dans la hache par un lien de bronze passant par l'anneau. C'est une hache de guerre ; l'angle de son tranchant, déterminé par le diamètre de la douille et la longueur du coin, a de la force, et constitue une assez bonne arme de choc, inférieure comme arme tranchante.

N°s 17 et 19. — Haches en bronze trouvées dans le royaume de Naples,
et tenues pour celtiques.

L'une a le tranchant en spatule, l'autre un tranchant épanoui. L'emploi des liens était nécessaire pour la solidité de l'emmanchement d'une hache comme le n° 19. Une ouverture a été pratiquée à la queue de l'instrument pour recevoir une cheville. Cette hache, trop longue pour avoir eu un manche courbe, semble plutôt un outil qu'une arme. Et il en est à peu près de même pour le n° 17 dont les rainures sont peu saillantes, et qui a une encoche à la queue.

N° 13. — Poignard gaulois en bronze, trouvé dans la Seine, à Paris.

Ces lames se rencontrent surtout dans les Gaules. Leurs dimensions diffèrent, mais elles sont constamment de formes semblables. Elles s'assemblent à la poignée par des rivets.

N° 20. — Poignée d'épée gallo-grecque, en bronze ainsi que la lame; le système d'assemblage est le même que ci-dessus.

Armes de fer du guerrier mérovingien : la framée, l'angon, l'épée, le scamasaxe, la francisque et le bouclier.

N°s 16 et 18. — Le soldat mérovingien portait pour arme d'hast, la framée, n° 18, et une autre arme de jet, l'*angon,* n° 16.

L'angon franc avait beaucoup d'analogie avec le *pilum* romain. Selon Végèce, lorsque le *pilum* disparut des légions romaines, on ne le retrouvait plus que chez les *barbares.* Quand le fer de cette arme s'était enfoncé dans le bouclier de son ennemi, le guerrier franc l'attaquait corps à corps avec la hache ou le glaive. Sa hache c'était la lourde francisque, n° 15, dont un seul coup suffit pour abattre le soldat tué par Clovis dans l'affaire du vase de Soissons. D'après Procope, c'était aussi une arme de jet, que le Franc lançait au moment d'en venir aux mains, pour essayer de défoncer le bouclier de son ennemi.

Le glaive était ou l'épée, n° 14, que l'on voit ici avec une poignée garnie de cuir, un pommeau plat et une garde en métal jaune, comparti en cloisonnés remplis de pâte rouge, ou le *scamasaxe,* arme caractéristique, ressemblant à l'épée romaine, mais beaucoup plus courte que l'épée proprement dite, et n'ayant qu'un seul tranchant. Les anciens textes ne mentionnent pas l'usage de l'arc et des flèches, dont le Franc n'aurait usé qu'à la chasse, et probablement dans les sièges. Cependant lorsque le Franc Leudaste se présente au palais de Grégoire de Tours, il affecte de paraître armé de toutes pièces, et porte un carquois garni de flèches.

Le bouclier, de forme circulaire, était en bois recouvert de peau peinte en blanc. Il portait généralement un umbo en fer, aussi circulaire, très saillant, offrant la forme générale d'un cône écrasé, renflé à sa base, et dont la pointe se terminait par un bouton. Le corps du bouclier était maintenu par une armature qui, vers la cavité de l'umbo, formait la poignée. Des deux côtés de cette poignée, la bande de fer se divisait en trois barres, écartées légèrement; et c'est sur cette carcasse qu'étaient fixés la bande circulaire et le corps lui-même du bouclier, au moyen de deux boulons qui se voient à droite et à gauche de la poignée. C'est cette arme que représente le n° 21; on s'en servait sans l'embrasser, à la main, comme les

rondelles à main des quatorzième et quinzième siècles. Le bouclier est la seule arme défensive des Francs que l'on connaisse. Quant au casque mérovingien, il n'en a pas encore été rencontré.

Le scamasaxe était l'arme la plus commune de l'homme de guerre. Ce grand couteau ou grande dague, à la pointe forte et aiguë, était une arme lourde, dont on évidait parfois avec des gorges le dos de la lame pour diminuer son poids en lui donnant une certaine façon. Le scamasaxe était quelquefois empoisonné; on le portait à la ceinture. La framée avait environ la hauteur de l'homme. La forme de son fer varie sans cesse; généralement longue, plate et étroite, quelquefois elle présente une faible arête à son milieu. La douille était percée pour les rivets qui fixaient le fer à la hampe.

La francisque n'a qu'un tranchant; elle s'emmanche verticalement, par une douille à manche droit, comme les haches modernes. Sa forme générale la projette en avant. Il y en avait de deux espèces, différant surtout par leur poids. L'épée mince, plate et aiguë, était à double tranchant. Enfin l'angon, dont la rencontre est rare, se présente ici avec une lame barbelée, à pointe allongée, au bout d'une longue tige de fer portant une douille pour recevoir une hampe dont on ne connaît point, au juste, la dimension.

L'usage des armes de bronze ne cessa dans les Gaules qu'après la conquête romaine, et le Franc Salien, comme on vient de le voir, n'employait que le fer pour ses armes offensives et même défensives.

Documents photographiques, provenant de la suite si importante des restitutions ethnologiques et historiques formant la belle collection organisée au musée d'artillerie de Paris par son directeur M. le colonel Leclercq. Les exemples détachés proviennent également de la collection des armes de ce même musée.

Voir, pour le texte : M. A. de Quatrefages, l'Espèce humaine, *Paris,* 1883, *Germer Baillière, édit., publication à laquelle nous devons principalement l'exposition chronologique si nécessaire en ces matières, d'un si haut intérêt, et, hier encore, si peu connues. — De Gobineau,* Essai sur l'inégalité des races humaines, *Paris,* 1884, *Didot, édit. — Toute la suite si importante des travaux des Archéologues du nord; les publications qui, depuis une vingtaine d'années, ont suivi les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. — L'excellent* Catalogue des collections composant le musée d'artillerie de Paris, *dressé par Penguilly l'Haridon. — Enfin les recueils périodiques, comme la* Revue d'ethnographie, *dirigée avec tant d'autorité par M. Hamy, Paris, Ernest Leroux, édit.*

AT

SCANDINAVIE

ARMES, OUTILS, USTENSILES, COSTUMES, ET USAGES DES AGES DE LA PIERRE, DU BRONZE ET DU FER.

Age de la pierre.

N° 1. — Hache en silex poli.

N° 2. — Pointe de lance en silex.

N° 3. — Polissoir en grès.

N° 4. — Scie en silex.

N° 6. — Couteau en silex.

N° 7. — Hache en silex poli, portant les traces du manche.

N° 8. — Hache en trapp (diorite) avec trou d'emmanchure.

N°s 9 et 11. — Les deux faces d'un grattoir en silex.

N° 10. — Poignard en silex.

N°s 12 et 13. — Hache-marteau en trapp. Le côté de cette hache.

N° 14. — Gouge en silex poli.

N° 15. — Hache en pierre, avec trou d'emmanchure sur le côté.

N° 18. — Gouge étroite en silex poli.

N° 19. — Tête de flèche en silex.

N° 20. — Hache en pierre, à manche de bois, trouvée dans une tourbière anglaise.

N° 21. — Hache en pierre, à manche de bois, de la Nouvelle-Calédonie.

N° 27. — Outil en silex, grossièrement travaillé, non poli.

N° 30. — Grattoir en silex.

N° 33. — Vase en argile, percé pour la suspension.

N° 35. — Hameçon en os.

N° 36. — Dolmen.

N° 38. — Perle en ambre.

Age du bronze.

N° 5. — Poignard en bronze, avec manche du même métal.

N° 16. — Celt à douille en bronze, emmanché de bois.

N° 17. — Épée représentée sur un rocher, à Ekensberg, en Ostrogothie.

N° 22. — Pointe de lance en bronze.

N° 23. — Habillement de femme, trouvé dans un tombeau du Jutland.

N°s 24 et 26. — Épées en bronze.

N° 25. — Celt en bronze.

N° 29. — Celt à douille.

N° 32. — Vase de suspension, en bronze.

N° 39. — Cairn suédois, de l'âge du bronze.

Age du fer.

N° 28. — Plaque en bronze à figures en relief.

N° 31. — Guerrier scandinave du commencement du quatrième siècle chrétien.

N° 34. — Vase en argile.

N° 37. — Grand bateau en chêne, trouvé dans les tourbières du Jutland.

Age de la pierre.

Des traces de l'âge de la pierre existent dans presque tous les pays du monde, en France, en Angleterre, comme dans le sol classique de l'Italie et de la Grèce : on en a signalé dans

les antiques berceaux de la civilisation, l'Égypte, l'Asie Mineure et l'Inde, tout aussi bien qu'en Chine et au Japon.

Actuellement, le plus fructueux champ d'étude de ces époques, si hautement préhistoriques, se trouve dans le nord de l'Europe : en Danemark, en Suède; non seulement l'homme y paraît moins ancien, toute la péninsule scandinave ayant été longtemps recouverte d'une seule et immense couche de glace, comme l'est encore la majeure partie du Groënland, mais l'âge de la pierre, commencé à la fin de la période glaciaire, paraît, en dehors de l'Amérique, s'y être prolongé dans sa pureté primitive, beaucoup plus tard que sur tous les autres points connus. Les trouvailles qui abondent dans ces parages septentrionaux, l'élite des gens studieux qui se sont appliqués à les reconnaître et à les classer, permettent de suivre assez clairement la marche générale de l'humanité dans le douloureux enfantement de ses civilisations.

Les vestiges de la plus ancienne population du Nord résident dans la plupart des *Kjökkenmödding* danois, ou amas de débris culinaires. La masse principale de ces collections de rebuts, souvent immenses, situées le long des côtes, se compose d'huîtres et d'autres mollusques comestibles ; on y rencontre des os de poissons, d'oiseaux, de sangliers, de chevreuils, de cerfs, d'aurochs et autres animaux sauvages; un seul animal domestique, le *chien*. Au milieu de ces débris de matières alimentaires, de foyers couverts encore de cendres et de charbons, on trouve une foule d'outils en silex grossièrement travaillés, non polis, accompagnés de fragments de poterie grossière, d'instruments en os et en corne, etc.

Les objets les plus anciens de l'âge de la pierre *ne sont pas polis*. Les haches et les ciseaux qui le sont sur toutes leurs faces sont postérieurs, ainsi que les pointes de lance, les têtes de flèches, les haches perforées, la poterie fine. Les éclats provenant de la fabrication des outils en pierre, les lames de silex employées comme couteaux, les simples grattoirs ronds en silex, sont de toutes les périodes de l'âge de la pierre. Il est facile de travailler le silex à l'aide d'une autre pierre. L'Indien de la Californie, dans les tribus où, hier encore, on se servait d'outils en pierre, employait pour la fabrication des têtes de flèches un morceau d'obsidienne, pierre qui a eu chez les peuples de l'Amérique la même importance que le silex pour les Européens; il fendait l'obsidienne d'un seul coup, et d'un nouveau coup contre la surface produite par le premier, il séparait une lame de l'épaisseur de sept à huit millimètres; cette plaque, saisie entre le pouce et l'index, il la tenait contre l'enclume de pierre posée sur ses genoux, et donnait avec l'agate des coups successifs dont chacun enlevait un petit éclat. Au bout d'un peu plus d'une heure, l'arme avait pris sa forme, et la tête de flèche d'une longueur de trois centimètres environ se trouvait confectionnée.

Les longues et étroites pointes en silex témoignent d'une habileté extraordinaire : les armes et outils de ce genre sont taillés à coups réitérés. Le moindre coup donné à faux, le plus minime tremblement de la main, aurait suffi pour détruire l'ouvrage entier.

On ne voit jamais de trou d'emmanchure aux haches en silex, ce minéral étant trop dur

et trop cassant pour se laisser perforer. Les couteaux, poignards, pointes de lances et têtes de flèches, les grattoirs et autres ouvrages en silex, sont seulement taillés et jamais polis, du moins pas au tranchant. Le percement de la hache de pierre paraît avoir été fait au moyen d'un bâton en bois, avec du sable et de l'eau. Le bâton fortement pressé contre la pierre longtemps et rapidement tourné, les grains de sable comprimés creusaient peu à peu la pierre par la friction. Pour circonscrire l'action du sable et faire une opération plus rapide, on guidait le bois tournant avec un os creux, un tube de corne ou de bois. Le forage se faisait en attaquant la pierre de chaque côté, jusqu'à la réunion.

Les souvenirs du second âge de la pierre, l'âge de la pierre polie, abondent en Suède. Les polissoirs que l'on trouve en grand nombre, sont le plus ordinairement de grands blocs de grès à une ou plusieurs faces planes, ou des grès à extrémités arrondies, épais, presque en forme de massue; à force d'usage, voir nº 3, ces polissoirs finissaient par devenir très minces au milieu. Des yeux peu exercés les ont souvent pris pour les os pétrifiés de quelque animal disparu.

On a fréquemment trouvé d'autres petits polissoirs en schiste noir, qui se portaient vraisemblablement à la ceinture, et servaient à acérer les aiguilles en os ou autres objets pointus.

Les Scandinaves de l'âge de la pierre non seulement fabriquaient les objets indispensables aux besoins élémentaires de la vie, mais encore donnaient à ces objets toute l'élégance possible. Le poignard, nº 10, silex taillé par le choc, est d'une pureté d'exécution merveilleuse et offre un bel échantillon du goût à l'époque de l'âge de la pierre.

Il est facile de comprendre comment étaient emmanchées les haches en pierre percées d'un trou; mais les haches en silex, jamais percées, ne se pouvaient emmancher de même. La hache nº 20, trouvée dans une tourbière anglaise, avec son manche de bois parfaitement conservé, est un exemple de la monture de la hache en silex. Le nº 21, également sans trou d'emmanchure et provenant de la Nouvelle-Calédonie, est d'un autre mode de monture qui convient aussi à la hache en silex. Ces haches étaient pour les anciens des instruments de travail autant que nombre d'objets utiles à la guerre et à la chasse. La possibilité de la confection d'ouvrages très fins au moyen de ces outils en pierre est démontrée par les preuves de dextérité que fournissent encore actuellement certaines peuplades américaines. Les procédés de travail du bois, par exemple, devaient être les mêmes que ceux des sauvages contemporains; le tranchant d'une hache ou d'un ciseau en silex, bien aiguisé, très acéré, s'émoussant facilement et se brisant bientôt, les Scandinaves de l'âge de la pierre devaient carboniser au moyen du feu la partie du bois à enlever. On trouve dans les Kjokkenmoddings d'élégantes productions en os, en corne, en ambre, etc., et surtout une foule de grattoirs en silex au moyen desquels on nettoyait et l'on préparait les peaux destinées à servir d'habillements, de même que des alènes en os, des aiguilles, et une espèce de peigne de la même matière. Ce premier s'employait probablement, à l'instar d'un instrument semblable chez les Esquimaux, à diviser les tendons qui servaient de fil.

L'ambre, si commun sur les rivages méridionaux de la Baltique et même sur les côtes de la Scanie, servait pendant l'âge de la pierre à la confection des parures, telles que perles portées en collier, etc. Le n° 38 est une perle du type le plus répandu aux anciennes époques, type qui ne se rencontre presque jamais dans les trouvailles d'objets plus jeunes. Dans les tombeaux de l'âge de la pierre polie, on trouve encore des perles et des pendeloques en os, des dents perforées d'ours, de loup, de chien, de plusieurs autres animaux, ayant évidemment servi de parures. Les dents des grands carnassiers, glorieux souvenirs de luttes périlleuses, se portaient, sans doute, comme des trophées.

Les boucliers, probablement les seules armes défensives, ne se retrouvent nulle part. Confectionnés de bois, de peau ou d'autres matières facilement destructibles, ils n'ont pas laissé de débris.

En fait d'attirails de pêche de l'âge de la pierre en Suède, on a trouvé des hameçons, (voir n° 35), soit entièrement en os, soit en os avec la pointe et les barbes en silex, de même que des harpons et des fouines, ces dernières en os. Les filets devaient êtres connus; parmi les objets de la station lacustre suisse de Robenhausen, appartenant à l'âge de la pierre, se trouvaient des fragments d'un filet à mailles de près de six centimètres.

Le Scandinave de l'âge de la pierre cuisait sa nourriture. Il se procurait du feu, soit comme l'Indien américain, par le frottement rapide et prolongé de deux morceaux de bois d'essence différente l'un contre l'autre, soit à l'aide d'un silex et d'une pyrite employés à peu près de la même manière que notre briquet. On a trouvé dans des tombeaux anglais des silex et des fragments de pyrite portant les signes évidents de leur emploi dans ce but. Le n° 33 est un des vases d'argile, confectionnés à la main, sans l'aide du tour du potier, auxquels les gens de l'âge de la pierre savaient donner des formes non dépourvues d'élégance; il est décoré de traits en creux, remplis d'une matière blanche ressemblant à du gypse. Ce vase, fait pour la cuisson, a des trous qui servaient à le suspendre au-dessus du feu.

Les monuments funéraires, souvent grandioses, indices assez sûrs d'une vie sociale réglée, de travaux combinés en famille, en communauté, font supposer que, pendant la seconde période de l'âge de la pierre, les Suédois possédaient des demeures fixes. Cet âge de la pierre polie serait, selon les archéologues du Nord, l'époque des tombeaux désignés sous les noms de *stendosar, stendos* au singulier, dolmens, cromlechs, des sépultures à galerie, *gonggrifter*, des grandes cistes funéraires, *hallkistor*. Le stendos, dolmen ou cromlech, est une chambre sépulcrale, dont les parois sont formées de grands blocs de pierre posés de champ, allant du plancher au plafond, plans à l'intérieur, ordinairement inégaux à l'extérieur. Le plancher se compose de sable ou de petites pierres. Le plafond est formé d'une ou de plusieurs grandes dalles, également planes sur le côté tourné vers la chambre, irrégulières du reste. Le n° 36 est un des tombeaux de ce genre existant à Stala, dans le Bohuslan. Ces dolmens que l'on rencontre plus ou moins au grand jour, ordinairement sur une éminence entourée d'un cercle de pierres, ainsi que les sépultures dites à ga-



Renaux del

Imp. Firmin Didot Cie Paris

AT

lerie, sont nombreux le long des côtes de la Scanie, en Vestrogothie, dans la Suède de l'ouest.

Les hommes de l'âge de la pierre ne brûlaient pas les morts ; ils les enterraient souvent dans une position assise, et plaçaient à leur côté des armes, des outils, des parures, et souvent aussi quelques vivres dans des vases d'argile.

Age du bronze.

La connaissance des métaux, d'abord uniquement celle du bronze et de l'or, inaugura pour le nord scandinave une période nouvelle que l'on a nommée l'*âge du bronze.* (Voir à ce sujet la notice de la planche Celtique, ayant pour signe le Z couronné.) De l'usage des métaux devait résulter un degré supérieur de civilisation.

Pendant la période du bronze, ce métal étant cher, on continuait à employer avec avantage dans plusieurs cas le silex ou d'autres pierres ; en général, les outils n'avaient guère changé de figure ; les couteaux, les scies, les alènes, les ciseaux ou les gouges, les haches et les marteaux ou maillets étaient en bronze au lieu d'être en pierre ; c'était leur principale différence. L'outil le plus commun alors est une espèce de hache ou de ciseau, connu sous le nom de *celt,* dénomination empruntée au latin *celtis,* ciseau, n'ayant aucun rapport avec le nom du peuple des Keltes ou Celtes. Il y en a de plusieurs modèles. Les uns se rapprochent de la hache en pierre, offrent un trou d'emmanchure et une douille ; les autres sont sans douille, et s'enfonçaient comme les haches en silex dans l'une des extrémités d'un manche fendu. Les celts à douille avaient, par contre, un manche, ordinairement courbé, qui était inséré dans la douille et lié à un petit œillet placé à la règle immédiatement au-dessous de l'orifice du trou. Voir nº 16, le celt à douille emmanché ; nº 29, le celt sans son manche. Cette hache, à la fois, arme et outil, était d'un usage si répandu que sur les 2,500 objets trouvés en Suède, attribués à la période du bronze, il n'y a pas moins de 700 celts. On doit voir une arme dans le celt nº 25, dont le type est des plus élégants, et dont les analogues ont souvent été trouvés dans les tombeaux avec d'autres armes de guerre. L'arsenal des gens de l'âge de la pierre, le poignard, la hache, la lance, la flèche et l'arc, probablement aussi la massue et la fronde auxquels il faut joindre le bouclier, s'accroît, à l'époque du bronze, de *l'épée*, et quoique assez rarement, du *casque*.

Les épées étaient, en général, des armes d'estoc et non de taille, ce qui explique peut-être en partie la circonstance souvent remarquée, que leurs poignées, surtout celles des plus anciennes, sont trop courtes pour nos mains. Ces poignées sont à l'ordinaire suffisamment longues, si on tient l'épée comme un poignard, la pointe en bas. Les lances sont à deux tranchants et souvent très pointues. Les poignées qui, à l'exception des plus récentes, manquent de toute trace de garde, sont de bois, d'os ou de corne. Les poignées en bronze portent souvent des incrustations en or, ornées de morceaux d'ambre enchassés, ou sont encore ornées de dessins incrustés de résine. Certains fourreaux étaient des gaînes en bois,

recouvertes d'un cuir bien préparé, revêtues à l'intérieur d'une peau fine, l'extrémité inférieure portant un dard en bronze. D'autres étaient en bois, sans peau, parfois décorés d'ornements ciselés.

On a trouvé dans les tombeaux de l'époque du bronze de nombreuses aiguilles, des alènes, des pincettes et des couteaux ; outillage presque toujours en bronze destiné, sauf les aiguilles, à la confection des vêtements de peau. On coupait avec le couteau de minces lanières ou lacets de peau; l'alène servait à percer les trous, les pincettes à y passer les lacets. Les ciseaux étaient encore inconnus, et n'apparaissent qu'au commencement de l'âge du fer. Les ustensiles employés dans le travail du cuir et de la peau, trouvés en quantités beaucoup plus considérables que les aiguilles, sont une preuve que les vêtements de peau étaient beaucoup plus communs que ceux de laine pendant la période du bronze, quoique les laines tissées et même la toile de lin fussent connues pendant la dernière période de l'âge de la pierre. Des découvertes inespérées faites dans ces dernières années procurent, non seulement sur la nature, mais encore sur la coupe de certains vêtements, des renseignements d'une netteté irréfragable.

Le n° 23 est un costume de femme, trouvé en 1871 dans un tumulus danois, à Borum-Eshoï, près d'Arhus en Jutland. L'étonnant état de conservation de ces pièces de vêtement remontant à plus de 2000 ans, peut-être à 2500, provient de la nature du cercueil formé d'un tronc de chêne fendu en deux et évidé ; il est dû au tannin de cet arbre, à ses éminentes propriétés conservatrices. Le fond du cercueil était recouvert d'une peau brute, probablement de vache ou de bœuf. Sur celle-ci se trouvait un grand *manteau*, tissé d'une laine grossière mêlée de poils de bêtes à cornes, dans lequel le corps avait été enseveli. Le squelette, bien conservé, était celui d'une femme. La chevelure, très longue, avait dû être retenue par un peigne en corne trouvé à côté du corps. La tête était couverte d'une résille de laine d'un beau travail ; il existait des restes d'une autre résille pareille. Le costume entier, se composant d'une *tunique* à manches et d'une *jupe* longue, était en étoffe de laine. La tunique, cousue sur les manches et au dos, est ouverte sur le devant et semble avoir été close au moyen d'un cordon ou d'une petite agrafe trouvée dans la bière, à moins que cette agrafe n'ait servi à retenir le manteau. La couture du dos de la tunique est si grossière, qu'il semble probable que, à l'ordinaire, elle était recouverte par le manteau. La jupe était fixée autour de la taille par deux cordons de laine, l'un grossier, l'autre fin ; ce dernier orné de stries ou bandes de couleurs faites de poils de bêtes à cornes et se terminant en houppes épaisses et élégantes.

Avec l'agrafe mentionnée, les différents objets de la parure, tous en bronze, étaient une bague en spirale, deux bracelets, et un grand anneau tordu, pour la tête ou le cou. La trouvaille la plus remarquable faite à côté de ce corps de femme, fut un *poignard en bronze*, et des petites plaques rondes, avec une pointe saillante au milieu, annonçant les débris d'un *bouclier*, attirail qui semble confirmer l'existence des femmes guerrières, les Skoldmör (vierges au bouclier) affirmée par les archéologues du Nord.

La crémation des morts, inconnue pendant l'âge de la pierre et la première partie de l'âge du bronze, constituait la règle dans la seconde partie de cette période. Les corps calcinés furent renfermés dans des cistes en pierre, souvent très grandes, contenant plusieurs squelettes. Les dimensions de ces cistes allèrent en diminuant jusqu'à la longueur d'environ 30 cent. On recueillit aussi les os dans des vases en argile, sans ciste protectrice; enfin, les os incinérés sont souvent simplement enfouis dans un trou creusé en terre et recouverts d'une dalle plate. Ces sépultures de l'âge du bronze sont ordinairement recouvertes d'une colline artificielle, formée, soit principalement de sable et de terre, le *tumulus*; soit exclusivement de pierres et de cailloux, le *cairn*, n° 39. Ces tombeaux sont ordinairement placés sur une hauteur, avec vue libre sur la mer ou sur une autre grande nappe d'eau. Les *cairns* sont souvent situés sur de hautes montagnes, parfois à une grande distance des habitations actuelles.

L'écriture littérale était inconnue des habitants du Nord pendant l'âge du bronze. Ils ne connaissaient qu'une espèce d'*écriture figurative* ou symbolique dont ils se sont servis en sculptant sur leurs rochers des événements, des tableaux historiques, dont ils se proposaient, sans doute, de perpétuer la mémoire. La tradition orale nécessaire à l'interprétation de ces figures étant depuis longtemps éteinte, on ne saurait trouver en ces tableaux de renseignements suivis ni sur la religion, ni sur l'état social, pas même sur les mœurs et coutumes des septentrionaux de cette époque. Mais certaines trouvailles d'objets, considérés comme objets de culte, parlent plus clairement que les *hallristningar* du Bohuslan et de l'Ostrogothie. Le vase à suspension en bronze, n° 32, est d'un modèle fréquent en Suède, où l'on présume qu'il est de ceux qui servaient de lampes dans les temples, ou y étaient employés à d'autres usages religieux.

Age du fer.

L'art de l'écriture, des *runes,* les anciens caractères graphiques de la Scandinavie, coïncide avec le commencement de l'âge du fer, période pendant laquelle les Septentrionaux devaient acquérir non seulement la connaissance du fer, mais encore celle de l'argent, du plomb, du bronze avec alliage de zinc, du verre, de l'ivoire, des monnaies frappées, de l'art de souder et de dorer les métaux, etc.

Notre n° 31 représente un guerrier scandinave de la fin de cette première période. Grâce à la propriété qu'a la tourbe de conserver d'une manière tenant presque du prodige les matières les plus délicates, et même, en général, les plus exposées à la destruction, on a fait une connaissance exacte des vêtements, des ouvrages en bois, etc. C'est à l'aide des trouvailles provenant des tourbières du Jutland méridional, des habits, des armes et des ornements tirés de Thorsbjerg et de Nydam, que cette figure historique a été restituée.

Les vêtements sont de laine; le tissu, plus fin que celui de l'âge du bronze, est une espèce de damas dont le dessin est souvent en quadrillé. Les pièces de l'habillement sont : une

longue tunique à manches allant jusqu'aux poignets; des braies retenues autour de la taille par un ceinture ou une martingale, invisible sous le vêtement supérieur, et cousues à leurs extrémités inférieures à des bas courts. La chaussure est une espèce de sandale en cuir, décorée d'ornements pressés d'une grande finesse. Manteau de laine, au bord inférieur frangé.

Le casque, en argent doré, ne laisse à découvert que le nez, les yeux et la bouche. La cotte de maille, d'anneaux de fer rivés ensemble, est ornée, sur la poitrine, de deux magnifiques plaques rondes en bronze et en argent doré. Bouclier en bois avec umbo et bordure en métal. Une épée, un arc, des flèches, et le carquois porté en sautoir, sont les armes offensives.

Pendant l'âge du fer, les habits étaient ordinairement retenus par des aiguilles ou par des broches, et non au moyen de boutons ou de crochets.

Le vase n° 34 offre un spécimen de la fabrication indigène à cette époque. Ceux de terre étaient beaucoup plus fins, plus minces et mieux cuits que ceux de l'âge du bronze; la forme en est souvent très élégante. A l'instar des vases en argile des deux époques précédentes, ceux de l'âge du fer n'ont jamais de couverte.

L'une des trouvailles les plus remarquables du premier âge du fer, faite en 1863 dans une tourbière du Jutland méridional et dans le voisinage de monnaies romaines du deuxième siècle après J.-C., consiste en deux grands bateaux à clin, l'un de chêne, l'autre de pin. Ce sont de grands bateaux non pontés, se terminant en pointe à l'avant comme à l'arrière, ne portant aucune trace de mât et ne marchant qu'à la rame. Le bateau en chêne, n° 37, remarquable par l'élégance et la souplesse de ses formes, mesure une longueur de 24 mètres entre les pointes élevées des deux étraves; sa plus grande largeur est de 3 m. 50 cent. Il se mouvait au moyen de quatorze paires de rames d'une longueur de 3 m. 40 c. semblables à nos rames modernes. Le gouvernail étroit se trouve fixé à l'un des flancs du bateau, vers l'arrière. Entr'autres objets contenus dans cette embarcation, figuraient une grande ancre en fer, deux escopes, etc. Dans la dernière partie de l'âge du fer, les navires étaient toujours halés à terre pendant l'hiver, ou quand ils ne devaient pas servir de quelque temps. Les étraves de ces embarcations étaient trouées pour le passage des cables de halage.

Le n° 28 est une plaque en bronze, à figures en relief, appartenant au dernier âge du fer, c'est-à-dire de l'an 700 environ à la dernière moitié du onzième siècle. Les antiquaires signalent ces figures comme fournissant des données particulièrement intéressantes sur le costume suédois.

Voir la Suède préhistorique, *par M. Oscar Montelius; Stockholm, P. A. Norstedt et Sôner, éditeurs.*

7

CELTIQUE

PARURES DES SCANDINAVES DE L'AGE DU BRONZE.

Diadèmes : en bronze, nos 32 et 36 ; en or, no 7.

Colliers en bronze : no 22, encore très élastique ; no 26, tordu ; no 29, creux ; nos 37 et 38 ; no 39, ne s'ouvrant pas.

Bracelets, en bronze : nos 1 et 18 ; nos 45 et 47, longs, en spirale ; no 43 en spirale de double fil de bronze ; no 46. En or : no 17, massif, pesant 187 grammes, et no 23.

Bagues : no 4, en spirale de double fil d'or ; no 41, en or ; nos 2, 24 et 42.

Fibules en bronze, nos 15 et 33.

Épingles en bronze : no 10 ; no 11, d'une longueur de 36 centimètres ; nos 12, 13, 25 et 27 ; nos 19 et 20, vue de face et latérale ; nos 28 et 30, à cylindre creux, vue de face et latérale.

Boutons en bronze : nos 9 et 6, vu de face et par derrière ; nos 14, 21, 31, 35, 40 et 44.

Peigne en bronze, no 8. *Pincette* en bronze, no 2.

Objets divers : no 3, fragment de parure en bronze ; ornement formé de trois disques très minces, suspendus et superposés à la manière orientale, parure de cheval, probablement ; no 5, ornement en bronze d'un grand vase en bois ; le fond est en bronze ; no 16, ornement de pommeau d'épée à manche de bois, d'os ou de corne.

Les nos 1, 4, 6 et 9, 3, 15, 16, 18, 32 et 36, sont du premier âge du bronze ; tous les autres de la seconde période.

Les archéologues du nord font remonter la clôture de l'âge de la pierre, et par suite le commencement de l'âge du bronze, à environ 3000 années ; l'âge du bronze se serait terminé en Suède à peu près à l'époque de la naissance de J.-C. ; sa période comprendrait pour les Scandinaves les dix siècles qui précédèrent le commencement de l'ère chrétienne. On divise cet âge en deux époques, quoique pour se renseigner on n'ait trouvé de ce temps ni une seule monnaie, ni sur tout autre objet une inscription suédoise ou étrangère, on s'est basé pour cette division, sans pouvoir d'ailleurs assigner à l'une ou à l'autre un temps de durée même approximatif, sur la différence du contenu des tumuli : on tient pour antérieurs ceux où les corps ne sont pas brûlés ; ceux qui renferment des os calcinés par la crémation leur auraient succédé.

Les ouvrages du premier âge du bronze sont décorés de gravures de spirales élégantes, comme on les voit no 36, et des lignes en zig-zags que l'on remarque sur ce diadème. Les formes des objets de ce temps témoignent d'une dextérité artistique déjà considérable dans le travail du bronze.

Un autre goût et des ornements tout différents distinguent les ouvrages de la période connue sous le nom de second âge du bronze. On n'y rencontre pas de spirales gravées au poinçon ; mais les anneaux, les extrémités des manches de couteau, etc., sont souvent enroulés en spirales, en volutes, etc., etc.

La plupart des antiquités suédoises des deux périodes de l'âge du bronze sont considérées comme étant d'une fabrication indigène ; presque toutes sont produites par la fonte ; ce n'est que vers la fin de cet âge que l'on découvre des traces de l'emploi du marteau dans le travail du bronze. Tout le bronze employé en Scandinavie pen-

dant l'âge du bronze proprement dit, se compose d'un alliage de cuivre et d'étain, contenant environ 90 % cuivre, 10 % étain. Comme il n'existe pas de mines d'étain dans la Scandinavie, et que ses mines de cuivre, selon toute vraisemblance, n'ont commencé à être exploitées que plus de mille ans après la fin l'âge du bronze, on tient pour certain, non seulement que tout le bronze employé en Suède pendant cette période a été importé de l'étranger, mais encore qu'il y était à l'état d'alliage.

L'art de souder les métaux était inconnu en Suède pendant l'âge du bronze ; quand il s'agissait de réunir deux morceaux de bronze, ou qu'une réparation était nécessaire, on se servait de rivets, ou l'on coulait du bronze sur la cassure, souvent d'une façon très grossière.

Les boutons, les poignées d'épée, et autres ouvrages en bronze, sont fréquemment ornés d'incrustations en ambre, et plus communément encore, d'incrustations d'une matière brun-foncé ressemblant à de la résine, qui devait produire un bon effet sur le bronze jaune et brillant presque comme de l'or.

L'art du doreur, dans le sens propre de ce mot, était encore inconnu ; mais on a trouvé souvent des objets en bronze recouverts de minces plaques d'or.

Les peignes, qui paraissent avoir été inconnus pendant l'âge de la pierre, ne sont pas rares dans les sépultures du premier âge du bronze.

Le second âge du bronze connaissait des parures pendantes : exemple n° 3, dont le caractère asiatique est fort sensible. Les colliers de cette époque, malgré leur séjour de plus de deux mille ans dans la terre, offrent encore, pour la plupart, des anneaux dont l'élasticité s'est conservée.

Les Scandinaves de l'âge du bronze avaient des couteaux, des scies, des alènes, des ciseaux ou des gouges, des haches et des marteaux ou maillets, des armes enfin, dont les types étaient connus dès l'âge de la pierre ; le bronze la remplaçait, mais on ne l'avait pas entièrement abandonnée ; le bronze était cher, et on continuait à employer, avec avantage dans plusieurs cas, le silex ou d'autres pierres.

Diverses opinions ont été émises sur l'importante question de savoir comment l'âge de bronze a commencé dans la Scandinavie ; quelques-uns ont admis que cela s'est fait par l'émigration d'un peuple de race celtique ; on a parlé aussi des Phéniciens, de l'influence des Étrusques, d'une immigration germanique. M. Montelius donne de fortes raisons à l'appui de cette opinion que le commencement de l'âge du bronze en Scandinavie serait de beaucoup antérieur à l'influence des Étrusques sur le nord de l'Europe, par ce motif « que la civilisation asiatique du bronze paraît s'être successivement répandue vers le nord et le nord-ouest du continent européen, et que c'est ainsi qu'elle aurait gagné les côtes de la Baltique. » Dans la Hongrie et les pays avoisinants, les antiquités de l'âge du bronze ressemblent à un haut degré à celles du commencement de l'âge du bronze en Scandinavie, ce qui n'est pas le cas des antiquités de l'Europe occidentale. Les Kymris, originaires de l'Asie et venus chez nous des bords de la Baltique, ont-ils été, en effet, les importateurs du bronze en Scandinavie ? Il n'est pas de notre ressort de chercher à résoudre cette question. Nous ne relatons les opinions de savants archéologues que pour expliquer comment ces documents scandinaves figurent ici sous la rubrique *celtique.* Celtique, phénicienne ou germaine, au surplus, l'origine de cette industrie et de l'art qui s'y rattache est tenue par tous comme asiatique.

Documents empruntés aux *Antiquités suédoises,* dessinées par M. C. F. Lindberg, décrites par M. Oscar Montelius, Stockholm, Norstedt et Sôner, 1873.

Voir pour le texte : M. Oscar Montélius, La Suède préhistorique, *Stockholm,* 1874. — Mémoire de la Société royale des antiquaires du nord, *série* 1873-74, *Copenhague.*

CELTIC

CELTIQUE

KELTISCH

Renaux del

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



Z

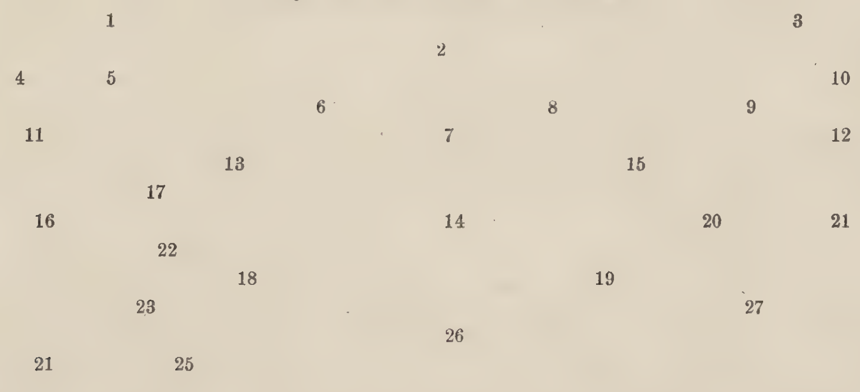


CELTIQUE

OBJETS USUELS. — AGRAFES ET BOUCLES.



ÉPOQUES DU BRONZE ET DU FER.



Les travaux modernes si importants sur l'anthropologie et l'archéologie nous permettent de résumer brièvement la notice concernant ces bijoux. On trouve les analogues en nombre considérable en Danemark, dans la Suède et la Norvége, en Angleterre, en Irlande et dans tout le nord de l'Europe ; les plus anciens ont entr'eux de grandes ressemblances, qu'ils proviennent des Scandinaves, des Germains de l'Allemagne, des Iles-Britanniques ou de la France. On conjecture que le bronze ne fut guère importé en Scandinavie plus de mille ans avant l'ère chrétienne, et que le fer y est à peu près contemporain de cette ère. Il y avait alors plus de dix siècles qu'il était connu dans l'Europe méridionale et plus de deux mille années qu'il était figuré dans les peintures égyptiennes. Les archéologues divisent cette période du fer dans le Nord en trois âges : des premières époques du christianisme à 450 environ, de 450 à 700, et enfin de 700 à la dernière moitié du XIe siècle.

Pendant la première période du bronze, on ignorait l'art de le souder; ce n'était d'ailleurs qu'un alliage de cuivre et d'étain coulé, rarement martelé. On ne faisait usage ni du fer, ni de l'argent, ni du plomb, ni du zinc, ni du verre. Le milieu de l'âge du fer, ce qu'on appelle son moyen âge, coïncidant avec la conquête de l'Italie par les Germains et avec l'entrée des

Normands au service des souverains byzantins, abonde en grands bijoux d'or massif, d'argent, d'électrum (alliage d'or et d'argent), ou tout au moins couverts de l'un de ces métaux avec ornements de verre et de pierreries. Le fait si capital de la conquête de l'empire romain explique facilement ce luxe et cette richesse et aussi l'empreinte greco-romaine que reçut alors ce genre de fabrication. L'empreinte ancienne semble de source asiatique et, soit qu'elle ait pris la route du nord de l'Asie, ou qu'elle ait été donnée par les Grecs passant par la Scythie pour le commerce de l'ambre, soit qu'elle soit parvenue de l'Asie mineure aux bords de la Baltique en traversant la Russie méridionale, où cependant elle a laissé peu de traces, il semble qu'on ait apporté cette empreinte avec le métal lui-même. Les variations ne s'accusent qu'en avançant dans le temps; on les attribue à la force du génie national, ou, ainsi qu'on vient de le voir, aux rapports que les diverses peuplades eurent avec l'empire romain.

Le savant M. J. O. Westwood a établi que les artistes des Iles Britanniques avaient, entre la période de l'introduction du christianisme et le commencement du VIII[e] siècle, développé le système des ornementations celtiques avec une supériorité d'autant plus remarquable, qu'à cette époque la dissolution de l'empire romain plongeait l'Europe dans les ténèbres, en tout ce qui touche les productions artistiques (1).

N° 26.

Fibule en bronze.
Antiquité suédoise des plus anciens âges.

N[os] 18, 19.

Fibules de bronze, trouvées à Nijnia, district de Soumsk, gouv. de Kharkow, Russie méridionale.

N[os] 1, 3.

Broches anglo-saxonnes.
Ornées de grenats et de filigranes d'or (moyen âge du fer), trouvées près d'Abington.

N[os] 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 24, 25.

Fibules et boucles provenant d'un cimetière anglo-saxon à Chesell-Down, île de Wight; excepté la grande fibule n° 14, de même caractère, trouvée en Toscane (moyen âge du fer).

N° 7.

Agrafe anglo-saxonne, trouvée à Lincoln. Bronze recouvert d'argent.

N[os] 23, 27.

Broches d'argent provenant de Goldborough, dans le Yorkshire. (Nous donnerons des agrafes et broches kabyles, en usages actuellement, qui sont entièrement disposées comme le n° 14 et comme celles-ci.)

N° 2.

C'est la partie supérieure d'un reliquaire provenant de Cashel, comté de Tipperary, en Irlande. C'est du fer avec des parties de bronze et d'argent niellé et émaillé. La dimension des ciselures et des entrelacs doit aider à la compréhension du décor des objets plus exigus. Cette châsse anglo-saxonne est du XII[e] siècle, c'est-à-dire de la fin même de l'âge du fer.

Ces documents proviennent pour la plus grande partie du Musée britannique et le surplus des ouvrages de MM. Montelius et Worsaae.

(1) Voir *Journal of the archælogical Institute*, vol. VII et X. — J. O. Westwood, *Manuscrits anglo-saxons et irlandais*, Londres, 1868, gr. in-fol. — Montelius, *Antiquités suédoises;*..... 1873. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, 1873-74. *Discours de M. J.-J-A. Worsaae* (compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie, Paris 1875).

CELTIC CELTIQUE KELTISCH

5



Renaux lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris

AS

CELTICO-SCANDINAVE

PARURES. — AGRAFES. — BOUCLES, ETC. — USAGES FUNÉRAIRES.

PREMIÈRES PÉRIODES DE L'AGE DU FER.

Diadèmes en or.

Nos 2, 4 et 5.

Colliers en or.

No 13, or fin ; no 17, tordu.

Bracelets.

Nos 1 et 3. Bracelets d'or en spirale.
No 6. Bracelet en bronze.
No 25. Bracelet en argent.

Pendeloques en or.

Nos 9, 15, 20 et 26. Face et profil de la même.
No 21. Perle en or, ornée en filigrane.

Annulaires, bagues en or.

Nos 14 et 16. Bague en or avec une cornaline, sous deux aspects. — Nos 24 et 30. Bague en or, également sous deux aspects. — No 27. Vue du revers d'un anneau de même sorte.

Fibules.

En argent plaqué d'or, nos 28, 35 et 37.
En bronze, nos 7, 8 et 10 ; les nos 11, 12 et 18 en forme de tutulus, ayant eu l'épingle en fer. — Nos 19, 31, 32, 33, 38, 46, 47, 49 et 51.
En fer, nos 29, 34 et 36.

Boucles.

Nos 43, 44 et 50, boucles en bronze.
No 45, boucle de ceinture, en bronze plaqué d'argent doré, avec des verres colorés.

Ornement de ceinture.

No 42. Bronze.

Bride, garnitures de lanières, aiguillettes.

No 23. Bride en bronze d'un mors de cheval, avec détail à côté.
Nos 22 et 39. Anneau et garniture de lanière en bronze, sous ses deux aspects ; le rivet est en fer.
Nos 40, 41 et 48. Aiguillettes de lanières en bronze.

De quelque manière que la connaissance de l'usage du fer se soit propagée dans l'extrême-nord (soit par suite du contact des Scandinaves avec les provinces septentrionales de l'empire romain, soit par suite d'une émigration germanique), ce qui est certain, c'est qu'une foule de monuments, des monnaies, des vases en bronze et en verre, des armes, et même de purs objets d'art sortis des ateliers romains, et trouvés dans le sol suédois mélangés avec les produits indigènes, fournissent la preuve que, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les Scandinaves ont été en contact très vif, quoique médiat, avec le principal peuple de l'Europe.

La foule de monnaies étrangères que l'on rencontre dans les trouvailles de l'âge du fer scandinave, et l'étude attentive des tombeaux et des antiquités, ont fourni la possibilité de distinguer avec une assez grande certitude ce qui appartient au commencement, au milieu et à la fin de cette période d'environ dix siècles, se terminant dans le nord avec la consolidation du christianisme, vers le milieu du onzième siècle.

Le premier âge du fer suédois commence à la naissance de Jésus-Christ pour se clore à l'an 450 environ. En général, les ouvrages suédois de ces premières périodes de l'âge du fer présentent une grande ressemblance avec les ouvrages contemporains des Germains de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, et, quoiqu'ils trahissent souvent l'influence sensible de prototypes romains, on reconnaît assez facilement les travaux indigènes dans la foule d'armes, d'anneanx en or, de boucles et d'autres ornements entrant dans la parure.

Les trouvailles de cette époque ont fourni un grand nombre d'outils, enclumes, pinces, marteaux de forge et marteaux ordinaires, haches, perçoirs, alênes, ciseaux (dans leur forme première des ciseaux à tondre), couteaux, râpes, rabots et limes, le tout en fer.

Le lames des épées sont en fer, ainsi que les pointes des javelines et des flèches, etc.; mais en dehors de cet emploi du fer dans les armes, ce que l'on doit voir surtout dans l'âge du fer, c'est l'outillage, les instruments agraires, et l'extension de l'action de l'artisan des métaux dont le progrès va croissant pendant la succession des trois âges du fer, particulièrement en ce qui concerne les parures, faites alors, comme on le voit ici, principalement d'or ou de bronze. On donnait à cette époque le nom de «*forgeron*» à tout homme expert dans le travail des métaux.

Les mors et brides des chevaux, comme notre n° 23, se rattachent par leur présence dans les tombeaux à des rites funéraires. C'est ainsi que l'on trouve dans les tumuli des restes de chevaux, de harnais, de brides, d'étriers et jusqu'à des chariots. Dans les funérailles du roi Harald Hildetand, mort sur le champ de bataille de Brâvalla, le roi Sigurd fait habiller le défunt suivant l'*ancienne coutume;* il le fait placer sur le chariot employé pendant le combat, et, ayant fait élever un grand tumulus, il l'y fait entrer en voiture avec son cheval de bataille. Avant que l'on fermât le tumulus, les grands et tous les guerriers y jetaient de grands anneaux (le bouclier rond serti de métal) et de bonnes armes en l'honneur du roi défunt.

Quant à l'inhumation du guerrier dans son navire, elle est prouvée autrement que par des récits. A Ultuna, au sud d'Upsal, près du Fyrisa, rivière célèbre dans la période légendaire de l'histoire de la Suède, on a trouvé en 1855, dans un tumulus de l'époque du moyen âge du fer, les restes encore distincts d'un navire, dans lequel un guerrier avait été enseveli avec ses armes et ses deux chevaux. En 1867, une trouvaille semblable était faite dans un grand tumulus à Tune, près de Frederiksstad, en Norvège. Là aussi l'homme était pourvu de ses armes et accompagné de ses deux chevaux. La construction de la barque était à peu près la même que celle du bateau de Nydan (voir n° 37, pl. ayant pour signe A-T.) mais avec un mât.

Enfin, pour en terminer sur les généralités de ce genre, et sur les honneurs rendus aux morts non brûlés, il faut parler des chambres sépulcrales construites en bois dans l'ombre des grands tumulus. La chambre de la reine Thyra, trouvée en Gotland dans un tumulus élevé environ l'an 950, avait six mètres de longueur, une largeur de deux, et la hauteur d'un mètre. Elle était construite en poutres de chêne, avec revêtement intérieur de la même essence, les parois recouvertes de tentures de laine. Les corps reposaient dans ces chambres sur des coussins, souvent garnis de plumes, ou étaient assis sur des sièges en bois. L'habitant du tumulus, le *hogbon*, assis sur une chaise, est vu en 1011 dans une saga islandaise, par un homme pénétrant dans un tumulus de la Norvège. Un pareil spectacle devait se présenter vers la fin du siècle dernier où, dans la chambre sépulcrale d'un tumulus norvégien, apparurent deux squelettes complétement habillés, assis sur des sièges en bois, qui tombèrent en poussière au contact de l'air.

Non seulement on trouve dans les tombeaux des armes, des parures, des ustensiles, des provisions de vivres, des cornes à boire, etc., mais on y rencontre des instruments culinaires comme des chaudrons de tôle rivée, des grils en fer, et des passe-temps, tels que des dés en os, des jeux de dames, des pièces de jeu d'échecs, etc., etc. Une pierre levée, où souvent le nom du mort est inscrit, en caractères runiques, indiquait généralement l'existence de la chambre sépulcrale.

Voir les Antiquités suédoises, *par M. O. Montélius, dessinées par M. C. F. Lindberg; Stockholm,* 1873-75; *Norstedt et Soner, éditeurs.*

CELTIC-SCANDINAVIAN CELTICO-SCANDINAVE KELTISCH-SCANDINAVIEN



Renaux del

Imp Firmin Didot et Cie Paris

AS

AR

CELTICO SCANDINAVE

ARMES. — OBJETS DE PARURE. — USTENSILES DE L'AGE DE FER.

Première période.

Nos 11 et 13. Pointes de lances en fer.

No 24. Umbo en fer dont le bord est plaqué en bronze ; débris d'un bouclier.

No 25. Éperon en bronze ; la pointe en fer.

No 28. Éperon en bronze.

No 29. Épée en fer, à deux tranchants ; la garde et le pommeau en os.

No 36. Umbo en fer d'un bouclier.

No 39. Pointe de lance en fer.

No 43. Pointe de lance ou de flèche en fer.

Moyen âge du fer.

Nos 9. Fibule en argent doré. (Province de Nerike.)

No 12. Fibule en bronze, ornée de grenats enchâssés, provenant de Gotland.

No 17. Aiguillette de lanière en argent. (Skane.)

No 19. Pointe de lance en fer.

No 20. Umbo de bouclier en fer plaqué de bronze. (Uppland.)

No 21. Garniture de ceinture ? en bronze. (Gotland.)

No 22. Bouterolle d'épée en argent, avec le détail de sa double attache.

Nos 23 et 34. Ensemble d'une épée en fer à deux tranchants, et détail du pommeau en argent et en bronze doré. (Gotland.)

No 27. Garniture en or de l'embouchure d'un fourreau d'épée. (Sodermanland.)

No 33. Pommeau d'épée en or massif, pesant 54 grammes. (Halland.)

No 35. Pommeau d'épée en bronzé d'or et en argent. (Vestergotland.)

Nos 41 et 42. Bouterolle d'épée en argent niellé, vue des deux côtés. (Skane.)

No 44. Poignée d'une épée en fer à deux tranchants. Cette poignée et la garniture supérieure du fourreau sont en bronze doré et en argent. La fusée de l'arme, figurée sans ornementation, n'existe plus dans l'original. (Uppland.)

No 45. Garniture en or massif de l'embouchure d'un fourreau d'épée. Poids, 20 grammes. (Södermanland.)

No 46. Garniture semblable en or ; poids 25 grammes. (Bohuslan.)

Dernier âge du fer.

No 1. Plaque en bronze, figures en relief. (Oland.)

No 2. Fibule ronde en bronze ; le bord supérieur est entouré d'un cordon d'argent. Diamètre, 5 cent. (Gotland.)

Nos 3 et 4. Fibule en bronze, plaquée d'argent et dorée, vue de côté et par derrière, longueur 6 cent. (Gotland.)

No 5. Fibule ovale en bronze à une plaque, longueur 11 cent. (Oland.)

No 6. Pointe de lance en fer.

No 7. Fibule ronde en bronze ; ornée d'or et d'argent ; 7 cent. de diamètre, 5 cent. d'épaisseur. (Gotland.)

No 8. Pointe de flèche triangulaire en fer.

No 10. Fibule en bronze ; hauteur 11 cent. (Gotland.)

Nos 14 et 15. Fibule ovale en bronze doré, à deux plaques, vue sous deux aspects ; longueur 11 cent. (Uppland.)

Nos 16 et 18. Cuillers en corne d'élan, provenant des ruines de la ville célèbre de Birka, dans l'île de Björkö.

No 26. Étrier en fer, trouvé dans le même endroit.

No 30. Fibule en bronze doré, ornée de grenats et d'ivoire, mesurant 16 cent. de longueur, sur près de 9 de hauteur à son point culminant. (Gotland.)

No 31. Pointe de lance en fer.

No 32. Épée en fer à deux tranchants ; poignée et orne-

ments du fourreau en bronze. Le pommeau figuré manque dans l'original. (Gotland.)

N° 37. Partie supérieure d'une épée à deux tranchants ; fer incrusté d'argent. (Södermanland.)

N° 38. Épée en fer à deux tranchants ; poignée incrustée de bronze. (Småland.)

N° 40. Poignée d'une épée à deux tranchants ; fer incrusté d'argent. (Bohuslan.)

« Nos ancêtres, dit M. Oscar Montelius, s'étaient formé une ornementation indépendante, dont le motif principal, tiré des enlacements et des anneaux du serpent, s'était développé successivement dans les magnifiques entrelacements du dragon, les *drakslingor*, bien connus de nos pierres runiques...... on trouve d'élégants échantillons de cette ornementation sur une foule d'ouvrages en métal de la période des vikings, tels que parures d'or et d'argent, vases en argent, fibules en bronze, poignées d'épée, etc. C'est l'île de Gotland qui a fourni les souvenirs les plus abondants de cet art décoratif. »

En appliquant la rubrique *Celtico-Scandinave* à l'ornementation indiquée, nous suivons l'opinion émise par ceux des antiquaires qui présument que l'importation du bronze en Scandinavie y coïncide avec l'arrivée d'un peuple de race celtique. Le genre *celtique,* appelé aussi *anglo-saxon,* regardé en Angleterre comme indigène et dû au génie particulier des habitants primitifs des Iles Britanniques, a des liens d'étroite parenté avec l'ornementation des objets tirés du Gotland et des contrées avoisinantes, où les Celtes et les Kymris, parlant la même langue, ont passé pour se répandre au loin, et particulièrement dans la Grande Bretagne, où les *Gaëls* ou *Galls*, les *hommes blancs* qui peuplent l'Irlande et l'Écosse, semblables à ceux de l'île de Man, et des deux Armoriques, appartiennent plus ou moins aux Celtes purs ou aux Kymris. La provenance asiatique des formules de l'ornementation originale de la Scandinavie est en accord avec ce que l'on sait sur l'existence du commerce considérable que la Suède faisait avec l'Orient. On connaît actuellement plus de 20,000 monnaies arabes, la plupart frappées pendant le neuvième et le dixième siècle, trouvées dans le sol suédois avec une grande quantité de parures d'argent orientales. Ces siècles sont justement de la dernière période de l'âge du fer à laquelle appartiennent, parmi les objets reproduits ici, ceux dont les multiples entrelacements, les *drakslingor*, sont le plus richement combinés. C'est d'ailleurs une époque de véritables somptuosités dans le costume en général. Snorre raconte que le roi Sigurd, syr de Ringerike, surveillant la moisson sur ses terres pendant l'automne de 1014, et ayant à recevoir la visite de son beau-fils Olof Haraldsson, se hâte de quitter son vêtement ordinaire pour se vêtir de bottes et de braies de cordouan, s'attacher des éperons d'or, endosser des habits ornés de pelleteries et couverts d'un manteau écarlate, ceindre une épée décorée d'ornements, mettre sur sa tête un casque doré, et enfin monter sur son cheval qui avait une selle dorée, avec des pierres fondues (des émaux).

Les poignées d'épée réunies ici, les anneaux et les bouterolles des fourreaux, ainsi que les magnifiques fibules de grande dimension et de si haut relief par leur épaisseur, comme on peut en juger par la face et le profil des n°s 14 et 15 et aussi par celle de dimension moindre, n°s 3 et 4, donnent une idée de ce luxe dans l'unité du décor orfévré par le travail national des Scandinaves de cette époque. Les poignées d'épée du moyen âge du fer sont ordinairement d'argent ou de bronze dorés ; parfois les pommeaux triangulaires sont en or massif, avec grenats enchassés. Le bouton dont s'additionne souvent sur le côté le pommeau triangulaire, comme pour en adoucir la forme pour la main posant dessus, (voir n°s 23 et 35) est fréquemment en or massif ; tel est le n° 33, trouvé seul. En outre des garnitures de poignées et de gaînes d'épée en or pur, on a recueilli des armes de cette période décorées de très beaux ornements en filigrane.

Si l'on rencontre des cuillers, comme les n°s 16 et 18 joliment ouvragés, on ne trouve pas de fourchettes. Les doigts en remplissaient les fonctions pendant toute cette ancienne époque. La nourriture, présentée le plus ordinairement sur des plats en bois très simples, se coupait avec les couteaux que chacun portait à sa ceinture ; les cuillers étaient de bois, de corne, ou d'os ; il n'en a pas été trouvé qui fussent d'argent dans les découvertes suédoises des temps païens ; tandis qu'il y avait des coupes à boire en verre, en bronze, dont les plus anciennes, il est vrai, sont de fabrication romaine. Au temps des vikings le vase à boire le plus répandu était encore la corne, qu'il était d'usage que les filles de la maison présentassent aux convives. L'argile et le bois étaient aussi les matières les plus communément employées pour les plats.

(*Voir les* Antiquités suédoises, *par M. Oscar Montelius, dessinées par M. C. F. Lindberg, et la* Suède préhistorique, *du même auteur.*)



Renaux del.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

AP

CELTICO-SCANDINAVE.

COLLIERS, BRACELETS, PENDELOQUES, FIBULES ET OBJETS DIVERS.

MOYEN AGE ET DERNIER AGE DU FER.

PÉRIODE DU MOYEN AGE, DE L'AN 450 A L'AN 700 ENVIRON.

Colliers.

Nº 2. Grand collier en or massif, pesant 985 grammes, trouvé en 1774, en Sudermanie.

Nº 9. Grand collier en or et filigrane, avec cloisons pour les pâtes vitrifiées de couleurs, et la monture en cabochons de pierreries : les monnaies, romaines et byzantines, sont du cinquième siècle.

Nº 11. Collier en or, du poids de 687 grammes.

Nº 52. Collier en or, composé de cinq rangées de tubes superposés, en filigrane, retenus par emboîtement les uns dans les autres, et s'ouvrant en une charnière traversée par une fiche. Ce collier, du poids de 706 grammes, est du type le plus beau de l'époque. Il n'en a été trouvé jusqu'à présent que trois de ce genre, deux en Vestrogothie, et le troisième, qui est celui-ci, dans l'île d'Oland.

Nº 34. Grand anneau en or, auquel pendent huit petits anneaux en spirale qui y sont engagés et sont de grandeur inégale. Le poids total est de 550 grammes. (Voir, au sujet de cet assemblage d'anneaux, le nº 33, annulaire d'or.)

Bractéates.

Les bractéates d'or, parures très communes en Suède pendant le milieu de l'âge du fer, sont parfois rencontrées avec des perles en or ou en verre. Ces objets paraissent avoir été passés ensemble à un cordon, les perles séparant les bractéates de manière à empêcher celles-ci de retomber les unes sur les autres. On pense donc qu'il faut voir dans les bractéates des pièces d'orfèvrerie portées en collier. Elles sont souvent travaillées avec beaucoup de dextérité, et on présume que c'est un ouvrage indigène, à cause du nombre considérable des bractéates trouvées dans la Scandinavie, tandis qu'elles sont très rares dans d'autres pays.

Nº 3. Bractéate en or avec runes.

Les bractéates portant une tête humaine placée au dessus d'un quadrupède, dans le genre de ce que l'on voit ici, sont primitivement des reproductions de monnaies romaines du quatrième siècle. Les archéologues suédois en observant la barbe étroite et pointue qui donne parfois à l'animal une certaine ressemblance avec le bouc, animal consacré à Thor, inclinent à penser que l'image est celle de Thor ou de quelque autre Dieu. Les bractéates dans ce cas prendraient le caractère d'amulettes.

Bracelets.

Nº 25. Bracelet d'or en spirale.

Annulaire.

Nº 33. Spirale en or, coupée.

La Suède ne possédait pas encore de monnaie indigène, et les paiements se faisaient avec de l'or au poids. Pendant le dernier âge du fer, l'argent employé comme moyen de paiement était souvent encore, comme l'or au moyen âge, étiré en barres fines disposées en spirales. Le métal se débitait sans peine

en morceaux de la grandeur voulue. Il n'est pas rare de rencontrer en Suède des anneaux d'or grands et petits, lisses, enroulés en spirale, ayant évidemment servi de moyens de paiements, tronqués à l'un des bouts et parfois à tous les deux. Le grand anneau, nº 34, paraît être une réunion de spirales de ce genre : c'est un cercle de la nature de nos anneaux brisés qu'il faut forcer pour y passer les spirales de paiement, ce qui offrait de la sécurité. Il arrive souvent encore de nos jours que l'or non monnayé circulant dans le commerce est travaillé en spirales de ce genre. Le musée de Stockholm possède deux de ces spirales qui prouvent qu'au moins au dernier âge du fer on faisait de la fausse monnaie ; elles se composent de cuivre entouré d'une mince couche d'argent. L'anneau d'or enlevé par le roi Olot Tryggvason de la porte du temple de Lade, en Norvège, et donné par lui à la reine Sigrid Storrâda, était de même sorte « elle le fit rompre, on trouva du cuivre dedans ».

Nº 38. Bouton en or, avec grenats enchassés.
Nº 39. Perle en or.
Nº 40. Fibule en bronze.

DERNIER AGE DU FER, DE L'AN 700 ENVIRON JUSQU'A LA DERNIÈRE MOITIÉ DU ONZIÈME SIÈCLE.

Collier.

Nº 20. Collier en cordons d'argent tressés.

Bractéate.

Nº 8. Bractéate en bronze.

Bracelets.

Nº 18. Bracelet massif en argent.
Nº 19. Bracelet massif en or, gravé.
Nº 21. Bracelet en argent.
Nº 22. Bracelet en argent, spirale.
Nº 24. Bracelet en argent, en trois enroulements en cordes, distincts les uns des autres.
Nº 26. Bracelet en argent, suite d'anneaux maillés à jeu élastique. Nœud de fermeture, vu de face à côté.
Nº 28. Bracelet en argent massif, orné de dessins gravés en intaille.
Nº 30. Bracelet à sept petits anneaux en pendentifs, dont quatre sont entourés de monnaies arabes repliées, le tout en argent.

Annulaires.

Nº 5. Bague en argent.
Nº 6. Bague en or.

Perles et pendeloques.

Nºs 1, 4, 14, 15 et 23. Perles en argent.
Nº 12. Perle en verre.
Nºs 16 et 17. Perle, pendeloque en argent sous ses deux aspects.
Nº 31. Pendeloque d'argent, ornée en filigrane.
Nº 32. Perle en cornaline.
Nº 42. Pendeloque d'argent avec sa chaînette de suspension ; le détail de la pendeloque et de ses attaches en fragments agrandis.
Cette pendeloque, ainsi que les nºs 50 et 53, représente le marteau de Thor, le dieu du tonnerre ou des éléments aériens, le *Jupiter tonans* des Romains, le principal dieu des Goths, l'une des sombres divinités Ases, plus honorée encore que Odin et Frigg, qui présidaient aux sacrifices humains et dont les autels étaient arrosés de sang, survivance d'un culte de cannibales (les ancêtres étaient anthropophages). Le marteau de Thor est très fréquent dans les trouvailles du dernier âge du fer ; il se portait autant comme parure que comme amulette, ainsi que plus tard les chrétiens portèrent l'image de la croix.
Nº 46. Pendeloque en argent, du caractère du bibelot représentant une épée, une pointe de lance, etc.
Nº 50. Pendeloque en argent, ayant la forme du marteau de Thor.
Nº 53. Pendeloque en argent de même figure, fixée, comme le nº 42, à une chaînette de suspension.

Parures en pendentifs.

Nºs 49 et 49 *bis*. Cet ornement rappelle certains bijoux de ceinture portés en Orient. Il est en bronze et se compose de deux petites plaquettes de forme triangulaire, repercées de manière à supporter les cinq rangées pendantes des chaînettes, et à s'attacher à des cordons passant dans les ajourés supérieurs ; un peigne, ayant à peine une largeur de cinq centimètres, un vrai petit peigne de poche fixé à l'une des plaques, pend de côté. Le nº 49 *bis* donne le détail agrandi de ce peigne et des chaînons.
Nº 41. Fibule ronde en argent, ornée en filigrane, et additionnée de deux chaînes en argent, dont les deux extrémités sont ici rapprochées, mais qui, dans l'original, sont longues de 27 centimètres.

CELTICO-SCANDINAVE

CELTIC-SCANDINAVIAN

KELTISCH-SCANDINAVIEN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 49 bis 50 51 52 53

Renaux del

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.

Fibules, épingles, boucles.

Nº 13. Face intérieure d'une grande fibule ronde en bronze plaqué d'argent. L'épaisseur des figures de ce genre dont la construction circulaire s'élève en couronne et comme une espèce de tour principale avec quatre saillies, avec le sommet accidenté de parties en relief, faisant dans le détail des clous d'ornement, cette épaisseur, disons-nous, équivaut parfois aux deux tiers du diamètre. (Voir nº 7, planche A. R.)

Nº 29. Boucle en bronze doré.

Nº 36. Boucle en bronze doré.

Nº 37. Boucle en bronze doré.

Nº 43. Épingle en bronze.

Nº 44. Épingle en bronze à anneau mobile.

Nº 47. Épingle en bronze.

Nº 48. Épingle en bronze, fixée sur le fond d'une grande fibule ronde, exactement semblable à l'épingle qui convient au nº 13.

Ornements et ustensiles divers.

Nº 7. Ornement semi-circulaire et creux, en argent.

Nº 35. Motif en bronze, couvert d'étain, trouvé dans le Gotland, avec 63 ornements pareils.

Nº 10. Pince et cure-oreilles en bronze. Les pincettes et cure-oreilles, ordinairement en bronze, parfois en argent, étaient souvent réunis par un petit anneau. La pince, tenant lieu du rasoir, servait peut-être à enlever la barbe.

Nº 45. Clef et chaîne en bronze.

Les clefs étaient portées par la mère de famille scandinave, comme un symbole de son autorité dans l'intérieur de la maison. Cette clef de la serrure du bahut n'était pas celle du trésor, parce que à ces époques sans sécurité, on ne confiait pas l'or et l'argent aux serrures et aux bahuts. On les cachait souvent dans le sol, près d'une pierre ou d'une autre marque, connue seulement du propriétaire. Les trésors sont ordinairement déposés dans une boîte en cuivre, dans une corne, ou dans tout autre récipient propre à ce but. Comme, à sa mort, le propriétaire emportait le plus souvent son secret avec lui, la terre gardait le trésor qui lui avait été confié. Leur valeur est fréquemment considérable ; la charrue ou la pioche ont bien souvent ramené accidentellement des trésors de ce genre à la lumière.

Nº 51. Peigne en corne d'élan.

Le dernier âge du fer comporte les temps de l'extension scandinave, due aux excursions maritimes des Vikings. Ce fut en l'an 787, d'après la chronique anglo-saxonne, que les navires des Vikings scandinaves se montrèrent pour la première fois sur les côtes de l'Angleterre; les antiquaires désignent volontiers le dernier âge du fer sous la rubrique : *période des Vikings.*

Les courses des *sjökonungar,* les *rois de la mer,* comme ils s'appelaient, n'avaient d'autre but que la guerre et le pillage. Le Svithiod (ancien nom de la Suède) de l'époque des Vikings, qui ne comprenait même pas toute la Suède actuelle, avait rendu tributaire une grande partie des pays qui l'avoisinaient avant que de s'attaquer aux vieux États civilisés du sud et de l'ouest du continent européen. En même temps il entretenait des relations commerciales avec l'Orient, la Suède lui fournissant des pelleteries précieuses, des chevaux (les chevaux suédois étaient célèbres), des esclaves, et peut-être aussi du poisson, pour en recevoir les métaux précieux, sous forme de lingots ou de barres, de monnaies et de parures, du cuivre ou plutôt du bronze, des lames d'épée damasquinées, des étoffes fines, etc. Acquis par le pillage ou par l'échange, les nombreux objets recueillis en Scandinavie témoignent du luxe et de la somptuosité que les hommes et les femmes y déployaient dans leur parure. Il fut un temps où l'on disait que toutes les antiquités d'une certaine dextérité artistique, avaient dû être apportées dans le pays par les Vikings, comme dépouilles opimes. Des recherches scientifiques plus rassises ont démontré que beaucoup de ces objets, et souvent

les plus luxueux, sont le produit d'une industrie artistique nationale. Nous donnons, pl. A. R., des specimens d'armes, d'objets de parure, d'ustensiles, appartenant en propre à cet art national, qui n'est que peu sensible dans la réunion présente, où ce qui se fait principalement remarquer c'est un collier byzantin, n° 9, un collier de formule arabe, n° 52, des chaînettes de suspension, comme le n° 49, d'apparence tout orientale.

Voir les Antiquités suédoises, *par M. O. Montélius, dessinées par M. C. F. Lindberg, et la* Suède préhistorique, *par le même auteur. Stockholm, P. A. Norstedt et Söner, éditeurs.*

EU

GAULOIS

LES HABITANTS DE LA GRANDE GAULE AVANT LA CONQUÊTE ROMAINE. — TYPES DU GUERRIER FRANC-SALIEN.

PLANCHE DOUBLE.

Les Gaulois, descendants des Gaels et de la seconde branche de la même race, les Kymris, qui avaient rempli du fracas de leurs armes le monde ancien tout entier, et qui, livrés à leurs propres forces, n'avaient pu s'élever aux conditions d'une nationalité organisée, étaient en un véritable état de décadence au point de vue militaire, deux ou trois siècles avant l'ère chrétienne. La terreur des armes des Gaulois était bien passée dans ces derniers temps de la Gaule primitive ; non seulement ils ne montraient plus de force expansive depuis que les Transalpins, accourus au secours des Cisalpins en 296 avant J.-C., avaient dû regagner leurs contrées en laissant sur le champ de bataille de Télamone leur infanterie tout entière, mais ils en étaient arrivés, par suite des divisions constantes qui leur faisaient tourner leurs armes contre eux-mêmes, à n'avoir plus la force nécessaire pour rejeter au dehors, par leur propre effort, un ennemi commun, le Germain, campé chez eux depuis plusieurs années. C'est alors que Jules César, en l'an 58 avant J.-C., vint les aider pour cet affranchissement, en achevant dès lors pour le compte de Rome une conquête rendue nécessaire pour empêcher le Germain de venir attaquer à revers la vieille république latine, que les Cimbres et les Teutons avaient déjà mise en si grand péril du temps de Marius.

Le développement de la personnalité, de l'indépendance individuelle, rendait les Gaulois indisciplinables, dit Henri Martin. Chaque homme, chez eux, s'estimait plus que tout autre homme, chaque tribu plus que toute autre tribu ; et dans la Grande Gaule, où personne ne voulait céder à personne, on ne put même point arriver à former une association fédérale pacifique et régulière. Le druidisme, tout en imposant longtemps sa médiation entre les partis, ne put parvenir à établir un contre-poids suffisant, et César constate dans ses *Commentaires*



que « ce n'est pas seulement dans chaque ville de la Gaule, dans chaque bourg et dans chaque campagne qu'il existe des factions, mais aussi dans presque chaque famille. » — « Toutes les cités, dit-il encore, sont divisées en deux partis. »

César décompose toute la Gaule en trois parties, l'une habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans le latin *Galli*, Gaulois. — Les Gaulois étaient séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Marne et la Seine. Ces nations différaient entre elles par le langage, les institutions et les lois. Les Belges, tout à fait étrangers à la politesse et à la civilisation romaine, et voisins des Germains avec lesquels ils étaient continuellement en guerre, étaient restés les plus braves, et il en était de même pour les Helvètes, également en lutte presque journalière avec les Germains, soit qu'ils eussent à les repousser de leur propre territoire, soit qu'eux-mêmes fissent des incursions sur celui de leurs ennemis. Les Romains avaient commencé la conquête de la Gaule en 125 avant J.-C., et réduit en province romaine la partie sud-ouest du pays qui en a conservé le nom de *Provence*.

Les Gaels ou Gaulois primitifs sont considérés comme ayant quitté les plaines natales de la haute Asie avec les aïeux des Grecs et des Latins, et bien des siècles avant les Teutons. Ils étaient tatoués, ou leur corps était teint d'une couleur bleue extraite du pastel. Pasteurs et chasseurs, ils s'occupaient aussi d'agriculture, et l'Europe leur devrait deux céréales, le froment et le seigle, qu'ils auraient apporté d'Asie. Le clan (c'hlan) c'était la famille, la tribu, un groupement de clans. Des liens fédératifs unissaient les groupes de ces peuplades, d'ailleurs toutes indépendantes. Ces Gaulois primitifs étaient blancs et blonds, colorés de visage, et portaient haut leur tête arrondie, au front moyen, aux yeux grands et ouverts, au nez droit et arrondi à l'extrémité ; leur taille était moins élevée que celle du Kymri. Ce dernier avait la tête allongée, le front haut et développé, le nez recourbé avec la pointe en bas et les ailes relevées, le menton proéminent, la stature très haute.

En 300 à 250 avant J.-C., les bandes aventurières des Gaulois se trouvaient partout. Leur race était déployée depuis l'Irlande jusqu'à l'Esthonie, à quelques marches de Saint-Pétersbourg, depuis la pointe septentrionale de la presqu'île Cimbrique (Danemark) jusqu'aux Apennins, depuis les trois *Finis-terre* de Bretagne, de Gaule et d'Espagne, jusqu'aux frontières du Pont et de la Cappadoce en passant par le Danube, que les Gallo-Kymris tenaient jusqu'au delà de son confluent avec la Save, par les Carpathes, les Alpes Illyriennes, l'Hémus et la Thrace. Quatre siècles durant, ils avaient dominé l'Italie sans conteste, jusqu'au onzième siècle avant J.-C., et à l'arrivée des Étrusques ou Thyrrhéniens, peuple pélasgique, originaire de l'Asie-Mineure. Au dix-septième siècle avant notre ère, les Gaels étaient occupés à forcer le passage des Pyrénées, défendu par les Ibères. C'est le premier renseignement positif sur leur existence dans l'ouest européen. Mais ils occupaient cependant les contrées situées entre la Garonne et le Rhin ; ils avaient parcouru et possédé les rives du Danube, longtemps avant cette époque.

Les armes des Kymris étaient de métal, quelquefois de pierre, mais, en ce cas, très finement travaillées au moyen d'outils de bronze ou de fer. Les hommes de la plèbe la plus pauvre se faisaient, sans doute, arme de tout et il leur était meilleur marché et plus facile d'emmancher un caillou percé dans un bâton que de se procurer une hache de bronze ; mais les langues galliques qui possèdent des mots propres pour désigner les métaux, le fer, *ierne, irne, uirn, jarann;* le cuivre, *copar;* le plomb, *luaid;* le sel, *sal, hal,* expressions dont on ne rencontre l'origine, dit de Gobineau, ni dans le latin, ni dans le grec, ni dans le phénicien, sont un témoignage de l'antiquité du travail des métaux chez les Kymris, et tendent à prouver que les Arians hellènes, pères des Phocéens, et les aïeux des Celtes étaient issus d'une race commune.

Les monuments des deux âges du bronze et du fer ont fourni une énorme quantité d'armes et d'outils de fabrication celtique, des épées, des haches, des fers de lance, des hallebardes, des jambards, des casques, le tout d'or ou doré, de bronze ou d'argent, ou de fer, ou de plomb, ou de zinc ; des baudriers, des chaînes précieuses, destinées aux hommes pour suspendre leurs glaives, et aux femmes pour attacher les clefs de la ménagère ; des bracelets de fil de métal tourné en spirale, des affiquets appliqués sur des étoffes, des sceptres, des couronnes pour les chefs, etc.

Les Galls n'avaient point pour habitude de combattre au hasard, et leur tactique n'avait rien de commun avec l'élan grossier de la brute se précipitant sur sa proie. Les lois de leur stratégie étaient, sans doute, médiocres, si l'on veut la considérer au point de vue perfectionné de la légion romaine, mais, comme celle-ci, ils avaient un ordre de bataille pour leurs armées composées de quatre éléments, l'infanterie, la cavalerie, les chariots de guerre, et les chiens de combat, qui tenaient la place des éléphants des Arians-Hindous. Les nations celtiques étaient guerrières et belliqueuses, mais beaucoup moins qu'on ne le suppose généralement. Les Gaulois étaient surtout agriculteurs, industriels et commerçants. S'il leur arrivait, comme à toutes les nations du monde, même les plus policées, de porter la guerre chez autrui, ils s'occupaient, beaucoup plus ordinairement, de faire pâturer leurs bœufs et leurs immenses troupeaux de porcs dans les vastes clairières des forêts de chênes qui couvraient le pays.

Sans revenir sur l'exode de ces asiatiques que l'on tient pour être entrés en Europe par le nord, et dont la marche historique, qui ne pouvait se faire qu'à main armée, devait en ramener une partie si près de leur point de départ, la *Galatie* à laquelle ils donnèrent son nom, nous nous arrêterons ici aux dernières époques de la Gaule primitive, au Gaulois tel qu'il se présente aux temps de la guerre de l'indépendance. La prospérité matérielle de la Gaule chevelue, la *Gallia comata* faisait une proie superbe du pays que le Germain et le Romain se disputèrent, avec des droits égaux, comme le disait Ariovist, « mon droit vaut autant que le droit des Romains » et qu'il suffit à Jules César de dix années de victoires pour livrer tout entier aux serres de l'aigle romaine.

Vers le commencement du troisième siècle avant notre ère on avait vu la physionomie de la Grande Gaule changer peu à peu, surtout dans les régions du centre et du sud ; l'agricul-

ture gagnait du terrain; le commerce remontait les fleuves jusqu'au cœur du pays, et lorsqu'au midi, les Grecs de Massalie (Marseille) étaient devenus les grands facteurs des relations commerciales, à l'ouest, les Armoricains, avec la nombreuse marine des Vénètes, le plus puissant de leurs peuples, de souche gaélique, accaparaient presque tout le négoce des îles et des côtes de l'Océan. L'industrie marchait parallèlement au commerce. On arrachait l'or aux barbelles des Basses-Pyrénées et de la Sésia, dans les environs de Verceil; l'argent, aux Cévennes gabales ou rhuténiennes; le fer, aux mines des Petrocores (Périgord) et des Bituriges-Cubes (Berri). Les nationaux ne vendaient plus alors les métaux à l'état brut aux étrangers, mais les manipulaient eux-mêmes en perfectionnant la trempe du cuivre. Ingénieux, ils découvraient une foule de procédés qui avaient échappé à l'Orient, à la Grèce et à l'Italie, tels que l'étamage ou application de l'étain à chaud sur le cuivre, et les brillants placages d'argent sur le cuivre, dont se trouvèrent armés les freins des chevaux et les chars des chefs, ainsi que les jougs des bêtes de somme. Le progrès se faisait en toutes choses, depuis la charrue à roues, inventée par les Gaulois d'Italie, et restée une des améliorations capitales de l'agriculture, le crible de crin, l'emploi de la *marne* comme engrais, celui de l'écume de bière comme *levure* ou ferment pour le pain, imaginés par les Gaulois, pendant que l'art de tisser de brocher et de teindre les étoffes se perfectionnait chez eux avec toutes les industries relatives à l'alimentation de l'homme; les fromages des Gabales, de Nîmes et des Alpes étaient en renom, ainsi que les jambons de Séquanie, recherchés jusqu'en Grèce. Les vignes se multipliaient en s'améliorant des deux côtés du Rhône, et au lieu des outres et amphores grecques et italiques, l'emploi des tonneaux de bois cerclé se généralisait, aussi bien pour les vins blancs de Bitterres (Béziers) que pour les vins liquoreux de la Durance. L'opulence, produite par l'accaparement des mines, les monopoles commerciaux, l'exploitation des droits publics, des péages, des tributs au profit de quelques-uns, devint telle, que le faste, débordant surtout chez les Gaels du centre et du sud, plus particulièrement enclins aux nouveautés que les Kymris du nord et de l'ouest, on vit les chefs rivaliser de magnificence barbare dans leurs costumes et leurs armes, en usant d'une telle prodigalité, que tel chef gaulois, comme l'Arverne Luern, chaque fois qu'il paraissait en public, faisait tomber sur la foule une pluie d'or et d'argent.

Le luxe des bâtiments était inconnu dans la vieille Gaule, la religion y ayant empêché le développement de l'architecture, de sorte que l'opulence s'y manifestait par le faste personnel; un chef traînait partout après lui une foule de dévoués et de clients, un splendide attirail d'armes, de chevaux, de chars de guerre; et ce Gaulois, naguère combattant nu, révêtait alors, par-dessus sa saie brodée de fleurons d'or, une cuirasse dorée ou une brillante cotte de mailles de fer, une récente invention gauloise. Le luxe des repas était également inoui, et c'est encore Luern qui, pour traiter des amis et des clients, fit enclore un vaste terrain dans l'enceinte duquel furent creusées des citernes que l'on remplit de vin, d'hydromel et de bière. La passion du vin était devenue une fureur, et dans les parties de la Gaule où la vigne ne croît

pas, les marchands massaliotes introduisaient les vins d'Italie et de Grèce. On leur donnait parfois un esclave en échange d'une amphore pleine.

Ces progrès prirent leur principal essor pendant la longue paix qui régna entre les Gaulois et Rome durant la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère, c'est-à-dire pendant le temps employé par Rome à consolider sa domination sur l'Italie centrale et méridionale; puis, à la suite de la malheureuse campagne en Italie de l'année 296, on vit les Gaulois se résigner à leurs pertes; les aventuriers errants devinrent de riches agriculteurs, et malgré les améliorations de l'industrie gauloise, une société qui n'avait point été constituée en vue du progrès, tomba en décadence. On forgeait de magnifiques armes pour la parure plutôt que pour la défense, mais on n'améliorait pas la mauvaise trempe des armes offensives; on imagina bien un nouveau système de fortification, pour abriter les villes où l'on entassait les trésors qui valurent à la Gaule un renom de richesse proverbial dans le monde grec et italien, mais on ne perfectionnait ni la tactique ni la stratégie; et parmi ces populations amollies par l'aisance, chez lesquelles les vieilles et farouches vertus guerrières n'étaient pour ainsi dire plus qu'à l'état de tradition, la confiance en soi-même ne semblait point diminuer; c'est avec une naïve fatuité et alors que le bras n'était plus le même, que l'on persistait à croire que toute arme, quelqu'imparfaite qu'elle fût, était assez forte dès qu'elle se trouvait dans la main d'un Gaulois.

Que l'on ait conservé longtemps dans la famille l'usage de frapper le premier regard de l'enfant par la vue du glaive de bronze « brillant comme de l'or », et que le premier baiser du nouveau-né ait été pour ce glaive, « *roi du champ de bataille,* » comme le nomme le vieux « poème de *la Danse de l'épée* », il n'en est pas moins certain que la physionomie des cités, surtout dans la Gaule centrale et méridionale, n'avait pas moins changé que celle des hommes qui les habitaient. Au premier siècle avant notre ère, ce n'était plus dans ces régions que l'on aurait pu encore apercevoir, aux portes des villes et à celles des maisons, des têtes d'hommes clouées à côté des hures et des mufles d'animaux sauvages, trophées de la guerre rapportés au cou des chevaux et mêlés aux trophées de la chasse. Si, dans ces parties de la Gaule, on était sûr de rencontrer toujours, parmi le petit nombre de meubles de la maison, la table ronde qui, n'offrant pas de place d'honneur, était la table de l'égalité, on n'y aurait point aussi sûrement vu la vieille garniture du grand coffre, destiné à renfermer les têtes des ennemis tombés sous les coups des membres de la famille, mêlées, d'ailleurs, avec le crâne des parents morts en combattant loin de la patrie, et dont on n'avait pu rapporter toute la dépouille. Chez les chefs gaulois, le grand coffre, que l'on n'ouvrait que dans les occasions solennelles était aussi peuplé de têtes embaumées de héros ennemis tombés sous les coups du guerrier ou de ses ancêtres, devenues comme les archives de la famille, et l'on peut croire que cette conservation fut d'autant plus prolongée que l'on ne détruit pas volontiers les titres d'une gloire héréditaire. Mais, en somme, on ne retrouve réellement plus de traces de la première barbarie que sur quelques points éloignés les uns des autres. Tite-Live dit que, de

son temps, les Boïes d'Italie avaient encore pour usage d'enchâsser dans l'or le crâne nettoyé et poli des chefs ennemis, et qu'ils s'en servaient en guise de coupes pour les libations des cérémonies religieuses. Selon les « Traditions Irlandaises », résumées par M. d'Eckstein, les guerriers de l'île d'Érin faisaient sécher les cervelles des ennemis tués en combat singulier, et s'en paraient comme le font les Indiens des chevelures scalpées; mais ces mœurs sauvages n'étaient plus celles de la masse de la nation, et particulièrement des Édues, des Séquanes, des Rhêmes et des Carnutes que révoltaient la farouche barbarie des bandes d'outre-Rhin, commandées par Ariovist, barbarie dans laquelle ils ne reconnaissaient plus celle de leurs propres ancêtres. La principale et trop réelle survivance des anciennes cruautés commises de sang-froid se retrouvait dans le sacrifice en cérémonie des prisonniers de guerre, immolés par le couteau de la « *voyante* » sur les sombres autels du druidisme, où le sang coulait au nom de la religion et de la patrie. Ces immolations ne prirent vraiment fin qu'après l'expiration de la patrie elle-même, traitée comme on le sait par Jules César, allumant partout, et pendant huit années consécutives, des incendies; forçant huit cents villes; suivi par cette bande noire qui trafiquait du bétail humain réduit à l'esclavage et expédié en Italie, ne respectant pas même les cadavres auxquels on coupait leur longue chevelure blonde pour en parer les matrones romaines, et parfaisant en quelque sorte sa terrible conquête, après la chute du *grand-chef-des-cent-têtes*, Vercingétorix (alors que le principal héros de la guerre de l'indépendance était vaincu et prisonnier, et que la guerre des Gaules ne pouvait plus avoir désormais qu'une issue trop certaine), par le renvoi parmi les leurs des deux mille Cadurkes, contraints par l'excès de la soif, et après une défense héroïque, à ouvrir au proconsul la place imprenable d'Uxellodun (le Puy d'Yssolu, dans le Querci) lesquels rentrèrent chez eux les mains coupées « pour servir d'exemple ».

La Gaule épuisée de sang n'avait plus de force pour la vengeance d'un pareil forfait. Les Druides qui, par douceur de mœurs, n'avaient point cru devoir proclamer la guerre sainte pendant les phases diverses de la lutte nationale, n'en avaient plus le pouvoir; d'un autre côté, un certain nombre des « colliers d'or », restés sourds à l'appel suprême de Vercingétorix, n'auraient point donné tout leur effort. La Gaule était conquise, et l'on pouvait l'insulter impunément.

Selon Plutarque, sur les trois millions de combattants de la guerre de l'indépendance, un million avaient péri sur les champs de bataille, un million étaient réduits en esclavage, et la Gaule se trouvant pacifiée, il ne restait plus qu'à la romaniser. C'était la civilisation définitive, coûtant cher comme on le voit, qui commençait réellement pour la Gaule, bientôt simple préfecture romaine. Le Transalpin fut rapidement métamorphosé comme l'était déjà depuis longtemps le Cisalpin, à la tête rasée à la romaine et portant la toge, et si l'on rencontra encore quelque temps le type de l'ancien guerrier au menton rasé, conservant les longues moustaches et l'ample chevelure rougies par le constant usage de l'eau de chaux, ce fut surtout dans les troupes dont César se fit accompagner pour sa rentrée à Rome, en affectant de se confier

56-57

GAULISH GAULOIS ALTFRÄNKISCH





Nordmann lith.

Imp. Firmin Didot Cie Paris

EU

à cette cavalerie gauloise dont le renom, survivant à la destruction de la patrie, prouvait du moins que ce n'était point la bravoure qui avait manqué pour sa défense.

GAULOIS. TYPES MASCULINS.

Nos 1 et 2.

Effigies de chefs, d'après des médailles de bronze.

Le nº 1 porte le nom de Sutticos de Rouen; Sutticos était un *arcantodon*, le chef des cent-têtes des Véliocasses, du temps de César.

Cet arcantodon a la chevelure relevée en partie et nouée sur l'occiput; ce lien, nécessaire pour le combat, avait, en outre, le caractère d'un défi guerrier; c'est par ces cheveux liés que l'on suspendait la tête coupée du guerrier vaincu, l'ablation était indispensable pour s'emparer du collier militaire, le torques non fermé, mais fixe. Ce chef est, naturellement, de ceux que l'on appelait les « colliers d'or ». La saie est aux couleurs et à la rayure horizontale des combattants de l'indépendance.

Le nº 2 est de la même époque, et du style carnute ou ibarovice. Ce chef a la tête ceinte d'un triple bandeau noué sur le côté; les cheveux sont pendants; le collier est une suite de perles de couleur, en pierre, pâte, ou verroterie. Le caractère n'est pas celui du guerrier; le nom inscrit est celui de *Catal.* (Type publié par M. Hucher dans son *Art gaulois.*)

Nº 3.

Guerrier. Restitution.

Saie sans manches, telle qu'elle est représentée sur les bas-relifs de la colonne Trajane. Cheveux relevés et noués au sommet de la tête. Les athlètes se coiffaient ordinairement de la sorte, même à la fin de l'empire romain. Bracelets copiés au Musée de Vannes. Le collier en calaïs vert provient aussi des collections de la tour du connétable.

Nº 7.

Paysan agriculteur. Restitution.

Vergata, saie à bandes verticales, serrée par une ceinture bouclée, reproduite d'après un fragment de statuette de la collection d'Edmond Tudot, Musée de Moulins. Son collier est orné d'une pendeloque, une petite rouelle avec pendentifs, dessinée au Musée de Saint-Germain. La hache de pierre est l'herminette du cultivateur, devenant une arme, au besoin. Bottines pleines et ajustées.

Nº 10.

Guerrier s'appuyant contre un menhir. Restitution.

Casque, dit de Falaise, actuellement au Musée du Louvre; cuirasse avec ornements repoussés et pointillés, provenant de la même source. Torques, trouvé au cimetière des Crons, près de Vertus, en Champagne. L'épée dont on ne voit guère que la poignée est de la collection de M. Troyon, publiée par M. Ed. Charton dans son histoire de France. La lance est celle du guerrier porte-étendard sur le revers de la médaille d'Epasnactus, chef arverne (collection Hucher). Le bouclier est copié sur les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange.

La braie, très différente de celle des Daces, et la saie, sont celles dont sont revêtus les captifs dans le bas-relief du sarcophage de la vigna amendola. La chaussure est la *Gallica*, soulier à semelle épaisse lacé sur le cou-de-pied.

Nº 11.

Paysan armé. Restitution.

Le bonnet phrygien, porté par ce Gaulois, se trouve sur la tête de deux statuettes de bronze, trouvées l'une près d'Autun en 1875, l'autre, plus anciennement, à Tournay; cette coiffure n'est autre que le *pileus* commun à différentes nations indo-européennes des temps anciens, et on la retrouve encore sur les côtes de la Bretagne, dans les environs de Plougastel-Daoulas. La façon de porter la ceinture est prise sur les statuettes de Moulins; les pêcheurs du Bas-Léon, placent toujours de même la grande bande d'étoffe dont ils s'entourent la taille. Le vêtement est la fameuse *caracalla* appelée par Strabon *palla gallica*, et qui était la tunique à manches longues que l'empereur Aurelius Antoninus Basseanus importa de la Gaule à Rome, où elle lui valut son surnom. Les deux lances à longue pointe, sont conformes à la description que Virgile fait

du Gaulois dans l'Énéïde. « *Chacun de ces guerriers brandit dans ses mains deux javelots des Alpes.* » La chaussure est la même bottine qu'au n° 7.

Nos 9, 12, 13 et 14.

Paysans. Variétés du bardocuculle.

En principe le bardocuculle est un manteau avec capuchon (cucullus) servant de vêtement de dessus. La *coule* des moines, avec le capuchon pour rabattre sur la tête, est une imitation de ce vêtement primitif des paysans, dont on attribue l'origine aux Gaulois. Les types du bardocuculle représentés ici, sont empruntés aux nombreuses statuettes du Musée de Moulins, et choisis parmi les plus pittoresques. On ne saurait d'ailleurs voir en eux que la réduction du manteau, proprement dit, et quelques-unes des formes très variées de ce vêtement encore en usage à Plougastel, par exemple, dans le pays des bonnets phrygiens, parmi les clans des bonnets bleus chez les *payanes,* les païens, convertis au christianisme seulement à la fin du dix-septième siècle. Le bardocuculle dont tous ces gens conservent l'usage est un petit manteau blanc bordé de rouge, agrémenté d'un manchon ordinairement recouvert de signes particuliers.

Nos nes 12 et 13, montrent le même homme sous deux aspects, s'appuyant sur un bâton garni d'un coin de bronze, qui a le caractère du véritable *gais* gaulois. Les paysans d'Auvergne en portent de semblables armés d'un fer, et gardant cette forme primitive. Les mendiants et les aveugles en Bretagne tiennent souvent des bâtons absolument pareils. Les longs aiguillons des laboureurs dont la charrue est attelée des grands bœufs du pays, sont encore de nos jours armés de cette sorte; quant à fournir une explication très nette de l'anneau qui souvent accompagne le coin métallique de ce bâton, dont les exemples abondent dans les collections, on n'a point encore réussi à le faire. Le bardocuculle du n° 14, se trouve réduit aux proportions d'un simple capuce. Ces paysans portent la saie en forme de blouse, leurs braies sont fermées sur le cou-de-pied. Enfin, le n° 9, qui est le fragment d'une terre cuite, représente le dieu Risus, le Rire français, car on a trouvé une innombrable quantité de ces petites figurines, toujours coiffées de cette même manière, dans l'Allier principalement; il fournit un spécimen du profil de cette coiffure si caractéristique.

N° 16.

Guerrier. Restitution.

Ce Gaulois est coiffé du casque, dit de Berru, parce qu'il fut trouvé en 1872, à Berru, dans la Marne, par M. de Barthélemy. Sur sa cuirasse sont gravés les dessins de la cuirasse dite d'Alise, dans la Franche-Comté. Il porte sur son dos, à l'aide de la guige, le bouclier rond celtique, par-dessus ses javelots à longue pointe, comme ceux du cimetière de Marzabotto. Le poignard suspendu à sa ceinture est du type de ceux qui ont été trouvés à Brenzolo, près de Guingamp, dans le département des Côtes-du-Nord. Les jambières mises par-dessus les braies sont de la famille des cnémides grecques et l'exemple en est pris sur la médaille d'Epasnactus, dont il est parlé ci-dessus; on en a retrouvé d'analogues, presque intactes, dans la fouille de Sesto Calende, en Italie. C'est encore sur les médailles que l'on rencontre, et très souvent, l'exemple de son hausse-col; il se trouve sur celles de Verotalos, de Dumnosia et de Litavicus. Son grand glaive est celui dont parlent tous les historiens latins quand ils traitent des Gaulois; c'est une sorte d'épée à deux mains, à large lame, ornée de gravures, et, comme les jambières, provenant de la tombe gallo-italique de Sesto-Calende.

N° 21.

Fantassin porte-enseigne. Restitution.

Ce guerrier porte le sanglier d'or, l'enseigne gauloise par excellence. Il est coiffé du casque à cornes avec une petite roue pour cimier, dont les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange offrent plusieurs specimens.

Sa saie est rayée horizontalement et aux couleurs brillantes de l'indépendance; à sa ceinture est suspendu le poignard triangulaire. Les braies sont nouées à la hauteur de la cheville; son manteau celtique est le vêtement que les Romains nommèrent *sagum,* d'un caractère tout à fait militaire, et que les citoyens de la ville aux sept collines revêtaient en cas de tumulte.

Nos 22 et 23.

Cavaliers. Restitutions.

Ces deux cavaliers sont textuellement reproduits d'après les médailles publiées par M. Eugène Hu-

cher, dans son *Art gaulois.* Le nº 22 est une pièce d'argent qui porte sur la face la tête de Litavicus, chef des Éduens; le nº 23 est un bronze, avec la légende Cicüdu Bci. Rien n'est changé à la pose de ces cavaliers chargeant, et on y a scrupuleusement conservé jusqu'à la courbure du bâton de l'étendard que motive, du reste, la proportion du sanglier à la crinière de fer, qui était une arme entre les mains du guerrier gaulois. Les chapeaux de métal du genre de ceux représentés sont très communs dans les pièces gauloises.

Le harnachement des chevaux est emprunté aux fragments des statuettes en terre cuite de la collection Tudot. Le souvenir de la bataille de Gergovie, où, selon le récit de César, les traîtres Eduens montrèrent leurs bras *nus,* en signe de paix, fait présumer que les fidèles Arvernes portaient la caracalla entière, et c'est sur cette probabilité que cette restitution est faite. On sait, de reste, que le succès de la fameuse bataille livrée devant Gergovie, fut particulièrement dû à la panique causée dans les rangs des légionnaires romains, par l'impétuosité de la cavalerie gauloise.

Nos 33 et 39.

Guerrier sous les armes, pour le combat. Restitution.

Ce soldat gaulois est représenté d'après les sculptures de l'arc de triomphe d'Orange.

Ce fantassin au torse nu est coiffé de la calotte de fer en deux pièces avec jugulaires ornée d'une paire de cornes et d'un cimier en figure de rouelle (voir le profil de cette arme, nº 39). Le sagulum, attaché par une fibule est rejeté en arrière. Le collier est une suite de petites pierres rondes, percées et suspendues, de grosseur inégale. La ceinture de cuir, soutenant la braie en laine, ainsi que le manteau, par des languettes de distance en distance, est simplement agrafée. Sur le devant de la braie, une large pièce, nouée aux angles, remplit exactement le rôle de l'ancien grand pont de nos pantalons. Cette braie qui recouvre en grande partie le pied est serrée au-dessus des chevilles par un lien de cuir. Le soulier est plein, et sa semelle assez fine. Le fourreau de l'épée était suspendu par une chaîne en maillons, ou en cordelette de fer, renforcée de nœuds, comme on la voit ici; mais, au lieu du fourreau ce que l'on y trouve, c'est une longue dague sans poignée, une espèce d'épée courte. Le glaive tenu en main est droit, à double tranchant, à pointe aiguë, et il est renforcé par une arête médiane; cette lame est en fer, ainsi que l'épée courte, et sa poignée est garnie de cuir. Le bouclier circulaire est en bois recouvert de peau. Le soldat en a passé la guige. La pièce de fer qui sert d'umbo à ce bouclier et forme une saillie en travers, est creuse à l'intérieur, et fortement cloutée sur l'arme dans les deux bouts qui l'embrassent.

Nº 34.

Soldat portant le *carnyx,* la trompe de guerre.

Cette trompe de guerre, qui donnait le signal du carnage ainsi que l'indique son nom, était un porte-voix de bronze, d'une puissance bien supérieure à la *bucina* des Romains, que les mugissements de la trompe gauloise impressionnèrent en plus d'une circonstance; au besoin, le carnyx devenait une arme, redoutable comme une massue à longue portée. Cette trompe devait aussi servir comme la bucina, pour porter au loin le commandement des chefs.

Ce guerrier porte la calotte de fer avec jugulaires nouées sous le menton; son casque est entièrement recouvert par un ample bonnet de peau conservant son poil épais, ce qui lui fait une tête énorme. Son vêtement, rayé de couleurs diverses dans le goût celtique conservé dans les clans écossais et sur nos limousines, se compose d'une caracalla, recouverte vers le haut par une espèce de pélerine mise en châle. Les braies descendant sur le pied sont fermées comme ci-dessus; le soulier plein a une forte semelle. Le ceinturon de cuir est simplement agrafé; le glaive en fer est suspendu par une chaîne en maillons. Le collier militaire est en bronze, orné de perles en pierre. Le bouclier, tronqué en haut et en bas est en bois peint, son umbo est de même sorte qu'à l'exemple précédent. Toutes les pièces du costume sont en laine épaisse.

Nº 35.

Chef gaulois, portant l'enseigne de guerre. Restitution, d'après la médaille de Vérotal.

Casque en bronze doré, dont le cimier est garni par la crinière flottante retombant en arrière, et accoté d'une paire d'ailes d'oiseau de proie, éployées et dans le sens de celles du chasseur aérien plongeant de haut en bas. Ce harnais de tête, assuré par des jugulaires nouées sous le menton, convient au cavalier. La cotte d'armes est une brigandine, dont le cuir est renforcé par des boutons de bronze. Le manteau n'a que les proportions d'une pélerine, croisée sur le

devant pour l'attache de la fibule. Le ceinturon fin supporte la double chaîne de suspension de l'épée dans son fourreau de fer; sa poignée est garnie de cuir. Le vêtement est la caracalla; les braies, ajustées comme un haut de chausses sont serrées par des jarretières de cuir, et le soulier plein, à fortes semelles, les recouvre de sa patte de devant, percée d'œillères par lesquelles passe le cordon faisant le tour de la jambe au-dessus des chevilles. En outre du torques militaire, ce guerrier porte un collier composé d'une suite de perles de couleurs. Le bouclier, en bois peint et dont l'umbo creux est de même sorte que les précédents, a la forme allongée hexagonale du n° 10. L'enseigne de bronze a une douille pour recevoir la hampe, laquelle est en bois peint.

Nos 15, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 31.

Documents complémentaires empruntés à la numismatique.

N° 15. — Cette silhouette du soldat portant son bouclier sur son dos, à la manière du n° 16, se trouve sur une médaille de la Galatie, publiée par Smith, dans son *Dictionnaire de biographie et de mythologie.*

Nos 17 et 18. — Ces deux exemples doivent être réunis; ils figurent au revers d'une médaille à l'effigie de César, où le captif lié et nu se trouve auprès d'un trophée d'armes gauloises.

N° 19. — Le chariot à faux et à éperon que l'on lançait dans les rangs ennemis, provenant d'une médaille à l'effigie de César, et figuré auprès d'un trophée d'armes gauloises.

N° 20. — Bouclier rappelant la forme échancrée de la pelta : il se trouve dans un trophée auprès duquel est enchaîné un captif gaulois. Médaille à l'effigie de César.

N° 24. — Coq dans l'attitude du combat. Coq est une expression celtique, et les Romains donnaient à ce mâle de la poule le nom de *gallus*, soit à cause de l'humeur belliqueuse des Celtes ou Gaels, auxquels en demeura le nom de Gaulois, soit encore parce que, tout simplement, les basses-cours de la Gaule étaient fort peuplées de ces volatiles. Le coq, en tous les cas, était le contraire de la poule mouillée. Cette figure provient de la numismatique grecque, et se trouve sur le revers d'une médaille dont la face représente Minerve ou Athénée.

N° 25. — Casque celtibérien provenant d'une médaille gauloise à l'effigie de Carmo (aujourd'hui Carmona) ville forte de l'Hispania Bœtica, au N.-E. d'Hispalis. Type emprunté au Dictionnaire de Smith.

N° 26. — Le sanglier, dans l'attitude du combat médaille de la ville d'Avenio (Avignon) numismatique gauloise, même source.

N° 27. — Bouclier, du trophée d'armes de la médaille à l'effigie de César, n° 19.

Nos 28 et 29. — Bouclier et trophée d'armes provenant d'une médaille commémorative du triomphe de César.

N° 31. — Trophée d'armes gauloises, du même caractère commémoratif du triomphe de César.

FEMMES GAULOISES.

Nos 4, 5, 6 et 8.

Le n° 4 est une figure copiée sur une des statuettes de la collection Tudot, et provient des trouvailles faites dans les environs de Clermont, de Moulins et de Vichy. Cette femme, à la chevelure libre, porte la tunique à manches amples et longues. Les pieds sont nus et elle tient par l'anse une élégante poterie gauloise.

N° 5. — Cette figure a été publiée par le R. P. Dom Martin dans sa « religion des Gaulois », tirée des plus pures sources de l'antiquité. L'original est de Langres. C'est une fille coiffée à la manière de nos villageoises d'aujourd'hui, dit le savant bénédictin; elle n'a qu'une tunique lui descendant jusqu'à mi-jambe, et bordée d'une bande découpée en dessins lozangés en guise de franges. Elle a de plus un tablier sous lequel elle tient sa main droite, la gauche portant un petit vase que de Montfaucon appelle un seau. Les pieds sont nus.

N° 6. — Cette figure est inspirée de la captive de l'arc d'Orange. Elle porte les deux tuniques ordinaires aux vêtements des femmes, en général, et sa tête est enveloppée du manteau des dames romaines, ce qu'elles appelaient leur *pallium.* Les pieds sont chaussés.

N° 8. — Type d'une coiffure assez générale chez les femmes gauloises, dont l'exemple est pris sur un médaillon du Musée de Moulins, représentant le buste d'Apollon Belenus, car, à Rome, les esclaves efféminés dont s'entouraient les riches patriciens se coiffaient volontiers dans ce genre; mais c'était une coiffure de femme, particulièrement réservée aux servantes de table (*acercomes*, littéralement qui porte des cheveux longs et flottants).

Après l'invasion des modes latines, les Gallo-Romaines adoptèrent de préférence celles qui se rapprochaient le plus des traditions grecques. Les figurines de la collection Tudot portent souvent le *corymbus*, coiffure spéciale aux femmes d'Athènes, disent les historiens ; certaines portent l'*anadema*, le bandeau orné mis en arrière, d'autres le *diadema* des déesses et des grandes dames.

Les veuves et les femmes d'un âge mûr relevaient leur manteau sur la tête. Il pouvait l'être encore en signe d'affliction, comme on le voit à la captive, nº 6.

Dans les grands jours de fête, les femmes se coiffaient d'une sorte de tiare ; les cheveux étaient enveloppés d'un réseau d'or, ou bien on y enlaçait des bandelettes, ou bien encore on les relevait en leur donnant une forme de cimier. La chevelure était souvent poudrée avec des cendres blanches, finement tamisées. Comme les Romaines, les Gauloises avaient des cosmétiques ; elles se teignaient les sourcils avec de la suie ou avec un liquide tiré de l'*orphie*, un poisson très commun sur les côtes de Bretagne. Elles lavaient leur visage avec de l'écume de bière, et se couvraient les joues avec du vermillon, sans compter le fard composé de craie dissoute dans du vinaigre. Elles portaient à la taille une petite sacoche, la *bulga*, *le reticulum* des Romains, la *bougette* du moyen âge.

Les femmes du peuple revêtaient des robes longues, et souvent des tabliers. Leurs corsages étaient très décolletés, et presque toujours leurs bras étaient nus. Riches ou pauvres, toutes les Gauloises partageaient avec leurs époux ou leurs fils la passion des bijoux.

On trouve dans notre planche consacrée à la bijouterie gauloise, ayant pour signe l'Escarcelle, et dans laquelle se rencontrent des parures guerrières et autres, ainsi que des broderies du genre celtique, les éléments nécessaires sous ce rapport, et on peut consulter en même temps les planches celtico-scandinaves, où, et selon les âges, les exemples abondent. Pour les armes de bronze des Gaulois, elles sont dessinées en détail dans la pl. double E S ; il en est également de même pour l'armement du Frank, dont nous donnons ici deux figures d'ensemble.

GUERRIERS FRANKS.

Nº 36.

Chef mérovingien.

Nºs 30, 38 et 40.

Détails de son armement.

Cette figure est restituée d'après les éléments trouvés dans une sépulture à Pouan, département de l'Aube. Le casque se compose d'un cercle de bronze enserrant une calotte de cuir. Le vêtement se compose d'une tunique courte à manches non fermées au poignet, et d'une jupe, rappelant le jupon des Écossais. Une peau conservant son poil tient lieu de cuirasse. La chaussure à semelle épaisse et rouge, est fortement assurée par les larges liens qui s'entre-croisent, en montant haut sur la jambe. Ce chef est un cavalier ; ses pieds sont chaussés de l'éperon de fer, dont la tige assez longue se termine comme un dard de flèche.

Un large baudrier en cuir travaillé soutient l'épée dans son fourreau de bois peint. La lame est en fer, et la poignée richement travaillée en émaux cloisonnés (voir ce détail, nº 40). Le manteau militaire est rejeté par derrière, de façon à ne point gêner l'action des bras ; il cache en partie les colliers dont on peut voir d'ailleurs les détails, au nº 30. Le bouclier supporté par sa guige est la rondelle à main, à umbo de fer, représenté de face dans la pl. E S. — La lance est la framée ; la main qui tient cette arme est ornée de bagues. Le nº 38 montre de profil la francisque qui est dans la main droite. On doute aujourd'hui que cette francisque soit bien une arme de guerre, et l'on croit que cette hache, n'ayant qu'un tranchant et sans talon, serait plutôt la cognée nécessaire aux gens qui eurent souvent à cheminer dans des forêts impénétrables, soit pour y trouver un refuge, soit pour surprendre leurs ennemis.

Nº 37.

Soldat frank.

Nº 32.

Détail de son armement.

Ce fantassin est armé du scamasaxe, de l'angon et de la francisque (voir pl. E S). Son ajustement, sauf le manteau et la jupe, est semblable à celui du chef. Le bouclier est la même rondelle à main, à ombilic pointu. Le nº 32 donne le détail de la belle agrafe du baudrier qui soutient le scamasaxe. Enfin ce guerrier est tête nue, c'est-à-dire seulement défendue par les épaisses tresses de cheveux que les Franks portaient comme les cadenettes de nos an-

ciens hussards, et que peut-être bien on *nourrissait* pour aider encore à l'abondance naturelle de la chevelure.

Les n[os] 1, 2, 3, 4 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 21, 22 et 23, sont des documents avec notes, communiqués par M. Henri du Cleuziou, l'un de ces ingénieux et savants chercheurs dont la compétence fait autorité en ces matières. Les n[os] 30, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40, proviennent de l'excellente collection ethnographique et militaire formée au musée d'artillerie de Paris par son directeur M. le colonel Leclercq ; les figures sont reproduites d'après des photographies. Enfin les exemples empruntés à la numismatique, dont la source n'est point immédiatement indiquée, n[os] 17, 18, 19, 20, 27, 28, 29 et 31, sont tirés du beau recueil *Romanæ et Græcæ antiquitatis monumenta*, par H. Goltzius, Anvers, 1608.

Voir, pour le texte : Amédée Thierry, Histoire des Gaules depuis les temps les plus reculés, 1857; *Didier, éditeur. — Henri Martin,* Histoire de France ; *Furne, éditeur. — M. Eugène Hucher,* l'Art gaulois ou les Gaulois d'après les médailles, 1869-74. — *De Gobineau,* Essai sur l'inégalité des races humaines, 1884 ; *Didot, éditeur. — Quicherat,* Histoire du costume en France. — *M. Élisée Reclus,* Géographie universelle ; *Hachette, éditeur. — MM. E. Bosc et L. Bonnemère,* Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix, 1882 ; *Didot, éditeur.*

GAULOIS

BIJOUTERIE GAULOISE ET MÉROVINGIENNE.
BRODERIES BRETONNES.

(*Réduction dans la proportion de 7 à 3 environ.*)

Les travaux les plus récents de l'archéologie signalent entre les produits gaulois, c'est-à-dire celtiques, d'origine antérieure en Europe à ceux de la période mérovingienne, et les productions de cette seconde époque des différences originelles. Les traditions de l'art particulier des Celtes proprement dits, tels que ceux du sud et du centre de la Gaule, de l'Espagne et de l'Italie septentrionale, les Gaëls de l'Irlande et du nord de l'Écosse, les Kymrys du pays de Galles, survivraient encore sur la côte armoricaine. Les deux broderies bretonnes, de fabrication moderne, n°s 23, 25, que nous donnons, représentent le caractère traditionnel des formules celtiques; dans les cercles, demi-cercles, oves concentriques de ces broderies, on retrouve les signes gravés d'ordinaire sur les dolmens du Morbihan, semblables à ceux des pierres du Pays de Galles et de l'Écosse, publiées sous le titre d'*Archaïc Sculpturings*, par M. Simpson, d'Édimbourg. Ce caractère traditionnel est d'offrir toujours dans les projections ornementales un développement conforme aux règles du règne végétal, principe des plus féconds dans les arts décoratifs.

Quant aux autres barbares, ainsi que les appelaient les Romains, Huns, Vandales, Goths, Lombards, Francs, Saxons, Burgundes, etc., qui n'étaient pas plus à l'état sauvage, à l'époque de leurs grandes invasions européennes dans les premiers siècles de notre ère, que ne paraissent avoir été les Celtes qui les avaient devancés, on tient pour certain que non seulement la plupart savaient travailler les métaux, mais encore qu'ils s'adonnaient à de certains arts selon une tradition qui leur était propre. Cette tradition n'était pas la celtique ; depuis la découverte du trésor de Petrossa, en 1864, on rattache ces autres formules à une industrie *sui generis*, dont M. Ferdinand de Lasteyrie a signalé les premières traces chez les Scythes. On n'y retrouve pas les développements logiques, le rappel des principes de la nature dans les imitations simples et variées de la flore ; ce qu'on y voit, ce sont des entrelacs fantastiques, la recherche du surnaturel, les bossages de pierres ou de métal ; c'est là véritablement ce qui constitue l'ap-

port des Saxons, des Visigoths, des Francs, et détermine le caractère de l'industrie des temps mérovingiens dans les produits désignés longtemps sous le nom de *gallo-romains*. On sait par le texte de Philostrate (1er siècle de l'ère chrétienne) que les Gaulois pratiquaient l'émaillerie avec succès. « Ils enrichissaient délicatement avec de l'or et de l'argent des pla-« ques de cuivre, sur lesquelles ils appliquaient, à l'aide du feu, des couleurs qui y restaient « adhérentes, en conservant intactes toutes les figures qu'on y avait tracées. » M. Ferdinand de Lasteyrie, s'appuyant sur ce texte, n'hésite pas, dans son mémoire sur les émaux, à rapporter à cette émaillerie gauloise l'ancienne célébrité de la ville de Limoges.

Les œuvres d'orfèvrerie mérovingienne, dit M. Ch. de Linas (*Orfèvrerie mérovingienne*), sont en immense majorité forgées ou façonnées au marteau. Parmi nos bijoux cloisonnés, garnis de pâtes de verre, rehaussés de cabochons, l'aigle, n° 33, est considéré par le même auteur comme une importation byzantine faite par les Visigoths; il circonscrit l'époque de la fabrication de ce bijou dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne, de 412 à 507, à cause de l'élégance du dessin et de la perfection des procédés de fonte. Les Visigoths avant leur entrée en Gaule (ce bijou a été trouvé en Aquitaine) avaient déjà subi l'influence de Byzance et de l'Italie.

Nos 1, 3, 28 et 34.

Objets de bronze. — Quelques-uns veulent y voir des clefs, dans le genre de ces passe-partout, encore en usage au siècle dernier, que les ménagères portaient suspendus à leur ceinture ; d'autres croient que ce sont des ferrets d'aiguillettes, des ornements placés à l'extrémité des courroies de cuir. (Provenant du cabinet de M. Charvet.)

Nos 8 et 16.

Torques, collier de bronze orné de gravures très fines. — Ce collier, de forme circulaire, à l'usage des Perses et autres nations septentrionales ou orientales, était porté par les Gaulois comme une marque de distinction. Le nom de Manlius Torquatus vint du collier qu'il avait conquis dans un combat avec un géant gaulois. Souvent ces colliers étaient en or. Dans les sépultures où on les trouve encore en place, l'ouverture du collier est ordinairement sur la poitrine. (Provenant d'un cimetière du département de la Marne.)

N° 7.

Agrafe de bronze. — Elle est formée d'une baguette ronde tournée en spirale. On peut la tenir pour une agrafe de manteau ; dans le cimetière d'Halstatt où on en a recueilli plusieurs, cette agrafe était posée au dessus du sein gauche, à l'endroit où devait s'attacher le vêtement. (Musée du Louvre.)

Nos 9, 20 et 29.

Rouelles de bronze. — Ornement de cou analogue aux petits cœurs d'or portés par nos paysannes, seuls ou au-dessus de la croix à la Jeanette. Ces rouelles sont excessivement nombreuses dans les collections.

N° 26.

Bracelet en bronze avec gravure. — Ces bracelets avec renflement, ordinairement creux à l'intérieur, sont en grand nombre dans les anciennes habitations lacustres de la Suisse. Celui-ci provient de la collection lacustre de M. le professeur Désor, tirée des lacs de Neufchatel.

N° 30.

Autre bracelet plus simple. — On le voit à l'avant-bras des squelettes qui ont été découverts en Champagne, avec une épée en fer à leur côté. C'est donc un ornement d'usage masculin.

Nos 17 et 32.

Fibules ou agrafes de bronze gravé, provenant : l'un du musée du Louvre (Salle des bronzes antiques), l'autre des fouilles du cimetière de Blasiou.

Nos 4, 5, 6 et 22.

Fibules ou agrafes de bronze ornées d'émail. (Musées du Louvre et de Cluny.)

GAULISH

GAULOIS

ALTFRÄNKISCH

Spiegel lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris



N° 2.

Fibule de bronze analogue aux précédentes. — Type très commun, surtout dans des dimensions plus grandes. Le musée du Louvre en possède plusieurs d'une délicatesse de ciselé admirable.

N° 12.

Boucle et plaque de ceinturon, en bronze gravé avec bossages, d'époque mérovingienne. (Musée de Cluny; n° 3511 du Catalogue.)

N°s 13 et 14.

Le premier : applique de ceinturon en argent massif, ciselé, gravé, doré, munie des tenons qui la fixaient au cuir. Le second : petite plaque de ceinturon de même métal, également ciselé et doré. (Musée de Cluny; n°s 3514, 3515 du Catalogue.)

N°s 10 et 11.

Anneau et fibule épinglette. (Même musée; n° 1797 du Catalogue.

N° 15.

Agrafe en bronze ciselé. — Croix gravées en creux à facettes. (Même musée ; n° 3513 du Catalogue.)

N° 18.

Fibule en bronze gravé, d'époque mérovingienne, trouvée à Paris. (Même musée; n° 3733 du Catalogue.)

N° 19.

Boucle de ceinturon en bronze. (Même musée; n° 1797 du Catalogue.)

N° 27.

Fibule en bronze. (Même musée; n° 3437 du Catalogue.)

N° 31.

Fibule mérovingienne, en bronze doré. La tige et les rayons sont rehaussés de verreries de couleurs simulant des pierreries. (Même musée ; n° 3512 du Catalogue.)

N° 35.

Boucle en bronze gravé, d'époque mérovingienne. (Même musée.)

N° 21.

Grande boucle avec plaque gravée ornée de verroteries ou de pierres incrustées en cabochons. (Même musée.)

N° 24.

Boucle de bronze avec incrustations de pierres précieuses. (Même provenance.)

N° 33.

Bijou en forme d'aigle, en bronze, avec incrustations de verroteries ou de pierres précieuses. — On peut considérer ces oiseaux, dont il a été trouvé deux exemplaires à Castel, près d'Agen, comme des *phaleræ pectorales*. On sait que les ornements de la poitrine, consistant en plaques rondes d'or, d'argent ou d'autres métaux sur lesquelles était gravée ou ciselée quelque figure en relief, la tête d'un dieu, l'image d'un roi, d'un empereur d'un emblème quelconque, étaient portés chez les anciens par les personnes de distinction. L'habitude de porter des *phaleræ* comme décoration militaire appartint d'abord exclusivement aux nations étrangères à Rome mais les Romains l'empruntèrent à l'Étrurie. Cette distinction était décernée aux soldats par leurs chefs. Parfois les phaleræ servaient à des harnais de luxe pour les chevaux. Les soldats portaient ces décorations attachées à de larges buffleteries. Il y a des représentations de centurions romains sur la poitrine desquels on compte jusqu'à sept de ces décorations.

L'aigle que nous représentons est en bronze autrefois doré; il mesure 0 m. 14 centimètres en hauteur. Les cloisons sont rectilignes ou ondées. Elles encastrent des morceaux de verroterie. Celle-ci est translucide et couchée directement sur le mastic sans intermédiaire. De petits cabochons en verre y sont répartis symétriquement. A la partie centrale du corps s'élève en légère saillie un *umbo* ovoïde. (Voir *l'Orfèvrerie mérovingienne* de M. Ch. de Linas). Ce bijou est au musée de Cluny (Ceux des objets de cette collection que nous donnons sans numéro de catalogue n'y figurent pas encore.)

N°s 23 et 25.

Broderies bretonnes modernes, fabriquées à Pont-l'Abbé (Finistère).

(*Documents communiqués par M. Henri du Cleuziou.*)

DN

GRANDE-BRETAGNE

LES *BRITANNI* DU TEMPS DE L'OCCUPATION ROMAINE. ÉPOQUES DRUIDIQUES.

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12		13

N° 1. — Bretonne vêtue à la romaine. — Sa tunique est le *gaunacum*, dont le tissu était velu d'un côté.

N° 2. — Belge breton. — Avant notre ère, l'Angleterre, proprement dite, comptait deux espèces de populations celtiques ; l'une, qui habitait l'intérieur des terres, se disait autochtone ; l'autre était due à une immigration successive de *Belges* ou *Galls* germanisés, qui eut lieu vers le septième siècle de Rome. (Cæsar, *de Bello Gallico*.)

N° 3. — Homme des Cassitérides (nom ancien des îles Sorlingues), du grec *cassiteros*, étain, dont il y avait des mines exploitées par l'habitant dans ces contrées.

N°s 4 et 5. — Juges. — Les druides se divisaient en trois ordres distincts : les deux premiers, unissant la puissance temporelle à l'autorité spirituelle, se composaient : 1° des prêtres, voués au sacerdoce, et à l'enseignement des doctrines religieuses qu'il était interdit d'écrire, et ne devaient être transmises que oralement ; 2° des juges, druides de la loi écrite, qui avaient pour attributions de formuler et d'appliquer les lois nécessaires pour régler les questions de propriétéet les rapports entre voisins. Les *Decrees of the judges*, généralement émis sous forme d'axiomes, forment le fonds des lois connues sous le nom de *Brehonnes*, *Irish-Brehons*, lois d'Irlande. On ne sait rien sur les formes judiciaires observées par ces juges

sacrés, mais il y a tout lieu de croire que les tribunaux étaient à ciel ouvert comme les temples. Les *bardes* étaient les druides du troisième ordre, considéré comme inférieur ; ils conservaient dans leur mémoire les traditions nationales, la généalogie des clans, et chantaient sur la *rotte* les exploits des chefs.

N[os] 6 et 7. — Prêtresses bretonnes de l'époque romaine. — Ces deux prêtresses que l'on voit dans l'ouvrage auquel nous les empruntons, prêtes à sacrifier devant un temple romain, sont données comme vouées au culte de Cybèle. Il semble qu'il y ait plus de motifs pour les rattacher aux traditions religieuses d'un caractère national chez les Galls ou Bretons, que pour les considérer comme appartenant au paganisme même du latin vainqueur.

Cybèle est la même que Rhea, la grande déesse du monde oriental, la *Grande-mère*, ou *mère des dieux;* celle de Zeus pour les Grecs. Rome, les prêtres de Cybèle étaient des *Galli.*

Les danses orgiaques de ces corybantes sauvages, munis de tambours, de cymbales, de cors, armés de toutes pièces, et se livrant aux plus violents transports, étaient empreintes d'une barbarie qui convenait assurément à ce culte des druides, aux dogmes inconnus, mais qui a laissé le souvenir ineffaçable de ses sacrifices humains, et celui du rôle de la prêtresse qui devenait *prophétesse,* en observant comment la victime tombait, et en fouillant dans les entrailles palpitantes sur la pierre même du sacrifice.

N[o] 8. — Costume militaire des nations autrefois situées sur les côtes occidentales de la Baltique. — Les Danois et les Norvégiens, prenant la « *route des Cygnes* » pour gagner les îles semées autour de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, y ont commencé leurs expéditions de très bonne heure. Le mélange scandinave et même saxon est resté très prononcé chez les Highlanders. Au moyen âge on voit quantité de chefs des clans écossais, dont l'extraction est danoise ainsi que celle de leurs nobles.

N[os] 9 et 10. — Irlandais, homme et femme, en costume d'hiver. — L'existence historique donnée aux Iles britanniques par la conquête romaine, est restée incomplète en ce qui concerne l'Irlande qui a échappé à cette conquête. Quoique l'île d'Irne, du nom que lui donnent souvent les Anglais, fut connue des Romains comme des Grecs, et quoique Strabon, Pomponius Mela, Solin et Ptolémée en aient assez longuement parlé, l'Irlande devait rester en dehors des travaux précis laissés par les Romains sur les peuples qu'ils ont vus de près ou combattus.

Les chants des bardes, les *seanachies* ou récits des historiens généalogistes, les *mabinogion* ou contes populaires, enfin la collection des vieilles lois de l'Irlande, les *brehonnes,* sont restés les documents les plus directs sur des origines qui forment une histoire fort nuageuse, répétée par les moines du moyen âge, et qui se compose d'une série, presque régulière, d'époques marquées chacune par l'arrivée dans l'île de quelque nouvelle colonie.

GREAT-BRITAIN — GRANDE BRETAGNE — GROSSBRITANNIEN



Brossé lith.

Imp Firmin Didot et Cie Paris

DN

Qu'il suffise d'indiquer ici que la première de ces colonies aurait débarqué en Irlande quelque temps avant le déluge. L'expédition était conduite par Césara (*Ké-as-ir*, ou *Ké-as-aire*), nièce de Noé. C'est en s'appuyant sur des données de ce merveilleux que ces peuples ont prétendu surpasser en antiquité toutes les nations européennes.

César considérait les *Britanni* de la grande île comme fort grossiers, et les Irlandais comme l'étant encore davantage. On disait des Irish qu'ils vivaient dans les bois; n'ayant pour villes que des circonvallations de branches d'arbres au milieu des forêts; enfin, on les accusait d'anthropophagie.

L'histoire de l'Irlande ne se confond avec celle de l'Angleterre qu'à partir du douzième siècle environ; et, quoique l'on voie la race des chefs militaires de l'Irlande, ceux que l'on désigne sous le nom de rois *dalriadiques*, fournir à l'Écosse ses premiers rois dans le deuxième siècle de notre ère, l'époque héroïque ou païenne de l'Irlande, son âge théocratique ou fabuleux, se prolonge beaucoup plus avant dans le temps que pour les parties de la Grande-Bretagne gouvernées par les Romains pendant plus de trois siècles.

N° 11. — Guerrier breton monté. — Les Bretons, dont la tactique habituelle était de lancer leurs chariots pour l'attaque, réunissaient dans le combat l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin. Usant de la crainte qu'inspirait l'impétuosité de leurs chevaux et la rapide irruption de leur robuste char de bataille aux roues armées de faux (*il vient comme les flammes de la mort*, dit Ossian), ils pénétraient au milieu des escadrons ennemis, sautaient à terre, et combattaient à pied. Les cavaliers montaient des chevaux habitués par un exercice journalier à s'arrêter tout à coup sur les pentes rapides; on les modérait, on les détournait à volonté. Ce cheval de petite race, vif, plein de feu, était si docile et si bien dressé que lorsque, dans la bataille, il était abandonné par le guerrier préférant combattre à pied, le maître le retrouvait à la place même où il avait été laissé; le cheval avait attendu son retour, sans bouger; quelquefois, chaque cavalier se trouvait flanqué de deux fantassins, et ne mettait point pied à terre pour le combat; les deux piétons accompagnaient les chevaux au pas de course en combattant des deux côtés. César reconnaît que la tactique des Bretons ébranla d'abord la solidité des légions romaines. « Dans les armées des Galls, dit de Gobineau, les chiens de combat tenaient la place des éléphants. »

N° 12. — Breton romanisé. — La Grande-Bretagne, occupée par les Romains depuis l'an 54 avant J.-C. jusqu'en 420 de l'ère chrétienne, subit l'influence de la civilisation latine de la même manière que la Gaule même; du moins jusqu'aux murailles protectrices élevées par Adrien et Sévère contre les agressions incessantes des Calédoniens.

Sous les empereurs romains la Grande-Bretagne était devenue, administrativement, une simple partie de la Gaule qui, selon la décision de Constantin ne formait qu'une seule préfecture, divisée en trois diocèses : la Gaule, l'Espagne et la Bretagne. Le *vicaire de la Bretagne*,

dont l'autorité civile et militaire s'étendait sur les cinq provinces romaines de l'île, était un officier du préfet de la Gaule.

Caracalla avait étendu à tout le corps de la nation le droit de bourgeoisie, restreint d'abord par Adrien à tout habitant des provinces qui avait un rang et de l'opulence. Dans les premiers temps de la conquête, les Bretons avaient regardé comme si affreux d'être soumis à l'autorité des Romains que beaucoup d'entre eux tuèrent de leurs propres mains leurs femmes et leurs enfants pour les soustraire à l'esclavage. Avec le temps, non seulement les Bretons fournirent un contingent militaire important à leurs conquérants, mais leurs chefs mêmes, en qualité de chefs d'armée, eurent à diriger avec les leurs des troupes romaines. Ce fut le rôle du *comes Britanniarum* et du *dux Britanniarum*, qui, sous les derniers empereurs et sous ce titre de *dux*, chef d'armée, commandait les troupes stationnées sur les frontières septentrionales et distribuées dans trente-sept places fortes. Le *comes Britanniarum* ou comte de Bretagne, avait le commandement des forces romaines qui étaient distribuées dans les villes, les forts et les châteaux de l'intérieur.

Le contingent habituel des Bretons était de 18,000 hommes, sans compter ceux que Rome envoyait sur le continent, et jusque dans les provinces éloignées, en Égypte, en Espagne, en Arménie, où sous le manteau militaire aux couleurs du clan, comme on voit ici *le sagum*, ces auxiliaires, braves entre tous, méritèrent leur glorieux surnom de *invicti juniores Britanniciani.*

N° 13. — Le Calédonien. — Les *Scoti* et les *Picti.* — Les Romains donnèrent à la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, leur *Britannia barbara*, le nom de *Caledonia.* Le *Calédonien*, c'était l'habitant des bois. Ceux de ces Bretons que les Romains rencontrèrent en pénétrant pour la première fois dans les parties montagneuses de ces contrées se donnaient le nom d'*Albaniens*, que les Highlanders conservent entre eux, le nom d'Écosse et d'Écossais, leur restant pour ainsi dire inconnus. Les *Scoti* qui ont fait donner leur nom à l'Écosse, devenue sous les Romains la *Scotia*, sont mentionnés par les Latins comme une des principales tribus de la Calédonie.

Les *Picti* n'apparaissent que très tard dans les écrits romains, 276 ans après J.-C. On se servit de cette expression, toute latine, pour désigner des tribus placées, dans une situation intermédiaire, entre les Bretons soumis aux Romains, et ceux qui restaient libres. Leur nom général dans le pays, tenant à cette position, est d'une souche toute bretonne : *maens*, milieu, et *ailich*, habitants. Les *Maaeti* ou *Meates* se divisaient en *Otodins*, *Galéniens*, *Selgoves*, *Novantes* et *Damniens* ou *Dunmiens.* Ces bas Calédoniens conservant les mœurs des ancêtres, continuaient à se montrer dans les batailles, le corps nu et tatoué, semblables aux Bretons rencontrés par les premiers Romains, et dont Jules César dépeint l'aspect horrible dans les combats. « Les Bretons, dit-il, laissent croître leurs cheveux et se rasent tout le corps, excepté la tête et la lèvre supérieure. Ils se teignent tous le corps avec du pastel. »

La couleur bleue employée par les Bretons pour faire valoir leurs tatouages, le plus ordinairement appelée *pastel*, était extraite de la guède, le *glastrum*, une plante crucifère dont la feuille fournit un bleu du genre de l'indigo.

Les Bretons avaient des opérateurs spéciaux, voués exclusivement au tatouage. Le *pictor* traçait des figures sur la peau en la perçant à l'aide d'aiguilles, et de manière à ce que les plaies retinssent la matière colorante dont on les enduisait. Les figures de toute espèce étaient invariablement bleues et indélébiles. On les traçait, ordinairement, dès l'enfance; elles croissaient, s'élargissaient, selon le développement du corps. Les gens d'un rang inférieur n'avaient sur leur peau que quelques figures de petit format, d'une gravure grossière. Dans les familles distinguées les figures avaient de plus grandes dimensions; l'exécution en était plus fine, plus élégante, et surtout on en avait un plus grand nombre, mesuré sur le rang, et selon le degré de la noblesse. Les dames bretonnes elles-mêmes avaient adopté cette espèce de parure, le tatouage était considéré par elles comme un ornement en même temps que comme une marque de distinction.

Les *Celtes* ou *Gomers*, le *Kimbr* ou *Cimri*, ont exercé la curiosité des savants modernes dans une mesure où nous saurions d'autant moins les suivre, qu'il y a encore beaucoup d'obscurités sur ce sujet.

On a pensé, dit de Gobineau, que le nom de *Gumiri*, de *Kymri*, de *Cimbre*, pouvait indiquer une branche de la famille celtique, différente de celle des *Galls*, de même que dans les Celtes on ne savait pas reconnaître ces derniers. Mais il suffit de considérer combien les deux dénominations de *Gall* et de *Kymri* s'appliquent souvent aux mêmes tribus, aux mêmes peuplades, pour abandonner cette distinction. D'ailleurs, les deux mots ont le même sens ou à peu près. Si *Gall* veut dire *fort*, *Kymri* signifie *vaillant*.

Les nations galliques appartenaient à la race blanche dans la partie originelle de leur essence. Chez elles, les guerriers avaient une carrure solide, des membres vigoureux, une taille gigantesque, les yeux bleus ou gris, les cheveux blonds ou rouges. C'étaient des hommes à passions turbulentes, avides, amoureux du luxe, recourant volontiers aux armes.

Ainsi faites, les nations galliques étaient parvenues de très bonne heure à un état social assez relevé; l'alliage finnois aurait, toujours selon de Gobineau, modifié leur nature.

Les armes des Kymris étaient de métal, quelquefois de pierre, mais, en ce cas, très finement travaillées au moyen d'outils de bronze ou de fer. Ils avaient des masses d'armes en argile cuite, richement dorées et peintes, dont la destination semble purement figurative. Les hommes de la plèbe devaient faire arme de tout; car il était plus facile au pauvre d'emmancher un caillou percé dans un bâton que de se procurer une hache de bronze, mais le langage gallique montre que les métaux étaient très connus de ces nations qui savaient fort bien les travailler.

Les monuments des deux âges du bronze et du fer ont fourni une énorme quantité d'outils divers, qui donnent encore une haute idée de l'aptitude des nations celtiques au travail du

minerai. Ce sont des épées, des haches, des fers de lance, des hallebardes, des jambards, des casques, le tout d'or ou doré, de bronze ou d'argent, ou de fer, ou de plomb, ou de zinc; des baudriers, des chaînes précieuses destinées aux hommes pour suspendre le glaive en cuivre, *copar*, le métal le plus en usage chez les Galls pour la fabrication des épées, et aux femmes pour attacher les clefs de la ménagère; des bracelets de fil de métal tourné en spirales, des broderies appliquées sur des étoffes, des sceptres, des couronnes pour les chefs, etc. (Voir les nombreux exemples que contiennent nos planches celtico-scandinaves.)

Les Celtes avaient des meubles travaillés en bois avec assez de soin, des ouvrages d'or et d'ivoire, tels que peignes, aiguilles de tête, cuillers, dés à jouer, cornes servant de vases à boire; puis des harnais de chevaux garnis et ornés de plaques de cuivre ou de bronze doré. Un grand nombre de vases de toutes formes, tasses, amphores, coupes. Ils avaient même des objets en verre, assez communs chez eux; on en trouve de blancs et de coloriés en bleu, en jaune, en orange. Il y a aussi des colliers de cette matière, que l'on tient pour des ornements ayant servi d'insignes au sacerdoce druidique; on aurait distingué par ces colliers les degrés de la hiérarchie. Les Celtes, qui fabriquaient les étoffes sur une grande échelle, et s'entendaient à produire le drap de laine à tous les degrés de finesse, se montraient empressés à se vêtir des étoffes bariolées dont les tartans écossais sont un souvenir direct.

Outre la pierre et le bois que les Galls employaient dans leurs constructions, ils usaient aussi de la brique. Les Romains n'ont pas été les premiers à établir des voies de communication dans les pays kymriques; ils y ont trouvé des cités bien peuplées, bien bâties, bien défendues, communiquant entre elles, non par des sentiers et des gués difficiles, mais par des routes régulières et des ponts. Plusieurs des chemins les plus célèbres que l'on attribue aux Romains sont d'anciens ouvrages nationaux, entretenus et réparés par les soins du conquérant.

Enfin les Celtes, habiles à tant de travaux divers, et qui avaient besoin de monnaie pour leur commerce extérieur, connaissaient l'usage du numéraire trois cents ans au moins avant la venue de César. Avec la monnaie, les Celtes possédaient encore l'art de l'écriture. Plusieurs inscriptions copiées sur des médailles celtibériennes, mais jusqu'à présent non déchiffrées, en font foi pour une époque lointaine.

Le système aristocratique était en vigueur chez les Galls, et l'esclavage existait également parmi eux.

Figures tirées du Costume of the original inhabitants of the British Islands, *par Samuel Rush Meyrick et Charles Hamilton Smith, Londres,* 1815.

*Voir le texte de cet ouvrage, et l'*Angleterre, *par MM. Léon Galibert et Clément Pellé,* Univers pittoresque; *l'article* Irlande (*histoire*) Encyclopédie moderne, *Didot; et l'*Essai sur l'inégalité des Races humaines, *par de Gobineau.*

C. K.

OCÉANIE

LES NOIRS. — ALFOUROUS, PAPOUS ET AUSTRALIENS.
CHEFS NOUKA-HIVIENS. — L'AGE DU BOIS ET DE LA PIERRE.
UNE SOCIÉTÉ D'INSULAIRES.

PLANCHE DOUBLE.

Dans l'étude relative aux planches ayant pour signes B K, le Singe et B V, et embrassant l'Océanie dans son ensemble, la Malaisie, la Micronésie, la Mélanésie et la Polynésie, il est principalement parlé du Malais, et, en même temps, des tatouages des naturels ; nous n'avons donc point à revenir sur ces tatouages ni sur les Malais. Nos trois chefs Nouka-Hiviens, seuls, sont des dérivés directs de cette espèce.

Rienzi avait trouvé dans les archipels et les îles sans nombre de l'Océanie quatre races distinctes ; plus récemment on les résume en trois races principales : la *malaise;* puis la famille des *Alfourous,* d'origine brune ou bistrée ; la famille des *Papous,* dont le nom indique leur couleur noire. Le rameau australien, dont Lesson a fait sa famille *endamène,* serait un dernier métissage des autres. Selon les données les plus récentes, les *Alfourous* ou *Harfours* seraient les plus anciens habitants de cette partie du monde ; ils continuent à y occuper un grand nombre d'îles ; mais, généralement chassés des côtes par les envahisseurs qui les y ont remplacés, ils vivent dans l'intérieur des terres, ce qui a longtemps empêché de les bien connaître. Les *Papous* habitent particulièrement les rivages, et jouissent de la pêche maritime.

Le groupement ethnique n'est point celui des populations, puisque, comme on vient de le voir, et il en est ainsi dans presque toutes les grandes îles de l'Océanie, les peuplades qui occupent les côtes ne sont point les mêmes que celles qui se trouvent à l'intérieur des terres.

La famille des Alfourous se rencontre plus spécialement dans l'intérieur des Moluques et de la Nouvelle-Guinée, où ils prennent le nom d'*Arfackis;* ils peuplent les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de la Louisiade, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de Saint-Esprit, de la Nouvelle-Calédonie, de Fidji, de Loyalty, de Vanikoro, de Viti, et d'autres encore. Ils sont en petit nombre sur quelques points de Formose, des Philippines, de la Cochinchine, de la presqu'île de Malacca, de Bornéo, des Célèbes, de Timor, etc.

La famille des *Papous, Papouas* ou *Nègres-malais,* habite les rivages des grandes îles de la Malaisie, à l'orient de celles de la Sonde, et surtout la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, appelée aussi *Papouasie* ou terre des Papous; on les rencontre encore à Waïgion, Salwaty, Soulou, Gilolo, etc.

Les *Australiens* se trouvent presque exclusivement dans le vaste continent de la Nouvelle-Hollande, anciennement Nouvelle-Galles du sud, et aujourd'hui nommée Australie.

Ces populations, plus ou moins disséminées sur des terres morcelées à l'infini par les eaux océaniques, s'y présentent donc sous trois des formes primordiales de l'existence humaine. Les Alfourous sont des montagnards ou des forestiers et ont pour ressource la chasse, ou la pêche dans les eaux des rivières. Les Papous, vivant principalement du poisson de mer, sont devenus de très adroits navigateurs. Les Australiens sont des errants, et sur leur vaste continent, ils vivent, au hasard de la rencontre, de la chasse ou de la pêche.

Pour leurs armes et ustensiles, les uns et les autres n'ont encore, par eux-mêmes, que du bois, de la pierre, des arêtes de poisson, des cailloux tranchants, etc., c'est-à-dire le matériel même de l'armement et de l'outillage que se sont faits les premiers hommes qui, plus misérables encore que les Océaniens actuels, eurent à se défendre contre les monstrueux amphibies exhibés par la paléontologie, et à abriter leur pauvre nudité sous la dépouille des animaux, alors que la terre était encore couverte de glaces, et alors (car il y a encore ce rapprochement direct), que les facultés mentales, dont on juge par la fuite de la ligne du front, et par son effacement laissant de moins en moins de place au cerveau, ne devaient guère avoir plus de portée que chez cet Australien dont le chef offre le profil simiesque de la tête de l'homme regardé comme le plus ancien de tous, connu dans le monde anthropologique sous la désignation de l'homme de Néanderthal. (Voir la notice de la pl. ayant pour signe E S, l'Europe barbare.)

De sorte que (et c'est une singulière fortune dans un recueil comme le nôtre, où, à propos des Grecs et des Romains, par exemple, nous rencontrons tant d'obscurités sur les pièces du costume), il se trouve que les aïeux sans âge, bien autrement anciens, dont le sol nous rend les ossements, ainsi que le principal de leurs armes et de leurs outils, les voilà eux-mêmes, debout, vivants, et comme l'évocation la plus éloquente ne saurait les rendre. Ce que nos patients et sagaces naturalistes reconstituent avec de savantes déductions, le voilà en nature. La façon dont telle hache conservée par la nature du gisement a été enchassée dans le bois et ligaturée, comme celle exhibée d'une tourbière de l'Angleterre, la voilà; c'est la même pierre dure, une

obsidienne, son bois et la même ligature. Ce qui gît là bas, dans les profondeurs du sol sur lequel ont été édifiés les monuments de l'ancienne Égypte, le voilà; non point sous le pelage de l'hyperboréen, avec la fourrure de l'ours ou la casaque empruntée au renne, ou dans la peau des poissons, mais nu, sous les enduits huileux dont l'amas forme croûte sur le corps de l'Australien, dans toute la sincérité de l'espèce et de ses ressources; les membres ont été moulés sur la nature même, et l'armement se compose de pièces originales. On retrouve parmi ces gens le *troglodyte* des premiers âges, et l'habitant des villages perchés, du genre des stations *lacustres,* formées d'un groupement de maisons de bois montées sur pilotis, à la manière des paludéens, aussi bien en pleine forêt que sur les plages maritimes, et disposées de façon à se préserver de la surprise des attaques, et, particulièrement de l'attaque de l'homme, la plus dangereuse de toutes, et aussi, et constamment, la plus probable.

En tel endroit le village est fortifié par une enceinte, et les maisons sont des huttes ayant la figure de la ruche, avec sa porte basse. En d'autres, l'abri se compose de quatre pieux recouverts de quelques branchages en toiture. Quant à celui qui n'a ni feu ni lieu, qui couche en plein air ou peu s'en faut, c'est l'Australien, le plus misérable de tous pour cause d'infériorité typique, de faiblesse mentale, et cependant non dépourvu de quelque esprit d'observation, comme on en peut juger ici même. Parmi tous ces *porte-aiguillons,* celui qui tient l'arme d'hast de plus de portée, le n° 8, est un Australien, l'un de ces singes à face humaine et aux jambes grêles qui courent avec une vélocité sans égale chez aucune autre race d'hommes. Maniée par cet avorton, la longue lance devient comme une grande antenne perforante, lui donnant une physionomie si proche de celle de certains insectes que lui-même a senti la parenté, et qu'il l'affirme en la complétant par les peintures de son corps, y produisant cette espèce de *squelette extérieur* observé par les naturalistes, et qui, dans les articulés, indique sur la peau cornée les parties distinctes de l'animal : la tête, le thorax, les articles des membres. Dans ce monde de chasseurs, et où tous les hommes sont armés, on l'est beaucoup plus pour l'attaque que pour la défense. Seulement, et il faut bien cependant le dire sans s'y appesantir, pour la plupart de ces populations de chasseurs, l'homme qui n'est pas de la tribu est un gibier.

Les voilà donc, encore semblables à eux-mêmes et tels qu'ils étaient hier, alors que le malheureux La Pérouse en approchait pour les étudier, à l'heure même où Condorcet mettait la dernière main au « *Tableau des progrès de l'esprit humain.* » Les voilà, et comme un vivant défi aux données de la science à propos du croisement des races favorable à l'amélioration des facultés humaines. Les plus ravalés d'entre eux, en touchant au dernier échelon de la décadence, se retrouvent au niveau du premier degré de l'humanité. Et il faut s'empresser de les considérer car c'est une apparition suprême. Nous l'avons relaté déjà, d'après le poignant témoignage de M. de Quatrefages, toutes ces races périssent, disparaissent sans rémission, avec une incroyable rapidité maintenant. La guerre que ces hommes se font entre eux est toute destructive; et, d'un autre côté, l'indépendance individuelle sur laquelle toutes leurs actions sont basées, rend nulles toutes leurs résistances à la civilisation qu'ils fuient généralement avec une ténacité

sans retour, et qui, du reste, leur a apporté la phtisie qui ne pardonne point ; pas plus au Nouka-Hivien, un des plus beaux types de l'espèce humaine, qu'à l'Australien à la physionomie bestiale, le plus sauvage de tous. Ce n'est point, d'ailleurs, sur leur seul aspect que l'on peut juger ces gens, dont le caractère peut différer de la mine qu'ils se donnent, et qui, parfois, n'est peut-être qu'un préservatif, une précaution de trembleurs qui veulent paraître effrayants. C'est le ton du héros de ces contrées, comme ce fut le ton du héros grec terrifiant son adversaire par sa seule vue, et les insulaires les plus doux doivent suivre la mode guerrière, donnant à croire qu'ils sont d'humeur belliqueuse, capables de se défendre avec bravoure, soit dans le combat homicide, soit contre les expéditions de ceux qui se proposent le rapt, les enlèvements pour l'esclavage, lesquels sont très fréquents dans beaucoup de parages ; car ils sont rares, parmi les indigènes océaniens, ceux à qui l'éloignement ou un heureux isolement permettent de vivre sans l'horrible et perpétuelle terreur à laquelle la plupart sont en proie. Enfin, la misère seule peut encore donner aux gens une physionomie alarmante. En 1874, la goelette française, *la Mésange,* vaisseau de l'État, côtoyant l'île Anuanuraro, se trouva en vue d'une quarantaine de naufragés qui, leurs pirogues brisées, étaient restés prisonniers sur cet îlot inhabité depuis près de vingt ans ; ils avaient eu à y subir « une misère qui défie toute description », dit le narrateur officiel ; cependant ils avaient toujours vécu entre eux en excellent accord. On peut juger de l'aspect de ces insulaires par leur action. « Les indigènes, dans la crainte que leur tenue ne fît rebrousser chemin à ceux qui approchaient, vinrent au-devant des Européens en leur criant : ne craignez rien, nous ne sommes pas des sauvages, nous sommes des malheureux. » *La Mésange* rapatria ces insulaires qui étaient de Vahitahi. (*Rapport du résident des Tuamotu.*)

ESQUISSE D'UNE SOCIÉTÉ D'INSULAIRES.

Les Kanaques de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 3 et 18.

Les villages kanaques, dont chacun est une agglomération plus ou moins considérable de *paillotes* (huttes), sont semés, tantôt au milieu des arbres et de la végétation la plus exubérante, le plus souvent au bord des rivières, tantôt au pied des forêts du centre de l'île ou dans des gorges aussi sauvages qu'inaccessibles, et les naturels les dissimulent de leur mieux. Les paillottes sont des cases de forme conique, à toiture haute, et surmontées d'un buste hideux de forme humaine, peint en blanc, noir et rouge, orné d'une conque marine et du crâne d'un ennemi tué à la guerre. Toutes se ressemblent, et de loin, ont l'air d'être des ruches d'abeilles, éparses, sans ordre ni symétrie ; celle du chef, de même modèle, est plus élevée et plus élégante que les autres. La charpente se compose de quelques pièces de bois piquées en terre sur un

tracé ovale, et maintenues à une certaine hauteur par des traverses horizontales, souples, longues, et attachées à l'aide de fortes lianes. La partie supérieure formant toiture est pointue, souvent très élancée, généralement conique, et parfois en quatre pans. Les parois sont faites avec des écorces de niaouli ; le tout recouvert d'herbes sèches. La porte, l'unique ouverture, est tellement basse que le plus souvent il faut ramper pour la franchir. Jour et nuit on alimente dans cette chambre obscure un feu maigre, dont la fumée épaisse éloigne les moustiques qui assiègent le logis par légions, et qui réchauffe les membres nus, endoloris par le froid, pendant les nuits de mai à septembre. La toiture pointue de ces cases est bien raisonnée, et, pour parer aux grandes tourmentes, on consolide la maison à l'aide de cordes tendues partant de ce sommet et attachées aux arbres d'alentour. La hutte reste debout, sous les pressions contraires. Les Néo-Calédoniens, fortement constitués, en général, ont les traits peu agréables, mais ordinairement empreints d'une réelle intelligence. Ceux de ces naturels appelés Kanaques présentent deux variétés de race qui diffèrent au moins par la couleur ; les uns sont d'un noir bleuâtre, les autres d'une nuance tirant sur la couleur chocolat. En somme, moins noirs que les nègres, ils sont plus foncés que la plupart des Polynésiens. Ils ont les cheveux crépus, les lèvres légèrement saillantes, le nez épaté artificiellement, et, pour la plupart, les oreilles percées au lobe inférieur. Leur barbe est fournie, mais le plus grand nombre ne la laisse pas pousser. Le Kanaque, qui peut se procurer maintenant une chemise et un pantalon, qu'il tient à avoir et dont il est fier, préfère cependant aller nu, ou peu s'en faut. Toutefois il apprécie la couverture de laine qui le protège de la rosée ; elle est pour lui d'une grande valeur. Autrement il n'use, pour défendre sa nudité contre l'attaque des moustiques, que d'un morceau de *tapa,* enroulé et retenu à une ceinture faite de quelques brins de poils de roussette, une chauve-souris. Le tapa est une étoffe tirée de l'écorce du mûrier, en usage dans un grand nombre des îles de l'Océanie. Pour la fabriquer, on la fait d'abord macérer dans l'eau pendant vingt-quatre heures, puis on la frappe à coups répétés avec une masse en bois de forme allongée ; la partie fibreuse se dégage, et l'on assemble les morceaux au moyen d'une colle végétale.

Les vieillards sont rares dans ce milieu ; un naturel de soixante-dix ans y est une merveille de longévité. Les guerres fréquentes, les famines qui en sont la suite, les disettes qui résultent de l'imprévoyance et de la paresse, les épidémies, l'habitude d'aller nus, de dormir dans des cases chauffées avec excès, et de passer d'une température élevée à celle beaucoup plus basse de l'atmosphère, enfin les travaux excessifs de certaines cultures et le repos absolu pendant la plus grande partie de l'année ; par-dessus tout, l'affaiblissement de la femme, opprimée au physique et au moral, et qui ne peut donner à ses enfants qu'une nourriture insuffisante, sont autant de causes de la courte durée de l'existence des Néo-Calédoniens.

Chez les Kanaques, le mariage n'est sanctionné par aucune loi, civile ou religieuse. La femme semble appartenir à la tribu de celui qui l'a achetée. Cependant il y a des espèces de fiançailles contractées de très bonne heure, et qui deviennent définitives par la remise à la fiancée d'un collier spécial. Les Calédoniennes habitent à part, ensemble ; les naturels sont

seuls maîtres de leurs relations avec elles. Leur unique vêtement est une ceinture en corde, passée autour des reins, et frangée de roseaux, d'herbes ou de fibres de coco, d'une longueur de vingt à trente centimètres. Ce sont les femmes qui défrichent la terre, la creusent, la retournent, rapportant sur leur dos d'écrasantes charges d'ignames ou de taros, le fonds principal de la nourriture. Lorsqu'un chef veut bien accorder de l'aide pour quelque besogne fatigante ou pressée, il envoie une bande de ces êtres misérables, auxquels incombent tous les travaux pénibles, toutes les corvées. Ces malheureuses ont les cheveux rasés; courbées, déformées par la fatigue, elles vieillissent avant l'âge. La pipe est leur seule consolation.

En regard de cette femme, les hommes, finement taillés, portant haut la tête, soignant leur chevelure, se tiennent droits et fiers; ou bien, agiles et vigoureux, passent leur temps à lancer leurs sagaies, ou à faire vibrer l'air avec les cailloux de leurs frondes. Les jours de fête ils sautent à la corde, jettent des pierres pour atteindre un but déterminé, font ricocher des bâtons sur la terre pour qu'ils aillent le plus loin possible, ou encore envoient des flèches contre le tronc d'un jeune arbre. Ils passent des heures délicieuses à faire de la musique avec un bambou percé de trous et ne donnant que deux notes sourdes, peu harmonieuses. La conversation les occupe beaucoup; ils sont gais et aiment les longs récits.

Ce sont cependant ces paresseux qui préparent les cordes avec la fibre du cocotier, du pandanus ou du boras, qui font leurs filets et polissent leurs sagaies ou leurs casse-têtes. Ils travaillent en parlant, causant et riant, se passant l'un à l'autre la pipe; car se sont les hommes les plus insouciants de la terre, et ils ne peuvent s'astreindre à une besogne suivie et régulière. Avec cela, braves et belliqueux, et ayant, au moins, pour inséparable compagnon, le *tomahaw* ou la hache, jamais ils ne pardonnent une injure; leur vengeance pourra tarder, par prudence, mais, vienne l'occasion, elle est inévitable; vis-à-vis de l'étranger, ils se montrent à la fois fiers, insolents, cauteleux et craintifs. Tout les inquiète. Toutefois, la parole donnée est généralement respectée. Il est d'ailleurs nécessaire avec eux de faire toujours preuve de la plus grande fermeté, car ils méprisent la faiblesse par-dessus tout.

Leurs chefs, qui sont les *Aou* ou *Alikirs* forment une caste très tranchée; un abîme les sépare de leurs sujets, les *Tambuet*. Il est traditionnel, partout en Calédonie, qu'un chef ne peut être tué que par un autre chef, même par trahison. Aussi, dans les combats, il est rare qu'un Aou succombe, ne pouvant être attaqué que par un égal. S'il arrive qu'il soit frappé mortellement, la guerre est terminée; et si son cadavre est emporté par l'ennemi, la tribu est à jamais déshonorée. Naturellement, c'est autour du chef mort ou blessé que se livrent les plus rudes assauts, semblables sous ce rapport à ceux qu'Homère a chantés.

Chaque Kanaque plante pour lui et sa famille, et sa nourriture est presque toute végétale; selon la saison c'est le taro, l'igname, la banane, puis la pêche du poisson, des crabes, des tortues. L'amande d'une noix de coco, quelques cannes à sucre, lui suffisent dans la journée, mais le soir les pêcheurs reviennent en apportant des provisions, les femmes avec des coquillages, des

mollusques pris sur les récifs. On partage équitablement entre les ménages. On fait cuire le tout avec des taros et de l'igname dans de grands pots de terre. On mange fort tard et en commun, assis à terre et avec les mains, puis on cause auprès du feu, qui n'est pas celui de la hutte, mais à l'extérieur, jusqu'à onze heures, minuit, une heure du matin, et parfois l'on danse fort avant dans la nuit, au son d'une musique des plus primitives. On se lève tard, car on redoute énormément le froid et la rosée du matin. Les Kanaques n'ont pas de religion définie ; ils n'ont pas l'idée d'un Dieu créateur, mais ils semblent reconnaître deux substances distinctes chez l'homme, le corps que l'on voit, l'âme qu'on ne voit pas. Ils croient généralement à une vie future, dans un lieu où la nourriture est des plus abondantes, la pêche toujours heureuse, où les femmes sont toujours jeunes, belles et souriantes. On fait quelquefois des sorties de ce lieu d'élection pendant la nuit, pour venir tourmenter et battre les ennemis qu'on avait pendant sa vie ; aussi personne ne veut-il se trouver isolé en plein air quand la nuit est noire. Généralement les génies auxquels on croit, ceux de la pêche, de la guerre, de la mort, sont mauvais, et exigent des sacrifices en échange de leurs services. Enfin, les superstitions sont sans nombre, et les prêtres, ordinairement des vieillards, exerçant des fonctions transmises de père en fils (on naît *takata*), sont de simples sorciers jouant aussi le rôle de médecins. Le takata mâche l'herbe qui guérit et la fait manger au malade ; il est d'ailleurs, en certains cas, assez adroit opérateur. C'est lui qui, en échange des présents qu'on lui apporte, conjure les génies en maniant des pierres bizarrement taillées. On l'écoute avec une foi aveugle inébranlable, quel que soit le résultat des prévisions concernant le beau temps, la bonne pêche, ou toute autre chance favorable. L'événement contraire ne déconcerte personne. C'est la tribu voisine, la jalouse, l'ennemie, qui aura corrompu le génie avec quelque présent plus beau.

Tel est ce monde pour lequel le tonnerre est la voix des aïeux, et telle cette société ingrate qui ne supporte pas de souffreteux. Quand le takata, ou quelque vieille femme hideuse, aux mamelles pendantes, étaient, autrefois, appelés auprès d'un malade, et que celui-ci ne pouvait plus manger, on attendait trois jours, et si alors le malade refusait encore la nourriture, on le tuait, et on l'inhumait avec tous les honneurs dûs à son rang.

L'illustre Cook, à qui est due la découverte de Balade, à laquelle il a donné le nom de Nouvelle-Calédonie, avait emporté des Néo-Calédoniens une impression favorable qui devait être de peu de durée ; et Labillardière avec d'Entrecasteaux qui les virent de plus près, disent que ces hommes, qui leur ont inspiré de l'horreur, vendaient leurs femmes pour un clou ; la grandeur du clou variait selon la beauté de la personne.

La Nouvelle-Calédonie est une bande de terre de soixante-quinze lieues de longueur et d'une largeur de treize, n'ayant guère que des rats en fait de mammifères (bien entendu avant l'arrivée des Européens) ; et ne contenant pas de bêtes féroces. En dehors des engins pour des chasses sans danger, les hommes n'y sont donc armés que pour les guerres qu'ils se font entre eux, et qu'entretiennent les différences du langage et les haines séculaires. L'hostilité qui les divise est incessante, et aucun chef n'est assez puissant pour réunir sous sa domination ces

naturels qui paraissent également doués d'un caractère susceptible et vindicatif. D'ailleurs, y eût-il parmi ces tribus des gens d'humeur moins agressive que celle des autres, le résultat serait le même, puisqu'il faut toujours se défendre. Il n'y a guère de trève à l'action guerrière qu'à une certaine et courte époque de l'année, au moment du *pilou-pilou*, la fête par excellence de la tribu, coïncidant avec la récolte des ignames. Elle dure trois jours et trois nuits, et les tribus alliées y sont invitées. On y mange, on y danse surtout. C'est là que se font les mariages, et que les chefs se concertent pour une exécution ou une guerre.

Le nom seul du pilou-pilou produit sur le Kanaque un effet irrésistible, sa figure s'épanouit, son œil s'enflamme. C'est une passion frénétique. Quand un chef est puissant, la réunion compte de cinq à six mille personnes, et pour recevoir et nourrir tant de monde il faut d'importants préparatifs ayant besoin du concours de tous, y compris celui des femmes et des enfants. On dispose en tas les poissons, les tortues, les coquillages, les ignames, les taros, les cannes à sucre, et naguère, la partie la plus friande et la plus goûtée était le tas des prisonniers destinés au massacre.

Le grand attrait du pilou-pilou, c'est qu'il donne le spectacle de la guerre. Et c'est une petite guerre autrement effrayante que les nôtres ; lorsque le grand jour arrive, et au signal d'un cri strident et lugubre, on voit s'avancer les guerriers, par centaines, à la physionomie farouche, ayant, par des moyens artificiels, encore exagéré la noirceur de leur teint, et suivant en une longue file un géant aux formes athlétiques, dont la figure ainsi que le corps sont recouverts de la couche épaisse d'un liquide noir et visqueux, dont les yeux semblent lancer la flamme, dont la bouche montre des dents d'une blancheur éclatante, et marchant à pas comptés comme pour mieux dessiner le jeu de ses puissantes articulations, en brandissant une hache en pierre.

Chacun des gens de cette troupe est affublé selon son goût personnel. Les cheveux longs et crépus s'épanouissent démesurément autour de la tête ; les uns les tiennent serrés dans un anneau de coquillages d'où ils retombent en gerbes dont chaque mèche a la forme d'un tire-bouchon ; d'autres leur ont donné une couleur rouge, éclatante, en les trempant dans de l'eau de chaux. La plupart les portent relevés et enveloppés d'un tissu aux couleurs voyantes surmonté de plumes de coq ; les uns ont leur barbe, les autres l'ont rasée avec des écailles d'huîtres patiemment affutées. Presque tous ont le lobe de l'oreille percé, agrandi outre mesure au moyen de feuilles roulées et renouvelées tous les jours. Les bras et les mollets sont ornés par des anneaux formés par des coquillages usés par un long travail pour faire office de bracelets. Enfin, un morceau d'étoffe, le *moinheau*, complète leur tenue.

A ces premiers arrivants en succèdent bientôt d'autres, se présentant d'un côté opposé, et formant une légion de guerriers armés de sagaies et de casse-têtes, jetant des clameurs, et gesticulant le combat. Les deux troupes en regard, un chef prend la parole, remercie l'organisateur de la fête ; sa dernière période ronflante est à peine finie, que tous se sont jetés les uns sur les autres, en exécutant un simulacre de bataille ; la lutte s'y transforme en mille combats sin-

guliers et offre le spectacle d'une mêlée affreuse. Les femmes, armées de haches en pierre qu'elles brandissent vigoureusement, jouent là le rôle des anciennes gauloises excitant les guerriers à ne point plier. C'est dans le désordre de cette action tumultueuse, qu'apparaît le géant revêtu du masque de guerre, le *dangat,* la tête étrange et grimaçante qui vient dominer la masse mouvante (notre n° 18, porte ce masque décrit plus bas). Cette apparition est le signal de la danse guerrière, formant une scène dont chacun des acteurs a sur la tête le masque grotesque et hideux. La cadence des mouvements est accompagnée par des chants bizarres, exprimant vivement et tour à tour, la tristesse, la joie, la douleur, la colère ou la fureur, tantôt par des sifflements haletants, des cris gutturaux ou des vociférations hurlées. Que disent ces chansons qui font briller tous les yeux d'un éclat si terrible ? On ne le sait point positivement : les Néo-Calédoniens qui avoisinent les possessions françaises n'aiment point qu'on les mette sur ce sujet ; ils évitent de répondre, en faisant les dégoûtés ; mais il y a tout lieu de croire que c'est l'apparition du sinistre dangat qui, en donnant le signal de la danse, donnait en même temps celui de l'immolation des victimes, et il n'est que trop vraisemblable que la fête annuelle conserve encore toute sa sauvagerie dans le nord de l'île, où les Kanaques les plus farouches, les Kuannés, se sont retirés dans des positions inaccessibles.

Parmi ces gens qui se réjouissent en poussant leur horrible cri de guerre, et en maniant une lance si redoutable qu'il est plus prudent d'en éviter le coup que de chercher à le parer, selon leur tactique, dont les compagnes sont si lourdement surchargées de travaux journaliers, en dehors de la fabrication des filets, des armes, de quelques étoffes, de poteries grossières, l'industrie ne tient naturellement que peu de place. Un certain nombre, cependant, exercent des métiers ; il y a des charpentiers, des porteurs d'eau, des gardiens des plantations. Le nombre en est restreint, et l'on sent bien que ce ne sont pas les plus honorés. Est-ce au moins un progrès, loin de là, et les anciens, questionnés sur les mérites de leurs pères, avouent qu'ils ne valent par leurs aïeux. Et, en effet, tout à la fois moins nombreux et moins habiles, ils ne sauraient plus construire les aqueducs, dont on retrouve les traces dans l'intérieur de l'île, qui s'y étendaient sur une longueur de plusieurs kilomètres ; et ils sont maintenant aussi incapables de mettre en rapport des terrains que recouvraient jadis d'immenses plantations d'ignames, qu'ils le seraient s'ils voulaient reconstruire les murailles fortifiées dont les débris existent encore entre Balade et Pouebo. Divisés entre eux, et ayant abandonné le centre de l'île pour en occuper les deux extrémités, ce ne sont plus ceux « qui élevaient de grandes maisons » ; chaque jour les éloigne de plus en plus du type primordial, des traditions des ancêtres, et ce recul c'est leur perte fatale. L'individu croit défendre son indépendance, et ne s'aperçoit pas que chacun subit la tyrannie des mœurs guerrières à outrance, et, qu'en somme, c'est la force, la violence et la traîtrise qui les régissent tous. Le despotisme du chef est absolu.

Avant l'entreprise d'une guerre, l'augure est consulté comme à Rome ; c'est sur son avis favorable que les chefs se réunissent ; le plus puissant d'entre eux, après une allocution, pousse le cri de guerre : *Din ! Din ! Atakita !* Alors apparaît, en une danse guerrière, le haut et hideux

masque dont l'énorme bouche sanglante annonce le sort réservé aux vaincus, et qui est présenté par les acteurs de cette scène comme une menace et un défi.

Le Kanaque chargé d'aller déclarer l'ouverture des hostilités jette à l'ennemi une sagaie et un coquillage ; peu de temps après, le combat s'engage, d'abord au moyen d'embuscades, puis l'action se décide dans une bataille rangée.

La fronde est le mode d'attaque le plus ordinaire, et les Kanaques la manient avec adresse. Chaque guerrier a la fronde enroulée autour de la tête, et il en porte les projectiles dans une sorte de petit filet pendu à sa ceinture, et dont les prolongements se nouent en arrière du corps. Ces projectiles sont en forme d'olive, faits de sulfate de baryte, matière lourde et facile à tailler ; ou ce sont des pierres affilées aux deux extrémités et assez dangereuses. Le tir de cette fronde n'est juste que jusqu'à 60 ou 80 mètres, mais sa portée est de 200 mètres.

Les sagaies, qui sont aussi, pour la plupart, des armes de tir, sont en bois dur et très aiguës. Les indigènes les lancent avec habileté, et souvent ces sagaies sont pourvues d'une sorte de doigtier, servant comme l'*amentum* des javelots romains, et assurant la force et la justesse de la projection. Ces armes sont parfois munies d'un aiguillon ou dard tiré de la raie ; d'autres servent de projectiles incendiaires. Leur jet a une portée de 30 à 35 mètres. Leur longueur varie de deux à trois mètres.

Le casse-tête le plus ordinaire est court, en bois, et s'épanouit en forme de champignon. Celui des chefs est en même temps une hache, dont la pierre, une jadéite polie avec soin, a la forme d'un ostensoir plat aux bords coupants ; elle est attachée au bois du manche par des cordelettes en poils de roussette ; c'est une arme de prix, et un insigne de chef. C'est cette hache que lève le n° 3.

Le marteau d'armes en forme de pic est le casse-tête national dit *cagou*. Il représente la tête d'un oiseau de proie de la grosseur d'une poule, qui porte une crête argentée derrière la tête, et qui n'existe que dans la Nouvelle-Calédonie. Le pic est son bec fort et allongé. Cette arme est montrée par le n° 18.

Le guerrier porte à la ceinture une gourde plate suspendue dans un filet à larges mailles, un sac à provisions en jonc tressé, et une coquille plate et coupante qui lui sert de couteau. Notre n° 3 a deux colliers d'inégale grandeur ; le plus petit est orné d'une pierre, quelque amulette, l'autre est une suite de petits coquillages. Aux jambes et aux bras, des anneaux munis de brins de poils de roussette et d'ovules qui constituent la monnaie du pays, et, à son arrière-bras, un bracelet de chef, tiré du grand cône d'une coquille épaisse, réduite à cette forme par le frottement. Enfin, les deux petits pendants que l'on voit à la main gauche, descendent d'un annulaire porté au petit doigt de cette main, et formé d'un morceau de tapa noirci, nommé *tillet*, tiré de l'écorce du figuier banian ; c'est un insigne de chef. La sagaie est ornée du côté de l'aiguillon d'une touffe de poils de roussette. Au-dessous, on voit l'*amentum*. Le bonnet est en forme de cylindre droit, tronqué bas, et sur le devant se dresse la plume d'un oiseau de proie. Cette coiffure est finement tressée, ainsi que la ceinture. Le dangat ou le masque de guerre

néo-calédonien est une grosse tête humaine en bois grossièrement sculptée; le guerrier pose cette tête sur la sienne, ce qui lui donne une apparence gigantesque. Le sommet de cette tête, énorme et grimaçante, montrant la double rangée de dents d'une bouche ouverte, est recouvert de cheveux fortement tressés, et tout autour retombe une garniture en plumes de *notou,* longue d'un mètre et demi environ, entourant complètement l'homme jusqu'à la ceinture. Celui qui porte cet étrange accoutrement voit et respire par la bouche qui est toujours grande. Le haut de ce masque a une parure guerrière, formée d'une coquille sur le front, et sur l'occiput d'un bouquet de plumes. La sagaie que tient notre n° 18, affublé de ce masque hideux, n'est point une arme de jet, c'est une lance de pénétration disposée pour le combat de près; le bois en est très dur, et son dard est finement barbelé de manière à entrer sans obstacle, mais à déchirer cruellement lors du retrait de l'arme. Un renflement à la hampe empêche l'arme de glisser dans la main, et pour plus de sûreté encore on entoure cette main sur le bois avec l'étoffe qui, en même temps, la protège.

Le vampire ou *roussette* et le rat sont les seuls mammifères propres à cette île. Du poil de la roussette on fait des cordons que l'on réunit en masse pour former des glands. Les femmes en suspendent de cette sorte à leur collier; ils sont volumineux et leur tombent dans le dos. La roussette est une triste créature à la tête grosse, aux oreilles courtes, dont le museau pointu est armé de dents formidables, dont tout le corps est couvert d'une fourrure fauve et noire, formée de poils assez longs, dont l'aile est une membrane noire de 35 centimètres de longueur, mais dont les yeux sont vifs et intelligents.

Le tissage des poils de la roussette exige beaucoup de temps; les cordons en acquièrent d'autant plus de prix, et, selon leur longueur, ont une valeur fixe. Ainsi telle tresse vaut une pirogue, une femme, etc. Une fois tressés, ces poils sont teints en rouge, au moyen de la racine d'une *morinda,* très abondante dans les champs. La roussette est le seul animal à fourrure du pays; la coquetterie a su en tirer parti.

Dans sa relation concernant les Vitiens, que l'on rapproche des Néo-Calédoniens, Dumont d'Urville, le type supérieur de l'explorateur, dit que tous ces hommes lui ont offert les divers caractères qu'il avait déjà observés chez les noirs océaniens. La figure aplatie, le nez écrasé, les lèvres grosses, les cheveux crépus, le lobe des oreilles percé d'un large trou, dilaté à l'excès, etc. Le signe de l'étonnement exprimé en posant les doigts sur la bouche, puis secoués de manière à les faire claquer; de grossières poteries, dont certaines pour conserver le feu, etc. Beaux hommes, généralement, et assez propres. Les cheveux pommadés et poudrés à blanc, rouge, gris et noir, suivant le goût des individus. Point d'autre vêtement qu'une large bande d'étoffe roulée en forme de *maro* autour de la ceinture, uniquement pour couvrir les parties naturelles. Des coquillages portés en colliers et en bracelets, etc., etc. Enfin des pirogues menées à la pagaie, et chez tous, l'aveu sans scrupule de l'anthropophagie, et la passion funeste des armes à feu et de la poudre. Une aussi large généralisation permet d'appliquer aux uns ce que l'on reconnaît chez les autres, puisque les différences ne sont que des nuances. C'est

en nous appuyant sur une aussi haute autorité que nous avons esquissé la vie des noirs insulaires de l'Océanie en arrêtant notre choix sur un groupe, celui de la Nouvelle-Calédonie, mieux connu par nous que les autres, et observé si attentivement par des gens de valeur, comme M. Jules Garnier, un ingénieur et un naturaliste doublé d'un philanthrope, et un narrateur, dont la légèreté nourrie n'est qu'apparente, comme M. le baron de Vaux. En procédant ainsi, nous avons essayé de faire l'œuvre la plus utile pour un recueil comme le nôtre. Et il ne nous reste plus qu'à indiquer, et sans trop d'insistance, les particularités concernant tous ces gens armés pour leur éternelle vendetta.

N° 12. — Vitien.

L'archipel Viti, composé de deux cent vingt-cinq îles, est habité par une race guerrière, vigoureuse, bien conformée, et d'un ton noir légèrement rougeâtre. La figure est intelligente, le nez généralement aquilin. Ces naturels, très soigneux de leur corps, prennent plusieurs bains par jour. Ils ajustent souvent leurs cheveux, qu'ils rougissent avec de la chaux, ou avec l'infusion d'une écorce d'arbre dans l'huile de coco. Ils les crêpent en forme de ballon, ou les roulent en canons autour de la tête. Au-dessus de leur chevelure s'élève un peigne orné de plumes de perroquet. L'oreille est traversée par une tige à bouton, taillée dans une coquille sculptée de l'image de leur divinité (Atoua). Les colliers sont des rondelles de coquilles découpées, des dents de porc, des mâchoires de rat ou de chauves-souris (on peut voir ce détail, ainsi que le peigne, et le tissu mêlé de rondelles de coquilles servant ici de *maro*, dans la pl. Océanie, B V). Ce guerrier, qui conserve sa barbe, porte suspendu à sa ceinture de taille, faite en *tapa*, le court casse-tête en bois dont on enroule le cordon au poignet. Sa main gauche s'appuie sur une lourde massue en bois à tête coudée, un fort nœud faisant la masse ; la lance, également tout en bois, est barbelée de cette dangereuse façon qui fait déchirer les chairs lorsqu'on retire l'armé de la blessure. Aux avant-bras des bracelets.

N°s 19 et 20. — Indigène des Nouvelles-Hébrides.

Cet archipel, situé dans le nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie, se compose d'environ vingt et une îles et d'une foule d'îlots. Les chefs et les sujets ont des allures peu hospitalières; ils sont abondamment pourvus aujourd'hui de fusils, casse-têtes, flèches, sagaies, etc., et quand on veut entrer en relation avec eux il faut toujours être bien armé et se tenir sur la défensive. Le guerrier se donne un aspect fantastique. Le noir, ici représenté, est coiffé d'une espèce de casque en bois dont la visière en masque figure un visage humain peint en blanc et dont les traits sont accusés par des tracés noirs ; ce masque, ouvert à la hauteur de la bouche, est prolongé par une frange tressée figurant une barbe. (Le n° 20 montre en profil un casque de même genre, mais dont la visière n'est qu'un demi-masque.) Au cou de ce guerrier se trouve attaché,



OCEANIA OCEANIE OCEAN

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Nordmann lith.

Imp. Firmin Didot Cie Paris

CK

sur une torsade de tapa blanc, un ornement de joncs tressés et formant un large poitrinal, additionné au milieu de trois pendants taillés dans des dents d'hypérodon. La lance, si effroyablement barbelée, est hérissée de piquants pris dans des os humains, et dont les interstices sont couverts de fils très ténus enlacés avec habileté; le glaive de bois tenu en main est une scie; le bois est muni sur les deux côtés de la lame avec des dents de requin (voir le détail, n° 20).

Nos 9 et 5. — Arossien, indigène de l'île San-Christoval (archipel des Salomon). Les naturels donnent le nom d'Arossi à cette île.

Les Arossiens, bien faits de corps, de taille moyenne, d'un brun très foncé, couleur de terre de Sienne brûlée mêlée de noir, ont le front déprimé et les mâchoires développées. Le front, quoique rétréci, est bien découvert; le nez, resserré à sa naissance, est large aux ailes; quelques-uns se percent les narines en y enfonçant des aiguillettes qui se croisent devant la bouche; la plupart se percent la pointe du nez pour y mettre une plume de perroquet ou tout autre ornement, et se perforent la cloison nasale pour y faire passer un morceau de nacre. Les dents sont noires et les lèvres écarlates par suite de la mastication du bétel qui, en outre, contribue à augmenter le volume de la mâchoire par la chaux qui entre dans cette préparation tonique. Il n'y a guère que la moitié de ces naturels qui soient tatoués.

Les Arossiens soignent leur chevelure, naturellement noire, épaisse et crépue; ils la tiennent longue, bien peignée et bien ébouriffée. La coupe en est très variée; quelques uns la disposent en deux croissants reliés entre eux par une ligne transversale droite, et ils se servent pour la coupe de l'intervalle d'un morceau de silex. Ils assujettissent leurs cheveux avec le peigne de bambou, orné de glands, en écorce teinte en rouge, et pendant à l'extrémité de chaque côté de la raie ouverte; quelquefois, sur le devant du front, au milieu des cheveux, ils disposent une rangée de coquilles blanches de l'espèce des porcelaines. Enfin ces cheveux sont souvent teints avec de la chaux pour atténuer l'ardeur du soleil. Un naturel visitant une tribu voisine ne s'y présenterait pas sans cette toilette. Ils ont aussi des ceintures et des bracelets de perles de trois couleurs, blanches, rouges et noires. Ces perles ont d'autant plus de prix qu'elles sont plus petites. Ils s'appliquent à réduire les morceaux de coquilles dont ils les font en les frottant sur des pierres, de manière à les arrondir en usant les angles; puis ils les percent et les polissent toutes ensemble. C'est la monnaie du pays; avec deux brasses de ces perles enfilées, on peut acheter une pirogue, un porc, un enfant. Mais la principale industrie de ces insulaires, c'est la fabrication des armes, et leur grande occupation c'est la guerre.

Les habitants des Salomon sont passés maîtres dans tous les stratagèmes de la guerre à la façon sauvage. Chez eux elle est constante, et l'hostilité entre les tribus est continuelle. Leurs villages sont entourés d'une ceinture de chausse-trapes et de trous de loup recouverts de gazon, et sont protégés par des revêtements de terre, garnis de palissades et de chevaux de frise. Ces

insulaires ne demandent jamais quartier et n'en accordent pas davantage. Ils ont des arcs, mais peu de frondes, l'emploi n'en étant pas commode dans leurs forêts si boisées où la guerre qu'ils se font est toute d'embuscades et de surprises. Entre les tribus ennemies la guerre est rarement franchement ouverte, et ne se termine jamais en une bataille rangée. Les guerriers vont se coucher auprès d'un village ennemi; ils se blottissent derrière les arbres, dans les racines, se couvrent de feuilles et attendent des journées entières sans faire le moindre mouvement. Ils laissent approcher leur victime et la frappent avant qu'elle ait pu soupçonner le danger. De toutes parts, chacun est exposé à de pareilles surprises; aussi tous vont-ils toujours armés, et rarement seuls.

Le chef arossien représenté porte la chevelure teinte en roux par la chaux; deux glands, pendant des deux côtés, marquent la division de cette chevelure (dont on voit le profil pl. ayant pour signe le Polichinelle fig. 16); ces glands appartiennent au peigne qui est surmonté de plumes de perroquet. Le frontal en diadème est formé d'une suite d'ovules; anneau nasal; hausse-col en nacre; collier de dents humaines; ceinture soutenant un tablier riche, d'un tissu végétal mêlé de perles; bracelet fait de la rondelle d'une coquille réduite par l'usure; jarretières ornées d'une coquille en pendant. De côté, sont suspendus à la ceinture un chapelet de perles (la monnaie), le bagage du masticateur de bétel : la boîte et ses accessoires, la gourde à chaux et son aiguille.

Les armes sont l'arc, les flèches, la sagaie, et le casse-tête, d'une forme particulièrement élégante; la poignée fine est striée en hélice pour la sûreté de la préhension. (Voir le profil de cette arme, nº 5.)

La corde de l'arc est faite avec une liane; les flèches se composent d'un roseau dans lequel est engagé un dard en bois habilement barbelé. (Ce dard, isolé, se trouve à côté de l'individu, en bas.) Le dard de la flèche est souvent un os taillé en pointe, ornementé et empoisonné. Les armes favorites sont la sagaie et le casse-tête. La lance est, d'ordinaire, en bois de latanier; elle est armée de crochets et ornée de nacre. Le casse-tête, d'un bois rouge et très dur, a le caractère d'une masse et d'un marteau d'armes, et est d'autant plus redoutable que les Arossiens le manient avec une grande dextérité. Il a trois formes principales : il est droit et aplati des deux côtés, ou recourbé, ou triangulaire. On ne pare pas le coup de lance avec un bouclier, on l'évite en faisant un mouvement de côté. Le dard des longues lances est parfois disposé de manière à ce qu'au moment du choc la pointe, mobile sur la hampe, se détache et reste dans la blessure. Les Romains ont connu ce procédé, mais ils n'empoisonnaient par leurs armes, comme les Arossiens le font, généralement. Les nºˢ 6 et 7 représentent l'une de ces flèches empoisonnées et le carquois où on les renferme pour les porter; le dard est en fer, accompagné de deux crochets; lorsque cet aiguillon a été trempé dans des chairs en décomposition, la blessure équivaut à une piqure anatomique. Pour danser, les jeunes gens prennent une ceinture de feuilles de cocotier formant un court jupon. Chacun est armé d'un petit casse-tête de cérémonie, très léger, orné de dessins; ils font tous ensemble les mêmes mouvements sans cesser de

chanter; c'est une véritable chorégraphie. Les femmes ne prennent pas part à la danse, leur rôle est de la regarder. Leur condition est encore plus cruelle que celle des Néo-Calédoniennes, et ce sont plutôt les esclaves que les compagnes de leurs maris. La coutume empêche les jeunes filles de se couvrir jusqu'à ce qu'elles soient mariées, et alors leur vêtement est si peu de chose qu'il équivaut presque à la nudité complète.

On retrouve aux îles Salomon la roussette de la Nouvelle-Calédonie. Pris jeune, c'est un animal qui s'apprivoise facilement. Les femmes aiment à l'élever. L'Arossienne prodigue à sa chauve-souris tous les petits soins qu'une Européenne a pour son canari ou pour son carlin. Elle la porte sur sa tête, et pour prendre le manger que sa maîtresse lui donne, la roussette s'accroche avec ses ongles à la chevelure laineuse et reste suspendue sur le front ou sur les joues de la dame qui l'appâte.

Ces insulaires font preuve d'un certain goût dans la construction de leurs maisons; les poutres en sont souvent ornées avec des dessins au trait représentant surtout des scènes maritimes. Les piliers qui soutiennent les poutres du toit reçoivent parfois la forme de cariatides, et les poutres qui servent de frontons s'animent de la sculpture de poissons, parmi lesquels quelque figure d'homme.

N° 11. — Naturel de l'Archipel des îles de l'Amirauté.

Cet archipel du grand Océan équinoxial est situé entre la Papouasie et la Nouvelle-Irlande. Il se compose d'environ vingt-cinq îles, suivant Schouten qui les a découvertes. Elles sont d'un aspect charmant et varié, et sont peuplées d'une belle race noire, à tête ronde, que Rienzi rattache aux Papous. Ces indigènes, d'un noir peu foncé, ont naturellement une physionomie assez agréable; leurs cheveux sont crépus et noirs; ils les rougissent souvent avec de l'ocre mêlée d'huile, ou les teignent en blanc ou en jaune. Leur cloison nasale est traversée par un ornement, le lobe inférieur de leurs oreilles, largement percé, comme chez les autres; ils couvrent légèrement leurs parties naturelles, le reste du corps est entièrement nu. Les tatouages qu'ils se font sur la poitrine et sur les épaules ont des formes circulaires imprimées par la brûlure. Ils se barbouillent la figure de blanc ou de rouge, en lui procurant l'aspect d'un masque à grands linéaments qui donne à la face un aspect des plus sinistres. Leurs sagaies offrent souvent cette particularité que leur dard, semblable à celui en usage chez les anciennes populations mexicaines, est en obsidienne.

Notre guerrier à la figure peinte porte le peigne surmonté de plumes de coq, et sa chevelure est parée de fleurs d'hibiscus. Son collier est fait de petites coquilles, et sur le haut de la poitrine il a un ornement parfois aussi porté sur le front, une rondelle de coquille blanche de tridacne, sur laquelle se détache une feuille mince d'écaille finement découpée. C'est une sorte d'anneau en écaille qui est engagé dans la cloison du nez. Au cou est suspendu par un cordon un humerus d'ennemi, ficelé avec des plumes d'aigle tailladées; peut-être est-ce moins un tro-

phée qu'une relique d'ancêtre, dont l'usage paraît consacré dans certaines contrées. Le tablier que soutient la ceinture est en tapa finement travaillé. Les bracelets sont pris dans de grands cônes de coquillages, et parfois il y en a quatre ou cinq au même bras.

Un petit couteau, fait d'une lame d'obsidienne à deux tranchants, est toujours suspendu à la ceinture. On y voit, en outre, la gourde. Les deux sagaies que ce guerrier tient dans sa main gauche ont pour dard un morceau de bambou taillé en pointe aiguë, et celle plus fine et plus courte tenue par la main droite, a le dard en obsidienne.

Ces gens ont aussi des casse-têtes, et manient l'arc et la fronde. Leurs pirogues, étroites et longues, sont munies de balanciers, et ils les ornent sur l'avant et l'arrière de figures sculptées, des poissons, des oiseaux, des mains d'homme, etc. Leur signe d'amitié consiste à placer un gros bâton ou un rameau d'arbre sur leur tête, et à frapper souvent leur tête avec la main.

N°s 1, 15 et 17. — Papous.

La Nouvelle-Guinée est la terre la plus considérable du grand Océan après la Nouvelle-Hollande, dont elle est séparée par le détroit de Torrès ou d'Endeavour. La population se compose d'Océaniens divers, les Malais qui sont des côtiers, et des noirs, les Arfakis ou Alfourous, habitant surtout à l'intérieur, ainsi qu'un certain nombre de Negritos. Les Papous occupent la partie nord à laquelle leur présence a fait donner le nom de Papousie ou Papouasie. Les Negritos seraient restés les seuls anthropophages, les Arfakis n'étant plus que de simples coupeurs de têtes.

La station principale des Papous de la Nouvelle-Guinée se trouve au nord de la grande baie du Geelwink dans un enfoncement qui forme le hâvre de Dorey. En rapportant ici un passage du journal de Dumont d'Urville, visitant les environs boisés du village de Dorey en compagnie de deux indigènes, on aura une idée générale des rapports de voisinage qui existent entre les peuples de race différente, en même temps qu'on y trouve l'indication du caractère des Papous de ces parages. « Deux naturels m'avaient accompagné ; une fois dans les bois, ils prirent un air timide et cauteleux. Ils me firent entendre qu'ils redoutaient la rencontre des Arfakis, les habitants des montagnes et leurs ennemis jurés. Ces hommes parcourent les forêts et viennent quelquefois jusqu'aux portes des Papous, pour tâcher de les surprendre. S'ils sont les plus forts ils tombent sur les Papous, leur coupent la tête, et l'emportent en triomphe chez eux. De leur côté, les Papous cherchent à leur rendre la pareille, mais ce cas doit être plus rare que l'autre, car les Papous sont des gens timides, et je ne pense pas qu'ils s'aventurent souvent sur les brisées de leurs rivaux. » Cette situation est restée absolument celle qu'a constatée près d'un demi-siècle plus tard M. Achille Raffray, auquel nous empruntons ce qui concerne les Papous du hâvre de Dorey, qu'il appelle le *Papou mafor,* du nom d'une petite île de cette baie qui serait le principal berceau de la race.

Toutes les maisons des villages côtiers sont construites sur pilotis, à cinquante ou soixante mètres du rivage, auquel elles sont reliées par un pont fait de troncs d'arbres simplement posés sur des pieux. Ces maisons, réunies entre elles, forment un quadrilatère plus ou moins vaste sous une immense toiture commune; c'est exactement la situation prudente des anciens lacustres. A l'intérieur des terres la précaution est de même sorte; mais les stations des paludéens semblent timides en regard des hardiesses de l'architecture aérienne que l'on voit dans les vallées. Les maisons y sont établies à plus de quinze mètres en l'air, sur de minces et fragiles perches entrecroisées et s'arc-boutant les unes contre les autres. On y accède par un tronc d'arbre incliné et entaillé, servant d'escalier, si difficile à pratiquer qu'il y faut le pied nu de l'indigène; or, ce pied nu est exposé à bien des dangers. Non seulement l'escalade de la maison est rendue très difficile, mais un peu partout dans la forêt qui l'entoure, et surtout dans les sentiers qui la sillonnent, on sème en quantité des petits bambous fichés en terre, la pointe dépassant de quatre, cinq et six centimètres, pour se préserver de l'incursion des tribus arfakis, dont le nom seul remplit tout le monde d'épouvante. Seulement les Papous se prennent parfois dans leur propre piège, et y ont les pieds presque transpercés.

Les Papous sont d'assez belle taille, les bras et les jambes un peu trop grêles, visage ovale, pommettes saillantes, front bas, yeux sans obliquité, nez aquilin, cloison nasale prolongée inférieurement, narines prenant de l'extension de chaque côté, se relevant un peu, mais jamais aplaties comme le nez du Malais. La teinte de la peau varie, allant du brun-foncé au jaune-cannelle, en passant par des tons rougeâtres. Cheveux crépus d'un noir profond; barbe peu abondante. Quelques tatouages bleus sur les bras et la poitrine, faits par la brûlure.

Le guerrier Papou-Mafor, n° 1, a pour seul vêtement une ceinture en tapa. Sa chevelure, non teinte, est ornée, en outre du peigne en bois engagé dans les cheveux, par un haut bouquet de plumes épanouies. A son cou est suspendu une amulette en bois représentant une figure humaine dont le corps est enveloppé en partie par un chiffon; on ne voit ici que des bracelets de poignet, mais généralement il s'en trouve à l'arrière-bras, qui sont parfois en argent, plus souvent en cuivre, en dents de porc sauvage, en spires de coquilles, en écaille, en sparterie. Plus il y en a, mieux cela vaut; et l'on met aussi des anneaux aux jarrets et aux chevilles, faits de perles enfilées. A la ceinture est suspendue la boîte à bétel en bambou et son aiguille.

L'armement est d'abord le *péda,* sabre couperet dont la lame est d'acier bien trempé (importation des Malais). Le péda est l'arme inséparable de l'indigène; c'est un instrument propre à tous les usages, qui abat des têtes humaines et des troncs d'arbres, sert à couper les ongles et même à se raser. Le guerrier porte cette arme au cou, le manche passé dans un anneau en sparterie, comme une serviette dans son rond. L'arc est en bambou ou en bois flexible, la corde en rotin. Flèches de combat tenues par la main gauche presqu'aussi grandes que l'homme, en bambou, très droit et très léger; pointes barbelées en bois, en os, ou en arête de poisson. Ces flèches ont une portée de cent à cent cinquante mètres. Lance dont la hampe

est travaillée et ornée de plumes de casoar; pointe faite d'un large morceau de bambou parfaitement effilé. Parfois le dard est en fer. Bouclier en bois incrusté de nacre. Il est quelquefois orné de chevelures humaines.

Les Papous ne connaissent ni les chaises ni les tables; ils s'accroupissent toujours sur leurs talons, même quand on met un siège quelconque à leur disposition. Ces gens, restés dans la période embryonnaire, paraissent n'avoir ni gouvernement, ni lois, ni coutumes; on ne leur voit pas de prêtres, et ils ne semblent pas obéir à une autorité respectée. C'est un ensemble d'individualités absolument libres et indépendantes, liées entre elles seulement autant que leur intérêt l'exige, et cependant, au besoin, toutes solidaires les unes des autres. Quelques chefs se transmettent de père en fils un pouvoir nominal qui, en réalité, n'est qu'illusoire. Les Papous sont généralement monogames, mais avec un correctif; ils ont souvent plusieurs femmes légitimes, successivement. La femme flétrie, et elle l'est de bonne heure, est mise de côté, et remplacée par une autre qui aura le même sort et cèdera sa place à une troisième, qui ne sera pas la dernière si le mari est assez riche pour le renouvellement; car la femme est toujours l'objet d'une transaction commerciale, l'époux ayant à payer à chaque nouveau beau-père une somme longuement débattue.

Le n° 17 est également un Papou de la Nouvelle-Guinée, et c'est un élégant de sa tribu. Chevelure très longue et très dense, dressée, teinte en roux avec de la chaux et poudrée en blanc avec du corail pulvérisé. Au devant se dresse un haut diadème fait en plumes de casoar, et orné d'un bandeau en oblique composé de petites coquilles. Le peigne de guerre, qui se dresse au-dessus des cheveux, est additionné du plumage d'un oiseau de paradis, une des merveilles zoologiques de cette contrée, qui en possède tant d'autres. Visage peint en rouge. Petit bâton de nacre passé dans la cloison du nez; un même bâtonnet dans le lobe de l'oreille. Tatouage bleu sur la poitrine. Pour tout vêtement, une ceinture garnie de crins végétaux disposés en une frange légère. La parure se complète par un collier de dents de cachalot, un second et grand collier en double évolution, composé de petites coquilles, et, au poignet droit, un bracelet mobile, d'aspect triangulaire, fait avec la partie inférieure d'une mâchoire humaine, dont les deux côtés sont reliés par une traverse. Pour armement, une massue à long manche en bois dur, à l'extrémité duquel est engagé un globe de serpentine servant de casse-tête. A la ceinture est suspendu une espèce de marteau d'armes, composé d'une pierre encastrée dans le bois et solidement ligaturée (voir le profil de cette arme coudée dans les détails n° 20.) La lance, dont la hampe est d'un bois ferme, porte un dard en os habilement barbelé. Enfin, la flèche légère, qui se trouve isolée à côté de cet homme, est d'un double usage; elle est armée au talon d'un petit bouton faisant l'office d'un délicat marteau en bois, avec lequel on tue les oiseaux précieux pour ne pas en détériorer la peau.

Dans les îles qui entourent la Nouvelle-Guinée et sur quelques points de ce continent, habitent des naturels qui ont acquis un certain degré de civilisation. Le n° 15 présente un des Papous de ce genre. Il est habillé d'un sac ouvert en haut pour le passage des bras et de la

tête, qui paraît être et avoir été le vêtement des peuples primitifs. Ce vêtement de laine frangé porte une curieuse broderie faite avec des graines. Le large chapeau hémisphérique fait en feuilles de vaquois est brodé avec des coquilles. Le sabre droit et singulier est supporté par un riche baudrier brodé avec des plumages d'oiseaux ; le fourreau du glaive est en bois tressé. Le haut bouclier en bois est orné avec des fragments d'ovules blancs incrustés. La lance forte est en bois et se termine par une pointe en fer à douille. Cet homme porte aux oreilles de longs pendants faits avec des petits coquillages, et aux poignets un bracelet à quatre rangs de même nature ; le bon goût des détails et de la tournure générale de cet ajustement est certainement remarquable. Si ce costume est une survivance des anciens temps, quel a donc été le passé des Papous ?

Ces populations noires n'ont aucune espèce d'histoire. Ce que l'on vient de voir à leur sujet, à propos des villages sur pilotis et des maisons haut perchées formant une habitation commune, se retrouve dans un grand nombre d'îles. Les antiquaires ont signalé le système des stations lacustres, dans lesquelles on découvre les traces d'une vie sociale organisée, d'une industrie réglée, comme étant probablement le premier fonctionnement d'une sorte de civilisation ; mais on ne peut tirer les mêmes conclusions des paludéens de l'Océanie. Lorsque l'on trouve en quelqu'une des îles du Grand Océan quelques ruines importantes, c'est que les Espagnols ont passé par là ; après leur disparition, la sauvagerie, semblable à ces « *fleurs du mal* » dont Baudelaire a chanté la fatale vitalité, a de nouveau envahi le sol, et les indigènes paraissent n'avoir gardé de ces temps passagers qu'une méfiance et une barbarie encore plus incurables. Quant à leurs vêtements, si la plupart en sont presque entièrement dépourvus, ce fait s'explique par plusieurs causes. La Nouvelle-Guinée ne possède par elle-même que très peu de mammifères, et manque d'animaux pour fournir des lainages. En fait de pelages, la Nouvelle-Calédonie n'a que ceux de la roussette ; la Nouvelle-Hollande ne fournit guère que la peau de quelques kangourous ; cela est général dans les divers archipels, la paresse n'est donc point la raison principale de l'abstention de l'emploi des vêtements de laine. D'un autre côté, les naturels, qui n'usent pas même des mocassins du peau-rouge, se servent de leurs pieds pour grimper aux arbres avec une agilité d'autant plus facile que leurs pieds sont nus. Et enfin, le vêtement tissé, étoffé, serait souvent une cause d'embarras pour l'homme qui a besoin de toute la liberté de ses mouvements dans la défensive contre les surprises auxquelles il se sent toujours exposé. Les Papous du hâvre de Dorey se procurent facilement par la voie des échanges le *kaïn,* la cotonnade indigo dont la vaste pièce vaut cinq francs trente centimes environ ; c'est une marchandise très estimée par eux, mais ils ne l'utilisent que pour en faire des sarongs, leurs femmes que pour attacher cette étoffe autour des reins en guise de jupon. Pour l'Australien, que nous allons voir, l'emploi du costume inaccoutumé a des résultats mortels.

Maintenant, ces noirs ne faisant guère usage de véritables vêtements, doivent-ils être exclus

d'une étude sur le costume? Nous ne le pensons pas plus que nos devanciers, depuis les dessinateurs qui ont fourni des types fabuleux à la chronique de Nuremberg, au lendemain de la découverte du Nouveau-Monde, jusqu'à Cesare Vecellio, Ferrario, etc. Dans l'examen du costume et de l'accoutrement, l'intérêt nous paraît concerner aussi l'homme qui le porte, et l'on doit savoir, en regardant les individus, quelles sont les raisons pour lesquelles certains, et en grand nombre, n'ont point de vêtements. La matière nous paraîtrait singulièrement perdre de son attrait, si un recueil de costumes, plus ou moins délaissés, ne devait être qu'une espèce de catalogue « *d'anciennetés* » conçu dans le goût des catalogues de « *nouveautés* » que les maisons de confection font distribuer à chaque saison.

N°s 8 et 10. — Australiens.

L'Australie ou la Nouvelle-Hollande, à laquelle les colonies anglaises donnent tant de retentissement par leur jeune et brillante prospérité, est la plus grande terre de l'Océanie. Ses côtes sont, pour la plupart, d'un aspect stérile, et dans l'intérieur de cette île le sol est très inégalement productif, et le climat même, généralement doux, fort varié. C'est la terre des anomalies; à base volcanique, mais les volcans y sommeillent; les pétrifications se trouvent à fleur du sol, les arbres pétrifiés sont restés debout, comme ils ont cru. On y rencontre vivantes des espèces animales qui semblent appartenir à la paléontologie, comme l'ornithorhynque, la *taupe d'eau,* mais ayant des yeux brillants, et tenant tout à la fois du quadrupède, du reptile, de l'oiseau et du poisson. Les cygnes y sont noirs. On a connu là l'étrange kangourou, et les matelots de Cook, en voyant le renard-volant, une énorme chauve-souris d'un horrible aspect, l'ont pris pour le diable même. Mais de tous les étonnements que cette terre a causés, la plus pénible impression a été celle de la vue de l'homme, vivant sur un sol qui n'est bon que par intervalles, et qui, dans sa généralité est la plupart du temps ingrat.

La terre étant sèche et stérile, et ne produisant ni grains, ni racines alimentaires, l'indigène ne la cultive pas. Pour chercher sa subsistance il mène la vie nomade, et plus que nomade, car il lui faut errer sans cesse à la recherche du gibier, et dans les conditions les plus misérables. Toutes les facultés de l'homme sont absorbées par la poursuite de la nourriture. Il n'a point de tentes, n'ayant pas de bêtes de somme pour la transporter; il n'a que de la vaisselle de bois, les poteries lourdes et fragiles ne convenant point au transport incessant, et, dans la marche, la femme qui porte tout, jusqu'aux armes du mari, étant déjà suffisamment chargée par les quelques objets mobiliers indispensables et les enfants, qu'elle a sur le dos, sans compter que, chemin faisant, c'est elle qui, armée pour creuser la terre, y recherche des racines, des vers de terre, des lézards, et jusqu'à des serpents que l'on mange en temps de famine, comme le serpent-diamant. Il y a en beaucoup d'autres, mais ils sont venimeux. C'est encore elle qui, lorsqu'on s'arrête, élève l'abri fait de branchages et de feuillages, ouvert

d'un seul côté, et tourné des autres contre le vent et la pluie. Quelques minutes suffisent à élever cette cabane, la *dura,* de deux mètres de diamètre environ ; c'est tout ce qu'il y a de plus rudimentaire ; mais à quoi bon davantage, puisqu'il faut l'abandonner sans cesse ? C'est encore la femme qui y allume le feu, que l'on transporte, quoique, au besoin, chacun puisse le produire. Lorsqu'il s'agit de passer une rivière, on fabrique un canot avec une écorce d'arbre, et on l'abandonne, toujours pour la même raison. Enfin, la pénurie est telle, les ressources si insuffisantes, que l'on ne sacrifie pas seulement les enfants mal venus, mais que l'on restreint même la famille, lorsque les enfants deviennent trop nombreux ; ce sont les derniers-nés que l'on retranche. Le père tient d'ailleurs aux survivants ; à chaque décès de l'un de ces élus, il punit la mère en lui coupant la phalange d'un doigt ; il est de ces pauvres créatures qui n'ont plus ainsi qu'une sorte de moignon. La condition de ces femmes est tout ce qu'il y a de plus cruel, ce sont des bêtes de somme. Le mari châtie la sienne à coups de lance, la meurtrit de cicatrices. A douze ans, la fille n'a rien de désagréable ; à vingt-cinq ans elle est décrépite, hideuse. Plus un homme a de femmes, plus il est riche, parce qu'il a plus de serviteurs. Ces gens chiquent les feuilles du *picturi,* et cette plante leur procure une certaine excitation pendant leurs longues marches ; elle les aide à se soutenir en cas de disette. Enfin, un grand nombre de ces tribus sont cannibales.

L'Australien est un décadent, tout l'indique ; son langage est assez compliqué et comporte un assez grand nombre de mots pour que l'on en infère qu'il est descendu d'un état relativement très civilisé. Il a des coutumes qu'il observe avec le plus grand respect, mais sans les comprendre ni pouvoir en déterminer l'origine. Il répète de vieilles chansons comme le ferait un perroquet ; le sens des mots est perdu. Il a eu une sorte d'écriture figurative, des raies dirigées ou entrecroisées d'une façon conventionnelle, et que l'on retrouve gravées sur des bâtons parlants, qu'il ne sait plus lire. Enfin cet homme, chassé d'ailleurs, jeté sur une terre où il a peut-être détruit le Tasmanien, et qui s'y trouve réduit aux duretés de l'existence que l'on vient d'entrevoir, est retombé, en descendant le cours des âges, aux époques les plus primitives, tout au moins aux temps de la pierre polie ; car, s'il connaît le procédé, et s'il polit la pierre de la hache qu'il veut faire couper, il n'en polit que le tranchant.

Plus de notion d'art, des légendes enfantines ou absurdes, tel est son état. Incapable de travailler, n'en acceptant pas la nécessité (quand on lui donne un jardin, il le laisse en friche), se considérant même comme supérieur au blanc qu'il voit travailler, ce singulier indigène, d'une fierté imperturbable, s'estime profondément, et quoique, par une curieuse contradiction, il s'imagine qu'une fois mort il revivra dans la peau d'un blanc.

Bien des races ont laissé leur empreinte sur ce continent, grand comme les quatre cinquièmes de l'Europe. Les tribus sont nombreuses, et il y a autant d'idiomes que de peuplades. Cependant, selon Rienzi, il y a entre elles identité d'origine et de mœurs. La population sauvage, qui se tient à dix ou douze milles de la côte, est celle chez laquelle la dégradation physique et morale est le plus sensible.

A dix-huit ans l'Australien est un homme fait, un *wilyalkinyis;* mais il en coûte pour obtenir ce titre glorieux, et jouir des privilèges y attachés. Il y a des épreuves à subir, et en certaines tribus on est d'abord *warrara,* puis *pardnapa,* et enfin après avoir subi le *manka,* ou le tatouage incisé par des couteaux de quartz on est un homme fait.

Ce n'est guère que vers la trentaine qu'un Australien se marie ; et tant qu'il est célibataire, son rôle est surtout celui du guerrier de la tribu.

Les Australiens sont généralement des nègres d'un noir plus ou moins intense, plus ou moins fuligineux, parfois brun-chocolat ; les uns sont pourvus de chevelures et de barbes longues, ondoyantes et frisées naturellement, les autres de cheveux crépus. Leur front est étroit et proéminent, et plus souvent encore bas et fuyant ; leurs lèvres sont épaisses ; les narines démesurément larges ; les yeux petits et de forme allongée. Ils portent un os ou un roseau passé dans la cloison du nez, ou planté dans les narines. Ils ornent leur front d'un morceau de peau de casoar (n° 10) ou de kangourou (n° 8), et appliquent sur leur chevelure, au moyen d'une gomme, des plumes, des os de poisson, des queues de chien, des dents de kangourou, etc. Ils se barbouillent le corps de rouge et de blanc. Leurs colliers sont faits de coquillages blancs ou de morceaux de tubes en roseau. Ils vivent généralement nus ; parfois ils se couvrent les épaules d'un morceau de peau de kangourou. Ils se frottent la peau d'une huile infecte pour éloigner les moustiques ; on arrache aux jeunes gens une des dents incisives ; enfin les tatouages forment un système d'ornementation, et ces marques, regardées comme honorables, sont d'un dessin différent pour chaque tribu.

L'Australien ne connaît pas l'arc et la flèche, mais il se sert avec beaucoup d'adresse des armes qu'il se fait. Ce sont d'abord de longues lances en bois dur, unies et barbelées, des javelots ou des sagaies ayant à leur partie postérieure une petite cavité, dans laquelle est engagé le crochet d'un engin destiné à les lancer, appelé *vummera.* Pour cela, on tient le vummera par le manche avec la paume de la main et les trois derniers doigts, tandis que le pouce et l'index maintiennent le trait. L'extrémité postérieure du vummera (voir cet engin tenu par la main droite du n° 10) est souvent munie d'une coquille coupante d'huître perlière, qui sert de couteau et aussi de bêche pour déterrer la racine de fougère et d'igname, végétaux dont on se nourrit. On cite, comme une intéressante curiosité, le *boumerang* (n° 14), sorte d'arc de cercle en bois plat, légèrement courbé en hélice et qui possède la singulière propriété de revenir aux pieds de celui qui l'a lancé, lorsqu'il n'a pas touché le but ; on l'emploie à la chasse, mais ce n'est pas une arme de guerre.

Le casse-tête est en forme de poire allongée. On pare les coups de cette arme avec un bouclier en bois taillé en losange (n° 13) ; un autre bouclier plat, en écorce d'arbre durcie au feu, sert de défense contre les sagaies (le n° 10 le porte au côté). Ces armes défensives ont pour système d'ornementation des lignes brisées, droites et parallèles. Les Australiens ont encore pour massues des pierres en forme de haches taillées, polies sur les bords, enchâssées avec une gomme, tirée du *Xanthera australis*, et qui, employée au sortir de l'écorce, durcit immé-

diatement ; elle est très résistante et on l'insère dans un manche formé de deux lattes flexibles et reliées entre elles par des ligatures. Ils se servent aussi d'une hache en pierre coupante pour monter sur les grands arbres ; pour cela ils se tiennent de la main gauche à l'arbre, tandis qu'ils font de la main droite une entaille qui reçoit le gros doigt du pied. C'est ainsi qu'ils s'emparent des chats sauvages et des opossums qui habitent les trous de ces arbres. On ne trouve chez eux aucune trace de métal.

Ils portent un petit sac en filet dont les mailles sont faites d'une façon particulière, c'est-à-dire sans nœuds ; c'est la maille des filets que l'on a trouvés dans les stations lacustres. Ils y mettent de la colophane, un morceau de rouge et de blanc pour se peindre, du bois sec pour faire du feu, allumé par le frottement.

Telles sont les ressources de ces errants, à la vie si dure, et qui cependant ne paraît point aux naturels sans quelques charmes, car le jeune Australien dont on soigne l'enfance dans les stations européennes, dès qu'il atteint l'âge de puberté sent fatalement renaître en lui tous les instincts sauvages; de simple et naïf qu'il était d'abord, il devient fourbe, ment et vole sans avoir la moindre conscience de ces vilenies, et, s'il le peut (on l'a vu souvent) il prend sa volée pour retourner vers les siens. Le plus dangereux cadeau que l'on fasse à ces gens, c'est de les habiller à l'européenne. Avec leur habitude de vivre dans un état de malpropreté déplorable, toute notion d'hygiène leur étant inconnue, les souliers et les bas qu'on leur donne ne sont quittés par eux que lorsqu'ils tombent de vétusté, et l'homme qui bravait la pluie sans danger, parce qu'elle glissait sur sa peau toujours graissée, lorsqu'il la brave aujourd'hui sous le couvert d'une chemise et d'un paletot, reste mouillé tout le jour, et il gagne ainsi des rhumes et des bronchites qui aboutissent à la phtisie. C'est à déconcerter toutes les sollicitudes ; on n'a pu élargir le crâne de ces malheureux.

Nos 2, 4 et 16. — Naturels des îles Marquises.

Chefs Nouka-Hiviens en tenue de guerre.

Ces Marquesians sont d'une forme magnifique et d'une vigueur remarquable ; on s'en rend compte en voyant la taille des casse-têtes qu'ils ont entre les mains ; ils sont presque blancs, et se tatouent de la tête aux pieds, en exécutant sur leur peau les dessins les plus compliqués. (Voir au sujet de ces tatouages par incision et de l'emploi du *moko*, la notice où nous parlons de l'opération qu'ils nécessitent.) Le n° 4 porte une grande coiffure de plumes de coq disposées en éventail, un diadème de bois semé de petites graines rouges, et aux joues deux appendices peints en blanc. Au-dessus du diadème s'élève un faisceau de plumes de phaéton, plumes dont deux seulement se trouvent sur la queue de cet oiseau ; c'est ensuite un hausse-col, des anneaux de pieds et de jambes en plumes de coq, une grande coquille nacrée, et une moitié de crâne d'ennemi comme vase à boire. L'éventail en jonc finement tressé et muni d'un manche

ciselé est l'insigne du chef. Les épaules sont couvertes d'un grand manteau de tapa, teint en rouge avec le jus d'une figue du pays. Le pagne est fait d'une longue pièce de tapa, nommée *maro,* d'un usage général dans la Polynésie ; il s'engage d'abord autour du corps, descend par derrière, et remontant ensuite entre les cuisses jusqu'à la ceinture, retombe flottant jusqu'à mi-hauteur des cuisses.

Le n° 16 porte sur la tête une couronne habilement travaillée, faite de fleurons de coquille blanche, alternant avec d'autres en écaille, sur lesquels sont figurés des fétiches. Le cou est orné d'un hausse-col et d'un collier de vertèbres de requin ; les bras et les jambes sont pourvus de bracelets formés d'épaisses touffes de cheveux conquis. La trompe de guerre est faite d'un coquillage sonore, ayant pour embouchure une petite calebasse.

Le n° 2 est coiffé dans le même genre que le n° 4 : diadème de graines rouges, plumes de coq et aigrette de plumes de phaéton. Les appendices latéraux sont en pierre ou en coquille. Le manteau est en tapa ; la ceinture et les bracelets des bras et des jambes sont faits avec des chevelures conquises, enfin le tablier est en peau.

Les casse-têtes, les longues lances et les javelots sont en bois dur.

Tous ces documents, sauf le n° 2 provenant du Musée du Louvre, font partie de la Galerie ethnographique *du Musée d'Artillerie de Paris. Reproduites sur des photographies, avec des colorations qui ont été relevées sur place, sous les yeux de M. le colonel Leclercq, directeur du Musée et organisateur de cette belle collection, ces figures conservent ici toute leur valeur typique. Le catalogue de cette remarquable suite, qui a été surveillé par M. le docteur Hamy entre autres, nous a puissamment aidé dans nos descriptions.*

Pour le surplus nous avons recouru à : Dumont d'Urville, Voyage de l'Astrolabe. — *Rienzy,* Océanie, Univers pittoresque. — La Revue d'ethnographie, les Kanaques de la Nouvelle-Calédonie, *par M. le baron de Vaux, et du même auteur*, les îles Loyalty, les Nouvelles-Hébrides et les Viti. — Arossi ou San-Christoval et ses habitants, *par M. l'abbé Verguet.* — *L'Analyse de* les Australiens du Nord, *dans la bibliographie de ce recueil.* — *Dans* le Tour du Monde, le Voyage à la Nouvelle-Calédonie, *par M. Jules Garnier,* 1867. — Souvenirs du Pacifique, les îles Marquises, *par M. le lieutenant Pailliès,* 1875. — Voyage en Nouvelle-Guinée, *par M. Achille Raffray,* 1879. — Six mois en Australie, *par M. Désiré Charnay,* 1880, *et à la* Revue de Géographie, *de M. Drapeyron,* L'Archipel des Salomon, *par M. de Fontpertuis,* 1881.



OCÉANIE

LA PARURE A L'ÉTAT DE NATURE. — POLYNÉSIE. — MÉLANÉSIE, ETC.

Nos 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 17, 18, 19 et 20.

Types de la Papouasie. Iles de Rawak et de Guébé. (Mélanésie.) — Comprise dans la Mélanésie (îles des noirs), la Papouasie ou Nouvelle-Guinée est, à peu de chose près, sous l'équateur. Elle est située au nord de l'Australie, plus ou moins proche de la Malaisie, des Philippines, de la Chine.

Nos 2, 4, 10, 11, 12 et 16.

Types de Viti-Levou. Archipel des îles Viti. (Polynésie.) — Les îles Viti, que les premiers navigateurs appelaient *Fidji*, sont une partie de l'immense Polynésie. Elles sont en plein Océan, au-dessus de la Nouvelle-Zélande, à la hauteur du continent australasien ou australien.

Le besoin de la parure est un de ceux qui, chez l'homme, révèlent l'instinct de la sociabilité. On ne se pare pas pour soi, ni pour se faire voir par d'autre créature que son semblable. On se pare pour se distinguer, pour se faire admirer. Au plus haut bout de l'échelle sociale, parmi les civilisations les plus raffinées des races d'élite, comme au plus bas, que l'on fait confiner aux races simiesques, c'est le même sentiment, c'est le même instinct. Quand l'homme à l'état de nature, de barbarie, n'a d'autre ressource pour se parer que sa chevelure, eh bien! c'est à ses cheveux qu'il applique ses soins; « il se fait une tête, » selon l'expression familière du théâtre; sans le savoir, il est tout bonnement (c'est un coiffeur qui l'a dit) sur la noble route des arts. « La coiffure est un art, » discourait publiquement le sieur Lefèvre, au siècle dernier, dans un langage *ex-professo*, que M. Charles Blanc caractérise en certifiant que Diderot lui-même n'aurait pas mieux dit. (*L'Art dans la parure et dans le vêtement.*) « Modifier « par des formes agréables de longs filaments dont la nature semble avoir voulu faire un voile « plutôt qu'une parure..... combiner les accessoires..... le fond qu'ils doivent adoucir ou re- « lever; soutenir une figure délicate par des tresses légères, en accompagner une majestueuse « par des touffes ondoyantes; sauver la rudesse des traits ou des yeux par un contraste et « quelquefois par un accord réfléchi; opérer tous ces prodiges sans autre ressource qu'un « peigne et quelques poudres diversement colorées, c'est là sans doute ce qui caractérise un « art. » On ne saurait en demander autant à des primitifs. Celui qui coupe ses cheveux avec

des dents de requin et ne connaît guère que le charbon et la chaux pour les poudrer, ne peut, tout de suite, arriver au fin des fins pour « bâtir de ses cheveux le galant édifice; » mais instinctivement il obéit au même besoin que le civilisé.

L'homme, qui semble même en trop de cas donner à la coquetterie le pas sur la propreté, s'occupe de la parure dans toutes les conditions qui lui sont faites, sans exclure les plus misérables. Bien proche des Vitiens et des Papouas, habitent les Australiens, dont la vie abjecte offre le plus triste des spectacles donnés par l'espèce humaine. Et cependant ces déshérités dont le corps est entièrement nu, n'ayant pour se préserver des intempéries, du froid, que de petits manteaux de peaux d'animaux, leur couvrant à peine le dos et les épaules; sans demeure, vivant même sans abri; partageant cette affreuse existence avec une femme qui, dès son premier enfant, devient la plus hideuse des créatures; eh bien! ces noirs, d'un brun de suie clair, à la figure large, aplatie, d'une physionomie animale, aux yeux caves, aux joues creuses, à la barbe rude, touffue, hérissée, aux membres amaigris, mal proportionnés, ces hommes dont le pauvre corps est horriblement empuanti par les huiles dont la nécessité les oblige à s'oindre, songent à la parure. Ils ornent de plumes, de touffes de poils, leurs cheveux, tantôt longs et lisses, tantôt crépus; ils se tatouent en relief; avec des os de poisson et d'oiseau; des dents de mammifères fixées à l'aide d'une espèce de colle, ils font des objets de toilette; enfin, ils se bariolent le visage et le corps de blanc, de noir, de rouge, obtenus de la chaux, des coquilles, de l'ocre, du charbon.

La famille des *Papous, Papouas* ou *Nègres-Malais,* est comprise dans la division de type brun, de variétés brunes ou bistrées, l'une des cinq races de l'espèce humaine données par les naturalistes, comprenant les Hindous, la famille gitane ou tzigane, l'égyptienne, l'abyssinienne, la cafre. Le rameau océanien de la race brune de Lesson correspond aux Mélanésiens ou Négro-Océaniens des ethnographes. Il renferme de nombreuses peuplades, n'ayant pas entre elles de très grands rapports. L'isolement sur les grandes îles de l'océan Pacifique les a maintenus dans une profonde barbarie. On rencontre des Papous sur les rivages des grandes îles de la Malaisie, à l'orient de celles de la Sonde, principalement dans la partie septentrionale de la Nouvelle-Guinée, aussi appelée Papouasie, ou terre des Papous, Waigion, Salwaty, Soulou-Gildo, etc. Leur peau est d'un bistre clair; leurs cheveux très noirs, ni lisses ni crépus, mais laineux, assez fins et frisant beaucoup; la façon dont ils disposent cette chevelure, frisée naturellement ou artificiellement, lui donne un volume énorme. La famille des *Alfourous, Harfours* ou *Arfackis,* comprend les premiers et les plus anciens habitants de toutes les îles de la Malaisie. Ceux d'entre eux que Dumont d'Urville appelle les *Mélanésiens* se trouvent dans l'intérieur des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; ils peuplent les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Bougainville, de la Louisiade, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de Saint-Esprit, de la Nouvelle-Calédonie, de Vanikoro, de Viti, etc., etc.

OCEANIA

OCEANIE

OCEAN

1 2 3 4 5

6 7 8 9 10

11 12 13 14 15 16 17

18 19 20

Brandin lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.



Parmi es traits caractéristiques signalés comme étant ceux de cette famille humaine, il en est de si contradictoires qu'il est difficile de les concilier. La coloration de la peau des uns est brun-bistré, celle des autres est donnée comme étant plus noire encore que celle des Éthiopiens; la chevelure des premiers est fine, noire, épaisse, très flexueuse, elle tombe en mèches très bouchonnées; les cheveux des seconds sont courts, laineux, et ainsi de suite. Là, le visage est ovalaire, la face verticale, nullement proclive, le front est élevé, les pommettes sont médiocres, le nez est petit, déprimé, le menton petit, bien fait, la barbe rare; la taille, médiocre en général, est bien prise, parfois élevée, les membres sont robustes; ici, l'angle facial se rapproche de celui du nègre africain, l'arcade sourcilière et les pommettes sont très saillantes, l'œil, petit, est fendu en long, le nez très épaté, la bouche grande, non saillante, à lèvres épaisses fortement colorées d'incarnat, le menton est presque carré; les cuisses, les jambes, maigres, longues, sont disproportionnées avec le corps.

En général, à peu de chose près, ces peuplades vont nues; une étroite ceinture passant entre les jambes, un pagne en forme de petit tablier, appelé *maro* par les Polynésiens, suffisent pour la pudeur. Les femmes, que l'on fait toujours rentrer dans l'intérieur des terres à l'approche des étrangers, sont moins connues que les hommes; elles vont aussi presque nues. On les dit laides, à peu près sans exception; sur nombre de points, absolument dégoûtantes; elles sont asservies, mangent à part; mais à propos d'elles, comme sous tant d'autres rapports, il y a bien des affirmations contraires. Les éléments de la parure sont peu étendus et offrent peu de variétés. Ce sont des colliers, des bracelets, des pendants en coquilles, des ornements en forme de bâtonnet cylindrique passés dans le lobe des oreilles, plus ou moins largement ouvert, dans le cartilage du nez quand il est percé; ces ouvertures ne sont pas pratiquées par tous, et celui de la cloison nasale est le moins général. On s'enjolive encore la figure et la poitrine de lignes peintes en rouge, en noir, en blanc, rarement en jaune. Les colliers de dents humaines sont fréquents : c'est un trophée; les autres sont composés de dents de baleine divisées, de coquillages. Les bracelets sont d'écaille, d'argent quand on le peut, ce qui est rare, parce qu'il faut se procurer les piastres dont on les fait, dans des contrées où la monnaie ordinaire est le papier-mûrier converti en étoffes; l'unité de cette monnaie est une brasse de cette fabrication; on apprécie tout par la quantité des brasses. Dans l'archipel de Viti, les diamants du pays ce sont les dents de baleine, que l'on tient des caboteurs de passage faisant la pêche. L'anneau du bras, de la jambe, est toujours d'une pièce. Quand il est adapté avant l'entier développement de la croissance, il ne peut plus bouger de place, et devient, en quelque sorte, partie intégrante de l'individu.

Les soins donnés à la chevelure, le parti que l'on en tire, en font assurément le principal objet de la parure. Si, parmi ces Océaniens, il en est qui tiennent leurs cheveux crépus presque ras, la plupart les portent longs, en règlent l'extrême croissance, et en varient la disposition selon leur nature. En général, la tête est nue; on attribue la façon de turban donnée par ceux qui recouvrent leur chevelure, à quelque influence islamique, parvenue là par un im-

mense et dernier circuit. Certains, comme notre n° 18, conservent leur chevelure dans tout son développement naturel, sans régler ses mèches flottantes, se contentant de les relever en les enroulant à l'arrière, où ils se trouvent retenus par un peigne de bambou, étroit, à dents peu nombreuses, trois, cinq, sept au plus, ayant un manche long, restant en dehors de la masse, en figure d'épingle. Ceux qui, comme les nos 6 et 8, se servent aussi de ce peigne dans une chevelure qu'ils font ballonner, ne sont certes pas, malgré le volume, les plus mal coiffés. Pour obtenir ce résultat, il doit falloir beaucoup de soins capillaires et des pratiques éclairées pour l'hygiène de ces cheveux qui paraissent croître en liberté ; ils ne sont assurément pas chargés de pommades comme ceux des nos 10, 11, 12 et 16, affectant plus ou moins la forme d'un casque, d'un bonnet, dont la matière serait une éponge. Quant aux nos 13 et 14, dans les deux exemples, les cheveux sont de nature analogue, l'arrangement est de même principe : la division au moyen d'un ruban, isolant le sommet surhaussé par un bourrelet caché, la masse des cheveux tombant de ce sommet en mèches ondulées; les résultats de cette coiffure originale sont bien différents, selon l'homme qui la porte, comme on peut le voir ici. Parmi les types représentés, les nos 12 et 15 rappellent l'Arabe : on le constate, sans s'étonner autrement; il s'est produit tant de combinaisons de races dans ce monde d'îles, que l'ethnographie, pour parvenir le plus sûrement à s'y reconnaître, a dû se réfugier surtout dans la linguistique. Le teint des nos 5 et 15 se rapproche de celui des races jaunes. La coiffure de femme, n° 5, est de facture grecque; il est douteux que ce soit un type qu'il soit permis de généraliser.

La chevelure en buisson est surtout en faveur parmi les véritables Papous noirs. Chez les Harfours, au contraire, on laisse, en général, les cheveux croître en liberté, flotter à l'aventure, en les massant à l'arrière comme on l'a vu. Cette liberté est l'habitude la plus répandue dans les îles de l'océan Pacifique.

Ce qui est encore propre aux uns et aux autres, toujours en général, c'est la manière dont les tatouages sont opérés. C'est par la cicatrice procurant le relief qu'on les fait chez les Harfours. Chez les Papous, ils sont dessinés par une ligne ponctuée et enduits. Les cheveux sont souvent teints de noir ou de rouge; le noir, dont on se sert pour peindre aussi le corps, provient d'une noix nommée *alaouzi* aux îles Viti, *touï-touï* aux îles Tonga. La chevelure, plus ou moins abondamment pommadée, est souvent poudrée à blanc, rouge, gris, noir. Le grand genre est de réunir sur une même tête deux colorations luisantes : noire à la partie antérieure, rouge assez foncé, en un espace moindre, à l'arrière (la division est marquée au n° 12). Cette coiffure bicolore est surtout portée par les chefs. Les étoffes qui servent pour le *maro,* ou pour couvrir la chevelure, sont de ce papier-mûrier dont il a été parlé, provenant de l'écorce de l'*aouté* (*Broussonetia papyrifera*). Elles sont blanches, il en est de très fines, lustrées. Le limage des dents est assez commun, et rappelle la pénible opération à laquelle Mme Ida Pfeiffer assista chez les Alfores de Céram.

(*Documents tirés des* Voyages de Freycinet et de Dumont d'Urville.)

BK

PLANCHE DOUBLE.



BV

OCÉANIE

MALAISIE, MICRONÉSIE, MÉLANÉSIE, POLYNÉSIE

COSTUMES ET PARURES. — ARMES ET USTENSILES. — USAGES.

LA BEAUTÉ PHYSIQUE CHEZ LE MALAIS. LES TATOUAGES DES NATURELS.

Nous réunissons ici en une seule notice les renseignements concernant les 91 exemples que contiennent ces quatre planches. Nous croyons par ce moyen éviter des répétitions toujours fastidieuses. Pour que, dès l'abord, on puisse cependant suivre ce travail avec un certain ordre, nous en donnons le classement général basé sur la numération des détails.

Malaisie. — Planche BK. — N°s 1, 2, 5, 7, 9, 15, 16, 18, 19, 23, 24, 27, 30, 38, 39.
Planche ayant pour signe le Singe. Toutes les figures.
Planche BV. — N°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 21, 23, 26, 33, 34.

Micronésie. — Planche BK. — N°s 6, 8, 14, 32, 40.
Planche BV. N°s 16, 17, 18, 19, 30, 32.

Mélanésie. — Planche BK. — N°s 3, 17, 20, 28, 31, 33, 36.
Planche BV. — N°s 24, 27, 30, 38, 40.

Polynésie. — Planche BK. — N°s 4, 10, 11, 12, 13, 21, 22, 25, 26, 29, 34, 35, 37.
Planche BV. — N°s 20, 22, 25, 28, 29, 31, 37.

Pour l'étude de ces documents, il est utile de les rapprocher de ce qui se trouve contenu dans la planche, *Archipel asiatique*, ayant pour signe le Cor de chasse, et offrant une réunion d'armes anciennes, et aussi de ce qui est dit, notice de la planche *Océanie*, ayant pour signe le Polichinelle, au sujet de *La parure à l'état de nature*.

L'Océanie se compose d'un monde maritime qui, à lui seul, est plus étendu que le reste du globe. On le dit une poussière d'îles, et, en effet, un archipel comme celui des Carolines, par exemple, en compte pour sa part plus de cinq cents. Cette poussière est fort inégale, puisque en laissant de côté la Nouvelle-Hollande ou Australie, tenue pour un continent, ces terres insulaires varient, de l'importance de Bornéo, la plus grande île connue, peuplée par 4,000,000 d'hommes environ, à la réduction d'îlots occupés par une seule famille, comme celui de la baie de Wy-Moma, dans le groupe des Haouai, où le capitaine Corney ne rencontrait en 1818 qu'un homme, sa femme, leurs trois enfants et deux domestiques.

L'homme ne paraît point du même âge sur les points si distants les uns des autres de l'Océanie. La Malaisie, du moins dans ses grandes îles : Java, Sumatra, Bornéo, etc., est une terre de formation primitive. A peu d'exceptions près, les innombrables îles de la Polynésie sont le produit d'éruptions volcaniques; les basses îles du tropique, dans le Grand Océan, ont, la plupart du temps, leur récif fondamental formé par les polypiers, les lithophytes, etc.

Rienzi a trouvé dans l'Océanie quatre races d'hommes bien distinctes : la *malaise*, la *polynésienne* ou *daya*, l'*endamène* et la *papoua*, lesquelles ont donné naissance, par leurs croisements, à un certain nombre de variétés.

Les Océaniens représentés ici, comportent les peuplades rattachées par les naturalistes : 1° au type jaune asiatique, Océaniens propres et Malais, auxquels s'ajoute la famille *carolinoise* ou *tagale*, nommée *micronésienne* par Dumont d'Urville ; 2° au rameau océanien de la race brune ou bistrée, *Alfourous, Harfours* ou *Arfackis,* comme ils s'appellent dans la Papouasie ou Nouvelle-Guinée ; les *Mélanésiens* du même explorateur ; 3° à la race *malayo-polynésienne* de Pritchard, issue, selon Lesson, du mélange des races jaune et brune, c'est-à-dire de l'indo-chinoise et de l'indoue, dont le Nouka-Hivien est tenu pour le type le plus pur, et dont la famille comporte le Taïtien, le Hawaïen, le Nouveau-Zélandais, et les Tongaïens placés sur la limite habitée par les peuplades noires de la mer du Sud, qui sont les plus occidentaux des Océaniens, et dont nous nous occuperons à part.

Selon les données les plus récentes, les îles de l'archipel asiatique, les plus favorisées du monde, sont habitées par des races qui, dans leur diversité, ne seraient aborigènes ni les unes ni les autres ; elles y seraient arrivées, selon M. de Quatrefages, par voie de *migration volontaire* ou de *dissémination involontaire.*

Les plus anciens seraient le *Papua* ou *Papoue,* brun foncé, ou noir à cheveux laineux.

Les seconds, jaunes et basanés, plus nombreux, dominant les premiers, et dans lesquels on devrait comprendre les Dayas et les Malais, descendraient principalement des Birmans, ou proviendraient des royaumes de Siam et de Cambodge. Ils seraient un mélange de la race jaune et de la noire, auquel serait venu se joindre le contingent des masses d'Indous, réfugiés, à plusieurs reprises, dans l'archipel à la suite des luttes religieuses.

L'autochthone Océanien ne serait, par le fait, qu'un mythe, et la probabilité du peuplement de la Polynésie par des navigateurs partis de l'archipel indien est admise par Malte-Brun,

Homme, Lesson, Rienzi, Beechey, Wilkes, etc. Les chants sacrés de la Polynésie, qui constituent d'excellents documents historiques, donnent même sur ce sujet des dates certaines : arrivée des *Tongans* aux Marquises, 419 de notre ère ; celle des *Taïtiens* aux Sandwich, 701 ; à Rarotonga, 1207. Les Gambiers auraient été ainsi peuplées en 1270, et la Nouvelle-Zélande, occupée par les *Maoris* vers 1400 à 1420. La plupart de ces îles étaient désertes, et les rares îles habitées, l'étaient par des *Papous.*

Races métisses ou aborigènes, tous ces hommes sont anciens ; et c'est ce qu'il importe de signaler dans l'intérêt de notre sujet ; les choses de la parure et du costume prenant d'autant plus de signification lorsqu'elles paraissent se rattacher à des mœurs de haute tradition, de nature à faire pressentir qu'elles appartiennent à des groupes ayant plus ou moins vécu en corps de nation.

Les présomptions qui ont fait conclure par de Gobineau « que la faiblesse de la plupart des peuples de l'Océanie n'est point de la jeunesse, mais de la décrépitude », sont nombreuses. La civilisation éphémère des Malais, dont témoignent les monuments de Java, Sumatra et Bali, n'est point douteuse. Rienzi, en signalant que les Dayas de Bornéo « ont un commencement, ou plutôt un reste de civilisation », en indique une autre qui serait antérieure à celle même des Malais qui les ont vaincus. Or, cette famille des Dayas est regardée comme la souche des Polynésiens, des Bouguis et des Touradjahs. Enfin, ceux des insulaires de la Polynésie qui se donnent entre eux le nom de *Kanasks*, ont tous gardé le souvenir d'un peuple considérable, dont ils seraient des colonies formées à des époques extrêmement éloignées. Semés dans des archipels circonscrits, conservant depuis des siècles une analogie qui se retrouve dans leurs rapports physiques à peine altérés, dans leurs croyances et leurs langues, les Kanasks se seraient séparés de la famille malaise avant la connaissance des métaux. On leur suppose aussi un berceau continental différent. Le fait de l'anthropophagie, constatée sur tant de points de l'Océanie, ne contredit point ces données. Elle peut, selon Rienzi, « être une preuve du respect pour les lois et pour les institutions des ancêtres. » Tel serait le cas chez les Battas de Sumatra (2,000,000 d'individus environ) dont le code, de haute antiquité, édicte que l'adultère, le voleur en certaines circonstances, le prisonnier de guerre, seront mangés vivants.

La rudesse des mœurs s'explique souvent par les milieux. L'occupant de certaines îles de corail exiguës, aux sources étroitement mesurées, ne s'y maintenait que moyennant des sacrifices sur la génération, c'est-à-dire sur les enfants dont, suivant la localité, il n'était permis de conserver que deux ou trois par famille ; le surplus devait être détruit.

Bien des choses ont changé dans ce monde insulaire, où on aurait grand'peine aujourd'hui à retrouver les « *sauvages* » de Cook. Tout s'y mêle actuellement, depuis l'*orang-malayou*, l'homme malais, le métis le plus largement répandu ; le Chinois, si nombreux et prenant tant de place que, si les lois de la Chine ne s'opposaient à l'expatriation des femmes, on verrait bientôt naître en Malaisie un second Céleste-Empire ; l'Arabe y coudoyant un Indou qui con-

serve sa forme, ainsi qu'on le voit du Parsi de Bornéo, semblable à celui de Bombay; l'Européen, dont les métis sont maintenant sur certains points en plus grand nombre que les naturels; et toutes ces races, signalées comme aborigènes, allant du blanc au jaune, du bistré au noir de tous les tons, depuis le noir fuligineux jusqu'au noir luisant et intense.

Par une fatalité, dont les effets ont été singulièrement rapides, il se trouve qu'il en est presque aujourd'hui d'un grand nombre des insulaires des mers australes, comme de l'Égyptien des hypogées. Ils sont encore debout, demain ils ne vivront plus que par leur portraiture.

En face de la terrible dépopulation de l'Océanie, les gaietés de l'histoire du costume, dont on a pu amuser nos pères, en leur montrant, par exemple, un roi des Sandwich de 1819, Riorio, vêtu en cérémonie du grand costume de capitaine de vaisseau anglais, donné jadis, par Cook, ou encore paré d'une veste bleue de hussard, galonnée en or, avec de grosses épaulettes de colonel, ces gaietés paraîtraient aujourd'hui singulièrement lugubres en regard de l'éloquence navrante des chiffres, selon l'expression de M. de Quatrefages.

A Taïti, la *Nouvelle Cythère*, comme on s'était plu à l'appeler, Cook et Forster avaient trouvé 240,000 âmes. Le recensement officiel, en 1857, en constatait 7,212. A Sandwich, à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises; aux îles Tonga, à Vavau, à Tongatabou, jusqu'aux Fidji, et jusqu'aux îlots les plus isolés, les plus extrêmes, les faits sont analogues.

C'est de la phtisie, qui ne figurait point sur les listes des maladies dressées par les anciens voyageurs, que maintenant, huit fois sur dix, meurt le Polynésien pour lequel cette affection est endémique et épidémique. Avant un demi-siècle, un siècle au plus, le Polynésien pur aura disparu.

Les préjugés sur la beauté physique varient si singulièrement sur la terre, que l'homme n'hésite pas à y remanier la créature pour faire répondre sa conformation à un idéal préconçu. Les fronts fuyants et bas ont été admirés comme une beauté par plusieurs nations hunniques ainsi que par les Aymaras péruviens; les parents ne négligeaient rien pour assurer une difformité si appréciée à l'enfant, dont le crâne, dès le bas âge, était aplati par un appareil compressif formé de bandelettes étroitement serrées. Les Chinooks de la Colombie maintiennent encore cet usage avec grand soin.

A Sumatra, comme chez les Malékasses, des dents naturellement belles et blanches ainsi que celles des Africains, grâce à l'habitude de vivre généralement de végétaux, sont limées jusqu'à la racine avec une pierre à aiguiser; chez les Lampoungs, on les vernit avec de la gomme, ou encore on les cache en les enchâssant dans une plaque d'or. Les lobes des oreilles des Carolins sont si largement percés, que ces oreilles pendent presque jusque sur leurs épaules.

L'aplatissement du nez est en vigueur dans toute la Malaisie. La mère, ou les femmes qui l'assistent, ne manquent point de comprimer le nez de l'enfant nouveau-né jusqu'à ce que le cartilage en soit brisé. Cet écrasement qui procure un nez gros, court, souvent épaté, contribue à rendre la mâchoire saillante, et à faire ressortir la dimension de la bouche, très grande,

même celle des femmes. La dilatation de l'air étant beaucoup plus large sous la zone torride que sous la zone tempérée, l'organe de la respiration a besoin d'y être plus développé.

Les conséquences de l'esthétique malaisienne ne s'arrêtent point là ; avec ce nez aplati et cette bouche en avant, il ne faut point montrer des dents blanches : ce serait le comble de la laideur. Vers l'âge de seize ans, on noircit les dents en les vernissant ; l'usage, commun aux hommes et aux femmes, de mâcher le *siri,* le *pinang* en malais, mélange de bétel, de chaux vive, de noix d'arek et de tabac, additionnés de *gambir,* entretient la couleur noire. En outre, la couleur jaune passe pour une beauté : c'est celle des personnes de distinction, de l'*Orang-Kaya,* le noble malais, qui, ainsi que les dames, se procure ce charme au moyen de frictions quotidiennes faites avec le henné et le curcuma. On teint en jaune foncé toutes les parties du corps exposées à la vue : les princes, leur visage, leurs pieds et leurs mains ; les dignitaires attachés à leur personne et les dames, tout le buste, à partir des hanches soigneusement peintes.

Enfin la femme pour continuer à plaire doit se garder de l'embonpoint, se conserver maigre. La Javanaise pour assurer ce résultat en arrive à manger de la terre, une argile que l'on fait torréfier sur une plaque de tôle après l'avoir enroulée en petits cornets, et qui, sous le nom d'*ampo,* se trouve dans tous les marchés publics. L'ampo happe la langue, la dessèche, et fait perdre l'appétit ; il conduit insensiblement à une mort prématurée. Une fois l'usage contracté, il est presque impossible de s'en sevrer.

Quoique les Malais présentent à un haut degré des caractères de métissage, et qu'ils soient plutôt une population uniformisée par l'action de l'islamisme qu'une race proprement dite, les naturalistes en ont dégagé le signalement général suivant.

Tête de forme pyramidale très développée sur les régions latérales, face ovalaire, à pommettes légèrement saillantes. Les yeux sont écartés, ouverts en long, bridés aux angles, un peu relevés vers les tempes ; la prunelle est noir de jais, la cornée tire sur le jaunâtre. Cils longs, sourcils épais et noirs. Taille moyenne, membres souples, de belles proportions surtout chez les femmes, plus petites que les hommes dont la taille est de 1^{m}, 75 à 1^{m}, 80. Les nuances de la peau varient selon les milieux ; elle est jaune, jaune brun, jaune orange, marron tirant sur le rouge brique. Chevelure touffue, très noire, souvent largement bouclée ; barbe rigide, assez fournie. En général le corps bien musclé est sans embonpoint. Le pied, petit, ne se déforme pas, que l'on fasse ou non usage de chaussures. Les femmes ont le sein hémisphérique, élevé, ferme ; leur peau est lisse et plus claire que celle des hommes ; sa souplesse est entretenue par les onctions journalières de l'huile parfumée dont on l'empreint au sortir du bain. Les filles sont nubiles vers dix à onze ans.

Si le Malais conservait les traits inaltérés de son visage, il montrerait un profil ordinairement élégant, et même d'une certaine noblesse.

On rattache étroitement à la famille malaise : les *Atchemis,* les *Bostacas,* les *Lampoungs* de Sumatra, les *Oran-salas* ou *Malais-forbans,* les *Madurais,* les *Ombayens,* et surtout les *Timo-*

riens; et l'on considère comme de la même souche la famille *malgache ovah* ou *madécasse*, dont les nombreuses tribus habitent Madagascar.

Le tatouage, ou gravure enduite de la peau, le *tataou,* ainsi que l'appellent les Nouveaux-Zélandais, est surtout signalé comme une parure de la nudité. On y voit volontiers une manifestation des instincts de l'homme, sous le rapport de la coquetterie. L'origine en fut, vraisemblablement, d'un autre caractère.

Le tatouage donne au système cutané un surcroît d'épaisseur et de solidité. Les bains, si fréquents en Océanie, gerceraient une peau que le tatouage, combiné avec l'onction habituelle de l'huile de coco, rend souple ; en même temps qu'il met l'épiderme en état de résister aux piqûres des moustiques, aux intempéries des saisons, et aussi aux coups portés par l'ennemi ; en un mot, le tatouage aide sérieusement l'homme à braver tous les accidents auxquels son corps est exposé dans la vie de plein air et avec l'existence sauvage.

Le tatouage a été pratiqué, en général, par toutes les nations sauvages ou à demi civilisées. Les peintures égyptiennes de Thèbes représentent les ancêtres asiatiques de la race blanche tatoués et couverts de peaux d'animaux. César les retrouvait de même dans la Grande-Bretagne, ainsi qu'en témoignent ses *Commentaires.*

Les ingénieux anciens qui inventèrent cette méthode paraissent avoir eu d'abord pour but le renforcement de la peau humaine ; s'ils avaient pu réussir à la rendre impénétrable aux armes, il se pourrait que nous fussions tous tatoués aujourd'hui, et quoiqu'il en coûte, comme on va le voir.

Les mœurs ont fait du tatouage océanien une marque de distinction, un moyen de reconnaissance entre frères, un privilège de castes, une coquetterie des guerriers et des femmes.

Dans son sens le plus général, le tatouage est toujours assez significatif pour désigner au moins la tribu à laquelle l'individu appartient, la classe et le rang qu'il y occupe. Nous aurons l'occasion de parler de l'impression de la peau par la brûlure. Le tatouage par l'incision va depuis la piqûre à l'aiguille, jusqu'à la pénétration de la peau par le martèlement d'un ciseau tranchant, ou même d'une série de dents, comme le comporte l'opération du *moko* en Polynésie. Ce mode caractéristique est surtout celui que l'on emploie dans les milieux où les tatouages sont les plus usités.

L'homme qui subit l'opération du moko donne une preuve de véritable stoïcisme, car cette opération est toujours des plus douloureuses, dangereuse même. Pour résister aux révoltes de la chair, le patient doit se faire attacher au sol sur lequel il est étendu. L'opérateur, après avoir indiqué les contours généraux, les imprime en se servant du ciseau ou pic simple, ou d'un morceau d'écaille de tortue taillée en dents de scie, ou d'instruments *ad hoc,* des espèces d'herminettes, offrant plusieurs dents aiguës disposées comme un peigne (voir pl. BV, n° 14, le peigne à tatouer en métal ; le ciseau, très tranchant, lorsqu'il n'est point métallique, est l'os d'une aile d'oiseau, ou un os de poisson affûté ; le pic, souvent une dent de requin).

Ces divers perforeurs sont emmanchés pour être tenus d'une main ferme ; on applique l'instrument sur la peau, et on frappe dessus avec un bâton ou un petit maillet, jusqu'à la pénétration au vif ; l'épiderme se trouve entaillé comme par un graveur taillant du bois. Le sang coule en abondance ; on l'essuie du revers de la main ou avec une spatule, et la couleur, le *moko,* est introduite dans la plaie au moyen d'un petit pinceau. C'est un composé de charbon pilé et de manganèse délayé dans de l'eau, suivant les uns ; selon d'autres, c'est une teinture végétale. Le moko est indélébile.

Lorsque le moko est compliqué, il est toujours un signe de richesse, car dans les milieux où l'on en use le plus largement, les tatoueurs en titre coûtent fort cher ; il leur faut, d'ailleurs, beaucoup d'adresse. L'opération est particulièrement sensible lorsqu'on attaque le bord des lèvres, le coin de l'œil, la cloison des narines. Il faut quelquefois plusieurs mois pour terminer un moko ; les suites sont souvent des plus pénibles ; les plaies peuvent s'envenimer d'une manière effrayante. Il faut toujours plusieurs semaines pour la guérison.

Pour le Zélandais et le Nouka-Hivien, tatoués du front à la plante des pieds, et dont l'idéal est de parvenir à se procurer un corps d'aspect entièrement noirâtre, ce qui ne s'obtient que par les superpositions de lignes si serrées, qu'on finit par ne plus distinguer les grands contours du dessin primitif, on renouvelle l'opération du moko de six en six mois ; il faut toujours plusieurs années pour qu'un chef soit parfaitement tatoué. On en a vu pour lesquels l'application du moko avait duré trente et quarante ans.

Le jeune homme ne subit guère la première opération du moko avant d'avoir vingt ans ; encore faut-il qu'il ait pris part à quelque combat. Excepté dans le cas d'une haute naissance, et même d'une dispense formelle, celui qui refuse de se faire tatouer, est tenu pour un pusillanime, un efféminé, indigne de participer aux honneurs militaires. Il lui est impossible de prétendre à aucune influence dans la tribu.

Le moko du Polynésien serait, selon d'Urville, l'équivalent des armoiries du monde européen. Touaï lui faisant remarquer sur son front certains dessins, lui disait avec orgueil : « La famille de Koro-Koro est la seule dans la Nouvelle-Zélande qui ait le droit de les porter. » Un Zélandais considérant le cachet d'un officier anglais, et y voyant des armes gravées : « C'est votre *moko?* » lui demanda-t-il. Toupa-Koupa avait coutume de dire, en désignant son front, que son nom y était représenté par des signes particuliers. Le chef signe un contrat du dessin de son moko. Les chefs, après quelque nouvelle et heureuse campagne, se font d'ordinaire, ajouter quelques dessins qui en consacrent le souvenir. Un Rangatira se croit d'autant plus honoré que son visage est plus décoré des dessins du moko.

Dans la Nouvelle-Zélande, on rend le plus grand honneur à la tête d'un guerrier tué dans un combat, si cette tête est convenablement tatouée. Le vainqueur la conserve avec respect comme un drapeau pris à l'ennemi. La tête tatouée du chef principal est, en effet, l'étendard de la tribu, le vrai signe du ralliement. Lorsque le guerrier se trouve renversé, que l'ennemi se précipite en criant : « A nous l'homme ! » et lui tranche la tête ; on se débande presque tou-

jours et le combat cesse. A la paix, le vainqueur revend parfois cette tête à la famille, pour laquelle elle reste un objet de vénération.

Il n'est permis aux femmes de décorer leur visage que dans une mesure déterminée. Elles paraissent, d'ailleurs, tenir à la blancheur de leur peau, et se contentent pour leur figure de légères piqûres à l'angle externe des sourcils, aux commissures des lèvres, au menton, aux lobes des oreilles. Mais elles peuvent se faire imprimer des dessins plus compliqués sur les épaules et sur d'autres parties de leur corps, les bras, les mains, les jambes. Le dos de la femme de l'*ariki* Touao, visité par d'Urville, à Kahouwera, était sillonné de dessins profonds, qu'une esclave était en train d'achever au milieu du sang ruisselant abondamment. L'époux se montrait tout glorieux de l'honneur nouveau que sa femme recevait par ces décorations.

Chaque tribu est tatouée d'une manière différente ; chaque ligne a sa direction fixée, laquelle confère certains privilèges à celui qui la porte.

Ce sont les chefs et les membres de leur famille, les prêtres et les guerriers dont la peau est le plus abondamment gravée. Les gens des classes inférieures sont bien moins largement tatoués, ou même ne le sont pas du tout.

Le moko est interdit aux *koukis*, ou esclaves, en Polynésie. Les mères se chargent de tatouer leurs enfants ; ce tatouage du bas âge, qui consiste le plus ordinairement en raies tracées en zig-zag sur les bras et les jambes, a pour but d'indiquer l'extraction de l'individu. Ces marques qui font connaître à quelle famille il appartient, prouvent qu'au milieu des ornements de fantaisie, les tatouages contiennent des signes hiéroglyphiques qui forment un langage.

Le fait est certain pour les Lougounoriens, de l'archipel des Carolines. « Peseng, dit Lutke, avait sur la cuisse gauche, au-dessus du genou, un certain nombre de poissons et de crochets dessinés qui signifiaient Lougounor et les groupes voisins ; chaque signe sur la main disait le nom d'une île, depuis Faounoupel jusqu'à Pelly. C'était comme un chapelet géographique, qui semble avoir pour objet de conserver plus facilement la mémoire des îles qui font partie de l'archipel.

Les Timoriennes emploient l'indigo, non la couleur noire du moko. Les tatouages sont parfois polychromes. Parmi les Mélanésiens, maladroits pour l'incision, il en est qui se tracent sur la figure et la poitrine une décoration de lignes, rouges, noires, blanches, rarement jaunes.

Chez les Orang-Matawis de l'île Engano ou Trompeuse, une des Pegghi, aux environs de Sumatra, où l'on commence à marqueter la peau de l'homme dès l'âge de seize ans, on agrandit les premiers contours dès qu'il a fait campagne, et l'on remplit ces contours de diverses couleurs. C'est une distinction militaire, la récompense de celui qui a vaincu un ennemi.

Le principe général du dessin des tatouages des peuples appartenant au foyer des civilisations polynésiennes, est celui de cercles et demi-cercles, opposés ou bordés de dentelures, et qui se rapportent au *cercle sans fin* du monde de la mythologie indienne. Ce principe n'exclut pas les variantes, et l'on tatoue des figures d'animaux comme celle de la chèvre, par exemple, qui peut se trouver sur toutes les parties du corps d'un indigène, y compris le front, les joues et le

OCEANIE





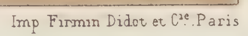
Nordmann lith.

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.

BK

63-6

Lestel lith





OCEANIA — OCEANIE — OCEAN



Schmidt lith — Imp. Firmin Didot Cie Paris

nez. En regard de l'espèce d'uniforme de la Taïtienne, dont la jambe droite est toujours ornée en damier, et l'intérieur de sa main généralement garni d'étoiles, d'anneaux, de croissants (sa langue même est tatouée) on peut voir, selon Jules de Blosseville, sur les jambes du Taïtien la représentation d'un cocotier, et sur sa poitrine tout un monde animé, des combats, des exercices, des récoltes de fruits, des armes, des animaux et jusqu'à la représentation de sacrifices humains.

Les Lougounoriennes, que l'on doit sans doute compter parmi les Océaniennes qui ne souffrant pas un poil sur leur corps le rasent avec des coquilles, se tatouent, dit-on, avec beaucoup de goût, dans les endroits qui sont couverts par le tol. Henri Mertens, parlant du grand fonds de coquetterie des Carolinoises, confirme cet usage. « Dans toutes les îles basses, la manière était la même ; le tatouage consistait en quelques lignes irrégulières le long des cuisses, des jambes et de la poitrine. Les parties les plus élégamment décorées étaient, paraît-il, celles qui se trouvaient sous une espèce de frange qui tombait depuis la ceinture jusqu'aux genoux, faites des fibres de l'*hibiscus,* et que voient seuls les maris.

Les peuples de la Malaisie, auxquels un homme malpropre inspire du mépris, sont les mieux vêtus de l'Océanie ; même dans les îles les plus éloignées et les plus pauvres, les Malais ne vont jamais nus. En principe, l'habillement est tiré de produits indigènes ; mais on importe largement les étoffes bleues et les cotons des deux Amériques ; les draps, les velours, et jusqu'aux bas et au chapeau, empruntés à l'Europe, et que portent les chefs.

Il est nécessaire de faire remarquer que les pièces de l'habillement du caractère national diffèrent foncièrement par leur nature ; un vêtement confectionné pour un usage spécial, comme le sera une veste à manches, une camisole, ou un pantalon, est fort éloigné du *pagne* qui lui, n'est qu'un morceau d'étoffe plus ou moins long et large, mais toujours de forme rectangulaire, sans aucun cordon ni bouton, et qui n'est une pièce de vêtement que par l'usage que l'on en fait. Quand le pagne dont on s'entoure les reins ne suffit pas, on prend un second pagne que l'on dispose de diverses manières sur le haut du corps, en écharpe, en manteau couvrant les épaules et au besoin la tête, selon le chaud, le froid, ou la pluie ; le plus ordinairement on s'en entoure le corps au-dessus de la gorge, les épaules et les bras restant nus.

Le nom de pagne est tout générique. On appelle *pagnes* certaines voiles d'embarcation grossièrement tissées ; les *pagnes* dont on s'est vêtu pendant le jour, sont les seules couvertures dont on fasse usage la nuit ; il suffit, en effet, pour cet usage, de développer le vêtement non coupé, qui n'est jamais œuvre de tailleur.

Les pièces principales du costume masculin, en Malaisie, sont : le *saroeng, sarung, sarong,* et encore *sahrung, sahrong*, qui est un pagne de six à huit pieds de long sur trois de large, que l'on enroule à la hauteur des hanches de manière à ce qu'il s'y maintienne, ce dont on s'assure encore en le serrant au corps à l'aide d'une ceinture indépendante. Parfois les deux

extrémités du pagne étant rapprochées et cousues ensemble, le saroeng prend fa forme d'un jupon. A Timor, on voit également réunir par une couture les extrémités du pagne supérieur. Ce second pagne a là quatre pieds de large environ ; c'est un pluvial posé sur les épaules, à l'occasion ; on le porte aussi en bandoulière, etc.

Le *kolambi* est une sorte d'habit à manches courtes.

Le *sabouk*, une veste de soie ou d'indienne.

Le *jarit*, un pagne en jupon, de nature luxueuse.

Le *sikapan*, une espèce de jaquette de soie ou de velours brodée de dentelles, que le riche prend pour sortir, en le mettant par-dessus une veste ou camisole blanche, boutonnée jusqu'au collet, et tenant lieu de chemise.

La *cabaïe* est un veston léger, transparent, souple, servant aux femmes, à Java comme à Célèbes.

Le *chelana* est un pantalon. On porte souvent le pantalon d'indienne à fleurs, et souvent aussi on lui donne le nom de *sahrong*.

Le *sembong* est une ceinture.

Le *koulouk*, un bonnet blanc ou bleu clair, imité des Arabes, d'ancien usage dans le costume masculin des cours.

Le coton des pagnes est souvent mélangé de soie, ce qui, avec les dessins, contribue à donner à ces vêtements un aspect souvent très agréable. Le rouge sombre, le jaune et le bleu, sont les principales couleurs des teintures. A Timor, on tire le rouge de l'écorce du *labak*, le jaune du *curcuma*, le bleu de la feuille d'un arbre appelé *taron* que l'on mélange avec de la chaux.

Les plus remarquables de ces teintures sont celles des saroengs dont la fabrication, à Java, constitue une branche d'industrie spéciale et toute nationale. On dessine sur la cotonnade, au moyen de poncifs à jour et de poudre de charbon, la distribution du décor, et, pour la réserve des parties qui ne doivent pas être atteintes par la couleur que l'on va appliquer à froid, on couvre à chaque ton, et tour à tour, les parties à soustraire à l'impression colorante, avec une couche de cire liquéfiée, qu'on solidifie ensuite par une immersion d'eau froide ; de façon que les compartiments tenus sous cette couche ne sont point atteints par la teinture. Il faut renouveler cette opération à chaque changement de ton, et après avoir fait fondre la cire à l'eau bouillante, puisque chaque fois on change la couche de place. Ce travail, que rend particulièrement pénible la chaleur des réchauds, où la cire doit être entretenue à l'état liquide, dure plusieurs semaines pour la teinture d'une seule pièce, qui, à Java, a deux mètres et demi de long sur un mètre de large. Cette préparation, précieuse et longue, qui rend l'indienne plus chère qu'une soierie, a pour résultat de produire une cotonnade fraîche, dont les tons riches et vifs, non seulement se trouvent à l'épreuve des lavages les plus fréquents, mais dont le lavage même semble raviver l'éclat. Un beau saroeng, sans coulées de cire, sans les taches qu'on appelle *lunes*, ne vaut pas moins de cent francs à Java. Les Javanais considèrent le *bleu sombre* comme étant une nuance du noir ; ils nomment l'indigo, *noir*.

La coiffure la plus usitée est un mouchoir, remplaçant le turban des musulmans, et plié d'une manière particulière, originale.

La simplicité du costume des femmes, en général, est digne de remarque. Elles font usage de pagnes du genre de ceux des hommes, et qui, contournés et arrêtés sous la gorge par quelque nœud, descendent jusqu'aux chevilles. Le haut du corps reste habituellement nu, excepté dans les villes. Leurs cheveux sont relevés sur le derrière de la tête, et maintenus avec une épingle de corne, de buffle ou de cuivre, sans être recouverts, généralement, d'un mouchoir comme ceux des hommes. Les enfants vont, communément, nus jusqu'à l'âge de six ans.

L'étiquette ordonnait jadis que les femmes qui se présentaient à la cour eussent, comme les courtisans, le torse nu; elles devaient avoir des diamants et des fleurs dans leurs cheveux, et porter le *sembong*, une ceinture faite de soie jaune et rouge aux extrémités.

Les *métis européens* des classes aisées, ceux de Coupang, par exemple, dans les possessions hollandaises, que l'on voit les jours de cérémonie avec un costume à l'européenne réservé pour ces occasions, usent pour l'ordinaire d'un habillement convenant au climat, et dont le principe est indo-malais. Il consiste en un saroeng ou beau pagne, couvrant les reins jusqu'à la moitié des jambes, et en une robe d'indienne.

Leurs femmes se tiennent chez elles les pieds nus; ne chaussant leurs bas et leurs souliers à talon que pour recevoir ou rendre des visites, pour aller aux fêtes. La principale occupation de ces indolentes, se déchargeant de tout soin domestique sur leurs nombreux esclaves, est de boire du thé et de mastiquer du bétel, dont l'usage constant amène sur l'une de leurs épaules la présence d'un mouchoir, équivalant à une pièce de costume, car de l'un de ses coins pend une chaînette qui supporte les clefs des coffres. Ce mouchoir est indispensable pour essuyer la salive dont les lèvres sont sans cesse imprégnées; et il est nécessaire qu'il soit de couleur rouge, pour que la salive qui est comme ensanglantée y soit moins apparente.

Les hommes, les femmes et les enfants chiquent à l'envi le bétel. Où que l'on aille (car sans lui toute distraction paraîtrait fade), chacun porte sur soi le sac de bétel, ou se fait du moins accompagner en le faisant porter à quelqu'un de ses gens, qui doit même se pourvoir de la cassette contenant les éléments de cette préparation. L'amour pour le bétel donne lieu à de singulières manifestations. Un seigneur des Moluques voulant témoigner de sa bienveillance par une marque signalée, prend dans sa bouche sa chique de bétel et la met dans la bouche de son subordonné, ravi par un tel excès de faveur. Les amants échangent leur chique. La jeune fille envoie la sienne enveloppée d'une feuille de bananier, et l'esclave messager rapporte de la même façon à sa maîtresse la chique du bien-aimé. L'usage du bétel n'empêche point d'ailleurs la consommation du tabac, ni celle de l'enivrant kawa, ou encore celle de l'opium. La mastication du bétel reste l'usage le plus caractéristique, et lorsque les jeunes filles viennent saluer l'étranger, c'est avec le *siri* ou *pinang* à la main qu'elles se présentent.

L'île Bornéo, de son vrai nom *Kalêmantan,* la grande terre, est signalée par Rienzi comme l'origine et la mère de l'Océanie. Elle contient toujours, parmi les indigènes rejetés par les Malais dans son intérieur, à peu près tous les échantillons du blanc et du jaune, du basané et du rouge, du noir marron au noir tirant sur le bleu.

Les gens de la famille *Daya* ou *Dayak* sont les plus importants, et paraissent être les véritables originaires des *Mèlanésiens* et des *Polynésiens,* on dit même des *Malaisiens.*

On rattache particulièrement à cette famille les *Bouguis, Bugis, Woughis,* et *Boughis* des Célèbes, de Bali et de Ternate; les *Battas* ou *Biadjoux* de Sumatra; les *Orangs-Matawis* des îles Pegglis; les *Haraforas* ou *Orangs-Beneno* de la presqu'île de Malacca; les *Samangs* des parties inférieures, et les *Araforos,* musulmans de Bourou et de Céram.

Le teint blanc jaunâtre, plus ou moins foncé; l'angle facial se rapprochant de celui de l'Européen; la haute stature; la physionomie régulière; les cheveux longs et noirs; la grâce, et même la beauté des femmes; les costumes, les parures, et une sorte de consécration au *tabou* ou *tapou,* établissent des parentés naturelles et de convention entre les divers groupes. Le salut par l'attouchement du nez, cette sauvegarde pour l'étranger qui le reçoit, ce baiser réciproque, le *tchoumik* des îles Mariannes, qui consiste à se flairer mutuellement le nez, et parfois aussi la main, en échangeant les « ou vas-tu? d'où viens-tu? » est pratiqué en plusieurs tribus des Dayas de Bornéo, comme chez les indigènes de Timor; on l'échange dans l'archipel des Carolines, comme à Péliou et dans l'île Manaïa; c'est-à-dire à des distances de 1,500 lieues; c'est celui dont usent les Zélandais. L'habitude de l'agriculture, de la pêche et de la chasse, l'habileté à construire des pirogues et à fabriquer les ustensiles, enfin, jusqu'aux sacrifices humains, tout contribue à compléter les ressemblances.

Le Daya qui, changeant de milieu, adopte facilement le costume des peuples parmi lesquels il vient vivre, n'aurait que faire chez lui d'un habillement plus ou moins compliqué, qui lui serait assurément plus nuisible qu'utile. Les Dayas, qui se donnent comme issus des antilopes, ont besoin de toute leur agilité; le guerrier doit, chez eux, être toujours prêt; et sa nudité, qui rappelle la tenue de combat de l'ancien Gaulois, a, comme cette dernière, une explication toute faite dans le besoin de la liberté des mouvements, dont la vivacité n'importe pas moins pour la défense que pour l'attaque.

Les Dayas de Bornéo se divisent en un grand nombre de tribus, dont les caractères et les dialectes diffèrent. Ceux que l'on voit de plus près occupent les côtes de la partie orientale de l'île, qui ne leur ont point été disputées par les Malais; partout ailleurs, ces derniers les ont repoussés dans l'intérieur. Les principaux des Dayas sont les *Kayangs,* dont la plus importante bourgade, Sigao, est à 25 journées de route nautique intérieure de Sintang, et à 14 journées de Ponthianak.

Parmi les nombreuses ramifications de la famille Daya, à Bornéo, les deux principales branches sont, en même temps, celles qui diffèrent le plus entre elles par leur manière de vivre.

Le teint est la première distinction entre les Dayas de la plaine, et les Dayas ripuaires ; les pêcheurs ayant la peau plus blanche que les autres, ce qui pourrait bien dénoncer deux races, ainsi que l'indique de Gobineau. Une aversion réciproque anime les deux groupes ; de chaque côté on méprise l'autre, avec lequel on ne veut pas être confondu.

L'existence que ces voisins, en état presque constant d'hostilité, se font entre eux est terrible. Tout village est fortifié ; et sous la protection de ses *bintings* ou retranchements, les maisons construites sur des pieux assez élevés, entourés eux-mêmes de clôture, y sont reliées entre elles pour compléter la défensive. Pour accéder aux habitations, il faut trois échelles mobiles que l'on a grand soin de rentrer le soir, chacun ne rêvant qu'embuscades et surprises, irruptions soudaines sur les agiles pirogues remontant ou descendant les fleuves. Quand un parti a réussi à surprendre un village, et qu'il le tient cerné, on ne s'amuse ni au vol, ni au pillage ; le plus qu'il se peut, on coupe des têtes d'hommes. Lorsque le Daya rencontre là quelque belle jeune fille, il l'emmène pour l'épouser, après qu'il aura suspendu dans la case conjugale la tête de son beau-père. Ces trophées, séchés au feu, demeurent le principal ornement de l'habitation. La gloire d'un guerrier est en raison du nombre des crânes qu'il a conquis. Une jeune fille n'accueillerait point un Daya qui n'aurait pas à lui montrer au moins la tête d'un ennemi vaincu.

Ces mœurs barbares ne paraissent point aussi générales que bien des récits tendent à le faire croire, puisque les Anglais et les Hollandais, en désignant spécialement « *les chasseurs ou coupeurs de tête de Sacaran* » établissent qu'il y a des différences entre les tribus des Dayas indépendants. Les coupeurs de tête dont il est question demeurent sur les bords du Luppar, l'un des bras du fleuve Sacaran, partie occidentale de Bornéo. M[me] Ida Pfeiffer a eu à s'étonner en rencontrant chez ces peuples, d'une réputation aussi odieuse et très justifiée, un état de luxe et d'industrie remarquables. Ils étaient incomparablement plus parés que tous ceux qu'elle avait vus. On apercevait partout, dans leurs habitations, des étoffes de coton ou d'écorce tressée, des nattes superbes, de beaux paniers de toutes formes, de toute grandeur, d'un travail exquis. Seulement, avec leurs oreilles percées et ornées d'anneaux de laiton, ce que ces hommes estimaient, par-dessus tout, c'était un collier et un bracelet de dents d'hommes.

Il se mêle dans la passion sanguinaire de ces guerriers une superstition religieuse. Que quelque rajah tombe malade ou entreprenne un voyage ; si, pour être guéri ou se ménager un bon retour, il s'engage à sacrifier une tête humaine, il trouvera toujours le dévouement d'un Daya qui se mettra en campagne pour la lui procurer. Ce chasseur, caché dans les hautes herbes, attendra pendant des journées entières qu'une victime soit à proximité de sa sarbacane. Dès qu'il la sent à sa portée, et qu'il s'agisse d'un homme, d'une femme ou d'un enfant, la flèche

vole, et alors que le poison commence à agir, le traître meurtrier s'élance et d'un seul coup tranche la tête, qui sera rapportée dans un panier spécial, *l'ottat* (voir n° 19, pl. BK).

La vie humaine est de peu de poids dans des milieux où, hier encore et chez la plupart de ces gens, on avait l'habitude d'immoler des victimes à la mort d'un chef, et aussi de cimenter avec du sang d'esclave les traités de paix de tribu à tribu, contractés du reste comme tous les traités qui se font avec les Dayas, oublieux de leur ancien calendrier, ignorants du calcul par années, et stipulant pour tant et tant de récoltes de riz.

Les femmes des Dayas n'ont point l'air farouche des hommes ; l'expression de leur visage est douce et agréable ; elles sont assez jolies pour que l'on recherche volontiers leurs danseuses.

Les Dayas sont d'une extrême propreté ; ils se baignent régulièrement deux fois par jour. Cette constatation est plus agréable que celle de l'anthropophagie, dont il paraît que de certaines tribus conservent toujours une habitude plus difficile à déraciner dans les races jaune et noire que dans la blanche.

Planche BK.

Malaisie.

Nos 1 et 9. — Javanais.

Le caractère du Javanais est surtout indou. Dulaurier fait dériver le nom de Java du sanscrit *yava*, orge, qui fut la nourriture des premières colonies indiennes venues se fixer sur cette île.

La Javanaise ne cache pas ses cheveux qui sont noirs et beaux. Le n° 1 la montre coiffée d'une espèce de turban léger, égayé par la présence d'une fleur. Le haut du corps est nu, ainsi que les bras. Un pagne ceint le torse et recouvre en partie les seins. Le long et ample caleçon, de caractère indo-persan, est retenu à la hauteur de la taille par une légère ceinture en courroie. Les pieds sont nus dans la chaussure en feutre.

Les deux chaînettes d'un collier orfévré et enrichi de pierreries pendent sur la poitrine, où elles sont reliées entre elles par un croissant en or et par une émeraude. Le vêtement de l'homme, n° 9, est de même sorte. Seulement ses cheveux sont coupés à une certaine longueur, sa coiffure est un bonnet assez élevé, légèrement conique, tronqué droit. Sa parure n'est qu'un collier de fleurs naturelles ; la chaussure est en cuir. Tous deux tiennent un mouchoir à la main.

N° 16. — Malais de Bornéo.

Ce costume et les armes ont été rapportés par M. Cernuschi qui en a fait don au musée d'artillerie de Paris.

Ce Malais a la tête rasée du musulman. Son chapeau, en forme de cuvette renversée, a, comme partie inhérente, une calotte intérieure ceignant la tête. Les coiffures de ce genre, que l'on fait de toutes les grandeurs, et dont le type se rencontre au Tonkin comme au Japon, sont fort répandues ; elles servent de parasol et de parapluie. Le chapeau représenté ici est de ceux qui sont finement tressés et dont on recouvre l'extérieur d'un vernis qui résiste à l'action du soleil et à celle de l'eau. Les rondelles plates servant de boucles d'oreille, les bracelets et les anneaux des jambes sont en argent. Le collier est en perles. Le vêtement est une robe coupée, en coton. La ceinture large est en laine, noire et unie d'un côté ; le revers, de couleur, est brodé, et c'est lui que l'on a soin d'étaler dans le long bout tombant comme un tablier.

Les Malais portent deux kris, un suspendu derrière l'épaule, et un par devant; le plus grand est passé dans la ceinture. On voit ici en main le kris à lame flam-

boyante ; à terre, un petit poignard qui se loge dans la ceinture. Toutes ces lames sont des damas. La hampe de la lance est un rotin ; la douille du fer flamboyant qui la surmonte est dorée.

Dayas ou Dayaks.

N° 15. — Binua de Singapour. Grande tenue de combat.

Les *Binuas* ou *Jakuns* sont de la famille des Dayas-Kayans. Leur armement est du caractère le plus ancien : la lance ou pique de ce guerrier est tout en bois. De plus, sa sarbacane, qui est l'arme nationale par excellence, et que l'on voit ici portée sur le côté avec tout un appareil de plumes qui y sont suspendues, est plus courte à beaucoup près que celles des temps plus rapprochés de nous. L'habileté qu'il faut pour perforer droit un bois dur sur une longueur de six et sept pieds, n'était point encore acquise.

L'orang-outang de Singapour, l'*homme du sol*, selon le dialecte malais, le Daya auquel s'applique les noms de *Binua*, et de *Jakuns*, est un homme dont la vie errante, à l'écart, remonte au moins au douzième siècle, époque où les conquérants malais venus de Sumatra envahirent l'île de Singapour. Ces gens qui vivent en petites troupes ne sont nullement farouches ni cruels, mais bien plutôt faibles et timides. N'ayant à prendre aucun souci de leur nourriture quotidienne, les productions naturelles des bois où ils se tiennent suffisant à leurs besoins, ils n'ont fait aucun progrès. Dénués d'énergie et de force vitale, ils sont destinés à s'éteindre à mesure que des races plus alertes s'approprieront leur terre.

La sarbacane, le *sipet, soumpit* ou *sumpitan*, se voit dans notre planche dans ses principales variétés ; depuis la plus ancienne, c'est-à-dire la plus courte qui est celle de Singapour, jusqu'aux sarbacane additionnées d'un fer de lance, en usage à Bornéo, n°s 19 et 24.

L'arme perfectionnée se trouve aux mains du n° 19. C'est un sipet en bois très dur, d'une teinte rouge foncé ; un fer de lance y est fixé avec des bandelettes de rotin, à peu près comme on en use avec la baïonnette au bout du canon du fusil. Sur le parcours de l'arme se trouve un point de mire en fer. La flèche du sipet est très courte, faite de bois commun avec une pointe en bois dur. Le culot, en forme de cône, est souvent en liège. Le carquois de ces flèches est inséparable du port de l'arme, car ces flèches sont empoisonnées ; c'est un panier finement tressé, ou une boîte en forme d'étui fermé. Avec le long sipet un Daya ne manque pas son but à 30 et 40 mètres de distance. Ce qui rend terrible cette sarbacane c'est le poison de la flèche. Les empreintes proviennent de végétaux, le *siroen*, le *ratoes ou spoe*, *l'upas*, à la gomme transparente, d'un brun doré.

L'homme de Singapour n'a de vêtement réel que la ceinture de fibres végétales qui aboutit sur le devant du corps en un long tablier pendant. Sa parure est celle du chasseur, de celui qui tue le fauve et atteint l'oiseau ; il se fait gloire de leurs dépouilles. Le casque (quelque calotte de jonc tressé) rappelle par son recouvrement celui de *l'aquilifer* romain ; le museau d'un léopard s'y étale, et la peau de l'animal tombe au devant d'une épaule pour se relever sur l'autre et se terminer en arrière. Un buisson de plumes, se jouant comme en liberté, surmonte ce casque. Pourvu de son bouclier de bois, et de sa sarbacane, ce guerrier reste surtout un chasseur, et un chasseur à l'affût, à peu près la seule tactique qui puisse lui être utile, et que confirme d'ailleurs tout son accoutrement. L'affût du guerrier, son attente pendant de longues heures, se révèlent d'une façon non équivoque, par l'appareil de cordons enroulés au-dessous du genou gauche, sur lequel l'homme accroupi, sa sarbacane en main, se tiendra à l'abri de son bouclier. La base du *scutum* permet que le bouclier soit tenu debout, fixé droit en place, où le maintient la pique de bois, passant par quelque énarme et fichée en terre. Le sens dans lequel est tenu la pique indique cet usage, qui rapproche l'emploi du *tavalang* de celui du pavois de nos anciens arbalétriers.

On a vu ce qu'est le sipet long et perfectionné ; on peut se rendre compte ici, par la vue de la sarbacane antique, à quelles recherches ingénieuses cette arme a donné lieu. Ce n'est point pour la parure de sa sarbacane qu'un sauvage sagace a imaginé de suspendre le long de son conduit une suite de plumes légères, impressionnées au moindre vent ; c'était pour rectifier le tir de l'arme, selon la direction et la nature du mouvement atmosphérique indiqué par l'unisson de ce clavier de plumes. Avec une arme encore si courte, et une flèche d'un vol de si peu de puissance, le besoin d'un guide, secondant le point de mire, devait se faire vraiment sentir. C'est ce qu'a compris le chasseur, et ce dont, naturellement, devait profiter le guerrier. Tout cet appareil devenait inutile avec l'allongement du sipet, mais l'expédient qui a précédé les progrès de la perforation, est intéressant à connaître, et n'avait point, croyons-nous, encore été expliqué.

Le bois du bouclier est renforcé par des traverses en cuir que l'on voit à l'extérieur. Le glaive est le *parang*, qui tient du glaive et du couperet et sert, comme on le sait, à la décollation du vaincu.

N° 2. — Naturel de Bornéo, en tenue de guerre.

Le torse est protégé par une cuirasse en plusieurs pièces, toutes en peau de poisson à écailles. La principale de ces pièces est le type de la cuirasse nommée *ban-ou* aux Moluques, où on la porte en peau de buffle ; c'est une étroite dalmatique, fendue pour le passage de la tête, entourant le cou à sa base, et se prolongeant au devant de la taille, et de même derrière le dos. Les parties de l'armure qui sont liées au corps l'étreignent de chaque côté à partir du dessous des pectoraux et descendent sur les hanches. Une ceinture d'étoffe fixe ce qui se trouve au-dessus de la taille ; la réunion, au-dessous, est assurée par un large lien servant d'agrafe et passant sur le ventre. Le bouclier, renforcé à la partie médiane, est en bois, d'une proportion restreinte et d'un maniement facile.

Les pièces latérales de la cuirasse étreignant le corps sont posées par-dessus le pagne qui ceint les reins et se termine, sur le devant, en un petit tablier, formant le *tapa*. Les franges et les broderies fines du pagne montrent assez que cet unique vêtement est un objet de soin et d'élégance.

Le casque, en forme de calotte épaisse se terminant en une petite pointe, est en jonc largement tressé. Il est maintenu par un cordon en jugulaire, et orné, sur le côté, d'une plume légère. Quoique ce guerrier soit pourvu du panier en étui fermé qui sert de carquois aux flèches du sipet, la lance à large fer qu'il a en main n'est point la sarbacane. Le haut de la hampe de cette lance porte une garniture en crins. Ce naturel n'est point tatoué. Sa parure guerrière consiste en un collier et en bracelets formés de griffes de tigre ou de léopard. Le sabre droit et court, une hache de fer très tranchante, et à longue douille pour l'emmanchement, complètent cet armement.

N° 19. — Naturel de Bornéo, en tenue de guerre.

Cet autre Daya est armé dans un genre rapproché de ce que l'on vient de voir, mais avec beaucoup de variantes dans le détail.

Le casque est une calotte en jonc tressé, recouverte d'un fragment de peau, et maintenu par le cordon d'une jugulaire. Sur le devant se trouve grossièrement figuré un visage humain. Deux rondelles d'ivoire pour les yeux, une pour le nez, et une double suite de dents aiguës en même matière, se croisant sur une raie rouge qui simule l'ouverture de la bouche menaçante. Le couronnement de ce casque est formé du crâne d'un *calao* (l'oiseau rhinocéros) dont le bec fort et légèrement recourbé s'avance au delà du front, ainsi que les plumes d'*argus* plantées au sommet de ce crâne d'oiseau, qui dans le sens contraire, c'est-à-dire à sa base, est orné de plumes de même sorte, descendant dans le dos.

Le torse de cet homme tatoué est nu ; son vêtement unique est un beau tapa frangé, finement brodé en couleurs.

Sa dalmatique, plus étroite et quelque peu plus longue que la précédente, est couverte par des rangées régulières de rondelles de coquilles.

Les bracelets et anneaux de jambe, le collier et les boucles d'oreille sont en fil de cuivre.

Si le bouclier était présenté de face, on y verrait la tête fantastique peinte, où sont disposées, en quinconce, des mèches de cheveux d'ennemis. Le profil de ce bouclier ne les montre qu'en masse.

Le sipet est ici l'arme la plus perfectionnée, et par sa longueur et par le fer pénétrant qui en fait une lance. Le petit carquois l'accompagne. Le sabre a sa garde ornée de cheveux conquis, et son fourreau en bois est pourvu du petit couteau à bambou qu'on y insère. On voit le manche d'un poignard passé à la ceinture.

A terre, se trouve le panier en forme de seau, tressé avec soin, orné de mèches de cheveux d'hommes, que l'on nomme *ottat*, et dont on a vu l'affectation particulière : le transport d'une tête fraîchement coupée.

Ceux des Dayas que l'on désigne sous le nom de *coupeurs de têtes* aiment tant les têtes humaines, que dans les expéditions qu'ils font parfois en commun avec les Malais, ils abandonnent facilement tout ce qui excite la cupidité de ces derniers, pour ne se réserver que les têtes des vaincus. Leurs armes sont si bonnes, leur habitude si grande, que d'un seul coup ils détachent la tête du tronc. L'ottat avec sa hideuse garniture rentre en triomphe dans la tribu, au milieu de chants et de danses. La tête, après que la cervelle en aura été ôtée par l'occiput, sera suspendue dans un filet pour sécher auprès du feu. Noircie par la fumée, momifiée, elle peut encore être insultée. L'homme vindicatif lui crachera à la figure. L'enfant lui donnera des coups en crachant par terre.

Nos 23 et 24. — Dayas en tenue de chasse et de guerre.

Le Daya, en état de guerre ou non, ne sort jamais sans ses armes offensives. Le n° 23 est un exemple du Daya à peau claire, et tatouée de dessins qui rappellent les mokos des Polynésiens. Cet homme, de belle stature, a ses cheveux relevés en chignon ; un bandeau de tête; une ceinture en corde de fibres végétales, un *tapa* en paille, articulé par des fibres végétales qui se terminent en un tressé par le bas. Le fourreau du sabre droit, ainsi que la poignée de l'arme, sont en bois sculpté ; le sipet est l'arme principale. L'instrument affilé tenu en main, et beaucoup plus long que la flèche, paraît être destiné à s'ajouter, au besoin, au bout de la sarbacane.

Le n° 24 a les cheveux en chignon et le bandeau de lingerie que l'on vient de voir ; il n'est pas tatoué. Sa sarbacane à fer de lance est l'arme de guerre et aussi sa cuirasse, en deux parties. Sur le devant, et assez bas, cette cuirasse est en fibres végétales formant une espèce de claie qui recouvre les épaules et l'arrière-bras ; par derrière, les deux parties de cette claie relient le haut d'une planche de forme rectangulaire, dont le bois est gravé. La solidarité de l'ensemble est assurée par des liens qui relient l'avant à l'arrière sur les côtés, et vers le milieu, par un tissu passant entre les lombes, et formant un étroit maro.

Nos 38 et 39. — Femmes dayas.

Les Dayas peuvent prendre autant de femmes qu'il leur plaît, mais ils se contentent généralement d'une seule. Ils les traitent bien, ne les accablent pas d'ouvrage, se réservant la partie la plus difficile des travaux. Ils ne se mélangent point avec d'autres peuples.

Les filles qui épousent des Chinois ne sont plus considérées comme faisant partie de la tribu.

Les deux femmes représentées sont des Dayas de la famille des Biadjoux, « parmi lesquels », dit Rienzi, citant ceux du district de Maladou, « sont les habitants les plus humains et les plus civilisés, peut-être, de l'île Kalémautan. »

Ces costumes n'ont point besoin de commentaire ; le n° 28 porte un pagne et une camisole sans manche, le tout en coton, serrant le corps au plus près ; la petite hotte en bois peint, suspendue par deux bretelles, tient lieu des poches qu'un habillement de cette sorte ne comporte pas ; on peut y porter quelques provisions, ou y rapporter quelque récolte. Le pagne du n° 39 est l'unique vêtement ; une corde en fibres végétales lui sert de soutien, et il ne descend pas au genou. Le grand chapeau est de paille tressée. Le bracelet est en laiton. Ces femmes ont l'une et l'autre les oreilles percées pour y accrocher des pendants d'argent, anneaux de laiton le plus souvent.

Nos 5 et 7. — *Karens* de Bornéo (se prononce *Ka-rain.*)

Les Chinois de Bornéo sont pour la plupart originaires des provinces méridionales de Canton et de Fo-kien ; on distingue ceux qui sont de provenance indo-chinoise, et on applique à l'homme de cette souche le nom de Karen, également donné à la femme épousée par ce Chinois.

Le costume masculin est ici celui des jours ordinaires. La femme est en toilette ; c'est une indigène, quelque Daya dont les enfants seront de sang mêlé. C'est peut-être ainsi, dit M. Vivien de Saint-Martin, qu'a commencé la race malaise.

N° 27. — Parsi de Bornéo.

N° 18. — Femme de l'île Rotti, une des timoriennes dans l'archipel des Moluques.

Le haut du corps est couvert d'un tissu de soie mélangé de fils d'or. Ce vêtement est en plusieurs pièces se réunissant sur l'une et l'autre épaule, s'attachant sur le côté et sur le devant. Ce sont les formes moulées qui donnent l'élégance à ce corsage fin, serré de près. Le pagne est une de ces cotonnades aux vives couleurs teintes dans le genre des saroengs de Java. Aux Philippines, où cette jupe dessine à volonté la taille, on l'appelle *tapis.* Dans les habitudes de Timor, le pagne est le seul vêtement que la femme conserve dans l'intérieur de la maison ; elle ne voile son sein qu'à l'arrivée d'un étranger. La parure de tête et celle des arrière-bras est de soie mêlée de fils d'or. Rienzi dit des hommes de Rotti, qui sont beaux et braves, que l'on peut les considérer comme les Lesghiens de la Malaisie, leurs femmes comme en étant les Circassiennes. On en peuple les harems dans l'archipel d'Asie. Quoique, selon la coutume générale dans cet archipel, la femme s'y achète, et que pour avoir une épouse on la paie à prix convenu à qui a le droit de la vendre, les filles de ces régions, qui mangent avec leurs maris et vivent avec eux sur le pied d'une égalité parfaite,

selon de Freycinet, conservent en quelque sorte dans toutes les conditions les privilèges d'une beauté qui les fait souveraines. Ce n'est peut-être que là que l'on peut rencontrer dans les diverses sortes de mariages, qui sont tous affaires de négoce, mais dont les termes de contrat varient, un genre d'union dans laquelle un homme de condition inférieure à celle de la femme qu'il épouse aliène entièrement son indépendance. Il est reçu dans la famille de son beau-père, mais celui-ci peut disposer de cet époux de sa fille comme il lui plaît, le vendre même comme esclave.

N° 30. — Indios des Philippines. Le piquier.

L'archipel des Philippines est le plus considérable de la Malaisie et de toute l'Océanie. Il est principalement peuplé de Tagales, et surtout de Bissayes, issus des Tagales et des Bissayas de Bornéo. Mais sur ces terres volcaniques, où les typhons, ainsi que l'ouragan chinois, le *taïfoun*, balaient les brouillards des forêts et les vapeurs des marais, il existe encore d'autres éléments de population. Maindanao, avec ses 300 lieues de tour, se divise en une partie espagnole et en une partie indépendante, la méridionale, qui contient, vers l'est, des tribus sauvages. On y distingue les insulaires en *Maindanais*, *Caragos*, *Loutas* et *Soubanis*. Le noir *Aétos*, l'habitant primitif, s'y trouve avec les *Igolottes* ou *Négritos*, avec l'*Alfouras* à la peau tannée vivant dans les montagnes. Les Bissayes sont compris dans ce qu'on appelle les Indiens civilisés; à tous les autres les Espagnols appliquent un nom général : *los Indios*. C'est chez ces derniers, *Caragos*, *Loutas* ou *Soubanis*, que Rienzi signale le port de la cotte de mailles et aussi d'un casque en mailles auquel même il ajoute une visière, et qu'il dit être un armement défensif propre à amortir un coup de kris, de kampilan et de flèche.

Cette armure de mailles, que l'on trouve du même genre chez les Carolins comme chez les Philippins, est, en réalité, faite de filaments végétaux; aux Carolines on y emploie les fibres de coco, et le tissu de ces fibres y forme une défense complète du corps ; les bras en sont couverts, ainsi que les jambes, habillées par un pantalon qui se prolonge en avant jusqu'au cou, où il se trouve suspendu par une anse de corde.

La pièce saillante de ce système est la dossière épaisse et forte qui couvre tout le buste par derrière et s'élève en un tablier rectangulaire au-dessus de la tête, dont la défense est sa principale raison d'être.

Cet appareil qui paraît gênant, l'est infiniment moins que le grand heaume lacé des premières croisades ; et on peut reconnaître que dans le combat corps à corps où les adversaires font un large usage de la massue, la haute, large et solide dossière de l'insulaire offre infiniment plus d'avantages que le grand heaume immobile sur les épaules, sous lequel la tête de l'homme pouvait à peine évoluer, sans compter qu'il y étouffait. Le tablier-dossière fait plus qu'atténuer la gravité du coup contondant, ce qui était la raison d'être du grand heaume. Au coup plongeant, l'homme rompu à l'escrime de la massue, oppose le haut de la dossière : sa tête n'est point atteinte, et il en est de même sur les côtés pour les coups de revers. L'arme écrasante frappe en vain; la tête à l'abri des plaies contuses, les plus dangereuses de toutes, échappe aux coups, et se représente sans cesse comme un défi. Ce sentiment est franchement exprimé par la parure guerrière que le guerrier carolin, sous la protection de sa haute dossière, donne à sa tête ; il dédaigne le casque, comme inutile, ramasse ses cheveux qui se trouvent réunis en un bouquet sur l'occiput, comme on peut le faire des cheveux d'une tête coupée pour la suspendre, et semble dire à son adversaire : cette tête tout prête pour ton triomphe, tu ne l'atteindras pas. Dans l'histoire générale des moyens auxquels l'homme a recouru pour la défense de sa tête dans le combat, le système des *los Indios* tient certainement une place distinguée. On peut conjecturer que c'est là un armement d'homme d'élite; un guerrier affublé de ce harnachement étant, à peu près, ainsi que le cavalier couvert du grand heaume lacé, dans l'impossibilité de prévenir l'attaque par derrière, a besoin de seconds qui veillent sur lui, le servant comme les varlets accompagnant l'homme d'armes. Pour le piquier, son rôle est clair : il brave le coup de massue, et se lance en avant vers l'homme qui l'en assaille, que son effort même découvre, et que la pique atteindra. Le casque de ce Philippin épouse la forme de la tête ; le profil de ce casque et de son cimier de plumes rappelle le casque grec. L'oreille percée porte un petit pendant. Le pagne est teint avec la couleur bleue que fournit le *pananguit*, une fougère colossale dont on se sert dans ces parages pour remplacer l'indigo. La pique est en bois dur, elle est barbelée au-dessous de la pointe d'une façon dangereuse ; on y emploie souvent des os de poisson. Cet homme n'a point de tatouage apparent.

Micronésie, Mélanésie.

N°s 6 et 8. — Chapeau d'homme et chapeau de femme, paille tressée.

La coiffure n'était souvent qu'un fragment de calebasse taillée en forme de calotte.

N° 28. — Fronde.

N° 32. — Sandale en feuilles de palmier.

N° 40. — Marteau d'armes en pierre.

Ces objets remontent aux temps anciens ; il proviennent des îles Rotta et Tinian, les principales des Mariannes, avec Guam ou Gouaham et Saypan.

On dit que, jusqu'à l'arrivée des Espagnols, on ignorait, dans ce petit archipel de dix-sept îles, éloigné de toutes les nations et perdu dans le Grand Océan, qu'il y eût un autre univers et d'autres hommes que les Mariannais.

Les habitants n'avaient pour armes que des pierres lancées par des frondes, le marteau d'armes formé d'une pierre ligaturée à un manche de bois, et des lances armées d'os de poisson. Les hommes étaient nus ; les femmes ne se couvraient que les parties secrètes du corps. Leurs dents étaient noircies, leurs cheveux blanchis par des eaux préparées.

Ces primitifs formaient une société singulièrement aristocratique ; les femmes, sauf à la guerre et pour la conduite des pirogues, exerçaient en tout le commandement.

Celles des *matouas* (les nobles) et celles des *atchats* (les demi-nobles) avaient de tels préjugés de caste, qu'aucune d'elles ne voulait employer à son usage personnel ni à celui de leur famille, des nattes, des berceaux d'enfant, des parures, et jusqu'aux ustensiles qui ne seraient pas sortis de leurs mains ; on ne se servait dans la maison d'ustensiles confectionnés par les *mangatchangs*, les gens du commun, attachés à la glèbe, que pour l'étranger qu'on hébergeait.

La purification des Mariannais leur a coûté cher ; le zèle des Espagnols des seizième et dix-septième siècles a produit ce résultat qu'à Gouaham, par exemple, où les habitants étaient au nombre de quarante-quatre mille il en reste aujourd'hui à peine deux mille cinq cents en face des deux mille Espagnols et métis. Tous maintenant se signent à l'angélus. Cependant on pouvait y observer au commencement de notre siècle combien de certains progrès sont lents. De Freycinet, décrivant une pêche pour laquelle les Mariannaises se tenant dans l'eau avaient enroulé leur chemisette à leur cou, raconte qu'au sortir de cette eau, et embarrassées de leur nudité sous le regard des Européens, elles ne paraissaient pas savoir exactement ce que la pudeur leur commandait de couvrir d'abord, et que ce qu'elles préservèrent dès le premier moment, ce fut leur dos.

N° 14. — Chapeau de forme conique, en feuilles de vacoua, servant indistinctement aux hommes et aux femmes, chez les Carolins.

N°s 3, 17 et 20. — Chapeaux riches, provenant de l'île Guébé, comprise dans les dépendances de la Papouasie ou Nouvelle-Guinée, avec les îles Salwatti, Waïgiou, Arrou, Gamen, Bollanta, etc.

Les *saraous* dont les Guébéens se couvrent la tête pour se garantir du soleil, de forme souvent conique, sont généralement faits avec des feuilles de sagoutier. Ceux des chefs, d'aspect varié, sont remarquables par leur élégance et la délicatesse minutieuse du travail ; on les orne d'arabesques dessinées sur du papier, et on les recouvre d'une lame mince de talc qui, en les préservant des injures de l'air, les fait briller d'un éclat argentin. Le n° 20 est le chapeau d'un capitan. Le n° 3, qui est un chapeau de femme, n'a pas moins de deux pieds et demi de diamètre.

N° 31. — Tambour.

N° 33. — Carquois.

N° 36. — Haut de lance.

Les Papous de ces îles, qui paraissaient peu belliqueux, n'employaient point encore le fer pour leurs armes, lorsque de Freycinet les visita. Ils le connaissaient cependant, et le désignaient en répétant sans cesse *loulou, loulou*, mot mariannais dont leurs gestes firent enfin comprendre le sens.

Polynésie.

N° 12. — Guerrier de la garde du roi, aux îles Havaï ou Sandwich.

Lorsqu'on découvrit les îles Havaï, le roi avait une garde vêtue de somptueux manteaux de plumes, qui représentaient une grande valeur. La trame de ces manteaux, faite en filet, porte une plume à chaque nœud. Ces plumes sont tirées d'un petit oiseau aux couleurs rouge, jaune et noire, de la famille *souimanga ;* il en faut une quantité considérable pour la confection d'un seul manteau. Ces gardes du corps portaient des casques rappelant la forme des casques grecs. Le Musée du Louvre en possède de fort curieux, qui se trouvent reproduits en notre pl. BV ; c'est ce qu'on appelle les coiffures en *ié* (espèce d'osier). Le casque que porte notre guerrier est recouvert d'une étoffe de plumes de la même sorte que

celles du manteau. Ces gardes avaient le corps tatoué en damier affectant la forme de carrés, de triangles, ou de losanges. Par souvenir d'autrefois, le roi de ces îles civilisées aujourd'hui a encore quatre hérauts couverts du casque et du manteau traditionnels en plumes. La lance en bois de ce havaïen est à double fin ; le bas en est affilé comme la pointe. L'herminette en basalte avec un manche en bois gravé est l'insigne du commandement.

Le collier est fait de plumes ; le tapa est finement brodé : c'est un maro passant entre les jambes. De la ceinture pend un sac en filet, dont la destination doit être pareille à celle de l'ottat daya : son contenu doit être, aux jours victorieux, une tête coupée.

Nos 11, 13 et 21. — Variantes des casques des chefs.

No 25. — Émouchoir porté par l'enfant dont le sandwichien des classes élevées se fait accompagner.

Nos 22 et 34. — Ustensiles de ménage.

Le premier est une bouteille en terre entourée de vannerie. — Le second, une grande calebasse où l'on tient le poé alimentaire sous deux couvercles.

No 29. — *L'oho*, le seul instrument aratoire propre au pays.

C'est une grande spatule de six pieds de long, dont l'ouvrier se sert comme d'une pioche, en se tenant accroupi sur les talons.

No 26. — Femme dansant (fragment) de l'île Mowi, une des Sandwich.

Parmi les divers instruments dont on accompagne les danses, le tambour de Guébé, no 31, est le type de celui que l'on emploie dans les îles Havaïennes, et il en est de même à Timor.

Si cette danseuse était représentée tout entière on la verrait agenouillée. Dans la danse havaïenne il n'est point question du jarret, et il ne s'agit pas de bondir en cadence. Les bras agissent presque seuls. C'est une chorégraphie où les musiciens mêlent leur voix, et dont la danseuse exécute la pantomime.

Le visage de cette femme n'est point incisé pour le moko ; mais à partir du cou on voit que tout le buste et les bras en sont chargés. Le contour des seins est marqué spirituellement par une suite de petites chèvres qui gravissent les éminences. On n'obtient pas une parure aussi pénible pour le corps, avec l'intention de la soustraire à la vue, et c'est ce que montre de Freycinet en parlant de sa visite à la reine *Kéohoua :* « Cette femme colossale, surchargée d'obésité, vêtue d'un pagne ployé en plusieurs doubles qui l'enveloppait de la ceinture en bas, étalait à nu, sans façon, ses robustes appas à nos regards stupéfaits. Par un manège de coquetterie, plus que par pudeur, elle ramenait de temps en temps sur une de ses épaules, un second pagne. Une amie de Kéohoua, d'une corpulence analogue, et vautrée sur une natte étendue auprès de la reine, agissait de même. Le grand ton, du reste, pour les femmes, à ce moment-là, était de recevoir les visites en étant couchées à plat ventre par terre, et en appuyant leur menton sur un petit coussin de forme cylindrique ; la main tenait un mouchoir pour essuyer la figure ; mais à l'un des angles de ce mouchoir était attaché un petit miroir souvent consulté avec complaisance. C'est dans cette posture et dans cette attitude, que les trois sœurs de Kouakini, veuves de Taméhaméha, causèrent avec l'étranger qu'elles regardaient fixement, en prenant part à la conversation avec autant de vivacité que de grâce. »

Nos 4, 35 et 37. — Types *papuas* ou *papous*.

Planche ayant pour signe le Singe.

LES ALFOURAS OU TOURADJAS DES ILES CÉLÈBES.

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11

No 1. — Alfour de Tondano.

Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10. — Costumes de Gorontalo.

No 11. — Costume de la milice bourgeoise de Tondano, en 1828, à l'époque du voyage de l'*Astrolabe*.

Gorontalo est située dans la presqu'île du nord-est de Célèbes, sur la baie de Tomini ou Gounong-Tello. Le lac et la ville de Tondano, à huit lieues de Manado, comptoir hollandais, sont également dans le nord de l'île, à une altitude de deux mille pieds. Tondano est

un nom composé qui signifie *hommes de l'eau, qui habitent l'eau.* La ville était jadis construite toute sur le lac; on ne communiquait d'une maison à l'autre qu'avec un bateau; les habitations, de caractère paludéen, étant toutes établies sur pilotis.

Célèbes est une terre d'une longueur de près de 200 lieues, divisées en quatre presqu'îles. Le Hollandais n'y occupe que peu de place, sur quelques points du littoral. Pour bien voir les Alfourous, il faut aller dans l'intérieur et sur les montagnes qu'ils habitent. Ils sont relativement peu connus.

On les tient pour originaires de Bornéo, et on les considère comme étant les plus anciens habitants de l'île. On les distingue des grands et forts Bouguis, qui sont les plus nombreux et les plus remarquables. Selon le Hollandais Van Leent, les Alfourous, les Bouguis et les Makassarais, sont trois peuples appartenant à la race *battak.*

Les Alfourous ou Touradjas, d'une taille médiocre et alertes, sont d'excellents cavaliers formés dès l'enfance; leur peau plus blanche, leurs yeux droits, sans l'obliquité de l'œil mongol, la coupe ovalaire de leur visage, sont autant de traits qui les distinguent du Malais; ils ont peu ou point de barbe. S'il fallait généraliser un portrait local, on aurait de leurs femmes une idée peu avantageuse. Quoy, en parlant des dames d'un petit village aux environs de Tondano, dit que, « quoiqu'elles fussent jeunes et bien costumées, pas une d'elles n'était agréable, » et il énumère leurs traits: Bouche très éloignée des narines, nez court et épaté (l'écrasement malais), yeux sans expression et très distants l'un de l'autre; face aplatie et souvent comprimée du haut en bas, tous les indices d'une intelligence très bornée, tels que les définit Lavater; qu'on y ajoute qu'à seize ans les enfants des deux sexes sont *cassérés,* c'est-à-dire que leurs dents sont limées et noircies, et que le naturaliste déclare en plus que la plupart de ces femmes étaient sales et dégoûtantes, et voilà vraiment un triste portrait.

Il est difficile de concilier une pareille affirmation avec les données de ceux qui rapprochent surtout les Alfouras ou Touradjas des belles populations polynésiennes. Les Alfours se divisant en tribus qui parlent des dialectes différents, les traits physiques doivent aussi se modifier selon le milieu. Dans l'État d'Ouadjou, les femmes prennent part aux affaires et jouissent de droits égaux à ceux des hommes. Enfin, chez les Alfours de Célèbes, restés généralement idolâtres et parmi lesquels il y a quelques chrétiens, les femmes sont dans des conditions inégales. L'idolâtre épouse autant de femmes qu'il peut en nourrir; le chrétien ne prend qu'une femme. L'Alfouras ou Touradjas des Célèbes est très éloigné de la férocité que l'on reproche à ses congénères des autres îles Moluques et des terres de la Nouvelle-Guinée. Et malgré la célébrité que les marins Alfouras de la côte nord-ouest de Célèbes se sont acquise par leur piraterie, d'Urville attribue aux Touradjas, en général, des mœurs très douces.

Ces gens sont, le plus habituellement, pourvus d'armes, ainsi que les Malais. « La population de l'archipel malais, dit Crawfurd, est une population armée. »

Les javelines, sous le nom de *sagosago*, sont de plusieurs sortes; le *parang,* le *klewang*, le *pedak* et le *kampilan*, sont autant de sabres. Le *badé-badé* est le couteau d'usage courant. Le *salawako* est le bouclier long, en cuivre ou en bois garni de coquillages. Le *badjoe-lalie* est la cuirasse faite de peau de buffle ou tressée de filaments végétaux. Le Bouguis qui paraîtra désarmé, aura logé dans les rouleaux de sa longue chevelure un petit poignard droit ou recourbé qui s'y trouve caché. L'Alfour usera de quelque stratagème analogue, mais on ne le trouvera jamais sans son poignard.

L'idolâtrie des Alfours de Célèbes est une espèce de manichéisme. Les *empongs*, les esprits malfaisants auxquels ils croient, ont beaucoup de rapport avec les *atouas* de la Nouvelle-Zélande et les *hotouas* de Tonga. Le culte survit sans autels; le prêtre est un sorcier, exerçant la divination sur le chant et le vol des oiseaux, l'aspect des entrailles palpitantes, etc. Souvent après avoir plongé sa tête tout entière dans le ventre fumant de la victime, l'homme prophétise, en un langage poétique et cadencé, le visage tout barbouillé de sang. Les voyageurs ne disent pas si ces augures se rencontrent.

Les principaux chefs des tribus sont les *kapalabalaks*, ceux de village sont les *hokkoums.* Le kapalabalak ajoute souvent à ses fonctions celle du prêtre ou devin. Le symbole du chrétien porté si singulièrement et si hautement par quelques femmes de Gorontalo rappelle les temps de l'occupation portugaise. Les prêtres catholiques étaient établis à Célèbes en 1512; saint François Xavier y envoya quelques missionnaires à l'époque où don Antonio Galva commandait à Mangkassar. Malgré le triomphe du mahométisme qui s'est produit depuis (vers l'an 1605 le Coran était généralement adopté), malgré la violence des Mang-

kassars pour imposer à tous leur nouvelle croyance, les Alfours ont résisté, l'idolâtre est resté idolâtre, le chrétien se retrouve catholique, sans autels d'un côté comme de l'autre, et sans que les missionnaires protestants calvinistes envoyés par l'administration hollandaise, et qui font peu de prosélytes, aient beaucoup réussi à modifier cette situation.

N° 1. — Costume de cérémonie d'un Alfour de Tondano.

C'est l'ancien costume national décrit par d'Urville. « Un pagne élégant en étoffe de soie chamarrée entourait les reins, et les deux bouts retombaient par devant comme les franges d'une écharpe. Un mouchoir entourait les cheveux retenus près du front par une étoffe de couleur passée en guise de bandeau, et surmonté d'un oiseau de paradis, ce qui donnait à cette coiffure un air de noblesse imposant. Plusieurs individus avaient des bracelets d'ivoire, et des colliers en verroterie, en bijoux grossièrement dorés ou en porcelaine de Chine ; et presque tous portaient au-dessous des genoux des jarretières d'un travail élégant, et munies de grelots qu'ils agitaient vivement en dansant. »

Du n° 2 au n° 10, les exemples sont reproduits d'après les photographies communiquées au Muséum de Paris par M. Riedel, consul néerlandais à Célèbes. Ces documents sont encore sans annotations spéciales, et nous devons être très sobres de commentaires. Tous les personnages de cette série sont désignés comme étant de *Halontalo,* soit *Gorontalo.*

N° 2. — Homme en costume de cérémonie.

Le croisement de l'écharpe sur la poitrine donnant une figure de croix fixée par la ceinture serrant cette écharpe, il semble que, dans le voisinage de femmes chrétiennes, ce croisement soit aussi une profession de foi. Costume de cotonnade. Écharpe de soie.

N°s 3 et 4. — Types de matelots, dont on peut soupçonner le caractère en se rappelant que Kali et la baie de Gounong-Tello sont les principaux nids des pirates.

Le mouchoir de tête du n° 3 est en coton ; celui de son voisin est en soie ; les ceintures sont également en soie, tout le reste est en cotonnade.

N°s 5, 6 et 7. — Femme catholique en grande parure.

Les n°s 5 et 6, représentent la même personne sous deux aspects. « Les divers peuples de la Malaisie aiment beaucoup les fleurs, dit Rienzi ; les femmes croiraient leur parure incomplète, si elles ne se chargeaient de fleurs. » Avec cette tendance une dame Alfour doit être satisfaite de l'édifice qu'elle porte sur sa tête. Il se compose d'un énorme peigne en bois élevant droit et haut sur la tête sa forme de croix. Les bras de cette croix sont encore élargis et surmontés par des tiges verdoyantes et fleuries, probablement artificielles, puisqu'on y suspend de chaque côté des chaînettes en laiton où sont enfilées des rondelles de coquilles qui tombent en de longs pendants de chaque côté de la tête, derrière les épaules. Ces dames portent des chemises, des mouchoirs de cou, des tabliers, etc. Le n° 7 avec le collier de verroteries étalé sur sa poitrine, sa ceinture dorée, son tablier mi-parti, l'éventail aux feuillets dorés qu'elle tient à la main, et ses pieds nus, doit être terriblement agréable au Seigneur.

L'inspiration de ces costumes est trop sensible pour qu'il y ait à insister. On y sent l'Europe et aussi l'Orient, et aussi quelque peu l'influence sacristine ; le n° 9 est une femme habillée de la robe et du rochet ecclésiastique.

N° 8. — « Les chefs, dit d'Urville, ont pris ou le costume européen dans lequel ils ont l'air empesé, ou sont vêtus à la mahométane, ce qui leur sied bien mieux. » Nous nous en tenons à cette assertion au sujet de ce costume, qui paraît être celui d'un chef, en même temps que le croisement des écharpes sur la poitrine peut faire soupçonner que cet homme est chrétien, et peut-être le mari de sa voisine.

N° 10. — Guerrier vêtu du saroeng malais en damier, d'une veste en camisole, et coiffé d'un mouchoir enroulé en turban ; ces pièces diverses sont des cotonnades. L'arme en main est le *kampilan,* l'espèce de sabre dont la partie inférieure est plus large que le haut de la lame ; le haut et étroit bouclier recouvert de cuir peint est le *salawako.* La stature de cet homme est plus commune chez les Bouguis que chez les Touradjas.

Planche BV.

DÉTAILS DE L'ARMEMENT ET DE LA PARURE.

Malaisie.

N[os] 8 et 11. — Kris à poignée de bois, et dans son fourreau de bois. Poignard de Java. — L'arme et son fourreau.

N[os] 1 et 3. — Poignée en ivoire. Fourreau argent gravé.

N[os] 2 et 4. — Poignée en agate et argent. Fourreau en argent.

N[os] 5 et 7. — Poignée en ivoire. Fourreau de velours et argent.

Bornéo.

N[os] 9 et 10. — Coupe-tête en forme de *kampilan*. La partie supérieure de la poignée de cette belle arme est en ivoire travaillé. Le fuseau, qui ne fait qu'un avec la lame, est en acier bruni, recouvert de filigranes dorés. La lame est ajourée en arabesques dont les enroulements sont damasquinés. Le fourreau est en bois, il est fendu assez bas sur le côté pour que l'on puisse y insérer l'arme.

Sumatra.

N[os] 12 et 13. — Klewang ou Klervang, et son fourreau de bois peint. Le tranchant de cette arme est la partie droite ; le manche est en bois, une dorure de bon goût le décore en partie pour se continuer sur l'acier et s'y épanouir en une volute d'un élégant dessin. Le fourreau est en bois peint ; l'agrafe en corne qui s'y trouve est fixée par trois doubles rangs de solide laiton.

Iles Moluques.

N° 6. — Cuiller en bois de coco.

N° 21. — Chapeau de guerre d'un Soulthan de Ternate ; paille.

N° 26. — Coiffure des habitants d'Olinama ; paille.

Iles Célèbes.

N[os] 34 et 35. — Fragment de ceinture en filaments végétaux, décorée par une suite de losanges faits par des rondelles de coquilles. La frange de cette ceinture se compose d'une suite de graines dont chacune se trouve liée par une cordelette. Le n° 35 est le détail isolé de cette graine suspendue.

N° 41. — Cuirasse de montagnard faite en fibres de coco.

Iles Philippines.

N° 33. — Mule de créole, velours au dehors, laine en dedans.

N° 39. — Sandale en paille, bride en coton.

Micronésie.

Iles Carolines.

N[os] 16 et 32. — Collier formé par une suite de mâchoires de chauves-souris suspendues à un cordonnet. — N° 12. Détail isolé de cette mâchoire.

N[os] 17, 18 et 19. — Collier formé de rondelles de coquilles et d'anneaux de corail. La rondelle isolée, n° 18 ; la suite en un rang de ces rondelles enfilées par des filaments végétaux, n° 19 ; enfin la vue par le côté du travail achevé, n° 17, permettent de comprendre cet ingénieux travail.

N° 30. — Fragment de ceinture décorée en rondelles de coquilles ; travail plus simple, mais analogue à celui du collier.

Mélanésie.

Iles Salomon.

N° 24. — Bonnet de guerrier. La calotte est recouverte de plumes-duvet, la paille apparaît au sommet où elle reçoit les plumes blanches et noires qui forment l'aigrette en bouquet.

N° 27. — Petite parure de cou, plaquette en or découpé.

N° 36. — Pendant d'oreilles en os.

N° 38. — Pendant d'oreilles en bois noir et peint. Ce bloc carré est orné à chaque angle de la base par une mèche de cheveux artistement noués en une boucle fixée par une traverse courte ornée à chaque bout d'une perle de corail. Ce pendant d'oreilles a 5 cent. 1/2 de hauteur.

N° 40. — Ornement de cou formé d'un cercle en coquilles, ingénieusement paré et suspendu avec un enroulement de fibres végétales ayant l'apparence d'une paille, et donnant cependant de solides cordons pour la suspension.

Polynésie.

Archipel de Nouka-Hiva. Iles Marquises.

N° 20. — Pipe en bois sculpté.

N° 31. — Ornement de tête en forme de croissant. Le tour est peint, la partie rouge se compose de graines ayant figure de perles; provient de la tribu *Teûs*.

N° 25. — Bonnet ordinaire en feuilles de vacoua; il provient de la même tribu. Cette coiffure se porte au haut du front, et, au lieu d'être verticale comme ici, elle est très obliquée en arrière.

Iles Sandwich.

N°s 22, 28 et 29. — Casques des chefs havaïens. Le premier est un jonc tressé et peint. Le n° 28, construit en osier, est couvert de plumes. Le troisième est de la plus fine vannerie.

Iles Taïti.

N° 14. — Peigne à tatouer, forme d'herminette; les dents sont en métal. C'est le peigne du moko.

Terre des Papous.

N° 23. — Bonnet fait d'une écorce de fruit et décoré avec des coquillages formant dessin.

N° 15. — Peigne servant à la parure de la chevelure papoue.

Tongatabou.

N° 37. — Peigne.

Les documents proviennent :

N°s 1 et 9, pl. BK et tous les n^{os} pl. BV, du Musée du Louvre, collection ethnographique, département de la marine. (Le n° 20, collection de M. le baron de Watteville.)

N°s 2, 12, 16, et 19, pl. BK, du Musée d'artillerie de Paris, galerie ethnographique.

N°s 5, 7, 15, 18, 23, 24, 27, 30, 38, 39, pl. *BK, des collections du Muséum de Paris et du ministère de la marine.*

N°s 3, 6, 8, 10, 11, 13, 14, 17, 20, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 40, pl. BK, de l'atlas historique du voyage de de Freycinet, 1817 à 1820.

N°s 4, 35 et 37, pl. BK, documents photographiques entre les mains de l'éditeur.

Les n°s 2 à 10 de la pl. ayant pour signe le Singe, sont d'après des photographies de M. Riedel, consul néerlandais à Célèbes.

Enfin les n°s 1 et 11 de cette dernière planche sont empruntés à l'atlas du voyage de Dumont d'Urville, 1826-1829.

Les ouvrages consultés sont :

L. de Freycinet, Voyage autour du monde. — *Dumont d'Urville,* Voyage au pôle sud et dans l'Océanie. — *De Rienzi,* l'Océanie (Univers pittoresque). — *MM. Audiganne*, 1846; *A. de Jancigny*, 1848; *Lavallée*, 1860; *de Forgues*, 1863; *Blerzy*, 1866 : Revue des deux mondes. — *Madame Ida Pfeiffer*, 1862; *M. Schwaner*, même année, *et M. de Molins*, 1864, Voyages à Bornéo et à Java : Tour du monde. — *Temminck*, Coup d'œil général sur les possessions néerlandaises de l'Inde archipélagique; *Leyde*, 1846-1849. — *M. L. de Backer*, l'Archipel indien, 1874. — *M. le docteur E. Hamy*, les Alfourous de Gilolo : Bulletin de la Société de Géographie, 1877. — *M. Vivien de Saint-Martin*, Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle, *Hachette*, 1878. — *M. le général baron Lahure*, Souvenirs : Indes orientales; île de Célèbes; *Bruxelles*, 1880. — *MM. Lesson et Martinet*, Les Polynésiens, leurs origines, etc.; *Clermont*, 1880. — *M. Russel Wallace*, l'Archipel malaisien, 1870-71. — *M. D. Charnay*, Six Semaines à Java, 1880. — *M. de Quatrefages*, l'Espèce humaine, 1883.



AFRIQUE

(PLANCHE DOUBLE).

LES NOIRS.

INDIGÈNE DE LA COTE DE GUINÉE. — YOLOFF ET PEUL DU SÉNÉGAL. — PAHOUIN; FEMMES M'PONGWÈS; FÉTICHEUR BAKALAIS, DU GABON. — BERTAS DU SUD DU KORDOFAN. — GALLA DES TRIBUS AU SUD DE L'ABYSSINIE; ABYSSIN. — BASSOUTO ET ZOULOU, DE LA CAFRERIE.

Les Noirs forment la majorité de la population africaine; en dehors de la couleur, de grandes différences existent entre eux. Pour se reconnaître parmi ces peuples enchevêtrés, mêlés, à la suite de mouvements plus ou moins anciens, les ethnographes les divisent en familles typiques. Les familles noires auxquelles se rattachent nos figures sont : la guinéenne, la sénégambienne, la soudanienne, l'abyssinienne, et celle des Abantous ou Cafres.

Famille guinéenne. — C'est parmi les indigènes de la côte de Guinée que le type appelé *nigritique*, notamment par M. Hartmann, offre ses caractères les plus accusés, et sans qu'il y ait lieu de se livrer ici à la recherche de ses origines, il importe de retracer les traits du nègre pur. Crâne allongé, rétréci vers les tempes; mâchoire supérieure s'inclinant et se projetant en avant; nez écrasé à la racine, épaté, poussé en avant par la projection de la mâchoire; bouche grande, à grosses lèvres recouvrant des dents blanches et proclives, mâchoire inférieure assez longue, yeux bruns à sclérotique jaunâtre, à paupières fortement ouvertes. Le bassin et le tronc offrent, en général, moins de largeur que dans les autres types. Les membres supérieurs et inférieurs sont proportionnés; mais les inférieurs, un peu arqués en dedans, sont de plus remarquables par l'aplatissement des mollets et surtout par le défaut de cambrure du pied. Les cheveux sont courts, crépus, laineux, feutrés comme une toison. La peau est douce, fraîche, colorée en un noir de nuances plus ou moins brunâtres. Chez le nègre, dont la capacité crânienne est inférieure d'un neuvième environ à celle des Caucasiens, la face se développe d'autant plus en avant, que le crâne se rapetisse davantage. Son sang est plus foncé que celui des autres races; sa sueur, qui contient une grande

quantité d'ammoniaque, est fétide et tache le linge. Les femmes de ces nègres, nubiles à onze ou douze ans, nourrissent l'enfant qu'elles portent sur leur dos, en rejetant par-dessus l'épaule leurs seins flexibles, en forme de poire, pourvus d'un bout allongé.

Des différences importantes existent entre les groupes de cette famille dite *guinéenne*. Les principales de ces hordes fort nombreuses sont : les Papels, Bissages, Iolas, Timmanies, etc., des rivages de la Cazamance, les Fanlis et les Intas, à visage ovalaire, à bouche petite sans grosses lèvres, à cheveux assez allongés, peuplant la Côte-d'Or ; les *Aschantis*, beaux noirs intelligents ; les Dahomeys ; enfin les habitants de la baie de Bénin, nègres par excellence, de ceux que caractérise encore la voix tout à la fois grêle, argentine, piaillarde et cependant accentuée de la race pure.

Famille sénégambienne. — Elle comprend les Yoloffs, les Mandingues, les Foulahs, etc., qui habitent le Sénégal, le Gabon, et plusieurs autres contrées africaines. Les Yoloffs, les plus beaux et les mieux faits des races nègres, sont aussi ceux chez lesquels la couleur noire est à son maximum d'intensité. Leur situation, d'environ trois cent cinquante lieues kilométriques au-dessus de la ligne équatoriale, contredit la donnée ancienne d'après laquelle la couleur de la peau allait toujours en se chargeant de pigment à mesure que l'on se rapprochait de l'équateur. Les Mandingues ont des traits assez réguliers ; leur peau noire offre un mélange de jaune. Les Foulahs ont la leur mêlée de rouge jaunâtre ; leur chevelure est moins longue et moins laineuse que celle des autres nègres ; ils sont répandus sur la côte d'Afrique, dans l'intérieur comme dans la contrée qui sépare le Sénégal de la Gambie. On rattache à ces populations robustes, courageuses, belliqueuses, les Peuls ou Poules qui habitent le haut du fleuve Sénégal, et qui sont noirs avec une nuance cuivrée légèrement prononcée.

Famille soudanienne. — Elle se compose des habitants du Soudan et des contrées imparfaitement connues du centre de l'Afrique, au sud des montagnes de la Lune. Ils ont les cheveux durs, crépus, laineux ; leur caractère est sombre et sauvage ; on les signale comme les plus barbares de tous ceux du type noir. Les mœurs et les habitudes paraissent peu différer dans leurs hordes nombreuses. On distingue parmi eux les nègres Bambarras, ceux de Berghou et du Yarriba qui sont devenus agriculteurs et offrent le spectacle d'une civilisation relative. Les nègres qui peuplent Tombouctou et le Bournou sont de cette famille.

Famille abyssinienne. — Les peuples qui habitent l'Abyssinie sont assimilés à ceux de la haute Égypte et aux Nubiens, classés parmi les races noires. Les Schangallas reproduisent fidèlement chez les Abyssins le type nigritique : les pommettes saillantes, le nez plat, etc. On tient les Gallas du royaume de Choa, au sud de l'Abyssinie, dont les tribus guerroyantes occupent aussi les contrées environnantes, pour les véritables originaires du pays. Ces derniers ont, selon T. Lefèvre, le visage rond, le crâne allongé, l'occiput très développé. Leurs yeux sont grands, leurs cils longs, leurs sourcils épais et arqués ; le nez est court, légèrement épaté, mais droit ; les lèvres sont épaisses, surtout dans la partie médiane ; la bouche est moyennement grande, l'oreille petite ; les cheveux sont crépus et longs ; le buste est long, le creux des

reins très prononcé, les hanches développées; enfin des jambes grêles, petites, complètent la signalétique de ces nègres généralement peu musculeux. Il en est dont les cheveux sont lisses avec un visage ovale, des lèvres minces, des mollets plus saillants, et qui ont le creux des reins moins prononcé. D'autres ont le nez épaté et retroussé, la mâchoire inférieure avancée et proéminente, les cheveux tout à fait laineux. Bien d'autres écarts se produisent en Abyssinie parmi ceux que la couleur seule rapproche du nègre. Chez les Bischari ou Bedjas des bords de la mer Rouge, ainsi que chez les Samhariens, les membres sveltes et élégants, la figure ovale, le nez recourbé, souvent délicatement taillé, l'œil vif, la bouche rarement garnie de grosses lèvres, la chevelure crépue sans être laineuse, souvent unie ou peu bouclée, parfois plate et presque raide, la peau plus ou moins rude (s'éloignant de celle de la race noire, si poreuse, si molle et si satinée), enfin la conformation générale du corps, qui fait dire à M. Guillaume Lejean « qu'elle ferait l'admiration du sculpteur le plus exigeant, » tout démontre chez les Abyssins, imprégnés du sang des noirs, une race d'origine proto-sémitique, syro-arabe, entée sur l'Africain pur. On range dans cette famille dite abyssinienne, les Nubiens, Nubas, Barabras, ainsi qu'il a été indiqué, les Kinous et les Dongolahs, et aussi les naturels du Darfour.

Famille abantou ou cafre. (Voir la notice Afrique, ayant pour signe le Soufflet) — On ne peut jamais, disent les ethnographes, confondre les Cafres avec les véritables négres à dents proclives sur les maxillaires. Les Macouas de la côte de Mozambique, les Sowauli du Zanguebar sont des noirs remarquables par la régularité et la beauté de leurs formes, en général, et surtout par celle de leur tête qui ne semble pas différer de celle des Circassiens. Les Ama-Zoulous ou Zoulous, à la taille gigantesque et ne conservant rien de la physionomie nigritique, sont les représentants les mieux caractérisés de ce groupe, auquel appartiennent encore les Cafres qui habitent l'extrémité méridionale de Madagascar.

Côte de Guinée.

N° 20. — Cette contrée est peuplée d'une suite de tribus guerrières qui sont là comme à l'affût pour prélever un tribut sur les caravanes apportant aux différents comptoirs les produits de l'intérieur de l'Afrique. Ces naturels sont armés d'un fusil à pierre qu'ils achètent aux Européens; celui de notre homme n'est qu'une canardière. Les populations sauvages n'ont point voulu encore accepter les armes à percussion, craignant de manquer de capsules; le fusil à silex, qui ne demande que de la poudre, leur convient mieux. Le personnage représenté porte une coiffure cylindrique faite de petits joncs tressés en un dessin régulier, offrant des bandes verticales dont les alternances sont occupées par des cocardes de laine rouge rehaussées de coquillages blancs. Le sommet de ce haut bonnet est couronné de plumes.

Un collier de *cauris* (petits coquillages servant de monnaie), un collier de verroteries noires, un collier de grelots, enfin un sachet de cuir renfermant quelque amulette, quelque verset du Coran, et pendu au cou, sont les éléments de la parure supérieure. Le vêtement n'est qu'un tablier en peau de bœuf, conservant son poil; au devant, de chaque côté à la hauteur de la ceinture, sont des poches en cuir demi-rondes, en longueur; et, appendu au côté droit, le fourreau en cuir de l'arme en fer qui est en main. Ce fourreau est décoré de bandes de drap, alternativement rouges ou noires. Cette arme n'est pas sans analogie avec la hache coudée que l'on voit aux mains de certains Pharaons dans les peintures de Bet-Oually. Une

poudrière en bois, suspendue en sautoir ; un assez gros sac tressé contenant des vivres, suspendu à la ceinture du côté gauche ; enfin un bracelet de cuivre au poignet, complètent cet ajustement qui déguise à peine une nudité presque complète. La crosse du fusil est ornée de deux bandes de drap rouge posées en bracelets ; elles sont ponctuées de coquillages blancs. Le rouge est une couleur chère aux nègres, et le drap écarlate est un des objets d'échange qu'ils recherchent toujours avec empressement.

Sénégalais.

N° 3. Chef yoloff. — N°s 2, 4, 5. Pièces détachées de son armement.

Les Iolofs, Yoloffs, de la Sénégambie, dont le nom a été aussi écrit Jolofs, Jolloiss, Ghiolofs, Walofs et Oualofs, du pays de Wallo ou d'Oualo, occupent à peu près seuls le territoire renfermé entre les rives du Sénégal et de la Gambie, depuis Podor et Pisania jusqu'à l'embouchure de ces deux fleuves, l'océan Atlantique à l'ouest, et à l'est le 17e méridien de longitude occidentale. Ces nègres ont les traits réguliers, le front bombé, le nez aquilin, les cheveux crépus, la barbe rasée; ils sont grands et bien faits ; ils ont la jambe sèche, le pied plat. Ces noirs purs vivent en corps de nation et sont divisés en castes.

Les Yoloffs sont polygames, et le nombre des femmes légitimes est de quatre.

La toile de coton bleue dont, en général, les vêtements sont faits dans cette partie de l'Afrique, est celle qu'on appelle *guinée*. Elle est fabriquée et teinte d'indigo en presque totalité dans l'Inde, à Pondichéry; elle est d'un usage si répandu au Sénégal, que la pièce de guinée sert d'unité monétaire dans les échanges qui ont lieu aux escales et à Saint-Louis. Les vêtements de coton étaient d'ailleurs anciennement et largement employés dans ces parages ainsi qu'on le voit dans les *Navigations de messer Alouys de Cademoste,* datant de 1445. « Leur habit est de chemisole de coton......... La plupart des noirs de Sénéga sont vêtus, parce qu'ils sont abondants en coton... » Sous ce climat, les enfants sont nus jusqu'à l'âge de douze ou quinze ans; mais, pendant l'hiver, on les couvre d'un *koussab*, qui est une sorte de longue chemise sans couture latérale, n'ayant ni col, ni manches. Beaucoup de Yoloffs font encore usage de la lance et de l'arc ; mais ceux qui peuvent se procurer des armes européennes en sont pourvus. Presque tous suspendent à leur cou des colliers, de petits sacs en étoffe ou en cuir, rouges, bleus, blancs, contenant des talismans et particulièrement la feuille d'une espèce de gui, nommée *tob*, qui est pour un Yoloff un préservatif infaillible. Ils ont souvent aussi à la ceinture une espèce de giberne où ils mettent leur tabac, des papiers, de petits portefeuilles; en voyage, ils ajoutent une besace en cuir ou en toile remplie de *couscous* sec. La courroie de cette besace est ornée d'une touffe de lanières de cuir tressées et travaillées avec soin.

Notre chef Yoloff porte un bonnet ou serre-tête d'indienne sous un chapeau cylindrique à haute forme et à larges bords, du genre dit *bambarra*, fait de paille tressée et colorée, formant un dessin régulier, et dont le sommet est couronné en gerbe. Les vêtements sont : une ample dalmatique à manches courtes, nommée *boubou,* et une culotte à la façon arabe, appelée *yata.* Le boubou se borde de laine rouge, ainsi que le koussab et le pagne des femmes. On a vu que les nègres, en général, recherchent la laine rouge; pour les riverains du Sénégal c'est la marchandise qu'ils prisent entre toutes, plus même que le tabac auquel ils tiennent cependant beaucoup, mais que, au besoin, ils remplacent par le *tamaka*, plante aromatique qu'ils cultivent eux-mêmes. La poche en cuir suspendue au cou et qui se trouve à la hauteur de la ceinture est la giberne dont on a vu l'emploi; d'un côté de cette poche est appendu un poignard dans sa gaine de cuir (voir le détail n°s 2 et 4); de l'autre côté, pend le chapelet de bois. Le sabre courbe se porte au moyen d'une bretelle passée sur l'épaule gauche ; l'arme se trouve entre le bras et le corps. (Le détail de ce sabre dans son fourreau est donné par la figure 5 ; mais avec quelques légères erreurs du lithographe; il ne faut voir, en effet, dans les contours du sac, figuré à tort, que les bretelles du sabre, et la poignée de l'arme n'a pas de branche.) La poire à poudre tenue par la main droite est en cuir. Le fusil à pierre est enfermé dans un fourreau, orné de glands frangés en lanières de cuir. Des anneaux d'argent aux chevilles et des sandales de cuir, souvent travaillées avec finesse, complètent cet ajustement. L'usage des sandales est général pour les deux sexes.

Ces nègres combattent comme les Maures de ces contrées; ils poussent des cris pendant le combat, et exécutent toutes sortes de sauts extraordinaires pour troubler le tir de l'ennemi ; ils se baissent et se relèvent incessamment, s'agenouillent, se couchent,

se cachent derrière un buisson, ou s'enveloppent d'un nuage de poussière formé autour d'eux par le sable remué avec les mains. A la guerre, dans les chasses ou les marches, pour assurer la liberté des mouvements, les vêtements sont relevés et fixés par une ceinture autour des reins.

N° 9. — Chef *peul.* — A côté des Yoloffs on trouve en Sénégambie les Mandingues et les Foulahs; ce sont les trois races principales. Les Foulahs sénégaliens se subdivisent en *Torodos,* très foncés en couleur, en *Peuls* qui semblent avoir suivi les Yoloffs dans leurs migrations, et en *Toucouleurs*, plus foncés que les Peuls, moins noirs que les Torodos, issus probablement de leur mélange. Ces races sont principalement répandues dans le Foutah, dont le pays d'Ouallo est la limite inférieure. Les Peuls vivent à l'état de nomades et sont généralement bergers. Ils campent sous des huttes de paille, de même forme à peu près que les tentes en poil de chameau des Maures. Le Foutah méridional est peuplé de ces huttes que l'on laisse debout en changeant de lieu de pâturage. C'est une belle race d'hommes désignés indifféremment par les voyageurs sous les noms de Peuls, Peuhls, Pholeys, Poules, Foulis, Foulbès, Foulans, Fellahs, Fellânes, Fellanies, Fellatahs; ils sont d'une taille moyenne, bien faits, découplés, agiles; leur peau est d'un noir cuivré, leur visage ovale, leur front large et bombé, leur nez busqué, cartilagineux, caractère propre à la race caucasique; leurs lèvres minces, leur bouche moyenne à dents saillantes, leur donnent une physionomie particulière. Leurs cheveux sont unis et longs sans être laineux; tous, indistinctement, disposent une partie de leur chevelure en petites tresses sous lesquelles on loge le reste en tampons, le tout imprégné largement de beurre. La verroterie, les monnaies d'or, les perles rouges entrent dans les éléments de leur parure, et surtout les grands colliers blancs et bleus que leurs voisins appellent le *collier des Peuls.* Aux oreilles, aux poignets, ils portent en général des anneaux de cuivre ou de fer. Tandis que les Torodos et les Toucouleurs ont le fusil et le poignard, les Peuls sont presque tous armés encore d'un arc très long et de flèches en fer doux, forgées avec art, aciérées et souvent empoisonnées. Quand, pour se servir de cette arme, ils ne trouvent pas l'abri de quelque buisson épais, ils ont l'habitude de se terrer en creusant des trous où ils se placent pour tirer sans s'exposer eux-mêmes. Les Peuls portent le sabre à l'épaule comme les Yoloffs; ils y joignent la lance dont le fer est en forme de feuille de sauge. Le Peul est énergique, orgueilleux et s'estime haut. Le général Faidherbe qui a eu à les combattre a prouvé qu'on pouvait avoir confiance dans leur caractère.

Notre chef peul est coiffé d'un chapeau conique en paille tressée finement et formant des dessins réguliers. (Les Sénégalais excellent dans ce genre de travaux; les petits objets en paille travaillés par les cultivateurs de Goureil, village du Foutah, sont parmi les articles d'échange acceptés par les Européens.) Les bords de ce chapeau, orné d'une plume, sont fins et assez larges. L'unique vêtement est une espèce de blouse à demi-manches très amples d'entournure, descendant aux genoux, fixée par une large ceinture en replis, rayée à la tunisienne; cette tunique teinte d'indigo est frangée de laine par le bas. Le collier en cuir est formé d'une suite de petites poches contenant des amulettes, de ces versets du Coran qui s'écrivent en croisant perpendiculairement les lignes. La gibecière portée à la ceinture, le carquois, le fourreau du sabre et celui du poignard, le bracelet du bras gauche, les sandales sont autant d'objets en cuir. Presque tous sont ornés de franges plus ou moins longues en lanières de cuir, dont plusieurs sont disposées en glands. Tous ces cuirs sont travaillés avec une réelle habileté. Les anneaux des jambes sont en cuivre.

Gabonais.

N° 23. Guerrier pahouin. — N°s 24 et 25. Détails de son armement. — N°s 1, 6, 8 et 14. Femmes m'pongwès — N° 21. Féticheur bakalais.

La population du Gabon se divise en quatre groupes, parlant des langues différentes. Les M'Pongwés, Gabonais proprement dits, établis au bord de la mer et à l'entrée des rivières; les Shekianis, appelés *Boulous,* hommes des bois, par leurs voisins; les Bakalais, qui se tiennent sur le bord des cours d'eau, et enfin les Fans ou Pahouins, chasseurs et guerriers. Ni les uns, ni les autres ne paraissent être originaires de cette partie de la Guinée supérieure; tous paraissent être venus de l'intérieur de l'Afrique. Les Pahouins, arrivés les derniers et il y a seulement quelques années, poussent devant eux les Bakalais. On les tient pour une race supérieure aux trois autres; bien trempés, ils ont une industrie et une énergie que peu de noirs possèdent. L'habileté des Pahouins à la chasse, leur inaptitude absolue à conduire les pirogues, prouvent qu'ils ont toujours habité les

forêts et probablement celles des hauts plateaux de l'intérieur. Leurs ressources y étaient sans doute restreintes, car ils ont l'habitude de s'abattre sur les aliments les plus repoussants : les serpents, les insectes, les viandes corrompues, les rebuts de la nature ; ils sont notoirement anthropophages, et, comme les Niams-Niams avec lesquels Schweinfurth leur trouve quelque analogie, non seulement ils déterrent les cadavres pour en faire leur pâture, mais encore ils trafiquent de leurs morts.

Les enfants pahouins sont vifs, espiègles, intelligents, avec une figure régulière et agréable, une tête allongée, un front large et proéminent, des yeux grands et doux ; mais, à l'âge adulte, le type de la race s'accentue en perdant toute physionomie sympathique. Les pommettes deviennent saillantes, les tempes s'excavent, le front acquiert de plus en plus une proéminence qui donne aux Pahouins un cachet tout particulier, que complètent leurs incisives limées en pointe. Ces guerriers emploient un extrait de bois rouge pour se teindre la peau. Ils ont des tatouages de race, et se font des colliers avec les dents du tigre. Ils sont, avec une certaine modération dit-on, polygames et fétichistes. Habituellement assez doux et hospitalier, le caractère du Pahouin est cependant signalé comme ombrageux et versatile. De tradition, cette race véritablement guerrière est toujours sur ses gardes ; un village pahouin entouré de sa palissade est disposé comme une espèce de forteresse, ayant un poste avancé à chacune de ses deux entrées pour empêcher toute surprise ; à l'approche d'un étranger, ce poste avancé, situé sur un tertre, dont on n'approche qu'après des détours sous bois, se trouve couvert de défenseurs grands et petits, car les enfants eux-mêmes sont munis de zagaies proportionnées à leur taille.

Les Pahouins sont habiles à travailler le fer, industrie inconnue aux tribus qui les avoisinent ; ils font des zagaies, de grands couteaux de combat à pointe très aiguë et d'un dessin élégant ; des couteaux plus ou moins courts pour divers usages, des herminettes, des haches excellentes et d'une forme remarquable. Leurs lames sont très supérieures à la plupart des sabres ou couteaux apportés par le commerce européen ; ces lames sont ornées de dessins gravés, de nervures, et parfois d'incrustations de cuivre. L'arme la plus dangereuse de l'arsenal primitif du Pahouin est l'arbalète que l'on suppose importée par les anciens Portugais. Cette arme a la noix mobile, s'épaule comme un fusil, et se détend sous une légère pression ; pour l'armer il faut s'asseoir et employer une grande vigueur, l'effort du corps tout entier. Les petites flèches en bambou lancées par cette arbalète, fines et empennées bas, dont le fer court et aigu est empoisonné, sont très dangereuses ; car le poison est terrible, étant de ceux qui agissent sur le cœur avec la plus grande violence ; on l'extrait des graines d'une plante grimpante nommée *inée* ou *onaya.* L'arbalète est plutôt une arme de chasse que de combat, et les Pahouins se servent du fusil quand ils le peuvent.

Le Pahouin représenté ici n'est vêtu que d'un pagne exigu, en peau de singe noir garnie de son poil. Les cheveux sont tressés ; sa coiffure est faite en feuilles de palmier. Sur l'épaule est le sac à provisions, orné d'une longue et épaisse frange en fil de coco. A la ceinture se trouve un autre sac de petite dimension de même peau que le pagne. Le sabre est suspendu à l'épaule gauche. Sabre et poignard sont dans des fourreaux en peau de serpent (voir la figure isolée de cette arme) ; la hache (fig. 25) est passée dans la ceinture. Les deux zagaies ont leur fer plus ou moins barbelé et d'un beau dessin (fig. 24). Le bouclier en peau d'éléphant, à face convexe et se tenant seul debout, rappelle par sa forme le *scutum* romain.

Les n°s 1, 6, 8 et 14, appartiennent aux tribus m'pongwés. Ces femmes sont généralement petites ; leurs extrémités sont fines et délicates, la main surtout est parfois réellement élégante. Elles ont ordinairement la poitrine nue ; quand elles couvrent leurs épaules d'une espèce de fichu, elles le laissent flotter sans cacher leurs seins. On leur voit ici des vêtements divers : une pièce d'étoffe, enroulée ou drapée, tenant lieu de jupe, et même de tunique ; des pantalons courts, plus ou moins amples, non fermés par le bas ; des ceintures, etc. Ces femmes ornent leur poitrine de colliers de perles dont les couleurs sont souvent assorties avec beaucoup de goût. A ces colliers, on attache les *moondah*, du nom générique de tous les fétiches du pays, et particulièrement celui qui offre la figure d'un petit ornement en griffe de tigre. Souvent la *grande femme,* c'est-à-dire la première en date, maîtresse au logis conjugal, suspend à son collier les clefs de ses coffres. Les Gabonaises portent des boucles d'oreilles, des bracelets, des jambières qui semblent des anneaux de jambe accumulés, des bagues, non seulement aux mains, mais

encore aux gros orteils. Tous ces anneaux sont généralement en cuivre. La coiffure est en cheveux et sa disposition indique la condition de la femme. Parmi celles des femmes mariées, la plus commune de toutes est une sorte d'édifice qui demande presque une journée de travail et dure une quinzaine, au moins; nos n°s 6 et 14 sont de ce genre. La hauteur et la forme de cette construction font souvent ressembler cet arrangement, d'un caractère sévère, à un casque orné de son cimier. Pour obtenir ce résultat, on divise d'abord les cheveux en deux masses que l'on rapproche ensuite d'une lame posée de champ. Les filles, en général, partagent leur chevelure en bandeaux à l'européenne, auxquels leurs cheveux rebelles donnent une tournure et une épaisseur particulière. Malgré la finesse de leurs extrémités, les femmes, au Gabon, sont inégalement mais généralement laides, ce qui ne les empêche pas de manifester le dégoût que l'homme blanc inspire à beaucoup de nègresses; elles crachent à terre, lorsqu'elles en rencontrent.

N° 21. Féticheur bakalais. — Les Bakalais du Gabon ne sont que l'avant-garde d'une grande tribu qui habite les versants boisés des monts Aschaukolos, près du fleuve Ogo-Waï où se déverse un lac important et mystérieux, le Jononga. C'est un pays de récits fantatisques, d'apparitions extraordinaires. Parmi ces îles sacrées, ces îles fétiches, l'île d'Arombé est la seule habitée; on y forme des féticheurs, c'est-à-dire des devins et médecins qui ont la réputation de se mettre à leur gré en communication avec l'Esprit. Pour toute maladie interne, le féticheur seul a la confiance des noirs. Les maladies de ce genre ne peuvent être que le résultat d'un empoisonnement, d'un ensorcellement, ou la vengeance d'un esprit offensé. Pour le combattre victorieusement, le double caractère du médecin est indispensable. Les féticheurs sont passés maîtres dans la connaissance des poisons, et aussi dans celle du contre-poison des toxiques les plus violents; les chefs seuls sont initiés comme eux à ces secrets. Le médecin gabonais est un ventriloque de première force. Parmi les moyens de cure il en est un qui suffira pour montrer son caractère : c'est lorsqu'il déclare au lit d'un malade que la mort de l'empoisonneur, qu'il dénonce séance tenante, est indispensable. Si le dénoncé est un esclave, l'exécution est immédiate. Ces sinistres guérisseurs, qui n'ont guère à leur avoir que quelques réussites dues à l'emploi des simples, infestent toute l'Afrique. Les enfants voués au culte des fétiches dans l'île d'Arombé ont pour costume un pagne bakalais, retenu sur les hanches par une ceinture de perles blanches et orné d'arabesques, les unes en perles, les autres faites avec une sorte de chenille rouge; à son bord sinueux et festonné sont suspendues des grappes de perles bleues et des sonnettes. Des colliers de grosses perles de toutes couleurs sont pendus au cou ou passés en sautoir. Ils ont des bracelets en chenille rouge aux bras et aux jambes; des anneaux de cuivre jaune aux poignets et aux chevilles. Ces espèces de lévites d'un culte informe de dieux et de déesses en bois peint gardent ce costume jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans, âge de leur initiation aux secrets de la religion; ils voient alors le fétiche et, passés *médiums*, ils peuvent quitter le célibat imposé jusqu'alors et rentrer dans la vie commune où ils deviennent féticheurs en titre.

Peuplades du haut Nil.

N° 11. Les Bertas. — N°s 12 et 13. Détails de l'armement.

On comprend sous le nom générique de Bertat toute la contrée de Dar-el-Bertat au sud du Kordofan. Ce territoire montueux, occupé par des nègres indépendants, est divisé en petits royaumes dont le chef prend le titre de *mélek :* roi; ils sont continuellement en guerre entre eux. Les Bertas vont entièrement nus, ne se couvrant que par derrière d'une peau d'animal. (Le tablier qui figure ici sur le devant du corps est un expédient nécessaire pour une exposition publique, car ce tablier ne se porte pas en réalité.) Pour la chasse et la guerre, ces sauvages dédaignent les arcs et les flèches dont se servent leurs voisins; ils n'emploient que le javelot, l'épée et une courte massue ou casse-tête. Tous font usage de grands boucliers de forme allongée.

Le Bertas représenté ici est coiffé d'un haut bonnet en peau de singe noir surmonté d'une plume d'autruche. C'est une peau de mouton noir à laine courte qui de la ceinture pend par derrière; on l'a vu c'est l'unique vêtement. Ce noir à des sandales de cuir. Le haut bouclier, dont la guige est passée en sautoir, est en peau de rhinocéros. Le casse-tête est en ivoire. La lance à la hampe barbelée est entièrement en fer, ainsi que l'épée courbe à manche de bois (fig. 12) et le couteau à dépecer (fig. 13) porté à l'avant-bras gauche au moyen d'un brassard; enfin les bracelets et le collier non fermé sont en fer. Ce collier est typique : l'homme qui le

porte ne peut s'en séparer, et la décapitation seule peut le lui faire perdre. Quant au sabre, de forme si particulière (fig. 12), qui pend au côté de ce Bertas, c'est exactement le même que Schweinfurth a représenté dans la main du fameux Mounza, le roi des Mombouttous. Il le cite comme un des arguments qui rapprochent ces noirs, aujourd'hui éloignés les uns des autres.

Nigritiens.

Nº 10. Chef galla. — Nºs 16, 17 et 18. Pièces détachées de son armement.

C'est, dit M. Hartmann, parmi les Nigritiens qu'il convient de ranger les *Gallas* ou *Ouahoumas* qui s'appellent eux-mêmes *Ilmormas*, fils des hommes. L'origine des *Gallas, Agallas, Fagas, Agags, Giagags, Schaggas* et *Schangallas* est encore aujourd'hui fort obscure. Leurs mœurs et la ressemblance de leurs dialectes font conjecturer qu'ils ont formé un seul et même peuple, dont le centre aurait été Bizamo, contrée abyssinienne, située entre le Nil et le Bahr el-Abiad. D'après Bruce, celles de leurs tribus qui, de son temps, portaient en Éthiopie le nom de Schangallas pouvaient être identifiées avec les habitants de la Troglodytique dont parlent Pline et Strabon.

Ceux des Gallas qui ont conservé leur caractère primitif, c'est-à-dire ceux des tribus errantes et chasseresses, sont divisés en nombreuses hordes conduites par autant de chefs. Ils pratiquent, en principe, le pur patriarcat, et un seul chef gouverne la tribu. Les espèces de royaumes gallas du Choa, où la constitution politique s'éloigne de ce type ancien, ont subi des influences étrangères, chrétiennes, mahométanes, etc. Chez ces noirs, habitués à combattre tantôt les bêtes féroces, tantôt leurs voisins avec lesquels ils vivent dans un état permanent d'hostilité, la bravoure est estimée comme la première qualité de l'homme; le lâche est honni, méprisé; aucune considération ne peut s'attacher à qui n'a pas à se prévaloir de quelque trophée de bataille; lorsque les servantes gallas vont puiser de l'eau, c'est celle dont le maître a la plus grande renommée de valeur, qui prend le pas sur les autres. Les Gallas sont de terribles voisins; leur guerre n'a rien de régulier; ils tombent à l'improviste sur une contrée et la ravagent. Semblables aux Peaux-Rouges de l'Amérique septentrionale, scalpant leurs ennemis, les Gallas ont aussi un couteau à dépecer, et se font des trophées de lambeaux humains.

Ces Africains sont très habiles à forger le fer et possèdent des armes remarquables; leurs lances à long dard, leurs javelots, leurs arcs sont entièrement en fer, qu'ils revêtent en partie de peau de serpent pour assurer l'arme dans la main. Les Gallas sont à peu près nus, moins cependant que les Bertas qui ne recouvrent même pas les parties sexuelles; les Gallas, comme les Niams-Niams et les Fans, se font ordinairement un sac de cuir ou de peau. La chevelure est disposée en longues tresses flottant sur les épaules, ou bien on la laisse dans son état naturel, sans prendre d'autre soin que de l'enduire, selon l'usage général, d'une épaisse couche de beurre.

Les guerriers portent au bras des anneaux d'ivoire en nombre égal à celui des ennemis qu'ils ont vaincus. Dans quelques tribus, il est d'usage de se pendre un anneau d'argent à l'oreille.

Le Galla représenté est armé de deux lances à hampe fine; d'un très grand arc; d'une épée courte et droite suspendue à la ceinture en peau de tigre (cette épée est munie d'une poignée en corne, dont le dessin rappelle les anciennes formes égyptiennes voir nº 16); d'un long casse-tête en ivoire, et d'un couteau ou poignard, suspendu à l'épaule gauche. Cette dernière arme, qu'une dragonne assure dans la main, a une lame à double tranchant; elle sert a dépecer. Le carquois en peau de serpent et fermé est suspendu à l'épaule droite; les flèches qu'il contient sont souvent empoisonnées. Le bouclier est de cuir de bœuf ou d'hippopotame. Les bracelets sont en fer. Le large collier se compose de coquillages; enfin, le bandeau de peau de panthère qui couronne la tête est l'insigne du chef. Le front de ce Galla est tatoué.

Abyssins.

Nº 7. — Le nom donné aux Abyssins par les nations orientales : *habesch*, peuple mélangé (d'où l'appellation européenne Abyssin) révèle leur origine. Outre le noir, le teint de la peau varie à l'infini dans le pays, et on y rencontre le brun à tous les degrés, allant jusqu'au clair relatif des Espagnols méridionaux.

L'Abyssinie, comprise dans l'Éthiopie des anciens, est divisée aujourd'hui en trois États principaux : le Choa, l'Amhara et le Tigré dont les limites sont dans une mobilité continuelle, l'anarchie étant constante chez ce peuple en pleine décadence. Dans ce pays, où des pluies périodiques apportent, comme dans toutes les contrées situées sous la zône torride, toutes les richesses d'une végétation vigoureuse; avec une po-

pulation qui, par nature, disent les voyageurs, est la moins nomade du monde et que ses goûts portent à l'agriculture, on voit les jeunes gens, mariés à dix-sept ou dix-huit ans, selon l'usage, et essayant de la culture pour leur propre compte, obligés pour la plupart d'abandonner la profession de laboureurs pour s'engager comme soldats au service de chefs toujours en querelle. Or, le soldat abyssin est un véritable bandoulier du moyen-âge, dit M. Guillaume Lejean, et, bien que paysan lui-même, il est impitoyable pour le paysan chez lequel il passe. Cet aventurier enrolé est souvent accompagné de sa femme ; même dans le service régulier de l'armée tigréenne, du temps de Théodoros, la servante ou femme légitime ne quittait pas le soldat, le suivant dans toutes les marches, portant sur le dos la batterie de cuisine, et souvent le lourd *gombo* d'hydromel; faisant cuire chaque jour la ration de farine brute fournie réglementairement. Les nomades par tradition, en Abyssinie, sont les Maures arabes ; les *chohos*, ou plus exactement *seho*, sont des pasteurs vassaux ou plutôt fermiers des Abyssins. De Bry (*de Caffrorum militia*) reproche aux Abyssins un trait de leurs mœurs militaires dont l'usage se perpétue aussi en Cafrerie, c'est de se faire un horrible trophée de dépouilles charnelles enlevées aux morts sur les champs de batailles. *Victores cæsis excidunt pudenda, quæ exsiccata regi offerunt.* La différence du chrétien au musulman, qui se fait sentir dans le costume, existe peut-être moins au fond des mœurs. Schala-Sélassé, souverain chrétien du Choa, descendant du Salomon de la Bible et de la reine de Saba, au dire des chroniques dynastiques locales, n'avait pas moins de cinq cents femmes dans son palais, au rapport du missionnaire Gobat, qui le visitait vers 1830. Les récits des prisonniers de Théodoros ont fait connaître ce qu'il faut penser de la douceur de ces *négus*. Sans parler des autres supplices, il pleut des bastonnades à la cour, même pour les femmes ; et elles sont solidement appliquées, en cadence.

Le manteau militaire porté par notre Abyssin, lequel est chrétien, est en toile de coton; c'est une couverture drapée bordée de rouge et retenue tantôt par une peau de mouton à longue laine, quelquefois ornée de lanières découpées, tantôt, comme ici, par une peau de panthère disposée en longues bandes, ayant figure de grandes taillades bordées de rouge en passe-poil; cette peau de panthère noire est décorée sur l'épaule d'un large dessin en cuir rouge bordé en partie d'argent et disposé en croix ; on emploie de même la peau du lion. Un caleçon léger, sans ampleur, également en coton, descendant au-dessous du genou, et une pièce de même étoffe d'une grande longueur, d'une largeur de soixante centimètres, enroulée autour du corps, complètent le vêtement. Les bras et les jambes sont nus, les sandales sont en cuir. Ce chef porte au cou le *métab*, le cordon de soie par lequel on distingue surtout le chrétien ; il a, de plus, suspendu à ce cordon un sachet de cuir rouge pour les gris-gris. Le musulman n'a pas les cheveux longs et porte une sorte de petit turban formé d'une bande d'étoffe étroitement roulée ; il a aussi, naturellement, un collier d'amulettes. Le bouclier, qui se présente ici par l'intérieur, est en peau de rhinocéros. La lance, peu longue, est armée d'un dard acéré et d'un talon de fer. Les soldats ont ordinairement deux de ces javelots. Le sabre courbe, en forme de grande faucille, est l'arme du cavalier; les fantassins ont une épée droite et, en général, le fusil avec tout l'appareil nécessaire. La lie du peuple n'est guère armée que d'une lance et d'un mauvais bouclier. La tête du cavalier est souvent couverte d'un léger casque Les Abyssins sont très bons cavaliers; la légèreté de leurs vêtements, la disposition du manteau dégageant le bras droit, sont favorables à la liberté des mouvements.

L'Abyssin, habitué à porter le manteau, ne s'en sépare pas volontiers; il y aurait même, en certains cas, quelque inconvénient pour lui à le faire. Lorsqu'un Abyssin accusé d'un délit est arrêté, celui qui est chargé de le conduire devant le juge n'emploie pas d'autre précaution contre l'évasion que celle d'attacher au sien le manteau du captif; si celui-ci prend la fuite en abandonnant son manteau, il se reconnaît implicitement coupable; repris, on le punit sans jugement.

Cafres.

N° 15. Bassouto. — N° 19. Sa massue.
N° 22. Zoulou.

Les Bassoutos se trouvent sur les bords du Calédon et dans le voisinage du cours supérieur de l'Orange ; ils donnent la main aux Zoulous auxquels on applique souvent leur nom. Les Bassoutos semblent surtout se rattacher aux Bachapins ou Matchapis, une des principales tribus des Betjouanas. Tous les habitants de ces régions australes sont plus ou moins adonnés à la vie pastorale et à l'agriculture. Leurs rivières abondent en poissons, mais le Cafre pur, sous l'influence de scrupules religieux, dédaigne les poissons comme

impurs, de sorte que dans ces contrées où les grandes chasses fréquentes ont fait diminuer le gibier, quand un Cafre n'a pas de bétail, il lui faut vivre de racines, mourir de faim, ou devenir voleur. Les Cafres savent ce dilemme si implacable que, dans les guerres que les tribus de leur race se font entre elles, guerres qui ont toujours pour but principal l'enlèvement des bestiaux, le vainqueur restitue toujours au vaincu une partie du bétail pris, en raison de ce principe qu'on ne doit pas laisser périr de faim son ennemi.

Notre Bassouto est revêtu d'un manteau court en peau de panthère, lié sur la poitrine par une courroie. Ce *kobo,* costume ordinaire des hommes, est généralement fait de plusieurs peaux cousues ensemble; elles sont préparées avec beaucoup d'art, séchées, et ratissées à l'intérieur jusqu'à ce qu'elles soient réduites à l'épaisseur d'un drap passablement mince ; on les arrose, et on les frotte ensuite avec les feuilles à crochets de l'aloès, ce qui leur donne une apparence de ratine; puis, enduites de moelle de bœuf, de graisse fondue ou de beurre et broyées entre les mains, ces peaux acquièrent la plus grande souplesse. L'intérieur est enduit d'une pâte d'ocre qui, mélangée avec la graisse, forme un vernis durable. Le Cafre se couvre de son kobo pour dormir.

La seconde pièce de ce vêtement est le *pukoye,* le tablier, que généralement on fait en peau d'antilope. Le milieu de ce vêtement est ici soutenu par une cordelette tenant au collier. Les jambières lacées sont également en peau ; elles rappellent celles des agiles montagnards kabyles, conviennent aux marcheurs, et sont de quelque utilité contre les serpents. Pour les grandes marches, on y ajoute les *lichaaku,* sandales de cuir de bœuf. En général, les hommes vont tête nue ; cependant on rencontre parfois le *phuru,* espèce de calotte de cuir ; quelquefois aussi, les Bachapins ajoutent à leur chevelure des bouquets de poils, provenant de la crinière ou de la queue du kakung, du kaama, ou d'autres espèces d'antilopes. Ceux qui y mettent du raffinement se font raser la tête par plaques, et sillonner, pour ainsi dire, leur chevelure touffue. Les plumes d'autruche portées à la tête sont une marque distinctive à la guerre, que le chef suprême confère aux chefs de division, à ses favoris, aux braves reconnus ; celui qui les porte au combat, et qui recule, doit être mis à mort.

Les bracelets sont en ivoire, ou, moins riches, sont des anneaux en boyaux d'animaux ou en écorce ; on les orne de cuivre ou de verroterie. La plupart des Cafres ont le lobe de l'oreille percé, et la lame de cuivre qu'on y passe, d'une longueur de deux à cinq pouces, s'appelle le *lekaata.* Le collier et l'espèce de grand hausse-col que porte notre Bassouto sont des pièces remarquables ; la nature du bronze dont cette parure est faite semble se rattacher à l'origine même des Cafres, considérés comme venus du nord-est africain. Ce métal, analysé par Klaproth, se décompose en quatre-vingt-treize parties de cuivre pur et sept parties d'étain, alliage ressemblant au bronze des anciens. Le bouclier est fait de la peau du *bokolokolo*, le buffle des Betjouanas. La forme de cette arme défensive varie selon les tribus. Le bouclier figurant ici porte intérieurement une gaine où s'engage un bâton droit pourvu à sa partie supérieure d'un panache, fait avec les plumes noires de l'autruche. Cette espèce d'étendard est, tout à la fois, un bâton pastoral et un engin de chasse. En temps ordinaire, le berger gardant son troupeau plante ce panache en terre ; il sert au ralliement du troupeau qui ne s'en écarte jamais. A la chasse, quand un animal féroce s'élance sur l'homme en le surprenant, celui-ci fiche son bâton en terre, se dérobe, et l'animal abusé se jette sur le panache de plumes frissonnantes. Les armes offensives de notre Bassouto sont : les zagaies, dont le dard est en fer ; le *tipa* ou couteau dans sa gaîne en bois ou en corne, quelquefois sculptée, tenant au collier et généralement avoisiné du *thako,* également dans une gaîne de cuir. (Le thako est l'alène servant à coudre les peaux, à tresser les corbeilles à lait, etc.) A côté du couteau et du poinçon, on trouve aussi d'habitude le sifflet, utilisé à la chasse, dans les guerres de surprise, et journellement par le pasteur, dont le troupeau, quoique gardé par des chiens, est si parfaitement dressé, qu'au coup du sifflet on voit le berger d'un nombre considérable de bœufs les arrêter net, les rassembler autour de lui, s'en faire suivre à la file, en tous sens, etc... Est-il besoin d'ajouter que c'est encore au collier que se pendent les amulettes ? Le casse-tête est en bois : c'est un bâton d'environ un mètre de longueur se terminant par une boule excentrique assez grosse. On donne à cette arme, servant à frapper et à parer, le nom de massue qui, en réalité, convient beaucoup mieux à l'arme puissante (voir fig. 19) que le Cafre porte suspendue à son côté gauche. Cet engin d'écrasement est en corne de rhinocéros, décorée d'incisions formant des ornements réguliers. Les Cafres se servent de leurs zagaies et de leur casse-tête comme armes

de jet. Ils emploient l'arc, et leurs flèches sont souvent empoisonnées. Ils ne sortent jamais sans être armés ; dès l'enfance, on les prépare aux combats par des exercices multipliés.

La viande est, pour le Bachapin, un aliment moins indispensable que le lait ; aussi ses vaches sont-elles l'objet principal de ses pensées et de ses affections. C'est lui qui les mène au pâturage, qui les garde dans leur *kraal* (le parc enclos), et le soir, les ramène auprès de sa hutte, enfin, c'est lui-même qui les trait.

Les Bachapins n'ont pas, en général, le nez épaté et les lèvres épaisses du nègre. Sans compter l'onction sanitaire du corps entier avec des matières grasses, en usage chez presque tous les peuples de la zône torride, ils se couvrent la peau d'une couche épaisse d'ocre et de *sibilo*. L'ocre rouge est réduite en poudre et délayée dans de l'eau ; le sibilo est une poudre ferrugineuse, luisante et onctueuse, que l'on mêle avec de la graisse pour s'en couvrir le corps et surtout la tête. Quand la chevelure est amplement chargée de cette poudre, ses reflets métalliques la font ressembler à un bloc de minerai. Le sibilo du Rocher luisant ne se trouve qu'en un seul endroit, à Sensavan, au-delà du Gariep ; malgré cette rareté, l'emploi en est très étendu, et Burchell le signale dans des régions équivalant à cinq degrés de latitude. Les Bachapins parfument, en outre, la graisse dont ils se frottent le corps avec du *boukou :* c'est une espèce de croton qu'ils appellent *mulokla,* dont ils font infuser les feuilles aromatiques qu'ils réduisent en poudre. Le vieux sang guerrier persiste toujours chez ce peuple de bergers et se trouve encore dans quelques-unes de leurs coutumes ; les Cafres conservent le souvenir de l'ennemi tué à la guerre en se faisant à la cuisse une incision rendue ineffaçable par le frottement de quelques cendres chaudes dans la plaie fraîche. Ces cicatrices, véritables chevrons, s'accumulent comme des signes d'honneur.

Le Zoulou, nº 22, est un chef de tribu en costume de guerre. Les *Zoulous,* ou plus exactement les *Ama-Zoulous,* habitent au nord-ouest de la colonie de Port-Natal. Ils paraissent être les représentants les mieux caractérisés du type originel cafre ; toutefois ce n'est pas sans qu'il y ait entr'eux de grandes différences. Ils ont tous avec les nègres un caractère commun de premier ordre : c'est la chevelure laineuse ; mais, si le brun chocolat est la couleur dominante de la peau dans ces régions, nombre de Zoulous ont la couleur cuivrée des Bosjesmans des frontières de la colonie du Cap, ou sont du noir de jais des habitants voisins de la baie de Lagoa. L'État des Zoulous est une sorte de réunion par sélection de tous les meilleurs éléments de la belle race des Cafres ; dans leurs expéditions guerrières, les Zoulous, en soumettant les tribus cafres plus faibles qu'eux, incorporaient dans leurs légions les hommes valides de l'ennemi vaincu, tuant ceux qui refusaient ; de là ce mélange qui, non seulement n'a pas nui à la conservation du type abantou, mais semble, au contraire, avoir produit son amélioration. La conformation du corps des gens du Zoulouland est signalée comme une des plus parfaites de l'humanité.

Quoique, comme chez leurs voisins, l'élève des bestiaux et l'agriculture soient chez les Zoulous les principaux moyens d'existence, on sait que ces belliqueux Africains sont surtout une nation guerrière. Hier encore, leur pays n'était qu'un camp permanent : tous les individus mâles étaient soldats, *amapagatis, isimpartlos, amaboutous,* vétérans, recrues, porteurs, sans compter les officiers, les *indounas,* et cela avec une discipline telle que, par exemple, tout guerrier désirant se marier devait obtenir le consentement du roi, qui ne l'accordait guère qu'aux vétérans. L'armée, divisée en régiments et baraquée dans des *ekandas* ou villages fortifiés, couvrait tout le pays. La résidence du roi n'était qu'un ékanda plus grand que les autres. Ce souverain pouvait, disait-on, mettre 50,000 hommes sur pied.

Le chef de tribu, représenté ici, appartient aux peuplades parmi lesquelles le bracelet militaire et l'anneau de jambe se font soit en boyaux, soit en cuir découpé conservant une longue touffe de poils. Ces parures sont tantôt des trophées de chasse, tantôt des récompenses militaires décernées par un supérieur. Elles sont en crins, et proviennent de plusieurs sortes d'animaux plus ou moins proches du cheval : le *quagga* ou *qaugga* qui en a l'allure, les oreilles, la queue, la crinière, ainsi que le zèbre, également connu dans ces régions. Les variétés du genre daim et du genre antilope fournissent aussi leur contingent.

La coiffure du Zoulou est ordinairement en peau de loutre. Le bonnet militaire de notre chef est abondamment garni de plumes et a la figure d'un buisson de fourrure ; surmonté de ses deux plumes de vautour, il prend une véritable tournure martiale. Le manteau de cet officier est en peau de buffle garnie

de ses poils, lesquels sont à l'intérieur du vêtement; le manteau, fermé au cou, a une ouverture du côté droit pour le passage du bras et la liberté de ses mouvements. Cette ouverture latérale et le tour de cou de ce manteau militaire sont garnis d'une épaisse et fine fourrure disposée en boudin. L'insigne du chef, sur ce vêtement d'usage général, est le double parement en peau de léopard, qui en décore le devant. Le plastron est une réunion de fourrures en crins, ayant le caractère d'un trophée. Le bonnet, le kobo, le pukoye, le petit tablier en peau d'antilope soutenu par une cordelette, sont les seuls vêtements de ce Zoulou. Son armement consiste en un casse-tête, des zagaies, et un bouclier. Le casse-tête, on vient de le voir, est une arme offensive et défensive; celui-ci est en corne de rhinocéros, du rhinocéros bicorne très commun dans le Zoulouland. Les zagaies sont toutes des armes de jet d'une longueur moyenne; quoique le dard de quelques-unes de ces armes soit de proportion inusitée, occupant plus d'un tiers du javelot, ces zagaies ne paraissent avoir rien de particulièrement redoutable. Elles deviennent cependant une arme terrible entre les mains d'un assaillant adroit et agile qui, en s'élançant sur son ennemi et le criblant de tous ses traits, n'en conserve en main qu'un seul pour l'aborder vigoureusement; c'est la tactique des Zoulous. Le bouclier est en peau de buffle et d'une courbe elliptique élégante; il est assez grand pour couvrir le corps tout entier; un bâton de moyenne grosseur occupe toute la hauteur de ce bouclier concave à l'intérieur, il la dépasse même de quelques pouces, de manière à servir d'appui. Ce bâton, fixé de distance en distance par des courroies, laisse de nombreux passages à la main qui peut le saisir facilement à toutes les hauteurs. Outre ces armes, les Zoulous manient aussi l'arc, et le fer de leurs flèches est souvent empoisonné. Quant aux couteaux, sifflets, etc., ce qui est dit relativement au Bassouto, est commun aux Cafres, en général. Les Zoulous sont fort habiles à forger le fer et le cuivre, et manient leurs armes avec une adresse remarquable. Inutile d'ajouter qu'ils emploient le fusil lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

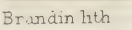
Tous les éléments de ce costume et de cet armement sont d'un usage répandu; c'est par nombreux troupeaux que vont dans ces régions les quadrupèdes sauvages qui sont désignés, et chaque animal appartient à celui qui l'a tué. Il n'est pas jusqu'aux vautours qui ne soient là en grand nombre, et pour cause. Chez les Cafres, sauf pour les chefs qu'on enterre avec quelque cérémonie, il n'y a pas d'inhumation. Les malades du menu peuple sont conduits en dehors du hameau; quelque proche reste auprès du moribond couché sur le gazon, allume du feu et lui met en main un pot d'eau; s'il meurt, il l'abandonne aux bêtes sauvages, et va se purifier de cette assistance comme d'une souillure. Heureusement, ainsi que le dit Burchell, « les vautours sont là comme une sage disposition de la nature. »

Tous nos documents sont photographiques. Les n°s 1, 6, 8, 14 et 21 proviennent du Musée des Colonies, créé par les soins du ministère de la marine française. Tous les autres font partie du Musée ethnographique organisé au Musée d'artillerie de Paris, par son directeur, M. le colonel Leclercq. La partie africaine de cette magnifique collection, dont les figures sont des moulages sur nature, et dont les armes sont des originaux authentiques, n'a pas besoin d'apologie.

Voir pour le texte : la Sénégambie; la Guinée, *par M. Ambr. Tardieu;* L'Afrique australe, l'Afrique orientale, *par Ferd. Hoefer;* Univers pittoresque, *Firmin-Didot;* le Sénégal, *documents officiels;* le Gabon, *par M. le d^r^ Griffon du Bellay;* Voyage en Abyssinie, *par M. Guillaume Lejean;* Croisière à la côte d'Afrique, *par M. le vice-amiral Fleuriot de Langle;* Tour du monde, *Hachette;* les Peuples de l'Afrique, *par M. Hartmann; Hachette;* le Magasin pittoresque, *années* 1846 *et* 1847; la Revue scientifique, n° du 7 *janvier* 1880, *Germer-Baillière.*

AFRICA AFRIQUE AFRIKA





Brandin lith   Imp Firmin Didot et Cie. Paris



AFRIQUE

NUBIENS. — ARMES ET USTENSILES. — LEUR CAMPEMENT.

1 Couteau. 2 Épée. 3 Bouteille tressée. 4 Amulette.

7 Parasol fixe. 8 La tente.

5 — 6 Boucliers. — Selle de dromadaire. 9 Accessoires. — Armes diverses.

10 11 12 13 14

La Nubie, le pays de *Noub* ou pays de l'or des anciens Égyptiens, est une contrée de l'Afrique orientale que le Nil traverse du nord au sud. Elle est bornée par l'Égypte au nord, par la Libye à l'ouest, par le Kordofan et l'Abyssinie au sud, par la mer Rouge à l'est. Dans sa partie orientale, la Nubie n'offre que des déserts de sables et de rochers, coupés par un petit nombre d'oasis. Le commerce de transit par caravanes, entre l'intérieur de l'Afrique et l'Égypte, à travers le désert ou sur les bateaux du Nil, constitue un des revenus des Nubiens qui trafiquent des esclaves, de la poudre d'or, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de la gomme, des plantes médicinales, des baumes et encens. La chasse est leur principal métier. On rencontre dans le pays le lion, l'éléphant, le crocodile, l'hippopotame. Les Nubiens sont des chasseurs adroits, courageux, passionnés, dédaignant les armes à feu, et attaquant, l'épée ou la lance à la main, les animaux les plus redoutables. Excellents cavaliers, ils montent des chameaux rapides ou des chevaux dressés à leur servir d'adroits auxiliaires dans la chasse à l'éléphant, par exemple, la plus fructueuse mais aussi la plus dangereuse de toutes par la façon dont ils la font.

Les Nubiens sont minces, sveltes, bien découplés; ils ont les yeux vifs, de belles dents, la barbe rare et une chevelure abondante. Leur stature est, en moyenne, de $1^{m},60$ à $1^{m},70$; la longueur de leurs bras est exceptionnelle, elle est un de leurs traits caractéristiques ; l'enver-

gure de ces bras dépasse de $0^{m},35$ environ le rapport ordinaire de ces membres avec la hauteur de la taille. Malgré cet avantage, la force musculaire d'un Nubien est loin d'égaler celle de la plupart des Européens. La physionomie est, en général, caucasique; nez fin, parfois busqué; lèvres pigmentées, non roses, et qui, bien qu'épaisses ne sont pas retroussées comme celles des Nègres. La coloration de la peau est assez foncée sans être noire; elle est d'un bronze rougeâtre rappelant celui des Indous. La peau est douce et fraîche. La chevelure est crépue, un peu laineuse; elle est l'objet de grands soins; pour en faire la toilette, le Nubien prend un morceau de graisse fraîche de mouton, le laisse dégorger dans de l'eau, le met ensuite dans sa bouche, le mâche, le triture de manière à en faire une pâte molle dont il s'enduit toute la tête. Les grumeaux de cette graisse, qui a la blancheur de la neige, sont répandus et apparaissent dans la masse des cheveux. Leur chevelure est la seule coiffure des Nubiens et l'onction qu'elle reçoit suffit pour en faire un préservatif contre l'insolation. Ils sont d'une grande propreté et se font de nombreuses ablutions. Leurs vêtements sont des plus simples : un caleçon de toile blanche ou écrue descendant sur les membres inférieurs; une ample pièce d'étoffe de laine blanche, bordée de rouge, dont chacun se drape à sa fantaisie et qui prend, parfois, des aspects rappelant les manteaux grecs ou la toge romaine. La chaussure, quand ils en portent, est le soulier de cuir rouge ou noir. Dans la ceinture est passé un poignard recourbé, de facture abyssinienne, et parfois un fin marteau de fer en forme de T. Certains Nubiens attachent à leur avant-bras droit un couteau droit (voir n° 1), passé dans un bracelet de cuir, ou un amulette (voir nos 4, 10) consistant en un, ou même deux sachets de cuir, contenant, sur un parchemin roulé, quelque verset du Coran.

Les cinq Nubiens que nous représentons faisaient partie de la troupe exhibée en 1877 à Paris, au Jardin d'acclimatation, où ils avaient établi leur tente. Cet abri a la figure d'une cabane; destinée à braver la tempête et à garantir des rayons du soleil, elle est peu élevée, faite de quelques poutrelles dont les montants sont enfoncés dans le sol, et couverte de nattes épaisses, tendues par de solides piquets. Lorsqu'il en est besoin, le décampement s'effectue avec la plus grande rapidité. Chacun roule une natte, déplante un montant ou un piquet, et la charge divisée est répartie entre les animaux de transport. Les Nubiens chasseurs décorent l'entrée de cette tente avec la tête ossifiée d'un hippopotame; cet appendice donne un caractère d'ensemble assez étrange à cette cabane basse, largement étendue par le travers; vue du haut d'un dromadaire, la tente prend les apparences d'une charpente osseuse, le faîte devient une échine, et la tête blanchie, aux défenses à nu, semble celle d'un monstre à lourdes ailes traînantes, d'un cheiroptère gigantesque qui se serait échoué sur le sable. La parure extérieure de l'entrée de la tente est complétée par deux volumineux œufs d'autruche, suspendus par un cordon de laine passé dans la bouche du monstre, et par des portières en tapisserie, dont les dessins réguliers rappellent ceux de l'ancienne Égypte. L'intérieur est garni de nattes. Les selles de dromadaire servent de sièges. Le chef a un canapé bas, sans dossier, rectangulaire, dont le bâti et les quatre pieds en balustre sont de bois noir. Le

Brandin lith

Imp Firmin Didot et Cie. Paris.



dessus de ce meuble est fait avec d'étroites lanières de cuir de buffle, disposées comme un treillis de joncs. Un grand parasol de toile est planté auprès de la tente; il est à l'usage du chef, qui, dans le rayon presque vertical de l'ombre qu'il lui procure, et assis ou couché sur son canapé, peut prendre du repos, surveiller son monde, et régler les différends. Le large chapeau conique en joncs tressés qui se trouve sur la toîture, près de la tête d'hippopotame, appartient aussi à ce chef. Dans quelque coin de la tente, se trouve toujours le tambour en peau de buffle tendue sur une caisse en bois assez étroite pour être placée entre les jambes et que l'on frappe des deux mains.

Les boucliers sont en peau d'hippopotame ; la lance en bois dur, outre le fer qui la termine, est ferrée au talon, et la hampe est souvent renforcée dans son parcours par des anneaux de cuivre jaune et des torsades en fer, secondant l'étreinte de la main. L'épée longue, large, droite, à double tranchant, est l'arme nationale par excellence. Ce n'est que chez les Bedjas, dit la *Revue scientifique*, qu'on trouve cette épée dont la poignée et la garde en forme de croix (voir n° 2) rappellent les épées des chevaliers des croisades. La pointe n'en est pas très effilée, car on frappe surtout de taille avec cette arme, dont la lame vient aujourd'hui d'Allemagne. Le large fourreau en cuir rouge se divise au moins en deux tronçons afin que l'on dégaine facilement, ce qui est de toute nécessité, vu l'usage que font de cette épée les chasseurs de la haute Nubie.

Notre n° 10 représente un Nubien assis sur une selle de dromadaire ayant au bras l'amulette dont le détail est donné par le n° 4.

Les n°s 10 et 14 montrent des types de *Kennous* ou *Barabras*, qui, parmi les habitants actuels de la Nubie, appartiennent à une race d'hommes tout à fait semblable aux anciens Égyptiens, et au sujet desquels on ne saurait passer sous silence les deux hypothèses auxquelles a donné lieu cette ressemblance, beaucoup plus étroite que celle des Coptes et des Fellahs, et complétée par de nombreuses affinités, malgré la décadence des mœurs.

Selon l'une de ces hypothèses et au témoignage presque unanime des historiens anciens, dit M. Maspero, les Égyptiens appartiendraient à une race africaine qui, d'abord établie en Éthiopie sur le Nil moyen, serait graduellement descendue vers la mer en suivant le cours du fleuve. « Les Éthiopiens affirment que l'Égypte est une de leurs colonies..... ». D'après cette première hypothèse, le Nubien aurait une origine éthiopienne et serait l'aîné de l'Égyptien. Mais M. Maspero ajoute que l'on sait aujourd'hui, à n'en pas douter, que l'Éthiopie, loin d'avoir colonisé l'Égypte au début de l'histoire, a été colonisée par elle, et que, au lieu de descendre le cours du Nil, la civilisation l'a remonté.

La Bible attribuait aux Égyptiens une origine asiatique que les Champollion, les Rosellini, etc., n'ont point contredite en ouvrant la seconde hypothèse, à savoir qu'à la suite de quelque commotion politique, un certain nombre de familles égyptiennes se seraient réfugiées dans la Nubie, où elles auraient conservé leur type et leurs mœurs.

La Nubie est peuplée de races différentes, s'altérant par le mélange; les esclaves noirs y forment un sixième de la population. Les tribus arabes de Chendy et de ses environs y conservent toutefois la pureté de leur race, de même que les peuplades répandues sur les rives du Nil, depuis l'île de Philœ jusqu'à la troisième cataracte, dans la Nubie inférieure, et couvrant un espace de deux cents lieues environ, peuplades parmi lesquelles les voyageurs ont reconnu les vestiges d'une origine analogue à celle des Égyptiens. La parenté est, en effet, directe. C'est le même teint et ce sont les mêmes traits, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Le caractère si exceptionnel de la longueur du bras, signalé plus haut, se rencontre dans les momies égyptiennes, comme dans les statues sculptées suivant les règles du canon hiératique.

Documents photographiques.

(*Voir pour le texte Champollion-Figeac*, l'Égypte ancienne, *et J.-J. Marcel*, l'Égypte moderne, *dans l'Univers pittoresque; M. Maspero*, Histoire ancienne des peuples de l'Orient; *La Revue scientifique,* 1877, 2e *semestre, Paris.*)



AFRIQUE

POPULATION INDIGÈNE DE TOMBOUCTOU. — PEUPLADES DES RÉGIONS DU HAUT-NIL : CHILLOUKS; NIAMS-NIAMS; BAZY OU BARY.

1	2		3	4
5	6	7	8	9

Nos 1 et 4. Nègres de Tombouctou.	Nos 6 et 7. Niams-Niams.
Nos 2 et 3. Chillouks.	Nos 8 et 9. Homme et femme Bazy ou Bary.
No 5. Chir.	

Population indigène de Tombouctou.

La plupart des habitants de Tombouctou appartiennent à la race nègre, ce sont les indigènes; à côté d'eux se groupent des Arabes et des Maures adonnés au commerce et qui, leur fortune faite, retournent dans le nord de l'Afrique. Toute cette population professe le mahométisme.

Les indigènes, en raison de leurs rapports avec les Maures et les Arabes, offrent, dans leurs costumes, quelques-unes des variétés que l'on rencontre dans les villes de l'Afrique méditerranéenne : la négresse de Tombouctou (figure n° 1) porte la gandoura à larges manches, des bijoux de corail et un bonnet garni de mouchoirs de soie ou de coton; le nègre

(figure n° 4) est coiffé de la chechia, couvert d'un gilet et d'une ample veste soutachée de broderie de soie.

Contrairement aux mœurs des États barbaresques, les femmes, à Tombouctou, jouissent de la plus grande liberté, sortent quand elles veulent et sans être voilées.

La cité africaine de Tombouctou doit son grand renom en Europe aux voyages et aux récits de Léon l'Africain et de notre compatriote Caillé. Sous le rapport de l'étendue, cette « reine du désert » est inférieure à plusieurs autres villes du Soudan central, mais, par sa situation, elle est la station principale des caravanes qui traversent l'Afrique.

Les Chillouks.

Les Chillouks, race purement nègre, habitent dans le voisinage du Djebel-Dinka et du Barhel-Ghazal; à l'ouest ils confinent au Kordofan.

Seuls de toutes les populations du Haut-Nil, ils sont réunis sous l'autorité d'un *mek* ou chef unique; cette unité leur donne une force que ne possède aucun de leurs voisins. Ils sont à la fois pasteurs et agriculteurs.

Comme la plupart des Africains, les Chillouks sont peu vêtus et donnent la plus grande attention à leur coiffure. Chez les hommes, l'application répétée d'argile, de gomme et de bouse de vache raidit si bien la chevelure que celle-ci prend et conserve n'importe quelle forme, soit une crête, un casque ou un éventail. Se couvrir la tête d'une fourrure quelconque (figure n° 3) est un privilège réservé aux souverains et aux membres de leur famille; cette fourrure est généralement retenue par de grandes épingles enfoncées dans la chevelure.

Les Chillouks préservent leur corps contre les insectes au moyen d'une couche de cendre. Lorsque cette cendre provient d'un bois quelconque, l'individu est de couleur grise, ce qui est la livrée des pauvres; quand elle est faite avec de la bouse, elle donne au corps une teinte rousse qui fait reconnaître les riches. La cendre, la bouse et l'urine de vache, sont chez cette nation des éléments indispensables de toilette.

Des colliers de coquilles ou de morceaux d'ivoire forment la parure, et une peau de panthère constitue le vêtement. Cette peau est tantôt nouée sur l'épaule comme la chlamyde antique (figure n° 2) et tantôt, lorsqu'elle est de proportions moindres, disposée en ceinture (figure n° 3).

Les armes des Chillouks sont la lance et un sabre recourbé dans le genre du *troumbache* des Niams-Niams.

Les Chirs.

Sous le rapport du sol, les Chirs sont les plus favorisés parmi les peuplades riveraines du fleuve Blanc. Ils sont renfermés dans un groupe d'îles ayant huit à neuf lieues de largeur sur

AFRICA | AFRIQUE | AFRIKA

Brandin lith. | Imp. Firmin Didot et Cie Paris



environ trente lieues de longueur, et chacune de ces îles présente une réunion de canaux navigables qui lui donne l'aspect d'un jardin entouré de fossés, défenses naturelles contre les voisins et les ennemis de l'est.

La figure n° 5 représente un Chir dont la chevelure, couverte d'une calotte de coton, est tressée en cordons, mode de coiffure généralement adopté chez les peuplades du Haut-Nil. Un pagne en fibres de figuier est son seul vêtement ; un collier et des bracelets d'ivoire forment sa parure. Il tient d'une main un javelot dont on ne fait usage que pour la chasse aux éléphants, de l'autre une pipe à fourneau de terre et à long tuyau de bois.

Les Niams-Niams.

On désigne sous le nom de « Niams-Niams » un ensemble de populations situé, dans le Soudan oriental, à quinze ou vingt jours du fleuve Blanc et du Darfour. Leur nom, emprunté à la langue dinka, signifie « grands mangeurs » et fait évidemment allusion au cannibalisme dont on les accuse.

Les Niams-Niams tracent sur leur peau, qui rappelle la teinte du chocolat, des tatouages représentant des rubans, des lignes, des zigzags ou des carrés composés de points. On ne voit chez eux de mutilations qu'à l'égard des incisives, lesquelles, d'après un usage très répandu au centre de l'Afrique, sont limées en pointes, afin d'être plus mordantes et plus efficaces dans le combat.

Le costume est formé d'une peau de bête qui, retenue à la ceinture, se drape autour des reins ; les dépouilles les plus belles sont choisies pour cet usage. Les fils des chefs ont leurs vêtements noués sur l'épaule, de sorte que l'une des jambes est entièrement nue.

Le fameux appendice qui, vu de loin, a produit chez certains voyageurs européens l'effet d'une queue, consiste en une bande de cuir ouvragé passant entre les jambes et allant s'épanouir au bas des reins en un large éventail. Cet appendice marche avec la tenue de guerre et doit avoir pour objet d'obliger le Niam-Niam qui l'a revêtu à rester debout et à ne prendre aucun repos tant que la lutte est engagée.

Les Niams-Niams se donnent une peine infinie pour arranger leurs cheveux ; il serait difficile de découvrir un genre de nattes, de boucles, ou de frisures qui n'ait été essayé par les hommes ; quant aux femmes, rien n'est plus simple que leur coiffure habituelle.

Le bonnet à l'usage exclusif des hommes consiste en un cylindre de paille à fond plat et toujours surmonté d'un bouquet de plumes (figure n° 6).

Les ornements préférés sont les dents rouges de certains rongeurs ou des incisives de chien, enfilées comme des perles et attachées sous les cheveux de manière à former une petite frange sur le front. Des morceaux d'ivoire, taillés de façon à imiter les canines du lion, sont portés en colliers irradiant sur la poitrine.

Les armes principales de ces peuplades sont : les javelots, la lance barbelée et le *troumbache* (figure n° 7), sabre à lames courbes à plusieurs pointes, fabrication des Monbouttous plus expérimentés que les Niams-Niams dans l'art de forger le fer. Le bouclier est fait d'un tissu de rotang et couvre le tiers du corps.

Les résidences des Niams-Niams ont toujours à leur entrée des poteaux ou des arbres servant à l'exhibition des trophées de chasse ou de guerre. On voit là des têtes de sangliers, de petits singes, de babouins, de chimpanzés, auxquels s'ajoutent des crânes d'hommes ; tout cela, dit M. George Schweinfurth, pend aux branches comme les étrennes à celles d'un arbre de Noël.

Les Bazy ou Bary.

Les Bazy ou Bary forment une peuplade considérable et belliqueuse qui habite une bande de territoire resserrée entre le Nil blanc et une chaîne de montagnes; ils ont Bellenia pour capitale.

Les hommes de cette peuplade ne portent aucun vêtement et s'enduisent le corps d'ocre jaune ; toute leur coquetterie réside dans l'arrangement d'une coiffure dont le caractère se rapproche de celle des Niams-Niams et des Chillouks ; c'est un édifice de cheveux tressés en cordes, en boules, en boudins, et ornés de dents également empruntées à quelque animal rongeur (figure n° 8). Les femmes portent d'élégants pagnes couverts de coquilles et de verroteries (figure n° 9).

Les Bary étant perpétuellement en guerre, tout homme de la tribu est soldat. Ils combattent avec des lances et des flèches effroyablement barbelées ; leur long bouclier est couvert de peau. Passés maîtres dans le jet de la lance, il est rare qu'ils manquent un homme à la distance de quarante ou cinquante mètres.

Les nos 1 et 4 *ont été reproduits d'après des aquarelles appartenant au Muséum de Paris, section anthropologique.*

Les nos 2, 3, 5, 6, 7, 8 *et* 9 *font partie du Musée Ethnographique du Louvre.*

Voir, pour le texte : Brun-Rollet, Le Nil blanc et le Soudan ; 1855. — *M. Alf. Jacobs,* l'Afrique nouvelle ; 1860. — *Guillaume Lejean,* la Queue des Niams-Niams. — *M. le docteur Schweinfurth,* Au cœur de l'Afrique. — Ismaïlia, *analyse et extraits d'une traduction inédite. Ces trois derniers ouvrages ont été publiés dans le* Tour du monde, *années* 1860, 1874 *et* 1875.



AFRIQUE

RÉGIONS AUSTRALES. — LES CAFRES

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

N° 1.

Cafre Beschouana, en costume de guerre.

N° 2.

Cafre de la tribu des Ba-souto, en costume de chasse ; l'instrument en plumes sert à tromper le gibier : on le fiche en terre et on profite de ce qu'il se jette dessus pour l'attaquer.

N° 3.

Cafre Amakosa de Graham's town.

N° 4.

Cafre Beschouana.

N° 5.

Cafre Matabhélé.

N°s 6, 7.

Cafres Amazoulous.

N° 8.

Cafrine Beschouana, en grand costume, portant l'ombrelle en plumes d'autruche.

N° 9.

Cafrine Matabhélé.

N° 10.

Cafrine Amakosa, de Viz-River.

Les explorateurs modernes, en traversant l'Afrique australe d'un océan à l'autre, en sillonnant le Zambezi dans tous les sens, en allant du Cap aux terres équatoriales de la Lune où se trouve actuellement le dépôt central de la traite et du commerce d'ivoire; enfin, en s'occupant de tracer géographiquement les contours des grands lacs qui avaient été jadis signalés par des navigateurs Portugais comme de simples marais, et en voyant au passage les peuplades qui remplissent les régions récemment explorées, ont rencontré partout, en groupes plus ou moins compactes, des tribus de la race cafre. On divise aujourd'hui la Cafrerie,

sans compter la colonie anglaise du Cap, en Cafrerie proprement dite, occupant le littoral de l'océan Indien; en pays de Makololo, et en pays des Beschouanas, confinant à la Hottentotie.

Les Amakosas, Amakosinas, Kousas ou Koussas, ainsi qu'ils se nomment eux-mêmes, habitants de la Cafrerie propre, sont regardés comme les représentants les plus complets de cette race, qui selon Lichtenstein, trouverait son origine, chez les Abyssins, en remontant la côte orientale de l'Afrique, à travers les Mozambiquois, les Zanguebarois de même souche. C'est une belle race, dont l'angle facial est très distinct de celui du nègre aux lèvres lippues, au nez épaté, au front déprimé, comme de celui du vorace et paresseux Hottentot. Les Koussas ont le derme d'un gris noirâtre et chaud. Il y a des tribus d'un brun plus ou moins prononcé. Les ethnologues comprennent parmi les Cafres des nègres dont la peau va jusqu'au beau noir. On les divise aujourd'hui en quatre grandes peuplades : les Koussas au S., les Tamboukis au N. et à l'O. des précédents, le long des rives de l'Om-Bashi et jusqu'à la Karrou; les Mamboukis depuis l'Om-Bashi jusqu'à l'Oumsikalia, et les Amazoulahs ou Zoulous, le long des côtes, entre l'Oumzimrabo et la baie de Delagoa, et dans l'intérieur, depuis les sources de l'Orange jusqu'au Molapo.

Disons rapidement que leurs cheveux sont noirs, laineux, rudes au toucher; qu'il est rare de voir chez eux des barbes bien fournies; qu'ordinairement le menton seul est recouvert de légers flocons; que le poil est rare aussi sur les autres parties du corps; que la taille des hommes est en général de cinq pieds six pouces, atteignant parfois jusqu'à cinq pieds neuf pouces. La tête du Cafre est bien conformée, le frontal et l'occipital formant presque un demi-cercle. Le front est haut, l'os du nez en saillie, à l'assyrienne; les lèvres sont épaisses. Tous les membres sont parfaitement développés et de belle proportion; en général, les pieds et les mains sont petits; les pieds plats et les talons rejetés en arrière sont aussi rares qu'en Europe : la démarche est ferme, assurée, et l'attitude indique la vigueur. Les femmes, sensiblement plus petites, sont aussi bien conformées que les hommes. Les deux sexes ont la peau unie et parfaitement saine. « Il n'y a peut-être pas de peuple au monde, dit Barrow, qui, pris en masse, produise une aussi belle race. » Livingstone lui-même, tout affecté d'une trace de cannibalisme, ne peut s'empècher de s'écrier : « Et pourtant, ce sont de beaux hommes ! » Ceux-ci sont tous circoncis. Il n'en est pas qui ne soit entaché de fétichisme.

Les femmes n'ont jamais été soupçonnées de cannibalisme.

Les deux sexes montrent beaucoup de goût pour la parure, car en s'occupant des indigènes de l'Afrique australe, il n'est guère question que de cette partie du costume. Le climat équatorial n'exige pas beaucoup de vêtements et la pudeur y est à peu près inconnue. Pour les hommes comme pour les femmes, le tatouage est la base de la parure et l'onction du corps entier est celle de la toilette.

Le tatouage semble avoir quelque chose d'héraldique. Les gens du pays, selon Livingstone, disent sans hésitation à quelle tribu ou portion de tribu il appartient. Les Makoas ou

Makoanés se reconnaissent à la demi-lune qu'ils portent sur le front ou ailleurs. Les Mâunyanyas, de la tribu supérieure des Etchéhouas, ont un tatouage tout différent des autres; chaque famille varie. Les femmes sont surtout tatouées à profusion, au front, aux tempes, dans le dos, au milieu de la poitrine, aux bras, ainsi qu'à la partie postérieure du corps; les lèvres elles-mêmes ont leur dessin finement élaboré; ce sont en général des raies parallèles, à égale distance les unes des autres, droites ou ondulées, qui sont tracées à l'aiguille; mais il est des femmes qui, sur la figure même, pour obtenir des lignes doubles et saillantes d'un demi-pouce de longueur, endurent que le charbon soit introduit dans une incision plus profonde que celle de l'aiguille, faite au bistouri, et que les chairs soient pressées de manière à obtenir une cicatrice en relief. Les jeunes filles ont parfois les deux bras couverts de lignes en relief se croisant en losange, obtenues par ce procédé; on juge de ce que doit leur coûter de douleurs une semblable parure. Un vieux chef du village de Mikisaungé, signalé par Cameron, poudré de rouge, de jaune et de blanc, avait sur les tempes des cicatrices en relief qui sont, dit-il, les marques de la tribu.

Chez tous les peuples peu vêtus et exposés aux ardeurs du soleil, c'est une nécessité hygiénique d'employer des enduits graisseux, oignant non seulement la tête, mais le corps tout entier, pour être protégé contre les rayons solaires. Les Africains, comme les anciens Égyptiens, et même les Grecs et les Romains, faisant grand usage de pommades et d'huiles, ont tiré de cette nécessité un élément de coquetterie. Le comble de l'élégance pour une femme n'est pas seulement d'être graissée avec une couche fraîche de l'huile parfumée de *mpafou*, mais d'en être luisante. Il en est de même pour les hommes. Avant l'onction à l'huile, les Koussas ont l'habitude de se barbouiller le visage et tout le corps d'une couleur rouge détrempée dans l'eau, à laquelle les femmes mêlent le suc de quelque plante odoriférante; c'est après le séchage de cette première détrempe que l'on emploie des huiles pénétrant dans les chairs. Les pommades ont pour base diverses matières oléagineuses, telles que les huiles de coco, de palme, d'arachides, et une espèce de beurre nommé *cé*, tiré d'un arbre de la côte occidentale. Aromatisés au moyen d'herbes ou de bois indigènes, ces ingrédients sont d'une telle force que leurs émanations suffisent pour annoncer au voyageur l'approche des habitations. Le grand genre est de s'oindre d'une espèce de pommade parfumée dont on pose un morceau sur sa tête et qui y fond en coulant sur tout le corps.

Citons encore un procédé général : tous pratiquent, en s'attaquant à l'ivoire éclatant de leurs dents, un passage pour l'air dans la partie médiane de leur mâchoire, les uns en enlevant une incisive en haut et une en bas, le plus grand nombre en taillant, en un angle plus ou moins ouvert, formant un vide triangulaire, les deux incisives en regard, soit de la partie supérieure, ce qui est le plus fréquent, soit de la partie inférieure. C'est encore un des signes originaires dont le mode leur permet de se reconnaître entr'eux. Les femmes s'évident plus que les hommes le tranchant des incisives médianes; peut-être y a-t-il dans ce procédé, dont beaucoup de nègres usent aussi, une précaution hygiénique dont la raison nous échappe.

L'arrangement des cheveux est très varié; c'est une affaire de goût personnel pour les deux sexes; il est rare de voir deux coiffures pareilles. Les uns coupent leur chevelure avec une espèce de ciseaux, n'en laissant au sommet qu'une grosse touffe, liée et reliée par de petits morceaux de bois souple pour lui donner la forme conique d'un pain de sucre sans pointe ; quelques-uns conservent des touffes de côté passées dans des morceaux de cuivre percés, de la grandeur d'un bouton ordinaire. D'autres ne conservent de leurs cheveux que ce qu'il en faut pour former sur le sommet de la tête une grande touffe, à laquelle ils suspendent une queue ou une vessie de lièvre, gonflée, ou la peau de quelque petit animal; ou bien encore ils s'attachent de chaque côté de la tête des plumes de grue de Numidie. Chez les Mâunyanyas, les cheveux sont dressés : on dirait que des crins de queue d'éléphant garnissent le tour de la tête. Ailleurs, les hommes rasent le dessus de leur tête, et divisent le reste de la chevelure en d'innombrables tresses allongées avec de fines lanières de feutre d'écorce, descendant quelquefois jusqu'au bas de la taille ; on réunit ces tresses en voyage de manière à former une queue. Certains élégants, désireux d'assurer largement l'onction parfumée de la tête, ont tous les cheveux coupés ras ; ceux-là portent dans les grands jours une perruque qui n'est qu'un assemblage de cordelettes. Parmi les tribus sanguinaires qui parcourent le pays, faisant tout fuir à la seule vue de leurs boucliers, les meurtres commis de sang-froid sont extrêmement nombreux. Des hommes tuent quelqu'un pour lui dérober une plume de perroquet et la mettre à leur chevelure (Livingstone.) Une des coutumes des Manyémas veut qu'on ne porte la dépouille du chat musqué que lorsqu'on a tué quelqu'un.

La même variété se rencontre dans les coiffures féminines. Dans l'Oudjidji, selon Cameron, la plupart des femmes laissent croître leur chevelure et l'abandonnent à sa frisure naturelle; elle leur sert de pelote où sont fourrés le couteau, la pipe, les menus objets ayant tige ou pointe. D'autres divisent la laine de leur chevelure en tresses nombreuses dont les nattes sont appliquées sur la tête, ou bien elles la séparent en grandes nattes formant des coussinets que l'on bourre avec des fibres d'écorce ; cet arrangement nécessite plusieurs jours de travail, mais la coiffure demeure intacte six mois et plus. Il y en a qui ne conservent qu'une petite partie de leur chevelure sur l'occiput, en forme de croissant. Sur un autre point, au village d'Hara, près du Lofou, les femmes ont la tête rasée jusqu'au sommet, comme les hommes ; l'espace dénudé va en se rétrécissant à mesure qu'il s'élève et par derrière la chevelure forme une dizaine de rouleaux. Ces mêmes femmes frottent leurs cheveux avec du *nkola,* ce qui les rend complètement rouges. Ce mode de teinture est très en vogue et répandu en beaucoup d'endroits. Dans l'île de Kaouennya, au village de Kitata, les habitants, misérablement vêtus de peaux de bête, de feutre d'écorce, ou de cotonnade grossière, portent une chevelure enduite de pommade de terre rouge et d'huile qui lui donne l'air d'avoir été trempée dans du sang. La teinture d'ailleurs ne s'arrête pas là, comme on le verra tout à l'heure, et on rase souvent un peu de la chevelure pour hausser le front et faire de la place à des peintures sur le derme. Celles qui peuvent se donner ce

AFRICA AFRIQUE AFRIKA



Lestel lith — Imp. Firmin Didot et Cie Paris



luxe portent un large bandeau de perles de couleur autour de la tête. Quelquefois les cheveux sont rasés au-dessous du bandeau, conservés au-dessus et taillés en brosse d'une certaine hauteur, ce qui produit l'effet d'une fourrure. Les femmes des Makololos se coupent simplement les cheveux *à la malcontent.*

La toilette du corps se complète par les précautions épilatoires qui s'étendent à toutes les parties du corps, sauf les aisselles (les sourcils des hommes, comme ceux des femmes, sont eux-mêmes rasés) et par les peintures qui recouvrent les tatouages, lorsque, par exemple, tout le corps, comme le visage, est enduit, plâtré du blanc des fiançailles, comme cela se pratique en certains endroits. En dehors de la détrempe ocreuse dont nous avons parlé, on ajoute encore des repeints noirs, bleus, d'un rouge vif, offrant toutes sortes de figures, au front, au visage, sur les diverses parties du corps. Enfin, on emploie le kohl pour l'agrandissement des yeux, et l'on se farde le visage.

Quant aux pièces du costume, elles sont restreintes.

Le principal habillement des Cafres consiste en un manteau de peau dont le côté garni de poils est tourné en dedans et dont la forme varie suivant le sexe. Le manteau d'homme n'a précisément qu'autant de largeur qu'il en faut pour pouvoir le fermer par devant. Il descend, en général, au gras de la jambe et se ferme avec une courroie sur la poitrine. Un coin de manteau forme autour du cou une espèce de collet renversé, qui remonte sur la nuque et la couvre entièrement. On tient le manteau fermé sur la poitrine lorsqu'il fait froid ou humide; lorsque le temps est doux, on le laisse ouvert, le ventre et les jambes restant nus; s'il fait chaud, on s'en dépouille tout à fait. En voyage, il est suspendu à un bâton porté sur l'épaule. On trouve moins communément des hommes vêtus d'une espèce de scapulaire (nº 7) ou d'une blouse qui descend depuis la poitrine jusque sur les cuisses. Ceux qui ne peuvent avoir de peau emploient la cotonnade et même le feutre d'écorce. Les chefs ou leurs favoris sont les seuls qui s'habillent de peaux de léopards, tous ceux que l'on tue leur appartenant. Les manteaux des femmes sont de forme à peu près circulaire; ils sont longs et assez amples pour couvrir entièrement le corps. Le long du dos, et attaché par le haut, pend jusqu'au bas un revers coupé dans sa longueur, par bandes d'environ deux pouces de large, cousues ensemble. Ce revers, qui couvre les épaules et les bras, est fait de peaux entières de chats sauvages. Ces peaux, nouées à des courroies, auxquelles sont enfilés des anneaux de métal, servent à essuyer la sueur du visage. Derrière l'épaule gauche, et à côté de la peau du chat, pend, à une autre courroie, une petite écaille de tortue, contenant de la poudre d'ocre rouge, et fermée d'un chiffon de peau tendre, qui sert en même temps à se farder. Inutile de dire que c'est là le manteau d'une grande dame. Le manteau ordinaire enveloppe habituellement le corps de manière que l'un des bouts rentre sous l'autre, sans qu'il soit nécessaire de l'attacher autrement. Il couvre ainsi le sein, à moins qu'on n'aime mieux le faire passer dessous. Quand ceci a lieu, les femmes portent par dessous la gorge un voile en bandelette assez large, fait de membranes de bœuf, attaché derrière le dos (voir

n° 10), voile qu'elles ornent de grains de verre de différentes couleurs; c'est une variante du lien du sein, *stêthodesme* et *fascia pectoralis* des Grecques et des Romaines, ayant le même but : la conservation. Il n'y a guère que les très jeunes filles ou les femmes âgées qui aillent la gorge découverte ; cette nudité ne cause aucun scandale. Enfin, les parties sexuelles sont cachées plus ou moins amplement chez les hommes à l'aide d'un petit sac de peau, appelé le *chakal*, et fait généralementde la membrane qui enveloppe les intestins des animaux, ou par une jupe, ou bien au moyen de petits tabliers de grandeur inégale, l'un par derrière, l'autre par devant composés d'une masse de coquilles en rondelles enfilées, laissant les hanches à découvert (voir n° 3). Ces divers appareils sont soutenus par une ceinture en cordelette, souvent renforcée de fil de laiton, maintenue par les hanches et lâche par devant. Dans le Manyéma, le tablier est en cuir d'antilope; il a huit pouces de large et descend aux genoux.

Les femmes suspendent également la draperie, la pagne, qui leur sert de jupe à une ceinture de même genre, et y ajoutent un ou deux tabliers d'inégale longueur. Le petit tablier, porté communément seul, est l'objet de soins particuliers; il est souvent orné de perles et de cauris (petit coquillage qui sert aussi de monnaie) et brodé avec soin. Lorsqu'elles vont pêcher ou travailler à la terre (car c'est elles qui en ont le labeur), elles quittent ce tablier de peur de le gâter et le remplacent par des feuillages. Passé le Zambèze, chez les Nassickais, il existe une mode des plus singulières concernant cette partie du vêtement féminin : il n'y a pas de jupe; le petit tablier de devant, fort exigu, placé bas, est conservé ; celui de l'arrière, relié à la ceinture par une cordelette descendant des côtés, n'apparaît postérieurement qu'à la naissance des cuisses, laissant tout le reste à découvert. Les coquettes de ces parages apprécient fort, dit-on, le haut goût de cet ajustement, par trop élémentaire. Cameron donne la description suivante des deux tabliers d'une femme de condition supérieure : « Un rang de ces grosses perles opalines nommées *sinngo-mazzis* « lui serre la taille, et une torsade de fils de grains de verre d'un rouge sombre soutient les « deux tabliers qui l'habillent. Le plus petit des deux, celui de devant, est en peau de léopard, « l'autre est un tissu d'herbe frangé de grains de verre formant un dessin régulier. » Ces derniers tabliers, s'ils ne couvrent pas les hanches, cachent le reste, bien entendu. Quand on n'a pas de peau ouvrée, on se sert de cotonnade.

On peut encore comprendre dans les objets d'habillement les bandelettes de cuir enroulées aux jambes (voir n° 8), ainsi que les nombreux anneaux que l'on y accumule et qui sont des préservatifs contre les serpents; enfin les sandales portées pour les longues marches et les parties de chasse. Ces chaussures consistent en semelles de peau de bœuf attachées par des courroies qui passent autour du cou-de-pied et du gros orteil, ou en une seule pièce de peau qui couvre le dessus du pied tout entier à l'exception des orteils.

Les armes des hommes sont la zagaïe, la massue dont ils se servent avec beaucoup de dextérité, et un bouclier en peau. Ils se servent en certains cas d'armes empoisonnées. Chacun porte au cou, dans sa gaîne, un couteau à manche de buis où d'ivoire, dont la

lame ronde par le bout est affilée des deux côtés. Ils y portent tous aussi, au bout d'une ficelle, un sifflet de corne d'antilope, instrument nécessaire aux chasseurs et non moins utile aux bandits. Les hommes comme les femmes portent des colliers, des bracelets d'avant et d'arrière-bras, des anneaux de jambes. Parfois ils les accumulent en si grande quantité que Lichtenstein, dans ses *Archives ethnographiques*, dit en avoir compté soixante-douze sur les bras d'une femme. Les Beschouanas confectionnent les leurs avec beaucoup d'art; ils les font avec un nerf de queue de girafe enveloppé d'un fil de cuivre extrêmement fin; d'autres se contentent d'anneaux de jambes fabriqués avec de l'herbe, et de bracelets de fibres de dattier sauvage habilement tressées ou tordues; mais nul ne saurait s'en passer. Ceux qui le peuvent portent aux chevilles des anneaux de fer poli, et aux bras, des anneaux de cuivre et d'ivoire. Dans l'Ougara occidental, à Liohoua, où se trouve une race virile et guerrière, la parure de la jambe consiste en franges de poils de chèvre, l'entourant depuis le jarret jusqu'à la cheville. A l'une et l'autre jambe, les dandys suspendent de petites clochettes, qu'ils font résonner en marchant, de manière à faire valoir leur parure.

Les colliers sont faits de grains de verre de diverses couleurs, de corail, de coquillages, de chaînes de cuivre. Autour du cou des hommes, il s'en rencontre ayant des dents et des griffes de lion ou de léopard. Les femmes de haute condition portent des quantités de beaux grains de verre enfilés sur des crins d'éléphant. Elles se mettent aussi des anneaux aux mains et aux orteils.

Beaucoup de Cafres des deux sexes ont le lobe de l'oreille largement fendu. Livingstone en parlant de la reine Moéri, dont la figure agréable l'avait vivement frappé, et de laquelle il dit qu'elle riait des lèvres, des yeux et des joues, a remarqué que le cartilage de la pointe de son nez légèrement aquilin était percé. C'est aussi un usage fréquent. Nous nous occuperons spécialement des bijoux auxquels ces ouvertures sont destinées et dont la verroterie et le fil métallique constituent les principaux éléments.

Terminons en disant qu'on laisse les enfants absolument nus jusqu'à ce qu'ils commencent à marcher; qu'alors, et seulement par les mauvais temps, on les revêt d'un manteau de peau d'antilope, et que les filles seules ne se dépouillent jamais, même dans l'âge le plus tendre, du tablier dont il a été parlé. A neuf ou dix ans, elles reçoivent de leurs grandes parentes de vieux bonnets, jusqu'à ce qu'elles puissent obtenir de quelqu'autre de leurs proches une peau d'antilope qui leur permette de s'en faire des neufs.

Tout le monde fume dans la pipe de bois le tabac mélangé de plantes du cru. C'est un usage général, mais la passion pour l'ivresse que le tabac procure est encore plus vive chez les hommes que chez les femmes.

(*Documents provenant du musée anthropologique de Paris; collection Verreaux.*)



AFRIQUE

COSTUMES DU SÉNÉGAL.

1	2	3	4	5	6
7	8	9		10	11

N°s 1, 2 et 3. — Négresses du Sénégal.

N° 1. — Haut bonnet orné de mousseline blanche ; anneaux d'oreilles ; *ferdah* (manteau) en toile de coton. — N° 2. — Mouchoir noué au-dessus de la tête ; anneaux d'oreilles ; double collier de perles et un autre uniquement composé d'amulettes ; *ferdah.* — N° 3. — Ruban fait avec une *temba-sembé* (écharpe) ; cheveux disposés en petites tresses ; anneaux d'oreilles ; *ferdah.*

N° 4. — Maure sénégalais. Turban en soie ; manteau de coton.

Ce sont les Portugais qui ont appliqué auxtribus nomades du Sahara occidental, mélange de Berbères et d'Arabes, le nom générique de Maures, donné lors des invasions musulmanes à tous les conquérants venus de la Mauritanie en Espagne.

N°s 5 et 6. — Nègres vêtus de longs manteaux de coton.

La figure n° 5 a de plus une pièce d'étoffe à fleurs rejetée sur l'épaule ; sa coiffure se compose d'un mouchoir négligemment noué. La figure n° 6 a des anneaux d'oreilles et un collier à triple rang.

N° 7. — Noir dont la longue chemise est couverte d'un *boubou* en *guinée* de coton bleu ; colliers auxquels sont suspendus plusieurs petits sacs contenant des talismans.

N° 8. — *Tiedos* (homme d'armes) de la côte des Graines.

Coiffure de coton avec un os posé dessus pour seul ornement ; espèce de hausse-col en cuir avec bande transversale d'étoffe bleue ; bandoulière en peau de panthère, la partie inférieure disposée en giberne pour les munitions ; petit sabre de fabrication indigène ; ceinture en étoffe bleue et ceinture de cuir attenant à un pagne en feuilles d'arbre séchées ; aux jambes, des anneaux composés de coquillages ; fusil à percussion

N° 9. — *Tiedos* de la côte des Graines.

Turban de laine ; hausse-col avec deux bandes transversales d'étoffe bleue et blanche ; bandoulière dont l'extrémité inférieure forme giberne ; sabre à poignée de bois ; pagne de coton rouge ; gourde de paille ; anneaux de jambes en métal ; la lance, arme nationale des Africains.

N° 10. — Femme du Sénégal.

Turban à bordure blanche et bleue ; cheveux disposés en petites tresses ; chemise à larges demi-manches ; *ferdah* dont les plis pittoresques recouvrent une longue robe ; anneaux d'oreilles et collier.

N° 11. — *Tiedos* armé d'une lance à pointe allongée.

Bonnet ou serre-tête en coton blanc, maintenu sous le menton par une jugulaire ; par-dessus la chemise un *boubou* dont les amples manches sont relevés sur les épaules ; ceinturon et giberne en cuir rouge ; ceinture en tresse de soie ; sandales en cuir.

Le Sénégal est un fleuve du Soudan occidental qui donne aujourd'hui à une belle et grande contrée un nom qu'il doit à la peuplade berbère *Zenega*, établie sur sa rive droite lorsque le navigateur portugais Lancelot le découvrit en 1447.

On appelle Soudan occidental tous les pays baignés par le Sénégal ; et comme *Soudan* veut dire *pays des noirs*, on ne doit pas en détacher la partie nommée *Sénégambie*, qui ne forme une contrée à part, ni sous le rapport ethnologique, car elle renferme les mêmes races que le bassin du Niger ou Soudan central, ni sous le rapport politique, car, à part quelques points appartenant aux Français et aux Anglais, les pays voisins renferment une foule d'États indépendants.

On trouve au Sénégal la race blanche et la race noire qui est la race indigène.

Comme en Algérie, la race blanche se distingue en Berbères et en Arabes.

La première race blanche qui vint occuper l'Afrique septentrionale fut celle des Berbères dont les *Zenega* étaient une des nations les plus importantes. Nomades, braves, ils parcouraient ces contrées brûlantes pour trafiquer avec les noirs. Ce sont eux qui, au onzième siècle de notre ère, formèrent la secte des Almoravides (*el morabetin*, mot dont les navigateurs et commerçants du Sénégal ont fait *marabouts*) et fondèrent l'empire qui s'étendit sur toute la Barbarie et le sud de l'Europe. Ils se soumirent et se mêlèrent aux Arabes lorsque ceux-ci envahirent l'Afrique. Aujourd'hui, les habitants, depuis le littoral de la Méditerranée jusqu'au pays des Noirs, sont à peu près, par parties égales, d'origine berbère et d'origine arabe.

La race noire offre trop de mélanges pour que l'on puisse retrouver toutes ses divisions ; il est cependant aisé de reconnaître chez elle trois éléments bien distincts : les Peuls, les Malinkés et les Yoloffs. (Voir la planche l'Anneau, Afrique.)

Les Peuls, race brune aux traits presque européens, à l'intelligence développée, sont répandus dans le bassin du Sénégal et celui du Niger ; ils jouent le principal rôle. De mœurs très douces, leur instinct prédominant les porte à la vie pastorale. Dans les migrations et déplacements causés par les guerres de conquête religieuse, les Peuls se sont mélangés avec leurs captifs ou voisins de la race noire ; et lorsque, dans une de leurs peuplades, l'élément noir entre dans une notable proportion, la race, mélangée est désignée au Sénégal par le nom de *Toucouleur*.

Les Malinkés sont généralement des noirs de haute taille, au système musculeux très développé et aux cheveux crépus. Ils diffèrent toutefois des nègres de la région équatoriale ou du Congo ; leur visage n'a rien de désagréable, sans que ce perfectionnement vienne toujours d'un mélange de sang peul. Ils représentent la race la plus portée à la culture et au commerce, quoique assez guerrière par tempérament.

Les Yoloffs sont les plus beaux, les plus grands et les plus noirs de tous les nègres de l'Afrique. Braves, d'une grande sobriété naturelle, lorsqu'ils ne sont pas musulmans, on les voit s'adonner absolument à l'ivrognerie quand leurs relations commerciales les mettent en rapport avec les Européens. Leurs rois, reines et chefs sont ivres du jour où ils entrent en fonctions jusqu'au jour où ils meurent.

AFRICA AFRIQUE AFRIKA

Charpentier lith

Imp Firmin Didot et Cie. Paris.





Le mélange des Européens et des indigènes a produit une population de couleur qui a soigneusement conservé la manière de vivre de ses pères. Les mulâtresses sont désignées sous le nom portugais de *signores* (dames).

Les rapports commerciaux ont pris une extension dont le costume africain subit les diverses influences. Partout aujourd'hui on trouve la toile d'Amérique, fortement mélangée de coton ; le *danumer malekani* des marchés fundjés ; les étoffes de soie et toutes celles de coton, teint ou non, qui sont entrées dans le commerce et qui y règnent en vertu des lois de la mode.

Dans les pays où s'est enraciné l'islamisme, le costume présente plus d'uniformité. On retrouve chez les musulmans de diversesnationalités les vêtements que l'on vend dans les bazars de Constantinople, de Smyrne, de Damas, etc. Ce sont les turbans, les burnous, les pardessus, les longues chemises, les souliers, tout le costume oriental à ses différents degrés, depuis la plus grande magnificence jusqu'à la plus solide simplicité. Grâce aux caravanes, ces produits pénètrent jusque dans l'intérieur du continent.

Les produits indigènes se répandent aussi du nord jusque dans les régions équatoriales. Ils consistent en bonnets d'étoffes diverses ou en chapeaux de paille tel que le *bambara* à haute cuve et à larges bords ; en vêtements tels que la *ferda* et le *tobé*, généralement faits avec une toile de coton nommée *guinée* (voir Afrique, planche l'Anneau). Les Sénégalais ont aussi acquis une véritable supériorité dans les arts qui mettent le cuir en œuvre.

La *ferdah* est une grande pièce d'étoffe le plus souvent blanche avec un liséré en couleur ; ou la dispose autour du corps en plis plus ou moins harmonieux. Elle est particulièrement usitée chez les Abyssiniens qui l'appellent *schama*, chez les Bedjas et les Fundjés.

Le *tobé* est un large surtout en forme de chemise, muni de manches très amples et d'une ouverture pour passer la tête ; on le fait en coton diversement colorié. Le plus joli est le type gris-perle du Soudan central.

Quelques nations portent encore des pagnes ; ce sont généralement des tissus de coton indigène servant à la fois d'appoint dans les marchés et de marchandises d'échange aux naturels qui en font un grand usage pour confectionner leurs vêtements.

Toutes les populations du Sénégal, à l'exception des tribus de marabouts maures, sont guerrières. L'arme nationale est la lance ; elle sert à piquer et à porter des coups. La pointe varie à l'infini, depuis la lance dentelée en forme de poinçon jusqu'à la lance étroite et allongée. Le croc du fer de lance, surtout de celles qui se replient comme les dents d'un râteau, est de formes diverses. Sur chaque surface de la lance s'étend un tube de fer en sens longitudinal et quelquefois dans une direction opposée pour servir à l'écoulement du sang.

On trouve aujourd'hui des armes à feu non seulement chez les Berbères mahométans, mais encore chez beaucoup de pleuples de l'ouest, du sud et de l'est de l'Afrique. Il est rare de rencontrer, au Sénégal, un *tiedos* qui n'ait pas son fusil sur l'épaule. Mais, dans l'intérieur, ces armes sont moins en usage.

En Afrique, il n'y a absolument que les gens de rien, les *mousquinn*, comme disent les Arabes,

qui sortent seuls. Un nègre de bonne maison est toujours armé jusqu'aux dents et suivi de ses parents, *griots* (bouffons) et captifs, armés aussi. La puissance du personnage se mesure au nombre de ses suivants, à la profusion de leurs armes et à la recherche de leurs costumes.

Documents provenant du musée des colonies, installé au palais de l'Industrie par les soins du ministère de la Marine.

Voir, pour le texte : Raffenel (A.), Nouveau voyage dans le pays des nègres ; 1856. — *M. le général Faidherbe,* Notice sur la colonie du Sénégal ; 1859. — Voyages et expéditions au Sénégal et dans les contrées voisines, *documents officiels publiés depuis* 1857 *par le ministère des colonies* (Tour du Monde, 1861). — *L'amiral Fleuriot de Langle,* Croisières à la côte d'Afrique (Tour du Monde, 1872). — *Hartmann,* les Peuples de l'Afrique, 1878.



AFRIQUE

FAMILLES AUSTRO-AFRICAINES. — HOTTENTOTS, CAFRES ET BETCHOUANAS.

LA TOILETTE CORPORELLE.

1	2	3	4	5	6	7
8		9		10		11

Cafres.

N° 1. — Zoulou jouant du bâton ou courte massue, le *kerri* ou *induku*, arme de jet et arme défensive en paire. Pukoye ou tablier de plumes. Chevelure formée en couronne sur le haut de la tête avec un élément artificiel.

N° 2. — Cafrine, portant un manteau drapé en cotonnade. Cordon encerclant la chevelure disposée en plate-forme pour y porter les fardeaux, selon l'usage général.

N° 3. — Cafrine, habillée d'un pagne en coton rayé, et portant sur le palier de sa chevelure un grand panier à couvercle de paille tressée. Cordon frontal, collier de perles et de nacre. Les Africains du sud excellent à faire des paniers qui sont à l'épreuve de l'eau.

N° 4. — Zoulou de Natal, chef de tribu. Pukoye soutenu par une ceinture ornée de coquillages. Jarretières simples, et, aux chevilles, anneaux de jambes formés de coquillages et de petites plumes, qui sont une récompense militaire. Collier de griffes d'ours. Les deux courtes massues.

N° 6. — Cafrine vêtue de coton, portant un vase de terre cuite, de fabrication indigène.

Betchouanas.

N° 5. — Homme, portant au front un bandeau dit *le cordon de marié,* soit en étoffe, soit en paille; manteau de peau.

N° 7. — Femme portant également le cordon du mariage, et vêtue d'une peau retournée. Anneaux de jambes en cercles superposés.

(Voir, au sujet des Cafres, les notices des pl. *Afrique*, ayant pour signes : le Soufflet et l'Anneau.)

Hottentots.

N° 8. — Homme portant un manteau de peau peinte, le *krosse* ou *kaross*, et vêtu d'un pantalon. — Le cuir reçoit de belles et solides couleurs par le moyen de certaines substances végétales, telles que le *modus*

(gousses de cassia arerch), les téguments de quelques variétés du blé de Cafrerie ou du millet des nègres (durrah, sorghum). On en fait des collerettes, des tabliers, des manteaux, des bottes, des souliers, des sandales, des colliers, des supports d'objets de parure, des capsules pour amulettes (hedjab ou grigni); chez les Hottentots, les pelletiers sont les tailleurs. Ils font les bracelets et les anneaux pour la parure, et coupent jusqu'aux cuirs en courroies larges de deux pouces qui servent à lier tous les matériaux de la hutte et tous les ustensiles, lorsqu'on change de cantonnement. Ils n'ont d'instrument qu'un couteau, et un os d'oiseau leur suffit comme aiguille. La parure est ici un collier en perles, et une pendeloque de cou suspendue par un collier de petites graines, et formée d'un grand cercle de métal. L'arme est une demi-pique, le *bakkum*, que l'on lance comme la sagaie. Le fer en pointe est tranchant des deux côtés; le Hottentot l'entretient fort luisant, et, selon l'usage général, l'empoisonne pour la guerre et la chasse.

Nº 9. — Femme riche. — Le krosse est en double; le revers est peint, et le poil conservé est celui de la panthère ou du chat sauvage. La chevelure est ornée d'une plume en marabout, et un anneau pend à l'oreille percée. Le collier est un double rang de perles; la pendeloque de cou est métallique, c'est une surface gravée de quelques signes talismaniques, ou un médaillon contenant quelque amulette préservateur. La ceinture est garnie de perles de verroterie. Le bracelet se compose de perles et de corail. La jarretière de cuir retombe sur le devant de la jambe en une longue languette.

Nº 10. — Homme en toilette de guerre. Portrait du nommé Smoon. — L'arme est la sagaie, et si l'autre main était visible, on y trouverait le bâton sans pointe, d'un mètre de longueur environ, qui sert à la défensive, pour parer les coups de flèches, de sagaie et de bakkum. Des plumes longues et rigides simplement retenues par un bandeau, et un os passé dans l'oreille percée, forment la parure de tête. Une peau de panthère montrant au dehors ses taches vibrantes, et dont les deux parties sont reliées sur le côté, vers la hauteur des hanches, sert d'unique vêtement. L'arc et les flèches sont très usités chez les Hottentots. Les *Buschmans* ou *Boschjesmans*, portent de petits arcs recourbés en forme d'un grand segment; leurs courtes flèches, à trois pointes ou dentelées sont renfermées dans un carquois, ou fichées dans leur chevelure. L'arc est d'ailleurs remplacé maintenant, en grande partie, par les armes à feu.

Nº 11. — Sarah Bartmann, femme de la famille des Boschjesmans, dans la grande parure nationale. — Ce type est dépeint par Le Vaillant comme distinguant la race des *Houzouanas :* « La croupe naturelle que portent leurs femmes, masse énorme et charnue qui, à chaque mouvement du corps contracte une oscillation et une ondulation fort singulières. » Les études, d'après nature, exposées au champ de mars en 1878 dans la section anthropologique par les photographes du Cap, prouvent que ce type subsiste toujours.

Sarah Bartmann, ici représentée, est la célèbre Africaine de ce genre qui fut exhibée à Paris en 1815, en public comme dans les salons, sous le nom de la « *Vénus hottentote* » *Programme des spectacles*, 4 janvier 1815 : « Vaudeville; aujourd'hui Madame Favart, les Visites, et la *Vénus hottentote.* » *Journal des dames et des modes*, 12 février 1815 : « Les portes du salon s'ouvrent, et l'on voit entrer la *Vénus hottentote.* C'est une Vénus callipyge. On lui donne du bonbon pour l'engager à sauter, à chanter; on lui fait dire quelle est la plus jolie femme de la société; quel est l'homme le plus tendre de la compagnie... »

Le nom de la déesse de la beauté et de la grâce appliqué à la monstrueuse Sarah fut une triste ironie que, dans sa netteté crue, fait ressortir le langage du naturaliste. Cuvier a vu avec soin la nature intime de la Vénus hottentote. « C'est après le premier accouchement que, chez les femmes de la race boshismane, les fesses acquièrent une énorme grosseur; elles saillent à angle droit au bas des reins sous forme de deux loupes énormes composées de gros paquets d'une graisse diffluente qui s'étend jusqu'autour des hanches au-dessous des muscles. Les mamelles s'allongent de telle sorte que, comme certaines négresses et hyperboréennes, la Hottentote peut donner à téter à l'enfant placé habituellement sur son dos. On est resté dans l'alternative de décider si des particularités si singulières sont réellement un caractère de race, ou si elles ne sont pas simplement un état de maladie héréditaire.

Le Hottentot est considéré comme le résultat d'un croisement d'hommes à peau jaune et de gens à peau noire; quelque migration mongole mêlée à des nègres. En général, il est d'une



Jauvin lith. Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

nuance jaune enfumée se rapprochant du teint du Malais ; il est Africain par le prognatisme de la face, l'étroitesse de la tête, l'obliquité des dents incisives, la brièveté et le reculement du menton, les lèvres, l'aspect laineux de la chevelure. Il est Mongol par les pommettes saillantes, l'aplatissement de la base du nez, les petits yeux bridés à l'angle externe et ouverts en fentes étroites. Les portraits tracés depuis qu'on les connaît sont, d'ailleurs, très inégaux. Knox ne voit que le visage du Kalmouk et le galbe du crâne de l'Esquimau, là où d'autres, mesurant un angle facial d'une ouverture de 75° et considérant le profil sans nez (chaque mère hottentote aplatit le nez de son enfant d'un coup de pouce) signalent surtout le rapport avec la tête du macaque.

Les *Boschjesmans,* du nom hollandais « *hommes des buissons*, » sont de tristes pasteurs errants qui s'appellent eux-mêmes *saquas*. Ils appartiennent aux Hottentots par l'ensemble des caractères physiques ; mais comme ils se montrent moins disciplinés que le Hottentot pur, les colons, qui les ont dépossédés, les traitent de brigands. Le bétail qu'ils n'élèvent pas, ils le volent, et ils mènent, en effet, une existence de rapines. On trouve qu'ils vivraient bien plus à leur aise, si comme bien d'autres Hottentots, ils se mettaient au service des chrétiens ; mais tous les moyens qu'on a tentés pour les civiliser ont échoué. Ces voleurs de bestiaux restent en hostilité permanente avec les fermiers, et c'est entre eux une guerre à mort dont l'issue est facile à prévoir. « Dans moins d'un siècle, peut-être, dit Hœfer, il n'y aura plus de Boschjesmans. »

L'habillement de ces Austro-Africains est très simple. Le manteau en peau d'animal, le *krosse*, couvre les épaules et le dos, se prolongeant plus ou moins bas, selon les milieux; ici, il s'arrête à la hauteur des hanches ; là, il descend jusqu'à terre. Les riches y emploient les peaux de tigres ou de chats sauvages ; les gens du commun se contentent de peaux de mouton dont le côté laineux se tourne en dehors pendant l'été. Certains de ces manteaux sont arrangés avec beaucoup de goût, et faits de peaux d'antilope, de chacal, d'hyène. Le krosse sert de matelas pendant la nuit, et de linceul pour la sépulture. Les morts sont inhumés accroupis.

En hiver, et dans les temps de pluie, on porte une calotte de chat sauvage ou de mouton. Le visage et le cou sont toujours nus, et pendant les grandes chaleurs la tête est découverte, mais se trouve garantie par l'enduit de suif et de graisse dont, chaque jour, la chevelure est chargée, de manière à former, par l'accumulation, une croute ou un bonnet de mortier noir qui, selon le Hottentot, rafraîchit la tête.

Les femmes portent des krosses ouverts ou drapés comme ceux des hommes. Le *kut-krosse,* ou tablier de pudeur à leur usage, est plus grand que celui des hommes ; il est lié de la même manière, et est toujours de peau de mouton. Les femmes ajustent, en outre, sur leurs reins un second petit tablier, et parfois une peau de mouton qui leur couvre le derrière et descend jusqu'au gras de la jambe, tout juste assez large pour atteindre la partie extérieure des cuisses, qui, par le fait, restent entièrement nues. Cette peau postérieure est rude et sèche ; le bruit de

son froissement, dit Barrow, annonce l'arrivée d'une petite maîtresse hottentote, longtemps souvent avant qu'on ne l'aperçoive.

Les Hottentotes ont pour la parure une passion immodérée; elles ont rejeté avec mépris tout ce qui, jadis, avait été imaginé par la prudence, comme l'étaient, par exemple, les cercles de cuir de l'épaisseur d'un doigt, qui se superposaient sur les jambes de manière à y former comme une seule pièce préservatrice contre les morsures des animaux vénimeux; et la mode, la grande mode africaine des verroteries et des perles fausses, procurées par l'importation européenne, a pris presque toute la place pour la composition des colliers, des bracelets, des ceintures et surtout pour l'ornement du tablier supplémentaire, dont les femmes paraissent prendre un soin particulier pour attirer l'attention sur cette partie de leur personne. Elles attachent autour de ce petit tablier de grands boutons de métal, des cauris avec l'ouverture tournée en dehors, ou toute autre chose qui ait beaucoup d'apparence.

Celles qui ne peuvent faire les frais d'une parure aussi recherchée, se contentent d'une peau coupée par petits filaments, formant un faisceau de franges pendant entre les cuisses, et, faute d'autres, continuent à porter les bracelets de boyaux tordus. Les pendants d'oreille, les colliers de verre ou de cuivre, n'appartiennent qu'aux gens du premier rang. Un petit fragment de miroir est estimé comme un diamant, chez des gens qu'un bouton, une petite plaque de cuivre, rendent déjà parfaitement heureux.

L'onction du beurre ou de la graisse de mouton, onction générale et portant sur toutes les parties du corps, dont tous, hommes, femmes et enfants, sont également avides, se renouvelle autant de fois qu'elle se sèche au soleil. Ceux qui sont assez riches en frottent jusqu'à leurs krosses ou leurs vêtements de peau.

Les Africains emploient pour l'onction de leur corps la graisse de mouton, le beurre animal et végétal, l'huile du ricin, du palmier, et même chez les tribus cannibales, le luxe rare de la graisse humaine.

La graisse des serpents et des autruches est un médicament contre les refroidissements, les rhumatismes. On réserve celle des termites et des larves de coléoptères pour l'alimentation.

Pour empêcher la graisse de répandre l'infection, on la parfume avec le musc des crocodiles, la valériane celtique, la griotte, le bois de sandal, la civette, etc., etc. Le parfum à odeur forte, dont le Hottentot fait usage est le *buku*, ou *bucku*, un pulvérin, composé d'aromates principalement tirées des différentes espèces de Dioma, auquel on attribue même des vertus médicinales, et que l'on saupoudre sur la graisse et même aussi sur les peintures dont les femmes ont l'horrible coutume de se barbouiller le visage, soit avec de l'ocre rouge, soit avec du noir, dont elles chargent leur front, leurs joues, leur menton. L'homme ne peint que sa lèvre supérieure jusqu'aux narines, pour les remplir de l'odeur du buku. Ceux qui n'ont point de beurre frais, ou de graisse nouvelle, se sentent de fort loin.

Dans des contrées où l'eau est rare et le climat brûlant, l'onction du corps par une matière grasse est une précaution salutaire; elle a, selon Barrow, préservé les Hottentots de l'éléphan-

tiasis dont tant de malheureux ont été atteints dans l'Amérique méridionale. Seulement l'indolent Hottentot en use avec un singulier excès. On a vu qu'avec le temps, la graisse accumulée sur sa chevelure y forme une calotte ; il en est à peu près de même pour les autres parties du corps, enveloppées d'une cuirasse épaisse et noire avec le temps, qui dérobe entièrement la véritable couleur de la peau.

Le bouse de vache a la vertu d'enlever cette graisse que l'eau ne saurait ni dissoudre, ni détacher ; mais la plupart ne s'en servent, d'ordinaire, que pour nettoyer leur figure et leurs mains.

On a vu que le manteau lui-même était graissé. La peau de mouton destinée à faire un krosse, l'est toute fraîche, frottée de graisse pour être rendue douce et unie, et pour empêcher que le poil ne tombe ; la perfection veut, en outre, qu'on ajoute à la graisse une coction de fiente de vache, que l'on fasse sécher au soleil, et que l'on renouvelle cette opération jusqu'à ce que la peau ait pris et une couleur noire et le parfum particulier qu'elle doit à cette odeur de fiente.

Le krosse, ou le manteau qui sert aux femmes dans leur accouchement est enterré aussitôt, à cause d'une ancienne tradition qui fait craindre quelque sortilège pour la mère ou son fruit. Dans les repas de noces, tous les mets paraissent dans des pots luisants de graisse. — Tous les convives sont accroupis, et le bout de leurs krosses leur sert d'assiette.

Jamais les Boschjesmans ne boivent l'eau de la source la plus proche de leur *kraal* ou campement ; l'odeur forte qu'ils laissent après eux éloignerait les animaux de cette source ; ils creusent à distance des trous pour aller y chercher leur eau, et ne point demeurer privés de gibier.

Tous, hommes et femmes, sont grands fumeurs de tabac, et de *dacha*, à son défaut. Leurs pipes en os conservent l'huile du tabac fumé, et la provision épuisée, on verse un peu de cette huile sur les feuilles de l'arbrisseau que l'on fume.

Enfin, chez ceux de ces pasteurs déchus qui conservent encore quelques mœurs traditionnelles, le père, en mariant son fils, lui donne une couple de vaches et un même nombre de brebis.

Les filles se marient sans dot, « les Hottentots, dit Kolbe, ne cherchant dans leurs femmes que l'esprit, la beauté et les agréments. »

On a signalé que la veuve qui se remarie est obligée de se couper la jointure du petit doigt, et de continuer la même opération aux doigts suivants, chaque fois qu'elle reprend les chaînes du mariage. L'ablation d'un doigt ou d'une partie de doigt est une marque de deuil ; un père se l'inflige pour la perte d'un enfant ; une veuve, en souvenir de son mari ; il n'est pas nécessaire de convoler.

Dans la langue des Boschjesmans il n'y a point de terme pour distinguer l'état de la vierge de celui de la femme ou de l'épouse. L'homme et la femme vivent en commun, élèvent les enfants par instinct. La femme peut s'en aller, l'adultère n'est point un crime. Le plus fort enlève

la femme du plus faible. Lorsqu'une femme commence à vieillir, le mari en prend une seconde, et, au besoin, une troisième. Ce sont les parents qui arrangent ces unions, sans consulter la jeune fille.

Le Museum de Paris conserve de Sarah Bartmann une effigie colorée moulée sur nature, et deux portraits peints pour l'étude, l'un nu, l'autre, sous le maillot n'atténuant rien de ses formes, mais qui permettait de la produire en public.

Le type est très franc, la tête en poire de petit volume, les fortes lèvres, le nez aplati, presque nul, les pommettes saillantes, et le développement des formes corporelles sont des renseignements très précis. La parure est d'un caractère également exact, et il est facile de se rendre compte, d'après ce qui a été dit, que la peau sèche portée ici à la hauteur des épaules, ne devrait l'être qu'à partir des reins ; enfin que les pieds gras et courts, n'ont été emprisonnés dans un soulier que par une coquetterie toute européenne.

Le lien national des Hottentots est aujourd'hui anéanti. Un de leurs essaims, mélangé d'Européens, les *griquas* proprement dits, est établi près du fleuve Orange, dans la contrée où ce grand cours d'eau se réunit au Vaal. La tribu nomade des *Koranas,* qui a conservé une certaine indépendance, se trouve entre le fleuve Orange et le Vaal. Fritsch y distingue deux types, celui du Hottentot grand et robuste, et celui du Buschman, plus grêle.

Enfin les Hottentots du Numaqua vivent indépendants entre le fleuve Orange et la frontière du Damara, à l'ouest des steppes de Kalihari. Ils sont diversement mélangés.

Tous ces documents proviennent du Muséum de Paris, section anthropologique.

Les n°s 1, 2, 3, 4 et 6, sont des photographies de la collection Drouyn de Lhuys. Les n°s 5 et 7, de même nature, sont de la collection Verreaux, et aussi les n°s 8 et 9, dont les originaux sont des aquarelles. Le n° 10 est un don photographique de M. L. Rousseau. Le n° 11 est une peinture du temps, faite pour le musée.

Voir pour le texte : Ferd. Hœfer, Afrique australe, Univers pittoresque. — *Livingstone,* l'Afrique australe, Tour du monde, 1866. — *Dr Hartmann,* les Peuples de l'Afrique, 1878, *Germer Baillière.* — *M. J. de Crozals,* les Races primitives de l'Afrique, Revue géographique, 1881, *Delagrave.* — *M. Vivien de Saint-Martin,* Nouveau dictionnaire de géographie universelle, 1878, *Hachette.*



AFRIQUE

PIPES, PORTE-CIGARES ET ACCESSOIRES DU FUMEUR.

ALGÉRIE, SÉNÉGAL, GABON, CAFRERIE, ABYSSINIE, COTE D'AJAN, ETC.

N° 1. — Pipe kabyle; longueur, 1^{m},40. — Bois incrusté d'or et de corail; gland de soie et morceau de drap tressé d'or garnissant le tuyau.

N° 2. — Pipe en argent repoussé; Kabylie. Longueur, 0^{m},65. — Chaînettes et pendants garnis de corail.

N° 3. — Fourneau en terre représentant une figure grossièrement taillée; Gabon. Longueur, 0^{m},35.

N°s 4 et 5. — Fourneaux en terre cuite; Sénégal.

N° 6. — Pipe en terre se démontant par le milieu; une garniture de bois joint les deux pièces; Gabon. — Longueur, 0^{m},08.

N° 7. — Fourneau de pipe ou porte-cigare en os de mouton; Algérie. — Longueur, 0^{m},15.

N° 8. — Pipe du Gabon; fourneau en terre cuite, tuyau en bois. Longueur, 0^{m},16.

N° 9. — Fourneau en bois sculpté; Algérie. — Hauteur, 0^{m},06.

N° 10. — Pipe entièrement en acier avec un anneau de suspension et la tige d'acier servant au nettoyage, garnie aussi d'un anneau. Cette pièce détachée figure à côté de la pipe. Gabon. — Longueur, 0^{m},42.

N° 11. — Fourneau en bois, garni de cuivre; Algérie. — Hauteur 0^{m},025.

N° 12. — Pipe de Mostaganem; Algérie. — Bois incrusté d'or et garni de corail. Longueur, 0^{m},045.

N° 13. — Fourneau en terre cuite; Gabon. — Hauteur, 0^{m},04.

N° 14. — Pipe en pierre en usage chez les Griquois, tribu hottentote de Namaquois-Land. — Hauteur, 0^{m},06.

N° 15. — Pipe du haut Sénégal, fourneau en bois incrusté d'or; tuyau en cuivre doré. Longueur, 0^{m},12.

N° 16. — Fourneau en pierre; Algérie. — Hauteur, 0^{m},03.

N° 17. — Fourneau en bois s'adaptant généralement à un tuyau en feuille de bananier; Okanda, Afrique centrale. — Hauteur, 0^{m},045.

N° 18. — Pipe en terre cuite; Madagascar. — Longueur, 0^{m},38.

N° 19. — Fourneau de pipe en os de mouton, pouvant servir aussi de porte-cigare; haut Sénégal. — Longueur, 0^{m},15.

N° 20. — Pipe algérienne; bois garni d'argent et de cuivre doré. Hauteur, 0^{m},08.

N° 21. — Pipe gabonaise en bois sculpté. — Longueur, 0^{m},20.

N° 22. — Pipe d'Azania (ancien nom de la côte d'Ajan); fourneau en fer, tuyau en bois orné de petits cercles de cuivre. Longueur, 0^{m},32.

N° 23. — Pipe en bois sculpté, ornée d'un gland de soie et munie d'un couvercle en fils de cuivre. Ce modèle, en usage sur les rives de la mer Rouge, a appartenu à nn derviche de Damas.

N° 24. — Pipe algérienne, à tuyau de bois enveloppée de soie et de drap garni d'or tressé; bout en pierre; fourneau de terre cuite. Longueur, 0^{m},88.

N° 25. — Pipe du Gabon, fourneau en terre cuite, tuyau en bois. Hauteur du fourneau, 0^{m},09.

N° 26. — Fourneau en terre cuite; Gabon. — Hauteur, 0^{m},045.

N° 27. — Pipe des Hottentots du siècle dernier, fourneau en terre cuite, tuyau en corne. Longueur, 0^{m},30.

Ce système est analogue à celui que décrit Schweinfurt, dans son voyage *au cœur de l'Afrique,* en par-

lant des pipes en usage chez les Monbouttous ; il se compose tout uniment de la nervure médiane d'une feuille de bananier perforée dans toute sa longueur, Les nobles ont souvent, à la place de ce tube végétal. un tuyau de cinq pieds de long ; mais cela ne produit aucun changement. Dans les deux cas, le bout du tuyau est fermé ; une ouverture latérale est pratiquée vers l'extrémité inférieure ; un fragment de feuille de bananier tourné en forme de cornet s'implante dans l'ouverture et reçoit le tabac. Ce fourneau improvisé qui ne dure pas plus de quelques minutes, est renouvelé chaque fois qu'il est nécessaire par un esclave chargé de cet office.

N° 28. — Fourneau en terre cuite ; Gabon. — Longueur, 0m06.

N° 29. — Pipe du Haut-Sénégal. Tuyau en acier ; fourneau en bois garni de cuir tressé. Longueur, 0m,14.

N° 30. — Calumet du Gabon. Fourneau en terre cuite ; hauteur, 0m,033. Tuyaux en roseau.

Le calumet est un symbole de paix ; les divers intéressés le fument de concert en ratification d'un traité ou même de conventions commerciales. Cette pipe que l'on retrouve chez les Peaux-Rouges et dont Châteaubriand a parlé fréquemment, est trop connue pour qu'il y ait à insister.

N° 31. — Pipe en bois sculpté ; l'ouverture se trouve à l'extrémité du tuyau de gauche. Hauteur, 1 m.

Ce curieux et ingénieux modèle semble être une de ces pipes de cérémonie qui, sans être le calumet ou la pipe en commun, sont offertes à l'hôte auquel on fait honneur.

N° 32. — Pipe de Mostaganem ; Algérie. Bois incrusté d'or ; double fourneau. Longueur, 0m,80.

N° 33. — Pipe du haut Nil. Fourneau en terre ; tuyau en peau de serpent ; bout en noix de coco. Longueur 0m,75.

N° 34. — Porte-cigare en terre-cuite; Gabon. Longueur, 0m,07.

N° 35. — Pipe recourbée ; tuyau en bois orné de cuivre, jaune ; fourneau en pierre ; côte d'Ajan. Longueur, 0m, 52.

N° 36. — Pipe dont le tuyau en bois est garni de cuivre rouge ; Obanba.

N° 37. — Fourneau en fer et en cuivre ; côte d'Ajan. Longueur, 0m,06.

N° 38. — Fourneau en terre cuite ; Gabon. Longueur 0m,06.

N° 39. — Fourneau en bois ; Algérie. Hauteur, 0m,053.

N° 40. — Fourneau en terre cuite ; Gabon. Hauteur 0m,043.

N° 41. — Pipe en terre cuite, garnie de coquillages Gabon. Hauteur, 0m,55.

N° 42. — Pipe à tuyau en bambou, garnie de peau de bœuf du côté du fourneau ; culot en noix de coco servant à recueillir le jus du tabac qui s'y loge, et dont on arrose le tabac nouveau ou, à son défaut, les ingrédients qui le remplacent. Abyssinie. Longueur, 0m,80.

N° 43. — Sac à tabac d'un pacha turc. Cuir brodé d'or et d'argent. Hauteur, 0m,30 ; largeur, 0m,35.

N° 44. — Blague à tabac. Bois incrusté d'argent ; chaîne d'argent. — Débourre-pipe en ivoire attaché à la blague. — Haut Sénégal.

N° 45. — Pipe de Mostaganem ; Algérie. Bois incrusté d'or et de corail ; bout en pierre et en émail ; longueur, 0m,62.

N° 46. — Fourneau en terre ; sud du Gabon. Hauteur 0m,45.

N° 47. — Spécimen des pipes-coudées taillées dans la pierre par les Abbadehs et les Bercharis qui vont les vendre à Karthoum. On s'en sert sans tuyau. Longueur, 0m,093.

Les Niams-Niams ont des pipes analogues consistant en un fourneau d'argile simplement allongé et dépourvu de tuyau.

N° 48.— Calumet des Mattam ; haut du fleuve du Sénégal. Fourneau en terre cuite, hauteur 0m,05 ; quatre tuyaux en roseau.

Sa forme est des plus élégantes et semble empruntée à la céramique grecque.

N° 49. — Double fourneau en terre cuite ; Gabon. Hauteur, 0m,83.

N° 50. — Pipe de roi nègre ; Nembao, près Banane, embouchure du Congo. — Longueur, 0m,17.

N° 51. — Fourneau de pipe ; Algérie. Bois incrusté d'argent. Hauteur, 0m,06.

Nos 52 et 53. — Fourneaux en terre cuite ; Gabon. — Longueur du n° 52, 0m,10 ; hauteur du n° 53, 0m,04.

N° 54. — Pipe gabonaise ; bois et terre cuite. Longueur 0m,09.

Ces documents proviennent de la collection de pipes de tous les pays formée par M. le baron de Watteville à qui nous en devons la gracieuse communication.



Schmidt lith.

Imp. Firmin Didot et Cie Paris

AFRIQUE

PIPES DES HABITANTS DE LA PARTIE CENTRALE.

A propos de l'usage de ces pipes, nous ne pouvons donner de meilleurs renseignements que ceux fournis par MM. David et Charles Livingstone dans leur voyage au Zambèze et ses affluents.

Après avoir montré que les femmes des Makololos tuent le temps en buvant de la bière et en fumant du *matokouané*, c'est-à-dire du chanvre, ce que les maris n'aiment guère et défendent la plupart du temps, ces voyageurs dépeignent les effets de cette habitude malsaine, qui fait venir des boutons sur la peau et dont peu d'hommes savent s'abstenir. — « Nous avons été souvent à même d'observer les effets du chanvre sur les fumeurs de notre escorte; il augmente la force physique et produit au moral l'effet diamétralement opposé. Deux des plus beaux jeunes gens que nous ayons avec nous en sont devenus presque idiots. Un groupe de ces fumeurs de chanvre forme un tableau assez grotesque. Ils sont pourvus d'une calebasse remplie d'eau pure, d'un éclat de bambou de cinq pieds de long, et d'un narghilé muni d'une calebasse, ou d'une corne de coudon, renfermant l'eau que traverse la fumée avant d'arriver à la bouche. Chaque fumeur, à tour de rôle, aspire quelques bouffées, dont la dernière est extra-longue, et passe la pipe à son voisin. Il avale probablement cette fumée, car, s'efforçant de lutter contre les mouvements convulsifs de la poitrine et de l'estomac, il boit une gorgée d'eau puisée dans la calebasse, la retient pendant quelques secondes, et la rejette dans la rigole du bambou, ainsi que la fumée qu'il a prise d'abord. Le résultat de cette opération est un accès de toux violente, et, pour quelques-uns, une espèce de délire qui se traduit par un flot rapide de mots n'ayant aucun sens, ou par de courtes phrases

telles que celles-ci : « L'herbe pousse ; — le bétail gras prospère ; — le poisson nage. » Pas un des fumeurs n'accorde la moindre attention à l'éloquence ou à la stupidité de l'oracle, qui s'arrête brusquement, et a l'air un peu sot dès qu'il recouvre la raison. »

Les pipes représentées, dont peu ont le fourneau de terre, servent à fumer le tabac ou le chanvre ; — ces dernières sont faciles à reconnaître d'après ce qui vient d'être dit ; — elles proviennent du Musée britannique.

Renaux lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris



AMÉRIQUE

INDIGÈNES DU BRÉSIL ET DU PARAGUAY.

LE BOTOQUE. — LE BAGAGE D'UNE FAMILLE DE NOMADES.

1			2
3		4	5
6	7	8	9
10	11		12
13	14	15	16

Le rameau Brasilio-Guaranien des populations américaines observées par les anthropologistes comprend les naturels de la grande plaine qui, du versant oriental des Andes Péruviennes, s'étend jusqu'à l'océan Atlantique; les deux grands fleuves de ces contrées sont l'Orénoque et celui des Amazones. Ces peuples s'éloignent du type général américain et semblent former l'intermédiaire entre les races jaunes ou mongoliques du continent de l'Asie et celles de l'Océanie.

Ce rameau est divisé en trois familles : celle des Guaranis, celle des Caraïbes ou Caribes, et celle des Botocudos.

Les Botocudos, semblables aux Peaux-Rouges du nord, sont encore de ces chasseurs primitifs vivant des productions naturelles; hommes et femmes vont entièrement nus; leur existence est nomade; la plupart du temps, ils ne se construisent même pas un abri. Chez les Guaranis seuls, on a trouvé des habitudes de culture; ceux-là s'abritent, en général, sous des huttes.

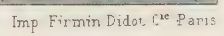
La famille des Botocudos est constituée par une population de coloration moins foncée que celle des Guaranis; leur peau est jaune, tirant sur le blanc; leurs pommettes sont aussi plus saillantes; nez court, gros, un peu déprimé, chez quelques-uns à larges narines; yeux noirs et vifs, très relevés vers l'angle externe; joues grandes et quelquefois un peu aplaties; barbe rare; cheveux durs, épais, noirs comme du charbon; ensemble rappelant le facies mongolique. Ils sont de taille médiocre, robustes et bien proportionnés, tout en ayant cependant des jambes menues auxquelles ils semblent attacher une idée de beauté, à ce point qu'ils serrent

avec des liens celles de leurs enfants ; c'est même leur faire injure que de leur dire qu'ils ont de grosses jambes, et aussi de grands yeux. Leurs pieds sont petits et bien faits comme leur main. Leur musculature est bien marquée. L'ornement bizarre que ces gens portent aux oreilles et à la lèvre inférieure leur a valu de la part de leurs compatriotes le nom d'Aymares ou Aymorès, du mot *emburé,* nom indien du *barrigudo* ou *bombax ventricosa* dont est fait cet ornement. Ils s'appellent eux-mêmes Cracmun et Endgerekmoung. Les Portugais les ont désignés par le nom dans leur langue du tampon de barrique, de la bonde du tonneau : *batoque* ou *botoque,* que rappelle en effet l'ornement circulaire de si étrange physionomie que les Botocudos portent aux oreilles et à la lèvre. Ces peuplades, aussi rebelles à la civilisation que les Sioux, vivent dans les forêts vierges du Brésil, entre le Rio-Doce et le Rio-Pardo.

L'ornement de la lèvre, la *barbote* ou le *botoque,* est un des ornements caractéristiques des nations américaines. Les Tupiaes ou Tupis, et tous ceux de même origine, Tupinambas, Tupiniquins, Topinamboux, anciens vainqueurs des Tapuyas ancêtres directs des Botocudos, que l'on retrouve aujourd'hui parmi les Guaranis, avaient des parures de même sorte et pour lesquelles leur lèvre était également percée dès l'enfance ; on y voyait un os blanc comme de l'ivoire, sortant d'un pouce ou deux. Quand l'homme était formé, c'était une pierre de jade vert maintenue par une cheville; à ses joues fendues, il portait le même ornement. Les premiers explorateurs qui rencontrèrent des Tupinambas leur virent jusqu'à sept pierres enchassées ainsi en diverses parties du visage. Les plumes brillantes traversant les joues et la lèvre inférieure ont également joué leur rôle dans ce genre de parure, pour laquelle Choris a encore signalé, chez les Cayabavas et les Guaycourous, dans la partie sud du Brésil, l'emploi d'une résine brillante et celui de l'or. Le plus hideux des ornements de cette sorte est celui des Gamelas ; il consiste dans une coloquinte creuse où peuvent être déposés les aliments ; il serait encore en usage dans les solitudes du Mato-Grosso. Bernardino de Sahagun, le plus véridique des auteurs qui ont écrit sur le Mexique, dit que les grands seigneurs mexicains introduisaient dans leur lèvre percée, les uns un ornement en or, les autres un morceau de cristal qui, étant traversé par une petite plume bleue, avait l'apparence d'un saphir. En somme, ce genre de parure devient de plus en plus rare, et il faut remonter à une quarantaine d'années pour trouver l'exemple d'un chef, un *capitão,* selon l'expression portugaise retenue par les indigènes, avec le *houma* à l'oreille, et le *gnimato* de la lèvre, d'un diamètre aussi considérable que celui que l'on voit, par exemple, à notre n° 9. Ces pièces étranges ne mesurent pas moins de quatre pouces quatre lignes de diamètre sur une épaisseur de dix-huit lignes (pied anglais). Inutile de dire que le Botocudo se montrait très fier de cet ornement. Il regardait avec mépris ceux qui n'en avaient pas. Le bois du barrigudo, dans lequel se taille la barbote ou botoque, est plus léger que le liège et fort blanc; il acquiert cette teinte lorsque sa sève s'évapore par suite du séchage au feu. Le botoque se place et se retire à volonté ; une des conséquences les plus hideuses de son usage, c'est qu'à la longue le lobe de l'oreille ou la lèvre



Brandin lith



Imp. Firmin Didot Cie Paris





déchirent. L'aspect de la bouche devient alors horrible, jusqu'à ce qu'on ait recousu les deux bords de la lèvre au moyen d'une liane fort menue de *cipo*.

Les individus des deux sexes ont les oreilles et la lèvre inférieure percées. Cette opération se fait à l'âge de sept ou huit ans; c'est le père de l'enfant qui en fixe le jour. On tire à cet effet le lobe de l'oreille et la lèvre inférieure, on y fait une ouverture avec un morceau de bois dur et pointu. La première est petite, et l'on élargit le trou avec des morceaux de bois de forme cylindrique, successivement de plus en plus gros. L'extension de cette ouverture est si extrême que la déchirure est générale chez les personnes avancées en âge. Le choc continuel du tube passé dans la lèvre contre les dents de la mâchoire inférieure fait que toutes celles du milieu sont rejetées en dedans; elles se déforment, ou tombent avant l'âge. Le botoque porté par les femmes est un peu plus petit et quelque peu moins hideux que celui des hommes. Dans les espèces de combats singuliers qui se livrent parfois entre des hommes de clans différents, où l'arme employée est une grande gaule, et où les femmes prennent part exclusivement les unes contre les autres, en poussant des cris et des hurlements, se saisissant par les cheveux, s'égratignant avec les ongles, se frappant à coups de poing, elles cherchent surtout à s'arracher leurs botoques; le champ de bataille en est semé.

Les Botocudos, qui n'aiment point qu'on les appelle de ce nom, coupent leurs cheveux bien au-dessus de l'oreille, de manière à en faire une espèce de couronne ayant figure de calotte. Nous reviendrons sur les peintures dont ils couvrent souvent leur peau toujours abondamment huilée. Les hommes et les femmes sont entièrement nus, comme on l'a vu. Le Botocudo protège ses parties sexuelles avec une espèce de gaine faite de la feuille de l'issara, (voir n° 16, et le document isolé, n° 12); en langue du pays c'est le *giucann;* en portugais *tacanhoba* ou *tacanioba.*

L'objet le plus précieux pour un Botocudo, c'est le couteau, la lame de fer très tranchante, toujours bien aiguisée et souvent réduite à une très petite dimension. Il suspend ce couteau à son cou, ou le porte derrière les épaules. Ce n'est souvent qu'un morceau de fer rendu très tranchant à force de l'aiguiser. Si le couteau lui a été donné avec un manche, l'indien lui substitue deux morceaux de bois serrés fortement avec une ficelle, entre lesquels la lame est placée (exemple n° 5), ce qui est, d'ailleurs, l'usage de toutes les tribus de la côte orientale. Les femmes aiment beaucoup les ornements, surtout les chapelets, les mouchoirs rouges, les petits miroirs. Elles ne seraient pas laides sans leurs affreux botoques. Néanmoins comme les leurs sont de dimensions moins exagérées, elles ont leurs dents blanches bien rangées et leur botoque, plus léger à la lèvre, conserve plus facilement l'allure de cette parure, telle qu'on la voit chez l'indien jeune où elle se relève fièrement et d'une manière horizontale, tandis que, chez les vieillards, la lèvre s'affaisse d'une façon hideuse. Les femmes sont souvent couvertes des cicatrices que leur vaut la brutalité de leur mari.

Lorsqu'une troupe de Botocudos se met en voyage, l'homme marche en avant, portant les armes : l'arc, d'un bois résistant, appelé *bigonia,* et les flèches de guerre et de chasse, trop

longues pour être disposées dans un carquois. La femme vient ensuite; c'est toujours elle qui est chargée des enfants, et elle les porte sur son dos tant qu'ils sont trop jeunes pour la marche. Ce n'est pas le seul fardeau qui lui incombe. Elle porte, en outre, réunis dans un filet tressé avec les fils de l'embira, tous les ustensiles, toute la richesse de la famille. La nomenclature des objets contenus dans ce sac de ficelle, disposé sur les épaules comme une espèce de manne, suffit à elle seule pour indiquer l'existence nomade de ces peuplades. On y trouve de grosses boules de cire recueillies dans les bois; du miel sauvage, non consommé au pied de l'arbre qui l'a fourni. Le briquet, *nom-nan,* est composé de deux morceaux de bois pour faire le feu et des masses d'étoupe pour l'entretenir; les deux morceaux de bois d'essence différente sont dans ces localités, le *gamalera* (ficus) et l'*imbabua baum* (cecropia). Près des roseaux effilés pour armer les flèches est la provision de *tucum* pour renouveler la corde de l'arc ; puis, c'est la marmite de terre grise cuite au feu ; les *kekrock,* courges évidées, ou bien tuyaux de jonc formant des espèces de gobelets de trois ou quatre pieds de long, tirés avec un certain art du taguarassou et qui doivent contenir la provision d'eau pour les haltes ; le porte-voix, le *countchoun cocann,* fait avec l'enveloppe de la queue de grand tatou ; la hache de fer, d'importation européenne, avec le *caratou,* la hache de pierre tranchante que conservent encore ces primitifs, concurremment avec l'autre; la pierre dure pour casser les cocos, et l'instrument complémentaire, l'*ororo,* ciseau concave fait d'un os d'once ou de gros chat coupé obliquement, servant pour enlever l'amande de la noix du cocotier (voir n° 3). A côté du bois pour faire les rondelles du botoque, on trouve encore de l'écorce de l'*urucu,* des fruits du *genipaba,* procurant les teintures pour le corps, le premier le rouge jaunâtre extrêmement vif, le second le noir azuré qui ne reste pas moins de quatorze jours imprimé sur la peau. Les colliers de dents humaines se mêlent là aux longs chapelets de noyaux de fruits ou de baies noires à l'usage des femmes et des enfants, et à ceux de graines sauvages entremêlées des dents du singe ou de bêtes féroces. On fait de ces chapelets soit des colliers, soit une espèce de bandeau pour ceindre la tête. Il y a toujours dans ce sac si abondamment garni, quelques haillons d'Europe dont on ne fait guère usage, tout en les conservant précieusement. Souvent la femme maintient cette lourde charge sur son dos au moyen d'une courroie qui lui passe sur le front. La famille Botocudo, traversant à gué un cours d'eau est ici représentée par le groupe n° 16. Ces misérables, quoiqu'ils s'en défendent, sont, ou du moins ont été, anthropophages. Le n° 8 est un de ces tristes trophées que l'on tirait de l'ennemi mis à mort, insulté jusqu'après son trépas par une parure ironique faite de plumes et de cordelettes. La tête de l'immolé, dont on enlevait la cervelle, était réservée; les dents étaient arrachées, le nez mutilé, l'orbite des yeux vidée; un cordon entrant par les oreilles et sortant par la bouche servait à la suspension, et on laissait aussi pour le même usage une mèche de la chevelure rasée; le tapuya l'attachait à sa ceinture. On abandonnait ces têtes desséchées aux enfants qui s'en faisaient des jouets.

Les Guaranis, établis sur les limites de la Plata, dans le Paraguay et le Brésil, se montrent plus accessibles à la civilisation que les Botocudos. Leur taille est également médiocre, mais

leurs formes sont, en général, plus arrondies, sans saillie des muscles; leur peau jaunâtre est mélangée de rouge clair. Ce type est répandu jusque dans les Guyanes. Les anciens Caraïbes, aujourd'hui presque éteints, et considérés comme fort proches des Guaranis, en différaient par la taille. Les peuples de cette origine sont, selon de Humboldt, les hommes les plus robustes et les plus grands du globe après les Patagons.

Les documents fragmentaires, n°s 1, 2, 4, 11, 13, 14 et 15, qui complètent notre planche proviennent des Camacans-Mongoyos et des Puris, ayant les uns et les autres le caractère de sous-races des Tapuyas, ancêtres directs des Botocudos, et de leurs ennemis héréditaires, jadis leurs vainqueurs, les Tupis, compris dans la famille Guaranie. On reconnaît de loin les Camacans, qui habitent les confins du Minas-Geraes, à leur longue chevelure; hommes et femmes la laissent flotter sur leurs épaules. Ces Camacans sont les restes d'une nation guerrière et puissante qui, de nomade qu'elle fut, est devenue sédentaire et se livre à l'agriculture en même temps qu'aux travaux qu'exige la vie des forêts. Les femmes y filent le coton avec une habileté extrême; elles ont pour vêtement un court tablier (exemples n°s 1 et 13). Les hommes portent le *tacanhoba* des Botocudos (n° 12), ils l'appellent *kyranayka;* bonnet de plumes. Le *charo* (n° 14), qui forme une espèce de couronne dont les chefs camacans se parent encore aux jours de fête, montre combien ces gens sont industrieux; c'est un des plus beaux ouvrages de ce genre que l'on ait recueillis sur les bords de l'Amazone. Le *charo* ou *scharo* se compose d'une espèce de réseau en fils de laine auquel sont attachées les plumes de perroquet; les unes sont vertes, les autres rouges, et elles forment une couronne du haut de laquelle sortent deux plumes de queue de *juru*. On voit cette couronne par derrière, n° 11. Les Camacans se mettent encore des plumes dans les oreilles. Notre n° 14 est une courge fixée à un manche de bois et contenant des petites pierres; cet instrument qui, lorsqu'on l'agite, produit un bruit sourd et confus et qu'on appelle *kechiceh,* sert à la danse, à laquelle les Camacans des deux sexes prennent part. L'ouverture que ces indigènes se font quelquefois dans les oreilles n'excède pas la grosseur d'un pois.

Les Puris, dont le nom signifierait brigands, vivent dans les solitudes de Minas-Geraes. Le pays abonde en bêtes féroces et on attribue aux précautions nécessitées par ce voisinage l'habitude qu'ils ont de coucher dans des hamacs suspendus aux arbres, près d'un feu placé au-dessous et qui ne s'éteint pas. Le hamac des Puris, fait avec l'*embira,* écorce filamenteuse d'une espèce de *cecropia,* est suspendu à deux troncs d'arbre et surmonté d'une perche placée en travers, assurée au moyen de liens faits avec l'arbuste rampant, le *cipo*. On étend contre cette perche de grandes feuilles de cocotier, en une direction oblique, du côté d'où vient le vent. Ces feuilles sont garnies en dessous de feuilles d'*eliconia* ou de *pattioba,* et, dans le voisinage des plantations, de feuilles de bananier. Cet ensemble forme une espèce de hutte de verdure ouverte que les naturels appelle *cuari*. L'homme reste indolemment étendu dans son hamac, tandis que la femme a soin du feu placé à terre, y faisant griller quelque morceau de viande enfilé sur une broche de bois. Le feu, appelé *poté,* ne s'éteignant jamais, n'est pas

seulement une précaution pour la nuit contre les bêtes féroces ; il est de première nécessité chez ces Indiens qui sont sans vêtements. (Il en était du moins ainsi dans les premières années de ce siècle.) Chez les *Goaytacas,* dans le voisinage de San-Pedro-dos-Indios, on trouve, dans les coins des huttes, des hamacs où couche toute la famille.

Documents d'après Ferrario.

Voir pour le texte : Encyclopédie d'histoire naturelle, *par le Dr Chenu :* Les races humaines. — Le costume ancien et moderne, *par Ferrario.* — Le Brésil, *par M. Ferd. Denis.* — Les provinces unies du Rio de la Plata, *par M. César Famin; Univers pittoresque.* — Reise nach Brasilien, *par le prince Maximilien de Wied-Neuwied.* — Noticias curiosas do Brazil, *par le Jésuite Vasconcellos.* — Voyage pittoresque au Brésil, *par Debret.*

EH

AMÉRIQUE

BRÉSIL. — CHILI INDIEN. — ÉTAT DE BUENOS-AYRES.
COSTUMES POPULAIRES.

	2					
1			3	4		5
	7	8	9	10	11	12
6						
	13		14	15		16

Nos 1 et 6.

Brésil.

Nos 2, 3, 7, 8, 9 et 10.

Chili indien.

Nos 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

Chili indien.

Nos 4 et 5.

État de Buenos-Ayres.

Brésil.

La race noire, en majorité dans les grandes villes du Brésil, est celle qui imprime à la masse générale de la population son aspect d'originalité. A Rio-de-Janeiro, les nègres sont nombreux, mais à Bahia ils fourmillent au point de faire ressembler cette ville à une cité africaine.

C'est surtout dans les marchés que l'on peut embrasser du même coup d'œil le curieux assemblage des différentes races de couleur. Mais, entre les types variés que celles-ci présentent, aucun n'égale celui des belles négresses qui sont accroupies sur les trottoirs, en face des fruits parfumés dont leur *taboleiro* est rempli; ces *quittandeiras* (négresses revendeuses) appartiennent presque toutes à la nation Mina (noirs musulmans), nation qui semble avoir inné le génie du commerce.

Un Mina fait un très mauvais serviteur et sa femme ne saurait être employée dans l'intérieur

des maisons. Cette nation, que le mahométisme a quelque peu civilisée, est extrêmement intelligente et par conséquent impatiente du joug. Les hommes apprennent tous un état et deviennent d'excellents ouvriers ; les femmes vendent dans les rues les produits des *chacaras* (propriétés) voisines.

N° 1.

Quittandeira de Rio-de-Janeiro.

Turban de mousseline entourant une calotte ; chemise de toile sur un corsage décolleté couvrant immédiatement la poitrine ; robe de même étoffe que le turban ; châle en écharpe dont les extrémités flottent ordinairement derrière les épaules.

N° 6.

Quittandeira de Bahia.

Turban de mousseline blanche enroulé autour d'un serre-tête ; robe de la même étoffe que le turban ; châle rayé. — Les négresses sont dans l'usage de tout porter sur la tête ; celle-ci y maintient d'une main deux *cestas* (paniers) vides.

Chili indien.

Le Chili indien est occupé en majeure partie par les *Araucans* ou *Araucanos,* que l'on compte parmi les fils aînés de la famille chilienne ; les Espagnols ont appelé ce territoire *Estado indomito,* État indompté.

On peut citer les Araucaniens parmi les rares peuplades sauvages de l'Amérique qui se sont élevées, sous l'influence des Européens, à un certain degré de civilisation. Ils ne mènent plus une vie nomade ; on les voit se livrer à l'agriculture et cultiver le blé et le maïs.

Leur principale richesse est le bétail ; le pays regorge de troupeaux de bœufs, de chevaux, de moutons, de vigognes et de guanacos. Adroits chasseurs, cavaliers intrépides, les Araucaniens se sont occupés les premiers à dompter ces chevaux espagnols dont la race sauvage s'est prodigieusement multipliée depuis la conquête. (Voir la planche la Cible, Amérique.)

La condition des femmes est des plus malheureuses ; elles sont chargées des soins les plus pénibles, non seulement dans l'intérieur du ménage, mais encore dans les travaux de l'agriculture, à la chasse et même à la guerre. Partout elles remplissent un rôle de servitude humiliant et cruel. — Les Araucaniennes se livrent avec succès à la fabrication des étoffes, surtout des *ponchos,* tissus avec la laine du guanaco, vêtement masculin en usage chez presque toutes les nations voisines.

N° 2.

Éperon chilien avec molette en fer argenté, se chaussant sur le pied nu (détail de la figure n° 12).

N° 3.

Mendiante de Concepcion.

Châle de laine drapé autour du buste, un des pans se rejette sur l'épaule ; jupon d'indienne ; capuchon. Le chariot est un de ces véhicules primitifs dont les roues pleines doivent gémir sur tous les tons lorsqu'elles roulent sur le pavé raboteux de la ville. Cette mendiante, en voiture traînée par un âne que guide un conducteur, est d'une couleur toute locale.

N°s 7, 8, 9, 13, 14, 15 et 16.

Femmes araucaniennes.

Leur coiffure consiste en une espèce de résille main-

tenant les cheveux séparés en deux nattes fort longues (voir les n°s 7, 8 et 9) ou en bandelettes brodées enroulées comme un turban (voir le n° 13). Robe longue sans manches et ouverte sur le côté; ceinture de cuir ornée de dessins de diverses couleurs; *ichella*, long manteau fixé à la partie supérieure par le *toupou*, broche en argent à grande tête plate et ronde; colliers en verroterie. Les plus jeunes femmes portent à demeure, au poignet et au-dessous des chevilles, des bracelets et des anneaux faits de perles grossières de plusieurs couleurs, enfilées dans des fibres tirées de la viande.

Nos 10, 11 et 12.

Araucans Peguenches.

Lambeau d'étoffe qui maintient la chevelure séparée en avant et retombant sur les épaules; veste ne dépassant pas la ceinture; culotte courte; ceinture de cuir; sur la veste, un *poncho* de trois aunes de long sur deux de large, percé au centre d'une ouverture assez grande pour qu'on puisse y passer la tête. — Les hommes s'arrachent la barbe au moyen de pinces faites avec des coquilles; ils trouvent la barbe *malpropre* et ne désignent les Européens que par le sobriquet *d'hommes barbus.*

État de Buenos-Ayres.

Les Gauchos, peuplade de race espagnole, sont disséminés dans les *pampas* de l'État de Buenos-Ayres (Rio de la Plata).

Ces souverains maîtres des plaines dédaignent complètement la culture de la terre et passent à cheval leur vie tout entière. Leur commerce consiste à aller vendre dans les villes les chevaux et les bœufs sauvages qu'ils ont capturés à l'aide du *lazo* et des *bolas.*

Nos 4 et 5.

Gauchos des environs de Buenos-Ayres.

Léger chapeau de feutre; chemise de laine ou de coton, à large collet; sur un caleçon en coton brodé à la partie inférieure, le *chiripa*, pièce d'étoffe carrée remplaçant le pantalon et fixée à la ceinture par une écharpe; *tirador*, ceinture-valise en cuir brodé, garnie de boutons en argent; bottes fabriquées de la peau fraîche de deux jambes de cheval. Les Gauchos se couvrent du poncho doublé de flanelle rouge et pourvu d'une fente médiane pour passer la tête; ce vêtement sert de manteau et de couverture. — Outre ces vêtements, il y a certains accessoires que ne quitte jamais le Gaucho : ses lourds éperons en fer argenté, aux molettes énormes; le couteau à longue lame qu'il porte sur le dos, dans un fourreau; le *lazo*, corde de quinze à vingt mètres, en lanière de cuir frotté de graisse, terminée par un anneau de métal formant nœud coulant; les *bolas*, boules recouvertes de cuir et réunies à un point central par trois cordes de la même matière pour enlacer les jambes des animaux; le *rebenque*, fouet en lanière de cuir, courte et large, fixée à un manche également court en cuir tressé de laine ou de coton.

Documents photographiques.

Voir pour le texte : M. Charles Expilly, le Brésil tel qu'il est, *Paris*, 1862. — *M. Alfred Mahon*, la Nouvelle-France, étude sur le royaume d'Araucanie, 1874. — Journal officiel de 1878, *renseignements sur les Gauchos.* — *M. Désiré Charnay,* A travers la Pampa et la Cordillère (Tour du monde, 1867).



Brossé lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



AMÉRIQUE

LES CHILIENS — COSTUMES POPULAIRES

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Le fond de la population du Chili est un composé, d'Indiens aborigènes, de créoles espagnols et de métis issus des deux races. Les fils aînés de la famille chilienne sont, selon le nom qu'ils se donnent eux-mêmes, les *molouches*, guerriers, ou encore les *aucas*, hommes libres ; ce sont ceux qui sont connus sous le nom d'*Araucans*, brigands, hommes féroces, ainsi que les appellent les Espagnols, que de leur côté ils flétrissent des noms de *chiapi*, (mauvais soldats) ou de *huincas* (assassins) comme par souvenir de leurs anciens ennemis, les Incas. Les *Guassos*, qui sont les métis, forment la partie la plus inculte de la population.

Les Chiliens d'origine européenne sont, en général, grands et bien faits.

Les Araucans sont d'une stature moyenne et leurs formes sont dépourvues d'élégance ; leur teint est cuivré, brun rougeâtre; ils ont le visage aplati, les pommettes saillantes comme celles des Mongols; le nez est court, la bouche grande, le menton épilé, la chevelure longue et noire.

La différence des agglomérations a fait diviser le pays en Chili espagnol et Chili indien. Le sud du fleuve Bio-Bio allant des Andes à l'Océan, et où se trouve la Concepcion, n'est occupé que par peu d'Espagnols, et les Araucans y règnent en maîtres. Ce sont les descendants des quinze tribus indigènes, indépendantes les unes des autres, que les Espagnols

trouvèrent au Chili en y abordant au seizième siècle. Malgré les noms divers qui servent encore à les distinguer entre eux, et malgré des différences de teint comme celle qui existe dans la partie méridionale, près du Cauten, où l'on voit des hommes à peau absolument blanche, les *Puelches*, les *Pampas*, les *Cunches*, les *Chonos* et *Poyus*, les *Huilliches*, les *Pehuenches*, appartiennent, de même que les *Araucans*, à une seule et même famille.

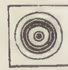
L'ensemble de la population chilienne offre des hommes vifs, généralement insouciants et tenus pour paresseux. Ce sont d'excellents cavaliers, robustes et adroits, habitués à dompter le cheval sauvage qu'ils prennent au *laço*. Il leur suffit d'une simple lanière de cuir pour bride, d'un morceau de peau ou d'étoffe pour selle, d'un éperon énergique, la plupart du temps sans l'étrier, pour mener leur monture, avec laquelle on les voit courir avec intrépidité sur les lieux les plus escarpés, le corps droit et comme dressés sur leur cheval. Quand ces adroits cavaliers font, en guerre, usage de leur arme de chasse et qu'ils lancent les terribles *bolas* dont les évolutions étreignent l'adversaire, ce sont de redoutables assaillants. Bons soldats, sobres et patients, les Chiliens ont encore une qualité qui semble le propre des deux races dont ils sortent; leur hospitalité est facile, et, même chez les plus indigents, on est toujours à peu près certain d'être bien accueilli.

Toute cette population de créoles, d'Européens, d'Indiens, de nègres, de mulâtres et de métis, prend de l'unité par le port d'un manteau court, le *poncho*, vêtement véritablement national qui se trouve sur les épaules de tout le monde, hommes et femmes, aussi bien de ceux qui persistent dans les usages locaux que de ceux qui, en tout le reste, suivent au plus près les modes européennes.

Le *poncho* est une dalmatique sans manches qui rappelle la tunique talaire des Romains; mais il est plus court que celle-ci. C'est un morceau d'étoffe quadrangulaire de trois aunes de long sur deux aunes de large, percé au centre d'une ouverture pour le passage de la tête. Tout d'une pièce, le poncho couvre les épaules et le haut du corps; il ne dépasse pas les genoux et s'arrête souvent plus haut. C'est un vêtement d'origine indigène; les anciens Araucans le faisaient de poil de vigogne qu'ils teignaient de différentes couleurs; ils l'appelaient *ciogni*. Il avait, disent les Espagnols, l'apparence d'un tapis de table; il n'était pas doublé, et les Indiens s'en servaient comme d'une couverture pour se coucher. C'est exactement ce que l'on voit pratiquer aujourd'hui dans le *rancho*, la hutte de bambou, où la famille pauvre couche pêle-mêle à terre, sur une natte. Les ponchos de provenance araucanienne sont encore les plus estimés; ce sont les femmes qui les fabriquent en y employant pour les plus luxueux la laine du guanaco, le chamois des Andes. La confection d'un poncho de ce genre occupe une femme pendant près de deux ans et ne vaut pas moins de cent dollars. La couleur favorite des Chiliens est le bleu turquoise; aussi l'élégant *poncho* reçoit-il souvent cette teinture extraite de diverses substances végétales; on y emploie également le jaune, le vert et le rouge. Le décor en bandes, parfois mélangées de dessins légers à figure régulière, a le caractère de l'ornementation habituelle aux vêtements de peau, et

Brandin lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris



c'est sans doute là qu'en est l'origine. Le *poncho* porté par les femmes est une réduction de celui des hommes; elles en font un vêtement élégant, souvent confectionné avec le travail le plus exquis.

Les anciens Araucans allaient tête nue, ou couverte seulement d'un bandeau de laine à franges et de diverses couleurs, enroulé de manière à pouvoir être enlevé et ôté en signe d'honnêteté. Ils avaient aussi pour usage de ne pas porter de chemise, ayant pour principe qu'il ne faut pas mettre deux choses l'une sur l'autre; leur costume consistait en caleçons étoffés, longs, et en une camisole; ils ne prenaient le manteau que pour sortir. Ces indications permettent de reconnaître, parmi les pièces du costume chilien, celles dont l'origine remonte en propre aux indigènes. L'une de ces pièces, le chapeau conique, en pain de sucre ou tronqué, quoique participant du *sombrero* est considéré dans le pays comme étant d'une provenance araucanienne. On le porte communément, ainsi que le chapeau rond à forme basse. Les autres parties du costume, qui se combinent plus ou moins avec les types anciens, sont la culotte courte passée par-dessus les *calzoneras* de toile blanche; les guêtres ou jambières de serge, mises sur la jambe nue et que certains élégants ne portent pas, pour exhiber le linge plissé du caleçon dépassant la culotte. Les chaussures varient; l'une des plus habituelles consiste en des sandales de peau, nommées *ajotes*, auxquelles on ajoute des éperons d'une grandeur inusitée partout ailleurs; souvent on ne porte l'éperon qu'au pied droit, parfois encore cet éperon n'est qu'en bois, enfin l'éperon se porte même avec des pieds nus. En général, on met une ceinture de cuir.

Le costume des *Guassos* diffère peu de celui des Araucans. Ces métis, descendant surtout des anciens pâtres espagnols et qu'on appelle *péons*, vivent dans les campagnes où ils se livrent aux travaux de l'agriculture et à l'élève des bestiaux; ce sont les gardiens des troupeaux innombrables qui paissent les plaines désertes du Chili, du Tucuman et du Paraguay. C'est parmi eux que se trouvent les hommes déterminés servant de guides aux voyageurs qui veulent franchir les Andes. C'est là qu'on les voit descendre les montagnes à la *ramasse*, assis sur une peau de bœuf dont ils saisissent fortement l'extrémité inférieure, et se laissant glisser avec la rapidité d'une flèche sur les pentes neigeuses, n'ayant pour se diriger ou pour s'arrêter qu'un long bambou. Ces hommes dorment sur une peau de bœuf, se nourrissent de viande de vache à demi-grillée, et se servent pour boire d'un crâne de cheval et d'une corne de taureau.

Les Indiens prennent plus de soins de propreté que ne le font les Espagnols; ils se baignent souvent et nettoient leurs cheveux avec l'écorce du quillay. Par suite d'une coutume qui doit remonter haut, ils arrachent leur barbe en se servant de pinces faites avec des coquilles.

Nous n'avons point à insister sur les particularités qui se rencontrent dans les divers costumes que réunit notre planche; ils appartiennent d'une part au Chili, dit espagnol, et proviennent de Santiago, la capitale, et de ses environs; ce sont les n°s 2, 3, 6, 9 et 10.

D'autre part, les nos 1, 4, 5, 7 et 8, d'un caractère plus rustique et convenant à des pasteurs, sont des costumes portés surtout dans le Chili indien.

(*Les nos* 2, 3, 6, 9 *et* 10 *font partie des documents rapportés par d'Orbigny, qui se trouvent au ministère de la marine. Les cinq autres nous ont été fournis par M. le colonel Duhousset. Voir pour le texte : Le* Chili *par C. Famin, dans* l'Univers pittoresque, et le Magasin pittoresque, 1849.)

GQ

MEXICAIN

INDIGÈNES. — LA RACE CONQUÉRANTE. — LES MÉTIS. — LE CHEF LIPAN. — LES *CABALLEROS* ET LES CRÉOLES. — TYPES POPULAIRES : L'*AGUADOR*, LE MARCHAND DE PERROQUETS; ETC.

La population du Mexique est composée des indigènes purs, des descendants des Espagnols et des classes de sang mêlé.

La race indigène forme la masse de la population dans l'intérieur du pays; elle menace de déborder les créoles et même de l'emporter sur eux en influence. On la divise en Indiens caciques et en Indiens tributaires ou *Indios bravos*. Les premiers ont pour ancêtres les Chichimèques ou Thalascanes et les Aztèques, peuple qui se trouvait à la tête d'une partie du pays à l'arrivée de Fernand Cortez. Les *Indios bravos* ont toujours été nomades et forment encore quelques tribus insoumises très peu nombreuses, telles que les Mecos, les Apaches, les Comanches et les Lipans.

Les descendants des Espagnols, à qui ont appartenu de tout temps les emplois et les richesses du pays, ont conservé les préjugés de leurs ancêtres ; ils se tiennent à l'écart de la race indigène et de celle de sang mêlé.

Cette dernière constitue au moins un tiers de la nation. Suivant la filiation, il y a des noms particuliers pour désigner les individus de cette race : on nomme *mestisa* ou métis le descendant d'un Espagnol et d'une indigène ; *castisa,* celui d'un Espagnol et d'une femme métisse ; *mulâtre*, celui d'un Espagnol et d'une négresse ; *monisque,* celui d'un Espagnol et d'une mulâtresse ; *lovo* ou *chino,* celui d'un nègre et d'une indigène ; etc. Il n'y a guère plus de

sept à huit mille nègres dans tout le Mexique; ce sont les descendants de ceux que les Espagnols y amenèrent pour le travail de la terre et l'exploitation des mines.

Le peuple de Mexico est composé de métis de toutes les teintes, qui fournissent aux classes aisées des domestiques et aux diverses industries de la capitale des marchands ambulants que l'on rencontre à chaque pas.

LES INDIGÈNES.

N° 11.

Chef lipan, costume de guerre.

A quelques différences près, tous les Indiens du Nouveau-Mexique et de la Sonora, y compris ceux du département de Chihuaha, portent ce costume. La coiffure est un diadème orné de plumes d'oiseaux de proie. Le vêtement consiste en une tunique de peau de bison préparée par les femmes de la tribu ; les franges de cette tunique sont garnies de petites lames métalliques qui s'entrechoquent au moindre mouvement. Au côté droit de la tunique pend un sifflet cylindrique; c'est l'insigne du chef de tribu. Un arc, un dard de roseau hérissé de pointes barbelées et un bouclier empanaché composent l'armement du Lipan.

Ce costume, exposé à la Real Armeria de Madrid, est la dépouille d'un chef qui périt en 1842 dans une rencontre que les Indiens du Texas eurent avec les troupes du Mexique. C'est un présent de Don Pedro Pascual de Oliver, envoyé extraordinaire de l'Espagne auprès de la République mexicaine.

Les Lipans faisaient jadis partie de la grande nation des Apaches. Ces Indiens forment une peuplade d'une certaine importance, et peuvent être placés à la suite des Comanches du Texas; ils ont la plus grande affinité avec les Seriatiks et les Muscalaroes. Ils n'ont jamais porté la guerre sur les frontières des États-Unis d'Amérique, mais on les a vus plus d'une fois renouveler leurs irruptions au Mexique. Ils sont belliqueux, et si entreprenants que les Comanches les considèrent avec respect. Le nombre de ces peuplades diminue de jour en jour.

N° 12.

Indien « policé »; fin du dernier siècle.

Sarapé, manteau à l'usage des deux sexes. Culotte garnie au bas d'un rang de toile. Les pieds sont nus.

LA RACE CONQUÉRANTE.

N° 1.

Riche Mexicain.

Chapeau de feutre. Courte veste de drap à double épaulette. *Calzonero* de coton. Sur l'épaule et autour du buste, un *sarapé* de soie rayée aux couleurs tranchantes. Les femmes font usage de ce vêtement et savent le draper avec grâce. Cet élégant ne porte pas de bas.

Au Mexique, les aventures galantes ont conservé une tournure espagnole ; on fait jouer des sérénades, on improvise sur la guitare; mais ce n'est que rarement que l'on s'accroche encore à l'échelle de soie.

N° 2.

Costume de cheval.

Le riche Mexicain, tout en restant habillé une bonne partie de la journée comme un dandy européen, tient encore à revêtir le costume national quand vient l'heure du *paseo*. Ses jambes sont alors emprisonnées dans des *calzoneros* et un pantalon de peau ouvert sur le côté. Une veste fait valoir la taille que ceint un gilet de soie rouge. Un vaste sombrero a remplacé le chapeau haut de forme. Selon le temps, le *sarapé* aux mille couleurs est négligemment jeté sur ses épaules ou fixé sur l'arrière de la selle.

N° 4.

Costume de fête.

Chapeau garni d'une *toquille* (ruban) de même étoffe que le mouchoir de tête. Veste laissant à découvert la partie inférieure du buste qui apparaît nue. Ceinture de soie à laquelle est fixé un petit tablier brodé. *Calzoneros*. Chaussures de cuir.

N° 3.

Femme créole; costume de ville.

Le *rebozo*, mantille avec laquelle les señoras s'enve-

MEXICAN # MEXICAIN MEXICANISCH



Charpentier lith

Imp. Firmin Didot et Cie Paris

G Q

loppent si gracieusement, est parfois en soie noire ou blanche, et brodée de dessins aux couleurs vives; celle des femmes du peuple est en laine bleue avec de petits carreaux blancs. *Magua*, jupon de soie sans corsage qu'il est d'usage de choisir d'un rouge voyant. Petits souliers de satin sans bas. — Dans leur intérieur, les dames mexicaines vivent dans une indolence absolument orientale.

N° 7.

Riche habitant de Mexico.

Costume analogue aux précédents. Le *sarapé* est garni de broderies d'or.

N° 8.

Poblano ou habitant de Pobla;
costume de cheval.

Le sarapé est ici de proportions plus grandes que ceux représentés dans les autres figures; la disposition de son dessin, ses passementeries d'or, la singularité de sa coupe, en font une variété intéressante du manteau national. Ce Poblano porte des *calzoneros* s'arrêtant au-dessous du genoux et des *chaparreros* couvrant la jambe en s'élargissant sur les pieds qu'ils cachent complètement; la partie postérieure de ces calzoneros et de ces chaparreros est préservée du frottement de la selle par une longue bande de cuir fauve, garnie de boutons dorés.

N° 9.

Femme créole.

Les cheveux, renfermés dans une résille à la mode espagnole, sont surmontés d'un diadème en cuir doré. *Rebozo* drapé sur les épaules, et couvrant une veste de drap largement ouverte. Ceinture de soie. Robe blanche dont le large volant de mousseline laisse deviner, en l'adoucissant, la nuance voyante de la jupe de dessous. Souliers à bouffettes et point de bas.

LES « SANGS MÊLÉS ».

N° 3.

Femme métisse.

Rubans enroulés dans la chevelure. Double col rabattu sur lequel un étroit fichu de soie est posé horizontalement. Tunique et jupe courte. Les pieds sont nus.

N° 6.

Cordonnier.

Veste couverte d'une espèce de scapulaire en cuir auquel les nécessités du métier font remplir les fonctions de tablier; son peu de longueur se trouve compensé par des *calzoneros* et des *chaparreros* également en cuir.

N° 10.

Aguador de Mexico.

L'*aguador* ou porteur d'eau forme au Mexique un type particulier qui diffère suivant les provinces. A Mexico, c'est le plus souvent un mulâtre vêtu de cuir. Marchant lentement afin de ne pas compromettre l'équilibre de sa charge, il a sur le dos le *chochocol*, grosse cruche ronde en terre rouge, retenue à son front par une lanière passant dans les anses du vase; par devant, pend une cruche plus petite, également suspendue à une lanière qui passe sur la tête de l'aguador. Les deux objets sont placés de telle façon que le porteur d'eau puisse parfaitement se maintenir en équilibre sous sa charge.

N° 13.

Marchand de perroquets.

On peut classer ce marchand parmi les *leperos,* portefaix, mendiants, vivant au jour le jour et parfois sans moyens d'existence; c'est le rebut, l'écume des mexicains métis.

Les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 *et* 13 *font partie du Musée Ethnographique du Louvre.*

Les nos 8, 10 *et* 11, *ce dernier appartenant à l'Armeria Real de Madrid, sont reproduits d'après des documents photographiques.*

Le nº 12 *provient des* Costumes civils *de Grasset de Saint-Sauveur ;* 1784.

Voir, pour le texte : M. Désiré Charnay, le Mexique ; 1863. — *M. l'abbé Domenech*, Le Mexique tel qu'il est ; 1867. — Catalogo de la Real Armeria de Madrid.

AMÉRIQUE

PARTIE SEPTENTRIONALE. — LES PEAUX-ROUGES. — BASSINS DU MISSISSIPI ET DU COLORADO.

1 2 3 4 5
6 7 8 9

Les indigènes de l'Amérique du Nord sont aujourd'hui les tristes restes, allant chaque jour s'affaiblissant, du plus grand peuple chasseur qui ait existé dans les âges historiques. L'abondance sans pareille du grand gibier de consommation a permis sur ce continent et pendant des siècles, ce qui n'aurait pu durer nulle part ailleurs, la reproduction dans ce pays, compensant la destruction. Cet état des choses devait cesser lorsqu'au contact des Européens, des faces pâles, les Indiens se connurent de nouveaux besoins. Tirant tout de la chasse, aliments, vêtements, demeure, armes et parures, c'est par la chasse des animaux à fines pelleteries qu'ils arrivèrent à se procurer les douceurs que les trafiquants européens, nombreux et avides, vinrent mettre à leur disposition. Ils ont payé cher ainsi par des échanges tarifés, les armes à feu, la poudre, le plomb, le fer, les verroteries, les draps foulés, les cotonnades, le tabac, les chaudrons, les peignes et les miroirs, et l'eau-de-vie dont ils prirent le goût. Ils les ont payés de la dévastation de leur domaine, les races qui leur fournissaient de fines pelleteries de négoce ayant été refoulées plus au nord ou, anéanties par leurs mains et celles des trappeurs européens qui leur apportèrent leur concours destructeur.

Ces indigènes pratiquant maintenant l'équitation, leur costume est une combinaison répondant aux besoins du cavalier, chasseur et guerrier. Quant à leurs parures, elles sont, en général, un reste d'anciens usages et d'antiques traditions. Chacun d'ailleurs se pare à sa fantaisie, portant les costumes, même les plus excentriques, avec une dignité naturelle à la race américaine, en général de belle stature.

Les chefs yutes, n°s 1, 2, 3, appartiennent à des tribus qui se trouvent dans les États du Colorado (l'une des divisions de l'Union américaine formée seulement depuis 1875). Les

Pah-Utah, Utah ou Yutes se rencontrent aux environs du grand lac Salé et sur les bords du Colorado. Bien montés et quoique moins cruels, dit-on, que les Sioux auxquels nous arriverons tout à l'heure, ils ont été longtemps des ennemis formidables que redoutaient fort les anciennes caravanes annuelles, allant de la Californie à Santa-Fé. Le peu d'élévation du crâne, qui donne à leur visage un caractère particulier, est à considérer, parce qu'il est dû à des moyens artificiels ; il ne s'agit pas ici d'un détail ethnographique n'entrant pas dans notre cadre, mais d'un aplatissement de la partie antérieure du crâne, pratiqué sur les enfants pour les embellir, selon le préjugé des Américains de ces régions ; cette dépression est usitée non-seulement par ceux de la tribu des Chactaws qui portent le nom de Têtes-plates ou Pends-d'oreilles, mais encore par les Indiens Serpents occupant les hautes vallées du Mississipi jusqu'aux différentes peuplades répandues aux bords des fleuves aboutissant aux rives de l'océan Pacifique. Cette déformation, que l'on dit tombée en désuétude, était considérée comme un type de beauté. Si les Indiens contemporains ne possèdent plus cet *avantage* que par hérédité, on peut croire, à l'absence de toute parure élevée sur leur tête, que la même prévention en faveur de cette difformité existe encore parmi eux. Il en est de même pour l'aspect du pied des indigènes, dont la forme spéciale provient non de la race, mais de l'usage des moccasins. Ces souliers, qui sont de simples enveloppes du pied, faites, en général, avec de la peau d'élan ou de cerf apprêtée, fermées par des lanières, n'ont ni semelle ni talon ; ils laissent la liberté à l'élasticité du cou-de-pied, et leur compression lâche favorisant le développement des muscles, le pied exercé d'un homme fait devient dodu et potelé comme le pied d'un enfant. Les indigènes oignent fortement de graisse leurs cheveux noirs et plats. Ils ont la réputation d'épiler, non-seulement leur barbe qui, naturellement, est peu fournie, mais encore tout le poil de leurs corps. Le tablier plus ou moins long qu'ils portent encore en grand nombre, lorsqu'ils sont parés, est une des pièces de leur ancien costume qui avait son utilité lorsqu'ils allaient à peu près nus. L'habitude de décorer avec un soin particulier cette pièce qui était anciennement de peau de daim, avec des contours en franges et des ourlets, la leur a fait conserver comme un objet d'apparat, sans autre utilité.

L'aspect des trois chefs yutes, n[os] 1, 2, 3, est celui de l'homme de cheval ; leurs courtes chemises ou blouses de chasse, leurs longs pantalons, partie de drap et partie de basane, ou même de cuir tout entier, conviennent parfaitement à des cavaliers ; ce qui ne leur convient pas moins, c'est cette partie de leur costume qui, traînant largement à terre, donne aux habitants de ces contrées une physionomie particulière. Ce vêtement complémentaire, pris dans la ceinture, et divisé en deux parties (voir n° 1), sert à préserver les jambes de l'homme à cheval ; on ramène chaque côté sur le devant des cuisses et on l'y maintient en le boutonnant, comme on peut l'observer au n° 3, où se voient les boutons. Cette couverture est utile dans un pays où les temps très-humides sont fréquents ; elle n'entrave nullement la liberté des bras comme le ferait un manteau, et ne gêne pas non plus les mouvements de la jambe, restant indépendante. Cet appendice du vêtement du cavalier se fait de laine, de drap (n[os] 1 et 2),





Nordmann et Sahr. lith. Imp. Firmin Didot Cie Paris



ou même entièrement de cuir (nº 3). Les manches des blouses de chasse qui se mettent par dessus les tricots, sont longues et évasées au poignet où elles se terminent en franges; elles sont en toile de coton, enjolivées de parties soit de drap frangé (nº 1), soit de peaux souples, travaillées, frangées de cuir (nº 3); parfois, on la recouvre d'une espèce de soubreveste, restant ouverte sur la poitrine, soubreveste dont les manches naissantes sont en peau (nº 2); on égaye encore la blouse avec le travers d'un baudrier comme celui porté par le nº 1, fait de peau d'élan ornée de broderies en applique, ou avec une parure de poitrine, composée de plumes et de rubans de cuir teints de diverses couleurs (nº 2), ou encore en y suspendant le sac à feu, hermétiquement clos, contenant le briquet, l'amadou, les allumettes nécessaires au fumeur ou la blague à tabac, ornée de broderies et de perles (nº 3). Ces Yutes portent leur chevelure tombant en liberté (nº 2) ou tressent les cheveux qu'ils ramènent par devant, retombant de chaque côté, sur la poitrine (nº 3). Il en est qui, soit avec des cheveux artificiels, soit avec les leurs, passés dans un anneau allongé à la hauteur des oreilles, se font une parure de tête d'un caractère véritablement original (nº 1). Ces cavaliers sont chaussés du mocassin de cuir, sauf le nº 2, dont la chaussure est en écorce.

La description des costumes des chefs Sioux ou Dacotas, Chippeways, Ponkas, qui se voient à la suite, ne comporte pas les développements que nous avons donnés aux premiers; comme ceux-ci les Dacotas élèvent beaucoup de chevaux et les pièces essentielles de leur costume d'équitation et de chasse sont en rapport avec celles que nous avons vues. Les Sioux actuels sont les survivants très-réduits d'une ancienne et nombreuse tribu; ils se trouvent dans les prairies qui séparent le haut Mississipi du Missouri, et se répandent sur les deux rives de ces fleuves. Les Sioux ou Dacotas (Dacotas veut dire alliés) sont une confédération de tribus diverses, associées pour la guerre; vagabonds déterminés, les Sioux justifient surtout le rapprochement qui a été fait de l'existence des Indiens nomades avec celle des Bédouins du désert. Nous n'avons point à parler de la férocité qu'ils montrent dans leurs guerres; disons seulement qu'ils sont toujours prêts à prendre la campagne; que chacun d'eux a toujours sous la main, près de son wigwam, deux ou trois chevaux prêts pour être montés et qu'ils sont toujours armés au moins de leur tomahawk. Ils ont même trouvé un moyen ingénieux de ne jamais s'en séparer : c'est d'en faire une pipe en perforant le manche de l'arme et en pratiquant un fourneau dans le culot ou marteau de la hache. Ils manient cette arme avec une adresse remarquable et sont presque sûrs, en la lançant, de frapper du tranchant un objet éloigné d'eux à trente pas. Le manche en est souvent garni d'une corde qui sert à ramener l'arme lancée. Les plumes dont ils aiment à parer leur tête sont empruntées ordinairement aux coqs d'inde sauvages, aux faisans, etc.; les chefs les tirent souvent de l'aigle, et des grands oiseaux de proie; chacun les dispose à sa fantaisie, et souvent leur disposition ou leur nature détermine le sobriquet qui leur reste attaché : le roi des outardes, le roi des plongeurs, la blanche corneille, le docteur des lapins, le frère du diable, l'ours qui voyage la nuit, etc., sobriquet qui ne le quitte plus. *Ci-gît le Rat, chef huron,* fut l'unique nom ins-

crit sur la tombe d'un guerrier illustre, enterré avec pompe dans la grande église de Saint-Louis en 1701. — Le n° 4 est un jeune Sioux, fils d'un chef; ses cheveux divisés sont nattés; sa chemise est en laine, le tablier est en peau de daim, le pantalon en drap avec des dessins d'applique, la chaussure en coton. — Le n° 5, chef Sioux, fumant la pipe-hache, a un chapeau de feutre, orné d'une plume, un foulard de soie; son vêtement est en drap et son manteau en peau garnie de son poil à l'intérieur; les mocassins sont de cuir ainsi que tous les suivants. — Le n° 6, chef Sioux Yanctons, a un collier formé de poils et de dents d'ours; le poil forme deux longues queues qui, partant de chaque côté du collier, descendent plus bas que le genou. Il porte une espèce de tricot de coton; son pantalon garni de cuir est fermé au bas de la jambe; son tablier de ceinture à longues franges prend les proportions d'une écharpe; il est en laine et heureusement orné; le manteau est en drap. — Le n° 7 est un chef Ponkas dont la parure est véritablement extravagante. Outre la couronne de petites plumes dont la tête est couverte et les grandes plumes rayonnantes qui en garnissent l'arrière, offrant la figure d'un grand éventail, il s'échappe de sa couronne de plumes de grandes et fines lanières de cuir teint en rouge, qui, cachant la chevelure naturelle, lui font comme une énorme perruque sanglante. Il a au cou un foulard non noué, tombant sur la poitrine; sa blouse est assez longue, son pantalon de velours, large et sur lequel est une bande de cuir, travaillé finement et enrichi de dessins réguliers, est de goût mexicain. — Le n° 8 est un chef de Minisoufaux; il porte une espèce de pèlerine en coton, garnie de longues lanières de cuir formant frange. Sa chevelure est prolongée sur le devant par deux queues de renard rouge ou de quelque animal analogue; il a un foulard de soie noué autour du cou, et, partant de la base du cou, l'antique tablier de ceinture se prolonge en des proportions autres que celles vues jusqu'à présent. Il est de laine, soigneusement brodé et frangé; le manteau est en drap. — Le n° 9 est un chef Sioux Sisistas; ses cheveux longs sur le devant sont tressés, et c'est une masse de cordons qui lui entourent la tête, en retombant gracieusement de côté en manière de frange. Le reste du costume n'a rien de particulier, si ce n'est que la blouse ouverte comme un gilet laisse apparaître une chemise de corps, dont la blancheur et la coupe disent assez la provenance; le manteau est en laine.

Selon Volney et Humboldt, la peau des indigènes de l'Amérique du nord, appelés Peaux-Rouges, est brune ou couleur cannelle et atteint dans ses variations jusqu'au brun foncé. Catlin qui les a vus avec soin a reconnu en eux, comme Humboldt, les similaires des anciens Toltèques et Aztèques qui fondèrent Mexico, Palenque et Uxmal et dont les portraits survivent dans les sculptures de Mexico et du Yucatan.

Documents photographiques communiqués au Muséum de Paris.

Voir pour le texte, *Humboldt, Catlin, Ferrari, Léon Vaïsse, etc., etc.*



AMÉRIQUE

LES PEAUX-ROUGES.

ÉTATS DE KANSAS ET DE NEBRASKA.

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11

Nos 1, 2, 3 et 5. — Chef jowas; État de Kansas.

N° 1. — Cvaton-Schaway (*le faucon noir*), ancien chef qui, avec Red-Jacket (*la jaquette rouge*) et quelques autres, est resté populaire aux États-Unis. — Bonnet de fourrure orné d'une plume et d'une pièce de métal que l'on voit aussi à la cravate et sur la blouse de coton. Beaucoup de ces ornements consistent en dollars, en piastres ou bien en médailles, cadeaux du gouvernement fédéral. Bracelet au milieu du bras, marque d'une action d'éclat. Dans la main, un éventail, insigne de chef, garni de cordons de drap et de pompons en peluches. *Blanket*, manteau de laine. Guêtres en cuir, le poil tourné en dedans, avec dessins appliqués. Mocassins.

N° 2. — Tokee (*l'Églantier*). — Sorte de turban garni de plumes et de petits cordons retombant sur les côtés. Colliers de verroterie ; au dernier est suspendu un disque de métal. Blouse de coton avec applications. Le pantalon est celui du cavalier, partie en drap, partie en basane; cette pièce du costume est ordinairement veuve de son siége. Jarretières rouges. Mocassins de cuir.

N° 3. — Nahgawab (*l'Anglais*). — Bonnet de fourrure surmonté d'un plumet et garni d'ornements en drap. Blouse de coton. Collier avec médaille, en os. Manteau de laine. Guêtres en cuir ornées de dessins brodés. Chaussures en peau.

N° 4. — Costume de chef indien, formé au moyen de vêtements et d'accessoires empruntés à diverses tribus de l'Amérique du Nord. — La figure est peinte de rouge vermillon, comme les Corbeaux modernes. Bonnet en peau surmonté de plumes d'aigle. Tunique de la tribu des Kreeks; elle est en cuir et ornée de peintures représentant des cavaliers et des animaux. Collier de la même tribu, composé de griffes d'ours. Ceinture des Wiennebagoes. Mocassins des Sioux — Tomahawk. Pipe; tuyau en bois recouvert de peau, fourneau en pierre.

N° 5. — Tarakee (?) — Soleil de plumes couronnant la coiffure en turban; pendant en drap. Cravates et blouse de coton. Tomahawk avec poignée garnie de plumes et de glands; beaucoup d'Indiens perforent le manche de l'arme et pratiquent un fourneau de pipe dans le marteau (v. pl. la Pomme). — Sous la blouse, se prolonge un vêtement complémentaire pris dans la ceinture et retombant de chaque côté du pantalon afin de préserver du froid les jambes du cavalier. Chaussures en cuir.

N° 6. — Wakenkoke (*le cheval merveilleux*); chef des Ottoes et des Missouriens; État de Nebraska.

Bonnet de fourrure avec plume et application de drap. Collier avec sa médaille couvrant la poitrine nue. Manteau de laine. Guêtres en cuir peint. Hache de fer.

N°s 7 et 11. — Tribu des Renards; État de Kansas.

N° 7. — Kiloskuk, grand chef des Renards. — Coiffure de fourrure ornée d'une étoile en drap. Plumet avec fourreau en coton. Collier, poils et dents d'ours. Manteau de laine. Guêtres en drap. Hache garnie d'un pendant brodé. — N° 11. — Macommo, *brave* ou lieutenant des Renards. Plumes sur le derrière de la tête; les Peaux-Rouges les empruntent ordinairement aux cops d'Inde sauvages, aux faisans (v. la pl. la Pomme). Collier, poils et dents d'ours. Manteau de laine. Tomahawk et éventail. Culotte de drap. Chaussures en peau.

N° 8. — Type de Peau-Rouge du Nouveau-Mexique.

Coiffure de plumes. Visage peint de vermillon et de blanc. Au collier devrait être suspendu un miroir dont les Indiens font usage pour mieux disposer leurs couleurs, car la plupart d'entre eux s'occupent beaucoup de leur toilette et de la figure qu'ils font. Jaquette de peau bordée de franges ou de cheveux; toutefois les Indiens n'usent guère de cette dernière parure devant les blancs. Brassards. Long pantalon à bandes frangées et peintures représentant des croix bleues et des lignes transversales. Mocassins. Grande couverture de laine en forme de manteau, d'une seule pièce d'étoffe extrêmement large. Hache ornée d'une touffe de cheveux.

N° 9. — Chef des Sacs; État de Kansas.

Turban en coton surmonté de plusieurs bouquets de plumes. Collier composé de poils et de dents d'ours. Manteau de laine dont la doublure montre des ornements en application. Culotte de drap serrée au-dessous du genou par des jarretières. On aperçoit, dépassant le manteau, les extrémités de la pièce d'habillement servant à garantir les jambes. Une main tient le tomahawk, l'autre l'éventail garni de pompons et un sac contenant du tabac et un briquet, ou encore les quelques aliments préparés sous forme de boulettes par les *sqaws* (femmes), lorsque leurs maîtres s'absentent pour chasser, guetter le bison pendant des journées et des nuits entières.

N° 10. — Païsing, tribu des Kaws; État de Kansas.

Grand manteau écarlate et pièce de drap couvrant la poitrine. Cet insigne de chef est orné de dessins s'enlevant en blanc sur un fond jaune; les bords sont découpés en longs lambrequins. Pantalon tombant sur des mocassins de cuir.

D'après les données auxquelles s'arrête l'investigation moderne, les populations que l'on a rencontrées dans le Nouveau-Monde étaient formées de races distinctes longtemps confondues sous le nom beaucoup trop général de Peaux-Rouges. Si d'une part la facilité de migrations par le voisinage étroit de l'Asie et de l'Amérique dans les hauteurs polaires explique les rapports ethniques qui existent entre la race jaune et quelques tribus indiennes, d'autre part il est parfaitement démontré que le sang malais a été importé sur les côtes du Pacifique par les populations maritimes qui ont dû y aborder de tout temps.

Il devient donc impossible de classer parmi les divisions principales de l'humanité une prétendue race rouge, qui n'existe certainement qu'à l'état de nuance ethnique, que comme résultat de certaines combinaisons de sang, et qui ne peut être prise que pour un sous-genre.

En comparant les récits de l'abbé Brasseur de Bourbourg avec quelques-uns des faits de l'histoire mexicaine antérieure à la conquête, M. de Quatrefages a pu déterminer approximativement la date de l'arrivée des Peaux-Rouges dans le bassin du Mississipi; il la fait remonter au huitième ou au neuvième siècle de notre ère.

Les débris insignifiants qui composent aujourd'hui ces tribus indiennes peuvent se diviser

AMERICA AMERIQUE AMERICA



Imp. Firmin Didot Cie Paris



en deux catégories : les Indiens sauvages et les Indiens demi-sauvages : — Toutes les grandes familles et tribus sont sauvages : les Sious, les Utes, les Jowas, les Sacs, etc. ; pillards et nomades ; ce sont les véritables Peaux-Rouges au sang pur de tout mélange, inébranlables dans la foi de leurs pères. La seconde catégorie comprend les familles indiennes moins importantes, en contact avec les blancs, à moitié soumises et fixées au sol : Indiens de la Californie, Chippeways, Winnebagoes, Crecks, Cherokees, etc.

Toutes les tribus sauvages sont nomades, vivent de pêche, surtout de chasse ; les hommes, montés sur des chevaux extrêmement forts et résistants, suivent le bison dans toutes ses migrations. C'est là leur véritable élément, et si l'on veut voir les Indiens dans la situation où ils se présentent de la façon la plus avantageuse, il faut les regarder à cheval ; ils sont alors comme transformés et étonnent par la légèreté et l'animation de leurs mouvements.

La peau de bison tannée avec la cervelle de l'animal et conservant encore sa toison, porte le nom de *mahitou* (robe) ; elle sert de paletot, de lit et de couverture. A l'exception de leurs mocassins et de leurs guêtres, les Indiens qui trafiquent ont cependant renoncé à l'usage des peaux pour leur habillement ; ils préfèrent les changer pour des chemises, des couvertures et des vêtements de laine regardés par eux comme plus élégants et plus commodes.

Les mocassins, sorte de carbatine perfectionnée, sont faits de peau de daim, d'élan et de buffle dont ils enlèvent le poil et à laquelle ils donnent une couleur foncée en l'exposant à la fumée. Les guêtres sont étroitement cousues sur la jambe et en dehors de manière à ce qu'on puisse les mettre et les ôter facilement.

Les chefs ou principaux guerriers portent des plaques ou des médailles d'argent suspendues à leurs colliers. Quelques-uns ont un bracelet d'argent placé au milieu du bras ; c'est une marque distinctive obtenue dans les combats. Le cou, les oreilles sont presque toujours chargés de pendants, de colliers faits ordinairement de grains de *peak* et de *roenoke* (espèces de coquillages) ou de dents d'animaux.

D'après divers voyageurs, il existe chez les Peaux-Rouges un procédé mnémotechnique, le *wampum*, servant à exprimer des nombres multiples et élevés, même des idées, au moyen de fragments de coquilles ou de bois enfilés dont la couleur et le mode de juxtaposition ont une signification conventionnelle. Au Pérou, on *écrivait* ainsi, paraît-il, de véritables livres. Ce moyen accuse peu de connaissances en écriture ; elles se réduisent, parmi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord, à une grossière représentation par signes différente du rébus hiéroglyphique et qui, probablement, a été le point de départ de l'écriture proprement dite. Au point de vue du costume, il y a tout lieu de croire que dans l'ordre des colliers et dans le nombre ou la disposition des cordelettes à nœuds qui se rencontrent si fréquemment dans l'attirail du Peau-Rouge, on retrouverait l'emploi du *wampum*.

Les Sacs, les Jowas, les Pawnies ont seuls l'habitude de se raser la tête. Si cet usage se rencontre dans d'autres tribus, ce n'est qu'individuellement et par imitation. Ceux qui se rasent ne conservent de leur chevelure, coupée aussi ras que possible, qu'une touffe au sommet

de laquelle ils plantent une belle crinière de cheval ou de daim, mélangée de plumes d'aigle. Plusieurs n'ont simplement que quelques plumes de couleurs variées.

La coiffure des Peaux-Rouges consiste aussi en bonnets de fourrure ou en espèces de turbans couronnés de plumes. Comme autre fantaisie d'une tournure plus moderne, la pl. Amérique, ayant pour signe la Pomme, donne un exemple d'Indien portant un chapeau de feutre.

La peinture du visage et du corps n'est usitée que dans les guerres ou pour les jours de grande parure; mais la poitrine des chefs est gravée d'un signe indélébile, le *totem*, figure d'animal quelconque, signe distinctif, sorte de palladium adopté par chaque tribu.

Toutes ces tribus chassent et se font la guerre entre elles, de la même façon, à cheval, avec la lance, l'arc et les flèches dont les Indiens de la plaine ne se séparent jamais, le bouclier, le tomahawk, hache légère ayant ordinairement du côté du marteau, lorsque le manche est perforé, une cavité qui est un fourneau de pipe.

C'est dès la plus tendre enfance qu'on s'exerce au maniement des armes; en outre les garçons apprennent à observer le silence et à se montrer respectueux en présence des personnes âgées. Plus tard, ils sont admis au conseil, mais ils restent au second rang et doivent s'abstenir de parler et d'intervenir dans les débats : éducation qui les conduit tout droit à la taciturnité et à l'acquisition d'une faculté essentielle chez eux, celle de supporter imperturbablement les longs discours, les interminables péroraisons de leurs *sachems*.

C'est en effet à l'éloquence et à la persuasion qu'ont recours journellement les chefs qui veulent se former un parti solide et maintenir leur influence si faible et si précaire ; car on ne leur accorde que la mesure de soumission la plus petite possible, et c'est le subordonné qui la fixe. Cette dignité ne lui est même conférée que pour un temps, et elle est reprise sous le moindre prétexte.

Les nos 1, 2, 3, 5, 6, 7, 9, 10 *et* 11 *proviennent de documents photographiques faisant partie de la* Senate Collection *du Muséum de Paris.*
Le n° 4 *est tiré du musée ethnographique du Louvre, section de la marine.*
Le n° 8 *est la reproduction d'un dessin original.*

Voir, pour le texte : Ferrario, l'Amérique (costume ancien et moderne). — *Elias Regnault, suite des* États-Unis (*collection de* l'Univers), *Didot.* — *L. Simonin,* le Far-West américain (Tour du monde 1867); *Hachette.* — *Zimmermann,* l'Homme, *Reinwald édit.,* 1867. — *De Quatrefages,* l'Espèce humaine, *Germer-Baillère,* 1883. — *Le comte de Gobineau,* Essai sur l'inégalité des races humaines, *Didot,* 1884.

AMÉRIQUE

ORÉGON. — LES INDIENS DE LA HAUTE CALIFORNIE. — LE KILLIMOUS

1 2 3 4 5

6 7 8

On comprend sous le nom générique de *Killimous* l'ensemble des Indiens du territoire de l'Orégon au sud de Colombia. On les divise en *Killimous* et *Koukouses;* ces derniers sont plus à l'est et semblent appartenir à une race particulière, d'un teint plus clair ; on ne pratique pas parmi eux la dépression artificielle du crâne, en honneur chez tous leurs voisins. On appelle *tribus équestres* les tribus chasseresses qui, possédant de nombreux chevaux, font un large usage du cheval indigène, le *mustang*, qu'ils excellent à manier. Les Indiens pêcheurs, ceux des côtes et des fluviaux, sont, en général, moins bien conformés, moins courageux que ceux des tribus de l'intérieur vivant de chasse.

Selon les Franciscains des premières missions, la plupart étaient des gens doux et pusillanimes, se nourrissant de glands, de racines, de poissons pêchés dans les étangs ; les plus aventureux chassaient le renard, tendaient des pièges aux fouisseurs. Les hommes aimaient à se parer avec des peaux, mais on n'en voyait guères qu'aux chefs ; il fallait une audace exceptionnelle pour s'en procurer. Un lambeau d'étoffe noire autour des reins, une plume fichée dans les cheveux, composaient tout l'habillement de ceux qui étaient vêtus, un sur vingt environ. Les femmes avaient, en été un jupon d'herbes, en hiver un débris de peau à demi-séchée ; c'était tout. Les enfants étaient absolument nus. « La pudeur, dit M. Dixon, étant aussi inconnue dans une loge indienne que parmi les phoques. » Sous des huttes de paille, ils se groupaient dans les bois comme des hardes des daims ; ils se lavaient rarement, ne se peignaient pas. Les femmes, pour toute toilette, se tatouaient, ou se coloraient légèrement le visage, le cou, la poitrine. Les hommes avaient sur la face une peinture quelconque.

Les Indiens du nord de Colombia offrent une taille moyenne, une face large, un front déprimé, des pommettes saillantes, des yeux très écartés et fendus en amande, un nez aquilin, une bouche grande, un menton terminé en pointe. Ceux du sud de ce fleuve ont, généralement, une taille plus élevée, le front plus droit, l'angle facial plus ouvert, la peau plus foncée; les cheveux des uns et des autres sont de même nature que ceux des Peaux-Rouges, lisses et plats.

La vie de ces primitifs est, au fond, de forme patriarcale; l'homme, maître absolu dans sa maison, y a plusieurs femmes. Ce sont elles qui y font tout le travail, nettoient, étrillent les chevaux, préparent les repas, etc., tout en élevant l'enfant, le *pappoosse,* qu'en de certaines tribus elles ne délaissent pas un seul instant, à la manière des Japonaises, des Kabyles, le portant partout avec elles, sans qu'il soit une entrave à leurs occupations. En général dès qu'il vient au monde la mère lui aplatit le nez et la figure avec la main, puis va se baigner avec lui; elle l'emmaillote dans de longues bandelettes depuis les épaules jusqu'aux pieds. Pour le transport, il est lié sur une planche attachée au dos de la mère au moyen de deux cordons; quand il faut lui donner le sein, la *squaw* l'attire par devant sans rien défaire de l'appareil. Les *squaws* sont souvent maltraitées, mais plus ou moins, selon les tribus. Les Indiens les plus doux s'attachent à se créer en elles des esclaves volontaires qui, la jalousie aidant, sont enchantées de travailler pour leur seigneur et maître; celui-là frappera dans un moment de colère, mais jamais pour obliger à travailler. L'Indien montagnard dit de lui qu'il n'a pas assez de cœur pour fouetter ses femmes. Le Pai-ute, « triste compagnon, déterreur de racines, attrapeur de rats, chien incapable de scalper un ennemi endormi, ou d'aborder le sentier de la guerre, » se montre brave pour battre et assommer une femme à laquelle il impose tous les travaux qui peuvent être de quelque rapport. Il représente le plus complet spéculateur du genre; il achète ses femmes et, pour en acquérir il recherche les tribus pauvres, celles où un revers récent oblige les parents à se défaire de leur fille à bas prix. En dehors de sa tribu native, une Indienne est à jamais perdue pour les siens, et ne peut plus compter sur la protection que lui vaudrait leur voisinage. Quand *chien rouge* sera las de sa femme, il la vendra à quelque autre chien. Cette façon de traiter les femmes comme du bétail n'est pas commune à toutes les tribus; elles ne sont pas toujours des esclaves achetées; sur tel point, le mariage est de consentement mutuel; il se disloque de même quand on se déplaît des deux parts; une simple formalité, un seul mot « je te rejette, » et la séparation est accomplie.

Il faudrait faire de chaque tribu une étude spéciale si l'on voulait bien connaître ces populations, en réalité fort différentes selon les groupes. Cette étude n'existe qu'en partie, et ce qui en a été dit avec le plus de précision l'a été il y a un siècle. Il est vraisemblable qu'elles seront détruites sans qu'on en sache beaucoup plus. (Voir la pl. *Amérique,* signe la Pomme, au sujet de l'avenir fatal des Américains chasseurs.)

Le niveau de l'industrie des Killimous n'égale pas celui des nègres africains sachant tisser



Brandin lith.

Imp. Firmin Didot, Cie Paris

et teindre les étoffes. Leur plus remarquable produit est la fine vannerie que certains d'entre eux emploient non seulement pour leur coiffure, comme on le voit ici, mais encore pour remplacer la poterie; ils tressent si adroitement qu'ils font en vannerie des vases pour le transport de l'eau. Les femmes qui exécutent ces jolis paniers assortissent des fils déliés tirés des diverses racines auxquels on laisse leur couleur naturelle; elles en combinent les dessins avec un véritable goût. Ce sont encore elles qui brodent leurs jupes avec de petits coquillages, de petites pierres de couleur ou des verreries de provenance exotique dont elles forment aussi leurs colliers. Pour façonner ces divers objets, elles n'usent que de deux ustensiles, un couteau et un poinçon fait avec l'os des pattes de devant du cerf. Le couteau est plus particulièrement l'outil des hommes; ils le portent sur leur tête, enfoui dans la chevelure ; ce couteau est formé d'un manche en bois orné de nacre de perle, et d'un caillou tranchant des deux côtés qu'ils aiguisent en les frottant avec de l'eau et du sable fin sur une pierre très dure. Les hommes fabriquent leurs armes, lances, boucliers, arcs et flèches, et une espèce de sabre, d'un bois très dur, ressemblant à un cimeterre, ayant un de ses côtés garni de cailloux tranchants. Ce sabre de guerre est employé par eux pour la chasse aux lapins, aux loups et aux cerfs, aux daims et aux renards. Ils le lancent à une très grande distance et avec adresse, brisant la cuisse de l'animal visé. Les Indiens de certaines rivières, comme celle des *tremblements de terre,* fabriquent des filets pour transporter leurs vivres, mais ils ne connaissent pour les transports par eau que le radeau fait avec des bottes de roseaux, la *balsa,* bateau qui n'a pas de sens, marchant à l'aviron en avant, en arrière, ne contenant que deux personnes qui y ont le plus souvent les pieds dans l'eau : la plus ancienne et la plus grossière manière de naviguer, qui leur sert cependant pour aller pêcher en pleine mer. Le vêtement de peau, le manteau, se fait de diverses manières ; pour les gens ordinaires, ce n'est qu'un mantelet descendant seulement jusqu'à la ceinture ; pour les chefs, le manteau se prolonge jusqu'aux jarrets. Ce vêtement est tantôt une casaque faite de courroies de peaux de lapin, de lièvre, de loutre ou de renard, tressées ensemble avec leur poil, tantôt une capote de bison; ceux qui vivent de cet animal se recouvrent de sa peau. Les cotonnades et les lainages viennent du dehors. L'arrangement des chevelures, fort visible ici, ne nécessite pas de description. Il y a des Killimous qui se brûlent les cheveux au ras de la tête avec des charbons, mais ils ne figurent point dans nos types représentés. Les hommes, qui arrachent leur barbe, usent d'un rude procédé; ils se servent d'une espèce de moule dont les deux valves forment pince, et la saisissent poil à poil. Ceux qui tressent leurs cheveux avec des cordons y placent, outre le couteau, le peu d'objets qu'ils possèdent, notamment la corne qui renferme le tabac à fumer. Les Cibolos ont, sans savoir pourquoi, l'habitude ancienne de se faire une croix sur le front avec de l'argile blanche; c'est exactement la pratique des Indous pour marquer leur secte.

Pour les occasions solennelles, comme le mariage, les femmes se peignent de diverses couleurs et portent à la main un bouquet de plumes, mais elles gardent leurs vêtements, tau-

dis que la nudité des hommes n'est dissimulée que par les peintures qu'ils se font sur le corps. La danse est exécutée par deux couples au son d'une espèce de flûte; chaque spectateur frappe l'un contre l'autre des roseaux secs, en chantant.

N° 1. Indienne du nord de la Californie. Vêtement de coton; jupe en laine; berceau portatif en bois. — N° 2. Indienne de la même région. Cette femme a un manteau de laine; l'enfant est vêtu de coton. — N° 3. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier; colliers en pierres et verres de couleur; jupe en cotonnade dont la ceinture est frangée de coquillages; le tablier est de pierres et de verreries dont les divisions horizontales sont formées de disques plats, percés d'un trou, enfilés les uns par-dessus les autres. — N° 4. Indien de l'Orégon. Le bandeau de tête et le pantalon sont en coton; l'arc plat est une arme des plus dangereuses entre les mains de ces Indiens; pour écarter toute défiance, lorsqu'on s'approche de gens avec lesquels on n'est point en guerre, on en détend la corde. Le carquois est une peau conservant ses poils. — N° 5. Indienne de l'Orégon. Bandeau de tête en coton; colliers de graines rouges; ceinture en coton, frangée de pierres et de coquilles de couleurs; tablier du même mode que celui n° 3. — N° 6. Indien de l'Orégon. Coiffure d'osier; colliers de coquilles enfilées; le prolongement de la chevelure est entouré de chaque côté par deux peaux; on use souvent de cheveux postiches et même de foin pour procurer de l'opulence à sa chevelure; le bracelet est en cuivre; le vêtement est une couverture de laine. — N° 7. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier; cheveux dont les prolongements latéraux sont renfermés dans un ruban de coton enroulé. Les vêtements sont de laine; le berceau en osier ou en canne. — N° 8. Indienne de l'Orégon. Coiffure d'osier et de paille; vêtement de poils, composé de peaux diverses.

Documents photographiques communiqués au Muséum de Paris.

(*Voir pour le texte : W. H. Dixon,* la Conquête de l'Orégon, 1875; *L. Simonin,* le Far-West américain, Tour du monde, 1867; *Ed. Bryant,* Voyage en Californie, *et surtout Duflot de Mofras,* Exploration du territoire de l'Orégon, 1844.)

CL

ESQUIMAUX

LA FAMILLE HYPERBORÉENNE. — LES PÊCHEURS MARITIMES

LE COSTUME. — ARMES DE PÊCHE ET DE CHASSE. — LE CANOT, LE TRAINEAU, LE PATIN. — INTÉRIEUR DE L'HABITATION D'HIVER. — USTENSILES DE MÉNAGE.

PLANCHE DOUBLE.

Nº 1. — Traîneau et chiens d'attelage.

Nº 2. — Raquette ou patin pour courir sur la neige.

Nº 3. — Lance à pointe de fer emmanchée dans un os de morse. Hampe en bois, crans en os pour guider la corde; talon de l'arme en os de morse.

Nº 4. — Croc à quatre dents de fer; monture en os de morse.

Nº 5. — Haut de lance, fer et os de morse, muni de la corde du harpon.

Nº 6. — Lance forte, à pointe de fer emmanchée dans un os de morse barbelé. Hampe en bois ; base puissante, se terminant en deux jambages liés par une traverse.

Nº 7. — Couteau en os de morse, servant au nettoyage des bateaux.

Nº 8. — Hameçon pour la pêche du requin. — Dent unique, en fer, ainsi que la chaîne.

Nº 9. — Haut de lance, fer et os de morse; corde du harpon.

Nº 10. — Crochet en fer, dont l'attache est articulée par un moyen primitif : un anneau de cuir où passe une corde retenue par une petite traverse en bois.

Nº 11. — Haut de lance; pointe en os de morse.

Nº 12. — Cuiller en bois pour la suspension.

Nº 13. — Botte de demoiselle. Peau de phoque, partie supérieure de la tige en toile. Les peaux en couleur sont tannées.

Nº 14. — Femme esquimaude, portant son enfant dans son capuchon, selon l'usage général.

Nº 15. — Couteau en fer, dont le manche et la lame sont en travers.

Nº 16. — Sac en peau de phoque, servant de chaussure aux chiennes.

Nº 17. — Lampe en pierre, posée sur une assise en bois.

Nº 18. — Costume de femme, en peau de phoque doublée de fourrure. — Le rouge des broderies est en galon de laine ; le blanc et le vert sont en cuir. On serre ce costume à volonté, le tenant élargi pour la grossesse ; les jambières sont séparées. Les bottes et le bonnet sont, comme le reste, en peau de phoque.

Les habits, composés d'entrailles de phoque cousues ensemble, que les habitants des Aléoutes n'exécutent qu'avec des outils imparfaits, exigent un travail extraordinaire. Il ne faut pas moins d'un an pour que la femme qui entreprend cette tâche concurrem-

ment avec ses autres occupations, puisse l'achever.

N°s 19 et 20. — Poches de chasse en peau de phoque. — Ornements en cuir appliqué.

N° 21. — Tabouret en peau de phoque brodée, garni d'une fourrure d'ours.

N° 22. — Veston de femme, ou blouse courte en peau de phoque, à dessus de laine. Broderie laine et soie. — Encolure et ouverture de la manche, garnies de fourrure.

N° 23. — Costume d'homme, en peau de phoque; galons de laine. Gant formé d'une patte d'ours armée de ses griffes. Bottes en peau de phoque, noires, selon l'usage pour le sexe fort, avec ornements en cuir blanc.

N° 24. — Puisette, ustensile de ménage; manche en bois. Le métal est du fer blanc.

N° 25. — *Kayak*, canot du pêcheur isolé. Carcasse en os, enveloppée d'une peau de phoque peinte en noir.

N° 26. — Crochet en os de morse, pour entraîner sur la glace les phoques tués.

N° 27. — Muselière en peau de phoque que l'on met aux chiens pour les empêcher de trop manger.

N° 28. — Tabatière en os de morse, fermeture en fer; hommes et femmes, tout le monde fume la petite pipe du type chinois.

N° 29. — Pêcheur, armé de la lance et du grand épieu, à pointe en os de morse et bout de fer.

N° 30. — Couteau en os de morse.

N° 31. — Harpon dont les deux extrémités sont en os de morse. La hampe en bois se détache lorsque l'animal atteint cherche à se soustraire en plongeant. Le chasseur, qui reprend cette hampe pour le moment où le blessé, captif de la ligne, remonte à la surface, peut alors s'en servir comme d'une lance. C'est de cette façon que l'on assaille le morse.

N° 32. — Rame en bois, dont les deux extrémités en forme de spatule sont en os de morse, formant contre-poids. On tient cet aviron par le milieu, en l'inclinant tour à tour à droite et à gauche; entre les mains de l'Esquimau, habile à le manier, il fait l'office d'une paire de rames.

N° 33. — Lance faite pour une pénétration profonde, comme le montrent les trois dents barbelées en os de morse qui se trouvent si bas sur la hampe en bois.

N° 34. — Haut de lance; pointe en fer, montée dans un os de morse barbelé; hampe en bois.

N° 35. — Botte en peau de phoque; partie supérieure de la tige en toile.

N° 36. — L'Esquimaude Juliana-Judith-Margarita Okabak, âgée de vingt-deux ans.

N° 37. — Intérieur de l'habitation d'hiver.

N° 38. — La mère et son enfant, âgé de deux ans.

Nota. — Le fer est depuis longtemps employé par les Esquimaux. La Pérouse a constaté que les Kamtchadales en étaient pourvus dès avant l'arrivée des Russes chez eux. Les rapports des Japonais avec les gens des îles Kouriles remontent peut-être à une très haute antiquité. Les *chicha-mann,* du nom que l'on donnait, au Kamtchatka, à ceux qui apportaient dans ces contrées les aiguilles en fer ou en acier, étaient des sujets du Nipon venant de la terre de Jesso ou île Chicha.

Les figures et objets typiques rassemblés ici proviennent de l'exhibition faite au Jardin d'Acclimatation de Paris, en 1877.

La famille esquimaude, qui avait établi là son campement, se composait de six individus : le doyen, Hans Noahsen Gokkik, quarante-six ans; Henrik Johanson Kojange, vingt-huit ans; Cospar Mikal Okabak, trente-six ans; Juliana Judith Margarita Okabak, vingt-deux ans, et ses deux enfants, Anna, âgée de deux ans, et Catharina, de douze mois. Les prénoms disent assez que ces Esquimaux étaient de ces chrétiens que les frères Moraves ont su conquérir dans leurs missions si remarquables au Groenland et sur la terre de Labrador.

Ces gens avaient apporté avec eux des spécimens des divers travaux qu'ils font dans leurs huttes hyperboréennes; on a été à même d'y reconnaître les traces d'une industrie nationale,

digne d'attention. L'ensemble formait un musée composé de vêtements, de tapis, d'armes, de grossiers ustensiles de ménage, de modèles de la hutte d'hiver en mottes de gazon ; de la tente de peaux pour l'été, de traîneaux, de pirogues et de bateaux avec tous leurs accessoires, etc.

L'ours blanc, auquel les Esquimaux font une guerre acharnée, et qui n'est utile que lorsqu'il est pris et tué, était représenté par six de ces seigneurs fourrés, logés vivants dans une tanière à part. Six phoques dans l'eau, et neuf des chiens dont l'Esquimau se fait des auxiliaires si utiles, complétaient une installation à laquelle les Esquimaux eux-mêmes avaient procédé; s'aménageant pour l'hiver avec les matériaux qu'on leur avait fournis sur leur demande, et lorsqu'ils savaient fort bien, du reste, qu'ils n'auraient point à supporter chez nous les rigueurs de leur hiver ordinaire.

Les peuplades auxquelles on avait emprunté ces individus sont les dernières représentations des races humaines dans les régions septentrionales; peuples dont on retrouve la trace dans des traditions qui ont franchi les siècles; mais qui, sans autres ressources que la pêche dans les mers polaires, enfouis dans des hivers de neuf mois, dont une nuit de quatre, où se détachent des silhouettes de scaphandre sur l'éclat de merveilleuses aurores boréales, ont paru d'une étrangeté d'autant plus proche du domaine de la mythologie que les récits des voyageurs dans les mers polaires ont longtemps paru difficiles à concilier entre eux.

Les faits douteux, appuyés sur de simples hypothèses, dans un siècle avide de lumière, devaient être relégués au plan qui leur convient, après des relations scientifiques et ethnographiques comme celle, entre autres, du voyage d'exploration au pôle nord entrepris par la *Hansa* et la *Germania* en 1869, que le monde européen connaît depuis la publication faite à Leipsig, en 1873, en France, dans le *Tour du monde*, en 1874.

La vue des individus eux-mêmes devait puissamment contribuer à compléter les nombreux détails sur les Esquimaux, leurs mœurs, leur façon de vivre, etc., fournis par les derniers explorateurs. Grâce à ces travaux, et grâce à cette exhibition, on a pu, dès lors, se former une idée, tout à la fois exacte et générale, des conditions de l'existence de populations dispersées sur une longueur de plus de milles lieues, et dont les naturalistes composent leur famille *hyperboréenne*, quoique les sangs y paraissent très divers, parce que le froid qui domine toutes les conditions de l'existence dans les régions boréales y rend les populations identiques plus que tout autre part sur le globe.

Lappes, Ogres et *Ongres, Vogouls, Ostiaks, Samoyèdes, Kouriliens* ou *Aïnas, Kamtchadales, Koriaques, Namollas, Aléoutes, Tchouktchis, Yukagiris, Yakouts,* autant de groupes différents, parmi lesquels les tribus de la famille *esquimaude,* la plus importante de toutes, se distinguent nettement. Les Esquimaux, fort dissemblables des Peaux-Rouges qui les avoisinent en Amérique, s'éloignent aussi physiquement des Mongols, près desquels ils sont établis en Asie.

De Gobineau, invoquant la physiologie et la linguistique, fait venir les Esquimaux du grand continent d'Amérique ; ils en seraient les aborigènes, chassés par les Peaux-Rouges, de

sang malais, et auraient été poursuivis jusqu'à la chaîne des Montagnes rocheuses, où les envahisseurs sont demeurés sur les talons des vaincus, et avec une haine si tenace que, maintenant encore, selon Zimmermann, Eyriès, etc., les Américains de la race rouge, tenant les Esquimaux pour des sorciers malfaisants, les poursuivent et les tuent partout où ils les trouvent, s'opposant ainsi à ce qu'ils pénètrent dans l'intérieur du pays.

Les tribus esquimaudes se rencontrent en Laponie et en Sibérie ; sur la presqu'île du Kamtchatka et les îles Aléoutiennes ; sur les rives de la baie d'Hudson ; à la terre du Labrador ; sur tout le parcours de la baie de Baffin ; aux lacs de Mackensie et dans les îles de Nootka ou le pays des grands Esquimaux.

Ceux d'entre les Esquimaux qui, fuyant devant le Scandinave, ont abandonné l'Islande pour s'établir au Groenland, c'est-à-dire aux approches du 80e degré de latitude boréale, s'y trouvent aux prises avec le climat le plus dur, et sur le sol le plus ingrat qu'il soit possible d'imaginer. A ces altitudes, où soufflent sans trêve des vents furieux, où il ne croît plus que quelques mousses, des lichens blanchâtres, on ne saurait tirer aucun parti d'un règne végétal qui, dans les endroits les plus garantis, produit un bouleau n'atteignant pas la hauteur d'un pied.

Le bois dont se servent les Esquimaux, les Lapons, les Samoyèdes et même les Islandais, et qui est pour eux un grand bienfait, leur est procuré par le courant maritime qui, partant du golfe du Mexique, passe entre la presqu'île de la Floride et l'île de Cuba, pour se diriger de là vers l'Atlantique; apportant aux côtes les arbres roulés par le Mississipi, l'Orénoque et le fleuve des Amazones, se répandant, en partie entre l'Écosse et l'Islande, en partie le long du continent américain, jusqu'au Groenland, et loin dans la baie d'Hudson.

Les Esquimaux de l'Amérique septentrionale et orientale se donnent à eux-mêmes le nom d'*Innu,* qui veut dire *homme.* Ce titre paraît démentir nettement les fables selon lesquelles les Esquimaux, s'attribuant une singulière origine, se donneraient comme étant descendus des singes. Le nom d'*Esquimau* ou *Eskimau* ne serait qu'un sobriquet, une contraction des mots *Eski man tik*, dérivés du langage des Indiens du nord de l'Amérique, et signifiant *mangeur de poisson cru.* C'est ainsi que le *Samoyède* veut dire en russe *mangeur de saumons.*

Les hyperboréens sont des pêcheurs, vivant principalement de poissons ou de mammifères marins. Pritchard leur donne le nom d'*Ichtyophages,* et c'est par eux que Bory de Saint-Vincent commence l'histoire des populations leïotriques. Dans ses grandes divisions du genre humain, Zimmermann comprend l'Esquimau parmi les *pêcheurs maritimes,* qu'il place à la tête de toutes les autres familles de pêcheurs, les fluviaux et les côtiers, en faisant ressortir la trempe supérieure de leur race.

L'homme qui fréquente la haute mer pour y harponner une proie d'importance est un chasseur auquel il faut autant d'expérience que de sang-froid, autant de fermeté de cœur que d'adresse, pour sortir sain et sauf des dangers, toujours sérieux, qu'il y vient affronter.

Les poissons voraces ont, généralement, de puissantes armes dans leurs dents ou leur queue.



Chataignon lith.



Imp. Firmin Didot et Cie. Paris.

Les mammifères marins mêmes, comme le phoque et autres de cette espèce, sont armés et savent se défendre quand on les attaque. A quels périls se trouve exposé le chasseur maritime isolé, assis dans une embarcation si frêle qu'à la première atteinte un peu sérieuse la barque sera coulée, lorsque dans les rencontres du requin, du narval, de la scie, les frères de l'animal blessé accourent à son secours, et qu'il faut gagner de vitesse leurs puissantes nageoires à travers le tumulte des vagues, et en se garant du choc des glaçons !

Initié aux habitudes et aux instincts des animaux marins qu'il observe avec la même attention que le chasseur les animaux terrestres, le pêcheur maritime doit être robuste, preste, habile nageur, éveillé et rusé. Il lui faut non seulement tuer, mais encore capturer. Les armes que les Esquimaux se confectionnent pour ce double résultat, sont vraiment remarquables. Elles prouvent la sagacité et l'intelligence d'une race qui, par ses facultés, est loin d'être dans les derniers rangs de l'humanité.

L'Esquimau a l'amour de l'indépendance ; ses mœurs sont républicaines. Dans la tribu, la propriété est collective ; les grands filets, les digues, les larges pièges, les forts bateaux, appartiennent à tous, aussi bien que le produit de la chasse, partagé entre tous ceux qui ont contribué à l'obtenir.

L'Esquimaude tient une place importante dans la famille ; elle n'est point l'esclave de l'homme, dont la force physique est la seule supériorité. « Partout, dit Zimmermann, où la ruse et l'adresse sont plus nécessaires que la force pour assurer l'existence, la femme qui est pour l'homme une compagne utile, devient son amie. » Chez les Esquimaux, lorsqu'il s'agit d'exercer l'esprit, la femme se montre aussi capable que l'homme, et souvent plus capable encore. Les deux sexes prennent la même part aux amusements publics et se réjouissent ensemble. La polygamie est d'usage ancien ; les enfants sont entourés de la plus vive affection. L'adoption est fréquente. L'échange des femmes n'est pas sans exemple.

Le rôle de l'homme, comme pourvoyeur de la famille, est si prépondérant que, avant la fondation par les frères Moraves des colonies de Nani, d'Okkak, et de Hoffenthal ou Hopedale, on avait pour habitude dans ces localités de tuer les orphelins et les veuves, pour leur épargner la mort par la faim. Au Groenland, dans le Labrador, où la végétation n'est d'aucun secours, on est parfois réduit à de dures extrémités, lorsque, par exemple, et sans qu'on en connaisse les causes, les poissons, les phoques, les chiens de mer, etc., s'éloignent des côtes.

L'humeur égale et jamais querelleuse de l'Esquimau est à signaler, et par-dessus tout, la gaieté constante avec laquelle il supporte les dures nécessités de sa misérable existence. La sorcière joue chez les Esquimaux un rôle que le catholicisme ne paraît avoir encore affaibli que légèrement chez ces peuples jusque-là sans culte ostensible, et ne paraissant guère avoir pour idées religieuses que des superstitions.

Ce n'est guère que pour la forme que la Russie range ces hyperboréens parmi les peuples de son vaste empire. Les Esquimaux, qui, ayant à se garantir du rude et stérile climat des régions qu'ils habitent bornent leur industrie à amasser des provisions, dont le commerce consiste en

échanges de l'excédent des produits de la chasse et de la pêche qui s'effectuent dans des foires périodiques où le troc des fourrures, des cornes de narval, des fanons de baleine, etc., procure à ces déshérités quelques objets indispensables à la vie, les Esquimaux sont véritablement indépendants sur un sol que nul, d'ailleurs, ne songe à disputer à des occupants qui seraient incapables de le défendre; car ces hommes, semblables à ces Lapons dont Gustave Adolphe voulut un jour former deux régiments, rapidement dissous, sont absolument dépourvus d'esprit militaire. Le lien national même ne saurait exister entre des peuplades aussi largement clairsemées, disséminées au point que lorsque, par exemple, le capitaine Ross, parvenu en 1818 au 78e degré de latitude boréale découvrait le pays du Groenland qu'il a nommé Arctic-Highland, les hommes qu'il y rencontra, ignorés de leurs voisins depuis des siècles, se croyaient les seuls habitants d'un monde qui, pour eux, se bornait à l'étendue des masses glacées dont ils étaient entourés.

La tradition commune aux hyperboréens, c'est qu'ils sont tous originaires du sud. La puberté précoce des Esquimaudes du Labrador qui, sous ce rapport, ne diffèrent point des négresses de nos colonies, confirmerait cette donnée. L'*adaptation* de certaines facultés, développées par l'exercice et par l'hérédité, au détriment de certaines aptitudes que leur inutilité temporaire relègue à un état plus ou moins latent, développement qui se produit selon les milieux où l'homme est appelé à vivre (la *sélection naturelle* des Darwin, Wallace, etc.) et qui peut amener des modifications organiques assez profondes pour constituer des races particulières, a eu pour résultat final un effet des plus frappants chez les Esquimaux. Dans les plus jeunes comme dans les plus âgés des membres de la famille Okabak, on retrouvait identiquement le même type parfaitement caractéristique dès l'âge le plus tendre.

Ces individus étaient petits, ramassés, trapus; visage large, pommettes saillantes, nez épaté; yeux petits, noirs, très vifs, d'une intelligence qui anime la physionomie; teint jaune olivâtre. On a signalé, comme autant de point de ressemblance avec les Japonais, les yeux, fendus de la même manière; la mâchoire élargie d'une façon également exagérée et munie de ces dents solides auxquelles rien ne résiste, dit un visiteur du Groenland; les cheveux, noirs, plats, rugueux, sans souplesse; la taille même, et la tête forte proportionnellement au corps, dont l'aspect est à peu près identique.

L'allure de ces Esquimaux, très naturelle, n'avait rien de bestial ni de cadencé comme le pas sautillant du nègre. L'exiguité de la taille s'alliait chez eux avec une certaine gracilité des membres. Enfin la petitesse des pieds et des mains, si remarquable chez cette race, complète la physionomie de « ces petits hommes noirs, que le Dr Laube prenait pour des enfants d'une quinzaine d'années, mais qui étaient mariés et pères de familles. »

L'air de candeur et de bonté de ces Esquimaux leur conquit rapidement les sympathies du public européen. La plupart des récits des voyageurs avaient surtout réussi jusqu'alors à donner une idée singulièrement repoussante de la famille esquimaude; ce fut donc avec un agréable étonnement que, dès l'abord, on reconnut que ces gens étaient loin d'être aussi disgracieux qu'on les avait dépeints. La femme avait des traits qui, pour être en dehors des con-

ditions de notre esthétique, n'étaient cependant point sans charmes; « les deux petites filles, écrit un visiteur, sont moins laides que jolies. »

Ces hommes demi-sauvages, très doux de caractère, nullement rebelles à l'étude des arts utiles et civilisateurs, fort industrieux, sachant tirer parti des moindres ressources, et jamais oisifs, faisaient agir des doigts d'une force et d'une prestesse singulières qui faisait juger qu'on en ferait rapidement d'habiles ouvriers, à quelque métier qu'on les façonnât. On les dit très probes, très honnêtes, respectant le bien du voisin; enfin, les progrès accomplis dans le voisinage des stations établies par les frères Moraves, prouvent la facilité à s'instruire de l'Esquimau, être sociable et très dévoué, en faveur de qui les témoignages ne manquent plus, d'ailleurs, depuis qu'entre autres, on a vu ce que le *bon* Joe, le *patient*, le *courageux*, l'*adroit* Joe et son compagnon Hans, ont accompli pour sauver la vie des naufragés du *Polaris*.

Les femmes font des soins du ménage leur occupation journalière. C'est à la femme qu'appartiennent les enfants et tout ce qui les concerne. Elle les soigne et les approprie avec une activité et une intelligence peu communes. Les femmes confectionnent les ouvrages de cuir; c'est avec une patience et un soin extrême, avec un goût remarquable, qu'elles composent les jolies mosaïques, faite de minuscules morceaux de cuir de couleurs variées dont les chaussures sont décorées, ainsi que d'autres pièces de l'habillement. C'est encore elles exclusivement (les hommes ne s'en occupant jamais) qui mâchent, pour en faire des bottes et des gants, les peaux de renne, de phoque et de morse. Ce procédé de mastication pour assouplir les peaux et leur donner la forme voulue, est un des principaux moyens de mégisserie en usage.

Tous les Esquimaux n'ont point de rennes à leur disposition. Les uns, qui auraient pu en posséder, n'ont point su les assujettir; les autres sont à des altitudes où l'on n'en saurait avoir. La famille Okabak était de ces Groenlandais dont un voyageur a dit : « Ils mettent le corps du phoque dans le leur, et enferment leur peau dans celle du phoque. » Le phoque est, en effet, la ressource fondamentale des peuples de l'extrême nord; sa chair les nourrit; sa peau forme leur vêtement, et ils en recouvrent leurs bateaux; sa vessie sert de bouée pour les harpons; sa graisse alimente les lampes et chauffe la hutte.

Le traîneau et son attelage.

Le traîneau à double patin de l'Esquimau semble offrir plus de chances d'équilibre que celui du Lapon. Les chiens que l'on emploie pour l'attelage sont de stature moyenne, et, relativement à leur grosseur, d'une vigueur extrême. Ils ressemblent assez parfaitement à nos chiens de montagne ou à ceux de nos bergers. — Leur poil est rude. On les nourrit de poisson séché, en un repas unique, donné à la fin de la course ou de la journée. Pour empêcher ces chiens voraces, souvent affamés, d'avoir des distractions dangereuses pendant les étapes, on les musèle avec de la peau de phoque (voir n° 27).

Le nombre des chiens que l'on attèle au traîneau, est en raison du poids à transporter. Le *sannka* des Kamtchadales, avec sa charge ordinaire doublant à peu près la pesanteur de l'homme qui le monte, est traîné par quatre ou cinq chiens. Les *narta* sur lesquels on charge les bagages, ont un attelage de dix ou douze chiens. Les attelages sont parfois de trente-sept, et même de quarante-cinq chiens; c'est avec des

équigages de cette importance que de Lesseps et le russe Kassoff, clôturés dans leurs *vezoks* (le traîneau fermé) traversaient le Kamtchatka en 1877.

Le harnais du chien est un collier en cuir qui passe sur le poitrail et tient au traîneau par une courroie servant de trait. Les chiens, couplés par le collier, sont ordinairement attelés deux à deux. L'équipage n'est point autrement bridé. Un chien, toujours seul à la tête, est le guide de la bande. C'est un sujet d'élite, parfaitement dressé, comprenant les différents langages du cocher : *tagtag, tagtag,* tourne à droite ; *kougha, kougha,* à gauche ; *ah, ah,* arrête ; *ha*, pars. Frapper du bâton sur la neige ou bien sur le bois du traîneau, etc., équivaudra à l'ordre vocal de tourner à droite, à gauche, à la volonté du cocher, dont la sûreté de main est d'ailleurs telle qu'il sait encore, en touchant du fouet l'une ou l'autre oreille du chien conduisant la bande, faire comprendre exactement l'évolution commandée.

Pour retenir sur place l'équipage du traîneau que l'on quitte, il suffit de mettre ce traîneau sur le côté. Les chiens se couchent en peloton sur la neige, et attendent, sans bouger, le retour de leurs guides.

L'attachement et les soins entre les Esquimaux et leurs serviteurs intelligents sont réciproques. En été, on lâche pour la plus grande partie les chiens qui pourvoient alors eux-mêmes à leur nourriture en chassant dans la campagne ou en rôdant le long des lacs et des rivières. Ils reviennent chez leurs maîtres, lorsque l'hiver arrive, avec une exactitude qui ne se dément jamais. Pour garantir les pattes délicates de la chienne, on les lui chausse soigneusement. Le soulier est un sac en peau de phoque fourrée fixé par un cordon (voir n° 16).

La raquette ou patin.

La raquette sert principalement pour la chasse. On fait ce patin de planches très minces, et on l'attache sous le pied avec des courroies. Largeur de six à huit pouces ; longueur de trois et quatre pieds. Le dessous est garni de peau de loup marin.

Le kayak ou kyak.

C'est l'embarcation dont l'Esquimau isolé se sert pour la poursuite du phoque, qu'il assaille avec le harpon, entraînant sa proie avec la corde de ce harpon vers la terre, où l'animal sera dépecé. Cette façon de pêcher, pour si différente qu'elle paraisse de celle des pêcheurs à la ligne dans nos rivières, immobiles en observant leur plume de flottaison, afin de savoir si l'hameçon est happé, est, au fond, de même principe. L'animal blessé est un captif par le fait de sa blessure ; ses efforts pour s'échapper en tirant sur l'hameçon ou sur le harpon barbelé en contre-sens n'ont d'autre effet que d'assurer la puissance de la ligne qui capture.

Le kayak du Groenlandais, construit en côtes de baleine, dont la carcasse est entièrement recouverte par une peau fraîche de chien de mer, impénétrable à l'eau, est une embarcation en flèche, d'une légèreté, d'une rapidité, d'une instabilité de périssoire. L'homme qui s'introduit dans ce canot par l'unique ouverture de l'enveloppe s'y trouve assis, les jambes étendues devant lui ; dès que sa taille est serrée par le cordon de bourse qui fait ceindre le cuir de l'ouverture, le pêcheur et le véhicule ne font plus qu'un. La barque, même en cas de culbute, est insubmersible.

On gouverne ce canot, si léger que lorsque l'homme débarque il le prend sur sa tête pour rentrer chez lui, avec un seul aviron, dont les deux extrémités en forme de spatule font office d'une paire de rames (voir n° 32). Le chasseur nautique a devant lui ses armes et une espèce de petite table dont les pieds sont utiles pour régler le déroulement de la corde du harpon, comme pour remorquer la proie que l'on laisse dans son élément, et qui ne s'ajoute jamais à la charge du canot, même sur terre lorsqu'on fait glisser le kayak sur la neige.

Le maniement du kayak exige toute une éducation préalable ; le jeune Esquimau doit s'exercer des années entières avant d'y être habile, et tant qu'il n'y est point parvenu il n'oserait se hasarder sur la haute mer où, le plus souvent, il faut aller chercher le phoque. Sans compter le péril des déchirures de l'enveloppe, faite par un poisson ou occasionnées par le choc des glaçons, ce qui réduit l'homme à nager dans une eau tellement froide qu'il s'y raidit bientôt, perdant toute chance de se sauver, il arrive souvent que le kayak chavire ; un enchevêtrement de cordes, la perte momentanée de l'équilibre du corps, et la barque se trouve retournée. L'homme, lié à l'embarcation, est suspendu le haut du corps dans l'eau glacée, la tête en bas. Il lui faut pour se tirer d'une position aussi critique, une adresse et une force peu communes. L'Esquimau dans cette situation étend sa rame double horizontalement à côté de lui, et s'appuie dessus de tout le corps, non doucement, mais au contraire avec l'élasticité, la vitesse d'une flèche subitement lâchée. Le bateau est tenu de côté par

l'élan, qui procure au submergé l'avantage de se retrouver droit.

Le harpon des Esquimaux est une arme de jet des plus remarquables. La pointe de flèche destinée à blesser, se sépare au moindre effort du bois qui forme la tige ; cette tige ne s'enfonce pas dans la mer avec l'animal blessé, elle remonte à la surface pour être reprise par la main qui l'a lancée, et servir de nouveau, au besoin.

La pointe en os a des barbelures disposées de façon qu'elle reste dans la chair, ne pouvant que pénétrer plus avant ; cette pointe se trouve attachée à une corde mince, très forte, faite de peau de chien marin ; sa longueur est de trente à quarante pieds, et elle porte, solidement liée à l'un de ses bouts, une vessie de phoque.

Le phoque atteint par le harpon, plonge pour s'enfuir, entraînant la corde et la vessie soufflée ; mais la résistance de cette bulle d'air à s'enfoncer dans l'eau augmente tellement la douleur causée par les barbelures que l'animal cesse bientôt de tirer, forcé qu'il est, d'ailleurs, de revenir à la surface de l'eau pour respirer.

Dans l'intervalle, l'Esquimau a soufflé une nouvelle vessie, l'a liée à la corde d'un second harpon fixé à la tige de bois qu'il a repêchée. En émergeant, la première vessie indique où se trouve l'animal qui va reparaître ; avant qu'il ait eu le temps de respirer, il sera de nouveau atteint, et d'autant plus affaibli pour replonger qu'il lui faut alors entraîner deux vessies. Obligé de remonter de plus en plus rapidement, le phoque ne peut se soustraire aux derniers coups du harpon qui l'achève.

L'attaque du morse est une affaire au moins aussi sérieuse. La lance particulière qui sert à cette chasse a une ligne très longue, courroie de peau de morse ou de grand phoque, que l'homme enroule autour de son cou pour l'affût, c'est-à-dire pour une attente parfois longue au milieu des glaçons en amas flottant.

Dès que le morse est à portée, il est harponné ; et le chasseur, se dégageant vivement du collier d'anneaux qu'il a sur les épaules, doit, pour retenir la corde et la proie, fixer dans le nœud coulant qui termine la courroie, un épieu qu'il enfonce dans la glace. Il guette la réapparition de la bête, forcée de remonter bientôt à la surface de l'eau, où elle est promptement achevée à coups de lance.

Si l'Esquimau n'enlève pas à temps le collier de cordes dont le plongeur serre rapidement les tours nombreux, il est entraîné sous la glace ; sa mort est certaine. — Si le déroulement s'est bien effectué, mais sans que la ligne ait été fixée assez vite, ou assez solidement, la bête échappe, et chose plus grave, le harpon est perdu.

Les Esquimaux ont des arcs qui comptent parmi les meilleurs qu'il y ait, et qui sont faits de baleines, d'os et de tendons d'animaux. La pointe de leurs flèches servant à la chasse marine, sont exactement de la même sorte qui vient d'être décrite, ce qui rend inutile toute autre explication. Les figures 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 31, et 34, offrent un assortiment des armes du pêcheur à la ligne des mers polaires, pour lequel le fusil même, qu'il s'entend fort bien à manier, ne saurait offrir les avantages du harpon qui donne la mort dans un élément où la proie serait perdue sans la ligne qui la capture.

L'habitation.

L'été, on habite le *toupic,* la tente recouverte de peaux sur l'ossature de grands cétacés ou sur de simples perches. L'hiver, on se réfugie dans la hutte, faite de pierres ou de mottes de terre, par les uns, avec des poteaux et des solives en bois pour soutenir la toiture ; par d'autres, les Esquimaux de la région moyenne, avec des blocs de glace. Ceux de l'ouest font la leur en planches. On se terre aussi profondément que possible ; l'entrée de la maison se trouve au bout d'un long passage qui s'enfonce au milieu, et se relève ensuite. Lorsque l'habitation est établie dans le versant d'une montagne, on y accède en montant au lieu de descendre, c'est la seule différence. Toutes les huttes d'hiver sont, du reste, construites sur le même plan, et se composent, invariablement, d'une seule pièce, dans laquelle plusieurs familles vivent ensemble, dormant sur une large banquette qui, au Groenland, occupe le côté de la chambre situé en face de l'entrée. Ce lit de camp est couvert de peaux qui servent pour siéger ou coucher.

La partie supérieure de la chambre d'hiver est toujours percée d'un trou exigu, mesuré sur cette indication que l'air froid, épais et dense, ne puisse pénétrer dans l'air chaud de l'intérieur, qui par sa dilatation constante s'y oppose.

La lampe en pierre.

L'unique moyen de chauffage de la hutte d'hiver est la lampe dont on se sert, en même temps, pour la cuisson des aliments et pour l'éclairage. Les Esquimaux du Groenland font cette lampe avec une pierre tendre fort commune sur la côte, et qu'ils creusent de ma-

nière à former un réservoir d'huile; elle est connue sous le nom de lampe kamtchadale. Cette pierre creusée, d'où sort un chiffon de toile roulé en guise de mèche, baignée d'huile de poisson, de graisse de loup marin, etc., est une lampe lugubre, dont la lourde fumée environne tout d'une sombre vapeur, prenant au nez et à la gorge, noircissant tout. Lorsque, pour concentrer la chaleur dans l'appartement, on ferme au moyen d'une trappe l'unique issue par laquelle puisse s'échapper la fumée, il faut sortir de la chambre ou s'y coucher par terre, au-dessous du nuage épais et noirâtre, par lequel, si l'on n'est étouffé, on est au moins aveuglé.

La hutte faite de monceaux de neige que le froid durcit vite, et qu'on entremêle de blocs de glace laissant passer la lumière dans toute sa pureté, offre une chambre dont l'éclat, de caractère féerique, ne se conserve pas. La chaleur intérieure fait fondre la surface des parois et la lourde fumée des lampes encrasse tout. Les murailles, rapidement obscurcies, fuligineuses, demeurent sans transparence. Ce sont les femmes qui préparent l'huile de poisson employée dans les lampes. Elles mâchent la chair dont elles savent extraire l'huile précieuse avec une telle habileté, qu'il n'y reste aucune autre matière lorsqu'elles crachent l'huile, pas même ombre de leur salive. Le corps entier est oint de cette huile, dont l'Esquimau ne se nourrit pas, comme on l'a certifié longtemps. Il vit de la chair du poisson.

Le costume.

En principe les habits des hommes et ceux des femmes sont les mêmes. L'Esquimau prend deux casaques en hiver, l'une avec le poil en dedans, portant sur la peau ; si le pardessus est fait d'une fourrure, le poil est en dehors. Ces casaques sont des blouses plus ou moins courtes. Le vêtement supérieur est garni d'un capuchon qui est indispensable pour le plein air ; celui des femmes est de proportion telle qu'elles y placent l'enfant à la mamelle, le gardant longtemps dans cette espèce de sac qu'il ne quitte guère avant d'avoir deux ou trois ans. On ne le sèvre pas plus tôt, parce qu'on ne saurait comment le nourrir. Une espèce de manteau à manches complète l'accoutrement pour se préserver du froid.

Les Esquimaux font usage de caleçons dont la longueur se mesure sur la hauteur des bottes, celles-ci montent jusqu'où descendent les culottes. Les bottes, en peau de phoque, sont cousues et préparées de sorte que jamais l'eau n'entre dans leur intérieur. Les semelles sont en peau de morse. Les mains sont garanties par des mitaines. La culotte des femmes se compose de deux jambières que l'on met séparément.

Pour la rude saison, la chaussure est quadruple, c'est-à-dire, de quatre pièces distinctes mises les unes sur les autres :

1° Une longue paire de bas, taillés dans une fourrure fine et dont le poil se porte sur la peau.

2° Une paire de chaussettes de peau d'*eider* avec duvet au dedans et au dehors. (L'eider est un canard des régions polaires, dont les Esquimaudes font les magnifiques tapis de peaux d'un moelleux inconnu chez nous, et qui ont été si vivement admirés à l'Exhibition de 1878.)

3° Une paire de chaussettes de phoque, le poil à l'extérieur.

4° De grandes bottes, appelées *koumignas*, là où la tige en peau de renne a la fourrure en dessus. Au Kamtchatka, où la botte d'hiver est de peaux de loup marin ou de pieds de renne, on la nomme *torbassi* quand la semelle n'est point cuir de morse, mais vient du phoque ; ce dernier est de la grande espèce, appelée au Groenland *okgouk*.

Généralement, les femmes n'ont qu'une mitaine, mise à la main droite ; la main gauche, qui reste nue, se retire sous la manche.

Des bagues et des bandeaux de cuivre jaune, des anneaux de même métal, des rangs de perles de couleurs variées, disposés en bandelettes de chaque côté de la tête complètent la toilette féminine dans le Labrador ; ce sont des ornements qui rappellent ceux dont se parent les Indiens Allah, avec lesquels les Esquimaux du Labrador sont en relations d'échanges.

Les Groenlandaises se rapprochent, sous le rapport de la coiffure, de l'Islandaise dont la tête est si étroitement serrée dans un mouchoir ; mais la chevelure formant une queue rigide et tenue droite dans son repli sur l'occiput, rappelle surtout certains arrangements de la chevelure, de modes anciens, en usage chez les Japonais. (Voir la coiffure du soldat, pl. Japon, ayant pour signe le Télescope.) Le voisinage de l'Islande explique facilement la ressemblance du mouchoir ; mais qu'un mode si particulier de l'arrangement de la chevelure se trouve le même sur le crâne d'un archer japonais de notre quinzième siècle, que sur la tête de l'Esquimaude dont nous avions la visite hier, c'est là un fait dont l'explication semble moins facile jusqu'à présent.

Aucun des membres de la pauvre famille Okabak ne devait regagner les régions polaires. Jeunes et vieux, tous ont succombé, parmi nous, à la petite vérole. Leur patrie, si ingrate, n'a point eu leurs os ; on sait pourtant l'amour qu'ils ont pour elle, malgré ou peut-être même à cause de cette ingratitude.

Les figures sont des documents photographiques.

Voir pour le texte : *de Lesseps*, Voyage au Kamtchatka ; — *Eyriès et Léon Vaisse*, Esquimaux, Encyclopédie moderne, *Firmin-Didot ;* — Voyages de la *Germania* et de la *Hansa. Le Polaris,* Tour du monde, *Hachette,* 1874-75 ; — *M. Ch. de Hall.* Deux ans chez les Esquimaux, 1879, *Paris, Martinet ;* — Les Esquimaux au Jardin d'acclimatation. Revue britannique, 1881 ; — L'Illustration et le Soleil, 1877 ; — *De Gobineau,* Essai sur l'inégalité des races humaines, *Firmin-Didot ;* — *M. de Quatrefages.* L'Espèce humaine, *Germer Baillière.*

CC

CHINE

FAMILLE IMPÉRIALE. — HAUTS DIGNITAIRES. — *NIUTZES* OU SUIVANTES. COSTUMES DE CÉRÉMONIE ET D'INTÉRIEUR.

1 2 3

4 5 6 7

N° 1.

Princesse de la famille impériale; costume d'intérieur.

Diadème en velours noir garni de fleurs artificielles; derrière les cheveux séparés en bandeaux, une sorte de couronne de plumes bleues avec pendentifs de perles; bracelets en or; pendants d'oreilles. Cravate de soie rouge à plis flottants; veste courte sans manches substituée au *ma-coual*, robe de dessus (le jaune citron est la couleur distinctive de la famille impériale; le dragon à cinq griffes jouit du même privilège, et figure exclusivement sur les broderies des vêtements appartenant aux parents de l'empereur); *haol* brodé, fendu sur les côtés; cette robe est généralement de couleur chez les personnes de distinction. Cette princesse tient un *talapat* en plume, éventail en forme d'écran. Siège en bois rouge verni; table ronde sur laquelle est placé un brûle-parfum.

N° 2.

Niutze, jeune suivante de la princesse.

Cheveux divisés en bandeaux, ornés de fleurs artificielles et d'une épingle d'or; pendants d'oreilles; bracelets de perles. Cravate de soie verte; *ma-coual* rouge; *haol* bleu. Cette *niutze* porte le *ma-coual* de la princesse et une boîte renfermant des objets de toilette.

Chacune des dames de qualité qui habitent le palais, depuis l'impératrice jusqu'à la femme du cinquième rang, a environ cent vingt personnes à son service; on les répartit ainsi : cent eunuques; dix *niutzes* ou jeunes filles : dix *mama* ou femmes mariées en dehors du palais. Ce nombre, quoique variant en plus ou en moins selon les rangs, explique celui des cinq mille eunuques affectés au service de la cour et des quarante-huit palais contenus dans l'enceinte impériale.

N° 3.

Kwan, mandarin; costume d'intérieur.

Le mérite civil et le mérite militaire reçoivent de la bienveillance impériale des récompenses honorifiques dont les signes extérieurs se distinguent par une robe, une veste ou une pèlerine de couleur jaune, par les plumes de paon à un ou deux yeux fixées au chapeau pour les fonctionnaires et la queue de renard pour les simples soldats.

Bonnet à bords relevés et garnis de satin rouge; cette coiffure est surmontée du *tin-tsô* de cristal blanc et ornée derrière du *xwa-lin*, plume de paon

Veste jaune avec le *pou-fou*, broderie pectorale; longue robe brodée sur laquelle doivent figurer les dragons à trois ou quatre ongles, auxquels ont seuls droit les mandarins des trois premières classes; bottes de satin. — Sur la table à dessus de marbre, une pipe à eau pour fumer l'opium.

N° 4.

Hoâng-heou, l'impératrice; costume de cérémonie.

Bonnet brodé de satin, surmonté du *tin-tsô,* orné du *xwa-lin;* diadème émaillé et garni de pierres précieuses; *sou-chou,* grand collier; pendants d'oreilles. Longue cravate en cordelière de soie; *ma-coual* brodé, chargé de dragons à cinq griffes, privilège de la famille impériale; *haol* en satin lamé; chaussures recourbées. (Voir, pour les vêtements impériaux, la planche CB, Chine.) — Trône en bois doré, à estrade, recouvert d'une housse de soie rouge.

N° 5.

Niutze de l'impératrice, à qui elle va remettre le sceptre de jade, emblème du rang suprême.

Coiffure avec pendentifs de perles; pendants d'oreilles; longue cravate de soie verte; *ma-coual* rouge à larges manches garnies de broderies; *haol* de soie bleue.

N° 6.

Kwan ou mandarin; costume de cérémonie.

Bonnet avec *tin-tsô* rouge et *xwa-lin; sou-chou* (collier) en corail; *pou-fou,* broderie pectorale; *pi-kien* pèlerine dont la couleur jaune annonce la couleur impériale; robe ornée de broderies et recouverte d'une robe plus simple et moins longue, à manches en fer-à-cheval cachant les mains, selon l'usage; bottes de soie.

N° 7.

Thiên-Tseû, le fils du ciel, l'empereur; costume de cérémonie.

L'empereur, le fils du ciel, est le père de tous ses sujets sur lesquels il exerce la souveraine autorité qui lui vient du ciel. Ses habits, ses bijoux, son sceptre, particulièrement son trône et l'écran qui dérobe sa face auguste aux regards profanes, tout est revêtu d'un caractère sacré que l'on honore, même en son absence, par des génuflexions et de profonds saluts.

Bonnet orné du *tin-tsô* et du *xwa-lin; sou-chou* ou grand collier; *pi-kien,* pèlerine; longue robe sur laquelle sont brodés des dragons et des serpents; sceptre de jade. — Trône recouvert d'une housse rouge.

Peintures originales appartenant à M. Dessolliers.

Voir pour le texte : Malpierre, la Chine et les Chinois, *Paris,* 1848. — *Escayrac de Lauture,* Mémoires sur la Chine, 1865. — *M. le marquis de Courcy,* l'Empire du milieu, 1866. — *M. Choutzé,* Pékin et le nord de la Chine. (Tour du monde 1876.)





Imp. Firmin Didot

CHINE

L'IMPÉRATRICE ET UNE DES ÉPOUSES. — MOBILIER. — BRODERIE

4

1 2 3

N° 1. — Impératrice couronnée du diadème à longs pendants. (Voir ce détail, planche X couronné.)

Elle tient le sceptre surmonté du *fong*, animal fabuleux, insigne que la poésie a consacré à l'épouse de l'empereur. Son *haol,* robe de dessous, est en satin lamé; il est recouvert du *macoual*, surtout de soie rouge, orné de broderies représentant le dragon à cinq griffes et des phénix enlacés; il se termine par une bordure rayée, doublée en brocart d'or. Ses boucles d'oreilles et ses bracelets sont en jade. Le trône à estrade sur lequel l'impératrice est assise est recouvert d'une housse verte, comme c'est l'usage en Chine où les sièges ne sont pas rembourrés.

La souveraine a droit aux plus grands honneurs; elle est en tout l'égale de son sublime époux et possède les sceaux d'or et de pierre d'*yu*, pour rendre authentiques et exécutoires les ordres qui rentrent dans ses attributions. Sa haute dignité est toutefois un obstacle à ce qu'elle paraisse jamais dans les cérémonies publiques. Aucun regard autre que celui du souverain ou des personnes attachées à son service ne doit s'élever jusqu'à sa personne, et sa réclusion, si royale qu'elle soit, n'en est pas moins une sorte d'esclavage.

Elle se distingue en outre des reines et des princesses du sang par la magnificence exceptionnelle de ses habits, la richesse de ses appartements, son train de maison et le nombreux domestique qui l'entoure.

N°s 2 et 3. — L'épouse du second rang et sa suivante.

Le *Li-ki*, quatrième des livres canoniques, reconnaît à l'empereur le droit de posséder jusqu'à cent trente concubines dont le costume est déterminé, comme celui de l'impératrice. On les classe ainsi, trois ont le titre de *fou-gin;* considérées comme véritables épouses, mais du second ordre, elles ont le titre de reines et jouissent d'un rang et d'honneurs qui les placent au-dessus des autres femmes du palais, sans cependant qu'elles puissent jamais atteindre au niveau de l'impératrice, première épouse; leurs robes doivent être ornées de plumes avec les cinq couleurs; — neuf ayant le titre de *pin*, femmes du second rang, sont princesses; elles portent des robes jaunes; — trente-sept qu'on nomme *chi-fou*, femmes du troisième rang, ont des vêtements blancs; — enfin quatre-vingt-une appelées *yu-tsi*, concubines impériales, sont vêtues de robes noires.

Dans le palais, sont les ateliers où se confectionnent les vêtements impériaux. Le modèle en a été fixé dès l'installation de la dynastie tartare et n'a pas changé depuis.

La princesse dont on aperçoit la robe jaune chargée de broderies d'or sous un surtout de couleur éclatante, appartient évidemment à la catégorie des *pin*, femmes du second rang parmi celles qui composent le harem impérial. Ses cheveux relevés à la chinoise sont surmontés d'une mignonne calotte ornée de perles et

accompagnée de fleurs artificielles; la large épingle traverse le chignon.

La coiffure de la suivante possède un aspect plus original : les cheveux, avec la petite calotte, ont la coiffure dite de *phénix*, ornement en forme d'oiseau, dont les longues ailes se trouvent ici sur le derrière de la tête (voir la notice de la planche la Chaumière, Chine). Son costume est représenté par une veste courte sans manches par-dessus un *ma-coual* de cotonnade bleue; le *haol*, longue robe, laisse apercevoir des manches vertes. — Cette femme tient à la main l'épingle qui sert à prendre la goutte d'opium chauffée à la lampe pour l'introduire dans le fourneau de la pipe. L'instrument que l'on voit ici est du genre mixte, de ceux où l'on fume du tabac légèrement mêlé d'opium.

Les suivantes se trouvent en nombre prodigieux dans les résidences impériales; on les emploie à tous les genres de travaux : les unes sont de véritables servantes de peine, les autres s'occupent des ouvrages d'aiguille ou du petit service des appartements. Ces dernières jouissent de la condition la plus douce et la plus agréable, et sont entretenues aux frais de l'empereur avec une certaine distinction. Entrées au palais dès l'âge de quatorze ou quinze ans, elles en sortent à vingt-quatre ou vingt-cinq ans pour se marier et reçoivent du souverain des habits de noce et une petite dot en argent, sans compter les cadeaux que leur fait toujours la princesse à laquelle elles étaient attachées.

C'est dans leurs mystérieux appartements que les gens riches passent la moitié de leur existence, s'adonnant à une voluptueuse paresse; aussi toutes les Chinoises fument-elles au moins l'opium mélangé pour atténuer la monotonie de leur existence. Mollement étendues, elles ne se donnent même pas la peine d'étendre la main pour prendre leur pipe; des servantes sont toujours là et saisissent le moment où leurs maîtresses sont silencieuses pour glisser le tuyau entre leurs lèvres.

Dans chaque pièce on retrouve le *kan* qui sert à la fois de lit, de canapé et de sièges dans tout le nord de la Chine. En principe le kan est une espèce de banc à dossier, long de cinq à six pieds, large de deux à quatre; il est divisé en deux portions par une petite table dite *kan-thoo*, de la même hauteur que les bras du meuble, sur laquelle on pose un vase de fleurs, la théière, les tasses ou les pipes; de chaque côté il y a place pour une personne. Il est permis de supposer que les dames, afin de ne pas avoir à se déranger, font aussi servir leur repas sur le kan-thoo.

N° 4. — Fragment de robe; tissu brodé.

On voit par cette broderie l'animation que les Chinois s'entendent si bien à donner à leurs vêtements d'apparat; les bizarreries tourmentées prennent ici leur place pour enrichir et varier le décor duquel, nulle part et à aucune époque, on n'a su tirer plus d'éclat. Ce fragment était utile dans cette planche pour faciliter l'examen de nos figures d'ensemble.

Les nos 1, 2 *et* 3 *proviennent de peintures originales appartenant à M. Dessolliers qui nous les a gracieusement communiquées.*

Le n° 4 est tiré d'un vêtement chinois, propriété de l'éditeur.

Voir, pour le texte : Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine, 1865. — *Girard (l'abbé)*, France et Chine, 1876. — *Poussielgue (d'après les notes de M. et Mme de Bourboulon)*, Relation de voyage de Shang-Haï à Moscou. — *Thomson*, Voyage en Chine. — *Choutzé*, Pékin et le Nord de la Chine; *ces trois derniers dans le* Tour du monde, *Paris, Hachette, années* 1864, 1875 et 1876.



Chataignon lith.

Imp. Firmin Didot et Cie Paris

CB



CHINE

COSTUMES ET INSIGNES DES MANDARINS. — DAMES CHINOISES. MONTURES ET MOYENS DE TRANSPORT.

1 2

3 4 5 6

Les mandarins sont les fonctionnaires publics de l'ordre civil et militaire, classés selon l'importance de leur office et portant les insignes de leur grade. La division de leurs rangs est de neuf degrés, subdivisés chacun en deux classes, ce qui, en somme, forme dix-huit degrés. Un mandarin de l'administration civile, passant au service militaire, conserve dans l'armée le grade conquis dans le service civil, et *vice versa.*

Les rangs ont pour principale marque distinctive un bouton placé au sommet du bonnet officiel; la substance, la grosseur, la couleur de ces boutons varient selon le grade : en voici le classement.

Rouge.	Pierre précieuse rouge	Mandarins du	1er rang,	de la	1re classe.
	Globe de corail	id.	1er rang,	—	2e classe.
	Pierre précieuse inférieure rouge, ou corail ciselé en forme de fleur	id.	2e rang,	—	1re classe.
	Même insigne, mais de moindre dimension	id.	2e rang,	—	2e classe.
Bleu...	Pierre précieuse sphérique, bleu clair	id.	3e rang,	—	1re classe.
	Même insigne, de moindre dimension	id.	3e rang,	—	2e classe.
	Petite pierre précieuse, bleu foncé, ou petit globule en verre de couleur	id.	4e rang,	—	1re classe.
	Même insigne, de moindre dimension	id.	4e rang,	—	2e classe.
Blanc..	Globule de cristal blanc ou de verre	id.	5e rang,	—	1re classe.
	Même insigne, de moindre dimension	id.	5e rang,	—	2e classe.
	Globule en pierre précieuse blanche	id.	6e rang,	—	1re classe.
	Même insigne, de moindre dimension	id.	6e rang,	—	2e classe.

Or....	Globule d'or ou doré............................	id.	7[e] rang,	—	1[re] classe.
	Même insigne, de moindre dimension..............	id.	7[e] rang,	—	2[e] classe.
	Ce globule d'or est aussi l'insigne des deux derniers rangs et va en diminuant de grosseur selon l'importance de la classe qu'il indique.				

Le second insigne hiérarchique est le pectoral, consistant en une pièce d'étoffe attachée à la robe, sur laquelle sont brodées ou peintes des figures d'oiseaux pour les kwan civils, et de quadrupèdes pour les kwan militaires. Ces images diffèrent selon le rang (le véritable nom des mandarins, en Chine, est celui de kwan; d'après d'Escayrac de Lauture, mandarin n'est qu'une expression barbare, provenant du jargon portugais des métis de Macao).

Le costume officiel consiste en une robe sur laquelle sont brodés des dragons ou des serpents; elle est retenue par une ceinture et recouverte en partie par une robe plus sévère et moins longue, sur laquelle on met la pèlerine, *pi-kien.* Le chapeau est orné d'une floche rouge qui se retrouve sur celui des gens. Le grand collier se met avec le costume. Les signes de la délégation impériale sont le cachet, *yin,* et le bambou jaune.

Les décorations accordées par l'empereur pour services civils ou militaires sont : la robe jaune, et la plume de paon, *xwa-lin,* réservées aux fonctionnaires de l'ordre le plus élevé; puis vient la plume appelée *lan-lin,* encore assez estimée. Les soldats qui se distinguent reçoivent des queues de renard. Les plumes et les queues se portent au bonnet, couchées en arrière du globule. Les globules surmontant le bonnet sont de deux sortes : ceux portés avec l'habit de cérémonie ont la forme allongée; ceux d'un usage habituel sont arrondis.

Les Chinois divisent les kwan en grands et en petits kwan. On regarde comme grands ceux dont les fonctions sont supérieures à celles de préfet : ceux qui ont le parasol rouge. La seconde catégorie commence aux sous-préfets, deuxième classe du cinquième rang. La largeur du parasol varie selon le grade; on voit souvent des parasols à la couleur du grade, dont la frange porte un grand nombre de noms propres brodés sur tout son pourtour; ce sont les *wan-min-san,* les parasols aux dix mille noms (c'est-à-dire beaucoup), présentés aux magistrats par des populations reconnaissantes. L'usage d'offrir des parasols de cette espèce est commun à toute la Chine.

Terminons cet exposé général en disant que les mandarins de l'ordre civil ont le pas sur les mandarins militaires. *Cedant arma togæ.*

Le fonctionnaire n° 4 porte le costume de cérémonie ou de cour des magistrats de premier ordre, ministres d'État, conseillers et grands officiers, vice-rois, gouverneurs, trésoriers généraux; sa tenue officielle est complète; il a le grand collier de corail et est décoré de la plume de paon. Ses mains sont cachées, ce qui est d'étiquette, par les longues manches de sa robe se terminant en forme de fer à cheval; cette robe, le surtout qui la recouvre, la pèlerine, le pectoral, sont en soie. Le bonnet est de ceux dont le revers

Urrabietta lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris



ne peut être que de satin, de velours, ou de fourrure, et les bottes sont également de celles qu'un homme de rang doit toujours porter, en public, de satin, de soie ou de coton.

Le n° 3 représente un mandarin en tenue journalière; il est en habit d'été. Sa robe de soie est longue et flottante. Ses souliers sont faits de rotins entrelacés de manière à laisser passer l'air. Le chapeau conique est fait aussi de joncs tressés, ornés de grains rouges. Selon l'usage, ce Chinois tient d'une main l'éventail, et de l'autre, le mouchoir.

Le n° 5 représente une dame de distinction en habit de cérémonie. Cette figure est celle d'une dame tartare; ses pieds ne sont pas mutilés. Sa robe traînante est sans ornements et c'est le long surtout recouvrant cette robe qui s'en trouve chargé, contrairement à ce que présente le costume masculin qui l'avoisine. Ce surtout est fait de satin et richement brodé. C'est parmi ces broderies que la dame chinoise, si elle est la femme d'un mandarin de haut rang, fait répéter les symboles de la qualité de son mari; souvent, à la hauteur de la poitrine, et en figure inverse, on trouve sur le surtout féminin l'insigne qui figure dans le pectoral du mandarin; dans les autres parties du vêtement, parmi les animaux réels ou fantastiques qui le décorent, on n'omet jamais le dragon à trois ou quatre ongles, auquel ont seuls droit les mandarins des trois premières classes. Le dragon impérial est à cinq ongles; le souverain et les membres de sa famille s'en réservent le privilège. La parure de la tête est une couronne avec pendentifs de perles, portée seule ou ajustée à des coiffures diverses, et le *fōn-kwan* que prend l'épouse dès le jour de son mariage. Notre dame chinoise porte une longue et fine cravate de soie qui complète l'extrême pudicité de son costume. Elle tient d'une main l'éventail et le mouchoir, et de l'autre une pipe à tige de bambou, à fourneau minuscule, qu'accompagne la blague à tabac, qui est un sachet de satin.

Le n° 6 figure une dame chinoise en costume d'intérieur; elle a les pieds mutilés et chaussés de la petite bottine à bouts relevés; le peintre chinois d'après lequel ces documents sont reproduits s'est attaché ici à retracer la démarche indécise, le balancement, l'air de *timide souris,* que valent aux femmes des Chinois leurs pieds brisés. Cette dame est coiffée à l'ordinaire, c'est-à-dire, en partageant les cheveux en masses distinctes, égayées par quelque fleur artificielle, souvent d'or, d'argent ou de pierreries. Ses vêtements, tous de soie, sont sans ornement; elle tient d'une main un grand éventail ayant la forme d'une feuille de rosier, et de l'autre elle porte un bouquet léger de fleurs artificielles.

Toutes les couleurs ne sont pas admises indistinctement pour les choses du costume; l'emploi en est permis selon l'état, le classement des gens. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur, aux princes du sang, à ceux que le souverain autorise à le porter. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingts ans que, de droit commun, un Chinois a la liberté de s'en revêtir. Le rouge appartient aux mandarins; le noir, le bleu, le violet, à tout le monde. Il est de mode d'être habillé de neuf au nouvel an. Enfin, l'une des règles de l'étiquette stricte-

ment observées, est qu'un homme doit, pour rendre ou recevoir une visite, être en bottes, en surtout, avoir le bonnet pointu sur la tête et l'éventail à la main.

Le mulet est une des montures qui servent aux Chinois; on le rencontre à Pékin, comme les chevaux et les chameaux circulant au milieu de la prodigieuse multitude de chaises, de carrosses, de voitures de toutes sortes servant aux transports des marchandises. Le mulet y est aussi naturellement un animal de trait, et c'est sans doute pour indiquer son double usage que le peintre chinois a terminé le harnais de sa monture par un palonnier. La selle en cuir de ce mulet est une selle à la tartare n'ayant qu'une bâte de garrot. Les flancs de l'animal sont protégés par une large pièce en cuir piqué dont on se sert aussi au Japon; l'homme a l'étrier court et ne porte pas d'éperons.

La chaise est faite tout entière en cannes de bambou; elle est des plus légères et offre une des variétés de celles qui se louent en ville par les négociants chinois, ennemis de la plus courte locomotion. Comme on le voit, on peut s'y faire transporter avec quelque colis qui y trouvent place sans gêner le voyageur. Les porteurs de ces véhicules, qui forment toute une corporation, sont agiles, forts et adroits; ils ne se servent pas de bretelles, soulevant au besoin la chaise à bout de bras pour franchir plus rapidement la presse, et courant jusqu'à deux lieues par heure sans excès de fatigue.

Les n[os] 3, 4, 5 et 6, sont reproduits d'après les tableaux de Pu-Qûa, peintre à Canton, qui ont pour sujet les mœurs et costumes des Chinois, et se trouvent au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris.

Les n[os] 1 et 2, tirés aussi de ce cabinet, sont également empruntés à la source originale d'un album de peintures chinoises sur la fabrication du thé.

(*Voir pour le texte : d'Escayrac de Lauture*, Mémoires sur la Chine; *Paris*, 1864.)



ASIE. — CHINE

COSTUMES. — CONDITION DE LA FEMME. — L'OMNIBUS.

1 2 3 4 5
6 7 8 9

Les Chinois sont de la race des Mongols proprement dits, des Tartares, des Kalmouks. Ils ont des congénères, d'abord en Europe, chez les Magyars et les Finnois, comme parmi les Japonais, les habitants du Kamtschatka et les Aléoutes, au nord de l'Amérique, et jusqu'au Groënland.

La race dite jaune est reconnaissable à la largeur de la face à l'endroit des pommettes, moins arrondie à son extrémité inférieure; à l'obliquité des yeux, tenant à une disposition de l'os frontal et des os de la face, les arcades sourcilières formant des espèces de bourrelets larges, plats, dirigés l'un vers l'autre, non finement découpés comme chez les Européens (1). Sous l'épiderme existe un pigmentum qui varie depuis le jaune serin jusqu'au jaune citron-orangé. La face n'a pas de coloration sanguine, elle est d'un ton mat. Les dimensions du crâne varient; l'ovale de la tête est sensiblement moins long que celui de la tête caucasique; le front, l'espace intéroculaire, sont aplatis; le nez est large à sa partie inférieure. Les poils, à quelques exceptions près, sont peu abondants sur le corps. Les cheveux, droits, sont noirs, ainsi que l'iris. Le trait le plus caractéristique reste, en somme, l'angle externe des yeux, dont les paupières sont comme bridées et demi-closes par l'étirement qu'elles éprouvent.

En ce qui concerne les Chinois, c'est-à-dire le plus célèbre parmi les groupes de ce type, et celui dont la civilisation a résisté même à la conquête, on peut ajouter aux caractères généraux de la race que leur taille varie de cinq pieds à cinq pieds quatre pouces. La tête est relativement grosse. L'obésité, à laquelle ils ont tendance, est considérée, chez les hommes, comme une beauté physique. Les prunelles des yeux en amande, habituellement brunes, passent rarement au noir, presque jamais au bleu; les tempes sont souvent fortement empreintes de la

(1) Zimmermann, *l'Homme*, Paris, 1867, Reinwald.

patte d'oie; les paupières, ordinairement grosses, boursoufflées, ont peu de cils; les sourcils, très minces, noirs, sont très arqués. Le nez, bien séparé du front par une dépression profonde, est rond, un peu aplati, les ailes légèrement ouvertes, sans être trop gros. La bouche est grande, les dents verticales; les lèvres sont un peu fortes, généralement d'un rouge livide. Le menton, petit, est léger de barbe; la moustache, naturellement soyeuse, devient souvent très longue. L'oreille est grande, bien détachée du visage. Les cheveux lisses, plats, de longueur moyenne, ne bouclent jamais; toujours noirs, ils dessinent très distinctement cinq pointes sur le front; les Chinois en rasent la masse peu fournie, ne conservant dans sa croissance naturelle qu'une queue au vertex. La peau huileuse, de fond jaune, subit des altérations selon les latitudes; elle passe au brun dans la presqu'île occidentale de l'Inde par le mélange du sang malais. Les femmes des classes élevées, peu propres à la locomotion avec leurs pieds mutilés, vivant confinées dans les maisons, ont souvent un teint comparable à celui des Européennes. Leur carnation non rosée, la matité de leur blancheur, produit des effets différents sur les voyageurs : les uns, comme Bory, disent qu'elle rappelle l'idée du suif; les autres, comme Lesson, assurent avoir vu des Chinoises que leurs traits fins, délicats, une coupe parfaite des contours de la face, l'éclat de leurs yeux, la blancheur mate, andalouse, de leur peau, rendaient vraiment belles. Dans le peuple, le teint des femmes qui travaillent se rapproche de celui de leurs maris, dont elles ont la peau hâlée, d'un jaune brun, parfois assez intense.

Ceux qui, en Europe, étudient l'histoire philosophique des races, les causes du développement ou de l'arrêt des civilisations, tout en reconnaissant la sagacité particulière dont les Chinois ont donné tant de preuves, avec de merveilleuses découvertes qui sont les aïeules de tout ce qui s'est fait autre part, attribuent à leur race même une certaine impuissance, un manque d'équilibre dans leurs facultés, qui serait la cause de l'état de leur science, restée rudimentaire, perdue dans des subtilités. On explique par une faute d'inspiration, d'idéal, l'absence de sentiments, convertis chez eux en raffinements de l'appétit et produisant une société en quelque sorte figée dans l'égoïsme. Sans chercher à nous prononcer sur les théories scientifiques qui cherchent la raison de cette disposition intellectuelle dans la conformation hémisphérique aplatie du crâne de ces races, il peut n'être pas sans intérêt d'en exposer une des conséquences les plus caractéristiques, à savoir la condition faite à la femme chez cette nation. Une esquisse à ce sujet est d'autant plus indispensable qu'elle peut fournir, ainsi qu'on va le voir, une explication, qui nous semble faire défaut, de la physionomie douce, sereine, presque souriante, de la fine et svelte fille légendaire, aux pieds mutilés, que l'on voit sur les panses de vases dans toutes les peintures où s'étale l'obésité du magot chinois. L'aspect extérieur, sous des vêtements si parfaitement pudiques qu'ils dérobent toutes les formes, n'est pas suffisant pour quiconque se propose de représenter la fille du Céleste Empire, et veut savoir d'où lui peut venir sa sérénité et sa manière d'être. Quelle est d'abord sa condition sociale? La femme est traitée en esclave dans toute l'Asie, mais nulle part elle n'est ravalée

ASIA ASIE ASIEN



Urrabietta lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris



comme parmi les Chinois. Chez eux, elle est une esclave maintenue à l'état d'enfance. La naissance d'une fille y est toujours mal accueillie, quand elle n'est pas considérée comme un malheur. Anciennement on l'abandonnait pendant trois jours, n'en prenant souci qu'au bout de ce temps. (G. Pauthier, *la Chine,* dans *l'Univers pittoresque.*) Considérée comme inférieure à l'homme, elle n'exerce aucune industrie et ne peut qu'être à charge à sa famille; enfermée dans la maison paternelle elle y manie servilement l'aiguille, prépare les aliments, mangeant seule à l'écart. C'est la propriété de son père, de son frère, comme elle le sera de son mari. Elle n'a pas d'état civil. On la marie sans la consulter, sans lui faire connaître son futur époux, sans lui faire connaître son nom. Mariée, les Chinois de haut rang la relèguent au fond d'un bâtiment réservé où elle passe son temps à se parer, à cultiver des fleurs dans des jarres de porcelaine, à jouer avec les chiens et les oiseaux privés, à se faire représenter les ombres chinoises, dont le jeu constitue le meilleur passe-temps de ces filles privées de tout commerce d'esprit. Leurs pieds, mutilés dès l'enfance, à panser tous les jours, estimés selon leur exiguïté, font d'elles une marchandise plus ou moins estimée; car on les achète. Une fille chinoise n'apporte aucune dot : c'est le mari qui donne de l'argent, fait des cadeaux d'étoffes, de meubles, de provisions, à prix débattus par des entremetteuses avec les parents. Les ongles de leurs mains, longs, particulièrement à la main gauche, où les deux derniers le sont tellement qu'il faut les protéger par un étui d'argent ou de bambou, servent de cure-oreilles, et empêchent à peu près tout travail. L'épousée doit supporter la présence de celles que le maître appelle *ses petites femmes*, ou femmes de second rang; car, quoique la polygamie ne soit pas reconnue par la loi, elle est dans les mœurs et n'existe pas moins. Le seul avantage de la première est d'être en titre, les autres lui devant obéissance, et de ne pouvoir être répudiée sans raisons légales. Quant aux autres femmes, la loi n'en dit mot; le mari les traite selon son caprice. Les veuves ne peuvent pas se remarier sans attirer le mépris public; la loi même interdit aux veuves de mandarins de convoler en secondes noces.

Les Chinois apprécient beaucoup l'air de faiblesse et d'indécision que donne la mutilation des pieds; lorsque leurs femmes vont clopin-clopant, ils comparent leur marche au balancement d'un saule agité par la brise.

Ce serait ici le lieu de rechercher les causes de cet usage célèbre, si une pareille étude ne sortait des bornes de notre sujet et n'était d'ailleurs condamnée à des résultats incertains quant à l'origine ou à l'extension plus ou moins grande de cette mode étrange, à laquelle se sont soustraites, en particulier, les femmes mantchoues, celles de la famille impériale. Il est permis d'y voir surtout une sorte d'immolation volontaire de la femme, une marque de sa subordination envers son mari, se rattachant à un principe religieux que le despotisme marital a su exploiter à son profit.

Ce ne sont pas les descriptions des méthodes employées pour la réduction du pied qui font défaut : les uns massent le pied, en font progressivement fléchir les orteils jusqu'à ce qu'ils soient complètement repliés; d'autres usent de souliers de métal pour entraver la croissance. (G. de

la Giraudière.) Des mères, après que la flexion des orteils est assurée, cassent avec un caillou le pied de leur enfant pour produire une lésion définitive; enfin, d'autres encore ont pour usage d'enlever un os, sans doute fracturé déjà. (T. Choutzé, *Pékin et le nord de la Chine.*) Tout ce qui concerne les manières de traiter cette pauvre face plantaire, y compris le pansage des ulcérations qui ne manquent pas de se produire, l'huile de sorgho, l'alcool, les ligatures en chiffre de huit, tout est décrit de la façon la plus minutieuse. (Nous avons vu à l'Exposition universelle, au musée anthropologique, le pied réduit et desséché d'une Chinoise, et ce pauvre pied ne nous a pas semblé fracturé.)

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que l'organisme s'habitue à cette sorte de torture qui, s'il faut en croire les écrits des missionnaires, ne serait exclusive, chez les filles et femmes chinoises, ni d'une agilité remarquable, ni d'une sorte de fierté que leur inspire une conformation considérée comme un type de beauté.

Description de la planche.

Notre planche offre des représentations de deux sources distinctes; les brouettes sont photographiées d'après nature; les autres figures sont reproduites d'après les peintures originales. Elle présente le contraste du Chinois des classes élevées, tel qu'il se fait peindre, et de la réalité courante, telle qu'on la peut coudoyer à Canton ou à Shang-Hai. On sait qu'en Chine le vêtement est modifié par la nature des étoffes, leur couleur, le caractère et la richesse des broderies, selon le rang; jusqu'à la matière même de certains boutons, comme ceux portés à leur bonnet par les mandarins, tout est réglé, tout est affaire d'ordonnance ou d'étiquette, mais les modifications ne portent jamais que sur le détail, et les principes du costume sont les mêmes dans toutes les classes de la société pouvant tenir un certain état. C'est le plus commode des costumes usités en Asie. Il est long, ample, hygiénique et fort varié, car il n'est pas exact que l'habit de tous soit réglé par le ministère des rites et cérémonies, déterminant la coupe, la matière et la couleur des habits, de façon que tous les Chinois porteraient un uniforme. Les ordonnances de cette nature s'adressent au personnel administratif; les convenances, l'étiquette, font le reste. Il en est ainsi pour la prise du bonnet de saison, d'été ou d'hiver, faite par le vice-roi de la province, annoncée dans la gazette officielle; cette insertion y devient un ordre pour les employés de l'administration d'avoir à changer leur coiffure, ordre auquel la population se conforme facilement, puisque c'est la saison. Quant à l'immutabilité des vêtements, s'il est facile de s'assurer de leur conformité en examinant ceux des anciennes peintures et ceux actuellement en usage, on ne doit pas en inférer cependant qu'il ne se produit aucun courant de modes. Il y a au moins de ces modes locales, subissant un peu de ces fluctuations à l'européenne, d'où naît la nouveauté; ces modes ne se font sentir que dans certaines particularités du costume, et si légèrement, dit d'Escayrac de Lauture, que les différences nous échappent, tandis qu'à Shang-Hai et à Canton un homme habillé à Pékin attire immédiatement l'attention des autres Chinois.

Les hommes portent une chemise courte, des caleçons, des bas cousus, une robe longue, une ceinture large, servant de poche, agrafée avec un crochet de jade ou d'agate : le *yu.* On y ajoute, pour le vêtement d'hiver, un spencer en drap ou en fourrure, et deux fourreaux, également en fourrure, passés par-dessus le caleçon. Les coiffures sont : la calotte; le chapeau mou; le chapeau d'hiver à bords retroussés, inflexibles; le chapeau d'été, en paille, de forme conique. Les chaussures sont : des pantoufles à semelle mince; des souliers de feutre ou de velours à haute semelle, brodés; des bottes de soie ou de cuir à tiges de soie, à très haute semelle. Ces chaussures, confectionnées à la manière turque, sans distinction entre le pied droit et le gauche, sont quelque peu incommodes; elles sont chaudes, et de Lauture dit que leurs épaisses semelles sont suffisamment imperméables. Le bonnet constitue la partie la plus importante du costume masculin des Chinois; c'est par lui que se distingue la qualité de la personne; la boule de soie, ou d'or, ou enrichie de pierres précieuses, placée à son sommet, joue en Chine le rôle de notre épaulette, mais avec une extension plus large. En outre des dignités militaires, elle indique, en les y assimilant, toutes les autres dignités, y compris les littéraires, marquant le grade de chacun. — Le costume est simple, très réduit, chez les travailleurs. Les gens du commun se couvrent à peine; dans le Nord, ils vont même presque nus. Chez les hommes de classe moyenne, il se compose de chausses collantes, d'un chapeau mou, d'une veste serrée comme un justaucorps, d'une robe demi-entr'ouverte. Plus opulents, dans la belle saison, ils portent une chemise courte, des caleçons, des bas cousus; le tout en toile de coton. Pendant l'été, les marchands ne sont souvent couverts que d'un caleçon et d'une large chemise blanche. La queue de cheveux, portée par tous les Chinois, avec l'extrémité en tresse de soie dont on l'allonge, étant gênante, on la roule souvent autour de la tête; mais il est inconvenant de paraître ainsi dans la rue ou devant des supérieurs. Un domestique faisant son service doit toujours la laisser pendre. En cérémonie, les manches des vêtements longs sont abaissées sur les mains.

Le costume des dames est de la même nature que celui des hommes; elles sont enveloppées de la tête aux pieds, de manière à ne laisser pressentir aucune des formes de leur corps. Leur caleçon de soie, serré à la taille, plissé à l'extrémité comme une manchette, noué avec un ruban, est entièrement caché par la robe longue, qui est un sorte de fourreau recouvrant totalement les vêtements de dessous; un collet étroitement ajusté, les manches larges, complètent la clôture. Les bas, fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, sont piqués, doublés en coton. La bottine du petit pied est plate, à haute semelle droite, ou très inclinée en avant sur une base horizontale. La manière d'arranger les cheveux varie de district à district. A Pékin, où les jeunes filles les laissent tomber en touffes sur leur front, et de chaque côté de la figure, les divisant par derrière en une multitude de tresses, elles les relèvent à la chinoise lorsqu'elles sont fiancées, et les retiennent avec une longue épingle d'argent en signe de leur engagement; le jour de leur mariage on leur fait subir l'opération du *kai-mien*, qui consiste à leur raser le

front jusqu'à une certaine hauteur, puis à enrouler leurs longues nattes sur un coussinet en carton, doublé en soie noire et posé sur la nuque. On accompagne cet arrangement de fleurs artificielles, de pierres précieuses non taillées, de plumes d'oiseaux; quand le rang ou la fortune ne permettent pas autre chose, on y emploie le papier, le verre coloré. L'épingle d'argent d'un pied de long qui traverse tout l'édifice a la même signification en Chine que la bague d'alliance en Europe. Les ongles des mains, très longs, sont une beauté fort estimée, ainsi que l'extrême petitesse du pied. C'est d'ailleurs offenser une dame chinoise que de chercher à voir son brodequin. Aucune, à aucun prix, ne consentirait à montrer son pied nu; on tient même pour indécent de laisser voir ses mains nues, les manches servant à la fois de gants et de manchon. Outre le fard dont ces dames se peignent, elles noircissent leurs sourcils, leurs cils, agrandissent le tour de leurs yeux; elles mettent, dit-on, deux larges mouches de taffetas noir sur chaque tempe, et l'habitude de ces mouches temporales leur serait commune avec les hommes, ainsi que celle des ongles longs.

Les femmes chinoises ne sont ni recluses ni voilées, dit M. T. Choutzé; les dames du harem se promènent journellement en voiture. Chez les Chinois de haut rang, très jaloux, qui autorisent cependant leurs femmes à se visiter entre elles, à se rendre chez leurs parents, les dames ne sortent que dans des chaises hermétiquement closes. Dans les autres classes, les femmes sortent à visage découvert; les pauvres, qui jouissent d'une liberté plus grande, l'achètent chèrement par les travaux de bêtes de somme dont les chargent leurs maris. Dans ce pays de l'éventail manié par tous, enfants, riches, pauvres, lettrés, soldats, où les mères l'emploient pour endormir l'enfant au berceau, où les ouvrières s'éventent d'une main en travaillant de l'autre, où le soldat le manie sous le feu de l'ennemi, il paraît que l'éventail sert à un langage muet, significatif, dont les jeunes filles connaissent fort bien toutes les évolutions.

En Chine, où le *far-niente* est l'idéal, on considère comme malséant de marcher, de se promener, de se servir de ses membres. Aussi le palanquin est d'un usage incessant; on en trouve en location à toute heure dans les grandes villes. Ceux qui ne peuvent employer le palanquin, porté par deux hommes, recourent à une brouette, poussée par un seul homme, offrant deux places, qui en font un véritable *omnibus*. La roue au milieu, non en avant comme à nos brouettes, donne une meilleure répartition de la charge. Assis de chaque côté, les voyageurs sont assez mal à l'aise. Cette brouette est assez commode pour celui qui se trouve chargé d'un bagage. C'est, d'ailleurs, le mode ordinaire de locomotion des petites gens; on rencontre souvent ce véhicule à Shang-Hai et à Tien-Tsin.

(*Les n*^{os} 1, *femme mariée,* 2, *costume de mariage,* 5 *et* 9, *mandarins, appartiennent aux classes élevées. — Les peintures originales font partie de la collection de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, de Paris. — Les deux attelages, ainsi que nous l'avons dit, proviennent de documents photographiques.*)





ASIE. — CHINE

L'HABILLEMENT DES FEMMES CHINOISES ET TARTARES; ACCESSOIRES.

Les Cartes à jouer.						La Chaumière.				
		1				8	9	10	11	12
2	3	4	5	6	7	13	14	15	16	17

N° 1. Chaussures; éventails; pendant d'oreille.
N° 2. Ménagère.
N° 3. Marchande de boutons.
N° 4. Bourgeoise.

N° 5. Chinoise des provinces du Sud.
N° 6. Mandarine.
N° 7. Mandarin.
Nos 8 à 17. Types divers.

On trouve dans notre planche Asie-Chine, ayant pour signe la Fourche, les traits principaux qui caractérisent la race dite jaune des Mongols, à laquelle appartiennent les Tartares Mantchoux et l'*homo sinicus,* de la famille chinoise. Depuis plus de deux siècles que les Mantchoux ont conquis la Chine, les vaincus ont subjugué leurs vainqueurs par leurs mœurs, leur religion, leur littérature; cependant, malgré le mélange qui s'est produit, les traits de la race conquérante restent plus ou moins sensibles, et, quoique les Tartares aient adopté, pour la plupart, les coutumes stationnaires du Céleste Empire, on voit persister dans le costume des dames, par exemple, de certaines différences. Le type originaire étant connu, il faut y ajouter que l'embonpoint excessif, recherché par le Chinois qui veut avoir belle tournure, est au contraire redouté par les personnes du sexe féminin. Leur idéal est la femme souple, ressemblant à un *jeune saule,* comme se plaisent à la montrer les poètes chinois. L'horreur des Chinois pour les alliances étrangères est cause que la physionomie de la femme chinoise ne paraît pas avoir subi de modification depuis qu'on la connaît. Les auteurs anciens la montrent telle que la décrivent les voyageurs modernes. Il en est de même des mœurs, en général. Selon les prescriptions, toujours en vigueur, de l'ancien recueil des rites, le Li-Ki, la fille, dès l'âge de dix ans, ne sort plus; on lui apprend à filer le chanvre, à travailler la toile, à tisser diverses sortes d'étoffes, à préparer les habillements, etc., etc. C'est ainsi que les

femmes de haut parage exécutent elles-mêmes presque tous les objets nécessaires à leur toilette, surtout les broderies et les fleurs artificielles, toute dame chinoise sachant non seulement filer au rouet et tisser à la navette, mais sachant aussi couper les vêtements et manier l'aiguille pour les coudre.

Les pièces principales de l'habillement des Chinoises, qui diffère peu de celui des hommes, sont : 1° le large caleçon, océan de soie bouffante, dit un voyageur, qui va de la ceinture à la hauteur des chevilles; il est lié par le haut avec une ceinture en étoffe, par le bas avec des rubans; 2° la *han-chaol,* chemisette en forme de tunique courte, s'ouvrant dans toute sa longueur sur le devant, s'attachant sur le côté, et ne descendant que jusqu'un peu au-dessous des hanches; il est d'usage de porter sous cette chemisette une espèce de filet de soie pour empêcher la tunique d'adhérer à la peau ; 3° le *haol,* la longue robe fendue sur le côté, où elle est attachée, servant de vêtement principal et dont les manches sont étroites et longues; c'est sur la grande robe que, d'ordinaire, on met la ceinture ; 4° le *ma-coual,* sorte de surtout à manches larges et courtes qui servent de gants et de manchon. Le ma-coual qui se boutonne sur le côté, comme les deux premières tuniques, est plus ou moins long, mais toujours sensiblement plus court que la robe; c'est une blouse, une sorte de dalmatique, ouverte pour le passage de la tête, close ensuite; on le fend sur les côtés, pour lui donner un certain jeu.

Tous ces vêtements sont de coupe très simple. Le ma-coual des personnes distinguées est ordinairement bleu ou de couleur sombre. Les seules différences qui existent dans les vêtements proviennent de la nature des étoffes et du changement des saisons. L'étoffe que les personnes riches préfèrent pour l'été est une sorte de toile connue sous le nom de *ko-pou,* extrêmement fraîche et légère et d'un tissu assez fin. Au printemps et en automne on fait usage du *siao-kien,* étoffe non teinte, qui provient du ver à soie sauvage. On porte en hiver le *touan-tse*, satin beaucoup plus fort que celui d'Europe.

Les gens de qualité, pour mieux se garantir du froid, ont soin de faire doubler leurs vêtements des plus chaudes fourrures, telles que les plus belles peaux de renard, de zibeline et d'hermine, qui leur viennent de la Tartarie et des autres contrées septentrionales de l'Asie. Les gens de condition moins aisée se contentent de peaux de mouton ou de simples vêtements piqués de soie ou de coton. Certains Chinois ajoutent encore par les grands froids un long manteau d'une espèce de rat sauvage, appelé *tael-pi*, dont le poil long et très fourni se porte en dehors ; mais ce manteau est surtout à l'usage des hommes et appartient aux personnages de haut rang.

On ajoute souvent par-dessus les vêtements un collet rond et plat, dont l'ouverture prenant le cou de près ne permettrait pas le passage de la tête ; on l'agrafe pour le fermer une fois posé sur les épaules (voir n° 9). Les dames ont aussi une longue et fine cravate à bouts flottants (voir n° 6).

Il est sans cérémonie de laisser flotter la chemisette portée seule. Habituellement on l'attache avec une ceinture dont le fermoir est parfois incrusté de pierreries. En été, le caleçon fermé



Audet lith

Imp Firmin Didot Cie Paris



Nordmann lith

Imp. Firmin Didot et Cie. Paris

par des jambières posées dessus et la chemisette constituent le seul costume de la classe ouvrière. Les Pékinoises substituent fréquemment une veste courte au *ma-coual.*

Les dames portent sur elles l'appareil du fumeur, la blague où se loge la pipe et qui est pendue à la ceinture comme une espèce de ridicule, avec les éventails et autres objets usuels que l'on y suspend de même, par des cordons de soie. Dans les classes aisées, tout le monde est dans l'usage d'avoir sur soi des sachets d'odeur.

Les Chinoises portent des bas fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, piquées et doublées en coton. Leurs chaussures sont de trois caractères, c'est-à-dire que les unes conviennent au pied qui a conservé sa forme naturelle, les autres, au pied réduit; les troisièmes ont pour but de procurer au pied de grandeur naturelle la physionomie du pied qui a souffert la réduction. Ce dernier soulier qu'on appelle le *brodequin de théâtre* est haut et court; très élevée sous le talon, très fine en avant, la semelle est disposée de telle sorte que le pied qui s'y pose ne peut marcher qu'en s'appuyant sur l'extrémité des doigts. Il n'est pas moins difficile de marcher avec cette chaussure qu'avec le pied mutilé même, mais la force de la mode est telle que les dames qui ont conservé leurs pieds dans leur forme naturelle dissimulent ce désavantage en se chaussant du brodequin de théâtre. Cette chaussure de contrebande offre une figure se rapprochant du soulier court à haut talon qui se trouve parmi les accessoires, n° 1; seulement, à la différence de celui-ci, qui est un véritable soulier de pied mutilé, le brodequin de théâtre est une bottine dont la tige entoure la cheville, justifiant pleinement le nom de pied de biche donné à ce genre de chaussures. Il n'est pas jusqu'aux femmes du peuple qui ne se servent du pied de biche les jours de fête pour se donner le plaisir d'avoir la démarche de bon ton.

Peut-être les pieds mutilés sont-ils en moindre quantité qu'ils ne le paraissent en Chine. Il est certain que cela varie selon les classes et surtout selon les localités. Si, dans beaucoup de provinces, une Chinoise de bonne famille se croit déshonorée lorsque ses parents n'ont pas pris soin de la déformer, car un pied long de deux ou trois pouces, outre son charme, montre que l'on n'est pas née pour le travail, il faut considérer que cette mode cruelle, combattue par tous les empereurs tartares, a, sur certains points au moins, plus d'apparence que de fond. Un Mantchou qui épouse une Chinoise ne veut pas qu'elle ait les pieds déformés. Les dames tartares et chinoises qui composent la cour des impératrices, ainsi que les femmes des nombreux fonctionnaires qui résident dans la capitale ont conservé leurs pieds naturels; seulement toutes les élégantes, Chinoines ou Tartares, portent le brodequin de théâtre. A Canton, où la réduction du pied par mutilation se maintient, on ne martyrise qu'une fille sur cinq dans la famille. Sur cinq ou six femmes qu'il possède, un homme n'en a qu'une aux pieds déformés, sa première femme, et l'on apprécie cette femme selon la réduction plus ou moins grande de son pied.

Dans leur jeune âge, les Chinoises portent les cheveux épars; dès qu'elles sont devenues jeunes filles, elles tressent une natte, qu'elles laissent pendante ou qu'elles relèvent sur le

sommet de la tête; une fois mariées, elles les portent toujours relevés et, en général, retenus par deux aiguilles d'ivoire, d'or, d'argent ou de quelqu'autre métal, croisées obliquement. A quinze ans, si elle est fiancée, une fille prend l'aiguille de tête. Chez les riches, des fleurs artificielles et des perles sont entrelacées de chaque côté de la tête. Les cheveux sont toujours soigneusement lissés avec une huile odorante. Les Chinoises pures ont les cheveux très mal plantés, affirme M. Madier de Montjau; peut-être faut-il attribuer à ce défaut l'usage où sont ces dames d'élargir leurs tempes en se rasant les cheveux, de les raser aussi sur le front, leur faisant former une ligne bien nette et deux angles qui, au besoin, sont rectifiés avec de l'encre. Les rites et la mode qui veulent que la Pékinoise soit toujours nu-tête, sont loin d'être les mêmes partout : non seulement il y a bien des arrangements de la chevelure, mais il s'y joint diverses coiffures de caractère national. Quelquefois toute la parure consiste en la coiffure dite de *phénix,* ornement en forme d'oiseau dont les deux ailes embrassent les tempes, la queue se relevant en aigrette, et le long cou du *fong-hoan,* élastique et mobile, projeté en avant du front, s'y agitant au plus léger mouvement. Cette parure originale, toujours très coûteuse, est parfois composée d'un groupe de fong-hoan, artistement entrelacés les uns dans les autres; cela constitue une sorte de diadème dont la tête est couronnée. Cette forme est typique ; les ornements de ce genre ne sont jamais ni un bonnet ni un chapeau. A Soutchoou et Shanghaï, par exemple, les femmes ont un diadème en velours ou en soie noir, dont nos exemples, n°s 8, 9, 10, 12, 14 et 15, exposent les diverses dispositions. Le n° 10 montre le coussinet en carton doublé en soie noire posé sur la nuque et sur lequel sont enroulées les longues nattes des cheveux de la femme mariée. Ce coussinet, qui supporte les fleurs artificielles en plumes d'oiseaux ou simplement en papier et en verre coloré, parfois aussi la fleur de la saison montée sur fil d'archal, est attaché aux cheveux par la grande épingle en argent d'un pied de long qui traverse tout le chignon. Cet arrangement, tout à fait typique, désigne particulièrement la femme mariée. Quant aux Chinoises qui partagent leur chevelure *en bandeaux qui passent horizontalement au-dessus de l'oreille,* ce sont, dit M. Madier de Montjau (qui fait remarquer à ce sujet que les Japonaises ne se départent jamais de leurs modes locales sous aucun rapport) ce sont de celles qui ont besoin de plaire aux Européens. Nous n'avons pas à y insister.

Les femmes mettent presque toutes, et avec un abus dès longtemps signalé, du fard blanc et rose ; dès l'âge de sept à huit ans une Chinoise commence à se peindre la figure. Les sourcils sont teints de noir, et au milieu de la lèvre inférieure ainsi qu'au bout du menton, on pose un rond d'un vermillon bien vif, de la grandeur d'un petit pain à cacheter. « Son visage a la blancheur de la farine, sa bouche est une cerise », dit une complainte. Le nec-plus-ultra des femmes à la mode est de se tracer une petite raie de carmin verticale entre les deux yeux et de se poser des emplâtres aux tempes, verts, noirs ou bleus. Ces mouches de soie sont ornées quelquefois d'un bijou ou d'une paire de petites antennes terminées par des perles fines que le mouvement de la marche fait trembloter.

Les Chinoises élégantes se servent d'étuis pour conserver leurs ongles longs et en bon état. Ces étuis en argent sont quelquefois finement ciselés; exemple n° 8. L'usage des doigtiers d'argent est commun aux Tartares et aux Chinoises. Il est du meilleur genre de porter les ongles longs.

Les coiffures tartares diffèrent des chinoises. Les jeunes filles se font aussi des nattes, mais les femmes mariées affectent une mode particulière ; une raie est tracée au milieu de la tête, les cheveux sont divisés en deux parties, chacune nouée au sommet de la tête ; au point de jonction, on place horizontalement une palette de métal longue de vingt-cinq centimètres, sur laquelle les cheveux se dressent à droite et à gauche ; des nœuds de cordonnet rouge les fixent, et des fleurs vraies ou artificielles, de longues aiguilles terminées en cure-oreille, des papillons naturels ou fantastiques, complètent l'édifice. Ces coiffures se simplifient avec l'âge et la chute des cheveux. Les n[os] 11 et 13 offrent des exemples de cette coiffure de la femme mariée tartare. Toutefois, dans la plénitude de son caractère, la chevelure est beaucoup plus volumineuse et les deux bouffants sont plus hauts ; cela offre quelque peu l'aspect de la tête de mouche avec ses deux gros yeux saillants.

Les femmes tartares se fardent comme les chinoises et se défigurent aussi avec le blanc, le rouge et l'encre de Chine. Elles ont des allures plus vives ; jeunes, elles portent volontiers un costume se rapprochant de celui des hommes ; elles se coiffent alors très coquettement d'un chapeau de feutre à la Périnet Leclerc, dit M. T. Choutzé; leur robe est plus courte, et leurs cheveux tressés en une seule natte tombent sur une veste ou un gilet festonné d'arabesques. Leur chemise est de coton ou de soie. Leur pantalon est identique à celui des hommes; il s'attache de même sur la chaussette blanche, bleue ou nankin, avec un ruban de couleur voyante ; elles portent un tablier plissé noué autour de la taille, faisant le tour du corps, qui constitue une sorte de jupon. Leur longue robe servant de pardessus est sans ceinture. Les différentes pièces de leur habillement sont généralement de couleur unie, mais bordées d'un large galon plus ou moins agrémenté de broderies. En somme, bien que les Tartares aient emprunté à la Chine plus de coutumes qu'ils ne leur en ont imposé, leurs femmes semblent avoir peu imité les Chinoises. On les voit allant seules par les rues de Pékin, tantôt à pied tantôt à cheval, à la manière des hommes. Leur attitude est généralement moins modeste que celle de la Chinoise habituée à demeurer scrupuleusement renfermée dans la maison. Notre n° 14, qui montre le jupon et la veste sans manches, et aussi une coiffure de cuir ornée de pendentifs, décèle la femme tartare ; ses vêtements sont de coton, sauf la veste galonnée qui est de velours. Il en est de même pour la ménagère, n° 2, dont les cheveux partagés en deux bandeaux ondés surmontés d'un chapeau de feutre paraissent de même caractère. Les vêtements sont aussi de coton, les manches bordées de velours. Le parasol que tient cette dernière dame et que la marchande de boutons, aux vêtements tout à fait rudimentaires, porte ouvert, est, comme on le sait, inséparable de tout Chinois. La monture du plus ordinaire, comme est celui de la marchande, est faite de bambou, le tégument est de

peau de poisson dont l'odeur forte ne se dissipe qu'avec le temps. Le parasol de la ménagère se termine en un crochet qui sert à le suspendre à la ceinture.

Le n° 5 est une Chinoise de Tong-King ; l'aspect de ce costume, qui n'a de commun avec celui décrit que le principe de la longue enveloppe dont le peu de plis ne décèlent aucune forme, suffit pour démontrer la diversité des modes ainsi que celle des types dans un pays aussi étendu que la Chine, dont les températures sont si variées.

La mandarine n° 6 est entièrement vêtue de soie ; son peigne est de cuir. Quant au mandarin n° 7, nous renvoyons, à propos de ce qui est dit de ces dignitaires, à la planche Chine, ayant pour signe la Faux. La tête rasée, sauf la longue queue dont les cheveux sont nattés, est pour les Chinois une mode des temps relativement modernes ; elle leur a été imposée par les Tartares. Le *talapat*, évent ou cache-soleil, qui sert en même temps d'écran contre la poussière, est une des variantes de l'éventail ; il ne se replie pas. Les formes en sont variées et le plus généralement la feuille est de figure plus ou moins proche de celle des nénuphars. Nous en donnons quelques-uns des plus simples, parmi nos accessoires, n° 1. C'est du bambou, paré de papier sur les deux faces. Le plus grand est un exemple du luxe avec lequels les objets de ce genre sont souvent décorés. La monture est en os, l'écran en plumes sur lesquelles des fleurs et des figures sont peintes ; une houppe de soie est au milieu.

Cette série d'accessoires se termine par un de ces pendants d'oreilles que portent les femmes et qui sont toujours de forme allongée. L'anneau de celui-ci est en or, et les pendentifs sont en perles de verre.

Les n°s 1 à 7 proviennent de la Collection Ethnographique formée au Musée du Louvre, section de la marine.

Les n°s 8 à 17 sont des documents photographiques provenant principalement de Shang-haï. Nous en avons respecté le coloris fait en Chine, quoique l'uniformité des couleurs employées nous paraisse plutôt une économie industrielle qu'autre chose.

Voir pour le texte : Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine. — *M. A. Poussielgue,* Relation du voyage de Shang-haï à Moscou (*Tour du monde,* 1864). — *Thompson,* Voyage en Chine (*ibid.,* 1875). — *T. Choutzé,* Pékin et le Nord de la Chine (*ibid.,* 1876). — *M. Madier de Montjau,* Extérieur comparé des Chinois et des Japonais, 1874 — *J. Arène,* La Chine familière et galante (*Paris,* 1875). — *L. Aug. Martin,* La Femme en Chine (*Paris,* 1876). — *L'abbé O. Girard,* France et Chine (*Paris,* 1876).

X

CHINE

COIFFURES. — DÉTAILS DE LA PARURE.
INSIGNES DU COMMANDEMENT ET DE LA HIÉRARCHIE.
TALISMANS ET OBJETS PERSONNELS.

Nº 1. — Talisman : fils métalliques sur soie.

Nos 2 et 7. — *Kao* ou *Kao-tsö;* morceaux de bambou à l'aide desquels on consulte le sort.

Chez les Chinois un des moyens de divination consiste à prendre deux morceaux de bambou formant comme les deux moitiés d'une corne évidée, fendue dans le sens de sa longueur : ces objets s'appellent *kao* ou *kao-tsö*. Les ayant pris dans les deux mains, on les agite et on les lance devant soi ; c'est ce qui s'appelle *tao-kao*. Si les deux parties du kao tombent le dos en l'air, l'oracle est dit *yin-kao;* si elles tombent toutes deux sur le dos, il est dit *yân-kao:* dans ces deux cas la réponse du sort est négative et défavorable. Mais si une des pièces du kao tombe d'une façon et l'autre de la façon contraire, l'oracle est affirmatif et favorable, il est dit alors *men-kao*, c'est-à-dire kao vainqueur.

Nº 3. — Calotte : feutre et velours ; queue postiche attenante à la coiffure.

C'est la coiffure que les Chinois portent le plus habituellement, au point que le pape permettait autrefois aux missionnaires de célébrer la messe la calotte sur la tête.

Nº 4. — Motif de bijouterie.

Nº 5. — Chapeau de paille ; coiffure d'été.

En Chine, il y a la coiffure officielle d'été et la coiffure officielle d'hiver. Au commencement de ces deux saisons, le vice-roi de chaque province prend le chapeau d'usage. L'insertion de ce fait dans la gazette officielle équivaut pour les administrés à un ordre de changer de coiffure. (Voir la pl. la Fourche.) Le chapeau d'été a un peu la forme d'un abat-jour ; il est fait en paille ou d'un tissu de gaze ; du sommet, que surmonte un globule s'il s'agit d'un mandarin (voir les nos 23 et 26), tombe une houppe de crin rouge ou un effilé de soie.

Nº 6. — Calotte : soie brochée or ; queue postiche attenante à la coiffure.

Nos 8 et 9. — Motifs de bijouterie et de joaillerie.

Nº 10. — Coiffure mongole : satin et fourrure ; brides de soie.

Les Pékinois portent volontiers la coiffure mongole, simple calotte doublée, flanquée de deux ailes de fourrure relevées sur la calotte quand il fait chaud, ou qu'on ramène sur les oreilles en nouant le chapeau sous le menton à l'aide de deux brides de soie.

Nº 11. — Chapeau de feutre ; coiffure d'hiver.

Le chapeau d'hiver est noir, en drap ou en fourrure ; les bords en sont relevés presque perpendiculairement contre la calotte ; on le surmonte aussi du globule, d'une houppe ou d'effilés rouges.

Nº 12. — Coiffure d'impératrice avec pendants (voir cette espèce de couronne portée dans la pl. CB).

Nos 13 et 15. — Épingles en acier.

Une fois mariées, les femmes portent leurs cheveux relevés et généralement retenus par deux aiguilles d'ivoire ou d'un métal quelconque. En Chine, l'épingle d'argent a la même signification que la bague d'alliance en Europe. (Voir la pl. la Chaumière.)

Nº 14. — Épingle en or.

N° 16. — Pendant d'oreille : verre et corail ; effilé de soie.

N° 17. — Motif de bijouterie.

N° 18. — *Jou-ci* (symbole de commandement) en jade vert.

N° 19. — Bijou en forme de broche.

N° 20. — Collet de velours ; pendants en soie.

Le costume chinois laisse ordinairement tout le cou à découvert ; on le couvre d'un collet très étroit de velours ou de satin, ou, quand il fait froid, d'une large bande de peau de zibeline ou de renard qui s'attache aussi par devant avec un bouton.

N° 21. — Épingle en or.

N° 22. — Bracelet en métal argenté avec pendant en passementerie.

N° 23. — *Tin-tso*, globule de corail se vissant au chapeau du mandarin.

Le classement de ces globules, dont la grosseur, la substance et la couleur varient selon le grade, se trouve dans la notice de la pl. Chine, ayant pour signe la Faux.

N° 24. — Épingle ; or et émail cloisonné.

N° 25. — Motif de bijouterie.

N° 26. — *Tin-tso* (globule) de cérémonie.

N° 27. — Collier : bois ; cornaline ; verre. Dans le pendant la pièce du milieu est en argent émaillé.

Les dames de haut parage portent, comme servant à caractériser les rangs supérieurs, le collier parfumé à gros grains d'agate, de cristal ou de corail avec de larges pendants d'oreilles. La parure des mandarins consiste également en chaînes ou colliers. Ces espèces de chapelets s'appellent *son-chou*. Passés autour du cou ils retombent avec élégance sur la poitrine.

N° 28. — Boucle de ceinture de mandarin : bronze et pierre lapis.

Dans la vie privée, tous les grands fonctionnaires s'empressent d'échanger l'habit d'apparat contre une robe lâche et flottante de gaze ou de levantine qu'un ceinturon retient au-dessus des reins.

N° 29. — Motif de joaillerie.

N° 30. — Sac de dame, en soie.

N° 31. — Pendant en bois de rose sculpté ; imitation de corail ; garniture de soie.

N° 32. — Pendant d'oreille : or et émail cloisonné ; perles.

N° 33. — Morceau de cristal monté en breloque.

N° 34. — Collier à grains de bois ; pendant en passementerie avec perles de verre et morceaux de jade blanc.

N° 35. — Peigne en bois gravé.

N°s 36, 39 et 41. — Motifs de bijouterie.

N° 37. — Pendant de ceinture en soie passementée.

N° 38. — Sac de dame broché en fils métalliques.

N° 40. — Pince-nez en buffle. Ce pince-nez, tenu ouvert par un crochet, se replie et se met dans la ceinture (la poche des Chinois).

Les cercles que portent les verres sont beaucoup plus grands que chez nous. Le cristal (*flint-glass*) provient des manufactures chinoises. Quant à leurs besicles, les Chinois les attachent avec des cordons de soie qui, comme les bras de nos lunettes, passent derrière les oreilles. Un petit ornement de métal suspendu à l'extrémité de chaque cordon fait contrepoids et applique les verres contre les yeux. Ces verres, comme ceux du pince-nez, sont larges comme une pièce de cinq francs.

N° 42. — Épingle en or.

Les n°s 1, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 24, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38 et 40 proviennent de la collection ethnographique formée au musée du Louvre, section de la marine.

Les n°s 2, 7, 23 et 26 sont tirés des *Mémoires sur la Chine* d'Escayrac de Lauture.

Les n°s 4, 8, 9, 14, 17, 19, 21, 25, 29, 33, 36, 39, 41 et 42 sont des reproductions d'après des manuscrits originaux, propriété des éditeurs.

Voir, pour le texte : Malpiere, La Chine et les Chinois, *Paris,* 1848. — *Escayrac de Lauture,* Mémoires sur la Chine, *Paris,* 1865. — *Choutzé,* Pékin et le nord de la Chine (Tour du Monde), 1876.



Spiegel lith

Imp Firmin Didot et Cie Paris

GE

CHINE

OBSÈQUES D'UN RICHE CHINOIS. — LA COMPOSITION DU CORTÈGE.

(PLANCHE DOUBLE.)

Il n'est pas de peuple qui vénère ses morts autant que les Chinois ; aussi ont-ils donné aux funérailles un caractère particulièrement solennel. Le rituel des grands enterrements est de la plus haute antiquité, et, avec l'immutabilité des mœurs de la nation, on peut considérer le défilé que l'on voit ici comme un des types principaux de ce genre de cérémonie. Les Grecs, eux aussi, ont fait précéder leurs morts des effigies de leurs aïeux et des images de leurs dieux domestiques; ils avaient le chœur des pleureurs, celui des musiciens, et c'est assurément aux Chinois qu'ils ont emprunté, indirectement sans doute, l'obole de la barque à Caron.

En Chine, l'homme qui va mourir est habituellement porté dans la principale pièce de la maison ou dans la chapelle domestique. Après les funérailles, une inscription y indiquera son passage en relatant qu'au temps de telle dynastie, l'âme illustre de tel personnage a quitté la terre. On tourne la tête du mourant vers l'est, et, après son dernier soupir, on introduit dans sa bouche une pièce de menue monnaie, comme pour payer le batelier des enfers, ou bien cette monnaie est jetée dans une rivière dont l'eau sert à laver le mort. Il est aussi d'usage de faire un trou au plafond, pour faciliter le départ de l'âme.

L'homme est couché, tout vêtu, dans un cercueil de bois épais et lourd, garni de chaux et d'huile ; son portrait (*hien-thioun-paé*), dans un costume d'apparat souvent au-dessus de sa situation, est placé sur un autel domestique où brûlent des chandelles vertes. Ces honneurs ne sont pas rendus aux jeunes gens au-dessous de vingt ans et non mariés.

La veuve porte autour de sa tête un linge blanc. Le fils est coiffé d'un bonnet spécial, le *leang-kwan*, et revêt les effets de grand deuil, dits *hyao-i;* au moment des funérailles, il prendra

d'autres vêtements. La famille porte un cilice blanc et le chapeau officiel, dégarni de ses effilés rouges; tout est blanc dans ce costume, même les chaussures. Les amis sont dans la même tenue.

Parents et amis, en arrivant devant l'image du mort, s'agenouillent et se prosternent tour à tour sur un tapis vert à bords noirs.

Les cimetières sont parfois très éloignés des villes, et lorsque, comme dans l'exemple de cette planche, la route que doit parcourir le convoi est sinueuse, sa marche est dirigée par des éclaireurs postés en avant et de chaque côté du chemin. Ce sont des éclaireurs qui font le salut d'arrivée à l'escouade de fossoyeurs rangée en dehors de la porte d'entrée.

Le cortège commence par des valets d'enterrement, portant des attributs de carton peints et dorés qui représentent des dieux domestiques, des tigres, des lions, des chevaux, etc. Puis viennent les musiciens faisant, par intervalles, résonner le gong dont le son, mêlé à celui des cymbales et des clarinettes, remplit l'air d'un bruit assourdissant, destiné à chasser les méchants *fung-shue* ou esprits malins qui rôdent autour du cercueil et cherchent à tourmenter le défunt. D'autres troupes suivent, portant des bannières et des cassolettes où brûlent des parfums. Le tableau du défunt vient ensuite; on y voit écrit, en gros caractères d'or, son nom et ses dignités. Enfin le cercueil paraît, couvert d'un catafalque, sorte de toiture d'un palanquin colossal en forme de dôme. Cet appareil, dont l'importance varie selon la condition des personnes, nécessite parfois jusqu'à une soixantaine de porteurs.

Le fils aîné suit à pied, revêtu d'effets misérables (*mai-i*), s'appuyant sur la canne de deuil (*san-thiang*), le corps tout courbé et comme accablé sous le poids de la douleur.

Les parents et les amis suivent; ils soutiennent ceux que le chagrin doit, selon les rites, empêcher de marcher; à ceux-là, on tend des coussins sur lesquels ils peuvent s'évanouir commodément de vingt pas en vingt pas, en remplissant l'air de leurs sanglots, ainsi que les rites l'ordonnent; après quoi, ils se relèvent et reprennent la conversation interrompue, dit M. Choutzé (*Pékin et le Nord de la Chine*).

La marche est fermée par une multitude de palanquins couverts de toile blanche et contenant la partie féminine de la famille; on voit aussi des porteurs chargés de provisions destinées au banquet des funérailles.

Tout autour du cortège marchent des bonzes en robes grises, rouges ou jaunes; leurs psalmodies ne cessent que pour faire place au vacarme produit par la musique.

Auprès du cimetière, on prépare le banquet qui se donne sous des tentes élevées exprès et ayant l'aspect d'un petit camp où la cuisine se fait en plein air. Les cérémonies accoutumées une fois accomplies, les libations commencent; après quoi parents et amis adressent leurs remerciements aux enfants du défunt qui ne répondent que par des signes.

Les tombeaux des Chinois occupent de vastes espaces ou des collines entières. Ceux des grands sont entourés de murs, plantés de cyprès, de thuyas et autres arbustes funéraires. Dans quelques provinces, on dépose dans la fosse un matelas, un oreiller, du charbon et de petits ciseaux,



Gaillard del



Imp Firmin Didot et Cie. Paris

pour que le défunt puisse, pendant son voyage dans l'autre monde, se coucher, se chauffer et soigner ses ongles.

A l'automne et au printemps, on visite les tombeaux. Les riches y portent leurs offrandes : un porc, une poule, un canard, une oie, cinq plats de fruits, de l'eau-de-vie, etc., et l'on adresse au mort un compliment, accompagné de protestations de respect ; c'est ce qu'on appelle *balayer la tombe.*

En Chine le deuil dure très longtemps et est observé avec la plus grande rigueur. A la mort de son père, un fils couche à terre pendant trois mois, et, pendant toute la première année, il vit complètement isolé, ne communiquant ni avec sa femme légitime, ni avec ses concubines ; son deuil est de trois ans. La veuve porte celui de son mari deux ans et le veuf celui de sa femme un an seulement. Quant aux enfants, quelle que soit leur mère, ils portent pendant trois ans le deuil de la femme légitime qui, d'après les lois et coutumes chinoises, est considérée comme leur mère commune.

Exemple provenant de la Description géographique et historique de l'empire de Chine, *par le R. P. du Halde; Paris,* 1735.

Voir, pour le texte : l'ouvrage du R. P. du Halde. — Mémoires sur la Chine, *par Escayrac de Lauture.* — Histoire des inhumations chez les peuples anciens et modernes, *par le Dr Favrot.* — Pékin et le nord de la Chine, *par M. Choutzé* (Tour du Monde, *année* 1876). — Les funérailles d'une impératrice de Chine, *par le Dr Ernest Martin* (Revue ethnographique, *mai-juin* 1882).



JAPON

ART MILITAIRE. — ÉQUIPEMENT D'ORDONNANCE D'UN ANCIEN ARCHER DE PIED.

(PLANCHE DOUBLE.)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22

Les anciens costumes de guerre des Japonais, dont l'Europe possède aujourd'hui un assez grand nombre de spécimens, ont avec ceux de notre moyen âge des rapports de physionomie qui ont vivement frappé les voyageurs. On y retrouve, en effet, les pièces principales de l'ancien armement européen : la broigne (maille fixée sur étoffe), le corps de la cuirasse, pansière et dossière, les spalières, l'ailette, les brassards d'avant et d'arrière-bras, les tassettes de la braconnière, les jambières, véritables grèves surmontées d'une genouillère latérale, enfin le gant armé du XIIIe siècle, où le métal garnissait le dessus de la main jusqu'à la naissance des doigts. — A cette physionomie extérieure s'arrête toutefois le rapprochement. Sauf peut-être la maille, la confection de ces armes défensives n'a réellement aucun rapport avec celles de l'Occident; elles ne sont pas lourdes comme l'étaient les nôtres; elles sont en cuir ou en certaines compositions dont la base est la pâte de papier pilonné et laqué, résistante comme le bois, mais avec plus de densité. Quand il y entre des plates de métal, elles ne sont qu'en tôle légère. Le cuivre est employé pour la parure dans les détails et l'on ne rencontre en général de très-petites parties d'acier que dans le costume des officiers. Enfin, la garniture de ce qu'on peut appeler les pièces volantes de cet armement défensif, les grandes épaulières, les braconnières, se trouve à l'extérieur; ce sont des tresses de soie très-rapprochées qui, en reliant les différentes parties qu'elles traversent, en assurent l'articulation.

Le document que nous publions est le fac-simile réduit d'un original japonais représentant, dans l'ordre de leur pose, toutes les pièces composant l'habillement et l'armement d'un archer de pied. C'est certainement la démonstration d'une ordonnance propre à un corps d'élite. Ce très-curieux cahier permet de comprendre le costume du soldat, d'un aspect d'abord si étrange, dans toutes ses parties. Celui-ci date de plusieurs siècles, mais il était encore porté sur quelques points du Japon il y a peu d'années.

N° 1.

Sa toilette de corps étant faite, le front et le dessus du crâne étant rasés, à l'exception de la touffe rigide laissée, selon l'usage, sur le haut de la tête, et liée par un cordon de papier, n'ayant conservé de sa barbe qu'une mouche pendante aux coins de la bouche et une maigre impériale au-dessous du menton, l'archer noue sa première ceinture.

N° 2.

Il met une première robe de laine légère, ou même de soie, qui tient lieu de chemise. Cette robe est croisée et maintenue par une ceinture nouée.

N° 3.

Il fixe de même le large et court pantalon de soie verte, ouvert sur les hanches.

N° 4.

Il assure son bonnet de feutre noir à l'aide d'un ruban de soie dont les bouts flottants retombent en arrière; ce lien a pour objet non-seulement de fixer le bonnet, mais encore de retenir un couvre-nuque qui s'y ajoute, et semble fait comme une perruque postiche.

N° 5.

Il arme ses mains du gant de combat ; gantelet de peau que des rubans enroulent fortement au poignet et qui devait être assez souple pour permettre à l'équipé de confectionner les nœuds innombrables entrant dans son costume.

N° 6.

Il passe une demi-robe ou veste doublée à larges manches ; l'entournure de ces manches est détachée du vêtement au-dessous de l'aisselle; l'avant et l'arrière de ce vêtement sont eux-mêmes séparés à partir de cet endroit ; l'extrémité des manches est garnie de cordons passant dans des coulisseaux dont on verra l'usage.

N° 7.

Il ajoute à cette robe courte, en l'attachant par dessus, un second pantalon plus long que le premier, mais ouvert comme celui-ci sur les hanches. La robe et le pantalon sont de la même couleur, rouge, et également ornés de broderies ; ils sont en soie, ainsi que la doublure.

N° 8.

L'archer, qui aura à porter des jambières, attache à sa jambe une garniture de soie pour faciliter l'adhérence de la pièce d'armure. Il y a tout lieu de croire que ce tricot est renforcé des fines mailles de fer laqué que les Japonais excellent à fabriquer, et qu'ils dissimulent sous l'étoffe.

N° 9.

Lorsque les molletières sont posées, l'homme relève son dernier pantalon contenant la première robe, le remonte jusqu'au haut de la cuisse et en attache le bas sur le nu, en le serrant avec un cordon; après cette manœuvre, il le laisse tomber. Ce pantalon, qui avait jusqu'alors l'aspect d'un jupon, prend alors la tournure d'une culotte bouffante.

N° 10.

L'homme attache ses jambières avec deux cordons; elles sont en composition, en cuir, ou en fer bruni; si elles sont en composition ou en cuir, il y a des plaques de tôle dedans, le tout laqué; pour épouser la forme, la pièce est articulée dans le sens de la hauteur avec de la soie liant les parties. Ces articulations sont les parties bleues de la jambière qui est encore à terre.

N° 11.

Il attache ses souliers faits de peau dont le poil est à l'extérieur. Ces souliers emboîtent la jambière, et le cordon, après avoir été passé sous le pied, est lié sur la jambière même. Ces liens sont de soie, comme tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent.

Nº 12.

L'homme met la première pièce de sa braconnière (la braconnière était cette partie de l'armure européenne qui couvrait les hanches, le ventre, et aussi les cuisses ; c'était une ceinture de fer attachée à la partie supérieure avec des courroies, se prolongeant en lames mobiles). Les Japonais ont suspendu de même leur braconnière ; seulement, leur armure de corps, leur cuirasse, étant divisée en quatre parties, il n'était pas indifférent de commencer par l'une ou l'autre des pièces, comme on le verra tout à l'heure. Constatons ici que cette pièce couvre le flanc droit et que le haut de cuir, qui est une partie de la cuirasse proprement dite, monte jusque sous l'aisselle et est soutenu par un cordon passé sur l'épaule opposée ; la pose première et isolée de ce morceau de la cuirasse est, en réalité, la première opération nécessaire pour l'armement du bras gauche : nos 13 — 14 — 15 — 16.

Nº 13.

Après avoir attaché cette première pièce de la braconnière, l'archer arme son bras droit, de la même façon qu'il a l'a fait pour ses jambes, avec un tricot de soie maillé recouvert de plates de même nature. Ce tricot est posé par dessus le poignet du gant, et les plates viennent jusqu'au dessus de la main ; mais, comme c'est cette main qui doit tirer l'arc, et qu'il ne faut pas que le bras soit trop chargé, la défense ne monte pas à l'épaule droite comme à l'épaule gauche qui, par le fait de la position du tir, se trouve réellement la plus exposée. Ce nº 13 montre aussi la suite de la préparation pour l'armement de l'épaule et du bras gauche. Le soldat, profitant de l'ouverture latérale laissée à sa robe recouvrante, dégage son bras de la manche de la première robe ou chemise ; il noue cette manche au corps de la robe.

Nº 14.

Continuant cette opération, il remonte la manche de sa seconde robe au haut du bras, puis la ferme en faisant jouer les cordons des coulisseaux, et en les nouant.

Nº 15.

Il recouvre alors l'épaule, jusqu'au pectoral, et son bras dégagé dans toute sa longueur du tricot maillé, en y ajoutant les plates articulées, en partie recouvrantes, de même nature que celles décrites ci-dessus.

Nº 16.

Enfin, pour assurer la solidité en place de cette pièce importante de la défense, et empêcher le jeu, il la rend solidaire de la première partie de la braconnière attachée au flanc droit, à l'aide de forts cordons traversant la poitrine et allant de l'un à l'autre. Il est nécessaire de se rappeler que le tricot maillé qui recouvre l'épaule contient les deux manches étoffées rassemblées dans le haut ; on comprendra d'autant plus facilement l'action de ce soldat. Il tire fortement de sa main droite le tricot et fait le nœud des cordons qui relient les deux parties désignées, avec sa main gauche et avec ses dents. — On doit remarquer qu'il a fermé au poignet, à l'aide du coulisseau, la manche de son bras droit restée apparente. C'est la dernière opération que l'homme peut faire seul. Arrivé à ce point, il doit compléter son armement avec l'aide d'autrui.

Nos 17 et 18.

Ces figures nous montrent l'archer, par devant et par derrière, revêtu de toutes les pièces défensives de son armure. La pansière de cuir, la dossière, le *flancard* de gauche, sont posés, fortement reliés entr'eux par des cordons. Les braconnières le sont aussi, ainsi que les grandes spalières de forme rectangulaire qui protègent l'arrière-bras. Sur le pectoral de droite, qui, ainsi qu'on l'a vu, n'est point défendu comme celui de gauche, il y a même une petite pièce d'armure métallique ayant la même destination que la rondelle de renfort que l'on ajoutait aux cuirasses en Europe et que l'on appelait l'ailette. Dans le dos de ce soldat, se trouve une pièce d'armure spéciale aux archers et servant à la suspension de leur carquois.

Les armes offensives sont : un sabre ou poignard très-courbé, passé dans la ceinture, qui sans doute devait jouer le rôle de la miséricorde, et un long sabre à lame légèrement recourbée, dont la poignée a un double cordon s'enroulant autour de la main ; il est suspendu horizontalement.

Nos 19 et 20.

Ces figures où les deux armes ci-dessus décrites apparaissent successivement, démontrent en outre, que ce harnois de guerre n'apportait aucun empêchement à ce que les hommes se reposassent en s'asseyant à terre, ou en s'y accroupissant selon leur coutume.

N°s 21 et 22.

Le soldat est représenté complétement armé, sous les deux aspects. Il porte le grand arc en bois de plus de six pieds, en forme d'archet infléchi brusquement à ses extrémités où il est soutenu, comme à son milieu, par des fils de soie fortement serrés, et le carquois laqué, espèce de sabot dont les cordons de suspension sont maintenus dans leur jeu par les larges boucles d'un nœud fixe, fait avec de fortes tresses de soie terminées par de gros glands. Cet appareil caractéristique est fort éloigné de tous les systèmes de suspensions analogues employés par les Égyptiens, les Grecs et tous les Occidentaux.

Les flèches fines sont en bois verni, empennées; la pointe est en fer.

La tension d'un arc de pareille dimension devait être fort rigide; aussi, pour parer au recul de la main lâchant la corde, notre homme porte une pièce rembourrée, à surface unie, reliée par une traverse à l'ailette du côté droit. — L'épaule du bras tendant l'arc, dont nous avons vu l'armement dans toute sa longueur est, en outre, surmontée de pièces défensives qui ne se trouvent pas à l'épaule droite. Dans la position du tir, ces pièces défensives servaient à mettre à l'abri la plus grande partie du visage, et les yeux presque seuls devaient les dépasser.

Nous avons analysé trop minutieusement les différentes parties de ce costume, pour passer sous silence une dernière pièce : nous voulons parler du gros anneau de cuivre qui se trouve à la hauteur de la ceinture du n° 22. Nous ne pouvons rien affirmer de positif au sujet de son emploi réel. Servait-il à suspendre l'arc, ainsi que l'annoncent les rubans pendants que l'on remarque à son milieu, cela est possible ; seulement l'anneau consacré à cet usage est d'une dimension et d'une force étrangement disproportionnées avec ce but unique. N'aurait-il point servi à suspendre la robe ou le manteau enroulé? Il est assez large pour le passage de ce vêtement, ceux des Japonais étant fins et souples, et, dans ce cahier d'ordonnance même, nous avons la preuve qu'ils roulaient le manteau militaire dans sa longueur. Enfin, il reste une dernière hypothèse qu'il est aussi utile de rapporter. Un certain nombre des casques japonais recueillis dans nos musées et dans les collections particulières portent par devant, au-dessus de la visière, un anneau de même apparence, auquel il est impossible de supposer aucun autre emploi que celui d'un insigne militaire, à l'image de ceux que portaient nos anciens hommes d'armes. Si cet anneau, de cuivre si apparent, n'avait pas d'autre usage, l'archer n'ayant qu'un simple bonnet aurait porté cet insigne sur le côté qu'il présentait à l'ennemi. Le fourniment des soldats se complétait d'un éventail qui paraît être en bois; il a un manche et ne semble pas se fermer. Sa forme est à peine évasée : c'est presque un rectangle étroit.



Langlois lith.



Imp. Firmin Didot Cie Paris

AZ

JAPON.

LES PRIMITIFS ET LES CONQUÉRANTS. — AÏNOS ET JAPONAIS.

HARNAIS DE GUERRE ET D'ESCRIME. — ARMES DIVERSES. — ARTISANS, COOLIES, ETC.

(PLANCHE DOUBLE ET PLANCHE SIMPLE.)

Planche Le Maillet.

N° 1. — Fer de vouge et partie de sa hampe, laquelle est faite d'un bois laqué de noir mélangé de nacre. Cette arme est de la famille du coustel ou vouge à l'usage de nos coustilliers des quatorzième et quinzième siècles. Le fer est un couteau emmanché longuement ; à la différence de celle de notre moyen âge, la vouge japonaise est coupante du côté de la convexité.

Nos 2 et 3. — *Aïnos*, indigènes de l'île de Yéso ou Yèzo.

N° 4. — *Daïmio,* prince en costume de cour, d'une époque reculée, au moins deux cents ans. Le nombre des manches augmentait avec la dignité ; celui-ci en a deux.

Nos 5, 19 et 20. — Sabre, fourreau et son enveloppe. — La lame est en acier. La fusée est recouverte d'un treillis de tresses de soie ; le pommeau est une calotte de cuivre doré. Garde en rondelle de forme ovale. Fourreau en bois laqué. L'enveloppe de ce fourreau est d'une étoffe de soie tissée et ornementée. Les glands de soie pendent d'un bouton de cuivre doré faisant office d'agrafe de suspension et fixé au haut de cette enveloppe.

Nos 6 et 25. — *Bétos*, coolies, des grandes cités japonaises.

Nos 7, 8, 9 et 10. — Général d'armée. — Détails de son armement.

Nos 11, 12, 23 et 24. — Spécimens de la maille de fer revêtue. — La maille japonaise, dont on fait des haubergeons, et dont on couvre principalement les bras et les jambes, n'est jamais seule : c'est une espèce de broigne. Les anneaux de ces mailles, passés les uns dans les autres, sont d'une finesse et d'un jeu souple qui en font des merveilles d'industrie ; on peut juger de leur délicatesse, les fragments nos 12 et 24 étant réduits seulement à un peu moins de la moitié de leur grandeur originale, de trois huitièmes environ.

Les anneaux de face sont ronds, ceux qui les relient sont ovales de manière à ne pas faire trop d'épaisseur. Tantôt la maille est continue et couvre, sans interruption, tout le fond de soie : tel est le n° 24 ; tantôt la maille reliant des pièces rigides, occupe les solutions de continuité : exemple n° 11. Parfois enfin, la maille continue entre le fond de soie, se trouve recouverte de plaquettes de fer, disposées en godron sur le milieu, plates sur les deux bords pour le passage des anneaux qui les retiennent. Le n° 23 offre la figure isolée de cette plaquette de la maille n° 24. La rigidité de la plaquette étroite, dont il est facile de s'imaginer le jeu, puisque chacune succédant à l'autre est indépendante de sa voisine, ne peut contrarier l'ajustement au plus près de ces pièces d'enveloppe.

N° 13. — Officier armé de l'arc.

N° 14. — Yakounine armé des deux sabres.

Nos 15 et 29. — Fourreaux de fers de lances. — La forme de ces fourreaux indique celle du fer. Le premier est d'une composition dorée ; le second est partie en bois laqué, partie en soie.

Nos 16, 17 et 18. — Officier portant le guidon. — Détails de son armement.

No 21. — Noble japonais, portant également le guidon, et muni de l'insigne du commandement, l'éventail armorié en fer. Il a auprès de lui l'arme d'honneur dont un personnage de distinction se fait précéder quand il sort : c'est une sorte de hallebarde dont la hampe est ornée d'un joli travail de nacre.

No 22. — Archer, simple soldat.

No 26. — Casque en fer bruni, avec cornes de cuivre jaune.

No 27. — Détail de la garniture d'un sabre; treillis de soie orné de pierres.

No 28. — Noble japonais revêtu de l'armure.

No 30. — Pompier de Yédo, avec l'emblème de sa compagnie; cet emblème se compose de maillets dont le manche est planté dans un disque portant à son centre une inscription indiquant le nom ou le numéro du quartier. Les lanières qui pendent sont un ornement en cuir. Sur chaque tête de maillet figure la silhouette peinte d'un maillet, accompagné de trois points, qui doivent être des signes de reconnaissance, servant à la restitution du matériel des compagnies après les sinistres. Le pantalon de ce pompier est lui-même imprimé du dessin de la tête de maillet.

Nos 31 et 32. — Tenue d'escrime. — Les deux têtes isolées sont celles d'un homme et d'une femme, qui se coiffent également d'un bandeau sous le masque de combat, le costume étant d'ailleurs le même pour les deux sexes.

Nos 33, 34 et 35. — Jambières de mailles et de fer bruni, mélangées de soie et de cuir.

L'ère historique du Japon, les traditions et la science sont d'accord sur ce point, s'ouvre environ six siècles avant J.-C.; la nation japonaise fut donc contemporaine des plus puissantes sociétés antiques, de l'Égypte, de la Perse, de la Grèce et de Rome. L'étendard de l'empire du soleil levant, le pavillon blanc au globe de carmin, flotte aujourd'hui sur l'archipel des îles Liou-Kiou, au bord de la zone tropicale, aussi bien que sur les Kouriles et Krafto, près des limites de la Sibérie, c'est-à-dire sur trois mille huit cent cinquante îles qui dominent les eaux du Grand Océan, à deux ou trois jours de navigation du continent asiatique; il y a là une population de trente-deux à trente-quatre millions d'âmes, et cependant ce monde fut absolument ignoré des anciens; ce n'est que le hasard qui, au seizième siècle, en amena la découverte par des Portugais poussés par la dérive d'un naufrage.

Les Européens ont trouvé au Japon une civilisation complète, et des peuples obéissant à une constitution politique qui se proclame immuable depuis un long temps déjà. Ce n'est guère encore que dans quelques villes du littoral du Nippon, rouvertes depuis quelques années seulement au commerce européen, que, sans pénétrer sérieusement dans l'intérieur des terres, on a pu connaître des Japonais.

Le Japonais est un conquérant; le système de son gouvernement est la féodalité. La population est divisée en castes, selon le mode indou et avec une inflexibilité particulière (voir à ce sujet la notice de la pl. Japon, ayant pour signe le Niveau). On tient comme ayant été les premiers occupants du Japon, sans toutefois être des autochtones, les Aïnos, aujourd'hui fort réduits, qui peuplent en grande partie l'île de Yézo, située au nord de la grande île de Nippon, que l'on rencontre encore le long du littoral et dans les îles de la partie septentrionale du Grand Océan. Les Aïnos, dont nous reproduisons deux types, nos 2 et 3, et dont l'origine est inconnue, sont une race tout à fait différente de la japonaise; leurs habitudes, leur visage, leur idiome, qui semblent les rattacher à quelque famille du continent asiatique, sont autant de choses qui les en distinguent. D'ailleurs ils ne ressemblent pas davantage à leurs voisins

Guilakes, Tougouses, Mandchoux et autres peuplades répandues en ce moment sur la côte orientale du nord de l'Asie. Doués d'une grande force, les Aïnos sont généralement petits, trapus, mal faits. Front large, proéminent; yeux noirs, doux, droits comme ceux des Européens. Peau blanche sous le teint basané. La physionomie doit son aspect sauvage au développement qu'ils laissent prendre à leur chevelure volumineuse, légèrement crépue, portée inculte. Leur barbe est épaisse, et souvent leur corps est tout hérissé de poils. Mais sous ces dehors on trouve des êtres doux et bons, que les gens compétents rapprochent volontiers des moujicks de la Russie, en même temps que des Peaux-Rouges d'Amérique, avec lesquels ils auraient bien des affinités.

Les Aïnos qui, dans les temps anciens, avant notre ère, étaient maîtres de toute la partie septentrionale de l'île de Nippon, dont le pouvoir égalait alors celui des Japonais, et qui peu à peu ont été confinés dans l'île de Yézo, où ils sont tenus dans un état de servitude depuis le quatorzième siècle, descendent chaque jour d'un pas de plus en plus rapide dans la tombe des races vaincues. Éloignés des côtes où se trouvent de grandes villes, ne s'y montrant qu'au printemps et en automne pour le troc des fourrures et du poisson contre du riz et des étoffes, ils offrent aujourd'hui l'image d'un peuple qui ne serait pas sorti de la première enfance de l'humanité. Ils vivent en société de dix ou vingt familles, facilement gouvernées par des chefs héréditaires de leur sang, d'un pouvoir très limité d'ailleurs, car à la race conquérante seule appartient la juridiction officielle.

Le costume des Aïnos diffère peu de celui que porte le bas peuple au Japon. Les hommes ont des pantalons collants et un ample vêtement retenu par une ceinture. Les femmes mettent une ou plusieurs robes longues, selon la saison. Ces habillements sont fabriqués de la façon la plus grossière; il y en a qui sont simplement tressés de paille et d'algues marines. Les femmes, que la nature a peu favorisées, ajoutent encore à leur disgrâce native en se peignant en bleu les contours de la bouche, depuis le nez jusqu'à la fossette de la lèvre inférieure.

Lesson signale le conquérant japonais comme une tribu de la race jaune, rameau mongol-pélasgique, dont les deux familles distinctes habitent, l'une le Japon, l'autre, moins connue, les îles de la Micronésie de Dumont d'Urville.

Les caractères mongoliques des Japonais sont beaucoup moins accusés que ceux des Chinois, et quoique l'on ne puisse méconnaître qu'il y ait en eux du sang chinois, ils en diffèrent cependant sur beaucoup de points. Leur civilisation, malgré l'emprunt du bouddhisme et de la religion de Confucius à leurs voisins, n'est pas la même. La langue japonaise, longtemps regardée comme un simple dialecte du chinois, étudiée et comparée de près, a définitivement prouvé qu'on ne saurait donner aux deux peuples une même origine. Quel que soit le mélange dont sont issus ces insulaires de l'extrême Orient, les Japonais semblent avoir conservé des qualités natives, ou du moins, dans un alliage qui aurait produit un type nouveau, le Japonais apparaît avec une indélébile originalité.

Le Japonais est de stature moyenne : tête grosse, poitrine large, buste long, hanches char-

nues, jambes grêles et courtes, pieds petits, mains fines, souvent remarquablement belles. Chez ceux qui ont le front fuyant, les pommettes larges et proéminentes, la tête vue de face a plutôt la figure géométrique du trapèze que celle de l'ovale. La tête est allongée, la bouche quelque peu avancée. Généralement, les cavités des yeux étant peu profondes, les cartilages du nez légèrement aplatis, les yeux, quelque peu bridés, sont plus à fleur que ceux des Européens; ces yeux sont noirs, les dents blanches. Les oreilles sont amples, décollées, assez séparées de la tête. Barbe forte, chevelure lisse, épaisse, d'un noir d'ébène. La couleur de la peau, variant selon les classes, va du teint cuivré et basané des indigènes de l'intérieur de Java au blanc mat ou ensoleillé des habitants de l'Europe méridionale. La nuance dominante est le brun olivâtre, jamais la teinte jaune des Chinois; à l'inverse des Européens, la figure et les mains du Japonais sont ordinairement moins colorées que son corps. Les jeunes filles ont, parfois, les joues animées naturellement d'une légère teinte rosée que l'on ne voit jamais aux Chinoises les plus blanches.

Le Japon, après avoir si longtemps repoussé les étrangers, s'assimile aujourd'hui, et avec une rapidité surprenante, certaines de nos habitudes. C'est ainsi que nombre de ses soldats manient maintenant les fusils à longue portée et qu'ils ont adopté jusqu'à nos uniformes. Parmi les troupes du Taïkoun, les simples soldats, venus pour deux ou trois années des montagnes d'Akoni, qui peuplent les corps de garde autour de lui, sont armés de fusils et uniformément vêtus de cotonnade bleue, pantalon collant et chemise garibaldienne, avec des chaussettes de coton et des semelles de cuir attachées en sandales. La giberne accompagnée de la baïonnette pend du ceinturon au côté droit, tandis qu'au côté gauche est passée la seule arme nationale qui subsiste dans l'équipement de cette troupe, le grand sabre au fourreau laqué. Le couvre-chef, dont ces soldats ne font usage que pour monter la garde ou se rendre à l'exercice, conserve aussi ce caractère : c'est le chapeau pointu en carton laqué se rabattant sur les tempes.

Toutefois si la sagacité des Japonais devait leur faire comprendre rapidement la supériorité des armes à feu sur tout autre armement, il ne se pouvait faire qu'ils s'affranchissent tout d'un coup du lourd attirail militaire de la féodalité. Le casque, la cotte de mailles, la hallebarde, le sabre à deux mains, sont restés de rigueur dans les revues et les grandes manœuvres; des corps d'archers armés à l'antique y flanquent les colonnes d'infanterie équipées à l'européenne; des chevaliers, d'allure digne du temps des croisades, y apparaissent dans la poussière des trains d'artillerie.

Les anciennes armures des Japonais, venues en grand nombre en Europe depuis quelques années, sont d'autant plus intéressantes à étudier que, ainsi qu'on vient de le voir, elles sont toujours en usage. En les détaillant, on y trouve les différentes pièces qui composaient l'armure défensive de notre moyen âge : la cuirasse de fer sur la poitrine, tantôt d'une seule pièce, tantôt de plusieurs lames successives, dans le genre de l'ancienne cuirasse, dite à écailles d'écrevisse; des ailettes, couvrant les épaules, souvent pourvues de petits renforts qui se redressent comme nos passe-gardes, pour empêcher l'épée adverse d'arriver au cou. Les bras

sont protégés par des pièces de fer assemblées au moyen de mailles. Le ventre, les cuisses sont couverts par des tassettes. Des jambières, et même des solerets en fer sont appliqués sur les jambes et les pieds. Le casque, pourvu d'un gorgerin et d'un couvre-nuque, se complète par un masque de cuivre ou de fer tenant lieu de la visière du casque fermé. Jusqu'au gant armé, garnissant le dessus de la main, comme celui de notre treizième siècle, il semble que tous les principes de cette défense aient été empruntés aux Européens.

Malgré cette parenté, on hésite cependant devant une pareille affirmation ; si bien que l'on ne sait encore si l'armure japonaise est une création originale du pays, ou si elle a été imitée de celle des premiers navigateurs qui ont visité les Japonais. Les moyens d'étude, disent les experts, font encore défaut pour reconnaître, par exemple, si l'armure japonaise, création originale, a passé par une succession de perfectionnements, comme cela est arrivé chez nous.

Ce qui est certain, c'est que le peuple japonais, intelligent et imitateur, s'il dut son armure à l'observation qu'il aurait faite de l'armement défensif européen, s'est servi pour la confectionner de moyens particuliers, d'une industrie sensiblement différente de celle de ses modèles. Il a su se procurer une armure beaucoup plus légère que ne l'était celle de nos chevaliers, quelques-unes des pièces étant faites en un carton laqué de grande résistance, et les mailles et les plaquettes dont se composent les broignes étant d'un travail métallurgique, dont la finesse, sans nuire à la qualité, est bien supérieure à ce qui se faisait en Europe pendant la plus grande partie du moyen âge. Les cordons et les tresses de soie qui jouent un si grand rôle dans les attaches des casques, la composition même et les liens de la cuirasse, contribuent beaucoup à cette légèreté. Enfin les Japonais ont de plus, et indubitablement, atteint la plus haute perfection dans l'art de tremper l'acier. Le vieux Struys dit en parlant d'eux : « Ils sont devenus fameux dans tout l'Orient comme habiles armuriers, et ils savent tremper l'acier mieux que les Chinois, qui l'emportent de beaucoup sur les Européens. » Les armes japonaises doivent souvent une beauté particulière très réelle à l'effet de leur métal composé, le *syakfdo,* le *métal de sawa,* mélange d'or, de cuivre et d'autres métaux, que l'on emploie surtout pour les ornements de l'épée. Une arme toute locale, typique, qu'il faut joindre au harnais défensif et offensif du Japonais, c'est l'éventail de guerre ; cet éventail est de grande dimension, le feuillet est en papier, les montants sont en fer. Déployé, tenu d'une main, tandis que l'autre est armée du sabre, l'éventail aux couleurs éclatantes sert à abuser l'adversaire, à détourner son attention pour le frapper plus sûrement. Cet éventail, qui ne s'attache pas plus que le couteau, se lance comme celui-ci, selon le procédé que l'on emploie en Italie pour jeter le stylet. L'exercice de l'éventail de fer entre dans l'escrime. Yashitzoné, l'un des héros des temps anciens, quoiqu'il fût de taille exiguë et ne portât ni casque, ni bouclier, ni hallebarde, ne craignait pas de provoquer en combat singulier les plus redoutables chevaliers, grâce à l'habileté avec laquelle il jouait de son éventail de guerre pour éblouir son antagoniste, distraire son attention, ou même lui porter un coup entre les deux yeux ; il était assuré de le mettre en défaut et de le tenir bientôt à la merci de son sabre. L'éventail

de guerre est la dernière arme du guerrier fatigué par un combat corps à corps. S'il s'assied un moment pour prendre un peu de repos et qu'il soit de nouveau assailli, pris à l'improviste, il se sert de son éventail pour en frapper son ennemi à la tête. Dans la cérémonie qui correspond à notre baptême, chaque nouveau né reçoit divers présents : des pots de pommade pour la fille; pour le garçon, deux éventails qui sont les précurseurs des sabres, que l'enfant, s'il est samouraï, commencera à porter dès l'âge de sept ans.

L'état militaire est tenu en grande estime dans le pays; les soldats appartiennent au quatrième degré de l'échelle sociale, et on les appelle *samlai,* parce qu'ils possèdent leurs terres nominalement à titre de fiefs de leurs supérieurs féodaux, en considération de leurs services militaires. Les Yakounines portent deux sabres passés à la ceinture, sur le côté gauche; le grand a une poignée à deux mains; le petit est destiné au combat corps à corps, et les vignettes japonaises représentent souvent des combats où le petit et le grand sabre sont employés simultanément, comme on en usait jadis chez nous de l'épée et de la dague.

Les lames japonaises sont faites de deux mises de fer, appliquées de chaque côté d'une mise d'acier qui les dépasse et forme le tranchant. On obtient ainsi une arme dont le biseau laisse voir des sortes de remous que l'on appelle *nuages,* et c'est à les former régulièrement le long de la lame que s'applique le forgeur. On attache à ce travail une grande importance. Les coups portés par ces sabres sont terribles; avec un peu d'habitude on tranche une tête d'un coup. Les poignées de ces armes sont, en général, recouvertes de chagrin, et l'ornement du pommeau y est attaché au moyen d'une cordelette de soie. Les fourreaux sont en cuir ou en bois, recouverts d'une laque très fine. Les Japonais attachent un grand prix à leurs armes, et particulièrement à leurs sabres, signes distinctifs de la naissance. Un noble ruiné vendra tout ce qu'il possède avant de se priver de ses deux sabres. On conserve dans la maison les vieilles armes qui pendant plusieurs générations ont passé de père en fils; on en raconte avec orgueil la sanglante histoire : accorder à un ami de la famille la permission de les toucher, est une marque de haute confiance; celui qui en est l'objet se met à genoux, s'incline profondément, et porte respectueusement à son front avant de l'examiner l'arme enveloppée d'étoffes précieuses. Le petit sabre a souvent sur son fourreau deux accessoires : d'abord un petit couteau, qui n'est guère qu'un coupe-papier utile au Japonais lettré, de l'autre côté, une aiguille portant une marque particulière ou chiffre. Lorsque pendant le combat le guerrier tue un ennemi de distinction, il lui plante cette aiguille dans la tête, pour reconnaître sa victime au milieu des morts après l'action.

On sait que c'est avec l'un de leurs sabres que les nobles japonais s'ouvrent le ventre, lorsqu'ils sont condamnés à mort ou même simplement mus par de certains principes d'honneur. C'est le sabre court que l'on emploie pour se faire au ventre une incision en croix allant jusqu'aux intestins, mais pas au delà, de peur qu'ils ne s'échappent, ce qui serait une grande faute; lorsque le patient en est arrivé à ce point, un ami lui fait sauter la tête d'un seul coup de sabre. L'ouverture du ventre s'exécute avec élégance, solennité, et beaucoup d'adresse. Les

JAPAN JAPON JAPAN



Imp. Firmin Didot et Cie Paris



Waret del. Imp Firmin Didot et Cie. Paris

jeunes gens de l'aristocratie sont tous formés pour cette opération par des professeurs spéciaux.

Les paires de sabres reçoivent une décoration uniforme. Tous les samouraïs s'étudient journellement dès leur bas âge au combat corps à corps, aussi bien à la lance qu'au sabre à deux mains, au glaive et au couteau. On se sert pour cet exercice d'un jeu de bâtons en bois représentant des sabres, et, pour simuler le combat à la lance, de tiges de bambou tamponnées à l'extrémité. Le costume d'escrime, n° 31, se compose d'un plastron en plaquettes de bois disposées en rangées reliées par des lacets. Ce plastron forme une cuirasse qui se prolonge par trois espèces de tassettes faisant office d'une braconnière à jeu libre, tassettes épaisses faites de tresses serrées et posées, au-dessous de la cuirasse et avec celle-ci, par-dessus une tunique matelassée, ouverte par devant, descendant au haut du genou. Cette défense est disposée sur la robe de laine, dont les manches et la jupe sont relevées pour la liberté de l'action. Les bas sont collants. La chaussure est une espèce de bottine souple en laine, liée par un cordon qui passe entre les doigts du pied en isolant l'orteil. Les gants de combat, sans autre division que celle du pouce, sont épais, matelassés, et se prolongent en un avant-brassard de soie tricotée, maintenu par un bracelet sur leur long poignet. Le masque grillagé, et solidement renforcé en avant dans le sens vertical, est en acier; il est lié à un capuce de tricot posé sur le bandeau de tête et assuré en place par une cravate de soie qui enserre en même temps une pièce matelassée divisée en trois parties, tenant lieu d'un petit gorgerin et d'ailettes.

Ce costume est aussi celui des dames japonaises qui s'exercent à l'escrime. Parmi les exercices à leur usage, il y a une escrime où l'arme employée est une lance en fer recourbé, du genre de celle des faucheurs polonais; elles la portent la pointe penchée vers le sol et la manient règlementairement dans une série d'attitudes, de poses, de mouvements cadencés, qui fourniraient de charmants motifs de ballet, dit M. A. Humbert en parlant de ces passes d'armes féminines. Ces amazones se servent aussi avec beaucoup d'adresse d'une sorte de serpette retenue à leur poignet par un long cordon de soie. Cette arme est destinée à être lancée à la tête de l'ennemi, puis immédiatement retirée à l'aide du cordon.

N° 8. — *Général d'armée.*

Ce guerrier est monté sur un cheval harnaché en guerre. La tête porte un chanfrein laqué imitant un dragon cornu à l'œil menaçant; une cuirasse en plaques métalliques couvre le cou et la croupe; le détail du système de cette défense se voit au n° 9; on peut s'en rendre un compte facile, la réduction étant seulement de moitié. Chaque plaquette, en composition laquée et dorée, dont les bords relevés forment un cadre en biseau et dont le milieu est relevé en bossette, est percée de huit trous par lesquels passe le cordonnet qui l'attache sur le fond de soie rouge. L'intervalle existant entre les plaquettes alignées en quinconce suffit pour assurer le jeu parfait de cette couverture défensive, d'un aspect magnifique, dû à des moyens simples et des plus pratiques, comme les Japonais excellent à les trouver. — Les flancs du cheval sont garantis largement par des cuirs à ornements dorés; des garnitures en soie rouge relèvent le tout. Le frein du mors est tout particulier : c'est un cercle de fer traversé en croix, à la base de laquelle est engagé un anneau à jeu libre qui sert de tête à la branche de contraction simplement droite. Le mors est lié au frein de la même manière. Les guides sont en mousseline mi-partie noire et blanche à raies bleues.

Le déguisement de la physionomie du cheval au-

quel le chanfrein donne un aspect farouche, féroce, se complète par l'accompagnement ordinaire de deux palefreniers, les bétos, qui tiennent les guides de chaque côté, affectant dans les marches de calmer la vivacité de la monture avec leur *chaï*, *chai!* doucement, doucement! qui flatte le cavalier aimant à faire croire que son cheval est d'une ardeur telle qu'il ne faut pas moins des efforts combinés de deux hommes pour la contenir. S'il est des chevaux vifs au Japon, et des Japonais qui soient bons cavaliers, le train ordinaire du cheval, allant le plus souvent au pas, ne nécessite nullement cet appareil, et les chevaux, dont on enveloppe soigneusement les pieds avec des tresses de paille, brodequins de route dont on n'oublie jamais d'emporter une provision, que l'on remplace immédiatement dès qu'il y en a un d'usé ou de perdu, sont d'habitude peu turbulents. S'il est vrai que leurs flancs soient d'une sensibilité excessive à l'éperon on voit ici que le cavalier armé en guerre n'en est point pourvu et ne saurait, d'ailleurs, en faire usage à travers le large flancard de cuir tombant de la selle. Son pied, déchaussé de la sandale, pose simplement sur l'étrier de fer laqué en forme de babouche turque, suspendu par un cordon de soie. Cet étrier, dans lequel le pied ne saurait s'engager, évite au cavalier l'un des périls de la chute, mais en somme, s'il est commode pour la marche, le pied, qui peut en glisser, s'y trouve insuffisamment assuré pour le combat. A lui seul, cet étrier démontrerait qu'il faut voir dans le cheval plutôt une monture de parade que tout autre chose. L'officier japonais monté et cuirassé mettait autrefois un légitime orgueil dans les accessoires de sa selle, dans les cordons, les tresses et les houppes de soie, les arçons et les étriers en laque. L'armure du général est noire à ornements laqués en relief; elle est relevée de bronze ciselé de la plus grande finesse d'exécution. Le casque, qui est l'ancien casque national, est une calotte à côtes en acier, munie, sauf sur le front, d'un rebord s'épanouissant en S de chaque côté de la tête, et qui s'additionne d'un avant-toit dans le genre de celui du casque grec et d'un couvre-nuque articulé, qui sont des pièces détachées que l'on y fixe avec des cordonnets de soie. La figure isolée, n° 7, est l'avant-toit par-dessus lequel se trouve ajouté un ornement en métal doré formant fronton. Le couvre-nuque est confectionné selon le système général de l'armure, avec des plaquettes de tôle en rangées reliées entre elles par des tresses de soie. Cette défense de tête se complète, d'ordinaire, par le masque de cuivre noirci, plus ou moins grimaçant, menaçant, que l'on peut voir entre autres au n° 14, dont le casque, de même caractère que celui du général, est en outre additionné d'une espèce de gorgerin.

Le système général de l'armure est un fond de cuir voir cet envers (au n° 10), rappelant la broigne et la confection des brigantines; des petites plaquettes de tôle de forme rectangulaire y sont disposées en rangées sans se recouvrir les unes les autres, en s'isolant au contraire pour ne pas nuire à la souplesse. Ce cuir est traversé par les cordons de la soie qui y lie la partie supérieure de l'armure. Les nœuds de ces cordons s'y succèdent régulièrement. L'intervalle léger qui existe entre les rangées des petites plaquettes laquées de la partie supérieure, accolées par le travers, de manière à former une brisure continue dans le sens horizontal, procure à la pièce d'armure une articulation des plus élastiques. Quant au lacis des liens de soie auquel est dû cet avantage, il est si compliqué qu'aucune arme de combat ne saurait défaire ces milliers d'attaches, toute frêle que soit chacune d'elles. Le recouvrement est ici en laque noire, les liens sont de soie blanche, et leur symétrie tranchante apparaît comme un point de broderie.

Au bras gauche pend l'éventail de guerre, armorié du globe solaire national, insigne du commandement. Au masque absent, il faut ajouter à cette figure les sabres qui manquent également. Ce cavalier pourrait être revêtu du manteau flottant sans manches, le *djinn-baori,* que la plupart des chefs portent pardessus la cuirasse.

N° 13. — *Officier d'archers.*

L'armure en fer vernissé est remarquable; le dragon symbolique du Japon y figure, repoussé dans le métal. L'éventail de guerre de cet officier n'est point de ceux qui se ferment; cet insigne du commandement est armorié d'un globe solaire accompagné de nombreuses inscriptions. L'arc est en bois laqué, ainsi que le carquois.

N° 14. — *Chef japonais.*

Nous manquons d'indication précise sur le caractère de ce soldat dont l'accoutrement annonce une rusticité qui ne se rencontre pas parmi les autres. Les armes sont toutes du caractère le plus pur du classique japonais; les jambes sont entièrement nues sous les pans de la cuirasse, les pieds sont chaussés de la sandale de cuir, simple semelle grossièrement attachée comme la sandale antique.

N° 18. — *Officier appartenant à l'armée du prince de Jodo Jamatia, dont les armoiries figurent sur le casque et les gantelets.*

Le casque à oreilles de crins est orné d'une tête de dragon. Dans le dos de la cuirasse est fixé le petit étendard, dont la hampe se complète d'un léger appendice en potence qui assure au drapeau rectangulaire son développement libre du reste. Cette façon de porter le guidon attaché au dos et flottant plus ou moins haut, en déployant au vent les armoiries dessinées en couleurs éclatantes, n'a pas besoin d'explication. Le porte-étendard veut pouvoir défendre lui-même son drapeau; il se l'attache au dos pour conserver l'usage de ses deux mains. Si ce n'est pas là une façon commode, c'est au moins une noble façon de faire face à l'ennemi.

La cuirasse de cet officier est faite de lames d'acier se recouvrant successivement, rivées par des clous d'or, selon l'ancien système européen dit à écailles d'écrevisse. Le système général des pièces articulées est conçu comme on le voit au n° 16 : les rangées se succèdent en obliquant légèrement en sens contraire l'une de l'autre. Les jambières sont exactement de la nature de l'exemple n° 34, faites de mailles revêtues à l'extérieur, liant la genouillère en une pièce métallique dont le n° 17 donne le dessin. Le masque s'additionne ici de moustaches blanches pour être plus apparentes.

N° 21. — *Autre officier, tenant à la main l'éventail de fer du commandement.*

Le casque est plus élevé que les précédents et orné de deux espèces de cornes; il est doré. Le masque est en acier noirci sur lequel ressortent les épaisses et longues moustaches blanches. Cet officier porte le guidon armorié à la hampe de bambou fixée au dos (voir l'attache de fer qui fixe cette hampe sur la dossière de la cuirasse, à côté de la hallebarde d'honneur). Le système général de cette cuirasse est celui des plaquettes métalliques rectangulaires, fixées sur le cuir par un ou deux nœuds de soie. Le métal est doré, la soie rouge. Les bras sont défendus par la maille revêtue de fer laqué noir. Le gantelet, avancé sur la main et dont la division recouvre aussi le pouce, est articulé à la hauteur de la naissance des doigts, au moyen des lacis de soie, selon l'usage ordinaire. Les jambes sont défendues par la maille de fer revêtue de soie, et des jambières laquées. Le soulier est en cuir. Nous avons dit que l'espèce de hallebarde qui se trouve à côté de ce personnage est une arme d'honneur dont il se fait précéder et qui indique son importance.

N° 22. — *Soldat.*

Cet archer porte une cervelière de fer, sur laquelle est posé un chapeau rond, de forme conique, en laine. L'espèce de grande bavière servant de couvre-nuque qui ne laisse apparaître que le milieu du visage est confectionnée, ainsi que la défense du torse et les demi-manches, d'une maille de fer fixée sur fond de laine. Toutes les pièces du vêtement sont en laine, y compris la ceinture, et excepté le pantalon qui est en soie. Les jambières sont faites de mailles de fer laqué noir revêtues de bandes de cuir laqué rouge. L'arc, le carquois, les flèches, les fusées et les fourreaux des sabres sont vernissés, laqués de noir. La bretelle du carquois est en soie, ainsi que l'attache des jambières. La sandale aux rubans de laine n'est qu'un tressé de joncs.

N° 28. — *Noble japonais, revêtu de l'armure.*

Ce magnifique spécimen de la cuirasse d'acier est un de ces ouvrages dont le travail se rapproche de l'orfèvrerie. C'est surtout sur les armes des yakounines que l'on rencontre au Japon les merveilles de gravure, de ciselure et d'alliage de métaux; on y emploie tour à tour l'or, l'argent, l'acier, le cuivre, le bronze et la composition connue sous le nom de *métal de Sawa*. C'est de Yédo, principalement, que sortent les métaux les mieux travaillés. Ce qui est dit ci-dessus nous dispense d'insister sur cette belle armure, de physionomie si analogue à l'armure européenne, avec les passe-gardes de ses épaulières. Ce que l'on peut voir ici, ce sont les gros cordons et nœuds de soie dont l'armure est liée. On y peut apprécier en même temps l'extrême souplesse des pièces articulées par les lacis de soie dont il a été parlé, et qui ont un jeu si aisé, si large, sans que cela nuise à leur ténuité, que les rangées peuvent se détacher en étages très distincts, selon la forme du membre recouvert, comme on l'observe ici, à l'épaulière de droite. Selon l'habitude cette épaulière est faite de bandes ou plaquettes de tôle laquée reliées par des tresses de soie, et les bras sont défendus par la maille de fer revêtue de soie dans toute la longueur de la manche; défense complétée par des arrière et avant-brassards en plaquettes, divisés pour la liberté de l'articulation. Le gant de combat ne recouvre

que le dessus de la main, et ne saurait entraver le jeu des doigts. Enfin, une dernière observation, l'élasticité procurée par l'extrême division des parties métalliques des pièces volantes de l'armure et leurs innombrables liens de soie est telle que, par exemple, la braconnière divisée en trois parties, dont les deux latérales couvrent les cuisses de l'homme debout, se rejettent facilement en arrière lorsque le guerrier assis veut se soulager de leur poids.

Nos 6 et 25. — *Hommes du peuple.*

Les bétos, palefreniers, porteurs sur les épaules passeurs de gués, exerçant leur métier de père en fils coolies, coureurs, sont tatoués avec une profusion rare. Lorsqu'un homme est véritablement bien tatoué, il n'y a pas un seul pouce de son corps qui ne présente quelque partie d'une image. On voit à celui-ci un énorme crabe sur le dos, une jolie petite maison sur la poitrine ; il est assez élégant d'avoir des poissons rouges qui s'ébattent négligemment entre les épaules. Le tatouage le plus généralement répandu parmis les coolies des grandes cités japonaises n'admet que des sujets héroïques, tels que la lutte du héros de Yamato contre le dragon. Celui-là se trace en bleu. Les tatouages rouges présentent un aspect repoussant; il semble qu'on ait soigneusement arraché la peau pour tracer le dessin. Si l'effet général n'est pas agréable, il est au moins parfaitement décent, car la peau cesse d'avoir l'air d'être nue, et même ne ressemble plus à de la peau; on croit voir un costume d'arlequin, surtout lorsque le tatouage réunit les couleurs bleue, rose et noire, ce qui est fréquent sur le coureur, dont les peintures représentent surtout des femmes de demi-grandeur naturelle, des fleurs, de riches étoffes. Les bétos, généralement très bien faits, mettent beaucoup d'amour-propre à bien remplir leur profession. Lorsqu'ils sortent avec leur maître, ils portent la légère jaquette bleue, sont coiffés d'un mouchoir de même couleur, et leurs pieds sont chaussés de sandales. Mais à mesure que les allures deviennent rapides, le béto quitte ses vêtements les uns après les autres, les mettant sous son bras.

Le mode de transport le plus usité à Yédo est le *djiuriksha,* le petit cabriolet suspendu, légèrement construit, qu'un homme mène au petit trot, et auquel quelquefois, pour plus de rapidité, on en attelle un second en flèche. Ces coureurs qui filent rapidement en dérangeant les passants auxquels ils murmurent leur « *go-man-nassai* » (pardon) étalaient jadis leurs torses nus et couverts de magnifiques tatouages, ne conservant que le « *fundoshé* » enroulé autour de la ceinture. Il paraît que, la pudeur britannique s'étant alarmée de ce spectacle, ou, dit-on encore, la nation anglaise ayant des cotonnades à vendre, la police japonaise à Yédo force aujourd'hui les coureurs à se vêtir d'une méchante veste de coton bleu. Malheureusement ce calicot bien vite baigné de sueur se refroidit sur les épaules, et les fluxions de poitrine font des ravages effrayants. On compte près de 50,000 djiuriksha à Yédo seulement, et la profession de traîneur comme celle de cocher à Paris, sert de refuge à une foule de déclassés qui en vivent, et qui le plus souvent en meurent, dit M. Georges Bousquet. Ce coolie a le crâne rasé, et la touffe rigide liée par un cordon de papier, que les anciens Japonais portaient sur le haut de la tête.

No 30. — *La bannière des pompiers.*

Avec les maisons en bois du Japon on comprend combien les incendies sont redoutables. Les maçons, charpentiers et beaucoup d'autres ouvriers sont, au nom de la loi, embrigadés dans le corps des pompiers ; ils ont une grande habitude des travaux de sauvetage, et s'en acquittent, selon M. Rodolphe Lindau, avec autant de zèle que de courage.

Dans chaque maison de Yédo l'on trouve des pompes à incendie, et devant presque toutes les portes on remarque de grandes cuves remplies d'eau, qui sont là pour servir en cas de sinistre.

La plupart des pompiers ont le casque en cuir laqué. L'arme principale est un long croc en bois cerclé de fer dont le pic aigu s'enfonce facilement dans les poutres ; la portée et le tranchant de cet instrument de démolition et de sauvetage lui permettent d'atteindre les objets au milieu des flammes. L'étendard de la compagnie est une sorte de pique surmontée d'une boule de métal, autour de laquelle flottent des petites banderolles de papier. L'habitude, aussitôt l'échelle appliquée contre la maison incendiée, est que le porte-étendard monte sur le toit et plante l'étendard à l'endroit où le feu doit être coupé. C'est un point de repère au milieu de la fumée et de la confusion. Les banderolles sont le criterium du courage de la compagnie ; on ne doit, en effet, quitter la sape qu'au moment où, toutes les banderolles étant brûlées, il devient évident que la place n'est plus tenable.

Planche A Z.

Parmi les motifs de cette planche, il en est plusieurs qui se rattachent à la description ci-dessus. Le porte-faix, si volumineusement chargé, complète la signalétique du Japonais aux pieds petits, aux mains fines, encore sensibles dans les derniers rangs du peuple. Habillé, le Japonais semble souvent bien proportionné; mais lorsqu'on le voit dans la quasi-nudité du coureur, ou dans le costume des humbles métiers, on s'aperçoit que le haut du corps robuste repose sur des jambes petites et grêles, et que la tête, généralement grosse et quelque peu enfoncée dans les épaules, n'est point en rapport avec la taille.

L'étrier en fer laqué appartient aux détails de l'armement du général japonais, nº 8, de la planche précédente.

Des deux sabres, le plus court est garni de deux petits couteaux placés de chaque côté du fourreau, dans lequel les lames sont introduites. Ces couteaux, trop exigus pour avoir le caractère d'armes, sont de ceux dont le Japonais lettré aime à être pourvu; ils ne doivent d'ailleurs pas être inutiles lorsqu'il s'agit de réparer les avaries que peuvent subir les nombreux cordons qui entrent dans l'adoubement du guerrier. Ce joli sabre court a un pommeau fixé par le lacet de soie dont la poignée est entourée; l'anneau inférieur de cette poignée, la garde, la bouterolle du fourreau, les manches des couteaux, sont de ces ornements où les Japonais excellent à mélanger le fer, l'acier, l'argent, le *chibouchi* et le *shakudo*, le bronze, en les ciselant, ou les incrustant les uns dans les autres. Le sabre à deux mains, sans ornements, dont la poignée est garnie de tresses de soie entrelacées, et qui a un fourreau de peau de serpent, est une de ces armes dont la valeur est dans la trempe de l'acier. Celui qui l'achète doit pouvoir compter sur elle; elle ne reste pas vierge entre ses mains, et en attendant l'occasion de la plonger dans le sang humain, le Samouraï qui en est devenu possesseur, l'éprouve sur des animaux vivants ou, mieux encore, pourvu d'une autorisation supérieure, sur des cadavres de suppliciés; on s'exerce alors à trancher, taillader et pourfendre, jusqu'à ce que l'on ait acquis assez de force et d'adresse pour couper à la fois, par le milieu du torse, deux cadavres liés l'un à l'autre. C'est dans la cour de son habitation, les corps étant attachés en croix ou mis sur des chevalets, que le Samouraï se livre à cet exercice.

L'espèce de damier, avec lequel deux bourgeois, mari et femme, se distraient au jeu en prenant le thé, est monté sur quatre pieds pour convenir à la vie sur les nattes. Les pions ronds se partagent en blancs et noirs comme les nôtres; mais on ne voit point de cases de distribution sur la tablette.

Après les chefs-d'œuvre de bronze et de porcelaine, le triomphe de l'industrie japonaise est la fabrication des meubles et des ustensiles en bois laqué. Le cabinet représenté est un de ces *kotons* laqués de vernis du Japon, enrichis d'arabesques, de figures, pour lesquelles on emploie l'ivoire, la nacre, l'écaille, la porcelaine, l'argent et même l'or, incrustés par des mo-

saïstes de la plus merveilleuse adresse. L'ébéniste y introduit une quantité de divisions en boîtes contenant l'attirail de la toilette du corps, les papiers pour la correspondance avec les ustensiles pour écrire, peindre ; d'autres sont des boîtes pharmaceutiques avec la trousse de l'opérateur. Certaines recèlent même des objets du culte public ou privé. Enfin la disposition en étagères permet d'ajouter à la décoration intime du meuble des bibelots de toute sorte, que leur mobilité permet de changer.

L'ébéniste que l'on voit à son travail semble un des artisans de ces cabinets où le Japonais montre tant de goût en même temps qu'une connaissance approfondie des ressources de son métier. Cette façon aisée de travailler accroupi sur la natte, en se passant du valet du menuisier pour maintenir en place la plaquette de bois à ouvrer, est bien caractéristique ; ces gens habiles savent se servir à merveille des pieds comme des mains. Cet artisan, d'un joli métier, rappelle cet autre vieil ouvrier, vu par M. A. Humbert, à Yédo, tout nu, accroupi sur une natte, tirant le soufflet de sa forge avec l'orteil du pied gauche, et martelant en même temps de la main droite, sur une enclume, la barre de fer tenue par la main gauche.

Documents photographiques.

Les nos 2, 3, 4, 6, 14, 25, 28 et 30, l'ébéniste, le porte-faix, le bourgeois et sa femme jouant aux dames sont d'après nature.

Les nos 13, 21, 22 et 31 font partie de la remarquable galerie ethnographique organisée au Musée d'artillerie de Paris par M. le colonel Leclercq. C'est également de ce musée que proviennent les études fragmentaires de la planche double.

Les nos 8 et 16 de cette même série, les sabres de la planche A-Z, dont le plus court faisait partie de la magnifique collection spéciale de M. Montefiore, ont figuré au *Musée historique du costume* et au *Musée retrospectif du métal.* (Expositions de 1874 et de 1880 faites à Paris par les soins de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie.)

Le cabinet en bois laqué, appartenant à M. Dutuit, est tiré de *l'Art ancien*, photographié par M. Franck.

Voir pour le texte : — La Chine et le Japon, *par Laurence Oliphant.* — Le Japon illustré, *par M. Aimé Humbert* (*Paris,* 1870 ; 2 *vol.*) — Un Voyage autour du Japon, *par M. Rodolphe Lindau* (1864). — Le Japon de nos jours, *par M. Georges Bousquet.* — Une campagne sur les côtes du Japon, *par M. Alfred Roussin* (1865). — Les Armes et les armures, *par Paul Lacombe.* — Le Japon, *par le colonel du Pin.* — Le Japon en 1867, *par M. J. Layrle.*



JAPON

JAPONAIS DES DIVERSES CASTES.

1 2 3 4 5

6 7 8 9

Les Japonais diffèrent essentiellement des Chinois, qu'ils font d'ailleurs profession de mépriser. La Chine est un pays d'égalité ; chacun, sauf les fils des *tankadères* ou femmes de bateau, peut, grâce aux examens, y devenir mandarin et aspirer aux honneurs. Au Japon, la population est divisée en castes d'un caractère identique à ce qui se voit chez les Indous. On n'y peut sortir de la classe où l'on est né, sauf de rares exceptions, les tentatives de ce genre étant mal vues par l'opinion publique. On attribue à cette organisantion, au manque d'ambition qui en résulte, l'air de quiétude, de complète satisfaction que l'on remarque chez les Japonais, et jusqu'à la gaieté expansive qui est comme le fond de leur caractère.

Il y a neuf classes. Les princes ou *daïmios*, les nobles, les prêtres et les militaires, forment les quatre premières. Ils ont le droit de porter deux sabres. Dans la classe des lettres comprenant les médecins, le droit se restreint à celui du port d'un sabre. Les négociants, quelle que soit leur importance, les artisans, paysans, coolies et matelots qui composent les dernières castes, ne peuvent, en aucun cas, porter des armes. Sont hors castes, les mendiants ou *kotsedjikis*, les *hettas* et les *christans*, ces derniers, descendants des anciens chrétiens, confinés dans certains quartiers et traités à peu près comme l'étaient les Juifs en Europe au moyen âge.

En somme, cela constitue deux sociétés en présence : l'une armée et privilégiée, l'autre désarmée ; un joug de fer pèse sur le pays ; le gouvernement, d'essence conquérante, est militaire et féodal. Quoique ce très ancien ordre de choses tende, de nos jours, à se modifier, et que le temps semble passé où les extorsions et les brutalités des gens à deux sabres demeu-

raient le plus souvent impunies, quoique une réforme moderne autorise et même invite les nobles à cesser de porter leurs armes, il semble que le port du sabre, de deux sabres lorsqu'on en a le droit, doive être encore d'une certaine durée. Cette arme est à la fois l'emblème de la vaillance et des titres de noblesse. Le jeune garçon qui commence à porter la ceinture dès l'âge de trois ans et qui, à sept ans, s'il est samouraï, prend les deux sabres, insignes de sa caste, aura bien de la peine à s'en passer ; il est habitué de si bonne heure à ces marques ostensibles de l'importance de sa noblesse. Lorsqu'un fils de samouraï est encore trop jeune pour qu'on puisse lui passer des armes à sa ceinture, c'est le *coskei,* le domestique, qui l'accompagne à la promenade, ou même une grande sœur, qui le suit respectueusement, à quelques pas, en tenant par le milieu du fourreau son sabre, approprié à la taille du personnage, et non de bois ou de fer-blanc, mais bien confectionné à lame très tranchante ; à quinze ans, âge de la majorité, ces armes enfantines sont échangées contre les sabres éprouvés, glorieux, transmis par la famille.

Il est dans le génie de la nation japonaise de viser à la simplicité. La séparation conventionnelle des classes qui ne repose pas, d'ailleurs, sur des différences essentielles de race, n'empêche pas les yakounines, les artisans et les cultivateurs d'avoir les mêmes habitudes, le même mode de vivre. Toute la population se sert du même vêtement, le *kirimon,* la robe ouverte, un peu plus longue pour les femmes que pour les hommes, croisée sur la poitrine, et retenue par une écharpe de soie posée en ceinture, étroite pour les hommes, large et nouée bizarrement derrière le dos pour les femmes. Les pardessus, le pantalon masculin, les justaucorps, la chaussure de toile divisée au pouce pour le passage de la bride de la sandale en paille tressée à l'usage du peuple, ou du socque en bois, usuel pour tous, tout cela est, pour ainsi dire, de même modèle, de même coupe. La soie, qui naguère était ordinairement et exclusivement portée par la noblesse, est devenue d'un usage moins général depuis l'arrivée des Européens.

Le costume des hommes se compose d'un pantalon serré au mollet, d'une ou de plusieurs casaques, le tout en toile de coton blanc pour le peuple, en étoffe de soie d'un gris bleuâtre pour les nobles. Les ouvriers ont, sur leurs casaques, des insignes indiquant le métier qu'ils exercent, ou la corporation à laquelle ils appartiennent. Le pantalon que portent les nobles est très large, aux couleurs voyantes, court et laissant à découvert une partie du mollet. Quand ils sont en cérémonie, le bas de la jambe et le pied sont complètement nus. Pendant la saison rigoureuse, on porte des bas en étoffe de coton, toujours divisés pour le passage près du pouce du cordon blanc de la sandale. Les Japonais affectionnent les vêtements sombres. L'inévitable kirimon ou kimono, la longue robe à manches, se drape, se roule, se retrousse, se replie, selon les nécessités du travail ou les exigences de la température. Les Japonais ne portent pas de linge de corps, mais ils se baignent tous les jours. Ils se rasent la barbe de deux jours l'un. Les gens de la classe bourgeoise ne sortent jamais sans justaucorps et sans

JAPAN

JAPON

JAPAN

Urrabietta lith.

Imp. Firmin Didot Cie Paris



pantalon. Les nobles ne s'habillent richement que pour aller à la cour ou faire des visites de cérémonie.

Les dames mariées, aux sourcils arrachés, aux dents noircies par la limaille de fer détrempée de saki, au visage sans fard, sans aucun ornement dans leurs cheveux, ne portent pas d'étoffes claires ou de couleurs éclatantes parmi leurs vêtements. Les femmes ont, pour tenir lieu de chemise, une tunique de crêpe de soie rouge que n'ont pas les hommes. Une des coquetteries des dames c'est d'avoir soin, en arrangeant les robes successives, de laisser passer autour du cou des lisières de chacune d'elles, de façon qu'on puisse voir le nombre de vêtements qu'elles portent.

Tous les habits japonais, soit d'hommes, soit de femmes, s'attachent avec des cordons de soie. En hiver, on met un ou plusieurs manteaux ouatés. En définitive, sauf à la cour et dans les fêtes solennelles, les Japonais ne connaissent pas d'autre règle, concernant le vêtement, que celle de s'habiller et de se déshabiller à l'aise, en laissant aux voisins la liberté la plus absolue d'en agir de même.

N° 1. *Yakounine* (*Yakou,* emploi, *nine,* homme) en tenue de cavalier. — Les yakounines sont des officiers de police de la classe moyenne de la noblesse ; ce sont eux qui servent de guides aux voyageurs, faisant l'office de gendarmes ; leur casaque est généralement décorée de figures emblématiques. Celui-ci semble être de Yokohama, où, dit M. Layrle en racontant un incendie, « on les reconnaît au milieu de leurs hommes d'armes à leur casque en métal blanc et or, dont les mille pointes brillent à la lueur des flammes, et à leur petit manteau de drap rouge ». Les Japonais qui vont si souvent tête nue, se la couvrent toujours pour aller à cheval ; les militaires, ainsi qu'on le voit, s'enveloppent même la tête sous le casque avec grand soin. Ce cavalier porte un vêtement désigné comme propre aux officiers japonais : « le large pantalon de soie qui ne ressemble pas mal à un jupon », comme le montre M. Alphonse Humbert. Cette jupe, ici fendue sur le devant dans toute sa hauteur et laissant de larges ouvertures aux hanches, se trouve parmi les pièces du costume des anciens archers, planche Japon, ayant pour signe le Télescope ; seulement elle est plus courte et ces archers la portent sous la robe liée à la jambe.

N°s 2 et 3. *Officier supérieur du taïkoun* en tenue de ville ; *jeune fille de sa domesticité* lui présentant, pour la sortie, des sandales de paille montées sur patin de bois (on ne garde jamais d'autre chaussure que les bas dans les appartements). — Ce fonctionnaire du rang des Daïmios est coiffé du très antique bonnet de feutre assuré sur la tête par un bandeau lié ; cette coiffure appartient à la caste. Le surtout de gaze de soie empesée s'étalant au delà des deux épaules en forme d'ailerons, propre aux fonctionnaires du taïkoun, semble avoir au Japon la même signification que l'étole ecclésiastique a chez nous, c'est-à-dire être l'emblème du joug. La figure de jupon qu'a le pantalon est d'autant plus accusée ici que ce vêtement, non fendu par devant, n'offre pas non plus de division pour les jambes. Ce seigneur est pourvu de la paire de sabres d'une longueur inégale, de même décor, selon la règle : celui dont on se sert à deux mains, et celui de la merci ; on voit souvent dans le combat les deux mains armées de ces sabres, à la manière de ceux qui chez nous se servaient simultanément de l'épée et de la dague. La manche de la robe couvre le bras ; mais, fendue dans sa hauteur, elle peut être rejetée entièrement sur l'épaule de manière à dégager vivement le bras armé.

N° 4. *Dame en tenue de ville.* — Nous ne relèverons dans ce costume, dont les couleurs sombres sont de celles qui conviennent à la femme mariée, que ce qui concerne la robe courte mise en pardessus et flottante. Les manches n'étant point passées, on voit ici l'as-

pect de cette partie du vêtement, les seules poches des Japonaises. Le large usage qu'elles font de ces poches ballantes si peu dissimulées est indiqué à la pl. Japon, ayant pour signe l'Équerre.

N° 5. *Yakounine,* portant un surtout court passé sur la robe et pris dans la ceinture, et aussi le pantalon en jupe, que l'on voit ici fendu par derrière dans toute sa hauteur. — La ceinture à plat porte l'insigne.

N° 6. *Japonais en costume civil,* avec les vêtements ouatés de l'hiver. — Celui-ci porte sur le devant de son pardessus, et très ostensiblement, des insignes corporatifs. Il tient d'une main les cordons noués de l'enveloppe d'une boîte légère, et sa main gauche fait un geste qui paraît une indication de la profession exercée par cet homme. Vraisemblablement on peut voir ici un médecin, de ceux qui exercent l'acupuncture ou appliquent des moxas. Dans les photographies d'opérants, le médecin japonais tient de la main gauche la petite torche dont il se sert pour les brûlures. L'espèce de désordre que l'on remarque dans la chevelure de ce Japonais, convient aussi à la classe des médecins qui, souvent encore, laissent croître leur barbe.

N° 7. *Bourgeois en costume d'été.* — Il porte le large chapeau de paille, ou de lanières de bambou tressées en forme de parasol, et l'éventail, objet de première nécessité, où le négociant inscrira tout ce qu'il lui importe de se rappeler de sa journée. Les gens de la classe bourgeoise ne sortent jamais sans justaucorps ou robe courte et sans pantalon. Lorsqu'il pleut, le chapeau de bambou est remplacé par le chapeau de cuir bouilli.

N° 8. *Pèlerin.* — Le vêtement blanc est le signe du deuil au Japon; ceux qui vont en pèlerinage sur la haute montagne pour s'y purifier, le font aux frais de la charité publique; ils se revêtent de blanc, prennent en main la clochette du mendiant et le long bâton du marcheur. Dans une sacoche portée en bandoulière ils ont quelques livres; leur coiffure est le chapeau plat de bambou. Ces gens sont de ceux qui pratiquent le *sinto,* l'ancienne croyance des Japonais, qui survit à côté du bouddhisme et de la religion de Confucius, et est beaucoup plus simple que ces derniers. Les pèlerins vont aux temples des dieux Kamis pour se purifier; des relations coupablables rendent impur, et aussi la mort de parents consanguins ou l'attouchement d'un cadavre Le sang répandu, celui dont on se souille en mangeant de la chair d'animaux domestiques, rendent impur. L'expiation est plus ou moins prolongée. Les hommes portent le vulgaire chapeau de paille et laissent, en général, croître leurs cheveux et leur barbe. Les femmes se coiffent d'un mouchoir blanc. Si l'on n'entreprend pas un pèlerinage, on s'enferme dans les appartements en s'abstenant de certains mets et de toute distraction bruyante.

N° 9. *Japonais des classes privilégiées,* ainsi que le montre le port du sabre. — Ce costume convient aux jeunes gens du collège des interprètes, aux étudiants qui fréquentent certaine section de l'université de Yèdo, auxquels on concède le rang d'officiers et le droit, qui en découle, de porter la paire de sabres. Le pantalon de soie en jupon est de même caractère. Il convient aux *Lonines,* les nobles sans emploi. Lonine, de *nine,* homme, et *lo,* négation, qui a perdu sa qualité d'homme

Documents photographiques.

Voir pour le texte : Le Japon illustré, *par A. Humbert* (1870); — Le Japon, *par le colonel Du Pin* (1868); — Un Voyage autour du Japon, *par Rodolphe Lindau* (1864); — Le Japon en 1867 (Paris, *Claye*); — La Chine et le Japon, *par Laurence Oliphant, traduction de M. Guizot* (1860); — Le Japon de nos jours, *par Georges Bousquet* (Paris, *Hachette,* 1877); — Promenades japonaises, *par E. Guimet et Félix Regamey* (Paris, *Charpentier,* 1878).

JAPON

COSTUMES CIVILS. — MOYENS DE TRANSPORT.

Les figures de cette planche appartiennent aux classes moyennes, sauf les porteurs du palanquin qui sont du bas-peuple.

Les hommes portent une chemise courte, un caleçon, des bas cousus, le tout en toile de coton, et des jambières qui se rattachent à la ceinture. Une robe ou une demi-robe couvre ces premiers vêtements et est couverte elle-même par une autre robe ou une veste. — Les chaussures consistent en pantoufles à semelles minces, très-chaudes et suffisamment imperméables, fabriquées sans distinction entre le pied droit et le pied gauche ; parfois montées sur patins, ou réduites à la simple sandale, comme on peut le voir chez les porteurs aux jambes nues.

La manière d'arranger les cheveux des femmes varie de district à district, et l'usage des grandes épingles est très-répandu. Leur col dégagé comme celui des hommes, la largeur des manches, l'ampleur de la ceinture, font de leur costume l'un des plus hygiéniques qui se puissent rencontrer.

Le costume des gens du commun est très-réduit et très-simple ; ils se couvrent à peine et vont presque nus, ainsi qu'on peut l'observer chez les porteurs du palanquin.

(*Reproduction d'après des photographies faites sur nature.*)





Urrabieta lith

Imp. Firmin Didot Cie Paris







